

Le Cardinal

JOSEPH HIPPOLYTE GUIBERT

Oblat de Marie Immaculée
(1802 - 1886)

Biographie par Yvon Beaudoin, o.m.i.

Correspondance oblate
de J.H. Guibert



Archives générales O.M.I.
Via Aurelia, 290
Rome, 2006

Collection *Écrits oblats* II, 7

Le Cardinal

**JOSEPH HIPPOLYTE
GUIBERT**

Oblat de Marie Immaculée

(1802-1886)

Biographie par Yvon Beaudoin, o.m.i.

Correspondance oblate de J. H. Guibert

Archives générales O.M.I.
Via Aurelia, 290
Rome, 2006



Le Cardinal

Joseph Hippolyte Guibert

Oblat de Marie Immaculée
(1802-1886)

INTRODUCTION

A la mort du cardinal Guibert en 1886, les journaux et les revues en ont fait l'éloge. On a dit de lui, entre autres: «Une des plus grandes figures de la France contemporaine» vient de mourir¹; «La plus grande figure de notre épiscopat [...]; il devait sa situation prépondérante dans l'Église de France... à son caractère, à la sagesse et à la mesure de son esprit, à la prudence et à la sûreté de son jugement»²; «Ce pontife était devenu, par l'ascendance de son caractère, par le déférent empressement de ses collègues, par le respect universel, par la confiance dont l'honorait le Saint-Père, comme le patriarche de la France entière»³; «La France catholique ne verra plus à la tête du grand diocèse de Paris le vénéré cardinal en qui l'éminence de la charge était rehaussée par la majesté de l'âge, la splendeur imposante de la vertu, la sainteté de la vie [...] Il possédait, dans une fusion achevée, deux qualités qui s'alliaient rarement au même degré: l'autorité qui impose et le charme qui attire»⁴; «Avec lui disparaît une des figures les plus nobles et les plus rares de l'épiscopat français»⁵; «On a dit que mgr Guibert était un Père de l'Église égaré dans notre dix-neuvième siècle. Il est certain que, par sa science, par l'autorité et la sérénité de sa vie, par son autorité incomparable, le cardinal archevêque de Paris rappelait absolument les grandes figures d'évêques qui se détachent en traits lumineux sur le fond sombre des siècles...»⁶.

¹ *Le Soleil du Midi*, 9 juillet 1886.

² *Le Figaro*, 9 juillet 1886.

³ *Bulletin de l'Union des associations ouvrières catholiques*, juillet 1886, p. 169.

⁴ *Le Monde*, 10 juillet 1886.

⁵ *Le Journal des Débats*, 10 juillet 1886.

⁶ *Le Soleil du Midi*, 10 juillet.

Les Oblats perdaient eux aussi le plus illustre de leur confrère même si, comme évêque, il ne mit jamais son titre d'Oblat à la suite de son nom, puisque la congrégation n'était pas reconnue officiellement par l'État. Premier évêque Oblat après le Fondateur et premier cardinal de la congrégation, mgr Guibert la fit mieux connaître dans une partie de la France et lui a confié une œuvre importante dans chacun des trois diocèses où il a été évêque: Notre-Dame de Bon Secours à Lablachère (diocèse de Viviers), le sanctuaire de Saint-Martin à Tours et le Sacré-Cœur de Montmartre. C'est avec raison qu'on l'a appelé: «la gloire de la congrégation», «la lumière de notre société», «une des gloires de l'Église et de notre chère famille religieuse», «un des fils les plus illustres et les plus méritants de mgr de Mazenod», «lumière ou flambeau de notre congrégation.»⁷

Sources de la biographie et des écrits du cardinal

La biographie du cardinal, écrite par le chanoine Paguelle de Follenay et publiée en 1896, est et demeurera la principale source de notre connaissance du cardinal⁸. Le chanoine cite lui-même ses sources: la «volumineuse correspondance» de Guibert avec mgr de Mazenod, avec ses amis et sa famille⁹, les *Missions O.M.I.*, les archives du séminaire d'Ajaccio et du diocèse de Viviers, les lettres pastorales, les récits des personnes qui lui ont été associées¹⁰.

Malheureusement, les originaux de la «volumineuse correspondance» échangée entre mgr Guibert et mgr de Mazenod sont presque tous disparus. Paguelle publie des extraits d'environ 400 lettres de Guibert au Fondateur, aux pères Tempier et Fabre, mais nous ne conservons que 14 originaux des lettres à mgr de Mazenod et 39 au père Fabre, de même

⁷ Cf. Fin du chapitre 10 de la biographie.

⁸ Paguelle de Follenay, *Vie du cardinal Guibert, archevêque de Paris*. Paris, Poussielgue, 1896, 2 tomes de 564 et 731 pages.

⁹ A la page 69 du premier tome, Paguelle écrit: «Nous avons cette correspondance entre les mains, nous la devons à l'obligeance des Pères Oblats de Marie Immaculée.

¹⁰ En particulier les *Notes* de M. Clément Sarrus, neveu du cardinal et *Les Souvenirs* du cardinal Bourret, secrétaire de mgr Guibert à Tours.

que 19 originaux des nombreuses lettres du Fondateur et 3 de celles du père Fabre à Guibert¹¹.

Par son testament, le 6 novembre 1882, le cardinal donna aux Oblats sa bibliothèque et ses papiers personnels qui comprenaient sans doute des lettres reçues du Fondateur, des pères Tempier et Fabre, etc.¹² Ceci a d'abord été prêté à mgr Perraud, évêque d'Autun, pour préparer l'oraison funèbre du cardinal en 1886, puis ensuite a été mis à la disposition du chanoine Paguelle en 1895-1896¹³.

Mgr Perraud avait aussi reçu des *Notes* de Clément Sarrus sur l'enfance de Joseph Hippolyte¹⁴. Paguelle eut également ceci en main, de même que les lettres de Guibert à sa famille¹⁵. Il remit ces documents à Clément Sarrus, en avouant qu'ils avaient été partiellement détruits par les rats dans le bureau du chanoine pendant l'été 1897¹⁶. En 1895, le père Célestin Augier a également remis à Paguelle les lettres du cardinal à l'abbé Alexandre Dupuy, ex-Oblat¹⁷. Le chanoine a redonné ces lettres aux Oblats¹⁸, il leur a probablement remis la correspondance Mazenod-Guibert, puisque dans un inventaire des archives générales en 1898, on signale: «toute la correspondance de Guibert» en deux caisses fermées. Dans un autre inventaire, fait par le père Tatin en 1911, il n'est plus question qu'une caisse en bois avec des lettres du cardinal Guibert. Cette correspondance a probablement été perdue

¹¹ On peut cependant se demander si Guibert a conservé toutes les lettres reçues. Nous n'avons retrouvé que 59 extraits des lettres qu'il reçues du Fondateur, publiées dans les *Écrits oblats*, et rien des lettres reçues du chanoine Dupuy ou du père Fabre. Mgr Guibert a écrit qu'il n'a jamais tenu un Journal. Lettre à Dupuy, 4 octobre 1873. Orig.: AGR, Guibert, doss. 8.

¹² Déclaration du p. Soullier. AGR: Guibert, doss. 1.

¹³ Abbé Thomas au p. Soullier, 20 mars 1894. AGR: Guibert, doss. 2.

¹⁴ Mgr Perraud à l'abbé Davin, 10 août 1886, et à C. Sarrus, 19 août. Orig.: AGR: Perraud.

¹⁵ Paguelle à Sarrus, 4 novembre 1894, 1895, 31 janvier, 11 décembre 1895, à Davin, 18 février et 7 avril 1895. Orig.: AGR: Paguelle.

¹⁶ Paguelle à Sarrus, s.d. [1897]. AGR: Paguelle de Follenay. Nous avons aussi toutes les lettres à la famille. AGR: Guibert, doss. 10-15.

¹⁷ Augier Célestin à Sarrus, 7 mai 1895; Paguelle à Soullier, 16 septembre 1895. Orig.: AGR: Paguelle.

¹⁸ Ces 29 lettres sont conservées dans les AGR: Guibert, doss. 8.

lors des expulsions de 1904 et le transfert de la maison générale à Rome en 1905¹⁹.

La biographie et les écrits du cardinal

La biographie qui suit raconte brièvement la vie du père Guibert dans les maisons oblates où il vécut: Aix, Marseille, Nîmes, N.-D. du Laus, Ajaccio et Vico, et dans les trois diocèses où il a été évêque: Viviers, Tours et Paris. C'est à Notre-Dame du Laus que le père Guibert a joué un rôle important auprès du Fondateur en faveur de l'acceptation des missions étrangères. En 1831-1832, il répétait qu'il importait de jeter au plus tôt les fondements d'une maison d'outre-mer, lui-même était prêt à partir pour l'Amérique en 1832, pour la Corse ou l'Amérique en 1834.

Il aimait beaucoup le Fondateur. En 1833-1835, il a compris mieux que d'autres la situation «affreuse» dans laquelle se trouvait l'évêque d'Icosie à qui les autorités civiles avaient pratiquement enlevé les droits de citoyen français. Lors de son voyage à Paris en juillet-septembre 1835 pour les besoins du séminaire d'Ajaccio, le père Guibert intervint adroitement auprès du Roi et du Ministre des Cultes et réussit à établir la paix, à redonner au Fondateur la «liberté et la patrie.»

Le cardinal Guibert mérite donc, à plus d'un titre, de figurer dans cette deuxième série des *Écrits oblates*, à la suite des pères Henry Tempier, Casimir Aubert, Joseph Gérard, etc.

Nous ne publions dans ce volume que les extraits des lettres du père Guibert aux Oblats, écrites avant son élévation à l'épiscopat²⁰. Il s'agit pour la plupart d'extraits de lettres copiées par Paguelle, souvent sans date. On connaît la date de quelques-unes, à partir des extraits publiés par Rey ou dans *Missions O.M.I*

Yvon Beaudoin, o.m.i.

¹⁹ Dans *Missions O.M.I.* 72 (1938), p. 522, note 1, il est dit que les lettres communiquées à M. le chanoine Paguelle «se sont perdues.»

²⁰ Environ 200 autres lettres, écrites après 1841, surtout au Fondateur et au père Joseph Fabre, apparaîtront dans le site Oblat.

PRINCIPALES ARCHIVES CONSULTÉES

A.A.P.: Archives de l'archevêché de Paris

- 1 D IX 1 (A-M): biographie, Correspondance, divers.
- 1 D IX 2 (A-L): registre des consécrationes et bénédictiones, correspondance 1876-1886.
- 1 D IX 3 (A-C): Lettre de L. Veuillot, collection de l'abbé Paul Pinet, Montalembert, Gratry, etc.
- 1 D IX 4 (A-B): Lettres de souverains, décès (lettres reçues).

A.A.T.: Archives de l'archevêché de tours

- 1286: Correspondance reçue par mgr Guibert.
- 1624: Actes officiels et mandements.
- 1663: Correspondance administrative de mgr Guibert.

A.D.O.: Archives Deschâtelets d'Ottawa

- HE 961. G94C 1-29: varia sur mgr Guibert.
- HE 961. G94C n. 26: lettre de mgr Guibert à mgr Guigues, 26-X-1873.

A.G.R.: Archives générales omi à Rome: fonds Guibert

- 1-3: dossier personnel, biographies, bibliographie.
- 4-6: décès, lettres à quelques évêques, aux O.M.I. et au p. Fabre.
- 7-8: lettres à l'abbé Davin, au chanoine A. Dupuy.
- 9-15: lettres à la famille Guibert.
- 16-19: lettres aux Religieuses du Cénacle.
- 20: fonds Guibert à l'archevêché de Paris.
- 21-24: découpages de journaux, surtout en 1886.

- N.B. Dans les notes de la biographie, on n'indique pas d'où proviennent les lettres de Guibert, souvent citées; cela est signalé au début de chaque lettre publiée à la suite de la biographie.
- On ne donne habituellement pas de détails biographiques des Oblats nommés dans ce volume. Il est facile de trouver cela dans le *Dictionnaire historique des Oblats de M.I.*, vol. 1 (paru en 2004): *En France au temps du Fondateur*; vol. II (à paraître): *Hors de France de 1841 à 1861*.

BIOGRAPHIE

Chapitre Premier

NAISSANCE ET ADOLESCENCE (1802-1819)

Joseph Hippolyte Guibert est né à Aix-en-Provence le 22¹ frimaire an XI (13 décembre 1802), fils légitime de Pierre François Claude Guibert (1762-1845), cultivateur, et de Rose Françoise Pécout (1784-1858), domiciliés au numéro 23, île 81, section de l'Egalité (N° 53, rue Lisse Saint-Jean)² Il a été baptisé le 19 décembre dans l'église paroissiale de Saint-Jean de Malte par l'abbé Teissier. Son parrain fut Joseph Pécout, grand-père maternel, et sa marraine Marguerite Guibert, épouse Gaudibert, tante paternelle³.

Monsieur Guibert appelait son fils: Guibert; celui-ci signe habituellement: Joseph. Il signera Joseph Hippolyte à partir de 1841, lorsqu'il fut nommé évêque de Viviers.

Pierre Guibert, père de Joseph, est né à Aix en 1767. En 1798, à l'âge de 30 ans et 8 mois, il épousa Rose Françoise Pécout, née en 1784, âgée de 13 ans et 9 mois au moment de son mariage. De cette union naquirent Pauline (1800-1864) restée célibataire, Joseph Hippolyte, Joséphine, (1804-1884)⁴,

¹ Et non le 23 comme écrivent quelques biographes. L'acte de naissance est daté du 23, mais il est bien écrit: "né hier", donc le 22 qui se trouvait être le 13 décembre 1802.

² A la Révolution, on avait non seulement changé les noms et les dates du calendrier, mais aussi les adresses des habitations. La ville d'Aix était divisée en sections (de la Révolution, de l'Egalité, etc). Chaque section était divisée en îles ou groupes de maisons dont chacune portait un numéro. Cf.: Clément Sarrus, *Notes et Souvenirs sur le cardinal Guibert*, ms. 1894, p. 11. AGR: Guibert, boîte 25, dossier 2.

³ *Infra*, p. : Actes de naissance et de baptême.

⁴ Elle est décédée en juillet 1884, cf.: Guibert à Sarrus, 19 juillet 1884 (Orig.: AGR Guibert, doss. 15) et à l'abbé Davin, 2 août 1884 (Orig.: AGR Guibert, doss. 7). Il lui écrivit une dernière lettre le 15 janvier 1884 et lui envoya en même temps 1000 francs pour payer sa pension chez des religieuses.

mariée en 1826 à Honoré Eusèbe Sarrus, Joseph Fortuné, né en 1808 et décédé à 9 mois, Honoré Marius Fortuné, né en 1810 et décédé de fièvre typhoïde le 16 octobre 1826.

Pierre et Rose, fille unique, habitaient dans la maison des parents de celle-ci. Ils possédaient cependant une maison et des terres à quelques kilomètres d'Aix, au quartier de Beuregard, au lieu dit de Malvallat. En 1796, Pierre avait reçu en héritage de son père une partie de cette propriété et acheté la part de ses soeurs. On y trouvait un bâtiment avec greniers, cuves, écuries, des vignes, des oliviers, des amandiers et des champs cultivés en blé, etc.⁵ D'après Clément Sarrus, les Guibert auraient habité à Malvallat au moins en quelques périodes des années 1805-1809 et Joseph y est souvent allé. Trop endetté pour payer cette propriété et remettre les dettes laissées par son père, Pierre vendit Malvallat le 20 août 1809. Le 13 décembre 1811, il acheta une petite terre au quartier des Pinchinats. Tout en travaillant sur cette propriété, il cultivait le jardin dit de La Félicité, situé sur la route de Marseille et qui appartenait à M. le comte de Félix. En 1820, M. de Félix le nomma régisseur de sa propriété de la Reynarde, sise près du village de Saint-Menet, dans la banlieue de Marseille. La famille alla habiter la Reynarde en 1821 et y demeura, semble-t-il, jusqu'en 1830⁶.

Les sources historiques nous livrent peu de détails sur la mère et les soeurs de Joseph, de même que sur l'enfance et l'adolescence de celui-ci. Clément Sarrus a écrit au sujet de Rose: Au physique, elle était "de taille un peu au-dessous de la moyenne, d'un visage agréable et assez coloré, vigoureuse et saine sur des apparences un peu frêles, ses quatre enfants en font foi. Au moral, douce, pieuse et bonne... Ses enfants l'aimaient avec une extrême tendresse, à cause de sa bonté et de sa douceur inaltérable, tandis qu'à l'amour qu'ils portaient à

⁵ Ces détails proviennent des notes manuscrites de Clément Sarrus, neveu du cardinal, intitulées: *Notes et Souvenirs*, 44 pages, et *Supplément aux Notes et Souvenirs*, s.d., 33 pages. AGR: Guibert, boîte 25, doss. 2.

⁶ On ne sait pas avec certitude quand les Guibert ont quitté la Reynarde. Ils s'y trouvaient encore en 1827 puisque le père Guibert, maître des novices, y est allé en repos; c'est là également que, en 1826, est décédé Fortuné. Vers 1830, Pierre a acheté une autre propriété au Tholonet où il s'est retiré vers 1840 après avoir travaillé pendant quelques années à Aix comme peseur public. C. Sarrus, *Notes et Souvenirs*, p. 36-39.

leur père se mêlait une certaine crainte, ou plus exactement peut-être un respect révérentiel plus marqué. Joseph Hippolyte avait pour sa mère l'amour le plus tendre et lui a écrit de nombreuses lettres où il a révélé tout son coeur"⁷.

Joseph Hippolyte est né dans la maison de ses grands-parents Pécout. Avant d'entrer au séminaire en 1820, il demeura presque toujours dans la petite maison de la rue Lisse Saint-Jean, n. 53, située à l'extrémité de la ville, face aux murailles⁸. Paguella de Follenay écrit que, au dire de ses contemporains, l'enfant était aimable et gracieux. Il avait le teint très blanc et l'oeil très noir. Il apprit à lire et à écrire chez un laïc, excellent chrétien, qui s'appelait M. Chabert. Il servait la messe à l'église de Saint-Jean de Malte où M. Christine était recteur. C'est là qu'il suivit des leçons de catéchisme et fit sa première communion. Il se confessait au père Mitre et à l'abbé Denis, vicaire à la paroisse voisine du Saint-Esprit⁹.

De 1814 à 1819, Joseph et son cousin Mitre suivirent les cours de l'abbé Donneau (1752-1825), ancien oratorien alors prêtre habitué de la paroisse Saint-Jean de Malte¹⁰. Au cours de sa vie, Joseph Hippolyte a rappelé quelques souvenirs de cette période de sa vie. Il écrivit par exemple au père Tempier en 1837 que "vers la fin de l'Empire, dans des temps de grande misère, lorsque j'étais fort jeune encore, mes parents me faisaient manger à part avec mes soeurs. Ils prenaient leur repas après nous et ne mangeaient que nos restes, et je sais bien qu'il n'y avait pas toujours de quoi rassasier leur faim. Je rencontre toujours ce souvenir touchant à la porte du réfectoire"¹¹.

⁷ Paguella de F. (I, 14 15) dit qu'il tient ces détails de Clément Sarrus. On conserve 240 lettres de Joseph à sa mère et surtout à ses soeurs et à son neveu Sarrus. AGR Guibert, boîte 25, doss. 10 16, correspondance avec la famille de 1822 à 1886.

⁸ Paguella de F. I, 17 et E. Marbot, *Observations au point de vue aixois sur la Vie du cardinal Guibert*. Aix, 1897, p. 18.

⁹ Paguella de F. I, 23-30, et l'abbé Davin, *Notes sur le cardinal Guibert*, ms. p. 31, AGR: Guibert, boîte 25, doss. 2. On ne connaît pas la date de la première communion et de la confirmation.

¹⁰ Il enseignait le latin et les lettres à quelques élèves qu'il recevait chez lui, rue Longue Saint-Jean, n. 40; Cf. C. Sarrus, *Notes et Souvenirs*, p. 23.

¹¹ [Cardinal Bourret], *Souvenirs sur le cardinal Guibert par un de ses anciens familiers*. Tours, 1886, p. 11-12.

Joseph étudiait au fond d'une pièce au rez-de-chaussée de la maison où ses soeurs avaient également leur atelier de couture. D'après une note de l'abbé Davin, beau-frère de Clément Sarrus, Joseph devenu évêque résumait ainsi cette période de première formation intellectuelle: "J'ai fait moi-même mon éducation. M. Donneau nous enseignait seulement la grammaire, mais il avait une fort belle bibliothèque, que nous parcourions avidement, mon cousin Mitre et moi. Nous nous sommes ainsi formés nous-mêmes. Quand j'avais de quatorze à quinze ans, j'allais avec mes auteurs classiques au cimetière de Saint-Jean ou sur la colline des Pauvres, près d'Aix, et j'étudiais seul¹²." Le cardinal Bourret écrit à ce propos: "Né dans les conditions d'un enfant du peuple, ce jeune garçon grandit dans l'isolement, n'ayant pu se créer ni ces relations ni cette camaraderie des collèges qui donnent des compagnons auxquels on se mêle dans la suite et dont on aime se souvenir. C'était un solitaire et un méditatif. Peut-être même faut-il chercher dans cette première éducation le principe de ce caractère distinctif de sa vie, qui fut d'aimer toujours la retraite et le commerce d'un petit nombre d'amis de choix faits à ses idées et à ses préoccupations particulières¹³."

¹² Davin, *Notes...*, p. 28 et 30; *Paguella de F. I*, 31.

¹³ Card. Bourret, p.13.

*Document n° 1***Acte civil de naissance de Joseph Hippolyte Guibert¹⁴**

Le 23^e jour du mois de frimaire an XI [14 décembre 1802] de la République française, acte de naissance de Joseph Hypolite [sic] Guibert, né hier, à 11 heures du matin, fils naturel et légitime de Piere [sic] François Claude Guibert, cultivateur, et de Rose Pécout, mariés, domiciliés en cette commune d'Aix, isle 81, n. 23 (section de l'Egalité). Le sexe de l'enfant a été reconnu être un garçon. Premier témoin: Marguerite Anne Guibert épouse de Joseph Gaudibert âgée de 37 ans, tante paternelle; second témoin: Marie Turcas, épouse de Joseph Pécout âgée de 38 ans [grand-mère], sur la réquisition à nous faite par Pierre François Claude Guibert, père du nouveau né qui a signé ainsi que les témoins. Constaté par nous François Sallier, maire d'Aix, faisant fonction d'officier public de l'Etat civil.

Pierre Guibert, Guibert-Gaudibert, Turcas-Pécout, Michel en absence du maire.

*Document n° 2***Acte de baptême de Joseph Hippolyte Guibert¹⁵**

L'an 1802 et le 13 décembre, Joseph Hipolitte Giberd, fils de Pierre Giberd et de Rose Pecoup, né le 13 décembre, a été baptisé le 19 du même mois par nous, prêtres soussignés; le parrains est Joseph Pecoup; la marraine Margueritte Guibert épouse Gaudibert.

Teissier, prêtre.

¹⁴ Orig.: Archives départementales des Bouches-du-Rhône, dépôt d'Aix, 202 E 333.

¹⁵ Aix, paroisse St-Jean-Baptiste extra muros, Registre des baptêmes (1802-1823), cahier de 1802-1803, page 28.

Les fautes d'orthographe des noms apparaissent ainsi dans l'original.



Maison natale de J.H. Guibert à Aix, aujourd'hui démolie.

Chapitre Deuxième

VOCATION, FORMATION SACERDOTALE ET RELIGIEUSE (1820-1825)

Au grand séminaire d'Aix, 1820-1822

Au moment où M. Guibert devenait régisseur de la propriété du comte de Félix à la Reynarde près de Marseille, Joseph entra au grand séminaire d'Aix au début de l'année scolaire 1820-1821. Dirigé par les Sulpiciens, ce séminaire accueillait les séminaristes d'Aix, de Marseille, d'Ajaccio et même de Fréjus. Les étudiants des Missionnaires de Provence y avaient suivi les cours entre 1816-1820. Au séminaire, Joseph fit, semble-t-il, une année de philosophie et commença l'étude de la théologie. Cette période de sa vie, comme la précédente, est peu connue. Paguelle de Follenay écrit que "Guibert fut pendant deux ans un fervent séminariste; or les fervents séminaristes sont comme les peuples heureux, ils n'ont pas d'histoire¹⁶".

Le supérieur était monsieur Dalga. Monsieur Bony, directeur et professeur de morale, enseignait la doctrine du bx Alphonse de Liguori. Un des condisciples du futur cardinal a écrit plus tard que déjà celui-ci "allait lentement, ne se pressait pas pour prendre la parole; mais tout ce qu'il disait était marqué au coin du bon sens et de la sagesse. Il nous étonnait déjà par sa maturité et son esprit ecclésiastique¹⁷".

Le séminariste alla passer les vacances à la Reynarde, en 1821 et 1822. Il aimait se promener sur les bords de la petite rivière de l'Huveaune¹⁸ et fit quelques visites aux Mission-

¹⁶ Paguelle de F. I, 38.

¹⁷ [Card. Bourret], *Souvenirs sur le cardinal Guibert...*, p. 14.

¹⁸ En 1816, le père de Mazenod, en repos chez son cousin Emile Dedons à Bonneveine, s'était aussi promené sur les bords de l'Huveaune. Cf. Lettre aux scolastiques, juillet 1816, *Ecrits oblats* 6, 22.

naires de Provence établis au Calvaire à Marseille en mai 1821¹⁹.

Le 3 mai 1822, dans une lettre à sa belle-mère, Mme Pécout, Pierre Guibert lui envoie un calice du curé de La Penne pour le faire dorer et ajoute de le remettre ensuite à Joseph pour le faire bénir. Le 13 mai suivant, celui-ci répond à son père et annonce que Fortuné, son jeune frère, est chez sa grand-mère et se prépare à faire sa première communion. Il ajoute que l'archevêque va bientôt faire les confirmations à Auriol; sa mère devrait en profiter pour recevoir ce sacrement qu'elle n'a pas reçu et "qui est aussi nécessaire pour être sauvé, quand on peut le recevoir, que le baptême"²⁰.

Le 1er juin 1822, Joseph reçoit les ordres mineurs des mains de Mgr de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix²¹. Le 27 novembre, il annonce à ses parents que ses condisciples sont allés en promenade et qu'il est resté seul au séminaire, à cause d'un mal d'oreille. Dans un cahier du séminaire d'Aix, on a noté en 1822-1823: "Guibert, parti pour les Missionnaires"²².

Au noviciat, en 1823

Joseph a dû quitter le grand séminaire au cours des vacances de l'hiver 1822-1823, début janvier, pour entrer au noviciat des Missionnaires de Provence où il commença son noviciat le 25 janvier sous la direction des pères Sébastien Deblieu et Hippolyte Courtès²³.

¹⁹ C. Sarrus, *Notes et Souvenirs...*, p. 39.

²⁰ Orig.: AGR: Guibert, boîte 25, doss. 10.

²¹ Registre des Insinuations du diocèse d'Aix. D'après une note du père Charles Séty, o.m.i., Joseph aurait été tonsuré le 7 avril 1817, longtemps avant d'entrer au grand séminaire. AGR: Guibert, doss. 1.

²² C. Sarrus, *Notes et Souvenirs*, p. 40.

²³ Registre des prises d'habit 1815-1850. AGR, H b 14. Dans ce registre, le nom des maîtres de novices ne figure pas au cours de ces années. De novembre 1822 à mars 1823, c'est le père Deblieu qui signe des formules d'entrée avec le titre "d'assistant et secrétaire général". Par la suite, en 1823-1826, c'est le père Courtès qui signe et ajoute: "faisant fonction de secrétaire général". Le 13 juillet 1826, après la formule de prise d'habit de Léonard Roux, apparaît le nom de "Guibert, maître des novices."

Depuis longtemps, semble-t-il, il pensait aux missions étrangères. A cause de sa faible santé, M. Dalga lui conseilla plutôt de devenir Missionnaire de Provence²⁴. Il avait d'ailleurs connu quelques-uns d'entre eux au séminaire en 1820-1821, en particulier les frères Jacques Jeancard et Jacques Marcou. Le 11 mai 1822, celui-ci lui avait écrit de N.-D. du Laus où se trouvaient les novices et les scolastiques, pour l'inviter à les rejoindre. Il l'attendait d'ailleurs chaque jour puisque, à son départ, Guibert lui avait dit: "Un jour j'irai vous rejoindre!" Le frère Marcou ajoutait: Oh! mon cher ami, si je ne craignais point d'être suspect, je vous parlerais du bonheur que l'on goûte dans notre sainte maison; je vous parlerais de l'esprit de notre institut. Il me suffit cependant de vous dire que nous tendons tous à la perfection; perfection que nous ne manquerons point d'atteindre en suivant fidèlement notre sainte règle; que nous travaillons pour la plus grande gloire de Dieu au salut des âmes; que nous embrassons tout bien possible à faire; les âmes les plus abandonnées ne sont point exemptes de notre ambition; en un mot, que nous n'avons qu'un coeur et qu'une âme: *Cor unum et anima una*. En voilà assez pour vous donner une idée de notre maison [...] Je suis votre cher ami, en attendant d'être votre cher frère. Frère Jeancard, avec qui j'ai parlé de vous, désire d'une manière particulière de voir augmenter le nombre de ses compagnons de tout ce qu'il y a de bon au séminaire, ce sont là ses propres termes²⁵.

Au mois d'octobre 1822, après deux années passées auprès du père Tempier à N.-D. du Laus, les novices et les scolastiques retournèrent continuer leur formation et leurs études à Aix. Cet événement exerça sans doute une heureuse influence sur le séminariste qui, en entrant au noviciat, allait retrouver quelques-uns de ses amis.

Le frère Guibert fut un novice anxieux et tourmenté. Ceci apparaît dès le 15 janvier. Encore postulant, il écrit au père de Mazenod en mission à Tallard: "Je crois que vous battez fortement le diable dans vos contrées, car il s'agite beaucoup

²⁴ Davin, *Notes*, p. 30 et Paguella de Follenay I, 46-47.

²⁵ Orig.: AGR Guibert, doss. 1. L'adresse se lit ainsi: "A monsieur Guibert, ecclésiastique, étudiant en théologie au grand séminaire à Aix."

autour de moi [...] Tantôt c'est la voix de mes parents qu'il me fait entendre, tantôt celle de mes amis; il me menace des gendarmes, il me montre les difficultés de la règle, il prend enfin tous les tours pour me décourager"²⁶.

Le postulant parle ici de "la voix" de ses parents. Était-il passé du séminaire au noviciat sans prévenir ses parents? Ceci semble probable. Peu après l'entrée de son fils à la Mission, Monsieur Guibert manifesta un fort mécontentement. Dans ses *Notes et Souvenirs*, Clément Sarrus, neveu du cardinal, raconte ce qui suit: "Le père de Joseph qui se doutait un peu, je crois, des secrètes dispositions de son fils, était absolument opposé à sa vocation religieuse. C'était non seulement sans regret mais, nous l'avons dit, avec satisfaction qu'il avait vu son fils se destiner à l'état ecclésiastique; mais en le voyant quitter le grand séminaire pour entrer à la Mission, il éprouva une vive peine et ne pouvant, sur le moment, maintenir la vivacité de sa nature, il vint trouver l'abbé de Mazenod dans le parloir de la Mission et lui fit une scène dont le souvenir ne s'était pas effacé dans l'esprit de ma mère [soeur cadette de Joseph] et de ma tante qui la lui avaient entendu raconter [...]. L'entrevue fut très orageuse et le fils qui l'apprit le lendemain en éprouva un grand chagrin. Il vint trouver son père et lui déclara que s'il voulait forcer sa volonté, il lui obéirait, mais qu'une fois majeur, il partirait pour les missions étrangères"²⁷.

Cette entrevue eut probablement lieu lorsque le père de Mazenod vint passer quelques jours à Aix, entre le 21 et le 25 janvier²⁸. Peu de jours avant de s'absenter de Tallard, le Fondateur avait reçu une lettre de Joseph qui lui annonçait que son père s'opposait fermement à sa vocation. Avant de partir, le père de Mazenod écrivit, le 20: "Je ne puis pas me persuader, mon cher Guibert, que Monsieur votre père vous menace sérieusement d'en venir à une extrémité révoltante qu'un père chrétien ne se permettra jamais [...] Ecrivez-lui donc respec-

²⁶ Toutes les lettres du père Guibert de 1823 à 1842 sont publiées à la suite de cette biographie. Nous les citerons habituellement sans en indiquer la source.

²⁷ C. Sarrus, *Notes et Souvenirs*, p. 41-42. Ceci est raconté d'une façon plus tragique encore par Paguelle de F. I, 72-73.

²⁸ Rey I, 304 et J. Pielorz, *Premières missions des Missionnaires de Provence (1816-1823)* dans *Missions O.M.I.*, 82 (1955), p. 652.

tuusement pour qu'il abrège cette épreuve trop sensible à votre coeur [...] Je vous sais bien bon gré d'avoir eu la pensée de m'écrire; je ne me flattais pas de cette attention dès les premiers jours de votre demeure parmi nous; c'est que vous avez déjà compris que nous formons une famille, dont tous ceux qui la composent ne veulent avoir qu'un coeur et qu'une âme..."²⁹

A Aix, afin semble-t-il de mettre fin aux hésitations du postulant, le père de Mazenod l'admet à la vêtue et à commencer son noviciat le 25 janvier, septième anniversaire de la fondation de la Mission de Provence. Par lettre du 28 janvier, le novice remercie le père de Mazenod. "Je suis toujours sorti avec de nouvelles forces des entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous", avoue-t-il. Il ajoute qu'il se sent "puissamment encouragé", mais la lettre que le père Courtès a envoyé à son père "n'a produit aucun effet. Notre dernière espérance repose maintenant sur la vôtre. A chaque instant de la récréation nous croyions le voir arriver [...] Probablement avant votre retour à Aix, tout sera arrangé. Les choses ne peuvent plus rester longtemps dans l'état violent où elles sont. Il faut qu'elles se dénouent"³⁰.

Comment expliquer cette conduite de Monsieur Guibert? Selon Paguelle de Follenay, Pierre Guibert fut déçu parce qu'il espérait qu'en devenant prêtre diocésain, son fils aurait été le soutien des siens et son presbytère leur aurait offert un asile en cas de détresse. Si on ne peut exclure ce motif, un autre paraît également probable. On en a quelques indices. On constate d'abord, en examinant les sources, que Joseph ne semble pas avoir fréquenté la maison des Missionnaires qui se trouvait à quelques rues de sa demeure, dans l'ancien couvent des Carmélites sur le Cours Mirabeau. De plus, dans la lettre du frère Marcou, le 11 mai 1822, celui-ci écrit entre autres: "Ne consultez point, je vous en prie, des hommes à préjugés, des personnes suspectes."

Or, une de ces personnes suspectes était certainement M. Antoine Etienne Christine, recteur de la paroisse Saint-Jean de Malte, sur le territoire de laquelle habitaient les Guibert et

²⁹ Lettre du 20 janvier 1823, *Ecrits oblats* 6, 107-108.

³⁰ Lettre du 28 janvier.

était située la maison des Missionnaires. Le chanoine J. Leflon écrit que ce prêtre était "farouchement hostile au Fondateur." Eugène de Mazenod l'avait déjà connu au collège Bourbon lorsqu'il avait commencé ses études en 1789. Cristine y était professeur et, comme les Doctrinaires ses collègues, il était favorable à la Révolution et prêta le serment constitutionnel. C'est une des raisons pour lesquelles, au début de 1791, le Président de Mazenod retira son fils du collège et l'appela auprès de lui à Nice³¹. Devenu recteur de Saint-Jean de Malte, M. Cristine prit ombrage de la fondation de la congrégation de la Jeunesse en 1813-1814 et surtout de l'ouverture, en 1816, de l'église de la Mission, exempte de sa juridiction. Il y eut une lutte ouverte en 1817 entre le père de Mazenod et quelques curés à l'occasion de la confirmation puis de la première communion des congréganistes. Le père de Mazenod avait obtenu de M. Guigou, vicaire capitulaire, la permission de faire ces cérémonies dans l'église de la Mission. M. Cristine et les curés voisins, surtout de La Madeleine et du Saint-Esprit, l'obligèrent à envoyer les congréganistes à la cathédrale³².

On comprend que Monsieur Guibert ait subi l'influence de son curé et ait eu une mauvaise opinion du père de Mazenod et des Missionnaires. Il continua à s'opposer à la vocation de son fils et celui-ci dut rentrer chez lui en février 1823. Il obtint ensuite le consentement de son père et revint au noviciat au début du mois de mars³³.

Le novice retrouva la paix un moment. Le 8 mars, il annonçait au Fondateur alors à Paris³⁴ qu'il avait enfin obtenu le consentement de son père et, ajoutait-il, désormais "vous serez mon père et je serai votre fils [...] Cependant je ne suis pas encore tout à fait à l'abri de la tentation. Ce démon est

³¹ J. Leflon, *Mgr de Mazenod I*, Paris, 1957, 87-90.

³² Voir les détails dans J. Leflon, *Mgr de Mazenod, II*, Paris, 1960, pp. 57-64 et 74. Cf. aussi Journal du Fondateur, 6 avril 1817 dans *Ecrits oblats* 16, 85-186, et J. Pielorz, *Les rapports du Fondateur avec les curés d'Aix* (1813-1826) dans *Etudes oblats* 19 (1960), p. 147-171, 328-367; 20 (1961), p. 39-60.

³³ P. de Mazenod au père Courtès, 6 mars 1823, dans *Ecrits oblats* 6, p. 10 et Rey I, 304-305.

³⁴ Le Fondateur était parti pour Paris le 9 février où il accompagna son oncle Fortuné nommé évêque de Marseille le 13 janvier. Ils ne rentrèrent à Aix que le 6 août.

d'une terrible constance." Le père de Mazenod répond aussitôt, le 19 mars, qu'il prend part au bonheur de Joseph et lui fait ensuite cette confidence: "Ne saviez-vous pas déjà combien je vous aimais et l'espoir que je fondais sur vous? Ce fut une espèce de pressentiment, dès le premier jour que je vous vis; il me semble que je retrouvais une partie de moi-même qui venait tout naturellement s'emboîter à sa place, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que dès lors vous fûtes considéré par tout le reste de la famille comme si vous lui eussiez appartenu depuis longtemps et comme si vous fussiez rentré après une absence. Tout cela est d'un excellent augure pour le bien que nous aurons à faire ensemble dans le champ de l'Eglise ravagé par tant de sangliers..."³⁵

Joseph continue à hésiter et se propose de quitter la communauté après avoir exposé ses "peines intérieures" et en "dire les causes"³⁶. Le Fondateur demande conseil au père Richardot, provincial des Jésuites "expérimenté dans les voies de Dieu"³⁷. Le 26 juin, il envoie au frère Guibert une longue lettre d'encouragements et lui dit que sa vocation est sûre, qu'il faut résister aux tentations du démon. C'est dans cette lettre, que le père de Mazenod, par une sorte d'intuition, entrevoit l'avenir de Guibert: "Courage, mon bien cher enfant, ne vous étonnez pas que le démon accumule sur vous les nuages de sa fureur, qu'il trouble votre âme comme dans une tempête [...] L'ennemi vous porterait moins de coups, il s'acharnerait moins à vous séduire, s'il ne redoutait pas votre ministère. Quoique, à proprement parler, il ne connaisse pas l'avenir de science certaine, sa perspicacité naturelle lui découvre les événements qui dépendent des causes secondes à ne pas s'y tromper. Il a conclu de la trempe d'âme que le bon Dieu vous a accordée, des grâces particulières dont sa bonté a voulu vous prévenir, de la vocation à laquelle il vous a appelé et qui vous place, pour ainsi dire, tout armé dans le camp ennemi avec les guerriers de la foi qui remportent au nom de Jésus-Christ autant de victoires qu'ils livrent de combats; il a conclu, dis-je, que vous aussi seriez redoutable à son empire..."³⁸.

³⁵ *Ecrits oblats* 6, 111-112.

³⁶ Lettre du début juin.

³⁷ Lettre au père Tempier, le 15 juin, *Ecrits oblats* 6, 124 et Rey I, 305.

³⁸ Lettre du 26 juin, dans *Ecrits oblats* 6, 124-127.

Suit une accalmie. Le novice annonce au Fondateur, le 3 juillet, que ses lettres l'ont rassuré et qu'il restera dans la congrégation. Il regrette seulement d'avoir "contristé l'esprit de Dieu et affligé" le père de Mazenod. Cette période de paix continue pendant l'été. Le Fondateur s'en réjouit. Il écrit le 30 septembre: "Je me plais à te le dire, cher ami, tu es digne de cette famille que le Seigneur prévient de tant de bénédictions"³⁹.

Pendant ce temps, une tempête s'était abattue sur la congrégation. Nommé évêque de Marseille le 13 janvier 1823, préconisé par Pie VII le 16 mai, Fortuné de Mazenod fut ordonné évêque à Issy le 6 juillet. Le même jour, il nomma Eugène vicaire général et également le père Tempier, deux jours après. Cela mécontenta plusieurs pères et frères. Au même moment, le siège de Fréjus fut rétabli. Mgr de Richery, nommé évêque, rappela les prêtres originaires de son diocèse dont les pères Sébastien Deblieu, Emmanuel Maunier et le frère Jeancard qu'il releva de l'obligation de leurs voeux. Mgr de Bausset annonçait qu'il en ferait autant. Deblieu, Maunier et Jeancard quittèrent la congrégation au mois d'octobre. Le père Noël Moreau du diocèse d'Aix entra à la Trappe.

Malgré ces départs, le frère fait des voeux temporaires le 4 novembre. On ne lui permet pas de s'engager pour la vie puisque l'archevêque d'Aix menace de déclarer nuls les voeux émis par les Missionnaires⁴⁰. C'est après ces départs que le Fondateur, qui demeure désormais à Marseille, vient à Aix le 7. Il passe la journée du premier vendredi du mois de novembre avec la communauté, avant d'aller le 8 rencontrer l'archevêque. Après une journée de prière et de jeûne au pain et à l'eau, il adresse à la communauté une touchante allocution sur les dangers qui menacent la société; puis, ayant fait éteindre les lumières, il s'inflige une sanglante flagellation au milieu des pleurs de ses fils; à la sortie du réfectoire, il se couche par terre et tous doivent le fouler aux pieds⁴¹. Paguelle de Follenay, qui raconte cet événement, ajoute que "cette

³⁹ *Ecrits oblats* 6, 129.

⁴⁰ V. *infra*, à la fin du chapitre: formule d'oblation du 4 novembre. Il n'est pas dit pour combien de temps Joseph s'engage. Dans la lettre du 30 octobre 1823, il écrit qu'il prendra un engagement d'un an.

⁴¹ Mémoires du père Martin, dans Rey I, 319.

scène extraordinaire produisit sur le frère Guibert une impression profonde. Toutes ses hésitations tombèrent et pour toujours⁴². Ce fut également la fin de la crise interne et de la crise externe de la société, car l'archevêque d'Aix et l'évêque de Fréjus promirent de laisser à la Mission tous les sujets qui désiraient y persévérer.

La réflexion de Paguelle de Follenay ne semble pas exacte. Le démon tente de nouveau le frère qui, en novembre, décide de partir. Il s'explique dans une lettre qui, d'après les détails qu'elle contient, est écrite après avoir fait son oblation temporaire. Dans cette lettre, Joseph dit qu'il a lutté et beaucoup souffert: "Ah! si vous pouviez savoir combien j'ai souffert dans cette lutte pénible, s'exclame-t-il. Quel ennui, quel abattement, quels efforts, quelle contrainte pour ne rien laisser paraître au dehors de l'agitation intérieure! Mon caractère en a été entièrement changé; mes études mêmes en ont souffert, un tel état ne permettant guère de s'y appliquer..." Il explique ensuite quelles sont les motifs de sa résolution: affaiblissement de sa santé, menace de son père d'user de la force pour le faire sortir, mauvais état des affaires de sa famille, et enfin, "défaut de volonté et d'inclination qui me fait craindre le repentir"⁴³.

Cependant, la crise prend fin. Le frère reçoit le sous-diaconat dans la chapelle privée de mgr de Bausset le 20 décembre 1823 et fait son oblation perpétuelle le 29 décembre. Le jour de son ordination au sous-diaconat, il écrit au Fondateur: "Je m'empresse de vous exprimer les doux sentiments de joie qui m'animent à ce moment, et il est bien juste que je vous rende grâce de mon bonheur, puisque c'est par vos soins que j'en jouis"⁴⁴.

C'est ainsi que prit fin le noviciat du frère Guibert, conclut Paguelle de Follenay. "Ce fut bien le noviciat des agitations, des doutes, des luttes et des tempêtes. Dieu avait déci-

⁴² Paguelle I, 89.

⁴³ Lettre citée sans date par Paguelle de Follenay I, 85-87. D'après le contenu, elle est de novembre. Joseph dit en effet qu'il veut garder "la croix que vous m'avez donnée" et ajoute "c'est à vous de juger si je dois remplir mon engagement d'un an."

⁴⁴ Lettre du frère Guibert au père de Mazenod, le 20 décembre 1823; formule d'oblation, *infra*, à la fin du chapitre.

dé que pendant une année il conduirait cette âme par des voies très rudes, et il le fit..."⁴⁵

Frère scolastique, 1824-1825

Joseph eut le titre "d'oblat" (frère scolastique) depuis son oblation jusqu'à son ordination sacerdotale à Marseille le 14 août 1825. On ignore à peu près tout de la vie à la maison d'Aix au cours de ces vingt mois. Le peu que l'on connaît provient de quelques lettres du Fondateur au père Courtès, qui faisait fonction de supérieur de la maison⁴⁶, de même qu'à quelques frères scolastiques qu'il appelait alors "novices" ou "oblats"⁴⁷.

Le père de Mazenod va alors à Aix au début de chaque mois. Le 8 juin 1824, il reconnaît que, depuis son départ d'Aix au mois d'août 1823, il n'a pas encore nommé d'assistants au père Courtès, mais il se console en constatant que "la vie que nos novices mènent dans la société est une vie si régulière, si pleine devant Dieu, que l'on pourrait la regarder comme une retraite continue"⁴⁸.

Il ne semble pas que, après leur retour de N.-D. du Laus en octobre 1823, les scolastiques aient suivi les cours au séminaire d'Aix. Ils étudient par eux-mêmes. Le 19 janvier 1824, le Fondateur envoie au frère Guibert deux volumes du cardinal Gerdil et dit qu'il aurait voulu les porter lui-même "tant, ajoute-t-il, je m'estime heureux quand je suis dans cette maison où tout me plaît et m'édifie..."⁴⁹ Le frère Guibert remercie de l'envoi de ces ouvrages qu'il avait demandés, et ajoute: "Ils ont fait beaucoup de plaisir à mes frères. Nous les avons parcourus des yeux; ils nous promettent beaucoup de choses très utiles et très agréables. Je vous en remercie pour eux et pour moi. Les voilà théologiens depuis quelques jours. Ils sont ravis de cette

⁴⁵ Paguelle de F. I, 94.

⁴⁶ D'après le père Séty, le père Courtès n'a été nommé supérieur et maître des novices que le 1er novembre 1824. *Codex historique d'Aix 1815-1903*, p.40, ms., AGR H a 16.

⁴⁷ On conserve pour les années 1824-1825 des extraits de 29 lettres du Fondateur au père Courtès, 7 au frère Guibert et 6 réponses de celui-ci, une dizaine d'autres aux frères B. Bernard, Vachon, Marcou, etc.

⁴⁸ *Ecrits oblats* 6, 150-151.

nouvelle étude. Leur application en redouble, et ils vont meilleur train que dans la philosophie. Il ne leur manque qu'une chose, c'est un professeur; le bon Dieu y pourvoira."⁵⁰

Il n'y a donc pas de professeur de théologie au début de 1824. Le père Courtès donne cependant un cours régulier d'Écriture sainte⁵¹. Au début de juillet 1824, les pères de Mazenod et Suzanne prêchent une retraite à Nice; à leur retour l'abbé Charles Dominique Albini, professeur de morale au séminaire de Nice, les suit et commence son noviciat à Aix le 17 juillet. Il est nommé professeur de morale. D'après le père Courtès, il donne "d'excellentes leçons dont les élèves n'ont qu'à profiter car le père Albini sait le latin comme un romain du temps d'Auguste"⁵². Paguelle écrit également à ce sujet: "Ce saint prêtre était le professeur après lequel soupirait le père Guibert. On le chargea d'enseigner la théologie morale. Or il était pénétré des principes les plus purs de saint Alphonse de Liguori; son cours les exposait dans toute leur ampleur; il s'en servait pour résoudre tous les cas de conscience destinés à exercer la sagacité de ses élèves. Le père Guibert, dont la première formation avait été différente, en conçut d'abord un étonnement qui se traduit naïvement dans la phrase suivante, empruntée à une de ses lettres: "Mon très cher père, je sors de la classe de don Albini, la tête toute pleine d'idées italiennes!"⁵³.

Au cours de l'été 1824 Fortuné Guibert, âgé de 14 ans, alors étudiant au petit séminaire de Marseille, vient passer ses vacances chez sa grand-mère à Aix. Joseph lui donne, comme l'année précédente, des leçons de latin⁵⁴. Du 30 septembre au 2 octobre se tient à Aix le troisième chapitre général de la

⁴⁹ *Écrits oblats* 6, 140.

⁵⁰ Lettre du 24 janvier 1824, copiée dans Paguelle de F. I, 99-100, 103.

⁵¹ Paguelle (I, 102) cite ici Jeancard qui donne quelques détails sur ce cours enseigné par Courtès alors que Jeancard était étudiant en 1821-1822. En 1824, il était sorti de la congrégation. Il rentra au cours de l'été et resta au Calvaire à Marseille.

⁵² Texte cité par le père C. Séty, dans le *Codex de la maison d'Aix*, p. 41.

⁵³ Paguelle de F. I, 111 et Rey I, 336-338.

⁵⁴ Paguelle reproduit, de la page 121 à 127 de son ouvrage, des extraits de la correspondance échangée alors entre Joseph et son jeune frère; correspondance non retrouvée.

congrégation. Ne prennent part aux délibérations que les onze prêtres. Le frère Guibert se trouve dans la maison mais son nom ne figure pas dans les Actes du chapitre. Il est ordonné diacre le 18 décembre 1824 par mgr de Bausset dans la chapelle de l'archevêché d'Aix. Par lettre du 15 décembre, le Fondateur l'avait d'avance félicité et s'était réjoui de sa "future promotion à l'ordre du diaconat. Je te souhaite mon cher fils, écrivait-il, toutes les vertus héroïques des saints qui vont bientôt devenir tes patrons. Quoique nous ne vivions ni au centre du judaïsme, ni parmi les païens, on nous a pourtant accoutumés à un genre de persécution qui nous rend ce *robur*, dont le Saint-Esprit favorise les diacres, bien nécessaire, et dont je me flatte que tu feras bon usage en toute occasion. Ce sera pour moi un crève-cœur d'être loin de toi dans le précieux jour de ton élévation..."⁵⁵

Le jour de son ordination, le nouveau diacre livre ses impressions au père de Mazenod: "Il faut que je commence par vous dire que je suis diacre. Je ne puis pas le retenir plus longtemps. Je ne pense pas qu'en aucune circonstance de ma vie j'aie éprouvé un pareil contentement. La pensée seule de mon ordination m'a empêché de dormir la nuit qui a précédé. C'est une ivresse au pied de la lettre; je crois qu'elle est toute divine et toute sainte [...] Je crois en vérité, mon cher père, que, si les anges pouvaient avoir de la jalousie, ils seraient bien jaloux de moi. Laissez-moi diacre toute ma vie, je m'en contente. Maintenant il ne me reste plus à désirer qu'une chose: c'est d'être au niveau de mes fonctions, autant du moins que cela est possible. Le bon Dieu m'a déjà fait une grande grâce, celle d'en connaître la dignité et l'excellence; je le prie instamment de me donner les vertus qu'elles exigent..."⁵⁶

Quelques jours après, dans une lettre à son confrère Marius André B. Bernard, diacre comme lui, il fait la réflexion suivante: "Il faut avouer que notre ministère est tout divin et tout céleste; maintenant je n'ai presque plus d'autre sujet de méditation que celui-là, et j'y trouve toujours un nouveau plaisir; quand on a la foi, comme nous l'avons par la

⁵⁵ *Ecrits oblat* 6, 164-165.

⁵⁶ *Paguella de Follenay I*, 119-120.

grâce de Dieu, comment n'être pas ravi d'approcher de si près de notre Seigneur? Pendant ces fêtes j'ai eu cette pensée: quel devait être le bonheur de la sainte Vierge, lorsqu'elle portait l'enfant Jésus dans ses bras, et que devait-il se passer dans son coeur? Ce bonheur me paraissait si grand que je ne croyais pas qu'il pût se rencontrer un seul homme ayant la foi, qui hésitât à donner toute sa fortune pour le tenir ainsi un moment dans ses mains, ce divin Enfant. Or c'est ce qui nous est permis tous les jours. Cette pensée me confond, me terrasse, me bouleverse tout entier..."⁵⁷.

Le frère continue sa formation à Aix jusqu'au mois de mai 1825. Au mois d'avril, les pères de Mazenod et Suzanne font un voyage dans le diocèse de Nîmes où mgr de Chaffoy désire avoir des missionnaires. Une fondation demandée par le curé d'Alès semble impossible, mais l'évêque propose aux pères de les établir dans une maison sur la propriété du séminaire diocésain. Le 7 avril, le Fondateur annonce déjà au père Tempier qu'il faudra choisir pour cette fondation quelques sujets exemplaires. "Il faudrait, écrit-il, frapper par une grande régularité, une grande exactitude"⁵⁸. Au retour, le père de Mazenod s'arrête à Aix et s'occupe des préparatifs nécessaires à la fondation. Il y désigne le père Mie, supérieur, puis le père Honorat et le frère Guibert. Celui-ci a la permission d'aller voir sa famille avant de partir le 16 mai sous la conduite du père Suzanne.

Dès le 2 juin, de Paris où il accompagne son oncle Fortuné à l'occasion du sacre du roi Charles X, le père de Mazenod écrit aux trois missionnaires pour se réjouir de cette fondation et leur donner quelques conseils, surtout de prudence et de discrétion avec les séminaristes et les directeurs du séminaire. "Je tenais beaucoup, confie-t-il, à ce que vous arrivassiez à Nîmes avant le départ des séminaristes, il était important qu'ils vous vissent et qu'ils vous considérassent de près. Il ne faut pourtant pas être avec eux à satiété. Gardez-vous bien d'entamer jamais aucune discussion théologique. Il n'est pas encore temps. Parlez quelquefois du charme de notre vie, du

⁵⁷ Paguelle de Follenay I, 120-121.

⁵⁸ Partis de Marseille le 5 avril, le 11 les pères de Mazenod et Suzanne s'entendaient avec mgr de Chaffoy pour faire cet établissement. Rey I, 342.

bonheur dont nous jouissons, des merveilles que le Seigneur opère par notre ministère, mais sans avoir trop l'air de leur dire que l'on parle ainsi pour les attirer. Dans le fait nous ne voulons que ceux que le bon Dieu nous envoie, mais *fides ex auditu*." Il termine sa lettre par cette réflexion: "Ne voilà-t-il pas que le cher père Guibert voudrait trouver des livres, tandis qu'il n'y a pas encore de lit ni de marmite". Je le reconnais bien là"⁵⁹.

Les pères Mie et Honorat commencent aussitôt à prêcher quelques retraites dans les paroisses et à la prison, pendant que le frère Guibert donne des retraites à des enfants qui se préparent à la première communion. "Ces retraites ont parfaitement réussies annonce, déjà le 8 juin, le père Tempier au Fondateur"⁶⁰.

Le 2 juillet, le frère Guibert écrit que le père Tempier a reçu pour lui une dispense d'âge de 17 mois et qu'il pourra bientôt être ordonné prêtre. Il désire que la cérémonie se fasse à Marseille. On avait prévu cette ordination pour le 1er août afin de permettre au nouveau prêtre de célébrer sa première messe le jour de la fête du bx Alphonse de Liguori, mais mgr Fortuné décida de remettre au premier dimanche du mois d'août la fête du bienheureux afin de la célébrer d'une façon plus solennelle⁶¹. Par lettre du 3 août, le père de Mazenod annonce au frère que l'archevêque d'Aix lui a expédié le dimissoire et que l'ordination sera faite le 14 août dans la chapelle de l'évêché de Marseille. Il pourra venir faire sa retraite à Aix: "Ta présence dans cette circonstance ne peut qu'être très utile à la communauté et tu seras toi-même plus à ton aise pour satisfaire ta piété [...] Adieu, très cher. Ah! qu'il me tarde de te présenter à l'Eglise pour que tu sois prêtre. Avec quel transport répondrai-je le *scio et testificor!* J'en pleure de joie"⁶².

"L'ordination eut lieu, en effet, le 14 août 1825 dans la chapelle tout fraîchement ornée de l'évêché de Marseille, écrit

⁵⁹ *Ecrits oblats* 6, 180.

⁶⁰ Rey I, 342 et lettre du père Guibert en juillet-août, dans Paguelle de Follenay I, 136.

⁶¹ Lettre du Fondateur au père Marcou, le 2 août, dans *Ecrits oblats* 6, 189 et Rey I, 345.

⁶² *Ecrits oblats* 6, 190.

le père Rey, et à part l'évêque consécrateur, tous les prêtres présents appartenaient à la famille spirituelle de l'ordinand. C'était la première fois qu'une telle faveur était accordée à la congrégation. La pieuse cérémonie, si émouvante par elle-même, en reçut un caractère d'intimité qui la rendait encore plus touchante. Tous les coeurs étaient attendris. Le père Guibert célébra sa première messe dans la chapelle du Calvaire le 15 août. Le 18, en renvoyant à Nîmes le nouvel ordonné, le père de Mazenod écrivait au père Honorat: [...] "Que Dieu bénisse notre famille. Il me semble qu'en lui demandant de nous accorder des hommes comme celui qui vient d'être promu au sacerdoce, nous avons demandé tout ce qu'il faut. De saints prêtres! Voilà notre richesse"⁶³.

Document n° 3

Formule de prise d'habit de Joseph Guibert⁶⁴

Je Joseph Guibert, ayant la sincère volonté de m'agrèger à la société des Missionnaires de Provence pour y vivre jusqu'à la mort dans l'observance des saintes règles de son institut, après avoir pris connaissance des principales règles et obligations que le susdit institut impose à chacun de ses membres, consens à les observer et demande instamment qu'il me soit permis de commencer mon noviciat.

Fait à Aix le 25 janvier 1823.

J. Guibert, acolyte, nov. m., né à Aix le 13 décembre 1802.

Le supérieur général autorise M. Joseph Guibert à entrer au noviciat le 25 janvier 1823, Deblieu, prêtre missionnaire, assistant, secrétaire général de l'institut⁶⁵.

⁶³ Rey I, 346, et *Ecrits oblats* 6, 191.

⁶⁴ Org.: Reg. des Prises d'habit 1815-1850. AGR H b 14, n. 43.

⁶⁵ Le Fondateur a ajouté plus tard, dans la marge, "Il a fait son oblation à Aix le 4 novembre 1823. Mazenod, sup. gén."

*Document n° 4***Formule d'oblation temporaire de Joseph Guibert⁶⁶**

L.J.C.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, en la présence de la très sainte Trinité, de la sainte Vierge Marie, de tous les anges et de tous les saints, de tous mes frères ici réunis et devant vous, mon père Hippolyte Courtès, délégué par le supérieur général, qui tenez la place de Dieu, je, Joseph Hippolyte Guibert fais profession, promets à Dieu et fais vœu de pauvreté, chasteté et obéissance. Je jure et fais pareillement vœu de persévérer dans le saint institut et dans la société des Missionnaires dits de Provence.

Ainsi Dieu me soit en aide.

Aix, le 4 novembre 1823.

J. Guibert, acolyte,
Hte Courtès, supérieur de la maison d'Aix,
Mazenod, sup. gén.

*Document n° 5***Formule d'oblation perpétuelle de Joseph Guibert⁶⁷**

L.J.C.

Au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, en la présence de la très sainte Trinité, de la sainte Vierge Marie, de tous les anges et de tous les saints, je, Joseph Hippolyte Guibert, fais profession, promets à Dieu et fais vœu de pauvreté, chasteté et obéissance perpétuelle; je jure et fais pareillement vœu de persévérance jusqu'à la mort dans le saint institut et dans la société des Missionnaires dits de Provence.

Ainsi Dieu me soit en aide.

A Aix le 29 décembre 1823.

J. Guibert, sous-diacre,
Mazenod, sup. gén.

⁶⁶ Orig.: AGR: Guibert, boîte 25, doss. 1.

⁶⁷ *Ibid.*



*Ancien Carmel d'Aix.
Premier noviciat des Missionnaires de Provence.*



*Intérieur de l'église
de la Mission d'Aix.*

Chapitre Troisième

PREMIERES ANNEES DE MINISTERE (1825-1828)

Missionnaire à Nîmes (1825-1828)

Aussitôt après son ordination, le père Guibert retourne à Nîmes. Peu après son arrivée, il reçoit une lettre du père de Mazenod qui lui demande s'il est vrai que, lors de son séjour à Marseille, il a eu "l'inconcevable imprudence" et "manqué de charité au point de dénigrer le père Honorat aux yeux du père Jeancard?" Le père répond aussitôt et confesse sa faute: "Le père Jeancard n'a fait que répéter mes propos, avoue-t-il, avec des termes plus forts, autant que j'en puis juger par votre lettre. Je demande pardon à Dieu du péché que j'ai commis, à vous, mon très cher père, du chagrin que je vous ai causé, et je suis disposé à demander pardon au père Honorat, que j'ai offensé, et à recevoir toute autre pénitence que vous voudrez bien m'imposer"⁶⁸.

Pendant près d'une année, le père prêche ensuite des missions avec ses confrères. Ils commencent en septembre-octobre 1825 par Saint-André-de-Majencoules dans le Gard. Les fidèles des hameaux voisins, en particulier de Valleraugue et Sumène, viennent aux cérémonies et aux prédications faites par les pères Mie, Honorat, Marcou et Guibert. C'est la première mission de celui-ci. Il avoue qu'il est "émerveillé au pied de la lettre". A son retour à Nîmes, il donne au Fondateur des détails sur la mission et conclut: "Lorsque nous sommes partis de Saint-André, les regrets se sont manifestés par des pleurs et des sanglots. Malgré nos précautions, nous avons été obligés de nous laisser accompagner à une lieue; ils pleuraient

⁶⁸ Mazenod à Guibert, 22 août 1825, dans *Ecrits oblats* 6, 191-192, et réponse, fin août, dans *Paguelle de Follenay* I, 146-147.

comme des enfants, et il fallait employer mille moyens pour les apaiser. A Dieu la gloire!"⁶⁹.

En novembre, les pères Marcou et Guibert, demeurés seuls à Nîmes, prêchent une mission à Notre-Dame de la Rouvière. Dans une lettre au Fondateur, le 16 décembre, le père Guibert écrit: "On vous a parlé des fruits que les exercices de la mission avaient produits à Saint-André; nous en avons recueilli d'aussi abondants à Notre-Dame-de-la-Rouvière; c'est le même peuple, le même caractère, la même docilité. Dans ces pays, les hommes ne sont pas comme chez nous; là on ne dispute pas, on n'argumente pas; le missionnaire parle, et on le croit par la seule raison qu'il est missionnaire; les paroles du prêtre sont reçues avec le même respect que si elles sortaient de la bouche de Dieu. Pour la simplicité de la foi, les habitants des Cévennes peuvent être comparés aux premiers chrétiens. Vous jugez bien que la parole de Dieu et tout l'ensemble d'une mission ne peuvent manquer de faire d'heureuses impressions sur des esprits ainsi disposés. Aussi je ne crois pas que nous ayons laissé plus de cinq ou six pécheurs qui aient soutenu jusqu'à la fin le combat contre la grâce de Dieu..."⁷⁰

A leur retour à Nîmes, les pères Marcou et Guibert vont saluer mgr de Chaffoy. Celui-ci écrit au père Tempier: "Je viens de causer avec un de mes grands vicaires qui arrive du Vigan, chef-lieu de l'arrondissement où se trouvent N.-D. de Rouvière, Saint-André, Saint-Martial que vos messieurs ont évangélisés. Il me dit que tous ces pays sont changés et que les habitants sont une image des fidèles des premiers siècles, que tout le voisinage est dans l'admiration et l'édification du succès que le bon Dieu veut bien donner aux travaux de ses bons prêtres"⁷¹.

Le 25 décembre commence à Nîmes le jubilé donné par quatorze Missionnaires de France dans quatre paroisses et par les Oblats de Saint-Charles. Ceux-ci prêchent dans la paroisse qui porte le nom de leur patron⁷². Le père Guibert

⁶⁹ Lettres d'octobre 1825, dans Paguelle de Follenay I, 173-177.

⁷⁰ Paguelle de Follenay I, 178-182.

⁷¹ Lettre du 13 décembre 1825, dans Rey I, 373.

⁷² Nom des Missionnaires de Saint-Charles, pendant quelque mois, après la fondation de Nîmes, hors de la Provence.

écrit dès les premiers jours que "la mission a pris comme allumettes sur la braise". Le père Suzanne, venu aider ses confrères, annonce également au père Tempier en janvier 1826 que la "mission va toujours à merveilles; nous trouvons des dispositions admirables et il est difficile de mieux sentir ces choses que nos bons habitants de Saint-Charles. Nous sommes toujours plus étonnés..."⁷³

Pendant ce jubilé un grand nombre d'hommes se sont convertis et sont venus se confesser à la maison des missionnaires. Le père Guibert écrit à ce propos: "Monsieur le supérieur du séminaire est un peu contrarié de ce qu'il vient des hommes chez nous pour se confesser ou pour s'entretenir des choses de Dieu. Nous le ménageons autant que possible. Nous lui représentons tout doucement que nous ne sommes pas missionnaires pour rien..."⁷⁴

Le père Guibert ne reste au jubilé de Nîmes que pendant quinze jours. Le 8 janvier, il part pour Ribiers dans le diocèse de Gap, où le père Honorat a commencé une mission⁷⁵. Celle-ci débute sans enthousiasme. Le père Guibert constate que les coeurs restent "froids comme les neiges et les rochers au milieu desquels ils vivent"⁷⁶. Mais là comme ailleurs la mission porte bientôt des fruits en abondance. "Cette fois, mon cher père, annonce le père Guibert au père Tempier, il n'y a pas moyen de se méprendre et de rien attribuer à l'homme de ce qui n'appartient qu'à la grâce de Dieu; quand je pense au changement qui s'est opéré dans la population que nous évangélisons et aux trois petits enfants⁷⁷ dont Dieu s'est servi pour arriver à ses fins, je ne suis pas tenté d'avoir de l'orgueil; on peut bien appliquer ici l'*infirmor* de saint Paul: les concubines cessent, les restitutions se font, les mariages qui n'étaient pas en règle se réhabilitent, les mauvais livres sont brûlés, l'avarice crève, les propriétaires cèdent du terrain pour former un emplacement à la croix, ils font abattre leurs arbres

⁷³ *Ibid.*, note 1: lettre du père Suzanne au père Tempier.

⁷⁴ Lettre de 1825-1826 dans Paguelle de Follenay I, p. 133 et 165. Cette maison se trouvait sur la propriété du séminaire.

⁷⁵ Rey I, 374-375.

⁷⁶ Lettre de janvier 1826, dans *Missions O.M.I.* 35 (1897), p. 346.

⁷⁷ Au cours de la mission, le père Jeancard est venu aider les pères Honorat et Guibert.

pour fournir le bois et tiennent cela à grand honneur, les ouvriers se présentent et offrent leur main-d'oeuvre gratis, le bon Dieu est béni, le diable enrage!"⁷⁸.

Du 28 mars au 27 avril 1826, les pères Suzanne et Guibert prêchent à la cathédrale Saint-Sauveur lors du jubilé d'Aix⁷⁹. Le rôle rempli par le père Guibert est ainsi résumé dans une lettre du père Tempier: "Ce sujet fait tout parfaitement et avec une facilité, une aisance étonnante. C'est lui qui avait déjà fait la "vole" à la mission de Ribiers"⁸⁰.

Celui-ci ne semble pas être retourné alors à Nîmes. En janvier-février 1826, pendant son séjour à Rome, le père de Mazenod décide de faire passer les novices d'Aix à Marseille et se propose de nommer le père Guibert maître des novices. Dans une lettre au père Tempier, le 27 février, il dit de le prévenir "pour qu'il se prépare par la lecture de quelques bons livres, tels que le père Judde, etc."⁸¹.

Maître des novices à Marseille (printemps 1826-mars 1828)

En visitant diverses maisons religieuses en Italie, en 1825-1826, le père de Mazenod est frappé par la parfaite régularité qui règne partout. "Je conclus de tout ce que je vois et de ce que j'entends, écrit-il le 16 mars 1826, que dès le principe nous avons péché par le noviciat, et qu'il n'est pas encore au point où il devrait être"⁸². Cette constatation, déjà faite au début de 1826, l'avait convaincu que le père Courtès, trop occupé à Aix par la congrégation de la Jeunesse et le service de la chapelle, ne pouvait pas former suffisamment les novices. Deux décisions s'imposaient: confier le noviciat au père Guibert et le placer à Marseille où, confiait encore le Fondateur au père Tempier, je pourrai donner un coup de main au maître et quelques coups d'oeil aux élèves"⁸³. Le 27

⁷⁸ Lettre du 2 février, dans Paguette de Follenay I, 182-183.

⁷⁹ *Ecrits oblats* 7, p. 69, note 51.

⁸⁰ *Rey I*, 376. Faire la "vole", coup qui consiste à faire toutes les levées, aux cartes.

⁸¹ *Ecrits oblats* 7, 48.

⁸² *Ecrits oblats* 7, 63.

⁸³ Voir à ce sujet les lettres du 10 janvier, 2, 12 et 27 février, 30 mars, dans *Ecrits oblats* 7, p. 11, 25, 30, 48 et 76.

février, il annonçait que "Guibert ne doit commencer ses fonctions qu'avec une nouvelle ère. Il faut que ce soit une époque de renouvellement et de réforme". Le 30 mars, toujours à Rome, le Fondateur reproche au père Tempier d'avoir fait venir les novices à Marseille pour les soustraire à la dissipation pendant le jubilé d'Aix. "Je suis d'autant plus surpris de votre résolution, que vous aviez senti que cette transmigration devait être solennelle, comme préludant à des changements *ad strictiora*. La chose est faite, il n'y a plus rien à dire; mais c'est en tout point une mauvaise mesure".

C'est sans doute le père Suzanne, supérieur de la communauté du Calvaire qui, à leur arrivée à Marseille, est chargé des novices d'abord placés dans l'étroite maison adossée à la chapelle, avant d'être logés dans le couvent construit par le père Tempier de 1823 à 1825 sur l'emplacement des vieilles maisons du cloître des Accoules⁸⁴. Le père Guibert commence probablement ses fonctions au printemps 1826, après le jubilé d'Aix. Il accueille cependant son premier novice le jour de la clôture du chapitre général célébré au Calvaire du 10 au 13 juillet 1826. Entre cette date et le 6 janvier 1828, en 18 mois, il donne l'habit à 21 postulants. Seulement 6 feront des vœux et l'un deux sera expulsé moins d'une année après son oblation. Parmi ces novices, Casimir Aubert et Pascal Ricard ont joué, par la suite, un rôle important dans la congrégation.

Le père Guibert n'a rien écrit sur sa charge de maître des novices et même de modérateur des scolastiques puisque ceux-ci sont appelés à Marseille en janvier 1827. La maison du Calvaire compte alors 12 prêtres, 6 scolastiques et 11 novices⁸⁵.

La vie sédentaire convient peu au maître des novices. Le père de Mazenod lui permet de prendre part à la mission de Digne, avec les pères Mie et Jeancard, du 3 novembre au 11 décembre 1826⁸⁶. Guibert donne des nouvelles en novembre et en décembre. Il parle d'un début difficile puis ensuite du succès de la mission malgré le pessimisme du père Mie. Il

⁸⁴ Rey I, 414 et *Ecrits oblats* 7, 48. Voir aussi *Dictionnaire Historique des Missionnaires O.M.I.*, Rome, 2004, p.405.

⁸⁵ Rey I, 421 et lettre du père de Mazenod au père Honorat, 25 janvier 1827, dans *Ecrits oblats* 7, 127-128.

⁸⁶ *Ecrits oblats* 7, p. 122 note 94 et p. 125-126.

forme un chœur de chant de jeunes gens. "Nous avons fait appel à cette jeunesse et le bon Dieu a agi sur leurs cœurs, écrit-il. Nous avons plus de vingt jeunes hommes des plus distingués qui forment un chœur très brillant, ce qui est pour le peuple un grand sujet d'édification et surtout d'étonnement [...] J'attribue surtout ces miracles de la grâce aux prières de mes chers novices, dont le souvenir vient souvent m'interrompre dans l'exercice du saint ministère; dites-leur bien qu'ils redoublent de ferveur et qu'ils ne cessent de prier pour le succès de notre mission. Je languis un peu d'être loin d'eux, et, si ce n'étaient nos exercices qui font diversion, j'aurais beaucoup de peine à me souffrir ici. Je ne suis pas encore bien détaché, comme vous voyez. Il est très possible que je leur amène des compagnons de noviciat; il y a quelques jeunes ecclésiastiques qui nous ont demandé audience, et je pense qu'ils veulent nous entretenir de leur vocation"⁸⁷. Il revient en effet à Marseille avec Casimir Aubert qui commence son noviciat le 24 décembre.

En mars-avril 1827, le père Guibert est envoyé à Roquevaire pour aider les pères Mie, Jeancard et Albini, et le frère Hermitte, sous-diacre. Le Fondateur se réjouit du succès de cette mission et écrit le 20 mars: "Je n'ai pas besoin de vous dire combien je bénis le Seigneur de tout ce qu'il opère par votre ministère; nous en sommes tout transportés de joie, comme si c'était nouveau pour nous. J'ai lu la lettre de nos pères en communauté, après l'explication de la règle; il y a là de quoi encourager nos bons novices à travailler à l'acquisition des vertus qui doivent être la base de l'édifice de la vie d'Oblats; je crois bien que l'eau leur venait à la bouche..."⁸⁸

Au mois d'août 1827, la santé du père Guibert décline et préoccupe le Fondateur. Il l'envoie avec les novices passer une journée de promenade à la Reynarde où Monsieur Guibert est régisseur des domaines du comte de Félix. Au cours de la journée, il l'avertit de ne pas revenir avec les novices, mais de rester en repos chez ses parents. Le père proteste, disant que cela ne convient pas, "étant placé comme je le suis

⁸⁷ Lettres au Fondateur, 15 novembre et décembre 1826, dans Paguelle de Follenay I, 186-192.

⁸⁸ *Ecrits oblats* 7, 133-134 et lettre du père Guibert, 25 mars 1827.

à la tête du noviciat où je suis obligé de prêcher continuellement le détachement des parents [...] Il est vrai, ajoute-t-il, que cet inconvénient est corrigé par la connaissance qu'ont mes frères des ordres précis que vous m'avez donnés de rester. Néanmoins, cette raison ne peut faire cesser mes peines. J'aime trop la société pour pouvoir supporter la pensée d'y donner un exemple de relâchement dans les principes religieux. D'ailleurs, les Religieuses de Saint-Charles, dont vous m'avez chargé, vont faire leur retraite la semaine prochaine. Vous savez le travail que j'ai commencé et qu'un changement de confesseur pourrait entraver..."⁸⁹ Le Fondateur maintient l'ordre de rester en repos et y laisse le père pendant un mois, jusqu'au 3 octobre⁹⁰.

La charge de maître des novices met "en plein jour les qualités et les aptitudes éminentes"⁹¹ du père Guibert, mais tout indique chez lui un état de souffrance habituelle. Au début du mois de mars 1828, le Fondateur lui retire cette charge et lui donne une obédience pour la maison de Nîmes. "Il appliquait à son disciple, note le père Rey, le régime auquel il s'était lui-même soumis plusieurs fois: la vie de missionnaire lui avait rendu la santé"⁹².

En mai, c'est le père Honorat qui est nommé maître des novices. "La Providence nous avait fourni dans le père Guibert, écrit le Fondateur, un maître des novices qui me semblait tout à fait propre pour remplir ce poste très important. Il s'adonna à l'oeuvre de tout son coeur dans le commencement. Sa santé qui n'a jamais été bonne s'altéra, il a fallu lui faire changer d'air et le décharger entièrement de cet emploi. C'est pourtant le plus important dans la société; sans noviciat c'en est fini de la société"⁹³.

⁸⁹ Lettre du 4 septembre; Rey I, 430.

⁹⁰ Lettres de Guibert 7 et 14 septembre, v. *infra*, ; lettres du Fondateur, 5, 13 et 28 septembre, dans *Ecrits oblats* 7, 141-142, 146.

⁹¹ Rey I, 430.

⁹² Rey I, 440.

⁹³ P. de Mazenod au père Honorat, 4 mai 1828, dans *Ecrits oblats* 7, 157.

En repos à Nîmes (début mars-août 1828)

En annonçant au père Honorat le départ du père Guibert, le 4 mars 1828, le père de Mazenod écrit: "Souviens-toi qu'il ne va pas à Nîmes pour travailler. Tu as eu tort de compter sur lui. Il quitte Marseille pour raison de santé; il ne lui est même pas permis de faire une instruction du matin, tout au plus de confesser quelques personnes⁹⁴. Envoyé à Nîmes pour se reposer et faire une promenade chaque jour⁹⁵, le père ne demeure cependant pas oisif. Dès le mois de mars, il aide le père Martin à Saint-Maximin qui est "une mission de perfection, écrit-il. On aurait pu prêcher saint Jean de la Croix sans perdre son temps, et un ci-devant maître des novices n'aurait pas été là bien déplacé s'il avait eu la parole..."⁹⁶ Rentré à Nîmes pour Pâques, il se voit confier le service du Fort où il célèbre la messe et entend les confessions. Plus tard, il est chargé de l'aumônerie de la prison qui renferme 1100 hommes. Au mois d'avril, les pères y prêchent une mission⁹⁷.

En 1828, les pères de Nîmes n'habitent plus près du séminaire, mais dans une maison achetée par le père Tempier au printemps de 1827 et située en plein quartier protestant⁹⁸. Le père Guibert propose de construire une chapelle près de la maison. "Les circonstances de temps, écrit-il, ne semblent pas trop favorables pour bâtir; mais, après tout, on n'a pas à craindre une révolution qui renverse les églises; on ne peut redouter que l'indifférence, la gêne, l'oppression que l'on fera peser sur l'Eglise catholique en France. Et c'est peut-être là un motif de bâtir des églises. A mesure que l'impiété s'efforce d'exiler la religion de la société et d'effacer ses dernières traces dans l'esprit des peuples, quel moyen plus propre à arrêter leur dessein satanique que d'élever des monuments qui représentent cette religion sainte et la retiennent dans les pays d'où elle semble prête à s'enfuir?"⁹⁹.

⁹⁴ *Ecrits oblats* 7, 155.

⁹⁵ Lettre du Fondateur au père Guibert, 18 mars 1828, dans *Ecrits oblats* 7, 155-156.

⁹⁶ Lettre de la fin mars 1828, dans *Paguella de Follenay* I, 194-195.

⁹⁷ Lettre du père Guibert, 4 et 16 avril 1828, dans *Paguella de Follenay* I, 140-141; *Rey* I, 440-441.

⁹⁸ *Rey* I, 422.

⁹⁹ Lettre du 30 avril, dans *Paguella de Follenay* I, 161-162; *Rey* I, 441.

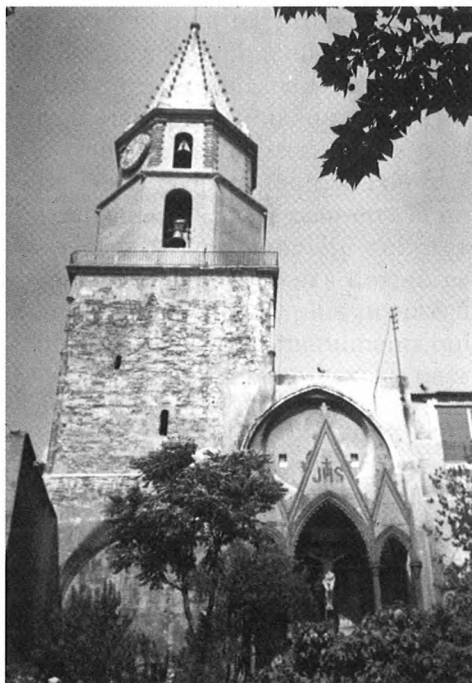
Il se rend compte bientôt que son projet n'est guère réalisable. Les protestants du quartier veulent chasser les missionnaires et viennent chanter sous leurs fenêtres des chansons où il est question de les pendre. Les catholiques des environs doivent veiller autour de la maison pendant quelques nuits. "Ces sortes de persécutions, commente le père Guibert, qui font beaucoup de mal à l'Eglise, font du bien à ceux qui en sont l'objet particulier. On se met dans les dispositions où l'on voudrait être si le danger était prochain et réel. On fait en esprit à Dieu le sacrifice de sa vie, et l'âme se fortifie et se prépare pour des dangers plus véritables..."¹⁰⁰.

Les Oblats seront pratiquement chassés de Nîmes lors de la révolution de Juillet 1830. Le père Guibert se trouvait depuis deux ans déjà à Notre-Dame du Laus dans le diocèse de Gap. C'est à Nîmes qu'il a été mis au courant de la méthode oblate des missions paroissiales et qu'il a appris à travailler dans un milieu sinon hostile, au moins peu accueillant.

¹⁰⁰ Lettre au Fondateur, le 15 juin 1828, dans Paguelle de Follenay I, 141-142.



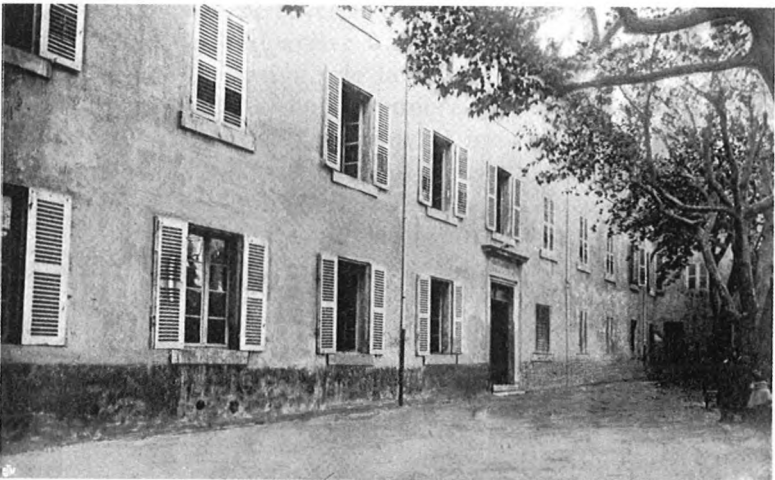
*Maison habitée par les Oblats
à Nîmes en 1828-1830*



Le Calvaire à Marseille



Façade de l'église du Calvaire



La maison oblate du Calvaire à Marseille

Chapitre Quatrième

A NOTRE-DAME DU LAUS (1828-1834)

Missionnaire au Laus (septembre 1828-mars 1829)

Au printemps de l'année 1828, l'abbé Testou, vicaire général de Grenoble, demanda au père de Mazenod un établissement de missionnaires dans l'Isère. Celui-ci profita de sa visite à N.-D. du Laus en juin pour aller rencontrer l'évêque de ce diocèse, mgr Philibert de Bruillard¹. Il se proposait d'y envoyer le père Guibert comme supérieur-fondateur. Celui-ci accepta d'y aller, mais "en second ou plutôt en dernier", avouant qu'il n'avait pas encore assez obéi pour savoir commander². Au mois d'août, il fut rappelé à Aix et reçut plutôt son obédience pour N.-D. du Laus³, la fondation dans le diocèse de Grenoble étant remise à plus tard à cause de renseignements négatifs de l'évêque de Gap contre les Oblats⁴.

Le père Guibert arrive à N.-D. du Laus le 8 septembre 1828, fête de la Nativité de la Vierge et jour d'affluence de pèlerins. Il passe ses deux premières journées au confessionnal. Le 11, il écrit: "Je ne pouvais me rassasier de voir ces bons pèlerins descendre partout les ravins de la montagne et arriver à point nommé pour faire leurs dévotions à Notre-Dame"⁵. Il fait ensuite une visite à Mgr Arbaud, évêque de Gap.

¹ Mazenod à Tempier, 24 juin 1828, dans *Ecrits oblats* 7, 163.

² Guibert à Tempier, 19 août 1828, dans Rey I, 451.

³ Guibert à Mazenod, 28 août 1828, dans Rey I, 451.

⁴ Mgr Arbaud avait dit à mgr de Bruillard que les Oblats étaient ultramontains et "menaisiens", Rey I, 476-477.

⁵ Guibert à Mazenod, 11 septembre 1828.

Au Laus, il trouve une communauté peu nombreuse: le père Mie, supérieur, le père Dupuy, économe, le père Jeancard et le père Sumien venu remplacer en juillet le père Touche, envoyé à Nîmes.

En octobre-novembre 1828, il visite avec le père Dupuy cinq paroisses vacantes et, en novembre-décembre, il prend part avec les pères Mie, Jeancard et Capmas, à la mission de Bourg-d'Oisans au diocèse de Grenoble. Malgré la renommée de "petite Sodome" de cette localité, la mission a un grand succès, surtout après que les pères Guibert et Jeancard sont allés porter secours aux habitants d'un village voisin aux prises avec un violent incendie⁶. Après cette mission, terminée le 8 décembre, les pères Guibert et Jeancard prêchent une retraite aux élèves du petit séminaire de Grenoble. Au retour, le père Jeancard s'évanouit pendant quelque temps sur la route et préoccupe beaucoup son compagnon⁷. C'est au cours de la mission de Bourg-d'Oisans que le père Guibert reçoit du Fondateur une lettre lui annonçant la grave maladie du père Suzanne. Il lui dit entre autres: "Vous êtes sur le champ de bataille et moi au pied de la croix où notre pauvre frère est cloué"⁸.

Du 1er au 15 janvier 1829, le père Guibert donne avec le père Mie une mission à Sauze dans le diocèse de Gap. Il confesse beaucoup et avoue que les missions ne peuvent que lui faire du bien. "Si elles ne me guérissent pas, ajoute-t-il dans une lettre au Fondateur, c'est que je suis incurable"⁹. Au mois de février les pères Dupuy et Guibert évangélisent pendant quinze jours la paroisse de Buissard près de Gap. Le père Dupuy écrit alors que son compagnon "est un excellent ouvrier, très zélé, mais sa poitrine est faible; il a cependant donné tous les avis et prêché sept instructions en quinze jours, sans compter les nombreuses confessions qu'il a entendues". Au cours du mois de mars, les pères Guibert, Sumien et Mar-

⁶ Lettres de Guibert, 8, 19 et fin décembre 1828; Gustave Marie Simonin, *Chronique de la maison du Laus*, dans *Missions OMI* 35 (1897), p. 375-378.

⁷ Guibert à Mazenod, 8 et 19 décembre 1828; Rey I, 453.

⁸ Mazenod à Guibert, 26 novembre 1828, dans *Ecrits oblats* 7, 172-173.

⁹ Guibert à Mazenod, début janvier 1829, dans Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 269.

tin prêchent à Saint-Pons, près de Barcelonnette, commune de 500 habitants dans le diocèse de Digne¹⁰.

A Saint-Pons, les pères se mettent à l'oeuvre et tout marche bien la première semaine. Arrive ensuite une lettre de mgr Miollis (1753-1843), vieil évêque du diocèse, qui restreint les pouvoirs des missionnaires. Il leur défend de confesser les nombreux fidèles des hameaux avoisinants; de plus, ils ne doivent pas admettre aux sacrements les paroissiens danseurs, danseuses, ivrognes, usuriers et habitudinaires, etc. Le père Guibert écrit à l'évêque, disant qu'il n'est pas missionnaire pour confesser uniquement les dévotes. Mgr Miollis refuse de modifier ses dispositions. Heureusement, un vicaire général prend sur lui de donner les autorisations nécessaires pour absoudre les pénitents¹¹.

Au cours de cette mission, le père Guibert reçoit la lettre du 7 mars par laquelle le Fondateur le nomme supérieur de Notre-Dame du Laus, remplaçant le père Mie, appelé à Marseille où mgr Fortuné de Mazenod vient de le nommer chanoine, avec résidence au grand séminaire¹².

Premiers mois de supérioral (mars 1829-juillet 1830)

A son retour de la mission de Saint-Pons, le père Guibert accuse réception de la lettre du 7 mars "dans laquelle, écrit-il, vous me nommez supérieur, pour le spirituel, de Notre-Dame du Laus; j'aurais désiré que vous eussiez connu mon incapacité sous ce rapport, autant que vous la connaissez sous le rapport temporel [...] Je n'oublie pas cependant que je ne suis pas à moi, et je me soumetts de bon gré à vos ordres, en faisant le sacrifice de mon goût pour la vie indépendante..."¹³.

Au cours des cinq années comme supérieur du Laus le père doit faire face à beaucoup de soucis et résoudre beaucoup de problèmes, mais il maintient bien vivantes les activités apostoliques du Laus auprès des pèlerins et dans les missions paroissiales.

¹⁰ Simonin, dans *Missions OMI* 39 (1901), p. 269-270.

¹¹ Guibert à Mazenod, lettres de février-mars 1829; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 267-271.

¹² Guibert à Mazenod, St-Pons, mi-mars 1829.

¹³ Guibert à Mazenod, mi-mars 1829. Le père Dupuy était économiste de la maison, dépendant directement du supérieur général.

Les premiers soucis proviennent de l'évêque de Digne et de la maladie des pères Courtès et Mazenod.

En effet, au mois d'avril, le père échange une pénible correspondance avec mgr Miollis qui avait restreint les pouvoirs des pères à Saint-Pons. A une lettre de plaintes du père Guibert, l'évêque répond *ab irato* et lui renvoie sa lettre "comme inconvenante et passablement insolente, et terminée à peu près avec impertinence [...]. Soyez plus respectueux pour l'épiscopat et tachez de pratiquer ses décisions..."¹⁴. Le père s'excuse alors en disant: "Ma plume aurait bien trahi ma pensée et tous mes sentiments si, dans la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 4 avril il m'était échappé quelques expressions peu respectueuses [...]. Du reste, monseigneur, ni les désagréments que j'ai essayés pendant la mission, ni les reproches dont votre grandeur m'accable dans sa lettre, ne sauraient me refroidir pour les missions de son diocèse. Je ne désire que l'occasion de montrer à votre grandeur le zèle qui m'anime, la parfaite soumission et le respect le plus profond avec lesquels j'ai l'honneur..."¹⁵ Le père met le Fondateur au courant de cette correspondance et lui demande de ne pas intervenir.

En avril-mai 1829, on apprend au Laus la grave maladie du père Courtès à Aix, après le décès du père Suzanne le 31 janvier. "Je ne puis vous peindre cette sorte de consternation qu'a répandue dans la communauté, écrit-il, la nouvelle de la maladie du père Courtès, c'est lui qui m'a donné les premières notions de la vie religieuse"¹⁶.

A la fin mai, arrive au Laus la nouvelle de la maladie du père de Mazenod. Le père Guibert reproche au père Tempier de ne pas écrire tous les jours "dans de semblables circonstances [...] Les pères qui sont ici avec moi sont dans la désolation autant que moi, gémit-il. Nous avons tous offert notre vie, mais Dieu sait de quel coeur!, pour la conservation de notre supérieur"¹⁷. Peu après l'annonce de l'administration du sacre-

¹⁴ Paguelle de Follenay, I, 240-241. Sur la correspondance échangée à ce sujet, cf. Paguelle I, 227-245.

¹⁵ Paguelle de Follenay I, 244-245.

¹⁶ Lettre d'avril-mai.

¹⁷ Lettres du 27 mai et du 5 juin 1829.

ment des malades au Fondateur, le 14 juin, le père Guibert part pour Aix où il demeure jusqu'au 7 juillet¹⁸.

Au mois d'août 1829, il remercie le Fondateur d'avoir envoyé au Laus le père Tempier pour une visite canonique. Après cette visite, il se rend à la Grande Chartreuse et va rencontrer Mgr de Bruillard, évêque de Grenoble¹⁹.

Les activités apostoliques: pèlerinages et missions.

En 1829-1830, le supérieur parle peu des pèlerins. On sait que vingt-six paroisses viennent chaque année en procession et que dix-huit autres, plus éloignées, y font aussi des pèlerinages²⁰.

La communauté du Laus continue surtout à prêcher des missions. Au mois d'avril, sur l'invitation du curé de Bourg-d'Oisans, le père Guibert reste quinze jours dans cette paroisse pour un retour de mission; en passant à La Mure, il donne le sermon de la Passion le vendredi saint²¹.

Les missions, suspendues pendant l'été, reprennent à la fin d'octobre 1829, après la retraite de la communauté qui a reçu deux nouveaux sujets, les pères Guigues et Martin. La paroisse de La Mure au diocèse de Grenoble est évangélisée en novembre par les pères Guibert, Sumien, Martin, Guigues et Capmas venu de Marseille. Malgré l'opposition du curé "nous aurions pu emporter la place si on nous eût permis de faire usage de nos armes [...] écrit le père Guibert; cependant nous quittons le pays sans déshonneur"²².

Le dernier dimanche de novembre 1829, les pères Guibert, Sumien et Capmas commencent une autre mission à La

¹⁸ D'après le père Simonin, il y reste 10 jours, cf. *Missions OMI* 39 (1901), p. 265.

¹⁹ Guibert à Mazenod, 2 août 1829; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 266.

²⁰ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 268. Le nom des paroisses apparaît dans l'ouvrage de mgr Jeancard, *Notice historique sur Notre-Dame du Laus*, 1829, p. 117-119.

²¹ Mazenod à Guibert, 13 avril 1829, dans *Ecrits oblates* 7, 182 et Simonin, *Missions OMI* 39 (1901) p. 272.

²² Guibert à Mazenod, novembre 1829; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 272-273.

Roche-des-Arnauds, près de Gap. "Nos consolations à la fin, confie le supérieur, ont été proportionnées à nos peines du commencement"²³. En quittant La Roche, les pères Guibert et Capmas vont à Embrun donner une retraite de quatre jours aux élèves du petit séminaire²⁴.

La campagne apostolique se poursuit en 1830. Le premier janvier, les pères Guibert et Capmas se trouvent à Remollon, diocèse de Gap, pour un jubilé qui dure trois semaines. "Le peuple de Remollon est très ardent, écrit le supérieur; malgré la neige qui l'entoure, il a suivi tous les exercices avec empressement et piété"²⁵. Dès les premiers jours de février, les pères Guibert, Dupuy et Capmas, bientôt suivis des pères Sumien et Richaud, vont à Savines, au diocèse de Gap. Dans ses lettres de février, le supérieur annonce que ses missionnaires ne lui ont donné "que de la satisfaction" et que les bienfaits de la mission se sont faits sentir dans les environs²⁶. A la mi-mars, les pères Guibert, Capmas et Sumien ouvrent une mission à Chichilianne, au diocèse de Grenoble. A son retour le supérieur se dit satisfait des résultats obtenus et ajoute que plusieurs prêtres qui sont venus à la mission "ont été si émerveillés du bien qui s'est opéré, qu'ils ont réclamé une mission pour leurs paroisses"²⁷.

Au retour de la mission de Savines en février, le cheval que monte le père Capmas s'emporte et renverse un homme "pris de vin" qui meurt quelques jours après l'accident. En avril 1830, le tribunal d'Embrun, présidé par des anticléricaux, condamne le missionnaire à trois mois de prison, 50 francs d'amende et 1200 francs de dommages. Le tribunal de Gap, où le père Guibert fait appel, porte le 22 mai un jugement d'acquiescement complet²⁸. Cette affaire préoccupe beau-

²³ Guibert à Mazenod, décembre 1829.

²⁴ Paguelle de Follenay I, 225 et 294. Paguelle cite un extrait de lettre du père Guibert, le 28 décembre 1829, dans laquelle il dit: "Les enfants sont tous bien convertis et pénétrés. Nous en confessons un certain nombre et nous en eussions confessé davantage, si les confessions commencées à la rentrée des classes n'avaient pas traîné jusqu'à présent. A peine en est-il un petit nombre qui ont communie à la messe de minuit".

²⁵ Guibert à Mazenod, 22 janvier 1830.

²⁶ Guibert à Mazenod, 10 et 22 février 1830.

²⁷ Guibert à Mazenod, 7 avril 1830.

²⁸ Lettres de Guibert, 22 avril et mai 1830. Cf. aussi Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 282-283 et Paguelle de Follenay I, 302.

coup le supérieur qui, comme témoin, est présent aux deux procès. Avant de connaître le résultat du second procès, le Fondateur lui écrit: "Je me félicite, mon cher père, que vous n'ayez plus craché le sang. Il n'est pas surprenant que tant d'agitation et d'inquiétude ait ébranlé votre santé [...] Soumettons-nous au malheur des circonstances et rapportons-nous-en à Dieu qui ne permet que ce qu'il faut..."²⁹

Le supérieur du Laus est contesté par quelques membres de la communauté.

Au cours de ses premiers dix-huit mois comme supérieur, le père Guibert essaie d'exiger une observance plus stricte de la règle. La communauté "n'est pas aussi fervente qu'on pourrait le désirer [...]"; nous aurions tous besoin d'un second noviciat" annonce-t-il au Fondateur. Quelques membres de la communauté l'accusent de "dureté de caractère" et "d'une volonté inflexible qui ne cède jamais!" En 1830, il dit qu'il a été, "une année durant, l'objet des critiques les plus amères de plusieurs membres de la maison, dont l'occupation unique et de tous les jours était d'épier toutes ses démarches bonnes et mauvaises pour les censurer; lorsqu'on a tâché de jeter sur lui tout le ridicule possible, qu'il a été outragé de paroles en présence de toute la maison, qu'il n'a pas été épargné même vis-à-vis des étrangers; lorsqu'on s'est permis d'écrire contre lui des mémoires où l'on travestissait sa conduite et où, sans pudeur, on inventait des faits quand on n'en trouvait pas; quand, enfin, il a été vilipendé de toutes les manières, est-il étonnant que l'autorité se soit affaiblie dans ses mains, même aux yeux de ceux qui ont pu rester dans leur devoir". Il annonce qu'il ne s'agit pas seulement d'une lutte d'autorité mais d'un "système soutenu par plusieurs pères de la société" et supplie le supérieur général "de ne pas retarder d'un instant à réorganiser la maison pour ôter ce scandale et ne pas laisser plus longtemps ces religieux hors du cercle de leur devoir..."³⁰.

Ce malaise existait déjà une année plus tôt. En juillet 1829, le Fondateur avait envoyé au Laus le père Tempier en

²⁹ Mazenod à Guibert, 22 mai 1830, dans *Ecrits oblats* 7, 201.

³⁰ Lettre sans date de l'été 1830.

visite canonique et pensait alors que le nouveau supérieur était trop "susceptible"³¹. En 1830, le père de Mazenod, en route pour une période de repos en Suisse après sa grave maladie, s'arrête au Laus les 10-12 juillet et fait une visite canonique. Il écrira plus tard à ce sujet: "Ceux de nos pères, qui savent comment la maison du Laus était composée à cette époque, comprendront facilement pourquoi nous ne donnâmes pas d'acte de visite. Il est des choses dont le souvenir doit s'effacer [...] L'expulsion de la compagnie d'un sujet que nous avions trop souvent souffert dans son sein a été le remède efficace que nous avons employé"³².

Ce sujet est sans aucun doute le père Alexandre Dupuy, économiste de la maison, bon administrateur mais mauvais religieux, qui avait toujours refusé de faire le vœu de pauvreté et qui supportait mal la vie commune à cause d'un "caractère singulier et très original". Il sortit alors de la congrégation³³. Le père Sumien semble être un autre Oblat peu régulier qui, lors de la révolution de Juillet 1830, prit peur et se retira dans son diocèse d'origine. Par lettre du 24 février 1831, le Fondateur l'expulsa en disant que sa fuite "n'est après tout que le complément d'une conduite soutenue dans le mal et la juste punition de l'infraction habituelle de vos devoirs"³⁴.

Après sa visite au Laus en juillet 1830, le père de Mazenod écrit au père Tempier: "Incontestablement le père Guibert a mieux que personne de sa maison l'esprit de notre vocation; il a pu pécher pour la forme, mais pour le fond il a raison..."³⁵ Quelques jours après, il envoie au père Guibert l'importante lettre du 29 juillet dans laquelle il rappelle que chacun doit "observer strictement notre règle [...], se remplir de notre

³¹ Mazenod à Tempier, 16 juillet 1829, dans *Ecrits oblats* 7, 190.

³² Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 281 et Rey I, 485.

³³ Il ne fut pas expulsé mais reçut simplement la dispense de ses vœux. Cf. Registre des expulsions et dispenses, AGR H b 16, p. 34-35. Ses relations avec mgr de Mazenod et les Oblats resteront toujours très bonnes. Le cardinal Guibert lui écrivit 29 lettres de 1869 à 1880. AGR: Guibert: doss. 8 a. On conserve aux archives générales beaucoup de lettres de Dupuy aux pères de Mazenod et Tempier, écrites entre 1822 et 1826.

³⁴ Registre des expulsions et dispenses, 24 février 1831. AGR H b 16, p. 14-15.

³⁵ Mazenod à Tempier, de Fribourg, 26 juillet 1830, dans *Ecrits oblats* 7, 204.

esprit et ne vivre que par lui..." Cet esprit c'est la charité qui "est le pivot sur lequel roule toute notre existence, etc ..."36

Révolution de juillet (juillet 1830-1832)

Les 27, 28 et 29 juillet 1830 éclate à Paris une révolution dirigée surtout contre la dynastie des Bourbons. Elle détrône le roi Charles X et donne le pouvoir au duc d'Orléans qui prend le nom de Louis-Philippe. Entouré d'anticléricaux, le nouveau régime est d'abord hostile à l'église.

Le 5 septembre, le père Guibert écrit au Fondateur en repos en Suisse: "La tempête s'approche de nous; on parle beaucoup contre les missions et le clergé séculier n'est pas ménagé. Il est question de nous à Gap et l'on trame de nous chasser du Laus où il ne vient presque plus personne... Les catholiques sont abattus"37. Il décide de rester sur place mais, en prévision d'éventualités fâcheuses, il met ses comptes en règle et demande à ses parents de lui envoyer des habits laïcs38.

Le Fondateur se trouvait alors en repos en Suisse depuis la mi-juillet. Inquiet de la tournure des événements, il achète une maison à Billens dans le canton de Fribourg et fait venir les novices et les scolastiques de Marseille. Au début septembre, une première bande, sous la direction du père Dassy, s'arrête au Laus où le supérieur leur procure des "vêtements profanes". Vers le 12 septembre, passe au Laus un second groupe sous la conduite du père Mille39.

– **La communauté du Laus**, après le départ des pères Dupuy et Sumien, est composée des pères Guibert, Guigues, Telmon, Martin et Richaud. En 1831, le frère Ferrand y séjourne quelque temps de même que le père Paris.

36 Mazenod à Guibert, 29 juillet 1830, dans *Ecrits oblats* 7, 206-207.

37 Guibert à Mazenod, 5 septembre 1830; Simonin, *Missions OMI*, 39 (1901), p. 283-284.

38 Lettre à sa famille, 24 octobre 1830; Le 13 août, le Fondateur a félicité les pères Tempier et Guibert pour être demeurés à leur place à Marseille et au Laus, dans *Ecrits oblats* 7, 212.

39 Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 285-287.

– **Les activités** habituelles des pères diminuent beaucoup. Ils ne prêchent aucune mission depuis l'été 1830 jusqu'à l'automne 1832. Cependant, en janvier 1832, les pères Martin et Telmon prêchent une retraite à Saint-Etienne d'Avançon; en février-avril, le père Martin va remplacer un curé à Montbrand, puis les pères Guibert et Martin donnent une retraite à La Bâtie-Vieille⁴⁰.

– **Au sanctuaire**, les événements de Juillet ont un contre-coup fâcheux sur les pèlerinages. Viennent encore des pèlerins isolés mais peu de groupes organisés, sauf à la Pentecôte et à la Trinité. En 1832, on constate une lente reprise des pèlerinages. La présence des novices donne de l'éclat aux offices⁴¹.

Pendant l'été 1831, et par la suite, des prêtres continuent à venir se retremper dans la ferveur de leur état. Au cours de l'année, plus de 150 prêtres passent quelques jours au Laus. Une retraite du clergé diocésain se tient au Laus du 10 au 15 octobre 1831, une autre en avril 1833⁴².

– **Etudes.**

Mettant à profit les loisirs que la diminution des travaux laisse à la communauté, le supérieur dresse un plan d'études. Le lundi le père Telmon donne un cours d'Ecriture sainte, le mardi et le jeudi: leçon d'histoire par les pères Martin et Telmon, le mercredi: conférence sur la littérature par le père Guigues, le vendredi c'est le supérieur qui donne une conférence sur la théologie. "Le dimanche, écrit le père Guibert, nous voyageons autour du globe au moyen des cartes géographiques et je ne sais quel vent nous pousse toujours vers les rivages de l'Amérique"⁴³.

– **Missions étrangères.**

Le père de Mazenod fait une visite canonique au Laus du 5 au 8 juillet 1831 et le père Guibert prend part au chapitre

⁴⁰ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 306-307.

⁴¹ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 285, 292, 305-306.

⁴² Guibert à Mazenod, 1831-1832, fin octobre et début novembre 1831; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 294-295, 305-306, 367.

⁴³ Guibert à Mazenod, 6 décembre 1832.

général célébré au séminaire de Marseille les 28-30 septembre. A la séance du matin, le 29 septembre, on examine une proposition "tendant à ce que le chapitre exprimât au T.R.Père Général le voeu que forment les membres de la société pour que quelques-uns des nôtres soient envoyés dans les missions étrangères, dès qu'il jugera que l'occasion est favorable [...] La proposition a été adoptée à l'unanimité". Le Fondateur donne son approbation séance tenante⁴⁴.

Ce désir des missions étrangères naît sans doute de la nécessité de procurer du travail aux Oblats, empêchés de prêcher des missions. D'après le père Simonin, ce voeu du chapitre est aussi une réponse à l'évêque de New-York, venu en France en 1831 pour demander des prêtres diocésains et des religieux, en particulier pour son séminaire. Après le chapitre, le Fondateur charge le supérieur du Laus de sonder les évêques de Gap et de Digne et de voir s'ils seraient disposés à céder quelques-uns de leurs prêtres. Dans la pensée du supérieur général, les sujets cédés par les évêques devaient entrer dans la congrégation, et une fois formés à la vie religieuse, être envoyés en Amérique⁴⁵. Le père Guibert se met immédiatement à l'oeuvre. Il obtient d'abord, dès la fin de l'année 1831, l'ouverture d'un noviciat au Laus où on pourrait recruter plus facilement qu'en Suisse. Il apprend que l'évêque de New York est retourné dans son diocèse sans avoir obtenu de l'aide. "Quelle honte, confie-t-il, pour un clergé de trente-six mille prêtres, de n'avoir pu donner un seul missionnaire aux catholiques des Etats-Unis. Il propose au Fondateur d'envoyer les Oblats à New York pour y fonder et diriger un séminaire. "Ce serait là notre premier pied-à-terre, et l'on prendrait ensuite de l'extension à mesure que les circonstances et le nombre des sujets le permettraient"⁴⁶.

Le supérieur du Laus part ensuite pour une campagne de recrutement dans les séminaires de Gap et de Digne, alors remplis d'élèves. Dès novembre 1831, il a une entrevue avec mgr Arbaud et lui expose le but de sa visite. Celui-ci lui avoue

⁴⁴ Cf. J. Pielorz, o.m.i., *Les chapitres généraux au temps du Fondateur*. Ottawa, 1968, I, p. 104.

⁴⁵ *Missions OMI* 39 (1901), p. 292 et 295. Guibert à Mazenod, fin octobre-début novembre 1831.

⁴⁶ Guibert à Mazenod, fin octobre-début novembre 1831; Rey I, 534.

qu'il pousserait davantage ses sujets vers les Oblats si ceux-ci n'avaient pas la réputation de relâchement en morale, d'attachement à Lamennais et d'esprit d'indépendance. Il promet cependant de donner quatre de ses sujets. Le père va ensuite au séminaire d'Embrun pour rencontrer des jeunes. Il reçoit alors une lettre de mgr Arbaud disant qu'il laissera partir ses séminaristes ou ses prêtres seulement après qu'une fondation sera faite aux Etats-Unis⁴⁷.

En décembre, le père Guibert va également à Digne où on lui promet des sujets et même des fonds pour un établissement en Amérique. "Notre projet a été accueilli à Digne avec beaucoup d'enthousiasme annonce-t-il aussitôt. Les directeurs du séminaire m'ont donné carte blanche dans leur communauté; le supérieur m'a dit que, ne pouvant y aller de sa personne, il serait très heureux d'envoyer quelques bons sujets à l'Eglise d'Amérique⁴⁸.

Cette intense activité du supérieur du Laus fait plaisir au Fondateur qui écrit au père Courtès: "Le père Guibert est admirable dans sa constance à poursuivre son entreprise. Si tout n'était pas mort à Aix, je vous demanderais si personne ne tourne ses vues vers l'Amérique...?"⁴⁹

Préoccupé du peu de travail des pères, le supérieur du Laus invite discrètement le père de Mazenod à envoyer au plus tôt une première colonie en Amérique. "Il faut un élément au zèle d'une congrégation naissante, écrit-il, le repos nous serait mortel". Il manifeste le désir de partir lui-même, disant au Fondateur: "Vous connaissez mes dispositions pour une oeuvre aussi grande"⁵⁰.

Entre temps, il a reçu quelques postulants à qui il a donné un règlement précis. Il suit personnellement les novices, aidé par le père Telmon avec qui il est en "parfaite unité de vues et de direction"⁵¹. Entre le premier décembre 1831 et le 25 jan-

⁴⁷ Guibert à Mazenod, début novembre, 8 et 24, et fin novembre 1831, 17 février 1832; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 295-296; Rey I, 534.

⁴⁸ Guibert à Mazenod, décembre 1832; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 398; Paguella de Follenay I, 272-273.

⁴⁹ Mazenod à Courtès, 29 novembre 1831, dans *Ecrits oblats* 8, p. 42.

⁵⁰ Guibert à Mazenod, 8 octobre, novembre-décembre 1832; Rey, I, 536-537.

⁵¹ Guibert à Mazenod, 1831-1832; Paguella de Follenay I, 279-280.

vier 1833, on connaît les noms de quatorze novices dont six ont fait leur oblation; parmi ceux-ci, trois furent ensuite expulsés et un autre est sorti⁵². Seuls les frères Rolleri et Deveronico ont persévéré.

Malgré les obstacles de tout genre, le noviciat de Notre-Dame du Laus a pris de l'extension; le Fondateur reconnaît en 1832 que cet établissement est devenu d'une grande importance⁵³.

En décembre 1832, le père de Mazenod envoie le père Guibert faire une visite canonique à Billens et organiser le retour des scolastiques. Ceux-ci arrivent à Marseille au début de janvier 1833. De retour au Laus le 14 février, le père prépare le frère Gignoux pour son oblation le 17 février et, au cours de l'été, il fait partir les derniers novices pour Marseille. Ils sont confiés au père Casimir Aubert, nommé maître des novices⁵⁴.

Malgré le petit nombre de pèlerins et l'impossibilité de prêcher des missions, le supérieur du Laus a quand même su occuper ses confrères au cours des années creuses de 1830-1832. Cependant, son projet de recrutement de futurs missionnaires est resté pratiquement lettre morte à cause du refus des évêques de Gap, de Digne et même de Grenoble, de laisser partir leurs sujets⁵⁵.

Reprise des activités (fin 1832-1834)

- La Communauté.

La communauté du Laus, composée des pères Guibert, Telmon, Martin, Hermitte, Péliissier, Gignoux, et Mille arrivé en 1833, est bien unie depuis le départ des pères Dupuy et

⁵² Les formules de ces prises d'habit n'ont été écrites et signées que plus tard dans le Registre des prises d'habit par ceux qui ont fait leur oblation. Le nom du maître des novices n'apparaît pas dans le Registre qui était probablement resté à Marseille de 1830 à 1833.

⁵³ Rey I, 536.

⁵⁴ Registre des prises d'habit 1816-1850. AGR H b 14; Mazenod à Cour-tès, 8 janvier 1833, dans *Ecrits oblats* 8, 73; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 367; Rey I, 554.

⁵⁵ Guibert à Mazenod, lettre sans date en 1832-1833, n. 98; 17 février et novembre-décembre 1832.

Sumien⁵⁶. Le 12 juin 1832, le Fondateur écrit au père Courtès que Notre-Dame du Laus "est en première ligne de régularité. Cette maison est devenue de grande importance. Le père Guibert est à la hauteur de la place qui, grâce à certain prélat [mgr Arbaud] est très difficile"⁵⁷. Au mois de septembre, le supérieur du Laus convient que sa "communauté est édifiante et assez bien réglée. Il y a de la charité, de l'union et plus de ces misères qui ont pu nous affliger autrefois"⁵⁸. Cette situation continue en 1833-1834. Le supérieur général fait une visite canonique de la communauté du 19 mai aux premiers jours de juin 1834. Dans son acte de visite, il écrit: "Il nous a été facile de reconnaître dès le premier jour l'habitude de la régularité jointe à l'exercice du zèle le plus soutenu dans ce sanctuaire où tant de fidèles accourent de toutes parts, pour le mettre à l'épreuve. Nous avons été très consolé de l'esprit de charité vraiment fraternelle, de la déférence mutuelle et de la soumission pour le supérieur, qui règnent parmi cette portion chérie de notre famille. C'est ici, comme dans les autres maisons de la congrégation, que l'on peut dire qu'on n'a qu'un coeur et qu'une âme. Dieu conserve à jamais dans la congrégation, cette précieuse conformité avec les premiers disciples de l'Évangile..."⁵⁹

– Les pèlerins.

En 1832-1834 les pèlerins isolés viennent plus nombreux qu'au cours des années précédentes, mais les groupes organisés se font rares. L'évêque de Gap et plusieurs curés, qui désirent le départ des Oblats, ont tout intérêt à ne pas encourager les pèlerinages des paroisses⁶⁰. Le supérieur s'étonne que malgré tout les pèlerins viennent encore aussi nombreux: "C'est une chose admirable, écrit-il, que la dévotion se soutienne dans notre sanctuaire, malgré le refroidissement général de la foi et les persécutions qui sont dirigées en particulier contre le pieux pèlerinage. La sainte Vierge protège son oeuvre, et les curés ont beau prêcher que la sainte Vierge est partout,

⁵⁶ Mazenod à Courtès, 25 septembre 1832 dans *Ecrits oblats* 8, 64-65; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 368 et 389.

⁵⁷ Dans *Ecrits oblats* 8, 57.

⁵⁸ Guibert à Mazenod à Rome, septembre 1832.

⁵⁹ Rey I, 592; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 391-392.

ramasser tous les arguments bons et mauvais contre les voyages de dévotion, il y a dans les fidèles un instinct invincible qui les amène au Laus. Voilà bientôt cinq ans que je suis ici, et je ne m'habitue pas à une pareille dévotion"⁶¹. Le père Guibert reconnaît cependant que le nombre de pèlerins diminue et propose au Fondateur de ne laisser au Laus "habituellement que trois prêtres; nous serons toujours assez pour confesser les dévotés"⁶².

Toutefois, d'après le père Simonin, les pèlerins viennent plus nombreux en 1834, attirés sans doute par les débuts de la construction d'un clocher. Pour entretenir ce mouvement, les pères travaillent également à une nouvelle édition des Cantiques⁶³. Le 25 mai 1834, seconde fête de la Pentecôte, mgr de Mazenod, évêque d'Icosie depuis le 14 octobre 1832, officie pontificalement au sanctuaire. Une foule considérable est présente et dix confesseurs ne peuvent suffire au besoin des fidèles⁶⁴.

- Les missions.

Depuis 1830, les pères n'ont prêché que quelques retraites en évitant tout éclat. En 1833, ils sont de nouveau demandés par des curés. Le père Simonin énumère les missions suivantes: en février, retraite de la paroisse du Laus; en mai, mission de trois semaines à Blieux, diocèse de Digne; en octobre, mission de Périer au diocèse de Grenoble; en novembre-décembre, trois missions dans le diocèse de Gap: Les Crottes, Chailhol-le-Vieil et Serres. Le père Guibert ne prend part qu'à celle-ci⁶⁵.

Le supérieur du Laus ne parle guère de cette activité apostolique en 1834. Cependant, d'après les pères Simonin et Rey, des missions furent prêchées: en janvier à Glaizil, diocè-

⁶⁰ Guibert à Mazenod, février-mars 1833: "On s'attendait à nous voir partir à la révolution..."; *Ecrits oblats* 8, 74, note 6; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 382-382.

⁶¹ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 371.

⁶² Guibert à Mazenod, février-mars 1833.

⁶³ Le père Simonin (*Missions OMI* 39 (1901), p. 394-395) dit qu'il n'a pas trouvé d'exemplaires de cette édition.

⁶⁴ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 371.

⁶⁵ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 372-377.

se de Gap, par les pères Telmon et Gignoux, et à St-Michel dans les Hautes-Alpes par les pères Mille et Hermitte; en février-mars à Monteyer, diocèse de Gap, par les pères Guibert, Mille et Gignoux; puis, en mars, retours de missions à Blieux par le père Mille et à Serres par le père Guibert; en mai, mission de Nevache, dans les Hautes-Alpes, par le père Guibert; en octobre à Bruissard par les pères Mille et Gignoux⁶⁶.

L'administration financière.

Partout où il passa au cours de sa vie, le père Guibert fut un bon administrateur et un bâtisseur. Il pensait qu'une oeuvre n'est vraiment établie que quand elle vit dans ses propres murailles⁶⁷.

A Notre-Dame du Laus, après 1830, les revenus diminuent avec le déclin des pèlerinages, la fin des missions paroissiales et la suppression du traitement de quelques pères qui avaient le titre de prêtres auxiliaires et allaient aider ou remplacer des curés. D'autre part les dépenses augmentent avec la présence des novices et la nécessité de chauffer le couvent, d'en réparer le toit, de relever les murs du jardin de l'hospice, etc.⁶⁸

Grâce à ses relations, le supérieur obtient plusieurs dons, en particulier un ostensor en vermeil, des calices et des ciboires. Il s'ingénue à augmenter les ressources de la communauté par une souscription pour l'entretien de l'église, l'augmentation du logement des pèlerins et des prêtres en retraites, etc.⁶⁹

Malgré la pauvreté de la maison, le supérieur réussit à monter une bibliothèque, à faire planter 40 arbres fruitiers dans un coin de terre jusqu'à là improductif, à obtenir à bon prix la cession d'une partie des eaux de diverses propriétés

⁶⁶ Rey I, 586 et 592; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 395-398 et *Paguelle de Follenay I*, 294-296.

⁶⁷ *Paguelle de Follenay I*, 161; Guibert à Mazenod, 30 avril 1828.

⁶⁸ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 390.

⁶⁹ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 304-305; *Paguelle de Follenay I*, 291 et 306; Guibert à Tempier, 1832-1833.

pour compléter le peu d'eau que donne la fontaine près du couvent. Il dote aussi le village d'une petite école⁷⁰.

En 1834, en un moment où il sait que mgr Arbaud n'a pas renoncé au projet de remplacer les Oblats par le clergé diocésain, le père Guibert a l'audace de commencer la construction d'un imposant clocher, désiré depuis longtemps par les pèlerins. Il s'agit d'une tour qui forme un carré de cinq mètres de côté et s'élève, y compris la flèche, à trente-cinq mètres de haut. Mgr Arbaud pose la première pierre le 29 juin 1834. Les travaux continuent jusqu'en 1837⁷¹. Le père fait faire un devis par l'architecte du département dans le but d'obtenir des fonds du gouvernement et lance une souscription. Les Oblats du Laus contribuent par un prêt de 5000 francs. Le supérieur aurait désiré la participation du père Tempier qui demeure inébranlable, ce qui lui vaut ces reproches ironiques: "Je regrette [...] que vous restiez étranger à notre oeuvre. Ce sera un beau travail. Quand vous le verrez, vous en serez jaloux, et vous croirez que c'est un titre qui manque à votre gloire..."⁷²

Au cours de l'été 1837, le père Guibert, alors supérieur du séminaire d'Ajaccio, passe quelques jours de repos au Laus et admire l'oeuvre terminée par les soins de son successeur, le père Mille: "Depuis mon arrivée, écrit-il, mes promenades ne sont qu'un mouvement de rotation autour de ce beau monument. J'ai voulu le voir de tous les points et dans tous les sens. De quelque côté que je le regarde, je le trouve toujours plus beau. Maintenant, le pèlerin qui arrive n'attend pas d'être sur le seuil de l'église pour savoir où est Notre-Dame. On voit maintenant mieux que jamais que le clocher était une chose nécessaire. Quoique j'y sois pour peu de chose en comparaison de ce qu'a fait le père Mille, j'éprouve une vraie satisfaction d'avoir posé la première pierre de [ce clocher], qui est une nouvelle preuve de la puissance de la sainte Vierge dans ce lieu de bénédiction et de miracles"⁷³.

⁷⁰ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 369-370, 391; Paguella de Follenay I, 307-308.

⁷¹ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 392-394; Rey I, 592; Paguella de Follenay I, 308-313.

⁷² Paguella de Follenay I, 311.

⁷³ Guibert à Mazenod, 3 septembre 1837, dans Paguella de Follenay I, 310.

Relations avec mgr Arbaud de 1828 à 1834

A son arrivée à N.-D. du Laus en 1828 le père Guibert va saluer mgr Arbaud (1768-1836), évêque de Gap, reconnu par son attachement au jansénisme et son opposition à Félicité de Lamennais. Il sait que l'évêque se plaint des Oblats jugés "relâchés dans leurs principes de morale", et n'aime pas le père Touche, qui accapare ses diocésains, et le père Dupuy trop bon quêteur⁷⁴.

En janvier 1828, mgr Arbaud avait écrit au Fondateur pour lui dire que les missionnaires devaient s'en tenir aux principes suivis à Gap dans l'administration des sacrements et qu'ils devraient remplacer les curés malades à la demande de l'évêque, autrement il leur enlèverait leur titre et leurs revenus de prêtres auxiliaires. Il ajoutait: "dans ce cas, les pères pourront-ils rester au Laus" faute de ressource?, ne cachant pas son désir de les voir partir. Le Fondateur avait répondu que ses missionnaires suivaient les principes de morale "adoptés par Rome et par les théologiens qu'elle approuve". Il ajoutait que les Oblats ne quitteront le diocèse que "contraints et forcés". Cette réponse claire et ferme parut satisfaire mgr Arbaud, reconnaissant que "les petits brouillards qui, pendant quelque temps, avaient altéré nos rapports, seront dissipés sans doute pour toujours"⁷⁵.

En 1828, mgr Arbaud proposa aux Oblats de s'établir au Mont Genève, petite commune de 400 habitants à 1860 mètres d'altitude et à plus de 100 kilomètres de Gap. Le Fondateur refusa, y voyant un piège. En acceptant cette succursale du Laus, on courait le risque de voir un jour l'évêque ou ses successeurs supprimer le Laus et confiner les Oblats au Mont Genève⁷⁶.

Lors de sa première visite à mgr Arbaud, le père Guibert se montre très réservé et reste en bonnes grâces avec lui en 1829 et 1830. En 1829, l'évêque invite même la communauté du Laus à un dîner officiel avec le préfet et les autorités civiles. Le supérieur espère maintenir de bonnes relations; le

⁷⁴ Mazenod à Guibert, 31 janvier 1827, dans *Ecrits oblats* 7, 128 et Simonin, *Missions OMI*, 35 (1897), p. 363-364.

⁷⁵ Simonin, *Missions OMI*, 35 (1897), p. 366-367.

⁷⁶ Simonin, *Missions OMI* 35 (1897), p. 368-369.

père Dupuy ne partage pas cet espoir: "Le père Guibert, écrit-il, se déguise près de l'évêque qui ne soupçonne rien, mais il faut s'attendre à une lettre pastorale qui se plaindra de la latitude des principes du nouveau supérieur [...] Quand les principes sont opposés, surtout s'ils ne sont pas d'ordre purement spéculatif et tendent à la pratique, il ne peut y avoir d'harmonie durable. Il n'y a pas de fraternité sincère et durable entre les coeurs, quand les intelligences ne sont pas soeurs"⁷⁷.

En 1831, le supérieur du Laus fait au moins deux visites à mgr Arbaud. Celui-ci a peu de motifs alors de se plaindre des principes de morale des Oblats puisque, après la révolution de Juillet 1830, ils reçoivent peu de pèlerins et ne prêchent plus. Au mois d'avril, l'évêque dit qu'il craint les Oblats, reconnus pour leur sympathie envers Félicité de Lamennais. Le père répond que lui et ses confrères ont admiré les dons de ce grand écrivain mais qu'ils ne le suivront plus s'il est vrai que Lamennais applaudit à toutes les révolutions⁷⁸.

L'évêque revient encore sur ce thème en novembre. Le père lui répond: "Aujourd'hui, il est facile de juger qu'on s'était effrayé de peu de chose, un signe d'improbation venu de Rome a suffi pour détacher le supérieur des Oblats et ses religieux de l'illustre écrivain. Rassurez-vous, monseigneur, nous ne méconnaîtrons jamais, dans notre société, l'autorité régulatrice de nos jugements et de nos opinions..."⁷⁹

En 1832 les pèlerins commencent à revenir plus nombreux au sanctuaire et les Oblats prêchent quelques retraites. Le père Guibert va saluer mgr Arbaud en janvier et rend compte de sa visite au Fondateur: "Je fus encore amené sur le terrain de la théologie. Je montrai de l'indignation de ce qu'on nous tracassait pour avoir adopté, quoique avec bien des modifications, une théologie qui est celle de la moitié du monde chrétien et approuvée par l'Eglise. Entre autres raisonnements, je me permis celui-ci: Le bienheureux Liguori est dans le ciel, c'est un article de foi; il a passé la moitié de sa vie au confessionnal, où il s'est sanctifié. Or il nous apprend lui-

⁷⁷ Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 276; Paguella de Follenay I, 254.

⁷⁸ Guibert à Mazenod, 12 avril 1831, v. *infra*, p. ; Rey I, 510.

⁷⁹ Guibert à Arbaud, fin novembre 1831; Simonin, *Missions OMI* 38 (1901), p. 308-313.

même que sa théologie n'est que le résultat de quarante ans d'expérience. Comment donc cette morale, qui a sanctifié le bx Alphonse, pourrait-elle être suspecte? Et Bailly est-il au ciel? Qu'en sait-on? Ne peut-il pas se faire qu'il soit damné, et qu'il soit damné pour sa théologie? Vous ne le croyez pas, et moi non plus; mais quelle preuve pourriez-vous bien donner?"⁸⁰

En février mgr Arbaud fait savoir qu'il est opposé aux vocations à la vie religieuse et défend aux fidèles de faire leurs Pâques hors de leur paroisse, interdisant aux Oblats de confesser pendant la quinzaine de Pâques. Le père Guibert communique cette nouvelle au Fondateur et ajoute: "Je sais de bonne source qu'on a conçu l'espoir de nous forcer à quitter le poste en nous fatiguant par la petite guerre; ainsi, toutes les tracasseries passées et futures sont le résultat d'un système bien arrêté"⁸¹.

Au mois d'avril, accompagné du père Martin, le supérieur retourne de nouveau voir l'évêque et a avec lui "une conférence de deux heures". Il en résume ensuite le contenu au père de Mazenod: "J'ai commencé par me plaindre amèrement de l'interdit jeté sur une communauté entière, dévouée au bien du diocèse, pour satisfaire les plaintes injustes de quelques extravagants. J'ai ajouté que ce traitement nous avait d'autant plus affligés que c'est la première fois que nous le subissons [...] J'ai cité plusieurs faits qui prouvent l'ignorance de quelques curés et leur folie, et j'ai surtout fait ressortir la manière barbare dont ils traitent les pécheurs, qu'ils regardent comme des chiens; j'ai ajouté que, si certains prêtres continuaient à suivre leur désastreuse méthode, dans dix ans il n'y aura plus dans leur paroisse un seul homme qui se confessât; c'est ainsi que j'ai expliqué comment il se fait que nous consentions quelquefois à admettre des gens renvoyés par leurs curés [...] J'ai franchement convenu que nous suivions, pour la plupart des décisions, la théologie de Liguori. Sa grandeur a paru accueillir cet aveu avec une sorte de triomphe, mais ce triomphe n'a pas duré longtemps. J'ai aussitôt apporté en faveur de cette théologie l'autorité des Sulpiciens, qui lui est si chère, celle des Jésuites, et enfin l'approbation récente de la Pénitencerie,

⁸⁰ Guibert à Mazenod, 1832.

⁸¹ Guibert à Mazenod, 17 février et 7 avril 1832.

dont j'ai remis à l'instant une copie à sa grandeur en la priant d'en prendre lecture..."⁸²

En 1833, mgr Arbaud trouve de nouveaux motifs de plaintes. Tandis que le père Guibert fait la visite canonique à Billens, l'évêque écrit à mgr de Mazenod. Il désire faire du Laus une maison de retraite pour prêtres âgés et malades qui devront remplacer les novices. Il trouve que le supérieur exige des conditions trop onéreuses et énumère quelques accusations contre lui; il conclut: "Je pressens, en conséquence, la réduction de la communauté à deux ou trois prêtres; sans doute que vous ne me laisserez pas le père Guibert, il a trop de qualités pour demeurer à un poste devenu dès lors insignifiant. Cette seconde opération pourra avoir, sous quelques points de vue, quelques bons résultats; l'extrême ardeur qu'il a montrée pendant longtemps pour les opinions nouvelles, lui a nuï dans l'esprit de mon clergé. Vous m'obligerez de le remplacer par quelqu'un qui aurait des qualités moins brillantes, assez prudent pour s'occuper moins que lui à faire des recrues tout à fait intempestives au profit de votre société..."⁸³

Le Fondateur répond le 20 février. Il soutient que, selon les conventions passées en 1819 entre l'évêque et le supérieur général, rien n'oblige à recevoir des personnes à demeure fixe; au contraire, on avait prévu que la maison pourrait servir de noviciat. Il défend surtout le père Guibert: "A quelles épreuves n'a-t-il pas été mis? Modèle d'obéissance, il est scrupuleusement soumis à tout, sans se permettre la moindre observation. Maintenant, vous allez plus loin, vous voulez que je l'éloigne de la maison qu'il dirige avec piété, sagesse et discernement. Monseigneur, c'est trop exiger! C'est à tort que vous faites un crime au père Guibert de ne pas repousser les sujets de votre diocèse qui se présentent au noviciat. Vous n'ignorez pas quelles sont les règles de l'Eglise en matière de vocation... Pourquoi vouloir m'obliger à rappeler un homme si estimable dont vous n'avez cessé de me faire l'éloge en toute occasion? Pourquoi le priver d'un climat qui fait grand bien à sa débile santé? Pourquoi me forcer de priver de l'avantage inappréciable de sa bonne direction les jeunes gens qu'il instruit dans la voie de la perfection?"

⁸² Guibert à Mazenod, 13 avril 1832.

⁸³ Guibert à Mazenod, 30 janvier 1833; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 378.

Je repousse les calomnies de ceux qui disent qu'il déplaît à votre clergé [...] Non, monseigneur, le père Guibert n'est pas assez connu. Cet excellent prêtre n'a pas seulement de l'esprit, mais il est éminemment vertueux et, à ce titre, il doit être précieux à un évêque tel que vous. J'espère donc que vous lui rendrez vos bonnes grâces qu'il n'a jamais démeritées..."⁸⁴

Mgr Arbaud envoie au père Guibert une copie des lettres échangées entre lui et mgr de Mazenod et lui demande son avis sur cette correspondance. Celui-ci répond longuement, surtout aux accusations portées contre lui. Il n'a reçu qu'un prêtre âgé qui a accepté de bon gré le prix convenu de la pension, mais il est convaincu que ce genre de maison de retraite pour prêtres âgés, dont on a fait l'expérience ailleurs, ne réussit jamais. Il réfute ensuite, comme il l'a déjà fait tant de fois, l'accusation de relâchement en théologie morale. "Enfin, ajoutez-il, votre grandeur me reproche mon attachement aux doctrines Lamennaisiennes; car ceci est un tort qui m'est personnel puisque la congrégation ne s'est jamais occupée de cet auteur que pour le condamner. Vous me rendrez la justice de croire que j'ai adhéré sincèrement et de coeur à l'encyclique de Grégoire XVI; ce qui n'était pas très nécessaire de ma part puisque je repoussais déjà la politique de M. de Lamennais [...] Que deviennent donc, monseigneur, permettez-moi de le répéter, que deviennent, quand on les examine de près, les causes de nos déplorables divisions? aussi ai-je pleine confiance que ces collisions funestes ne se prolongeront pas plus longtemps. L'Esprit de Dieu qui unit et rapproche est éminemment celui qui anime votre grandeur et le coeur de mgr d'Icosie [...] Je gémiss profondément de ce que je suis en partie la cause de ces malheureux débats [...] Que celui entre les mains de qui j'ai remis ma volonté prononce un seul mot et je délivrerai votre diocèse d'un poids inutile et importun. Au point où en sont venues les choses, vous pouvez comprendre que j'ai besoin de me rappeler tout le devoir de l'obéissance pour subir l'humiliation de rester à mon poste..."⁸⁵

⁸⁴ Mazenod à Arbaud, 20 février 1833, dans *Ecrits oblats* 13, 118-119; cette lettre publiée dans *Ecrits oblats* n'est pas complète. Simonin, (*Missions OMI* 39 (1901), p. 379-38) en cite d'autres extraits.

⁸⁵ Guibert à Arbaud, fin février 1833; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 383-386.

Au cours d'une nouvelle entrevue avec mgr Arbaud, le supérieur du Laus achève d'aplanir les mésententes. Le 21 mars, il annonce au Fondateur: "C'est hier que j'ai signé mon traité de paix avec mgr l'évêque de Gap" Quelques jours après, mgr de Mazenod le félicite en disant: "J'ai admiré les moyens que vous avez employés pour ramener cet esprit difficile à des pensées plus raisonnables, et en rappelant à vous toute la question vous m'avez tiré de qualité et sauvé la partie, car la discussion sur le terrain où l'avait placée mgr de Gap ne pouvait avoir qu'une issue déplorable. La raison, les procédés et la justice étaient pour nous, la force et l'arbitraire étaient entre ses mains et il en eût usé par suite de son caractère et de son éducation..."⁸⁶

La paix s'est maintenue en 1834. Le 26 février, le père Guibert pouvait écrire: "Nos rapports avec l'évêque de Gap sont parfaits maintenant. On est plein d'attention pour nous à l'évêché. Je sais que sa grandeur dit du bien de nous"⁸⁷. On a vu que mgr Arbaud a même invité l'évêque d'Icosie à présider la fête de la Pentecôte dans sa cathédrale, avant d'aller célébrer à N.-D. du Laus le dimanche suivant.

Par lettre du 18 octobre suivant, mgr de Mazenod annonce au père Guibert que la congrégation vient d'accepter la direction du grand séminaire d'Ajaccio et que celui-ci en sera le supérieur: "Un vaste horizon s'ouvre devant nous, écrit-il, nous sommes peut-être appelés à régénérer le clergé et tout le peuple de Corse". Le père quitte N.-D. du Laus le 15 décembre, après avoir annoncé son changement à mgr Arbaud⁸⁸.

"Il pouvait, écrit Paguelle de Follenay, en quittant cette résidence où il avait tant souffert et qui devait, quatre ans plus tard, être retirée aux Missionnaires Oblats, se rendre le témoignage qu'il n'avait rien négligé pour assurer la prospérité spirituelle et temporelle du pèlerinage. Par ses soins, des prêtres zélés, instruits, nourris des plus sûres doctrines de l'Eglise,

⁸⁶ Guibert à Mazenod, 21 mars 1833; Mazenod à Guibert, 25 mars 1833, dans *Ecrits oblats* 8, 74.

⁸⁷ Guibert à Mazenod, 26 février 1834.

⁸⁸ *Ecrits oblats* 8, 121-122; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 399-400.

avaient, suivant les désirs exprimés à soeur Benoîte⁸⁹ par la sainte Vierge elle-même, formé une communauté hospitalière, toujours prête à dépenser les bienfaits de la miséricorde divine sur ceux qui venaient y faire neuvaine."⁹⁰

⁸⁹ Vénérable Benoîte Rencurel (1647-1718), la voyante du Laus. Beaucoup de biographies lui sont consacrées, cf. en particulier: Docteur Louis Pain, *La bergère du Laus, apparitions mariales*, Paris, 1964, 302 p.

⁹⁰ Paguelle de Follenay I, 305; Simonin, *Missions OMI* 39 (1901), p. 400.



Sanctuaire de Notre-Dame du Laus



Clocher de Notre-Dame du Laus

Chapitre Cinquième

AU GRAND SEMINAIRE D'AJACCIO (1835-1841)

Nommé supérieur, (18 octobre 1834)

C'est mgr Toussaint Casanelli d'Istria (1794-1869)¹ qui, en 1834, demanda aux Oblats de prendre la direction du séminaire d'Ajaccio. Mgr Casanelli, secrétaire puis vicaire général du cardinal d'Isoard (1766-1839) à Auch, avait été nommé à Ajaccio puis ordonné évêque par le cardinal d'Isoard le 8 décembre 1833. Depuis deux années ce siège épiscopal était vacant et beaucoup de réformes s'imposaient dans le diocèse, en particulier par rapport à la formation du clergé. Les aspirants au sacerdoce suivaient des leçons de latin et parfois de philosophie chez leurs curés. Quelques-uns allaient ensuite à Ajaccio, à Bastia ou à Calvi suivre des cours publics de théologie morale; d'autres complétaient leur formation dans les séminaires de Gênes, de Pise ou d'Aix². A l'époque des ordinations, les aspirants venaient subir l'examen prescrit par les canons.

Lors d'un premier voyage en Corse, mgr Casanelli consulta son clergé. Il réunit en retraite les chanoines et les principaux curés, leur parla de son désir de créer un séminaire; puis il demanda à chacun s'il consentait à se consacrer à la direc-

¹ Toussaint Casanelli est né à Chigliani, municipalité de Vico, Corse, le 24 octobre 1794. Ordonné prêtre en 1817, il fut professeur de belles-lettres à Vico puis vicaire à Ajaccio. Il étudia à Rome de 1819 à 1826. Il connut mgr Xavier d'Isoard, doyen de la Rote, et le suivit comme secrétaire et vicaire général lorsque celui-ci fut nommé cardinal, puis archevêque d'Auch en 1828.

² Pagueulle de Follenay I, 320-321; Card. Bourret, *Souvenirs...*, p. 22. Sur le séminaire d'Ajaccio avant mgr Casanelli, cf. Jean Corne, o.m.i., *Le grand séminaire d'Ajaccio depuis sa fondation jusqu'à notre époque*, dans *Missions O.M.I.* 13, (1875), p. 5-26.

tion et à l'enseignement des jeunes clercs. Tous déclinerent cet honneur³. L'évêque avait prévu l'issue de la conférence et ne s'en attrista pas; il comptait, semble-t-il, sur le concours de mgr de Mazenod qu'il connaissait surtout par l'entremise du cardinal d'Isoard que le Fondateur avait bien connu à Rome en 1825-1826⁴.

Après son ordination épiscopale, mgr Casanelli s'arrêta à Marseille et parla de son projet avec mgr de Mazenod⁵. Le 19 septembre 1834, celui-ci écrit à l'évêque qu'il ne se dédit point de l'engagement pris de le seconder de tout son pouvoir dans la grande mission qu'il a à remplir en Corse. Il lui désigne ensuite le personnel qu'il enverra: le père Albin "savant théologien et, qui plus est, un saint missionnaire [...] Il sera accompagné d'un professeur de dogme [le père Telmon], homme de talent qui entend l'Écriture sainte et les cérémonies. Je vous donnerai ensuite pour supérieur le prêtre le plus distingué de nos contrées, soit pour sa profonde piété, soit par l'étendue de ses connaissances, soit par la finesse de son esprit cultivé. Il fait les délices du diocèse de Gap où il est supérieur du sanctuaire qui nous est confié..."⁶

En septembre, dès les premières ouvertures de mgr Casanelli, le père Guibert, en qualité de quatrième assistant général, en est averti par le père Tempier et par le Fondateur. Ils ne lui cachent point leur intention de le nommer supérieur. Celui-ci leur répond le 26 septembre. Au père Tempier, il exprime sa joie de voir que finalement de nouveaux champs d'apostolat s'ouvrent à la congrégation⁷. "Admironons la bonté

³ J. Corne, *Missions OMI* 13 (1875), p. 10-11.

⁴ Correspondance et Journal du Fondateur en 1825-1826, voir Index des *Écrits oblats*, vol. 6 et 17.

⁵ *Le centenaire de la fondation du grand séminaire d'Ajaccio*, dans *Missions OMI* 69 (1935), p. 154-156. D'après le père Ortolan (*Diplomate et soldat, mgr Casanelli d'Istria*, Paris, I, 264), après son ordination épiscopale, mgr Casanelli demeura quelque temps à Aix où l'abbé Castelli, prêtre corse, l'invita à demander de l'aide à mgr de Mazenod, alors évêque d'Icosie.

⁶ *Écrits oblats* 13, p.121-122; Lors de son voyage à Rome en 1833, le Fondateur avait proposé à quelques cardinaux d'ouvrir un séminaire pour les diocèses suburbicaires; il pensait déjà y envoyer les pères Albin, Telmon et Guibert comme supérieur. Rey I, 575 et *Écrits oblats* 8, 101.

⁷ La même année, les Oblats ont accepté la direction du sanctuaire de N.-D. de l'Osier au diocèse de Grenoble.

de Dieu à l'égard de notre société et du nouveau pays où elle va poser le pied [...] Nous allons nous associer à un saint évêque qui entreprend la régénération d'un clergé, d'un pays où il ne doit rester que la foi. Je me sens plein d'un saint courage et c'est Dieu sans doute qui me le donne et il faudra bien qu'il change mon être de fond en comble pour m'élever à la hauteur d'une telle mission." Même disponibilité dans sa réponse au Fondateur: "C'est avec zèle et ardeur que je veux embrasser la mission que vous m'imposez autant par dévouement à la société à laquelle j'appartiens sans réserve que par l'amour filial que j'ai voué à votre personne..."⁸

Mgr Casanelli reçoit à Rome la lettre de mgr de Mazenod du 19 septembre. Il répond le 7 octobre: "J'accepte avec empressement l'offre des professeurs que vous m'avez faite [...] Le Souverain Pontife, prenant le plus vif intérêt à l'établissement de mon séminaire, j'ai cru lui faire plaisir en lui communiquant votre lettre et je ne me suis pas trompé. Il a été touché de votre zèle apostolique et n'a pu s'empêcher de bénir nos désirs communs et le commencement d'une oeuvre à laquelle vous aurez la gloire d'avoir si puissamment contribué..."⁹

Assuré de l'acceptation par mgr Casanelli du personnel présenté, par lettre du 18 octobre, le Fondateur nomme officiellement le père Guibert supérieur du grand séminaire d'Ajaccio: "L'évêque nous appelle pour diriger son séminaire et il est disposé à nous confier les missions de son diocèse; il faut prendre ou laisser. Ce dernier parti serait indigne, pour peu que nous puissions faire [...] Mais qui envoyer pour fonder cet établissement important? Il faut des professeurs, il faut surtout un supérieur très capable. Nous n'avons que vous, mon cher, qui dans la société réunissiez les qualités propres pour faire cette fondation."¹⁰

Le père Guibert reçoit cette lettre pendant la retraite annuelle de la communauté du Laus et répond aussitôt: "Je prends un petit quart d'heure sur ma retraite pour vous écrire

⁸ Lettres au p. Tempier et à mgr de Mazenod, 26 septembre 1834.

⁹ Cf. *Le Centenaire de la fondation du grand séminaire d'Ajaccio*, dans *Missions OMI* 69 (1935), p. 158; Rey I, 610.

¹⁰ *Ecrits oblats* 8, 121-122.

quelques lignes [...] Dieu me fait la grâce d'être dans cette bienheureuse indifférence qui me ferait recevoir sans émotion, je puis dire même avec joie, l'ordre de partir pour l'autre hémisphère. Il me semble qu'il n'y a pas sous le soleil un seul coin de terre que je ne fusse capable d'habiter, si l'obéissance m'y envoyait. J'ai cette fois des raisons qui doivent me faire embrasser avec empressement la mission que vous me proposez. Outre le bien à faire dans l'Église, je sortirai un peu de ce tourbillon d'affaires matérielles qui à la longue dissipent nécessairement l'âme..."¹¹

Mgr Casanelli avait annoncé son retour à Marseille dans le courant du mois de novembre. Il n'arrivait pas. Ceci préoccupa le père Guibert. "Je n'augure point mal de ce retard [...], écrit-il le 25 novembre, mais quand il s'agit de si hauts intérêts et du bien des âmes, on ne peut se défendre de la crainte que l'ennemi du salut ne vienne susciter quelque obstacle." Enfin de retour de Rome, l'évêque d'Ajaccio passe par Marseille et annonce qu'il ne partira pour la Corse que dans quelques mois. Le supérieur du Laus quitte quand même sa communauté et arrive à Marseille le 15 décembre¹². En attendant le départ, il prêche, avec le père Martin, une mission à Auriol, Bouches-du-Rhône, au cours du mois de janvier 1835. Il écrit au Fondateur: "Nous parlons le provençal à perfection. Il y a un véritable charme à parler en chaire cette langue et je crois qu'il doit y en avoir à nous entendre. Je fus étonné de moi-même à la première instruction, je retrouvai après trois phrases ma langue maternelle que je croyais avoir un peu oubliée! La mission fut un succès. Jamais nous n'avons trouvé un peuple plus affamé de la parole de Dieu."¹³

Enfin mgr Casanelli part de Toulon le 9 mars avec les abbés Sarrebayrouse et Bonnaud, et le père Guibert. Le 15, ils débarquent à Saint-Florent au nord de l'île où ils font dix jours de quarantaine. Le père laisse ses compagnons à Bastia et se dirige seul, à cheval, vers Ajaccio¹⁴. Il prend d'abord son logement à l'évêché mais, pour n'être pas seul

¹¹ Guibert à Mazenod, 28 octobre 1834.

¹² Rey I, 613; *Missions OMI* 69 (1935), p. 161.

¹³ Lettres au Fondateur, 6 et 28 janvier 1835.

¹⁴ Guibert à Mazenod, 18 et 28 mars 1835. *Missions OMI* 69 (1935), p. 161.

durant l'absence de l'évêque, il agréa ensuite l'invitation de l'abbé Crozet, aumônier des Soeurs de Saint-Joseph¹⁵

Le 28 mars, il écrit au Fondateur: "Je suis enfin arrivé à Ajaccio" après trois jours de trajet, sans dormir. Le 30, il ajoute: "Je voudrais vous écrire tous les jours, c'est la seule consolation qui reste quand on est séparé de ceux que l'on aime. Vous comprenez que l'isolement et l'exil me doivent être un peu durs, mais Dieu m'a fait la grâce de me donner une âme capable de supporter beaucoup, même la privation de vous voir..."¹⁶.

Dès son séminaire, Guibert désirait partir pour les missions étrangères, et c'est lui qui a été le premier Oblat à travailler hors du continent. En acceptant d'aller en Corse, il avait écrit le 28 octobre 1834: "Outre le bien à faire dans l'Église, je sortirais un peu de ce tourbillon d'affaires matérielles qui à la longue dissipent nécessairement l'âme."¹⁷

Le "tourbillon d'affaires matérielles" augmenta beaucoup au cours des six années passées en Corse où le père Guibert dut voir à louer des maisons pour le grand et le petit séminaires, surveiller les travaux d'agrandissement du grand séminaire et les débuts de construction d'un petit séminaire, faire des réparations au couvent de Vico, faire trois voyages à Paris et un à Rome dans le but de trouver l'argent nécessaire aux constructions et à la subsistance des élèves, etc.¹⁸ Dans les pages qui suivent, nous exposons brièvement quels furent ses soucis et son activité dans chacune de ces oeuvres.

¹⁵ P. Corne, *Missions OMI* 13 (1875), p. 13.

¹⁶ Guibert à Mazenod, 28 et 30 mars 1835.

¹⁷ Guibert à Mazenod, 28 octobre 1834; allusion sans doute à la construction du clocher du Laus qui avait offert des difficultés imprévues; des fondations profondes et coûteuses s'étaient imposées. Rey I, 612.

¹⁸ Dans ses *Souvenirs sur le cardinal Guibert*, p. 23, le cardinal Bourret écrit: "Pendant les six ou sept ans que le père Guibert séjourna à Ajaccio, il y produisit les plus grands fruits. Il fonda et meubla le grand séminaire, avec des ressources plus que modiques. Il prépara aussi la fondation du petit séminaire, aida l'évêque dans l'administration de son diocèse, travailla vigoureusement à la réforme du clergé et à l'établissement des missions pour les paroisses de l'île. En même temps qu'il dirigeait la maison, il professait l'Écriture sainte, et confessait une partie de ce qu'on appelait la colonie française dans la ville d'Ajaccio."

Le grand séminaire

– L'ouverture en mai 1835. Les vacances d'été

En arrivant à Ajaccio, le père Guibert ne trouve ni séminaire ni séminaristes. L'ancien local, devenu bien national à la Révolution, avait servi de cours d'appel, de bibliothèque, puis était alors occupé par la préfecture. En 1822, une ordonnance royale statuait que le séminaire serait remis à la disposition du diocèse lorsqu'on aura construit un nouvel hôtel de préfecture. D'accord avec monsieur Jourdan, préfet de la Corse, le père loue la maison Ottavi, voisine de l'église Saint-Roch, maison qui vient d'être évacuée par le dépôt des Enfants trouvés¹⁹. Il fait aussitôt réparer la maison et disposer les locaux selon les nouvelles exigences. Le préfet venait de recevoir du ministère des Cultes l'autorisation de dépenser jusqu'à concurrence de 4 600 francs pour l'établissement de ce séminaire provisoire²⁰.

De Bastia où il est en visite pastorale, mgr Casanelli écrit une lettre pastorale, datée du 15 avril, dans laquelle il annonce l'ouverture du séminaire le 6 mai. Il dit entre autres: "Dieu nous a fait trouver sur le continent des hommes de talent et de foi, des prêtres recommandables, pleins de l'esprit du sacerdoce, dignes sous tous les rapports de la confiance et de l'autorité dont nous les avons investis." Cette lettre est suivie d'un prospectus, signé par le père Guibert, sur les conditions d'admission des élèves²¹.

Le père Telmon et le frère Ferrand arrivent le 25 avril et aident à achever les préparatifs de la rentrée. Celle-ci a lieu le 9 mai et l'ouverture officielle se fait le 10 en absence de l'évêque. Les cours commencent le jour même pour 14 élèves²². Le père Albini, attendu pour cette rentrée, n'est pas venu. Le Fondateur n'a pas réussi à l'enlever de Marseille, parce que "six mille Italiens, qui n'ont d'autres ressources pour leur salut que le père Albini, ont poussé un cri de détresse."²³

¹⁹ P. Corne, *Missions OMI* 13 (1875), p. 14.

²⁰ Guibert à Mazenod, 18 mars 1835.

²¹ Texte imprimé, AGR: France-Midi, grand séminaire d'Ajaccio.

²² Lettres de Guibert: 25 avril, 2, 9 et 22 mai 1835; Rey I, 631; *Missions OMI* 69 (1935), p. 163.

²³ Mazenod à Guigues, 3 mai 1835, dans *Ecrits oblats* 8, 141; Guibert à Mazenod, 9 mai.

Le supérieur pense que c'est surtout le père Tempier qui n'a pas voulu le laisser partir. Il lui écrit: "Le père Albini laissera douze cents Italiens à Marseille, il en trouvera ici douze mille, car ce père opérerait ici un bien prodigieux, indépendamment du séminaire. Il y a si longtemps que ce pays n'a pas vu un apôtre! Il contribuerait aussi par ses vertus, sa simplicité, à nous concilier l'esprit du clergé et à nous donner plus d'action sur lui."²⁴

Le supérieur est heureux d'annoncer le 22 mai que "Le séminaire est maintenant en pleine activité [...] Les demandes pour le mois d'octobre se multiplient tous les jours [...] Nous avons éprouvé une vive opposition des ecclésiastiques de notre ville [...] Mgr l'évêque est enfin arrivé. Il a trouvé son séminaire tout fait et en plein exercice. Il a visité la maison et a montré la plus grande satisfaction. Il témoigne à qui veut l'entendre combien il nous estime et nous aime."

Les vacances d'été commencent à la fin juin après l'examen général. En quelques semaines, les élèves ont suivi un cours de logique donné par le supérieur, des leçons sur les prolégomènes de la théologie et un traité abrégé des attributs de Dieu donnés par le père Telmon²⁵.

Mgr de Mazenod se réjouit de la rapidité avec laquelle le supérieur a tout mis en branle: "Il a passé maître dès son coup d'essai [...] On s'étonne à Ajaccio, écrit-il, d'avoir vu terminer en si peu de temps une opération à laquelle on ne voyait pas la fin."²⁶

Pendant les vacances, au lieu d'aller visiter un vieux couvent qui pourrait servir de maison de missions, le père Guibert part pour Paris afin de solliciter des subsides pour le séminaire.

– Voyage du père Guibert à Paris, juillet-septembre 1835

Arrivé à Marseille le 7 juillet, le père s'arrête ensuite quelques jours à N.-D. du Laus puis, le 14 juillet, se rend à N.-

²⁴ Guibert à Tempier, 9 mai 1835; Le 15 juin 1768, la République de Gênes avait cédé à la France ses droits sur l'île. Le peuple et même le clergé parlaient encore surtout l'italien d'où l'utilité du père Albini.

²⁵ Guibert à Mazenod, 9 mai et fin juin 1835; Rey I, 631; Paguella de Follenay I, 348.

²⁶ Mazenod à Mille, 2 mai, à Guigues, 3 mai 1835, dans *Écrits oblats* 8, 140-141.

D. de l'Osier où le Fondateur s'est retiré. Après l'arrêté préfectoral du 12 août 1834 qui le déclarait déchu de sa qualité et des droits de citoyen français pour avoir été nommé évêque d'Icosie sans l'autorisation du gouvernement, mgr de Mazenod risquait à tout moment d'être éloigné du pays par la force. En juin, il donna sa démission de vicaire général de Marseille et décida de vivre dans une communauté oblate, loin de Marseille.

Le père Guibert aime et vénère mgr de Mazenod. Il ne peut accepter de voir son père et supérieur devenir un évêque sans charge pastorale précise et se limiter à sa fonction de supérieur général. En allant à Paris pour son séminaire, sans aucun doute, il se propose également d'intervenir auprès des autorités en faveur de l'évêque d'Icosie. C'est d'ailleurs ce que lui a demandé mgr Fortuné de Mazenod. L'évêque d'Icosie lui recommande cependant de ne pas prononcer son nom à Paris, cela suffirait à lui faire échouer dans ses requêtes auprès des ministères²⁷.

A Paris, le père Guibert réside au séminaire des Missions Étrangères. Le 28 juillet, en assistant à la revue de la Garde nationale, il est témoin de l'attentat de Fieschi contre le roi Louis-Philippe. Cela retarde ses démarches mais facilite sa mission puisque le roi et le gouvernement se rapprochent alors de l'Église.

Il rencontre le marquis de La Tour Maubourg, ambassadeur de France à Rome, mgr Garibaldi, internonce, et est reçu par le roi le 11 août. Celui-ci promet d'intervenir auprès du ministre pour allouer des fonds au séminaire et ajoute qu'on pouvait compter sur sa propre cassette. Quant à l'affaire d'Icosie, le roi dit "qu'il verra de très bon oeil les démarches qui tendront à ramener la bonne harmonie."²⁸ Le père demande alors à mgr Fortuné d'écrire à Louis-Philippe pour "le féliciter sur la protection dont Dieu a couvert" sa vie; l'évêque d'Icosie doit également écrire à sa majesté sur les événements du 28 et glisser un mot sur sa position.

Pendant ce temps, le père Guibert voit le ministre des Cultes le 12; le 17, il voit la reine et M. Schmit, directeur des

²⁷ J. Leflon, *Eugène de Mazenod*, Paris, 1960, II, 511; Rey I, 632. Cette affaire est exposée en détail dans Leflon II, 506-525. Nous nous limitons ici à un bref rappel des événements qui ont abouti à la paix entre le gouvernement de Louis-Philippe et l'évêque d'Icosie.

Cultes. Le jour même de ces audiences, il écrit au père Tempier qu'il est au terme de sa mission. Pour le séminaire, le roi lui donnera une somme sur sa cassette, la reine s'occupe d'ornements pour la chapelle, le ministre des Cultes accordera 500 francs à titre de secours à chaque prêtre du continent (les pères du séminaire) pour les années 1835 et 1836; ces sommes seront employées pour les besoins du séminaire²⁹.

Tel que demandé, mgr Fortuné écrit au roi et au ministre des Cultes³⁰. L'évêque d'Icosie refuse d'écrire ce que le père Guibert lui demande, c'est-à-dire "qu'il ne s'est jamais mêlé aux partis politiques, qu'il a accepté l'épiscopat sur le désir de son oncle et sans songer au décret de Bonaparte et qu'il vient aujourd'hui prier le roi d'adhérer à cette acceptation."³¹ Il expose ses raisons au père Tempier le 23 août. Ce qu'il refuse surtout c'est que, selon le père Guibert, pour faire la paix avec le gouvernement, il devra prêter serment au roi comme auxiliaire ou coadjuteur de Marseille, ou en acceptant d'être évêque d'un autre diocèse. "Ma carrière est finie, écrit-il; je n'ai ni assez de force, ni assez de souplesse pour en commencer une autre où je ne tarderais pas d'être abreuvé de toutes sortes de chagrin..."³²

Il faut une dure lettre du père Tempier le 24 août et l'envoi de l'abbé Jeancard au Laus pour convaincre le Fondateur d'écrire enfin au roi et au ministre³³. Le 11 septembre, le père Guibert annonce que ce que l'évêque d'Icosie a écrit au roi est suffisant. Le ministre lui permet de rentrer à Marseille pour aider son oncle et lui demande d'envoyer à Paris son bref d'institution. Le père quitte Paris le 15 septembre et arrive à Gap le 21³⁴.

²⁸ Guibert à Tempier, 11 août 1835.

²⁹ Guibert à Tempier, 17 août 1835.

³⁰ Fortuné au roi, 14 août (ANP 04 270) et au ministre des Cultes. 19 août 1835 (ANP F 19 2478).

³¹ Guibert à Tempier, 25 août, 3 et 4 septembre 1835; à Mazenod, 4 septembre.

³² Mazenod à Tempier, 23 et 25 août 1835, dans *Écrits oblats* 8, p. 164-168.

³³ Guibert à Tempier, 3, 4, 5 et 7 septembre 1835; Tempier à Mazenod, 24 août dans *Écrits oblats* II, vol. 2, p. 100 102.

³⁴ Guibert à Tempier, 11 septembre 1835, à Mazenod, 12 et 15 septembre.

Par lettre du 27 septembre, écrite de Marseille, le père Guibert envoie à M. Schmit le bref d'institution de l'évêque d'Icosie et lui dit que celui-ci, après l'enregistrement des bulles par le Conseil d'état, prêtera le serment exigé des évêques français³⁵. Quelques jours plus tôt, il avait écrit au ministre: "Je ne saurais m'empêcher, monsieur le ministre, de bénir la Providence qui m'a ménagé l'occasion de coopérer à un rapprochement qui doit être éminemment utile à la religion et à l'État. La religion s'en réjouira puisqu'elle verra cesser une division qui l'affligeait; l'État aura lieu de s'en réjouir aussi; il ne peut regarder comme indifférent l'appui d'un homme tel que l'évêque d'Icosie."³⁶ Le père Guibert, en effet, a été l'homme providentiel sans lequel Eugène de Mazenod n'aurait pas eu le rayonnement et l'influence qu'il a exercé ensuite pendant vingt-cinq ans, en France et dans le monde, comme supérieur général des Oblats et comme évêque de Marseille.

– L'année scolaire 1835-1836.

Après quelques jours à N.-D. du Laus, le père s'arrête à Marseille de la fin septembre au début d'octobre³⁷. Accompagné des pères Albini et Sicard, il part après le 12 pour la Corse où il arrive le 17 octobre³⁸.

L'année scolaire commence le 4 novembre dans la maison Ottavi avec plus de 60 élèves; 45 autres ne pourront venir qu'au moment où le préfet cèdera l'ancien séminaire³⁹. Le 7, le supérieur écrit: "Notre communauté commence à marcher sur un pied très régulier. Les cours ont commencé hier le 6. L'expulsion d'un élève de l'an passé, appartenant à une des meilleures familles, a fait une sensation que je ne saurais décrire. De mémoire d'homme on n'a jamais dit ici à quelqu'un: vous n'êtes pas appelé au sacerdoce. Toute la ville était après moi pour m'engager à rapporter ce jugement. Je suis demeuré doucement inflexible."⁴⁰

³⁵ Guibert à Schmit, 27 septembre 1835. ANP F 19 2478.

³⁶ Guibert au ministre des Cultes, 22 septembre 1835. ANP F 19 2478.

³⁷ Il écrit de Marseille le 27 septembre et le 12 octobre 1835.

³⁸ Mazenod à Tempier, 4 octobre, dans *Écrits oblats* 8, 175-176; Guibert à Mazenod, 14 octobre.

³⁹ *Ibidem*.

⁴⁰ Guibert à Mazenod, 7 novembre 1835.

Le personnel est composé du père Albin qui "est toujours un saint" et veut absolument que le "séminaire devienne un séminaire modèle", du père Telmon qui "fait sa classe avec talent, mais sans méthode et sans égard à la faiblesse" des écoliers; de l'abbé André de Gaffory⁴¹ qui enseigne la philosophie, du père Sicard, "économiste en second" pendant que le supérieur tient "la clef du trésor" et se réserve suivant l'usage la lecture ou conférence spirituelle⁴².

Le père Guibert fait un règlement pour les séminaristes parce que "chez lui, aussi bien que chez tous les hommes de caractère, écrit le père Corne, les convictions dirigent les actes; il met ses soins à assurer à la règle un domaine universel et absolu."⁴³ La convention passée entre mgr l'évêque d'Ajaccio et le supérieur général des Oblats porte la date du 1er janvier 1836. Par cet acte, l'évêque confie à perpétuité son séminaire aux Oblats et ceux-ci s'engagent à fournir toujours au moins cinq prêtres⁴⁴.

Au début du mois de janvier 1836, le supérieur laisse la direction du séminaire au père Albin et accompagne mgr de Mazenod à Paris où celui-ci doit prêter serment au roi. Partis de Marseille le 11 janvier, les deux voyageurs arrivent à Paris le 16. Le 25, mgr de Mazenod prête serment comme évêque d'Icosie en obtenant l'assurance que cela ne tirerait pas à conséquence pour d'autres cas semblables. Les 29 et 30 janvier, il écrit: "L'ordonnance du roi m'a été remise hier [...] Mes affaires sont donc terminées, mais le père Guibert commence à peine les siennes."⁴⁵

Les "affaires" du père Guibert concernaient le séminaire et l'évêque d'Icosie. Il voulait en effet obtenir que celui-ci soit nommé coadjuteur de mgr Fortuné à Marseille. Le préfet Thomas s'y opposait de même que le gouvernement. Il dut renoncer à ce projet. Quant au séminaire, il n'obtint pas le verse-

⁴¹ F.X. André de Gaffory (1810-1877), fut nommé supérieur du petit séminaire en 1842, et évêque d'Ajaccio de 1872 à 1877.

⁴² Guibert à Mazenod, 17 décembre 1835; Pagnelle I, 373-375; *Missions OMI* 13 (1875), p. 16.

⁴³ *Missions OMI* 13 (1875), p. 16-17.

⁴⁴ Copie: AGR: France-Midi, grand séminaire d'Ajaccio.

⁴⁵ Mazenod à Tempier, 29-30 janvier 1836, dans *Écrits oblats* 8, 191-192.

ment immédiat des fonds affectés pour 1836 aux élèves boursiers⁴⁶, mais réussit à faire remettre à l'année 1837 le service militaire des jeunes appelés en 1836 et qui ne recevront les ordres sacrés que dans une année parce qu'on veut les mieux connaître au séminaire⁴⁷.

La chute du ministère de Broglie retarde les affaires de Guibert et le retour des voyageurs. Ils rentrent à Marseille le 26 mars; le père Guibert s'embarque à Toulon le 8 avril et arrive à Ajaccio le 10. Il constate que le père Albini a "fort bien conduit sa barque" mais lui-même doit reprendre en main la direction de la maison. D'autres travaux l'attendent: assurer l'établissement d'un petit séminaire afin d'améliorer le recrutement des élèves du grand séminaire, puis faire des réparations au couvent de Vico que mgr Casanelli vient de donner aux Oblats pour y établir une oeuvre des missions⁴⁸. Le supérieur fait ensuite un voyage sur le continent au cours de l'été 1836 à la recherche de quelques professeurs pour le petit séminaire⁴⁹.

– L'année scolaire 1836-1837

L'année commence encore, semble-t-il, dans la maison Ottavi, avec un nouveau personnel oblat: le père Noël Moreau enseigne la morale, le père Valentin Reinaud le dogme, le père Laurent Richaud est économiste, à la place du père Sicard, sorti de la congrégation en octobre. Les pères Albini et Telmon sont envoyés à Vico dans le but de prêcher des missions⁵⁰. Le père Albini prêche cependant la retraite annuelle et vient au séminaire tous les 15 jours pour les confessions des étudiants⁵¹.

⁴⁶ J. Leflon, *Mgr de Mazenod...* II, p. 525-529.

⁴⁷ Paguella, I, 380-382.

⁴⁸ Guibert à Mazenod, été 1836, et Rey I, 692.

⁴⁹ Mazenod à Guigues, 6 et 15 juillet 1836, dans *Écrits oblats* 8, 215-216; Paguella I, 387. Comme assistant général, le père Guibert devait autant que possible être présent à quelques conseils. Il le fut à l'été 1836, cf. Mazenod à Courtès, 1er octobre, dans *Écrits oblats* 8, 228.

⁵⁰ Guibert à Mazenod, septembre-octobre et 11 novembre 1836; Mazenod à Courtès, 16 septembre 1836, dans *Écrits oblats* 8, 222; Mazenod à mgr Casanelli, 23 octobre 1836, dans *Écrits oblats* 13, 129.

⁵¹ Joseph Thiel, *Notes concernant le père Albini*, Rome, 1934, texte dactylographié, n. 131, et Rey I, 700-701.

Le 11 novembre, le supérieur écrit: "Notre grand séminaire est une chose admirable. Je le dis quoique j'aie pris quelque part à son organisation, puisque cette gloire appartient toute à la congrégation. C'est de sa sève que j'ai reçu la vie que j'ai pu communiquer à cet établissement. Qu'aurais-je fait et que serais-je sans elle? Qu'un sarment inutile. Représentez-vous une communauté de 125 personnes marchant avec une telle régularité, une si parfaite précision que je suis convaincu que des jours se passent sans qu'il y ait une seule infraction au règlement. Bonne volonté, aptitude à la piété, ardeur pour les études, bonne tenue, talents, voilà le portrait de la presque totalité de nos élèves."⁵²

Le 7 janvier 1837, mgr de Mazenod et les Oblats pleurent le décès du père Laurent Richaud. C'est le premier Oblat mort en Corse, des suites d'un accident de cheval. Le 6 janvier, il allait pour affaires d'Ajaccio à Vico. Peu habitué à monter un cheval, il tomba par suite d'une fausse manoeuvre ou d'un écart du cheval. Le domestique qui l'accompagnait le trouva inanimé sur le bord de la route. Ramené au séminaire, il mourut le lendemain. "Je partage toute votre douleur, écrit mgr de Mazenod, en apprenant cette nouvelle. Il était si bien à sa place! Il vous convenait tant! C'était un soulagement pour mon esprit de le sentir là avec vous! Je comptais sur sa sagesse, sur son coeur, sur son bon sens, sur son esprit d'ordre, sur son dévouement. Quelle affreuse perte!"⁵³

Au cours de l'été 1837, les pères Guibert et Moreau doivent aller à Marseille pour participer au chapitre général, célébré au grand séminaire du 4 au 8 août. Le supérieur, souvent absent pendant l'année scolaire pour diriger les travaux de réparations du couvent de Vico, écrit au Fondateur, le 17 juillet: "N'ayez pas la moindre inquiétude sur mes absences passées ou futures du séminaire. Il y a un certain instinct qui ne me trompe guère et qui me dit jusqu'où je puis aller. Quand je pars, je réunis la communauté, je leur dis que je m'en vais pour 15 jours et qu'en mon absence la bonne conduite ou les fautes seront comptées en double et cela suffit. Aussi malgré

⁵² Guibert à Mazenod, 11 novembre 1836.

⁵³ Mazenod à Guibert, 11 janvier 1837, dans *Écrits oblats* 9, 6-7; Journal Mazenod, 10 et 14 janvier 1837, dans *Écrits oblats* 18, p. 29-30, 34-35.

ces absences fréquentes et qui ne l'ont pas été assez pour les besoins de la maison de Vico, notre séminaire est allé à merveille. Il n'y a qu'une voix sur ce point et c'est l'opinion favorable qu'on a du grand séminaire qui sauve ici notre barque. Les élèves sont au comble du bonheur et ils le disent partout. Ils sont partis du séminaire comme autant de missionnaires qui veulent travailler à la réforme de leur pays, dans la mesure bien entendu, avec la modestie que leur position leur prescrit. Dans les villages où ils sont plusieurs, ils se réunissent à l'église pour faire leur méditation. Ils engagent les curés à faire leur préparation et action de grâces après la messe, ils font le catéchisme aux enfants et toute la paroisse s'y rend, plusieurs ont fait réparer les ornements et linges d'église qui sont partout dans l'état le plus dégoûtant, enfin, de tous les côtés il me revient des choses consolantes sur ces bons et excellents élèves; et comme nous n'en avons pas moins de cent dix, c'est une vraie révolution dans ce pays. Un très grand nombre de prêtres me demandent de pouvoir entrer au séminaire et faire leurs cours comme les autres; plusieurs paroisses demandent des nouveaux prêtres pour curés..."⁵⁴

Le père Guibert, malade, reste cependant à Vico en juillet-août et n'assiste pas au chapitre général. Par lettre du 14 août, il parle de sa maladie, la fièvre tierce, et demande au Fondateur que dans "le remaniement qui a lieu dans ces occasions solennelles" les maisons de Corse ne soient pas oubliées. Le père Albini est demeuré seul à Vico après le départ du père Telmon en mai. "Quant au séminaire, ajoute-t-il, je déclare franchement que je ne puis le faire marcher avec trois directeurs dont un [le père Reinaud]⁵⁵ est plutôt un obstacle qu'un secours [...] Quelques éloges qu'on ait donné à notre communauté et quelque éclat que notre séminaire ait jeté aux yeux des personnes qui n'ont jamais rien vu, et à cause du contraste avec l'état précédent des choses, je déclare en conscience que l'état actuel de notre séminaire laisse beaucoup à désirer sous le double rapport de la piété et de l'instruction..." Ces réflexions sur le séminaire ont bien changé en un mois, dans le but d'obtenir un autre directeur!

Le médecin conseille au père Guibert de changer d'air. Quelques jours après, il part pour Marseille où vient d'éclater

⁵⁴ Guibert à Mazenod, 17 juillet 1837.

⁵⁵ Sur Reinaud, cf. *Dictionnaire historique des Miss. O.M.I.*, I, 613.

le choléra. Le Fondateur l'envoie aussitôt à N.-D. du Laus où il reste environ un mois en août-septembre⁵⁶.

– L'année scolaire 1837-1838

A la rentrée 1837-1838, dans l'ancien séminaire finalement libéré par le préfet, le séminaire compte 132 élèves dont une quinzaine de prêtres⁵⁷. L'année scolaire commence avec les pères Guibert, Moreau, Reinaud et Frédéric Mouchel, économiste⁵⁸. L'abbé Gaffory reste professeur de philosophie⁵⁹. Le 19 novembre, le supérieur annonce que "notre barque ne peut plus aller. J'ai bien vu dès le commencement que nous n'étions pas suffisants pour une communauté si nombreuse; j'avais espéré que la bonne volonté qui nous anime tous suppléerait au nombre, mais l'expérience d'un mois nous a prouvé le contraire. Ce n'est pas la volonté qui succombe, Dieu la soutient; mais c'est le temps et les forces physiques qui ont leurs limites..."

Le père Albini est alors rappelé au grand séminaire malgré ses regrets. Il est chargé de la classe de diaconale et prend sous sa direction un certain nombre d'élèves et en particulier les prêtres⁶⁰. Après avoir prêché la retraite annuelle, il écrit au Fondateur: "Je suis tout disposé à rester ici si la nécessité l'exige et si vous le réglez ainsi; mais je crois devoir vous faire connaître les désirs des pauvres habitants de la campagne qui tendent les mains vers nous; je reçois de tous les côtés des lettres dans lesquelles on me demande des missions..."⁶¹

⁵⁶ Le père Guibert a écrit une lettre du Laus le 3 septembre et une autre d'Ajaccio le 24. Cf. aussi Mazenod à Mille au Laus, 26 août 1837, dans *Écrits oblats* 9, 48-49: "Le père Guibert que j'ai renvoyé précipitamment d'ici où, à mon grand regret, il est tombé de Corse, vous remplacera momentanément..."

⁵⁷ Paguella de Follenay I, 403-404.

⁵⁸ Le père Guibert avait demandé pour économiste l'abbé Allard de Gap. L'évêque refusa de le laisser partir. JM 10 et 25 septembre 1837, dans *Écrits oblats* 18, 269 et 286. Le Fondateur voulait y envoyer le père Magnan que le père Courtès refusa de céder. C'est le père Mouchel qui partit et fut économiste. JM 28 septembre et 9 octobre 1837, dans *Écrits oblats* 18, 290, 304.

⁵⁹ JM 23 septembre 1837, dans *Écrits oblats* 18, 284.

⁶⁰ Guibert à Mazenod, 19 novembre et 23 décembre 1837.

⁶¹ Albini à Mazenod, 18 novembre 1837 et 28 janvier 1838. Orig.: arch. de la postulation: Albini. Afin de laisser le père Albini à Vico, le père Guibert voulait avoir au séminaire le père Chauvet que le père Mille refusa de laisser partir du Laus. JM 6 et 22 septembre 1837, dans *Écrits oblats* 18, 259 et 283.

Au début de février 1838, dans une lettre au Fondateur, le supérieur donne son appréciation sur ses collaborateurs. "Le père Albini est un homme que Dieu avait destiné pour ce pays et qui a acquis auprès des populations, par son zèle, ses vertus, une puissance extraordinaire. Il faut ajouter qu'il y a peu de prêtres plus instruits dans la théologie et dans tout ce qui concerne l'exercice du saint ministère [...] Le père Moreau est ici le soutien du séminaire. On ne peut désirer plus de régularité et d'exactitude, ni un jugement plus juste [...] La bonté naturelle de son caractère, sa piété le font respecter et aimer de toute la communauté." Le supérieur écrit ensuite toute une page sur le père Reinaud, malade depuis un mois, mauvais professeur et plus mauvais religieux encore. Au contraire, ajoute-t-il, "laissez-moi vous dire toutes les consolations que nous donne le bon père Mouchel. C'est un caractère d'une douceur angélique, toujours le même, sincère, droit, aimable, régulier et édifiant. Je suis ravi de lui, comme économiste..."⁶²

En rappelant le père Albini au séminaire, le père Guibert prévoyait de s'absenter au cours de l'année. En effet, il fit un voyage à Gênes et à Rome depuis la fin mars jusqu'à la fin mai⁶³. Il avait besoin d'argent en vue des travaux à faire dans l'ancien séminaire dont le diocèse prit possession en 1837⁶⁴. Au cours de l'hiver 1838, il demande à l'abbé Dupuy d'entreprendre un "voyage autour du monde pour procurer des ressources à la Corse."⁶⁵ A Gênes, il s'agit de récupérer une fondation faite jadis par mgr Augustin Spinola en faveur du séminaire. Par l'entremise du consul général de France à Gênes, il découvre que le dépôt était entre les mains du baron Schiaffino, ancien consul. Celui-ci avait chargé l'avocat Asserato de s'entendre avec le gouvernement sarde sur l'emploi de cet argent. Après liquidation, une somme de 20 000 francs fut remise entre les mains du père Guibert. A Rome, il demande

⁶² Guibert à Mazenod, 2 février 1838.

⁶³ Il était à Marseille le 27 mars. JM 28 mars 1838, dans *Écrits oblats* 19, 71; Rey II, 12. Il annonça son retour pour le 20 mai (Albini à Tempier, 5 mai 1838). Le 29 mai, le Fondateur dit que Guibert est arrivé à Ajaccio où le père Moreau a grand besoin de lui. JM 25 et 29 mai, dans *Ecrits oblats* 19, 120-121.

⁶⁴ JM 1er mai 1837, dans *Écrits oblats* 18, 137-138.

⁶⁵ Mazenod à Dassy, 5 avril 1838, dans *Écrits oblats* 9, 78.

au cardinal Fesch le magnifique bâtiment que celui-ci possède à Ajaccio, sans destination aucune, pour y placer le petit séminaire. Le cardinal refuse mais promet de concourir pour la somme de 6000 francs à la construction du petit séminaire⁶⁶.

Au cours de l'été 1838, le père Tempier fait une visite canonique en Corse. Il donne son accord pour que les élèves et les professeurs du grand séminaire passent l'année scolaire 1838-1839 au couvent de Vico, pendant qu'on ajoutera trois étages au séminaire d'Ajaccio⁶⁷. Au mois d'août 1837, le père Guibert avait écrit que les travaux du couvent étaient entièrement achevés, et que "toutes les parties de la maison sont habitables."⁶⁸

-L'année scolaire 1838-1839

L'année scolaire 1838-1839 se déroule au couvent de Vico. Selon Paguelle de Follenay, le déménagement causa beaucoup de tribulations au supérieur. L'accès de Vico était très difficile; "Le jour de la rentrée, toutes les mules de la contrée semblaient avoir été réquisitionnées, et l'on ne voyait au flanc des coteaux que des abbés à califourchon, très embarrassés des caprices de leur monture. Il fallait ensuite nourrir tout ce monde-là. Ce n'était pas chose aisée, si loin de tout centre d'approvisionnement [...]; on dut pendant de longs jours se contenter de morue sèche et de maigres châtaignes."⁶⁹

Les séminaristes sont environ 80, moins nombreux que l'année précédente puisque plusieurs ont été ordonnés prêtres. Le personnel reste à peu près le même sauf que le père Charles Bellon remplace le père Reinaud comme professeur de dogme. Les pères Albini et Gibelli, missionnaires à Vico, sont priés d'aller habiter au séminaire en construction. A

⁶⁶ Paguelle I, 360-361. Il est revenu avec une vingtaine de mille francs. JM 29 mai 1838, dans *Écrits oblats* 29, 121-122. Il avait obtenu la permission de faire ce voyage mais le Fondateur était peu convaincu de son utilité en comparaison avec l'utilité du père Albini dans la prédication. Le père Guibert affirmait que ce voyage était nécessaire aux intérêts du diocèse et de sa santé. Guibert à Mazenod 2 février et 21 avril 1838; JM 27 janvier et 15 mars 1838, dans *Écrits oblats* 19, p. 31 et 58.

⁶⁷ Albini à Mazenod, 7 juillet 1838; Guibert à Mazenod, juillet 1838; Paguelle I, 501.

⁶⁸ Guibert à Mazenod, 14 août 1837.

⁶⁹ Paguelle I, 504-505.

peine arrivé à Ajaccio, le père Albini est rappelé à Vico pour prêcher la retraite annuelle des séminaristes⁷⁰. Le supérieur lui demande d'y rester comme professeur d'Écriture sainte et pour aider à la direction spirituelle⁷¹.

Les pères Guibert et Mouchel se remplacent à Ajaccio pour suivre les travaux de construction. Par économie et pour faire plus vite, le père Guibert avait décidé, avec la permission de mgr de Mazenod, de ne pas confier ce travail à des entrepreneurs. Le gouvernement lui avait accordé 60 000 francs pour cette construction⁷².

On ne sait à peu près rien de la vie au séminaire cette année-là. La correspondance du père Guibert et du Fondateur, de même que le Journal de celui-ci, ne parlent que du père Albini, tombé malade en novembre. Il reçoit le saint viatique et l'extrême-onction peu après le 13. Il se remet un peu en février 1839, mais sa santé se détériore et il meurt le 20 mai⁷³.

Pendant, le 10 janvier 1839, le père Guibert selon son habitude donne quelques nouvelles sur les professeurs: le père Moreau est "un peu fatigué de la poitrine", "le père Bellon, quoique un peu maigre, se soutient très bien", le père Gibelli "gras comme un moine" soigne le père Albini; le père Mouchel est "en bonne santé à Ajaccio." Quant aux élèves "ils font bien et très bien sous tous les rapports. Je reçois presque journellement des relations si consolantes sur les succès qu'obtiennent les prêtres, sortis d'ici et placés dans les paroisses, qu'il m'arrive souvent de les faire lire pour lecture spirituelle afin d'encourager leurs condisciples."⁷⁴

⁷⁰ Albini à Mazenod, 27 septembre et 1er novembre 1838. Orig.: archives de la Postulation: Albini.

⁷¹ JM 27 octobre 1838, dans *Écrits oblats* 19, 226.

⁷² JM 1er mai 1837 et 16 février 1839, dans *Écrits oblats* 18, p. 138, et 20, p. 49-50; Paguella I, 500.

⁷³ Lettres de Guibert, 13, 20, 28 novembre et décembre 1838; 10 janvier, 20 mai 1839; Journal Mazenod 17, 25 novembre, 1er, 16, 21 et 30 décembre 1838, 29 mai 1839, dans *Écrits oblats* 19, p. 241, 246-247, 253, 269, 272, 280; JM 20, 136; Mazenod à Courtès, 27 mai et à Mille, 29 mai 1839, dans *Écrits oblats* 9, 110-11.

⁷⁴ Guibert à Mazenod, 10 janvier 1839; JM 20 janvier 1839, dans *Écrits oblats* 20, p. 31.

Le 27 janvier 1838, le Fondateur avait autorisé Guibert à employer encore cette année le traitement des professeurs pour compléter le mobilier de Vico. Le 15 janvier 1839, le supérieur annonce au père Tempier: "nous voilà donc arrivés au terme que notre illustre père supérieur avait fixé et après lequel notre petit revenu devait entrer dans la caisse de la congrégation. Je n'ose pas demander une prorogation de la faveur qu'il avait accordée, je sens que la société a déjà fait beaucoup pour ce pays." Il demande pourtant qu'une partie de ce traitement soit employée "à l'achèvement complet des travaux du couvent. Il y a encore à élever le mur de soutènement autour du jardin, à crépir la façade extérieure de la maison, l'église est loin d'être au complet pour l'ameublement..."⁷⁵

A la fin de l'année scolaire, mgr Casanelli fait une visite à Vico. Il est "très satisfait de la communauté" commente le supérieur. "Il m'a dit que, s'il remarquait quelque différence entre les séminaires qu'il a vus sur le continent et le nôtre, elle était toute en notre faveur et qu'il lui semblait voir dans les élèves plus de régularité, de discipline, de modestie qu'il n'en a jamais trouvé ailleurs. Il a assisté à deux examens, dont il a été aussi très content."⁷⁶

En juin 1839, le Fondateur invite le père Guibert à venir en repos sur le continent. On trouve en effet celui-ci à N.-D. du Laus où il fait sa retraite au mois d'août⁷⁷.

– Les années scolaires 1839-1840, 1840-1841

En novembre 1839, les élèves entrent enfin dans le bâtiment du séminaire, bien situé près de la mer et adossé à la principale place de la ville, la place du Diamant. Le père Ancel vient renforcer le personnel, composé des pères Moreau, Bellon et de l'abbé Gaffory⁷⁸. Déjà au mois de mars

⁷⁵ JM 27 janvier 1838, dans *Écrits oblats* 19, p. 30; Guibert à Tempier, 15 janvier 1839.

⁷⁶ Guibert à Mazenod, mai-juin 1839. Le travail des Oblats portait de nombreux fruits. Le 27 avril 1839, le Fondateur note dans son Journal: Mgr Casanelli "a fait une ordination de 52 séminaristes dont 28 pour le diaconat. Il y a de quoi faire venir l'eau à la bouche." JM, dans *Écrits oblats* 20, 112.

⁷⁷ JM 3 juin 1839 dans *Écrits oblats* 20, 138; Guibert à Mazenod, 14 août 1839.

⁷⁸ Mazenod à Ancel, 17 octobre 1840, dans *Écrits oblats* 9, 133-134.

1839, le supérieur avait réclamé un sujet de plus pour la prochaine année scolaire, parce qu'il n'attendait pas moins de 130 à 140 élèves⁷⁹. Nouvelles instances en novembre 1839⁸⁰.

Au sujet de l'année scolaire 1839-1840, le père Corne, qui fait en quelques pages l'histoire du séminaire, écrit: "Grâce aux bénédictions divines, sous les auspices et la haute protection de mgr l'évêque, par le dévouement de son premier supérieur aidé de ses frères, le séminaire est fondé. Désormais notre tâche devient aisée. Nous entrons dans cette période régulière où le séminaire n'a plus d'histoire, parce que plus rien n'y change. Le séminaire est la maison de Dieu; il participe en quelque manière à l'immutabilité divine; sa physionomie demeure la même, elle ne vieillit pas, le temps semble n'avoir point d'empire sur elle. Comme les eaux d'un fleuve se renouvellent sans cesse dans le même lit et suivent le même cours, ainsi les générations de lévites se succèdent dans la maison sainte, vivant de la même vie, coulant sans bruit entre les rives immobiles de l'étude et de la prière, se dépouillant des imperfections de leur nature, épurant leurs pensées et leurs affections, et entrant enfin dans l'océan mystérieux du sacerdoce..."

Cette paix assurée à l'intérieur du séminaire permet au père Guibert de s'absenter plusieurs fois au cours de l'année. Dès le début des cours, il part pour six semaines en tournée pastorale à Calvi, avec mgr Casanelli, remplaçant le vicaire général Sarrebayrouse, malade. Il écrit à mgr de Mazenod: "Nous allons, faisant le catéchisme, examinant les prêtres, les encourageant, leur donnant quelques conseils. Plusieurs sont bien dignes de compassion, et ont péché jusqu'ici par ignorance. Je retrouve de nos élèves dans un grand nombre de paroisses, et là, la religion commence à reflourir et les choses ont pris un nouvel aspect [...] Je gagne beaucoup dans ces courses, qui sont tout apostoliques, car j'acquiers du diocèse une connaissance qui m'est utile et même nécessaire dans la direction du séminaire. Je pourrai signaler à nos élèves, d'une manière plus certaine, les écueils qu'ils doi-

⁷⁹ JM 13 mars 1839, dans *Écrits oblats* 20, 161.

⁸⁰ JM 22 novembre 1839, dans *Écrits oblats* 20, 161.

vent éviter et toutes les réformes qu'ils ont à faire en arrivant dans les paroisses."⁸¹

A son retour à Ajaccio, il donne des nouvelles sur le séminaire. Le Fondateur écrit dans son Journal, le 20 février: "Lettre du père Guibert. Il est dans l'admiration de ses séminaristes et si content de ses confrères qu'il ne craint pas de me dire qu'il voudrait que cet état de choses pût être fixé pour toujours parce que, dit-il, *ce serait la félicité autant qu'on peut la trouver en ce monde.*"⁸²

Au début du mois d'avril, le père s'absente de nouveau pour prêcher avec M. Sarrebayrouse une retraite de 15 jours à Bastia. "Ce sera, confie-t-il, une petite mission qui comblera la lacune que nous avons laissée depuis la mort du père Albini."⁸³

Du mois de mai jusqu'à la fin juillet, le père Guibert se trouve à Paris en quête d'argent. Pour le petit séminaire, il obtient l'approbation du vote de 40 000 francs par le conseil municipal d'Ajaccio, et une augmentation du nombre de boursiers pour les élèves du grand séminaire⁸⁴.

Rentré à Ajaccio pendant que les séminaristes sont en vacances, un père prêche une retraite aux Frères des Écoles Chrétiennes et le supérieur se propose d'organiser des retraites pour le clergé⁸⁵. Au cours du mois de septembre une mission est donnée à Vico et dans les villages environnants par les pères Guibert, Moreau, Gibelli et Semeria. Celui-ci est arrivé à Vico pendant l'été avec le père Joseph De Veronico pour former, avec le père Gibelli et le frère Pierre Métifiot, la communauté missionnaire de Vico⁸⁶.

On connaît encore moins de détails sur la vie au séminaire en 1840-1841. Au mois de décembre, le supérieur a dû repousser, "avec force, les inculpations" que le père Ancel, sorti de la congrégation, a fait peser sur la communauté du séminaire. Professeur en 1839-1840, il se plaint du supérieur et des pères de l'avoir traité de "vieux radoteur", de "gros

⁸¹ Guibert à Mazenod, décembre 1839 et janvier 1840; JM 5 janvier 1840, dans *Écrits oblats* 20, 195.

⁸² *Écrits oblats* 20, 211.

⁸³ Guibert à Mazenod, fin mars et 21 avril 1840.

⁸⁴ Guibert à Mazenod, 6 ou 7 juin 1840; Paguella I, 517.

⁸⁵ Guibert à Mazenod, août-septembre 1840; Paguella I, 524.

⁸⁶ Guibert à Mazenod, fin septembre et octobre 1840.

Jean", et les accusa d'avoir honte de se dire Oblats et de porter la croix, de ne pas vivre pauvrement, etc.⁸⁷.

Par ordonnance royale du 30 juillet, le père Guibert est nommé évêque de Viviers. Il part presque aussitôt pour Marseille et Paris. Par lettre du 28 août 1841, mgr de Mazenod nomme le père Moreau supérieur du séminaire, nomination confirmée par mgr Casanelli le 1er septembre⁸⁸.

– Le petit séminaire

En 1835, mgr Casanelli d'Istria confia au père Guibert la responsabilité de l'éducation ecclésiastique du diocèse. Après avoir ouvert le grand séminaire en mai 1835, le père songea à fonder un petit séminaire pour n'être plus désormais "dans le cas de recevoir des jeunes gens qui viennent du milieu du monde avec sa corruption, ou sans une préparation par trop insuffisante. Hier donc, écrit-il au cours de l'été 1836, une maison a été louée à Ajaccio pour ce nouvel établissement qui ouvrira ses cours au mois d'octobre prochain. Le plus grand enthousiasme s'est manifesté de toutes parts, et la ville a été électrisée à l'annonce inattendue de cette nouvelle création [...] Comme c'est moi qui suis chargé par l'évêque de cette affaire, et que c'est moi qui ai poussé à cette subite et prompte conclusion, les gens ne doutent pas que j'aie reçu le mot du gouvernement, et sont prêts à croire que je fais ici tout ce que je veux. Les Corses nous appellent des gens qui tiennent parole." Le père trouve sur place quelques ecclésiastiques, élevés à Aix, sachant parfaitement le français et qui pourront être d'excellents professeurs pour les basses classes. Il en cherche d'autres sur le continent pendant les vacances d'été⁸⁹.

⁸⁷ *Écrits oblats* 9, 133, note 22 et JM 12 décembre 1840, dans *E.o.* 20, 236. Il semble bien que les Oblats se distinguaient le moins possible, par leur habit, du clergé diocésain, sensible à la présence de prêtres et de religieux étrangers au diocèse. Le père Guibert en savait quelque chose après son séjour à N.-D. du Laus. Toutefois, déjà en 1835, le père Albini se plaint du peu de régularité de la communauté à cause surtout des nombreux séminaristes. Albini à Mazenod, 20 décembre 1835 et *Missions OMI* 69 (1935), p. 167-169.

⁸⁸ Guibert à Mazenod, 11 août et 6 septembre 1841; Mazenod à Moreau, 28 août 1841, dans *Écrits oblats* 9, 160-161.

⁸⁹ Guibert à Mazenod, été 1836.

Les cours commencent en novembre 1836 avec 130 élèves. Comme prévu, l'enseignement est confié à quelques prêtres corses et à d'autres provenant du diocèse de Grenoble, sous la direction du chanoine Guédy. "Il y a eu bien des difficultés à vaincre de la part du préfet et de l'inspecteur de l'Université, constate le père Guibert. Elles sont aplanies aujourd'hui. Qui a vu Ajaccio il y a trois ans et la voit aujourd'hui ne peut la reconnaître. Cette petite ville reçoit une vie abondante de ces deux établissements, même sous le rapport matériel."⁹⁰

La première année scolaire va plutôt mal: surabondance d'élèves dans des locaux de fortune, dépenses inutiles et au-dessus des ressources du diocèse, mésentente entre les professeurs, rébellion des grands élèves, vers la fin de l'année, contre un des professeurs, etc. De plus, en novembre, mgr Casanelli était parti pour Paris sans dire au père Guibert quel rôle il aurait à jouer dans l'institution. Celui-ci s'était occupé seul de l'installation, mais on le tint étranger à l'administration. A son retour en mai, mgr Casanelli prend connaissance de l'état de l'établissement et se convainc qu'on a entassé fautes sur fautes. Il décide de réunir le petit séminaire au grand sous un seul supérieur et un seul économ⁹¹.

Le premier septembre, l'évêque écrit une lettre pastorale pour annoncer qu'il supprime les hautes classes du petit séminaire et réunit les deux institutions sous la direction du supérieur du grand séminaire. "Notre confiance est d'autant mieux établie, écrit-il, que notre petit séminaire sera spécialement dirigé cette année par celui-là même dont le zèle et le talent nous ont si puissamment aidé à le fonder, par le prêtre recommandable qui a déjà acquis tant de droits à la reconnaissance de notre diocèse, M. l'abbé Guibert."⁹²

Au cours de l'été, pendant ses vacances à N.-D. du Laus, le père réussit à obtenir l'abbé Silve du diocèse de Digne, ancien supérieur du petit séminaire de Forcalquier. Celui-ci prend la direction de la maison sous la responsabilité du père Guibert. L'année scolaire 1837-1838 se déroule, semble-t-il, dans la maison Ottavi, libérée par les grands séminaristes.

⁹⁰ Guibert à Mazenod, 11 novembre 1836.

⁹¹ Guibert à Mazenod, 4 juin 1837.

⁹² Paguelle de Follenay I, 402.

On accepte une centaine d'élèves des classes inférieures. Le supérieur annonce au Fondateur que M. Silve est installé et, écrit-il, me voilà, je ne dis pas déchargé du petit séminaire, mais dégagé de tout détail. Je vais tous les mercredis à dix heures du matin présider la réunion des directeurs de cette maison et me voilà quitte. Ils viennent ici pour les cas imprévus et qui peuvent exiger mon intervention. Cette situation du petit séminaire continue jusqu'au départ du père Guibert en 1841⁹³.

Les classes supérieures furent rétablies progressivement. En 1841, on a commencé la construction d'un petit séminaire; les travaux ont pris fin en 1850⁹⁴.

– Vico, les missions paroissiales

Vico est situé dans les montagnes à cinquante kilomètres au nord d'Ajaccio. C'est un couvent franciscain construit à la fin du XV^e siècle⁹⁵. Devenu bien national au début de la Révolution française, l'édifice échappa à la destruction. Nommé évêque d'Ajaccio en 1833, mgr Casanelli d'Istria, natif de Vico, résolut de doter son diocèse d'une communauté de missionnaires. Lors d'une vente aux enchères en février 1836, il acheta la propriété pour un prix très modique et, par acte signé le 7 mai de la même année, la donna aux Oblats de M.I., arrivés en Corse l'année précédente.

En nommant le père Guibert supérieur des Oblats d'Ajaccio, le Fondateur avait écrit: "L'évêque nous appelle pour diriger son séminaire, et il est disposé à nous confier les missions de son diocèse."⁹⁶ Le supérieur n'oublie pas cette "disposition" de l'évêque. En arrivant à Ajaccio, il prêche volontiers à la cathédrale⁹⁷ et, dès le mois de juin, il se propose d'aller visiter pendant les vacances un ancien couvent qu'on vient de mettre en vente pour voir si on ne pourrait pas en faire une maison

⁹³ Guibert à Mazenod, octobre 1837, 1837-1838; Paguella I, 404-405.

⁹⁴ Guibert à Mazenod, 16 avril 1841; Rey II, 99. Voir: *Dictionnaire historique des Missionnaires O.M.I.: t. I: Ajaccio, petit séminaire*.

⁹⁵ On trouve quelques détails sur l'histoire du couvent de Vico dans *Missions OMI* 70 (1936), p. 412-424, et dans le *Dictionnaire historique des Miss. O.M.I.*, t. 1.

⁹⁶ Mazenod à Guibert, 18 octobre 1834, dans *É. o.* 8, p. 121.

⁹⁷ Guibert à Mazenod, 30 mars et 9 avril 1835.

de missionnaires⁹⁸. Lorsqu'il insiste en mai 1835 pour avoir le père Albin, le père Guibert remarque que celui-ci trouverait en Corse douze mille Italiens et opérerait "un bien prodigieux, indépendamment du séminaire. Il y a si longtemps que ce pays n'a pas vu d'apôtres."⁹⁹

Le supérieur du séminaire fait probablement une visite à Vico en mai 1836 lorsque mgr Casanelli donne le couvent aux Oblats. C'est à cette occasion qu'il écrit: "Quand je suis arrivé à Vico, toute la ville a été en émoi. Le maire, le curé, le receveur et les principaux habitants ne m'ont pas quitté un seul instant. Ils auraient voulu me persuader que le couvent de Vico était une des sept merveilles du monde. Ils ont cru un moment voir leurs anciens moines sortir de leur poussière et renaître les anciens temps. Ils m'ont offert de céder l'usufruit des biens en faveur de l'établissement futur quel qu'il dût être, petit séminaire ou maison de missionnaires, et même de vendre les biens pour faire les réparations."¹⁰⁰

Le père fait immédiatement commencer des réparations afin d'y placer quelques pères pour l'oeuvre des missions. Il écrit au Fondateur à ce propos: "Ayez pitié de moi, mon père, je mène la vie d'un maçon plutôt que la vie d'un prêtre. Quand pourrai-je laisser de côté les pierres, le mortier, retrouver mes livres et un peu de recueillement?"¹⁰¹

Dès l'été 1836, une petite communauté est formée à Vico par les pères Albin et Telmon et le frère Ferrand. Ils donnent aussitôt, et avec beaucoup de succès, quelques missions. Le père Albin souffre beaucoup lorsqu'il est rappelé au séminaire pour les années scolaires 1837-1838 à Ajaccio et 1838-1839 à Vico¹⁰². Au cours de l'année scolaire 1837-1838 une mission est cepen-

⁹⁸ Guibert à Mazenod, 3 juin 1835. Il s'agit sans doute de Vico. Déjà en 1817-1818 le gouvernement de la Restauration avait demandé aux Missionnaires de Provence des missionnaires pour la Corse. Ce projet n'a pas eu de suite parce que la congrégation n'a pas été autorisée par le gouvernement. *Missions OMI* 69 (1935), p. 149; Rey I, 610.

⁹⁹ Guibert à Tempier, 9 mai 1835.

¹⁰⁰ Paguella I, 442 et aussi 415; Guibert à Mazenod, 21 mai et été 1836.

¹⁰¹ Lettre sans date dans Paguella I, 417. Sur les travaux faits à Vico, voir *Ibid.* p. 417-419.

¹⁰² Ceci explique pourquoi, en trois années, le père Albin n'a prêché que 9 missions en Corse; mais cela a suffi pour lui créer une renommée de grand apôtre et de thaumaturge.

dant prêchée à Ajaccio par tous les pères du séminaire¹⁰³. Au mois de mars 1838, le père Guibert se propose de préparer quelques jeunes prêtres à la prédication des missions, sous la direction du père Albini. Le Fondateur désapprouve le projet¹⁰⁴.

Le décès du père Albini met fin à un autre important projet pour Vico où mgr Casanelli se propose d'ouvrir un séminaire pour les prêtres. Le supérieur du séminaire s'exprime ainsi à ce propos: "Mgr l'évêque désirerait que le père Albini suspendît pour quelque temps les missions ordinaires pour s'occuper à reprendre en sous-oeuvre l'éducation d'un grand nombre de prêtres qui désireraient venir au séminaire, et ne peuvent être reçus faute de place ou par l'impossibilité de faire dire la messe à un trop grand nombre. Il les réunirait sous sa direction dans la maison de Vico, au nombre de vingt ou trente, qu'il garderait pendant plusieurs mois pour recommencer ensuite une nouvelle fournée. Ce serait le séminaire des prêtres, car les retraites pastorales sont tout à fait insuffisantes dans l'état actuel du clergé. On leur ferait repasser la théologie, on les formerait à la méditation et aux autres habitudes de la vie sacerdotale. Au fond, ce serait évangéliser ainsi toute la Corse que de donner la mission aux pasteurs..."¹⁰⁵

Après la mort du père Albini le père Guibert prêche une mission à Bastia en mars-avril 1840, puis donne avec ses confrères la mission de Vico en septembre de la même année¹⁰⁶. La communauté de Vico est redevenue missionnaire avec l'arrivée des pères Semeria, Gibelli et De Veronico en 1840. A la fin de l'année, le père Guibert remercie le Fondateur d'avoir "organisé cette maison avec les éléments qui la composent aujourd'hui."¹⁰⁷

– Appréciations

Malgré ses fréquentes absences et ses nombreuses occupations pour prêcher quelques retraites, fonder et surveiller

¹⁰³ Guibert à Mazenod, février 1837 et Rey I, 714; JM 21 mars 1837, dans *Écrits oblats* 18, p. 99-100.

¹⁰⁴ JM 7 mars 1838, dans *Écrits oblats* 19, p. 54.

¹⁰⁵ Guibert à Mazenod, 1837-1838; Paguella I, 426.

¹⁰⁶ Guibert à Mazenod, fin mars, 21 avril, fin septembre et octobre 1840.

¹⁰⁷ Guibert à Mazenod, fin 1840.

les constructions du grand et du petit séminaire, puis du couvent de Vico, le père Guibert a contribué avec ses confrères à la formation de nombreux ecclésiastiques corses. Il savait se faire aider, et remplacer au besoin, même si le Fondateur n'a pas réussi au cours des premières années à fournir cinq professeurs selon les engagements pris en janvier 1836.

Mgr Casanelli d'Istria a beaucoup apprécié les services rendus à son diocèse par le père Guibert. Déjà en 1837, lors d'une visite à l'évêque de Marseille il a "exprimé avec une effusion de coeur extraordinaire les sentiments qu'il professe pour notre père Guibert; c'est l'affection du coeur, c'est l'estime, c'est la confiance la plus absolue. Il n'a qu'un reproche à lui faire, c'est de n'y avoir pas assez compté et de ne pas agir dans l'occasion avec toute l'autorité qu'il lui donne. Il reconnaît tout ce qu'il doit au père Guibert. Sans lui il n'aurait rien pu faire; enfin il est impossible d'aller plus loin que le prélat n'a fait dans cette conversation."¹⁰⁸

En juillet 1838, l'évêque passe à Marseille avec l'abbé Silve, directeur du petit séminaire d'Ajaccio. "Les expressions ne manquaient pas à celui-ci, note le Fondateur dans son Journal, pour rendre tout le bien que le père Guibert fait dans cette île abandonnée, où rien de bien ne s'est fait avant que notre congrégation y fût employée."¹⁰⁹

Lorsqu'il est sérieusement question, en 1841, de la nomination du père Guibert à un évêché, mgr Casanelli s'empresse de demander à mgr de Mazenod d'intervenir auprès du ministre des Cultes pour qu'on lui laisse ce père encore pendant deux années "pour achever la bonne oeuvre que vous avez commencée en me cédant ce digne coopérateur; je conjure votre grandeur de ne pas permettre qu'il me soit enlevé dans ce moment. Le délai que je réclame ne servirait qu'à augmenter le mérite de M. Guibert; il sortira de la Corse avec des antécédents plus glorieux, s'il met la dernière main aux saintes entreprises qui font l'objet de notre commune sollicitude. Personne ne saurait le remplacer dans les circonstances présentes."¹¹⁰

¹⁰⁸ JM, 15 mai 1837, dans *Écrits oblats* 18, p. 153.

¹⁰⁹ JM, 13 juillet 1838, dans *Écrits oblats* 19, p. 148.

¹¹⁰ JM, 20 juillet 1841, dans *Écrits oblats* 20, p. 245-246.

La population, surtout de Vico, a su reconnaître les mérites du père, d'autant plus que c'est à lui qu'on doit la reconstruction de l'église du village¹¹¹. Lorsqu'il travaillait à la composition de la biographie du cardinal Guibert, Paguelle de Follenay a fait une visite à Vico. "Nous avons interrogé des vieillards qui l'avaient connu, écrit-il, et tous, avec une précision de mémoire admirable, ont rendu hommage à ses hautes qualités. C'était, nous disait M. le juge Cristinacce, ancien trésorier de la fabrique [...], un homme grave, doué d'un esprit pratique; il avait horreur des discours qui ne concluent à rien. Et le vieux juge ajoutait: le père Guibert était ici, avec mgr Casanelli, quand arriva du continent sa nomination à l'évêché de Viviers. Dès que cet événement fut connu, toute la population se rendit à l'église, l'ancienne, qui était encore debout. C'est que, monsieur, il était admiré comme un des hommes les plus vertueux de notre île. Le curé Multedo, qui avait la parole très facile, monta au pupitre qui servait de chaire à prêcher, et fit un magnifique éloge du nouvel évêque, disant que c'était lui qui, dans ces derniers temps, s'étant mis en rapport avec le gouvernement, avait traité et mené à bonne fin toutes les affaires de la Corse. En parlant ainsi, le curé Multedo suivait un certain goût qui le portait à flatter les gens. D'ailleurs il n'aimait pas son évêque. Mais mgr Guibert n'était pas homme à se laisser éblouir. A son tour, il monta au pupitre et rendit gloire à mgr Casanelli. Il rappela tous les grands actes de l'administration épiscopale pendant les années précédentes, et conclut: c'est votre évêque qui a tout fait; moi, je n'ai été que son auxiliaire. Puis on chanta le *Te Deum* et toute la population accompagna les deux évêques jusqu'au couvent en poussant des vivats et en tirant des coups de fusil..."¹¹²

¹¹¹ C'est lui, semble-t-il, qui a proposé de construire une nouvelle église à Vico. En attendant les bulles de nomination à Paris, à l'automne 1841, il a obtenu du ministre des Cultes 6 000 francs pour cette construction. Paguelle I, 555.

¹¹² Paguelle I, 445-446.



*Le père H. Guibert, fondateur du séminaire d'Ajaccio
(D'après un portrait qui était à l'évêché de Viviers)*



Ajaccio, grand séminaire, aujourd'hui démoli



Vico, ancien couvent des Franciscains

Chapitre Sixième

ÉVÊQUE DE VIVIERS (1841-1857)

La nomination

Par ordonnance royale du 30 juillet 1841, le père Guibert était nommé évêque de Viviers. Cette nouvelle ne surprit guère ses amis. Comme supérieur du grand séminaire d'Ajaccio, depuis 1835 il était souvent allé à Paris pour obtenir des subsides. Il avait fait connaissance et amitié avec le nonce, avec des ministres et avec le roi Louis-Philippe. Mgr A. Perraud écrit à ce sujet en 1886: "Les hommes politiques avaient été frappés de la maturité de son jugement, de la sagesse qui présidait à toutes ses démarches, du tact parfait avec lequel ce religieux, étranger par naissance, par éducation, par goût, au commerce du monde, devinait d'instinct et s'appropriait toutes les convenances quand il traitait avec les représentants de la puissance publique"¹.

D'ailleurs le nom du supérieur du séminaire d'Ajaccio était apparu plusieurs fois dans les bureaux du ministre des Cultes parmi les sujets propres à quelques sièges épiscopaux. Convaincu "des qualités éminentes" du père et "appréciant les services signalés rendus à son diocèse", mgr Casanelli d'Istria avait "regardé comme un devoir de justice et de reconnaissance de le désigner au gouvernement comme un sujet capable, sous tous les rapports, de remplir les fonctions de l'épiscopat". Il le fit en 1837 et en 1839². Le préfet de Corse avait suggéré

¹ Mgr Perraud, *Oraison funèbre de son éminence le cardinal Guibert*, 17 novembre 1886. Paris, p. 24-25.

² Mgr Casanelli à Mgr de Mazenod, 12 juillet 1841. Copie dans *Ecrits oblats* 20, p. 245. Déjà en 1837, il craignait de le perdre. JM 15 mai 1837, *Ec. o.* 18, p. 154.

son nom pour Fréjus en 1838³. Mgr de Mazenod l'avait également signalé pour le siège de Gap, après que mgr N.A. de La Croix d'Azolette avait été promu à l'archevêché d'Auch, le 4 décembre 1839⁴. Lorsqu'il fut transféré à l'archevêché de Reims par ordonnance du 16 mai 1840, mgr T.M.J. Gousset, ami du père Guibert, le demanda au ministre comme successeur à Périgueux. Mgr Casanelli ne le laissa pas partir en 1839 et le père Guibert refusa d'aller à Périgueux⁵.

Au mois de juin 1841, le ministre demande des renseignements sur l'abbé Guibert à M. Jourdan, préfet de Corse et ami du supérieur du séminaire, à l'évêque d'Ajaccio et à l'archevêque d'Aix⁶.

Mgr Casanelli supplie le ministre de lui laisser son supérieur du séminaire encore deux ans et invite mgr de Mazenod d'écrire à Paris dans le même sens⁷. Il ne cache rien au père Guibert qui écrit à mgr de Mazenod, le 14 juillet: "Puisque mes craintes ne sont pas sans quelque fondement, je désirerais que vous me disiez ce que, le cas échéant, je devrais faire. Je n'ai jamais fait que votre volonté, et je veux la suivre comme ma règle souveraine jusqu'au dernier soupir; mais je souhaite que dans une décision si grave à prendre vous vous déterminiez uniquement par le plus grand bien de notre congrégation. C'est par elle que j'ai vécu jusqu'ici; je veux vivre et me sacrifier à elle jusqu'à la fin."⁸

En ouvrant le journal, le 10 août, mgr de Mazenod apprend que "M. l'abbé Guibert, vicaire général de mgr Casanelli d'Istria, [...] est appelé à succéder à mgr Bonnel, évêque démissionnaire de Viviers [...] Nous espérons que la modestie de M. l'abbé Guibert ne déclinera pas le fardeau de l'épisco-

³ JM 29 mai 1838, *Ec. o.* 19, p. 122.

⁴ JM 20 juillet 1841, dans *Ecrits oblats* 20, p. 245; Rey II, 115-116; Guibert à Mazenod, 6-7 et mi-juin 1840.

⁵ Mgr Baunard, *L'épiscopat français...1802-1905*. Tours, 1886, p. 26-27. Besson, *Vie de son éminence le cardinal Mathieu*. Paris, 1882, t. I, p. 258; Paguella I, 552-553.

⁶ Paguella I, 532 et Ministre des Cultes à l'archevêque d'Aix, 30 juin 1841. Orig.: AGR Guibert, doss. 1; Guibert à Mazenod, 14 juillet 1841.

⁷ Paguella I, 531-532; Casanelli à mgr de Mazenod, 12 juillet 1841, dans *Ecrits oblats* 20, p. 245-246.

⁸ Copie dans JM 12 août 1841, *Ecrits oblats* 20, 253-254.

pat, il ne saurait être porté par un prêtre plus digne." Après avoir copié ce texte, le Fondateur ajoute: "D'accord, très certainement d'accord, mais comment vais-je le remplacer? Dans la circonstance présente [prochain départ des premiers missionnaires pour le Canada], cette nomination me jette dans un grand embarras [...] Les deux ans que mgr l'évêque d'Ajaccio avait demandés me convenaient admirablement."⁹

Par lettre du 11 août, le père Guibert annonce sa nomination à mgr de Mazenod et ajoute: "J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus." Il copie un extrait de la lettre de mgr Garibaldi à mgr Casanelli dans laquelle l'internonce supplie l'évêque d'Ajaccio "de ne point insinuer en aucune manière à M. Guibert de refuser, mais de l'exhorter vivement à accepter..." Mgr de Mazenod écrit dans son Journal le 15 août: "M'appartient-il de contrarier les desseins de la Providence? [...] Ce sacrifice que je ferai à l'Église attirera de nouvelles bénédictions sur la congrégation. Et comment ne pas voir la main de Dieu dans cet événement?"¹⁰

Le 11 août, le Fondateur avait déjà fait cette confidence au père Courtès: "Je ne me dissimule pas les avantages de cette nomination sous plusieurs rapports [...] Je me fais vieux... Il sera utile que la congrégation ait un protecteur dans l'Église de France, un prélat surtout qui lui fera tant d'honneur."¹¹

Par lettre du 13 août, le père Guibert annonçait à mgr Garibaldi qu'il acceptait sa nomination et ajoutait: "Si le Souverain Pontife daigne confirmer le choix du roi, il ne me sera pas donné, monseigneur, de faire briller sur le siège de Viviers ces éminentes qualités qui devraient toujours accompagner une dignité si haute, mais j'y porterai du moins un amour sans borne pour l'église, un dévouement à toute épreuve pour son chef et le désir ardent de me sacrifier tout entier au troupeau qui me sera confié."

Au père Casimir Aubert, il annonce qu'il veut être "un évêque simple, pauvre, missionnaire", pendant qu'au père

⁹ JM 10 août 1841, dans *Ecrits oblats* 20, p. 252.

¹⁰ JM 15 août 1841, dans *Ecrits oblats* 20, p. 254.

¹¹ *Ecrits oblats* I, p. 5.

Mille il dit que la seule considération qui puisse le consoler un peu et adoucir ses peines c'est que peut-être, dans cette position, il pourra "faire quelque chose d'utile à notre petite société, dont le succès, comme vous le savez, a toujours été la passion de mon âme."¹²

Le père quitte la Corse où sa nomination est accueillie avec une "explosion d'enthousiasme", surtout à Vico où il se trouve¹³. Il arrive à Marseille le 20 août et part pour Paris le 7 septembre, après avoir été malade pendant quelques jours, effet "d'une explosion inévitable."¹⁴ Mgr de Mazenod lui donne l'hospitalité à sa maison de campagne à St-Louis. En se promenant sous les pins qui dominant la mer, il lui dit: "Plus je réfléchis à cette affaire et moins j'y vois clair. Cependant il est possible que la Providence ait des desseins particuliers que nous ne pouvons pas prévoir... Tu dois partir pour Paris."¹⁵

A Paris, l'évêque nommé demeure au séminaire des Missions Etrangères et célèbre la messe à l'église de l'abbaye au Bois. Il y reste sept mois, attendant le consistoire, prévu pour le 17 janvier puis remis au 24, la réception des bulles, leur enregistrement par le Conseil d'État, la prestation du serment au roi, etc. Dès le premier mois de son séjour à Paris, il est reçu par mgr Garibaldi, par le ministre des Cultes, par le roi et la reine¹⁶. Dans sa visite au nonce, il demande que le titre d'Oblat de M.I., congrégation non reconnue par le gouvernement, ne figure pas dans les bulles de nomination, autrement le Conseil d'État pourrait refuser leur enregistrement¹⁷.

Le ministre lui accorde une allocation pour frais d'installation et sans doute de séjour à Paris, car l'évêque nommé n'a

¹² Paguelle I, 542-544; lettres au p. Mille, 6 septembre, au p. Aubert, 12 novembre 1841.

¹³ Paguelle I, 539; lettre du père Semeria à mgr de Mazenod, JM 15 août, dans *Ecrits oblats* 20, 255, et extraits du journal *L'Univers* et d'un journal de Corse, dans *Ec. o.* 20, p. 261-263.

¹⁴ Rey II, 112; Guibert au p. Mille, 6 septembre 1841.

¹⁵ Réponse du cardinal Guibert au père Augier, à N.-D. de l'Osier, 13 août 1877, dans *Missions O.M.I.*, t. 15, (1877), p. 554-557.

¹⁶ Guibert à Mazenod, 8 et 14 octobre 1841; Paguelle I, 546.

¹⁷ Nonce au cardinal Lambruschini, secrétaire d'État, 6 octobre 1841. Copie: AGR Guibert, doss. 1; Mazenod à Courtès, 6 octobre 1841, dans *Ecrits oblat* 9, p. 161-162.

pas d'argent¹⁸. Il a le temps de visiter les librairies et d'acheter des livres pour se monter une bibliothèque. Pendant huit jours, il reçoit au séminaire des Missions Étrangères et fait visiter la ville aux six Oblats en partance pour le Canada¹⁹. Il fait dessiner ses armoiries qui représentent au-dessous du chapeau un agneau et un lion entourés de ces deux devises: *Pauperes evangelizantur* et *Suaviter et fortiter*. En bas de l'écusson, on voit ces trois lettres: O.M.I.²⁰

Il est préconisé au consistoire du 24 janvier. Les bulles sont enregistrées à Paris le 16 février et l'évêque prête serment devant le roi le 18. Il quitte Paris le 27, fait une retraite au grand séminaire de Marseille. Mgr de Mazenod l'ordonne évêque le vendredi 11 mars dans l'église St-Cannat, avec, comme évêques assistants, mgr Casanelli d'Istria et mgr Chartrousse, évêque de Valence. Quatre autres évêques sont présents²¹. Mme Guibert et les deux soeurs de monseigneur assistent à la cérémonie. Le 13 mars, le Fondateur réunit à l'évêché tous les Oblats présents à Marseille pour un dîner de famille²².

Lorsque mgr de Mazenod avait annoncé au père Guibert qu'il voulait lui-même l'ordonner évêque, celui-ci avait répondu, le 8 octobre: "Votre dernière lettre que j'ai lue et relue m'a attendri jusqu'aux larmes. Je l'ai pressée plusieurs fois sur mon coeur pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je remercie Dieu tous les jours et je le bénis de m'avoir donné un père tel

¹⁸ Paguelle I, 546-555.

¹⁹ Rey II, 112.

²⁰ *Missions O.M.I.*, t. 9 (1870), p. 539-540. Mgr de Mazenod lui reprocha de ne pas avoir "écartelé les armes de la congrégation dans ses armes": "Il avait bien placé dans ses sceaux les armes de la congrégation mais elles sont amalgamées avec le lion et l'agneau qu'il avait choisis pour exprimer le *suaviter et fortiter* de son administration. Si j'étais arrivé à temps, je lui aurais fait placer ces deux animaux dans un écusson à part, accolé au nôtre." Mazenod à Guigues, 7 juin 1847, dans *Écrits oblats* I, p. 180.

²¹ NN.SS. Bernet, archevêque d'Aix, Diaz de Merino, évêque de Minorque, Trioche, évêque de Babylone et Rey, ancien évêque de Dijon, dans Rey II, 128-129; *Gazette du Midi*, 12 mars 1842, p. 2. L'acte d'ordination épiscopale du 11 mars se trouve dans le Registre des Insinuations à l'archevêché de Marseille, vol. III, 1837-1847, n. 281. Un dossier sur la nomination de mgr Guibert existe aux ASV, Secrétairerie d'État, Rub 248, an. 1841, 1552, 1553, 1557, 1561, 1582, 27678, 27761.

²² Guibert à Courtès, fin février et début mars 1852. Rey II, 129.

que vous. Oui, c'est vous qui m'avez reçu dans le sein de la famille dès ma jeunesse, qui m'avez formé, qui m'avez fait ce que je suis; tout ce que Dieu m'a accordé de grâces, c'est par votre canal que je l'ai reçu et ce Dieu, dans son infinie bonté, veut que vous acheviez de m'engendrer en me communiquant la plénitude du sacerdoce. Je sais qu'en recevant le caractère sacré de l'épiscopat par l'imposition de vos mains, il sera accompagné de l'abondance de grâces accidentelles qui dépendent de la foi, de la ferveur et de la charité de celui qui sert d'instrument à l'opération invisible du Saint-Esprit. Mon bien-aimé père, il n'y aura plus en moi une seule pensée, un mouvement du coeur, un atome dans tout mon être qui ne vous appartienne et que vous n'ayez droit de revendiquer comme votre bien [...] Puissé-je reproduire en moi votre image, être animé de votre zèle pour l'Église et consumer comme vous le faites mes forces et toute mon existence au salut des âmes..."

La pacification du clergé

Mgr Guibert quitta Marseille le 15 mars 1842²³. Il passa trois jours à Aix, auprès de ses soeurs, de sa mère et de son père malade. Le 19, il s'arrêta à Avignon et fit une visite au neveu du Fondateur, Louis de Boisgelin, scolastique jésuite, gravement malade. Le 20, il arriva à Viviers.

Le ministre ne lui avait pas caché, à Paris, que des divisions existaient dans le clergé du diocèse de Viviers. Mgr Bonnel de La Brageresse (1757-1844), fort âgé, avait donné sa démission, acceptée à Rome le 26 juin 1841 et à Paris le 2 août. Les chanoines s'étaient empressés d'élire deux vicaires capitulaires, adversaires de l'ancienne administration. Cette élection, faite avant que le gouvernement n'ait notifié aux chanoines la démission du prélat, ses partisans déclarèrent que l'élection des vicaires capitulaires était prématurée et nulle. Mgr Bonnel nomma vicaires généraux le chanoine Delmas et M. Gavin, archiprêtre de la cathédrale, qui avait fait signer une pétition pour être nommé évêque de Viviers. Il y eut alors deux administrations diocésaines.

²³ Rey II, 130-131. Avant de partir, il fit son testament par lequel il établissait le père Tempier son légataire universel. Orig.: AGR Guibert, doss. 1.

Encore à Paris, au début de 1842, mgr Guibert avait écrit au Fondateur: "On s'agite toujours à Viviers. Les deux camps ne cessent de s'attaquer [...] Il faut que j'arrive sans aucune prévention et, pour rétablir la paix, je ne devrai pas permettre les récriminations sur le passé..." Il comprit qu'il devait choisir un vicaire général en dehors du diocèse. Il aurait voulu avoir le père Courtès qui refusa²⁴. La double administration prit fin avec l'arrivée de l'évêque, accompagné de l'abbé Bonnaud, secrétaire particulier, et d'un vicaire général: M. Placide Bicheron, curé de Saint-Charles et ex-supérieur du petit séminaire du Sacré-Coeur à Marseille.

Une autre division existait dans le clergé. Deux frères, les abbés Charles-Régis et Augustin Allignol, mécontents des successales dont ils étaient les desservants, avaient quitté leurs paroisses pour aller vivre dans leur riche famille à La Rouvière. Ils firent alors paraître, en 1839, l'ouvrage: *De l'état actuel du clergé en France* dans lequel ils protestaient contre l'avisement du clergé, contre la dépendance dans laquelle il se trouvait vis-à-vis des supérieurs ecclésiastiques, etc. Ils demandaient l'inamovibilité des desservants. Mgr Bonnel les avait destitués. Charles-Régis fit un voyage à Rome où, annonça-t-il à son retour, il fut bien accueilli et reçut le privilège de la chapelle privée; quant à son ouvrage, selon lui, on ne demandait que quelques corrections.

A l'arrivée de mgr Guibert, les abbés Allignol lui envoient un témoignage de soumission, mais l'évêque doute de leur sincérité, d'autant plus qu'ils sont encouragés dans leurs agissements par quelques curés et par M. Gavin, archiprêtre de la cathédrale. Le *suaviter* étant le premier mot de sa devise, il se montre compréhensif et patient. Le 31 août 1844, le journal le *Bien Social* de Paris, qui partage les idées des abbés Allignol, publie un manifeste contre mgr Guibert qui, selon eux, a trop insisté pour convoquer le clergé à la retraite annuelle. Ce manifeste est distribué aux retraitants de Viviers. L'évêque est accusé d'hostilité envers les amis de mgr Bonnel: "Il ne possède pas ces qualités aimables du coeur qui rendaient le prédécesseur si vénérable. Les qualités de l'intelligence ne sont pas non plus portées chez lui à un degré assez élevé pour faire compensation au défaut de celles du coeur."

²⁴ Paguella II, 6-8; Guibert à Mazenod, début 1842.

Le clergé réagit à cette attaque et défend l'évêque. Réconforté par le bon esprit de 300 prêtres contre une dizaine, celui-ci décide d'agir selon le *fortiter*. Il retire aux frères Allignol le pouvoir de prêcher et de confesser, leur enlève l'usage de l'autel privé, destitue l'archiprêtre Gavin et l'abbé Hilaire, etc. Au début de 1845, il publie deux lettres pastorales pour réfuter les idées des frères Allignol et d'assez nombreux prêtres dans beaucoup de diocèses. Dans la première, parue le 6 janvier, intitulée "*Sur les tendances dangereuses d'un parti qui se forme dans l'Église de France contre l'autorité épiscopale*", il signale le danger et les erreurs. Suivent quelques pages d'*Observations sur le presbytérianisme moderne*. Une lettre du 18 mai fait suite et complète celle du 6 janvier. Dans celle du 2 juin, il publie une réponse du pape à l'évêque de Liège dans laquelle Grégoire XVI affirme qu'il n'est pas opportun de rétablir l'inamovibilité des desservants (1er mai 1845).

Les frères Allignol répondent par une lettre publique de soumission, disant qu'ils acceptent le contenu des lettres pastorales. Mgr Guibert tarde cependant à leur faire confiance. Mgr Devie, évêque de Belley et mgr de Mazenod lui conseillent de leur accorder son pardon, de même qu'à M. Gavin et à l'abbé Hilaire. Les abbés Allignol sont alors chargés collectivement de la cure de Mélas avec pouvoirs de confesser et de prêcher. La paix revient parmi le clergé. Par lettre du 26 novembre 1845, le pape Grégoire XVI félicite mgr Guibert de sa manière d'agir²⁵.

Les activités pastorales

Les difficultés rencontrées à son arrivée à Viviers n'empêchent pas l'évêque d'exercer son ministère dans un diocèse qui, en 1841, compte 340 000 habitants et 328 paroisses, 386 000 habitants et 336 paroisses en 1856.

²⁵ Paguelle II, 37-96. Dans la biographie de mgr Aug. Sibour, archevêque de Paris, Poujoulat écrit: "le presbytérianisme, c'est-à-dire la révolte contre l'autorité épiscopale, ravageait des âmes en certains diocèses; les premiers efforts de ce parti avaient éclaté dans le diocèse de Viviers; un doux et vigoureux évêque, mgr Guibert, était venu à bout de ces entreprises contraires à toutes les traditions catholiques; vaincu dans l'Ardèche, le presbytérianisme se montrait en d'autres points..." Paris, 1857, p. 179.

Les visites pastorales

Un premier devoir s'impose: les visites pastorales que, depuis le rétablissement du diocèse en 1822, les deux évêques successifs²⁶, âgés et malades, ont fort négligées. Au printemps et à l'automne 1842, il visite tous les chefs-lieux de canton. Il passe deux jours à chaque endroit, donne audience aux prêtres du canton, confirme de nombreux fidèles, environ 10 000 dans la première visite et 18 000 dans celle de l'automne. Il est reçu partout avec ferveur et enthousiasme. Il écrit au Fondateur en avril-mai: "Les commencements de mon ministère sont bien consolants. Partout où je passe, je suis accueilli avec des témoignages les plus expansifs de confiance et d'affection. C'est un enthousiasme qui va presque jusqu'au délire."²⁷

En 1843, il reste "plus de 40 jours à cheval sans discontinuer, il visite toute la partie haute de l'arrondissement de Largentière, au milieu des variations de la température, des pluies et des humidités du printemps."²⁸ En 1844, il visite encore trente paroisses. Des curés ou des Jésuites préparent les fidèles par quelques jours de retraite²⁹. Cette première visite pastorale du diocèse prend fin en 1847. Dans le mandement du 1er janvier 1848 sur ce thème, monseigneur écrit: "Il n'y a point de paroisses où nous n'ayons porté nos pas [...] Nous ne vous le dissimulerons pas, nos très chers frères, ce ministère a été souvent pénible et laborieux [...]; plus d'une fois nos forces ont semblé près de céder à la pesanteur du fardeau..."

Les séminaires

Mgr Guibert veille également au recrutement et à la formation de son clergé. En arrivant à Viviers, il constate que les bâtiments du grand séminaire, construits en 1777, sont "magnifiquement beaux." Il le visite souvent. Cette institution,

²⁶ Mgr André Molin (1759-1825), évêque en 1823-1825, et mgr Bonnel, nommé à 68 ans en 1825.

²⁷ Cf. aussi les lettres de l'automne 1842.

²⁸ Bourret, *Op. cit.*, p. 34.

²⁹ Lettres à mgr de Mazonod, 19 mai, 19 juin, 27 août 1843, 14 décembre 1844.

dirigée par les Sulpiciens, ne lui cause aucun souci. Elle compte 86 élèves en 1841 et 98 en 1856³⁰.

Il y a deux petits séminaires, un à Vernoux au nord du diocèse, confié aux Prêtres de Saint-Basile, l'autre à Bourg Saint-Andéol au sud. Celui-ci consiste en deux vieux édifices séparés par une rue. L'évêque décide en 1851 de le transférer au centre du diocèse, à Aubenas, où le curé et le maire cèdent au diocèse, pour 10 ans, la jouissance des bâtiments d'un collège qu'on vient de fermer. Mgr Guibert achète ensuite un terrain aux portes de la ville d'Aubenas et y fait construire un très beau séminaire qu'il ouvre et bénit le 2 novembre 1856³¹. Il en donne la direction aux Prêtres de Saint-Basile. "Afin de peupler ce petit séminaire, qui reste après tout un des plus beaux qu'il y ait en France, raconte Paguelle de Follenay, mgr Guibert écrivit pour le carême de 1853 un mandement *Sur les fautes que commettent les parents qui, dans le choix d'un état de vie pour leurs enfants, ne consultent que les intérêts de la vie présente* [...] Cet appel fut entendu des chrétiennes populations de l'Ardèche, et les élèves ecclésiastiques arrivèrent nombreux à Aubenas."³² Le 2 octobre 1851, l'évêque avait déjà publié une longue *Lettre circulaire relative aux études ecclésiastiques et à l'examen annuel des jeunes prêtres*.³³

Le clergé diocésain. Les religieux et les religieuses

Mgr Guibert rencontre chacun de ses prêtres lors des visites et des retraites pastorales. Il fonde une caisse de retraite pour les prêtres âgés ou infirmes (1er janvier 1844), impose des examens annuels aux jeunes prêtres et des conférences ecclésiastiques³⁴. Il participe au concile provincial d'Avignon au début de 1849³⁵, établit la vie commune des curés et des

³⁰ Paguelle II, 32-34; *Almanach du clergé de France 1841, 1856*.

³¹ Paguelle II, 158-169.

³² Paguelle II, 171-173. Il y eut toujours 85 petits séminaristes à Vernoux, environ 125 à Bourg St-Andéol de 1844 à 1851; il y en avait 240 à Aubenas en 1856.

³³ *Oeuvres pastorales* I, p. 283-329.

³⁴ Paguelle II, 112-117 et 175-177; *Oeuvres pastorales* I, lettres du 2 octobre 1851 et du 11 mai 1856.

³⁵ Le père Courtès l'accompagne comme théologien. Monseigneur écrit ensuite à mgr de Mazenod que "les décrets les plus convenablement rédigés [en latin] sont ceux qui sont sortis de sa plume." Lettre du 20 décembre 1849.

vicaires (1er mai 1851), rend définitif l'établissement de l'officialité (1er juillet 1851), rétablit les synodes diocésains (15 juillet 1851), publie de nouvelles ordonnances synodales (1er mai 1852)³⁶.

Quant aux religieux et aux religieuses, le diocèse compte, en 1842, trois congrégations religieuses masculines et 13 féminines; en 1856, il en compte 15 de femmes et six d'hommes dont les Oblats de Marie Immaculée. Il donne des Constitutions aux Dames de la Retraite au Cénacle de La Louvesc, il introduit la cause de béatification d'Anne Marie Riviers (1768-1838), fondatrice de la congrégation des Soeurs de la Présentation³⁷. Il encourage et aide les Frères des Écoles des campagnes en achetant près d'Aubenas une maison pour la formation des jeunes sujets. Il fonde le prieuré de Cîteaux de N.-D. des Neiges (1852), met le grand séminaire à la disposition des membres des conférences de Saint-Vincent de Paul pour leur retraite annuelle au cours de l'été³⁸.

En 1845, mgr Guibert confie aux Oblats la direction du sanctuaire de Notre-Dame de Bon Secours à Lablachère et leur demande de seconder les Jésuites de La Louvesc dans la prédication des missions dans le diocèse. Le père Toussaint Dassy, premier supérieur, arrivé le 11 février 1846, fait construire un couvent et réparer l'église³⁹.

Lors des premières tractations, en 1844, en vue de confier ce sanctuaire aux Oblats, ce projet déplut à M. Bicheron, vicaire général, qui de plus ne semblait pas aimer la vie trop religieuse de l'évêque avec ses vicaires généraux et ses secrétaires. Lors d'une de ses absences, dans une lettre

³⁶ *Ordonnances du synode diocésain tenu à Viviers du 29 septembre au 2 octobre 1851*. Lyon, 1852, 400 pages. L'ouvrage comprend cinq parties: des personnes, de la vie et des moeurs ecclésiastiques, des sacrements, de l'administration spirituelle des paroisses, de l'administration temporelle des paroisses.

³⁷ Le 8 septembre 1853, il écrit une lettre pastorale sur le décret d'introduction de la cause. Mgr Guibert visite très souvent cette communauté et, en 1853, il envoie huit religieuses de cette congrégation à mgr Prince, évêque de St-Hyacinthe au Canada. Cf. *Missions O.M.I.* 6 (1867), p. 272.

³⁸ Cf. Bourret, *Op.cit.*, p. 43 et 47; Paguelle II, 181-182; Baunard, p. 689.

³⁹ Paguelle II, 183-185 et *Dictionnaire historique des Missionnaires Oblats de M.I.*, Rome 2004, I, article: *N.-D. de Bon Secours*, p. 515-520.

à un des deux secrétaires de l'évêché, le vicaire général se permit d'exprimer ce qu'il pensait en des termes blessants. Il disait entre autres: "Pauvre enfant! Nous sommes mal embarqués. Dieu nous sauve! Il y a tant d'inconsistance dans cette pauvre tête! Je l'avais maintes fois entendu blâmer la manière de l'évêque de Marseille de vouloir rester religieux quoique évêque, et voilà qu'il tombe dans le même travers." A son retour à Viviers, il apprit que mgr Guibert avait lu cette lettre. L'abbé Bicheron n'osa pas se présenter devant lui, il fit ses malles et quitta le diocèse. Monseigneur confia son indignation au Fondateur: "M. Bicheron est parti pour la Provence; c'est pour ne plus revenir. Je vous le dis, mais je désire que le public ne le sache que par lui. Vous dire le mal qu'il m'a fait ou du moins qu'a essayé de me faire cet esprit bizarre et orgueilleux, me serait difficile. Je ne veux pas confier ces choses au papier. Je suis heureux d'avoir tiré de mon pied cette épine que j'avais prise en passant sur vos terres, et de vous en avoir du même coup délivré vous-même. J'ai en main les preuves accablantes de son indigne conduite à mon égard. Je ne m'en servirai pas pour me défendre contre ses calomnies; j'abandonne tout à la Providence, et je crois qu'il convient de souffrir sans faire du bruit dont la religion ne peut que souffrir..."⁴⁰

Si mgr Guibert vécut en religieux à l'évêché comme mgr de Mazenod à Marseille, contrairement à lui, il prit soin de se montrer très réservé avec les Oblats de N.-D. de Bon Secours. Le 7 octobre 1854, le père Martin, supérieur de la communauté, écrivait au Fondateur: "La grande prudence de notre bien-aimé prélat fait disparaître tous les jours davantage les préjugés que l'on avait eu au commencement contre nous à cause de nos liens de parenté spirituelle avec sa grandeur. Les choses vont même si loin sur ce point que quelques-uns de nos jeunes pères ont cru que l'évêque était un peu froid pour nous. Je ne vous cache pas même que certains le trouvent de glace car il pousse la discrétion jusqu'à ne pas nous demander même un simple renseignement sur nos travaux." Lorsqu'il fut supérieur à Notre-Dame de Talence, en 1857, le père Martin trouva cependant que mgr Donnet, archevêque de Bordeaux,

⁴⁰ Paguella II, p. 9-10; Lettres au Fondateur, printemps 1844.

"traite tout administrativement" et est "moins paternel que Guibert dont la manière allait si bien à mon caractère."⁴¹

Après le départ de M. Bicheron, mgr Guibert nomma vicaire général l'abbé Martin et M. Dabert, sulpicien, qui sera évêque de Périgueux de 1863 à 1901. Il a toujours comme secrétaire particulier l'abbé Bonnaud et comme secrétaire de l'évêché l'abbé Rouchier puis, en 1855-1857, l'abbé J.J.Louis Robert qui sera évêque de Marseille de 1878 à 1900.

Les débats de l'Église de France

Mgr Guibert aime exprimer sa façon de voir dans les débats qui agitent l'Église de France. C'est à ce propos qu'il consulte habituellement mgr de Mazenod. Lors de la Révolution de 1848, il recommande le respect au nouveau gouvernement. Il avait été en bons termes avec le gouvernement de Juillet, il fait confiance au nouveau à certaines conditions qu'il expose au Fondateur: "On a changé de gouvernement comme on change d'habit, ni plus ni moins. En ce qui concerne l'avenir, ici comme ailleurs, on est partagé entre la crainte et l'espérance. Si l'expérience ne prouvait pas que les leçons du passé sont perdues pour les gouvernements nouveaux, on devrait espérer qu'enfin celui-ci donnera à l'Église sa légitime part de liberté [...] Nous les verrons à l'oeuvre. Je suis, pour mon compte, bien décidé à ne leur accorder ma confiance que lorsqu'ils l'auront méritée, et dans la mesure du bien qu'ils feront à la religion."⁴²

Le changement de régime est suivi d'un ralentissement de l'économie et de beaucoup de chômage. Des émeutes éclatent à Paris et à Marseille, surtout les 22 et 23 juin. Tout demeure calme à Viviers mais, écrit l'évêque en avril: "Ici les populations sont bien malheureuses. Il n'y a plus d'argent, on sera réduit bientôt à la nécessité d'échanger les objets en nature. La grande ressource et presque l'unique de ce département, le commerce de la soie, est complètement arrêté; les fabriques sont fermées; les propriétaires n'ont pas encore vendu les pro-

⁴¹ Lettre du 26 novembre 1857. AGR doss.: Martin-Mazenod.

⁴² La république a été instaurée le 24 février après le départ du roi Louis-Philippe. Guibert à Mazenod février 1848; Paguelle II, 98-99.

duits de l'an passé, ceux de l'année présente n'ont pas de valeur. Cependant il n'y a pas de désordres, grâce au bon esprit et au caractère religieux des habitants."⁴³

Lors du plébiscite des 20-21 décembre 1851, qui choisit C. Louis-Napoléon Bonaparte comme président de la république, mgr Guibert approuve ce choix mais ajoute: "Je n'augure rien de bon pour l'avenir et cependant je ne suis pas par caractère pessimiste."⁴⁴

L'évêque de Viviers n'a rien à faire en 1851-1852 avec *La Correspondance de Rome* qui a dénoncé l'administration de mgr de Mazenod comme non conforme aux normes du droit sur certains points⁴⁵ mais, en 1853, il écrit une lettre circulaire à son clergé au sujet de *L'Univers* de Louis Veuillot et de "quelques zelanti français qui s'imaginent avoir plus de dévouement à l'Église romaine que les autres [les évêques] et qui la compromettent [...] Ce qu'il y a de vraiment fâcheux, écrit-il à mgr de Mazenod, c'est que les excès de ces hommes peuvent produire une réaction déplorable vers le gallicanisme, prenant ce mot dans sa mauvaise acception. J'ai trouvé l'archevêque de Paris, qui était autrefois des plus chauds pour Rome, non seulement refroidi, mais prêt à se laisser entraîner dans une voie tout opposée..."⁴⁶ Il invite ensuite mgr de Mazenod à ne pas intervenir dans ce débat puisque le nonce et Rome sont plutôt favorables à *L'Univers*⁴⁷.

Sous la Monarchie de Juillet, les catholiques avaient réclamé la liberté d'enseignement et l'avaient obtenue en 1833 pour l'enseignement primaire. Le 15 mars 1850, le gouvernement accorde la liberté de l'enseignement secondaire (Lois Falloux). Les évêques sont assez divisés à ce sujet. Mgr Guibert n'intervient pas dans leurs discussions. Il admet que la loi accorde une plus grande liberté aux établissements catho-

⁴³ Guibert à Mazenod, avril 1848. Cf. aussi lettre à un Oblat en juin et au Fondateur le 1er juillet.

⁴⁴ Guibert à Mazenod, 25 décembre 1851.

⁴⁵ Voir article *La Correspondance de Rome*, dans *Dictionnaire historique des Missionnaires Oblats de M.I.*, I, p. 356-357.

⁴⁶ Guibert à Mazenod, 29 août, dans Rey II, 429 et Paguelle II, 147. Cf. aussi lettres du 3, du 13 et du 25 février 1853. Lettre circulaire du 2 février 1853, dans *Oeuvres pastorales* I, 356-375.

⁴⁷ Lettres du 3 et du 22 mars 1853.

liques, mais elle exige la présence de représentants de l'épiscopat dans le conseil supérieur de l'Université, reconnue par son athéisme, en plus, elle prévoit l'inspection des petits séminaires et des écoles tenues par les religieuses. Mgr Guibert écrit quelques lettres au ministre de l'éducation à ce sujet⁴⁸.

Les relations avec mgr de Mazenod et les Oblats

Mgr Guibert reste très attaché à la congrégation et surtout à mgr de Mazenod. Pendant ses quinze ans de séjour à Viviers, il écrit au moins 72 lettres au Fondateur et à quelques Oblats. Nous conservons des extraits d'une douzaine de celles qu'il reçut de mgr de Mazenod. Il fait douze voyages à Marseille. Au cours de ces visites, il est ordonné évêque le 11 mars 1842 et est évêque assistant à l'ordination épiscopale de mgr Allard le 13 juillet 1851 et de mgr Semeria le 10 août 1856. Il prend part aux chapitres généraux des 10-13 juillet 1843, 26-31 août 1850 et 5-12 août 1856. Il s'arrête également à Marseille lors de son voyage à Rome et en Corse avec le père Courtès en novembre-décembre 1845⁴⁹, etc.

Au cours de la même période, mgr de Mazenod est allé huit fois à Viviers, en particulier avec le père Casimir Aubert en septembre 1845, avec le père Tempier en mai 1847, pour le sacre de mgr Taché le 23 novembre 1851, au mois d'août 1855 pour la consécration de l'église de N.-D. de Bon Secours et enfin avec le chanoine Jeancard au début de février 1856. Mgr de Mazenod et mgr Guibert se sont rencontrés à N.-D. de Bon Secours en 1847 et 1855; ils sont allés ensemble en Corse du 10 au 31 octobre 1851 pour l'ordination épiscopale de mgr Sarrebayrouse, et à Paris pour le baptême du prince impérial en juin 1856⁵⁰.

L'évêque de Viviers est toujours disposé à rendre service au Fondateur. Il fait quelques ordinations à Marseille en

⁴⁸ Lettres du 20 mai 1847 (projet de loi), du 3 décembre 1850 (collèges mixtes), du 11 mars et du 17 mars 1851 (inspection des écoles des religieuses et des petits séminaires. Cf. aussi *Oeuvres pastorales* I, p. 476-498.

⁴⁹ Il a fait quelques autres voyages à Aix, en particulier à l'occasion de la mort de son père le 21 décembre 1845. Guibert à sa mère, 4 janvier 1846. AGR Guibert, doss. 10.

⁵⁰ Détails dans Rey, dans les écrits de mgr de Mazenod et de mgr Guibert.

juillet 1843, ordonne sous-diacre le frère Molloy à Viviers en avril 1845 et deux diacres oblats en juin 1850⁵¹. Il obtient à Paris, en 1843, des subsides pour l'autel du Calvaire à Marseille⁵². A Rome en 1845, au nom de mgr de Mazenod, il demande à Grégoire XVI la confirmation de l'institut des Oblats et, en Corse, il propose à mgr Casanelli d'introduire la cause du père Albini⁵³.

Le Fondateur et les Oblats comptent beaucoup sur le bon jugement de mgr Guibert dont ils tiennent à connaître la pensée dans les décisions les plus importantes. Ses deux successeurs au grand séminaire d'Ajaccio vont le consulter à Viviers peu après leur nomination: le père François Noël Moreau en juillet 1842 et le père J.J. Magnan en août-septembre 1846⁵⁴. Lors de la nomination de mgr Guigues à l'évêché de Bytown, les Oblats du Canada s'y opposent. Encouragé par mgr Guibert, le Fondateur est certain que cette nomination sera avantageuse à l'Église et à la congrégation. Le nouvel évêque sera le protecteur de l'institut au Canada. "Je dois vous dire, écrit-il à mgr Guigues, le 7 juin 1847, que notre cher évêque de Viviers, toujours si digne enfant de notre famille, toujours si attaché à ses intérêts, pense tout à fait comme moi. J'avoue que ç'a été un vrai soulagement pour moi, dans l'ennui insupportable que m'avait occasionné la correspondance du Canada à votre sujet, de trouver dans le coeur et dans l'excellent esprit de notre cher évêque un appui et un encouragement qui, j'ose dire, m'étaient nécessaires..."⁵⁵ Mgr Guigues peut être évêque et supérieur religieux, comme l'est l'évêque de Marseille, comme l'est d'une certaine façon mgr Guibert, évêque de Viviers et assistant général⁵⁶.

Après sa nomination à Bytown, mgr Guigues, qui a déjà plusieurs Oblats à son service, fait appel à tous les prêtres

⁵¹ Rey II, 162; *Ecrits oblats* 10, p. 98, 11, p. 14.

⁵² Rey II, 165.

⁵³ Rey II, 216 et 230.

⁵⁴ Moreau à Bellon, 28 juillet 1842; Magnan à Mazenod 22 août et 5 octobre 1846. Orig.: AGR. Mazenod à Bellon, 8 septembre 1846.

⁵⁵ Mazenod à Guigues, 7 juin 1847 et 10 décembre, dans *Ecrits oblats* I, 178 et 193.

⁵⁶ Mgr de Mazenod à mgr Guigues, 26 septembre 1848, dans *Ecrits oblats* I, 211-212.

qu'il peut trouver. Le Fondateur s'y oppose. "Ce que je vous dis là, lui écrit-il le 1er septembre 1849, je vous le donne comme une décision formelle d'un cas de conscience de votre ancien dans l'épiscopat et non point comme une excuse dilatoire d'un supérieur de congrégation. C'est aussi la décision de l'évêque de Viviers, compétent en cette matière."⁵⁷

En 1853, mgr de Mazenod demande à mgr Guibert s'il convient de faire une fondation à Corte ou à Bastia en Corse et, la même année, il nomme le père Bellon supérieur du grand séminaire de Roman au diocèse de Valence et dit que "l'évêque de Viviers, appelé à donner son avis sur cette question, n'a pas hésité à penser comme nous que vous devez être chargé de ce poste de confiance."⁵⁸ En 1855, il demande à Guibert d'intervenir auprès de l'évêque de Valence pour que celui-ci ne s'oppose pas aux vocations religieuses de séminaristes ou de prêtres du diocèse de Valence⁵⁹.

Projets de transferts à d'autres sièges

Mgr Guibert exerça son ministère avec zèle, sans se laisser distraire par divers projets que d'autres échafaudaient pour lui. Lors d'une visite à N.-D. de l'Osier en 1877, il a dit que pendant ses 15 années d'épiscopat à Viviers, il avait refusé cinq fois d'être nommé à d'autres sièges. Ceci est confirmé par les affirmations de Paguelle de Follenay et par quelques documents contemporains.

Le 25 juillet 1848, il écrivait au père Courtès: "On m'a fait sonder d'une manière indirecte par l'abbé Sibour au sujet de l'archevêché d'Avignon; il paraît que personne n'en veut. J'ai fait répondre négativement."⁶⁰

Au début de 1852, c'est mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, qui demanda mgr Guibert comme successeur. Celui-ci écrivit au Fondateur le 20 février: "Pendant quelques jours, j'ai été ballotté dans l'incertitude comme un vaisseau

⁵⁷ *Ecrits oblats* I, 234.

⁵⁸ Mazenod à Guibert, 5 mai 1854 (*Ecrits oblats* 11, p. 132) et à Bellon en Angleterre, 11 juillet 1853, dans *Ec. o.* 3, p. 105.

⁵⁹ Mazenod à Bellon, 17 avril et 17 mai 1855, dans *Ecrits oblats* 11, p. 264-267.

⁶⁰ Paguelle II, 204-205.

qui a perdu son gouvernail. Quand il fut question d'Avignon, je n'hésitai pas une minute, parce qu'il n'y avait là qu'un accroissement d'honneur et de dignité avec une diminution de travail apostolique. Cette fois, il y avait dans la perspective quelque chose qui pouvait tenter un missionnaire..."⁶¹

En 1855, le cardinal Donnet de Bordeaux le proposa pour le diocèse du Mans. Il écrivait à mgr de Mazenod le 13 février: "Je viens vous dire qu'il a été fortement question de mgr de Viviers pour le Mans [...] Dans ce cas, mgr Guibert aurait un siège plus digne de son zèle et de son talent. Si vous pensez que la chose fut pour la gloire de Dieu et l'avantage du saint évêque, écrivez un mot à M. Fortoul qui est on ne peut mieux disposé dans ce sens."⁶²

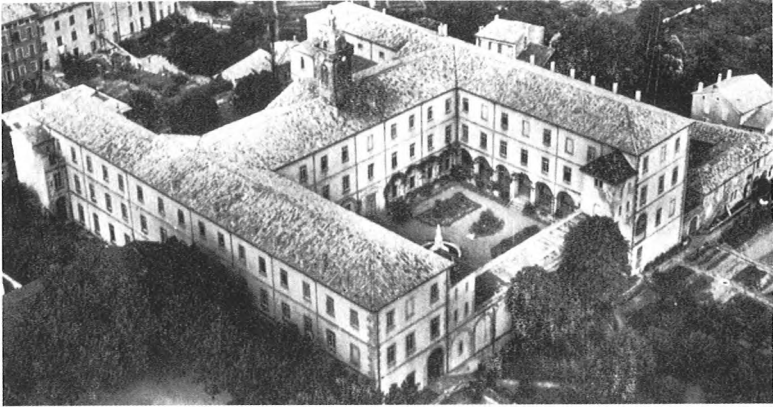
En janvier 1857, le ministre des Cultes pensa à l'évêque de Viviers pour le siège d'Aix. Mgr Guibert ne prenait jamais de graves décisions sans en parler au Fondateur. Cette fois, il refusa Aix sans le consulter. Il s'expliqua dans la lettre du 31 janvier: "Pour la première fois dans ma vie j'ai craint l'illusion de votre grande affection pour moi et qu'il n'y eut dans votre coeur quelque chose de cette disposition qui fait croire à toutes les mères que leurs enfants sont d'une beauté incomparable. Aix est un siège trop difficile pour moi. J'aurais accepté Paris avec moins de répugnance. Je nomme Paris, car il s'en est fallu de peu que je n'y fusse nommé. C'est effrayant..."⁶³

A Paris, au cours d'une cérémonie, mgr M.D. Auguste Sibour avait été poignardé le 3 janvier 1857. On pensa le remplacer par mgr Guibert mais l'empereur, qui voulait un cardinal pour grand aumônier, préféra le cardinal Morlot, archevêque de Tours; mgr Guibert fut envoyé à Tours pour le remplacer. L'ordonnance impériale de nomination porte la date du 4 février 1857.

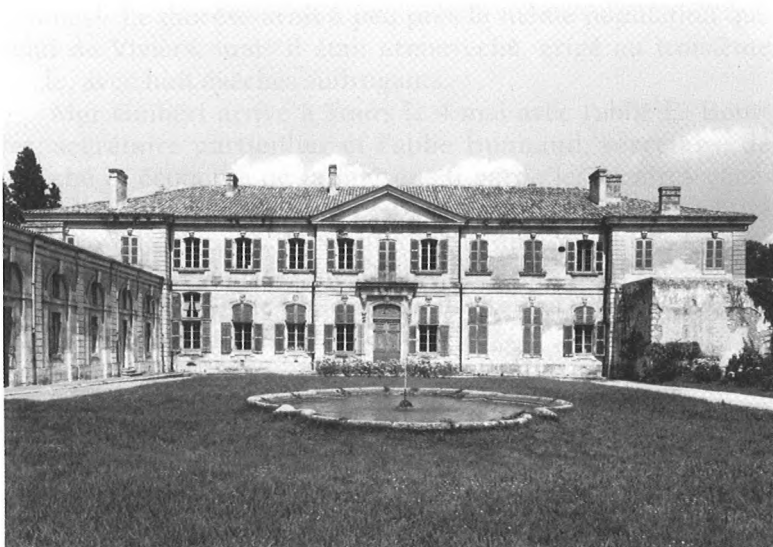
⁶¹ Rey II, 411; Paguella II, 205-206. Mgr de Bruillard fut évêque de Grenoble de 1826 à 1853. Il mourut en 1860 à l'âge de 95 ans. Le sanctuaire de N.-D. de l'Osier est situé dans ce diocèse.

⁶² Rey II, 557. Mgr J.B. Bouvier, évêque du Mans, mourut à Rome le 29 décembre 1854 où il était allé lors de la définition du dogme de l'Immaculée conception.

⁶³ Guibert à Mazenod, 31 janvier 1857 et Mazenod à Courtès, février 1857, dans Rey II, 629-630 et Paguella II, 211-212.



Le petit séminaire d'Aubenas, construit au temps de Mgr Guibert, aujourd'hui propriété de la Commune d'Aubenas



Ancien évêché de Viviers, aujourd'hui propriété de la Commune de Viviers (Prototype Inventaire général JM. Refflé © A.D.A.G.P. 1977)

Chapitre Septième

ARCHEVÊQUE DE TOURS (1857-1871)

Par ordonnance impériale du 4 février 1857 mgr Guibert fut transféré à l'archevêché de Tours. Préconisé à Rome le 19 mars, le 28 avril il prit possession du siège par l'intermédiaire de l'abbé Besnard.

Ce diocèse comptait alors 315 000 habitants et 334 paroisses. Soixante élèves se préparaient au sacerdoce au grand séminaire, dirigé par les Lazaristes, et environ 200 au petit séminaire. Travaillaient dans le diocèse trois congrégations religieuses d'hommes (Lazaristes, Frères des Écoles chrétiennes et Frères de Saint-Laurent) et au moins quinze de femmes¹. Le diocèse avait à peu près la même population que celui de Viviers, mais il était archevêché, érigé au troisième siècle, avec huit évêchés suffragants.

Mgr Guibert arrive à Tours le 4 mai avec l'abbé E. Bourret, secrétaire particulier et l'abbé Bonnaud, secrétaire de l'évêché et économiste de la maison. Il garde les vicaires généraux de son prédécesseur². Le pallium des archevêques lui a été envoyé le 19 mars. Il reçoit à Tours un accueil très sympathique "comme l'envoyé de Dieu", mais il s'aperçoit bientôt "que ce beau jardin de la France ne laisse pas que d'avoir pour [lui] quelques épines."³

¹ *Almanach du clergé de France*, 1856; Baunard, *L'épiscopat français...*, *Op. cit.*, p. 634.

² Bourret, *Op. cit.*, p. 53-54.

³ Paguelle de Follenay II, 225.

Problèmes à résoudre

Première épine: mgr Morlot en quittant le diocèse a laissé un gouffre de dettes accumulées. "J'ai déjà senti, confie-t-il au Fondateur en septembre-octobre, la grande plaie que je trouve ici, le mauvais état des finances. C'est une chose incroyable: plus de trois cent mille francs de dettes, toutes les ressources épuisées, pas de moyen de rien tirer du clergé et des fidèles, qu'on a saignés déjà aux quatre veines."

Il ne laisse pas pourrir cette situation. Il va immédiatement à Paris et demande 100 000 francs à l'empereur, autant au ministre sur le budget des cultes, et au cardinal "qui a bien quelque chose à se reprocher dans ce désastre [...] Le ministre, qui a été du reste très bon, m'a trouvé un peu absolu dans mes idées. Je lui ai répondu qu'il y avait quelque chose de plus absolu que des idées, ce sont les exploits que des huissiers peuvent venir chaque jour déposer chez le concierge de l'archevêché, pour me sommer de payer des sommes que je n'ai pas. La Touraine est un commencement du repos éternel, tant les esprits y sont doux et pacifiques. Je serais content, si je n'avais pas ces dettes énormes, qui se soulèvent continuellement devant moi, comme un monstre prêt à me dévorer."

Effrayé par cette situation, mgr Guibert prend une grave décision: il ferme le collège des Loches et le petit séminaire; il ouvre immédiatement une souscription pour payer les importantes dettes de cette maison. "Quant à la grande mesure que j'ai prise en tremblant, écrit-il encore au Fondateur, elle a eu un vrai succès. On était si fatigué de ce honteux état de chose, qui était connu de tous et dont tous gémissaient, qu'on a été heureux de voir une main ferme, comme ils disent, qui allait fermer cet abîme. Chacun fait ses commentaires, mais ils sont tous favorables; les uns me gratifient des épithètes de bon administrateur, d'autres d'honnête archevêque, qui a peur de la banqueroute, d'autres encore d'homme habile, qui n'a pas voulu endosser les lettres de change du cardinal..."⁴ La souscription rapporte plus de soixante mille francs et permet, après une année, la réouverture du petit séminaire dont la

⁴ Guibert à Mazenod, sept.-octobre 1857; Bourret, p. 56-57.

direction est confiée aux Lazaristes⁵. En peu d'années, il remet les dettes. Après une visite au ministre des cultes à la fin de 1859, mgr Guibert dit que cette grave affaire se terminera heureusement. Le ministre l'a remercié et lui a dit: "Si vous n'aviez suivi cette marche ferme et droite, nous serions peut-être encore vous et moi au fond de l'abîme d'où nous sommes à peu près sortis."⁶

La seconde épine de l'évêque, au début de son séjour à Tours, est la création de l'archevêché de Rennes qui, en 1859, enlève à celui de Tours quatre diocèses suffragants: Rennes, Quimper, Vannes et Saint-Brieux. L'empereur voulait gagner la Bretagne. Pendant un voyage qu'il fait dans cette province renommée par son royalisme, il décide d'ériger Rennes en archevêché et obtient l'accord de Rome en 1859. L'affaire se fait rapidement, sans consulter l'archevêque de Tours. En 1858, celui-ci fait des réclamations auprès de l'empereur, du ministre des Cultes et du pape. "Comment pourrai-je après cela prêter la main à ce déchirement d'une illustre Église dont je suis le gardien", confie-t-il à mgr de Mazenod. En janvier 1859, il ajoute: "L'affaire de l'archevêché de Rennes est entièrement arrêtée et conclue. Je ne sais si les bulles sont expédiées, mais une lettre du pape que j'ai reçue dans les premiers jours de ce mois m'annonce cette conclusion. La lettre du Souverain Pontife est très bonne et très agréable pour moi. Je me soumets avec résignation; c'est tout ce que l'on peut en voyant coupée en deux la plus belle province ecclésiastique de France qui avait malgré toutes les vicissitudes des temps conservé sa circonscription primitive pendant plus de quatorze siècles. Il n'y en a peut-être pas une autre dans le monde catholique dont on peut en dire autant. Fiat, fiat, amen, amen. Mais c'était bien le moins qu'on me permit de ne pas donner mon assentiment formel à l'abrogation d'une tradition historique si respectable."

Au mois d'août 1859, le ministre des cultes s'excuse de la manière dont la division de la province ecclésiastique de

⁵ Bourret, p. 56-57; Mandement du 15 juillet 1858, dans *Oeuvres pastorales*, t. 2, p. 51-58.

⁶ Guibert à Mazenod, 2 juin 1858 (a déjà remis 100 000), 1er décembre 1859.

Tours a été faite et annonce à mgr Guibert que l'empereur le nomme "de l'ordre de la légion d'honneur"⁷.

Pasteur et docteur

– Les visites pastorales

Malgré les soucis occasionnés par les dettes et la division de la province ecclésiastique de Tours, mgr Guibert consacre quelques mois par année aux visites pastorales du diocèse où les voyages sont moins difficiles qu'à Viviers puisqu'on arrive partout en voiture⁸. Le 2 juin 1858, après un mois d'absence, il écrit à mgr de Mazenod: "Ma visite a été des plus consolantes. Je croyais que mes bons Tourangeaux étaient très apathiques et incapables d'enthousiasme, mais point du tout, ils ont fait des choses des plus extraordinaires. Le jour que je passais dans chaque paroisse était un jour de fête chômée. Hommes et femmes étaient en habit de dimanche, tout travail était interrompu; ils ont arraché, je crois, toutes leurs forêts pour faire des arcs de triomphe, et des allées vertes dans les rues que je devais parcourir. Mais, ce qui est plus précieux, c'est que sur le désir que j'avais manifesté de voir mes diocésains venir communier de la main du premier pasteur dans sa première visite, j'ai eu partout de très nombreuses communions et beaucoup de gens qui négligeaient habituellement ce devoir. Je conçois beaucoup d'espoir, si Dieu me donne quelques années dans ce pays, d'obtenir un retour aux devoirs religieux, car j'ai à faire à d'excellentes et bonnes natures. Elles n'attendent que l'impulsion."

En mai-juin 1859, il visite des contrées moins religieuses que l'année précédente. "Cependant, écrit-il, je trouve encore beaucoup de bien; la foi est au fond des âmes, ces gens-là entretiennent assez bien leurs églises, ils aiment leurs prêtres, ils viennent aux offices assez régulièrement [...] Au moment de la mort, ils appelleront le curé, se confesseront, recevront le viatique, mais pendant la vie ils se laissent aller à une nonchalance particulière à la Touraine. J'espère que le bon Dieu, qui

⁷ Bourret, p. 77-79; Guibert à Mazenod, 24 décembre 1858, sans date 1858-1859, et 22 janvier 1859.

⁸ Guibert à sa mère, 19 avril 1858. Orig.: AGR Guibert, doss. 11.

les a créés de cette manière, les prendra en pitié et les traitera avec miséricorde."⁹

Les quelques semaines de visites pastorales sont plutôt épuisantes. Le 4 mai 1860, l'évêque confie à son ami M. Pougoulat: "Depuis trois semaines, je suis emporté par un mouvement qui ne laisse pas respirer; il faut faire des cérémonies très longues, des processions sans fin, entendre des compliments qui ne sont pas toujours très littéraires, prêcher plusieurs fois par jour, et, pour comble de malheur, dîner bien souvent deux fois chaque jour pour contenter tout le monde. Cette dernière exigence est un véritable fléau. Ces braves gens ne veulent pas comprendre que, si les évêques ont un coeur plus vaste que les autres, ils ont l'estomac fait comme celui de tous les mortels..."¹⁰

En cinq ans, il passe dans toutes les paroisses. Selon Paguelle de Follenay, à la suite de ces visites pastorales "les populations tourangelles, un peu indifférentes en matière de religion, se réveillèrent, de bonnes écoles se fondèrent; les églises se reconstruisirent ou se réparèrent dans toutes les règles de l'art."¹¹

Quand il est à Tours, mgr Guibert aime la majesté des cérémonies de la cathédrale et l'empressement avec lequel les fidèles y assistent. En 1859, selon un désir exprimé par Pie IX, il impose la liturgie romaine dans le diocèse mais, écrit-il: "je tâcherai de transiger si je puis, afin de conserver au moins quelque chose du rit extérieur où l'on trouve des choses si antiques, qu'il en est fait mention déjà dans l'histoire de saint Grégoire de Tours"¹².

– Les lettres pastorales

Pendant ses quinze années à Tours, mgr Guibert a exercé une influence par son action mais aussi par sa pensée. Il a alors écrit quarante quatre mandements ou lettres pastorales,

⁹ Guibert à Mazenod, 9 mai 1859 et 14 avril 1860.

¹⁰ Paguelle II, 233.

¹¹ Paguelle II, 232; Bourret, Op. cit., p. 58-61. Il n'est plus question de ces visites par la suite mais, selon ce qu'il a fait à Viviers, Mgr Guibert semble être passé dans les paroisses tous les cinq ans.

¹² Paguelle II, 234-235 et 407.

dix-huit circulaires au clergé et de nombreuses lettres au pape, à l'empereur et aux ministres¹³.

Il parle rarement des séminaires, mais publie une lettre circulaire *Sur les soins à donner aux vocations ecclésiastiques*.

Pour le clergé, il invite à la retraite ecclésiastique et oblige les jeunes prêtres à un examen annuel¹⁴. Il obtient en 1858 une augmentation des subventions aux prêtres des paroisses¹⁵, établit en 1860 une caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes¹⁶. Le 8 décembre 1865, à la suite du synode, il publie les ordonnances synodales et, le 11 novembre 1867, recommande aux curés de faire prêcher des missions dans leurs paroisses¹⁷.

Tous ses mandements de carême visent à l'instruction religieuse des fidèles: *Sur la nécessité de la pénitence* (1859), *Sur la prière et les habitudes chrétiennes dans les familles* (1860), *Sur les signes extérieurs de religion dans les lieux publics et dans les maisons particulières* (1861), *Sur la sainte communion et la visite au saint sacrement* (1863), *Sur la dévotion envers les anges gardiens* (1864), *Sur l'amour effréné des richesses et des plaisirs* (1865), *Sur la corruption toujours croissante des moeurs* (1866), *Sur les suites funestes de la désertion des campagnes* (1867), *Quelques avis sur les devoirs des fidèles dans le temps présent* (1868), *Sur le courage chrétien* (1869).

Saint-Martin

Une des résolutions que mgr Guibert avait apportées à Tours, écrit le cardinal Bourret, c'était le rétablissement du culte et de la dévotion envers le glorieux saint Martin. Il s'étonnait avec raison que le grand thaumaturge des Gaules n'eût pas même une chapelle dans la ville¹⁸ qu'il avait illustrée de son nom et de ses miracles, depuis la destruction, vers 1806, de la basilique qui lui était consacrée.¹⁹

¹³ *Oeuvres pastorales*, tomes II et III.

¹⁴ *Oeuvres pastorales* II, 113-151 et s.d. [1859]

¹⁵ Guibert à Mazenod, 2 juin 1858.

¹⁶ *Oeuvres pastorales* II, 150-157, 28 mars 1860.

¹⁷ *Oeuvres pastorales* II, 338-346; 424-428.

¹⁸ Il y avait alors en France au moins 4000 églises élevées en l'honneur de saint Martin (316-397). Paguette II, 256 et 271.

¹⁹ De l'ancienne basilique il ne restait que deux tours colossales. Bourret, p. 61.

A son arrivée à Tours, une commission était déjà formée pour rechercher le tombeau, sous les rues et les maisons qui remplaçaient l'ancien édifice, et examiner ce que l'on pourrait faire pour la restauration du culte. M. Dupont²⁰, "le saint homme de Tours" voulait reconstruire l'ancienne basilique qui était très vaste. Des fouilles, faites sous la direction de l'ingénieur Ratel, permettent de retrouver le tombeau le 14 décembre 1860. Dans la lettre pastorale du 6 novembre 1861, mgr Guibert se propose de reconstruire sur les fondations de l'ancienne basilique. Il dit que ce grand dessein est inspiré par un cri universel des catholiques. Il fera appel à la générosité des catholiques de France et de l'étranger, mais ajoute "Il faut qu'aucune autre oeuvre ne souffre à cause de celle que nous commençons."²¹ Il écrit à mgr Jeancard, le 11 octobre 1861, qu'il s'agit "d'une affaire énorme, colossale [...] Il y a 70 ans on démolissait l'oeuvre des siècles, et maintenant tout le monde demande cette reconstruction..."

Par la suite mgr Guibert, malgré les pressions exercées sur lui, décide de construire une basilique beaucoup moins vaste que l'ancienne. Lui-même n'a le temps que de préparer les voies pour la réalisation de ce plan: démarches administratives, études artistiques, souscriptions. Il ramasse quelques millions de francs²², achète les maisons bâties sur le tombeau, fait construire une chapelle inaugurée le 11 novembre 1863, et restaure surtout la dévotion. Dans ce but, il écrit une dizaine de lettres pastorales, confie la direction du sanctuaire à l'abbé Albert de Beaumont et, ensuite, à la mort de celui-ci en 1867, aux Oblats de Marie Immaculée. Chaque année, à la fête de saint Martin, il invite des prédicateurs illustres: NN.SS. Pie, Berteaud, Mermillod, etc.²³

²⁰ S. de D. Léo Dupont (1797-1876), cf. Abbé Janvier, *Vie de M. Dupont*, Tours 1886, 2 vol. Sur saint Martin, vol. I, p. 367-422.

²¹ *Oeuvres pastorales*, 8 décembre 1859 et 6 novembre 1861, t. II, p. 129-132, 195-208.

²² Au dire de l'architecte, il faudrait 23 millions pour les expropriations et l'exécution des plans.

²³ Guibert à Jeancard, 11 octobre 1861, à Fabre, 24 novembre 1862; Bourret, p. 61-66; L. Ress, *Op. cit.*, p. 79-89; Paguelle II, 236-271.

Défense des droits du Saint-Siège

Mgr Guibert a défendu avec courage le pouvoir temporel du pape. Il l'a d'abord fait en douceur en usant de toute son influence sur le gouvernement, en particulier sur le ministre des cultes puis, en 1860, il n'a pas craint de parler clairement contre la politique de l'empereur.

En 1859 la France aida le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel II à délivrer l'Italie de la domination autrichienne. Par la suite, Victor-Emmanuel se rendit peu à peu maître de toute l'Italie. Il envahit les États de l'Église, malgré la résistance des volontaires pontificaux qui furent vaincus à Castelfidardo en 1860. La ville de Rome et la province appelée Patrimoine de Saint-Pierre restèrent seules au Saint-Siège jusqu'en 1870. Napoléon III avait promis de défendre le pouvoir temporel du pape, mais semblait laisser faire Victor-Emmanuel et son ministre Cavour. Mgr Guibert et les évêques n'eurent plus confiance envers l'empereur quand, sous son inspiration, parut en 1859 la brochure *Le Pape et le congrès* qui déclarait l'incompatibilité du pouvoir temporel avec la puissance spirituelle.

Le mécontentement de mgr Guibert augmenta lorsque le ministre des cultes demanda aux évêques de faire chanter dans les églises un *Te Deum* solennel à l'occasion de la réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France. Mgr Guibert obéit mais dans son mandement du 14 juin 1860 il écrivit: "Nous déclarons [...] sans détour que s'il existait une solidarité réelle entre l'acquisition des nouveaux territoires cédés à la France et l'usurpation d'une partie du domaine du Saint-Siège, et que nous en eussions la preuve certaine, aucune puissance au monde ne serait capable d'obtenir de nous des prières pour un événement qui se lierait à une sacrilège injustice. La prière n'est pas destinée à célébrer les triomphes de l'iniquité..."²⁴

Mgr Guibert envoya une copie de son mandement au Fondateur et ajouta: "Je vous avoue que j'ai été profondément blessé quand j'ai vu qu'après nous avoir fait prier pour une guerre qui, en réalité, a été la vraie cause de tous les malheurs

²⁴ *Oeuvres pastorales* II, p. 164.

de l'Église, on est venu encore nous demander des prières pour une annexion [...] qui est le prix, après tout, de notre complaisance à laisser envahir les Romagnes, malgré la promesse faite de sauvegarder l'intégralité des États du pape..."²⁵

Le premier octobre, l'évêque de Tours écrivit une lettre pastorale plus forte encore *Sur les nouveaux excès de la révolution contre les États de l'Église*. Dans cet écrit, il disait: "Il ne nous reste donc plus qu'un devoir à remplir, nos très chers coopérateurs, celui de condamner et de flétrir les attentats sacrilèges commis contre l'Église." Le gouvernement du Piémont "s'est jeté avec une rapacité sans égale sur ce qui restait encore des États du Saint-Siège. Il a envahi les Marches et l'Ombrie sans déclaration de guerre. Il me semble que j'assiste à une nouvelle chute de l'humanité et que je vois descendre le monde moral dans des abaissements que la lumière de l'Évangile faisait croire impossibles! [...] Que la France n'oublie pas qu'elle a posé, sans le vouloir, la cause indirecte des malheurs actuels de l'Église."

Mgr de Mazenod regretta "quelques expressions" de cette lettre. "C'est en pure perte, lui écrit-il le 18 octobre, que tu perds tous les avantages que ton bon esprit et ta sagesse t'avaient acquis [auprès du gouvernement] pour le bien de l'Église. Personne ne pouvait plus que toi la servir. C'est un grand malheur que tu te sois placé dans une position à n'être plus écouté..."²⁶

Le 28 octobre, mgr Guibert remercia le Fondateur et s'expliqua: "Je vous remercie de votre affectueuse lettre et des observations qu'elle contient. Vous savez le prix que j'attache à tous vos conseils et combien je suis disposé à en faire mon profit. Quand je me suis décidé à prendre vis-à-vis du gouvernement une attitude différente de celle que j'avais gardée jusque là, c'est que j'ai vu clairement et que j'ai touché du doigt que l'Église était trahie sous les apparences du respect et du dévouement [...] Quoi qu'il en soit, tant que ces malheureux projets n'étaient pour nous qu'à l'état d'une appréhension ou d'un soupçon, il convenait de faire des représentations et de ne pas heurter un pouvoir aussi puissant pour le mal comme

²⁵ Guibert à Mazenod, 29 juin 1860.

²⁶ Rey II, 827.

pour le bien [...] Mais quand il a été évident que ces observations confidentielles ne faisaient pas changer d'une ligne la voie funeste qu'on s'était tracée et qu'on s'y affermissait de plus en plus, soit que l'on regardât nos communications personnelles comme une marque de confiance, soit qu'on y vit un signe de timidité, fallait-il persévérer dans cette réserve? C'est ce que je n'ai pas cru possible. Il m'a semblé qu'après avoir échoué à défendre l'Église par les moyens de la persuasion, le temps était venu de la défendre par des moyens plus énergiques, en montrant à quelle condition nous mettions une adhésion et un concours auquel on paraissait attacher beaucoup de prix."

Sur cette affaire, nous conservons huit mandements de mgr Guibert, une lettre circulaire et une dizaine de lettres à l'empereur et au ministre des cultes²⁷. En 1863, il fut même déféré au Conseil d'État par le ministre Rouland, à la suite d'un texte publié dans le journal *Le Monde* sur une réponse collective de huit évêques, dont Guibert, aux catholiques qui les avaient consultés sur la conduite à tenir dans les prochaines élections²⁸.

Relations avec mgr de Mazenod

Mgr de Mazenod fut peiné de la nomination de mgr Guibert à Tours parce qu'elle éloignait considérablement celui-ci de Marseille. Il lui écrit alors plus souvent et celui-ci en fait autant. De la fin 1857 à la fin 1860, il lui envoie 24 lettres et va le voir trois fois²⁹. Mgr Guibert lui écrit également 24 lettres et fait deux séjours à Marseille³⁰.

C'est mgr Guibert qui en 1851 a fait les démarches pour le cardinalat de mgr de Mazenod. En effet, cette année-là, un titre de cardinal étant devenu vacant en France, l'évêque de Viviers posa la candidature de l'évêque de Marseille, mais un autre évêque avait déjà été proposé au pape. A la mort du cardinal Dupont en mai 1859, mgr Guibert s'empessa de recom-

²⁷ *Oeuvres pastorales*, vol. II et III.

²⁸ *Paguelle* II, 325-333.

²⁹ En juillet 1857, février 1859 et mars 1860.

³⁰ Au sacre de mgr Jeancard au mois d'octobre 1858 et en janvier-février 1861, pendant la maladie du Fondateur.

mander le Fondateur, sénateur depuis 1856, au ministre des Cultes. Le 15 août, mgr de Mazenod reçut du ministre une lettre lui annonçant que l'empereur le proposait au Saint-Père "pour le chapeau de cardinal vacant dans l'ordre des désignations de la France."

Mgr Guibert apprend le jour même que l'empereur vient d'envoyer ce "bouquet" au Fondateur. Il répond aussitôt: "Je reçois à l'instant votre lettre. Le premier mouvement de mon âme est vers Dieu pour le remercier de m'avoir réservé une si grande joie. Dans son infinie bonté, il m'en a ménagé bien d'autres dans les phases différentes de votre élévation. Mais cette fois c'est le comble, c'est la mesure qui verse. Qu'il en soit loué et béni partout! Pour moi je serais un ingrat si je pouvais jamais oublier tant de bienfaits. Il me semble que ce sera un motif puissant pour le servir avec plus de fidélité le reste de ma vie."³¹

Le pape Pie IX ne souleva pas d'objections, mais des problèmes d'ordre général, en particulier le rôle de la France dans la perte des Etats pontificaux, ne lui permit pas de répondre aux désirs de l'empereur. Cependant, le 28 janvier 1860, le pape annonça au Fondateur que "dès que les temps seront plus opportuns", il conférera à ses mérites "la plus grande récompense" qu'il lui est possible de donner."³²

Dans toutes ses lettres, mgr Guibert redit son affection et son attachement au Fondateur. En 1857, il fait cette confidence: "Mon existence est liée à la vôtre comme celle de la plante avec le sol dont elle tire la sève." Il se réjouit de la bonne santé de celui-ci et affirme qu'il espère mourir avant lui³³.

Il apprend la maladie du Fondateur par la circulaire du père Tempier, le 17 janvier 1861. Il accourt à Marseille, lui administre solennellement le sacrement des malades le 28 janvier. Alternant avec mgr Jeancard, il célèbre la messe dans la chambre du malade. Voyant une amélioration, mgr Guibert rentre à Tours à la fin du mois de février. Mgr Jeancard lui donne souvent des nouvelles. Sans lettre depuis quelques jours, le 20 mai, il envoie un télégramme à Marseille pour avoir des informations. Mgr Jean-

³¹ Mazenod à Guibert, 15 août 1859, dans *Ecrits oblats* 12, p. 148 et Guibert à Mazenod, 17 août.

³² Mazenod à Guibert, 10 février 1860, dans *Ecrits oblats* 12, p. 157.

³³ Guibert à Mazenod, 21 décembre 1857 et 24 décembre 1858.

card répond le lendemain: "Tout se précipite vers le fatal événement." Mgr de Mazenod meurt le 21 mai³⁴. Le lendemain matin, mgr Jeancard et le père Tempier envoient chacun un télégramme à mgr Guibert qui répond au père Tempier: "J'ai reçu la triste dépêche à 8 heures. Je venais de dire la messe pour ce bien-aimé père. Dieu en aura appliqué les fruits à son âme bienheureuse. Depuis ce moment, je me sens incapable de faire autre chose que de prier et c'est ce que je fais depuis ce matin. Il me semble que je ne m'habituerai jamais à cette séparation. Mais Dieu nous viendra en aide et notre cher défunt nous enverra du ciel des pensées consolantes. Nous aurions mieux supporté notre douleur si nous avions été tous ensemble..."

Occupé par des ordinations le samedi et les cérémonies du dimanche, mgr Guibert ne peut pas participer aux funérailles le lundi 27 mai. Le 3 juin, il remercie le père Courtès des détails de la cérémonie et ajoute: "J'ai fait célébrer ici un service solennel [...] Je ne m'habitue pas à la pensée de cette séparation. Nos vies étaient tellement identifiées à cette grande existence qu'au moment où elle tombe, il semble qu'on reste dans un vide qui ne se comblera jamais."

Relations avec le p. Fabre

Après le décès de mgr de Mazenod, mgr Guibert reste en relations avec quelques Oblats et surtout avec le père Joseph Fabre, élu supérieur général pendant le chapitre général célébré à Paris du 5 au 8 décembre 1861. L'évêque de Tours y assiste et demande aux capitulants de ne pas élire un des évêques présents. Il invite souvent le père Fabre à Tours et, de 1861 à 1871, il lui écrit 35 lettres pour lui prodiguer conseils et encouragements: à propos d'un traité avec l'archevêque de Bordeaux relatif à l'affiliation avec les soeurs de la Sainte Famille³⁵, de la façon de se comporter avec mgr Cruice et le clergé de Marseille³⁶, de l'établissement d'une procure à Rome³⁷, de la nomination du père J.J. Lagier comme assistant

³⁴ Rey II, 836-837, 845, 847-852, 856, 859-860.

³⁵ Guibert à Fabre, 16 et 25 juillet 1861.

³⁶ Guibert à Fabre, 17 octobre 1861 et 24 novembre 1862.

³⁷ Guibert à Fabre, 30 juillet et 1er septembre 1862, 3 février 1865 et 22 juillet 1867.

général après la mort accidentelle du père Vincens en 1863³⁸, de la fondation oblate à Rennes en 1864 et à Tours (Saint-Martin) en 1867³⁹, du projet de biographie du Fondateur par mgr Jeancard en 1865⁴⁰.

C'est mgr Guibert qui, à Tours, ordonne évêque mgr Henri Faraud le 30 novembre 1863 et mgr Christophe Bonjean le 24 août 1868⁴¹. Il correspond avec les pères Tempier et Courtès et les reçoit à Tours⁴². Il participe au chapitre général tenu à Autun en 1867⁴³, et répète que la congrégation est son "premier amour et sera le dernier," etc.⁴⁴

Le concile du Vatican

Mgr Guibert, accompagné de mgr Jeancard, a participé au premier concile du Vatican. Il est arrivé à Rome, fin novembre 1869, après un arrêt de quelques jours à Aix. Consulté par Pie IX sur l'opportunité d'un concile et sur les matières qui pourraient y être traitées, il avait répondu le 24 juin 1865. Il croyait à l'opportunité d'un concile pour affirmer la nécessité morale du pouvoir temporel du pape, et pour traiter de quelques problèmes pratiques, tels que l'inamovibilité des desservants ou la désignation des évêques concédée par les concordats à la puissance temporelle. Aucune allusion à l'infailibilité pontificale.

En arrivant à Rome, il exposa sa pensée dans une lettre à mgr L.E. Regnault, évêque de Chartres. Il a toujours cru que le pape, décidant *ex cathedra* sur les matières de la foi, est infailible, mais doutait de l'opportunité d'une définition. Pen-

³⁸ Guibert à Fabre, 7 novembre 1863.

³⁹ Guibert à Fabre, 8 octobre 1864, 1 et 5 septembre, 1er octobre et 4 novembre 1867.

⁴⁰ Guibert à Fabre, 3 février et 20 mars 1865.

⁴¹ Guibert à Fabre, 6 novembre 1863 et 28 août 1868. Cf. *Dictionnaire historique des Miss. O.M.I.*, vol. II.

⁴² Nous conservons des extraits de lettres, surtout en 1861, aux pères Tempier et Courtès, ainsi qu'à mgr Jeancard et à l'abbé Dupuy, ses premiers confrères ex-Oblats. Le père Courtès, malade, a été à Tours en 1862; en 1865, le père Tempier est invité à venir plus souvent, Guibert à Fabre, 3 février 1865.

⁴³ Guibert à Fabre 6 janvier et 22 juillet 1867.

⁴⁴ Guibert à Fabre, 7 janvier 1866, 6 janvier 1867, 31 juillet 1871.

dant le concile, il fut membre de la commission des *postulata*, composée de 25 membres et chargée des thèmes à soumettre aux congrégations générales. Là, Mgr Guibert est intervenu au moins une fois et s'est exprimé en français. Il commença par une profession de foi à l'infailibilité du pape. Il y a quelques années, il aurait demandé de ne pas traiter cette question. "Mais maintenant, ajouta-t-il, c'est différent; la question a été soulevée, elle est agitée partout [...]. Les fidèles sont dans l'anxiété [...], les choses en sont venues à un tel point qu'il faut absolument la terminer. Nous ne sommes plus libres de nous taire."

Le 10 février, il parla à l'assemblée générale sur le catéchisme universel. Il y est peu favorable, à moins que chaque diocèse puisse y ajouter des parties propres comme à Viviers où le catéchisme a trois chapitres contre les erreurs de Calvin, parce qu'une partie de la population est protestante.

Bientôt la santé de mgr Guibert s'altéra, le docteur Ceccarelli, médecin du pape, lui conseilla de s'éloigner au plus tôt de Rome. Il quitta la ville fin juin ou début juillet⁴⁵ après avoir écrit à Pie IX pour donner à l'avance son "placet" à la proposition de définition de l'infailibilité papale⁴⁶.

Guerre de 1870

Peu de temps après le retour de mgr Guibert à Tours, le 19 juillet la France déclare la guerre à la Prusse. Celle-ci désire achever l'unité allemande par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Trois armées allemandes envahissent le pays. L'armée française est vaincue à Sedan. Napoléon III capitule et se rend prisonnier le 2 septembre. Le 4, l'empire est remplacé par le gouvernement de la Défense nationale.

L'évêque de Tours met les établissements diocésains au service des malades et des blessés⁴⁷. En septembre, l'armée

⁴⁵ Cardinal Antonelli à Guibert, 5 juin; Guibert à Sarrou, 9 juin, à Pouloulat, 39 juin 1870.

⁴⁶ Paguella II, 415-429; Note de mgr Guibert au père Fabre, 7 octobre 1876. Orig.:AGR Guibert, doss. n. 2; Lettre de Guibert au pape, 3 août 1870: approuve toutes les décisions du concile. Copie, AGR Guibert, doss. n. 6.

⁴⁷ Les séminaires, l'évêché et la maison d'été de l'évêque sont bientôt remplis de blessés. Guibert à son neveu Clément Sarrus, 4 août et 12 septembre 1870. Orig.: AGR Guibert, doss. n. 1.

allemande assiège Paris. Pendant trois mois, du 12 septembre au 8 décembre, Tours devient la capitale du pays. L'évêque accueille à l'évêché M. Crémieux, ministre des cultes, avec sa famille et quelques collaborateurs. En plus de ces huit personnes qui mangent à sa table, plusieurs appartements de la maison servent de bureaux au gouvernement.

Au mois de novembre, par l'intermédiaire de mgr Guibert, le pape offre d'intervenir entre les deux pays dans le but d'obtenir la paix. Monseigneur profite de son amitié avec le ministre des cultes pour obtenir que les séminaristes ne soient pas soumis au service militaire. Il réussit également à faire nommer quelques évêques à des sièges vacants: mgr H.A. Chaulet d'Outremont, son vicaire général, à Agen (17 janvier 1871) et mgr A.J. Fava à la Martinique (25 janvier 1871). Du 19 janvier au 9 mars 1871, l'armée allemande occupe pacifiquement la ville qui doit cependant donner 500 000 francs de contribution de guerre.⁴⁸

Après la levée du siège de Paris par les Prussiens, une insurrection éclate le 18 mars 1871. Elle prend fin dans le sang le 28 mai, à la suite d'un nouveau siège de la capitale par l'armée régulière du gouvernement de M. Thiers, fixé provisoirement à Versailles. Le 4 avril, l'archevêque mgr Georges Darboy avait été arrêté par ordre de la Commune (organe révolutionnaire de l'insurrection), détenu comme otage pendant six semaines et fusillé le 24 mai.

Mgr Guibert, connu des membres du gouvernement, en particulier par Adolphe Thiers (1797-1877), provençal, est alors nommé archevêque de Paris par arrêté du 19 juillet⁴⁹. Avant de quitter Tours, il publie une lettre pastorale, datée du 19 octobre, dans laquelle il dit, entre autres: "En voyant approcher le moment où il faudra nous séparer de vous, nous sentons le besoin de vous dire combien cette séparation nous est douloureuse. Quinze ans d'épiscopat au milieu de vous avaient resserré, toujours plus étroitement, les liens sacrés qui nous unissaient à notre famille spirituelle [...] La vive peine

⁴⁸ Paguelle II, 431-511; L. Ress, *Op. cit.*, p. 90-102; Guibert à Sarrus, 23 et 25 septembre, 13 décembre 1870, 9 février 1871; Guibert à Fabre, 28 janvier 1871.

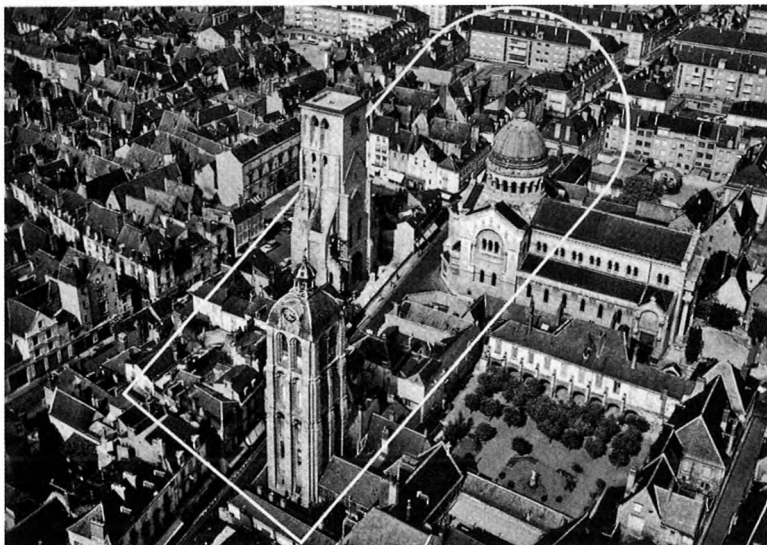
⁴⁹ Paguelle II, 519.

que nous éprouvons en vous quittant, nos très chers frères, n'a d'autre motif que le profond attachement à notre Église, au clergé et aux fidèles de la Touraine. Notre long ministère parmi vous a été rempli de tant de consolations, que nous nous accuserions d'ingratitude, si nous n'exprimions ici tout ce qu'il nous en coûte de nous éloigner de vous, et si nous ne vous donnions l'assurance que votre souvenir restera profondément gravé dans notre coeur."⁵⁰

⁵⁰ *Oeuvres pastorales* III, p. 61-62.



*Ancien archevêché de Tours, aujourd'hui Musée des Beaux-Arts
(Éd. Gaud, Moisenay-le-Petit)*



*Basilique Saint-Martin de Tours
(Éd. Artaud Frères, Carquefou)*



*Tombeau de Saint-Martin dans la crypte
(Éd. Artaud Frères, Carquefou)*

Chapitre Huitième

ARCHEVÊQUE DE PARIS (1871-1886)

Nomination. Collaborateurs

Le 16 juillet 1871, Mgr Guibert reçut une lettre de Monsieur A. Thiers, par laquelle celui-ci annonçait que "le gouvernement a arrêté son choix pour le diocèse de Paris, et il n'a trouvé personne plus digne que vous, monseigneur, de remplir la charge qu'un crime abominable a rendue vacante. Votre savoir, votre profonde sagesse, votre dignité, vos vertus vous désignent pour ce grand siège, et nous espérons que le bien à faire, le danger même, s'il y en avait à courir, vous décideraient à accepter la désignation du gouvernement."¹

L'évêque de Tours hésita à quitter son diocèse à cause de son âge (68 ans), de ses infirmités après 30 ans d'épiscopat, et des travaux accablants que le diocèse de Paris impose à son archevêque. Il s'en remit à la décision du pape. Celui-ci fit répondre par une dépêche du cardinal Antonelli qu'il devait accepter. Il fut nommé le 19 juillet 1871 et préconisé au consistoire du 27 octobre. Il reçut le pallium des mains du nonce apostolique, Mgr Chigi, le 26 novembre et, le 27, eut lieu à l'église Notre-Dame la cérémonie de la prise de possession du siège et de l'installation de l'archevêque².

Le diocèse de Paris comptait alors plus de deux millions d'habitants³, environ 150 paroisses, beaucoup moins qu'à Viviers et à Tours, mais quelques-unes de celles-ci avaient de

¹ Lettre du 14 juillet, dans *Paguella de Follenay* II, 515,

² *Paguella* II, 512-532.

³ Lettre au pape, le 29 juin 1872, dans *Oeuvres pastorales*, vol. V, p. 348. *Paguella* II, 566.

50 à 60 000 fidèles⁴. Plus de 1000 prêtres et de nombreux religieux et religieuses exerçaient le ministère dans les paroisses et les oeuvres⁵.

Mgr Guibert constitua d'abord son administration diocésaine. Il nomma vicaires généraux Messieurs Jourdan, Bayle, Langénieux, etc., puis M. Petit, secrétaire général de l'évêché. Mgr Jeancard vint résider à l'évêché, rue de Grenelle, comme collaborateur, sans avoir le titre d'évêque auxiliaire⁶. A la mort de mgr Jeancard en 1875, l'archevêque obtint du gouvernement, et du Saint-Siège, Mgr F. M. Benjamin Richard, évêque de Belley, comme coadjuteur avec future succession. Celui-ci reçut le titre d'archevêque titulaire de Larisse⁷.

Au consistoire du 22 décembre 1873, mgr Guibert avait été promu cardinal par le pape Pie IX, sous le titre de Saint-Jean-devant-La-Porte-Latine. Le maréchal Mac-Mahon, chef de l'État, lui avait remis la barrette, le 18 janvier 1874, dans la chapelle du château de Versailles⁸. Le 17 juin suivant, par lettre du Secrétaire d'État du Vatican, le nouveau cardinal fut nommé membre de la congrégation de *Propaganda Fide*⁹. Il fut également membre de la congrégation des Évêques et Réguliers, du Concile et de l'Index.

Administration du diocèse

Le cardinal semble avoir préféré une vie plutôt sédentaire, surtout à la fin de sa vie. Le matin, il recevait ses vicaires généraux et les secrétaires. L'après-midi était partagé entre les nombreuses audiences, la prière et le travail de bureau¹⁰, en particulier pour composer les mandements, lettres circulaires et lettres aux autorités civiles, plus de 150, qu'il publia dans les *Oeuvres pastorales* des années 1871-1886. Il eut le talent de se faire aider,

⁴ Lettre au Garde des Sceaux, 24 juillet 1876, dans *Oeuvres pastorales* IV, p. 14.

⁵ Paguelle II, 565-566.

⁶ Paguelle II, 532-534; Ress, *Op. cit.*, p. 119 120.

⁷ Paguelle II, 561.

⁸ Paguelle II, 550; Ress, 129; *Missions O.M.I.* 11 (1873), p. 527.

⁹ Orig.: AGR: Guibert, doss. 1. Mgr Guibert eut beaucoup d'autres titres: assistant au trône pontifical (1845), chanoine d'honneur d'Aix, de Viviers, d'Aire, d'Ajaccio, de Tours, de Gap, de Laval, etc.

¹⁰ Paguelle II, 564-567, 682-686; Ress, 175-177.

d'intéresser ses coopérateurs à ses activités et d'encourager les initiatives. Toutes les affaires administratives étaient traitées en conseil une fois par semaine. Après la nomination de mgr Richard, celui-ci s'occupa de ce qui touche aux fabriques, aux questions de droit et de finances, à la liturgie et aux cérémonies dans les paroisses. Le cardinal se réserva la direction du personnel, l'enseignement et les relations avec les pouvoirs publics. Il ne présidait en ville que les cérémonies les plus solennelles¹¹.

– **Le clergé.** Peu après son arrivée à Paris, mgr Guibert écrivit au pape Pie IX pour le renseigner sur l'état de la religion à Paris après la guerre et l'insurrection de 1870-1871. "En ce qui concerne l'ordre ecclésiastique, écrit-il, je ne fais qu'un acte de justice en assurant Votre Sainteté que le clergé séculier et régulier me paraît tout à fait à la hauteur des difficultés présentes. Les prêtres font preuve en toutes circonstances de zèle, de dévouement et de courage."¹²

En deux lettres pastorales, il invite les prêtres diocésains à faire une retraite chaque année et à suivre, au moins tous les quatre ans, la retraite commune, au séminaire Saint-Sulpice. Il souligne alors son désir de rencontrer et de connaître ses prêtres¹³. Il rappelle que le clergé doit s'appliquer à une étude approfondie de toutes les questions religieuses. "C'est écrit-il, le 25 mars 1873, pour entretenir et fortifier cet amour des saintes lettres que nous avons résolu de donner plus d'importance et d'étendue à l'examen annuel des jeunes prêtres [...] Nous avons ajouté à l'ancien programme une étude sur les Pères de l'Église et une série de questions sur l'éloquence sacrée, et porté à six années la durée des examens pour les prêtres qui seront ordonnés à l'avenir..."¹⁴

Comme à Viviers et à Tours, il demande aux curés d'adopter la liturgie romaine dans toutes les églises du diocèse. Il impose cette mesure après avoir consulté les chanoines de la cathédrale qui "en ont reconnu la nécessité présente et l'ont acceptée avec le plus louable empressement."¹⁵

¹¹ Ress, p. 174.

¹² Lettre au pape, 29 juin 1872. *Oeuvres pastorales*, vol. V, p. 349; cf. aussi: Mandement de prise de possession, 27 novembre 1872, *Ibid.*, III, p. 99.

¹³ Lettres pastorales 5 août 1872 et 24 juin 1873, dans *Oeuvres pastorales* III, 161-166, 225-233.

¹⁴ *Oeuvres pastorales* III, p. 199-204.

Le 12 juillet 1884 paraît une lettre circulaire relative aux vacances annuelles des prêtres. Monseigneur dit entre autres que "la coutume a fixé à un mois le temps que les prêtres pourront prendre chaque année pour se reposer des fatigues du saint ministère. Cet usage nous paraît légitime et raisonnable..." Il demande de ne pas prolonger ce temps. Lui-même ne demeure qu'une semaine à la maison de campagne de l'évêché à Saint-Prix¹⁶.

– **Les fidèles.** En faveur des fidèles, mgr Guibert lance dès 1873 le projet de construire de nouvelles églises dans les faubourgs de Paris. "Là, écrit-il dans le mandement du 13 décembre, vivent des chrétiens baptisés, mais devenus, pour un grand nombre du moins, étrangers aux habitudes religieuses, à cause de l'éloignement ou de l'insuffisance des églises paroissiales. On peut dire que c'est un peuple sans autels; il ne prend point part à nos saints mystères, et n'entend plus la parole de Dieu..."¹⁷.

Dans les écrits du cardinal ou de ses biographes, il n'est jamais question de visites pastorales à Paris. Cependant le sacrement de confirmation est administré par mgr Guibert et par son coadjuteur, également par d'anciens évêques qui habitent Paris et par des évêques de passage. On sait par exemple que mgr Grandin, o.m.i., fait des confirmations à Paris en 1874 et en 1878, et mgr Balain, o.m.i., en 1881. Le 7 mai 1877, le cardinal écrit à l'abbé Davin, beau-frère de son neveu Clément Sarrus: "Nous sommes en ce moment dans le feu des confirmations, nous en faisons jusqu'à quatre et cinq par jour [...] Nous nous partageons le travail, mon coadjuteur et moi, et nous aurions bien de la peine à nous en tirer, si nous n'étions aidés par deux charitables et complaisants prélats retirés à Paris."¹⁸ Tous les premiers mardis du mois, il administre le sacrement de confirmation pour les adultes dans la chapelle de l'évêché¹⁹.

¹⁵ Mandement du 1er novembre 1873. *Oeuvres past.* III, 254-260. Le rit parisien avait été introduit en 1735. Le bréviaire romain était déjà obligatoire pour les jeunes prêtres. Ress, p. 125-127.

¹⁶ Village de Seine-et-Oise, adossé à la forêt de Montmorency. *Oeuvres past.* V, p. 195-197; Paguette II, 692-697.

¹⁷ *Oeuvres past.* III, p. 261-266.

¹⁸ Lettre à l'abbé Davin, orig. AGR Guibert, doss. 7; *Missions O.M.I.*, 12 (1874), p. 132; 16 (1878), p. 317; 19 (1881) p. 355-356.

¹⁹ Lettre circulaire, 26 décembre 1872. *Oeuvres past.* III, p. 179-181.

Chaque année, le mandement de carême porte sur un thème destiné à instruire les fidèles: l'éducation (1874), le jubilé (1875), les dispositions des chrétiens dans les tribulations (1876), le mariage chrétien (1877), la guerre impie contre l'Église (1878), la justice (1879), l'éducation chrétienne des enfants (1880 et 1883), la prière (1881), l'assistance aux malades (1882), le zèle et l'apostolat de l'exemple (1884), la prière, le jeûne et l'aumône (1885), "le jubilé de Notre-Dame du saint Rosaire" voulu par Léon XIII (1886).

Oeuvres importantes

Le passage de mgr Guibert sur le siège épiscopal de Paris est demeuré célèbre par son amour et sa charité envers les pauvres et par deux oeuvres importantes: la basilique de Montmartre et l'Institut catholique.

– **Oeuvres de charité.** Il a d'abord vécu pauvrement, n'ayant qu'une simple voiture et un cheval pour ses déplacements. Il refusait habituellement les invitations aux grands dîners²⁰. En arrivant à Paris, il visita les quartiers pauvres et fonda l'oeuvre des orphelins de l'insurrection. En quelques mois, il plaça plusieurs centaines d'enfants dans les orphelinats et institutions de la ville. Une quête annuelle dans les paroisses lui permettait de payer leur pension²¹. Il distribua beaucoup d'aumônes dans Paris et en France, la plupart du temps par l'entremise des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul²².

– **Montmartre.** Pendant la guerre franco-allemande de 1870, Messieurs Le Gentil et Rohault de Fleury rêvèrent de consacrer la France au Sacré-Coeur et, comme signe sensible de cet acte, résolurent d'élever une église votive à Paris. Ils par-

²⁰ Paguella II, 534, 543; *Missions O.M.I.* 20 (1882), p. 364-369.

²¹ Paguella II, 538-539, 579-583. Pendant ses huit années d'exercice, l'oeuvre des orphelins déboursa 150 000 francs.

²² Paguella II, 697-704; *Missions O.M.I.* 33 (1895), p. 519-522. Ces aumônes lui étaient rendues possibles par le traitement de 45 000 francs qu'il recevait de l'État. Il envoya par exemple de l'argent chaque année au pape, aux inondés du Midi en 1875, en Irlande dévastée par la famine, en 1880, à Ischia lors du tremblement de terre de 1883, aux populations du Midi éprouvées par le choléra en 1884, aux Israélites de Russie, etc. Cf. Paguella II, 614-615 et *Oeuvres pastorales, passim*.

lèrent de leur projet à mgr Guibert, qui parût d'abord peu favorable, mais qui approuva le projet le 18 janvier 1872. On forma un comité pour recueillir des fonds et choisir l'emplacement du futur sanctuaire. On signala plusieurs points de Paris, l'archevêque choisit la butte Montmartre, berceau du christianisme à Paris, connue comme la montagne des martyrs. Par lettre circulaire du 25 juin 1872, il commanda une quête dans les paroisses et expliqua que "ce temple sera comme la manifestation d'un voeu national pour obtenir le retour de la France aux principes religieux et la fin des maux qu'elle souffre; il témoignera, au sein de la capitale, du repentir de nos fautes."²³

Par une loi du parlement, le 24 juillet 1873, mgr Guibert obtint l'autorisation d'exproprier les terrains vagues de Montmartre. Dans son mandement du 15 août 1873, il annonça que les évêques et le clergé, les communautés religieuses, les pieuses associations de toute la France apporteront leur contribution²⁴. Les plans de la nouvelle église furent aussitôt mis en concours. De nombreux architectes y prirent part, un jury donna le premier rang au travail de M. Abadie.

Le 16 juin 1875, le cardinal posa la première pierre de l'édifice. Les travaux commencèrent. Il fallut d'abord enfoncer profondément dans le sol 83 piliers. A côté de la construction, une chapelle provisoire fut élevée, inaugurée le 3 mars 1876 et confiée à la garde des Oblats de M.I. qui attirèrent bientôt beaucoup de pèlerins et propagèrent le culte du Sacré-Coeur en établissant de nombreuses oeuvres spirituelles.

Pour obtenir des dons, encourager les travaux et la diffusion de l'oeuvre, le cardinal écrivit une dizaine de mandements et lettres circulaires et créa un journal mensuel et un bulletin trimestriel²⁵.

²³ *Oeuvres pastorales* III, p. 158-160.

²⁴ *Oeuvres pastorales* III, 245-251. Le pape Pie IX envoya sa bénédiction et un don de 20 000 francs.

²⁵ Paguette II, 589-614; Ress, 133-155; nombreuses références dans *Missions O.M.I.* 14 (1876) 138-144, 226, 380-381; 15 (1877), 184, 192, 338; 17 (1879), 249, 315, 341; 18 (1880), 347-348; 19 (1881), 242-251, 25 (1887), 70-87, 39 (1901), 330-339, etc. La crypte fut inaugurée en 1881; la basilique ne fut terminée et consacrée que le 16 octobre 1919. Le coût s'est élevé à 45 millions de francs-or. Les Oblats y sont demeurés jusqu'aux expulsions des religieux au début du 20e siècle; ils y ont demeuré pendant 27 ans.

– **L'institut catholique.** Une loi du 12 juillet 1875 abolissait le monopole universitaire et accordait la liberté de l'enseignement supérieur. Quelques universités libres furent alors créées dont celle de Paris qui, dès l'automne 1875, compta trois facultés: de droit, de lettres et de sciences, avec Monsieur de Conil ancien vicaire général d'Aix comme vice-recteur. Il sera remplacé en 1879 par mgr d'Hulst, nommé recteur. La même année, une école supérieure de théologie fut ouverte.

On affecta à cette création l'immeuble diocésain acheté par mgr Affre en 1845 pour y établir l'école des Carmes. Afin de subvenir aux coûts du maintien de l'édifice et du traitement des professeurs, une souscription fut ouverte dans plusieurs diocèses; elle rapporta aussitôt la somme de 2 500 000 francs.

Les élections de février 1876 amenèrent au pouvoir un parti hostile à la religion, en particulier lorsque, en 1878, M. Grévy fut élu président de la république et Jules Ferry nommé ministre de l'Instruction publique. Une loi du 18 mars 1880 enleva aux facultés libres le titre d'universités et le privilège des jurys formés de professeurs des universités libres et des universités d'État. C'est alors que l'université catholique de Paris prit le nom d'Institut catholique²⁶. Le cardinal s'intéressa beaucoup à cette institution que les autorités civiles ne cessèrent d'attaquer. De 1875 à 1883, il publia à ce sujet sept lettres aux fidèles et aux autorités de l'État. Aux solennités de rentrée, il encourageait de sa parole les maîtres et les élèves.

Mgr d'Hulst voulait créer au plus tôt une faculté de médecine, mais les circonstances le forcèrent à se contenter d'abord de la fondation de l'hôpital Saint-Joseph. Ce sont des laïcs qui, en 1878, ont formé une société civile et acheté un vaste terrain, rue de Vannes, au prix de près d'un million. En décembre, le cardinal donna à cette initiative la sanction de son autorité. Une société anonyme se chargea ensuite de faire construire un hôpital de 200 lits au coût de deux millions et demi. Le 5 février 1885, le cardinal présida l'inauguration solennelle de l'hôpital²⁷.

²⁶ Paguelle II, 616-627. G. Delépine, *Instituts catholiques de France*, dans *Catholicisme*, t. 5, col. 1756-1763.

²⁷ Paguelle II, 628-636.

Défense des droits de l'Église

En Corse, à Viviers et à Tours, mgr Guibert se distingua par d'excellentes relations avec les autorités publiques et exerça même une certaine influence sur elles. Cela continua à Paris jusqu'en 1876. A son arrivée dans la capitale, l'Assemblée nationale était composée en majorité de catholiques sous la présidence de M. Thiers de 1871 à 1873, puis de M. MacMahon jusqu'en 1876. Au cours de ces années, le budget des cultes augmenta de quelques millions et furent approuvées les lois qui ont permis de construire Montmartre et de créer des universités libres. Le 20 février 1876, les républicains gagnèrent les élections et, peu à peu, prirent des mesures qui tendaient à réduire et même à supprimer le budget des cultes, puis à interdire aux membres des congrégations religieuses non autorisées toute participation à l'enseignement public ou privé. De 1876 à 1886, le cardinal écrivit une vingtaine de lettres pour défendre les droits de l'Église²⁸.

– **Le budget des cultes.** En juillet 1876, la commission du budget propose de réduire celui des cultes, d'abord en refusant les décisions prises précédemment d'élever de 900 à 1000 francs le traitement de douze mille desservants et de fournir les crédits pour l'érection de 30 nouvelles succursales. Elle veut aussi réduire les bourses allouées aux séminaristes, supprimer le chapitre de Saint-Denis (anciens évêques retirés) et la solde des aumôniers militaires, etc. Le cardinal écrit alors trois lettres de protestations à M. Dufaure, président du Conseil et ministre des cultes²⁹. Il réussit à faire avorter quelques-uns de ces projets.

– **Les religieux.** Peu après l'élection de M. Grévy, président de la république de 1879 à 1887, les chambres sont saisies de deux projets de lois dirigés contre les religieux et l'enseignement religieux. Le sénat refuse d'approuver le projet

²⁸ Dom Poulet, *Histoire de l'Église*, t. II, Paris 1953, p. 524-530; Lecaunet, *L'Église de France sous la troisième république*, t.I, Paris, 1910, p. 225, 510-516.

²⁹ Lettres des 24 juillet, 20 septembre et 28 octobre 1876. *Oeuvres pastorales* IV, p. 11-41.

ministériel. Le gouvernement répond alors par les décrets du 29 mars 1880. L'un donne trois mois à la Compagnie de Jésus pour se dissoudre et l'autre refuse aux congrégations religieuses le droit d'exister en dehors de la reconnaissance légale. C'est pratiquement supprimer la plupart des congrégations religieuses. Le cardinal adresse ses doléances à M. Grévy et à M. de Freycinet, président du conseil³⁰. Malgré ces lettres, les Jésuites sont chassés de leurs maisons le 30 juin 1880. En septembre M. Ferry devient président du conseil et continue les expulsions: des Carmes et des Barnabites le 16 octobre, des autres congrégations non autorisées, dont les Oblats de M.I., au cours des mois suivants³¹. Le 11 novembre, le cardinal envoie une lettre aux membres des congrégations dispersées. Il fait l'éloge de leurs services et les exhorte à garder l'espoir d'un avenir meilleur³².

A l'occasion des décrets de 1880, le cardinal écrit à son neveu Sarrus et à l'abbé Davin: "Aujourd'hui le fantôme du cléricalisme dont on se servait pour tromper les niais est entièrement dissipé, c'est bien la religion catholique qui est atteinte et persécutée, et les sentinelles d'Israel doivent veiller à la défense." "C'est bien la religion catholique apostolique et romaine qui est en butte à la persécution, ce sont ses institutions les plus nécessaires qui sont attaquées, c'est l'instruction chrétienne que l'on veut supprimer pour les générations futures."³³

– **Les écoles primaires.** En prévision de la suppression des congrégations non autorisées, la plupart des religieux et des religieuses avaient déjà été exclus des écoles publiques, en particulier dans l'enseignement primaire où ils pouvaient plus facilement être remplacés. L'archevêque de Paris avait alors formé en 1879 le conseil diocésain des écoles chrétiennes. Dans une lettre

³⁰ Au président de la république, 12 avril et 15 septembre 1880, au président du conseil, 13 août 1880. *Oeuvres past.* IV, p. 230-237, 238-244, 245-249.

³¹ Le scolasticat d'Autun fut fermé le 4 novembre 1880 (*Missions O.M.I.*, 18 (1880), p. 416-429, de même que toutes les autres maisons oblates, *Missions O.M.I.*, 19 (1881) p. 5-111.

³² *Oeuvres pastorales* IV, p. 264-267.

³³ Lettres du 4 avril 1880. Orig.: AGR Guibert, doss. 7 et 15.

pastorale en 1882, il invita les parents à envoyer leurs enfants dans les écoles chrétiennes ou bien, s'ils ne le peuvent pas, de veiller eux-mêmes à l'éducation chrétienne de leurs enfants. Cent soixante quinze écoles libres furent fondées à Paris sous son impulsion et sous sa direction³⁴. Le 8 avril 1882, il conseilla aux religieux et religieuses qui enseignaient encore dans les écoles publiques, où l'enseignement religieux était banni, d'y conserver leurs fonctions et, l'année suivante, dans une lettre au ministre, le 15 janvier, il proteste contre le projet de l'envoi d'inspecteurs laïcs dans les orphelinats dirigés par des religieuses³⁵.

– **Les aumôniers d'hôpitaux.** En 1880, le conseil de la Seine cesse le traitement de plusieurs aumôniers dans les établissements de l'assistance publique et prend plusieurs mesures pour entraver leur travail. Les soeurs infirmières sont congédiées dans deux hôpitaux et un hospice. En 1883, le traitement de tous les aumôniers est supprimé. Le cardinal proteste en vain par lettres du 1er janvier 1881 et du 7 avril 1883³⁶. Il demande alors aux curés d'assurer le soin spirituel des malades et ordonne des quêtes pour payer les aumôniers volontaires³⁷.

– **Dernières luttes.** En 1880-1881, le cardinal a réussi à empêcher le projet d'abrogation de l'immunité du clergé à l'égard du service militaire³⁸, mais ne put empêcher l'application de la loi du 8 juillet 1880 qui ne maintenait des aumôniers qu'aux troupes de plus de 2000 hommes, placées loin des églises paroissiales³⁹. Jusqu'en 1886, le cardinal intervint pour empêcher des projets de lois oppressives contre le clergé⁴⁰.

³⁴ Lettre au curés, 1er mai 1879, *lettres pastorales*, 20 avril 1882 et 6 mars 1885. *Oeuvres pastorales* IV, 164-170, 349-352; V, 249-254; *Missions O.M.I.*, 24 (1886), p. 294.

³⁵ *Oeuvres pastorales*, IV, 343-346, V, 45-48.

³⁶ *Oeuvres pastorales* IV, 318-325 et V, 84-92.

³⁷ *Lettres pastorales*, 22 juin et 26 décembre 1883, 2 février et 27 décembre 1885. *Oeuvres past.* V, 104-113, 140-149, 235-240, 293-298.

³⁸ Lettre aux députés, 23 janvier 1881. *Oeuvres past.* IV, 268-276.

³⁹ Lettre aux curés, 29 mars 1881. *Oeuvres past.* IV, 295-297.

⁴⁰ V.g. projets d'abolir le concordat (1er juin 1882), d'abroger la loi du 24 juillet 73 en faveur de la construction de Montmartre (lettre du 22 juillet 1882), loi municipale du 5 avril 1884 qui permet aux maires d'exiger les clefs des églises et de partager avec les curés l'usage des cloches (lettre du 3 juin 1884), etc.

Dans sa dernière lettre, le 30 mars 1886, il défend le clergé qu'on accuse d'être hostile aux institutions de l'État. Il écrit entre autres au président de la république: "Permettez à un vieil évêque, qui a vu changer sept fois le régime politique de son pays, permettez-lui de vous dire une dernière fois ce que lui suggère sa longue expérience. En continuant dans la voie où elle s'est engagée, la république peut faire beaucoup de mal à la religion; elle ne parviendra pas à la tuer. L'Église a connu d'autres périls, elle a traversé d'autres orages, et elle vit encore dans le coeur de la France. Elle assistera aux funérailles de ceux qui se flattent de l'anéantir. La république n'a reçu ni de Dieu ni de l'histoire aucune promesse d'immortalité. Si votre influence pouvait la ramener au respect des consciences, à une application loyale du concordat dans son esprit aussi bien que dans sa lettre, vous auriez fait beaucoup pour assurer la paix publique et pour ramener l'union dans les esprits. Si vous échouez dans cette entreprise, ou si vous ne croyez pas pouvoir la tenter, alors ce n'est pas le clergé, ce n'est pas l'Église qu'on pourra accuser de travailler à la ruine de l'établissement politique dont vous avez la garde [...] Parvenu à l'extrémité d'une longue carrière, j'ai voulu, avant d'aller rendre compte à Dieu de mon administration, dégager ma responsabilité à l'égard de pareils malheurs. Mais je ne me résous pas à clore cette lettre sans exprimer l'espoir que la France ne se laissera jamais dépouiller des saintes croyances qui ont fait sa force et sa gloire dans le passé et lui ont assuré le premier rang parmi les nations."⁴¹

Dans l'oraison funèbre du cardinal, mgr Perraud a écrit au sujet de ces lettres aux autorités: "Pas un mot dans ces pages n'est abandonné aux emportements de la passion. L'indignation s'y fait sentir plutôt qu'elle n'est exprimée. C'est toujours, partout, uniquement l'évêque qui parle le langage des vérités éternelles, à propos des épreuves et des vicissitudes du temps. Sa pensée, qui "trouve sa sérénité dans sa hauteur", plane au-dessus des querelles des partis. Elle se meut à l'aise dans les horizons immenses de la justice, de l'honneur, de la vraie et sainte liberté. Fort de son désintéressement, s'il a des

⁴¹ Lettres au président de la république, 22 janvier et 30 mars 1886. *Oeuvres pastorales* V, 299-301, 330-337. Paguella de Follenay, II, 679-680.

paroles sévères pour flétrir les attentats qui compromettent le salut des âmes, il ne s'abaisse jamais ni aux attaques personnelles ni aux discussions de l'ordre humain et politique sur les institutions ou sur la forme du gouvernement."⁴²

Dans un article du journal le *Monde*, le 10 juillet 1886, à l'occasion de la mort du cardinal, M. Chesnelong a écrit: "Que dire de ces protestations que, dans ces derniers temps, il a si souvent adressées aux pouvoirs publics contre les lois ou les mesures administratives qui s'attaquaient à la dignité de la religion ou à sa liberté! Quelle vigueur condensée! Quelle émotion contenue! Quelle puissance de raison! Quelle fierté d'âme! Comme il paraissait grand, notre cardinal, grand par l'autorité, par la majesté, par la modération dans la force! Il ne laissait aucune place à la critique, aucun refuge à l'iniquité..."⁴³

Activités hors de Paris

L'influence du cardinal s'exerça hors de son diocèse par le choix des évêques et par sa présence à d'importantes manifestations religieuses.

La situation de l'archevêque lui permettait d'être bien renseigné sur le clergé de France par les nombreux évêques qui venaient à l'évêché, par la présence à Paris du nonce et des ministres, des Sulpiciens et des Lazaristes qui dirigeaient plusieurs grands séminaires. "Dans les premières années de son épiscopat à Paris, écrit Bourret, on peut dire qu'il tint la feuille des bénéfices. Les nonces avaient ordre de Rome de s'entendre avec lui, et le gouvernement d'alors avait le bon sens de ne pas se charger de pareilles responsabilités, sans avoir au préalable connu sa pensée et pris son avis."⁴⁴

Le cardinal a fait plusieurs voyages à Rome et en France. Il est à Rome en juin 1874⁴⁵, puis en juin 1877 pour recevoir le chapeau de cardinal⁴⁶, en février 1878 pour prendre part au

⁴² *Oraison funèbre...*, 17 novembre 1886, Paris, p. 65-66.

⁴³ *Missions O.M.I.* 24 (1886), p. 294.

⁴⁴ Bourret, p. 114-115; Ress, p. 179-180.

⁴⁵ Guibert à Sarrus, 31 mai 1874 (il part dans deux jours). Orig.: AGR Guibert, doss. 14.

⁴⁶ Guibert à Sarrus, 13 juin 1877. *Ibid.*: "Je ne vais à Rome pour aucun autre motif que celui de recevoir le chapeau, qui est le complément des insignes cardinalices..."

conclave qui, le 20 février, élit Léon XIII, puis en juin de la même année⁴⁷, et en 1881 pour assister à la canonisation de Benoît Joseph Labre (+1783), le 8 décembre⁴⁸. Il dîne avec les Oblats le 29 novembre et, le 12 janvier 1882, est fêté au séminaire français à l'occasion de ses 80 ans⁴⁹.

Au début de juillet 1876, accompagné du nonce, en présence de 35 évêques et de cent mille pèlerins, il consacre la basilique de Lourdes et couronne la statue de la Vierge, au nom du pape. Il s'arrête ensuite à Rodez pour la fête de N.-D. de Ceignac et à Roc-Amadour au diocèse de Cahors⁵⁰. Au retour de Rome, au mois d'août 1877, il visite les Oblats à Marseille, et à N.-D. de l'Osier⁵¹, puis consacre l'église de Saint-François Régis à la Louvesc au diocèse de Viviers⁵². Après l'élection de Léon XIII en 1878, il ordonne évêque mgr Balaïn à Fréjus le 25 février. Il s'arrête ensuite à Aix et à Marseille où il fait une visite à N.-D. de la Garde le 3 mars et au Calvaire le 4⁵³. En juillet 1879, il couronne N.-D. de La Salette au nom du pape, puis passe à Marseille et à N.-D. de l'Osier⁵⁴. Le 22 août 1880, il couronne N.-D. de Bon Secours à Lablachère⁵⁵.

Relations avec sa famille et avec les Oblats

Le cardinal Guibert correspondit toujours avec son neveu Clément Sarrus, fils de sa soeur Joséphine, décédée en juillet 1884. Il payait une pension à sa soeur et fit souvent

⁴⁷ Guibert à Sarrus, 2 juin 1878 et à l'abbé Davin, 4 juin 1878. *Ibid.* Paguella II, 577-578; *Missions O.M.I.* 18 (1880), p. 235.

⁴⁸ Guibert à Sarrus, 20 novembre 1881 et à l'abbé Davin, 4 janvier 1882. *Ibid.*

⁴⁹ *Missions O.M.I.* 20 (1882), p. 198-202.

⁵⁰ Paguella II, 575.

⁵¹ Guibert à Sarrus, 13 juin 1877; Paguella II, 576; *Missions O.M.I.* 15 (1877), 549-559 et 16 (1878) 125. D'après Paguella, il serait alors allé à N.-D. de la Salette et à N.-D. du Laus.

⁵² Guibert à Dupuy, de Viviers, 9 août 1877 et 11 septembre. Orig.: AGR Guibert, doss. 8.

⁵³ Codex de N.-D. de la Garde, le 3 mars; *Missions O.M.I.* 18 (1880) 233-234; Paguella II, 577.

⁵⁴ Guibert à l'abbé Davin, 5 mai 1879; *Missions O.M.I.* 18 (1880), p. 233-240, 301-303.

⁵⁵ *Missions O.M.I.* 18 (1880), 374-393.

des cadeaux à son neveu, mais refusa de solliciter des positions pour lui et d'autres parents. Le 14 décembre 1871, il dit qu'il est peu édifié par les demandes de son neveu et ajoute qu'il ne se fera pas solliciteur de ses parents. Le 4 janvier 1874, il envoie 3000 francs comme cadeau de noces à Clément mais lui annonce de ne pas compter sur un héritage. Il répète encore en 1883 que le prêtre ne peut pas enrichir les siens avec les revenus de l'Église, mais peut les secourir dans le besoin⁵⁶.

Le cardinal Guibert est toujours demeuré très attaché à la congrégation des Oblats. Lors de sa nomination à Paris, il écrit au père Fabre: "Le seul petit rayon de consolation qui a lui sur mon âme dans cette affaire, de tout point douloureuse, est la pensée que ma translation à Paris pourrait procurer quelque satisfaction et ajouter un petit relief à la congrégation des Oblats."⁵⁷ Même réflexion quand il est nommé cardinal: "Si j'éprouve quelque joie de ma promotion, écrit-il à mgr Guigues, c'est uniquement à cause du petit honneur qu'il apporte à notre jeune congrégation et qui peut la mettre à même de faire un peu plus de bien dans les âmes."⁵⁸

On a vu que le cardinal a fait quelques visites à N.-D. de l'Osier, à N.-D. de la Garde, à N.-D. de Bon Secours, au Calvaire à Marseille et aux Oblats de Rome. Le 8 décembre, il célébrait habituellement la messe et prenait le dîner à la maison générale à Paris⁵⁹. A cette occasion en 1875 il rappelle quelques souvenirs de sa jeunesse oblate et dit qu'il aime les Oblats de M.I. comme une mère aime ses enfants. Il dîne également avec la communauté oblate le 17 février 1876 et le 26 septembre suivant, accompagné du cardinal Franchi, préfet de la congrégation de Propaganda Fide⁶⁰.

⁵⁶ Guibert à Sarrus, 14 décembre 1871, 4 janvier 1874 et 15 novembre 1883. Orig.: AGR Guibert, doss. 13, 14 et 15.

⁵⁷ Guibert à Fabre, 31 juillet 1871.

⁵⁸ Guibert à mgr Guigues, 26 décembre 1873. Arch. Deschâtelets H1B 961 G 94c 326; Guibert à Eugène de Boisgelin, 4 janvier 1874: "Les bons Oblats sont très contents de ma promotion, et c'est le seul côté par où j'en éprouve moi-même parfois quelque satisfaction." Orig. AGR : fonds Boisgelin MJ 1-13.

⁵⁹ *Missions O.M.I.* 13 (1875) p. 570; 15 (1877), p. 128; 18 (1880), p. 116.

⁶⁰ *Missions O.M.I.* 14 (1876) p. 98-102 et 452-453.

C'est lui qui traite avec Rome et le père Fabre pour la nomination du père Balaïn à l'évêché de Nice en 1877-1878⁶¹. En 1879, il aide également le père Fabre à contrecarrer la nomination du provincial de Montréal, le père Joseph Eugène Antoine, que les évêques du Canada ont désigné pour un vicariat à créer dans le diocèse d'Ottawa⁶².

Chaque fois qu'il visite une communauté oblate ou reçoit quelque lettre d'hommage de la part d'Oblats, il reedit son attachement et sa reconnaissance à la congrégation. Au père Fabre qui lui envoie un mot de salutations des supérieurs réunis en retraite à Autun, il répond le 4 octobre 1876: Si je mérite les sentiments exprimés par les pères "c'est sans doute par le vrai et sincère attachement que j'ai moi-même gardé pour notre mère commune au sein de laquelle j'ai été élevé. Comment pourrais-je oublier jamais que s'il y a eu dans ma vie quelque chose de bon et d'utile à l'Église, je le dois aux leçons du saint Fondateur de la congrégation et aux exemples des frères bien-aimés au milieu desquels il m'a été donné de vivre pendant quinze ans [...]. Bien volontiers j'aurais gardé ma modeste place au milieu de vous. Mais cette séparation n'a été qu'extérieure, mon coeur et mon affection sont restés avec vous."⁶³

Il répond à une adresse du père Célestin Augier à N.-D. de l'Osier, le 13 août 1877: "J'ai gardé le plus doux souvenir des années que j'ai passées dans la congrégation. Comment puis-je l'oublier cette congrégation? Je lui dois tout. C'est elle qui m'a fait ce que je suis. Je n'étais que minoré quand je suis entré dans son sein, elle m'a formé, elle est ma mère."⁶⁴

Dans son discours au chapitre général, le 5 août 1879, il avoue encore: "Je regarde comme les meilleures années de ma vie celles que j'ai passées dans la congrégation. Je m'efforce d'en conserver les pieuses pratiques⁶⁵. Après avoir reçu la biographie du Fondateur, par le père Toussaint Rambert, il écrit

⁶¹ *Missions O.M.I.* 16 (1878), p. 151 et 43 (1905), p. 253.

⁶² *Missions O.M.I.* 17 (1879), p. 311-312.

⁶³ Guibert à Fabre, 4 octobre 1876.

⁶⁴ *Missions O.M.I.* 15 (1877), p. 554-557.

⁶⁵ *Missions O.M.I.* 17 (1879), p. 283.

au père Fabre, le 24 octobre 1883, qu'à la lecture de l'ouvrage "il me semblait que ma vie se renouvelait et que je revenais aux temps heureux de ma jeunesse sacerdotale, où nous vivions aux pieds de ce père aimé, qui nous formait aux vertus religieuses et au saint ministère des missions. Il exerçait sur les âmes une action vraiment surnaturelle..."



*Monument du cardinal Guibert, près du tombeau
dans la basilique de Montmartre*





JOSEPHUS HIPPOLYTUS GUIBERT

Misericordia divina et gratia Sanctæ Sedis Apostolicæ

CARDINALIS PRESBYTER S. R. ECCLESIAE TITULI S. JOANNIS ANTE PORTAM LATINAM
ARCHIEPISCOPUS PARIENSIS

Armoiries du Cardinal Guibert

Chapitre Neuvième

L'HOMME, L'OBLAT DE M.I. L'ÉVÊQUE, LE SAINT

L'homme

– Portrait physique et moral

Les contemporains du cardinal ont tracé de lui un portrait physique et moral tel qu'il l'ont connu à la fin de sa vie. Dans *L'histoire de l'Église de Paris*, Jean Rupp a écrit: "Le cardinal Guibert a frappé ses contemporains par la beauté de son visage, et le romantisme finissant a consacré à la figure impressionnante du Provençal, devenu Parisien sur le tard, des pages enthousiastes [...] Au lendemain des jours d'horreur vécus par la capitale en 1871, le visage du nouvel archevêque, à lui seul, était un message de paix, d'harmonie et de lumineuse spiritualité..."¹

Louis Ress le décrit ainsi: "De taille un peu au-dessus de la moyenne, le buste penché en avant, la démarche presque chancelante, mgr Guibert porte la tête inclinée vers la terre. Il s'aide légèrement des bras pour avancer, ainsi qu'un canotier de ses rames; mais il marche sans canne ni soutien. On sent toutefois que les quatre-vingts ans pèsent sur les épaules du vieil évêque... La figure du vieillard est blême, entourée de cheveux blancs, que couvre en partie sa calotte cardinalice. Ses mains sont petites, ses doigts, minces et diaphanes, qu'un faible tremblement agite. Ses jambes frêles supportent difficilement son corps, qui ne doit guère être lourd, tant il est amaigri. L'aspect du masque est froid, sans sévérité ni raideur. Le regard est doux, vif et malin [...] Notre archevêque a su garder ainsi, au milieu des grandeurs humaines, comme des dignités

¹ Jean Rupp, *Histoire de l'Église de Paris*. R. Laffont, 1948, p. 286.

de l'Église, cette sérénité calme et railleuse de ceux qui n'espèrent qu'en Dieu, parce qu'ils ne croient guère qu'en lui [...] Sa parole a gardé cet accent provençal, qu'un long séjour en Touraine, pas plus que celui de Paris, n'ont pu ni changer, ni même améliorer [...] Esprit ferme, grand caractère, il est à quatre-vingt-deux ans une lame d'acier trempée, contenue dans une gaine vieillie. Mais, en dehors de ce qu'il croit être son devoir, il garde un cœur charitable et bon jusqu'à l'épuisement. C'est ainsi qu'il compatit aux douleurs comme aux misères de ses frères, sans se plaindre, ni s'étendre sur ses infirmités ou ses tristesses, chose rare chez un vieillard [...] Homme privé., dans une situation constamment publique, il exerce, du fond de son existence recluse, une influence heureuse sur Paris; et en pleine République, au sein d'une lutte acharnée contre l'Église, c'est lui, religieux non autorisé, qui tient un rôle considérable dans la capitale, la plus retentissante du monde."²

– Caractère

Enfant, Hippolyte était espiègle et enjoué. Il conserva toujours "une pointe de gaieté malicieuse, qu'il savait allier à une imposante gravité et à une parfaite bonté"³.

Le cardinal Bourret, qui fut secrétaire de mgr Guibert à Tours, affirme que celui-ci n'était pas "ce qu'on appelle un homme populaire, une nature ouverte ni d'un commerce très communicatif [...] Ce qui frappait le plus en lui, c'était la dignité, la tenue, la réserve, une certaine austérité d'aspect qui sied bien à un homme en commerce habituel avec la divinité; il imposait plus de respect que d'entraînement; on se sentait recueilli en le voyant, beaucoup plus que séduit et enthousiasmé [...] Les prêtres qui l'entouraient trouvaient qu'il allait quelquefois un peu lentement dans des déterminations qu'ils pouvaient désirer un peu plus promptes [...] Ce n'était pas sans effort toutefois qu'il s'était fait ce tempérament. Au fond ce grand prélat portait une nature vive et sujette même à une certaine irritabilité, quand il se trouvait en face d'une difficulté ou

² Louis Ress, *Le cardinal Guibert...*, Paris, 1884, p. 9-11, 13. Description à peu près identique dans un article du *Figaro*, cité par Paguelle II, 541 et 564-565.

³ Paguelle de Follenay I, 19-20.

d'une contradiction. Le premier mouvement était parfois un peu subit, mais il se ramenait vite au point, et il s'était tellement surveillé et observé, qu'il s'était formé comme une nouvelle économie dans sa vie et dans ses diverses manifestations. L'antiquité en eut fait un sage; les temps présents, malgré leur indifférence et leur égoïsme, l'ont salué comme un grand pontife et un homme qui a puissamment honoré l'église et son pays."⁴

– Qualités

Encore jeune, il avait été remarqué par le père Eugène de Mazenod comme un sujet de grande valeur. Au moment où le novice pensait quitter la maison, le Fondateur lui écrit: "Ce fut une espèce de pressentiment, dès le premier jour que je vous vis; il me sembla que je retrouvais une partie de moi-même qui venait tout naturellement s'emboîter à sa place..." "Courage encore une fois. L'ennemi vous porterait moins de coups, il s'acharnerait moins à vous séduire, s'il ne redoutait pas votre ministère. Quoique, à proprement parler, il ne connaisse pas l'avenir de science certaine, sa perspicacité naturelle lui découvre les événements qui dépendent des causes secondes à ne pas s'y tromper. Il a conclu de la trempe d'âme que le bon Dieu vous a accordée, des grâces particulières dont sa bonté a voulu vous prévenir [...] que vous aussi seriez redoutable à son empire..."⁵

Lors de son premier voyage à Paris comme supérieur du grand séminaire d'Ajaccio les hommes politiques ont été frappés "de la maturité de son jugement, de la sagesse qui présidait à toutes ses démarches, du tact parfait avec lequel ce religieux, étranger par naissance, par éducation, par goût, au commerce du monde, devinait d'instinct et s'appropriait toutes les convenances quand il traitait avec les représentants de la puissance publique⁶.

⁴ Bourret, *Souvenir sur le cardinal Guibert*, Tours, 1886, p. 35, 116-117.

⁵ Lettre du Fondateur, 19 mars et 26 juin 1823, dans *Ecrits oblats* 6, p. 112, 126.

⁶ Mgr Perraud, *Oraison funèbre du cardinal*, Paris, 1886, petit format, p. 30-31; *Idem* dans Bourret, p. 26: "Le père Guibert n'avait pas été sans faire remarquer dans toutes ces négociations la prudence de son caractère, la sagacité de son esprit et ce jugement sain et sûr qui a été, dans les dernières années surtout, sa qualité maîtresse."

Le fils aimant et aimé du Fondateur

Dans la biographie de mgr de Mazenod, le père Rey écrit que "mgr Guibert a été vraiment le fils, l'enfant, le disciple, en un mot, un Oblat de Marie Immaculée en tout semblable au Fondateur qui l'aimait comme un autre lui-même."⁷

Ils diffèrent cependant beaucoup par leur caractère. Selon le père Marius Devès, o.m.i., "Il y avait plus d'élan chez le père, plus de prévoyante habileté chez le fils; le premier répugnait aux lenteurs, aux sous-entendus et aux patientes insinuations de la diplomatie; le second s'y plaisait, son esprit s'y sentait à l'aise; il fut du premier un négociateur consommé" dans l'affaire d'Icosie⁸. Mais, les deux se rassemblaient aussi par leur sensibilité et par l'affection qu'ils eurent l'un pour l'autre."⁹

Affection réciproque

Mgr de Mazenod a toujours aimé et estimé le père Guibert et le lui a dit souvent. Lors des doutes de Guibert sur sa vocation, le Fondateur lui écrivait en 1823: "Ne saviez-vous pas déjà combien je vous aimais et l'espoir que je fondais sur vous..." "Tu ne peux pas te faire une idée de l'affection que le bon Dieu m'a donnée pour toi et du prix que j'attache à voir ton sort uni inséparablement au nôtre."¹⁰ Au retour d'une visite à Aix en janvier 1824, le Fondateur écrit encore: "Je ne sais si tu as partagé mon bonheur, mais je dois te dire que tu m'as,

⁷ Rey II, 631.

⁸ M. Devès, *Le cardinal Guibert*, dans *Les Petites Annales*, 7 (1897), p. 100, 130, 232, 257, 299.

L'éditeur de *Missions O.M.I.* a fait une réflexion semblable en 1902 en parlant de mgr Balaïn qui "tient son sacerdoce de deux grands évêques, du cardinal Guibert et de son père en religion mgr de Mazenod. L'un était la sagesse même et comme la raison incarnée, et l'autre une foi capable de transporter les montagnes, une ardeur d'apôtre et un coeur embrasé d'amour pour Dieu, pour les âmes et pour ses fils". *Missions O.M.I.* 40 (1902), p. 450-451.

⁹ A. Raynaert, o.m.i., *Fils spirituel de mgr de Mazenod, le cardinal Guibert*, dans *Etudes Oblates*, cahier polyc. n. 4. Rome, 1938, p. 14 et 20.

¹⁰ Lettres du 19 mars et du 30 septembre 1823. *Ecrits oblats* 6, 111-112 et 129.

toi particulièrement, procuré de grandes jouissances dans les moments que nous avons passés ensemble; je t'ai trouvé tel que je souhaite, aussi mon coeur était à l'aise et rien ne comprimait la tendre affection que le bon Dieu m'a donnée pour toi, parce qu'il me semblait que ce sentiment était partagé."¹¹

La plupart des lettres de mgr de Mazenod à Guibert sont disparues. Elles semblent bien avoir été aussi affectueuses puisque souvent mgr Guibert réagit par des paroles pleines de tendresse et de reconnaissance. Par exemple, après sa nomination à l'évêché de Viviers, le père Guibert écrit le 14 juillet 1841: "Je suis confondu et je ne saurais trop vous remercier de tout ce que vous me dites de tendre et de paternel. Je crois le mériter [...] par l'amour et le dévouement que je sens pour vous..." Le Fondateur copie cela dans son Journal et ajoute: "Je ne me refuserai pas la consolation d'enregistrer cette phrase qui touche une fibre si sensible de mon coeur."¹² Quelques jours après, mgr de Mazenod écrit à mgr Casanelli d'Istria et regrette que le gouvernement, en nommant Guibert à Viviers, lui enlève ce qu'il lui avait donné "de plus cher."¹³

Le 4 janvier 1842, le Fondateur note encore dans son Journal: "Lettre du père Guibert [à Paris]. Peut-on lire sans attendrissement ces paroles: "Je n'y tiens plus. J'ai tant de choses à vous communiquer, tant d'avis à vous demander [...] J'ai souvent formé ce voeu et je le renouvelle plus souvent encore depuis que je suis dans une position qui me rend plus nécessaire vos conseils et toutes vos bontés paternelles." Sont-ce là des sentiments communs? Le coeur qui les a produit est-il digne de toute l'affection que je lui ai vouée!"¹⁴

Lorsqu'il séjourne à Paris comme sénateur, mgr de Mazenod va toujours au début de chaque année passer quelques jours à Tours. Il écrit par exemple le 22 février 1859: "J'ai eu la consolation de passer trois jours pleins avec le cher prélat", et le 14 mars 1860: "Il est si doux de pouvoir s'entretenir avec cet excellent ami, au moins quelques heures chaque année."¹⁵

¹¹ Lettre du 19 janvier 1824. *Ecrits oblats* 6, 140.

¹² Journal Mazenod, 12 août 1841. *Ecrits oblats* 20, 253-254.

¹³ Journal Mazenod, 19 août 1841. *Ecrits oblats* 20, 257.

¹⁴ JM, 4 janvier 1842. *Ecrits oblats* 21, 23.

¹⁵ *Ecrits oblats* 22, p. 165 et 199.

Le 23 mars 1860, il lui écrit: "Mon cher archevêque, c'est un trop beau jour pour moi que l'anniversaire de celui où je donnai à l'Église un évêque tel que toi pour que je ne laisse pas de côté toute autre occupation et les trente lettres qui attendent leur tour sur mon bureau [...] J'ai déjà à l'autel, d'où je descends, prié de mon mieux le Seigneur pour qu'il répande toujours plus sur toi ses plus abondantes bénédictions, je l'ai remercié de m'avoir accordé un fils si digne de tout mon amour, et d'avoir inspiré à ton coeur ces sentiments d'affection pour moi qui font mon bonheur. On peut apprécier ces sortes de sentiments le jour de la fête de la résurrection de saint Lazare quand on lit à la messe le bel évangile qui nous rappelle la tendre affection de Notre Seigneur pour celui qu'il daigne appeler son ami et pour les soeurs de cet homme privilégié."¹⁶

Mgr Guibert, dans toutes ses lettres, dit son affection et sa reconnaissance au Fondateur. Paguella de Follenay écrit: "L'âme du disciple s'attacha, ...avec une force et une tendresse dont on trouve rarement l'exemple, à l'âme de son maître. On conçoit difficilement une affection plus grande que celle qui a uni dans la vie religieuse ces deux hommes si différents."¹⁷ En effet, aucun Oblat n'a manifesté aussi souvent et avec des formules aussi fortes et variées son amour et sa confiance envers mgr de Mazenod. On en a parlé dans plusieurs chapitres de cette biographie. Rappelons ici quelques-unes de ces expressions.

Lorsqu'il obtient le consentement de son père pour rester au noviciat et faire son oblation, Hippolyte écrit au Fondateur: "Vous serez mon père, et je serai votre fils." "Le jour que je deviendrai votre fils en Jésus-Christ sera le plus beau de mes jours."¹⁸ Le père termine par ces mots une longue lettre écrite de N.-D. du Laus au début de novembre 1831: "Vous voyez que je n'ai pas moins que vous horreur du vide dans les lettres puisqu'il ne me reste jamais assez de place pour vous exprimer toute l'étendue de l'amour et du dévouement que Dieu m'inspire pour vous."

¹⁶ *Ecrits oblats* 12, 163-164.

¹⁷ Paguella I, 68.

¹⁸ Guibert à Mazenod, 8 mars et 28 septembre 1823.

Au moment du départ pour la Corse au début de mars 1835, il dit: "Je vous embrasse de tout mon coeur et comme on le fait quand on va mettre la mer entre soi et la personne qu'on hérite le plus au monde." A Viviers au début du mois d'octobre 1842, il remercie le Fondateur d'une lettre qu'il vient de recevoir et ajoute: "Votre dernière lettre, que j'ai lue et relue, m'a attendri jusqu'aux larmes; je l'ai pressée plusieurs fois sur mon coeur pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je remercie Dieu tous les jours et je le bénis de m'avoir donné un père tel que vous. Oui, c'est vous qui m'avez reçu dans le sein de la famille dès ma jeunesse, qui m'avez formé, qui m'avez fait ce que je suis; tout ce que Dieu m'a accordé de grâces, c'est par votre canal que je l'ai reçu et ce Dieu, dans son infinie bonté, veut que vous acheviez de m'engendrer en me communiquant la plénitude du sacerdoce [...] Mon bien-aimé père, il n'y aura plus en moi une seule pensée, un mouvement du coeur, un atome dans tout mon être qui ne vous appartienne et que vous n'avez droit de revendiquer comme votre bien. Toutes les oeuvres qu'il plaira à Dieu d'opérer par mon ministère seront vos oeuvres à toutes sortes de titres..." Le 31 décembre 1841, il dit qu'il espère mourir avant mgr de Mazenod parce qu'il a besoin de ses conseils et de ses "bontés paternelles".

Cette piété filiale ne fit que grandir avec le temps. En 1849, on lit encore dans une de ses lettres: "Ma vie est tellement entée sur la vôtre que je suis comme une branche qui sècherait si elle cessait un instant d'être unie au cep qui la porte."¹⁹ Le 14 novembre 1853, il remercie le Fondateur de l'envoi du texte de la règle de 1853 et, ajoute-t-il, aussi "des paroles si douces que vous avez écrites de votre main ou plutôt avec votre coeur". Il ne se reconnaît pas "modèle des évêques", mais accepte le titre de "modèle de l'amour et du dévouement filial"; "Oh! oui, je l'accepte, car je sens que ces sentiments sont dans mon âme et que je veux être ainsi toute ma vie."

Le 19 décembre 1853, il remercie le bon Dieu de lui avoir donné un père tel que mgr de Mazenod et demande au Seigneur de le conserver, écrit-il "pour son Église, mais aussi pour moi. Que deviendrait le pauvre roseau s'il n'était soutenu

¹⁹ Lettres du 27 décembre 1849 et du 24 décembre 1850.

par vous?" Le 28 mars 1854, il ajoute: "Quand on recueillera vos lettres après moi, on les trouvera usées comme les livres que l'on a sans cesse entre les mains." "Mon existence est liée à la vôtre comme celle de la plante avec le sol dont elle tire la sève" lit-on encore dans une lettre du 21 décembre 1857.

Confiance mutuelle

Le père de Mazenod, dès qu'il connût Hippolyte, eut comme une intuition de la valeur de ce jeune homme. Il lui fit ensuite toujours confiance et l'aima tendrement; son coeur ne résistait pas à la reconnaissance et à l'affection qu'on lui témoignait. Il le nomma, à 26 ans, supérieur de N.-D. du Laus puis, en 1834, supérieur-fondateur du séminaire d'Ajaccio. Le père Guibert correspondait régulièrement avec son supérieur général et était toujours disposé à lui obéir. Avant sa nomination à Viviers, il écrivit: "Je désirerais que vous me disiez ce que, le cas échéant, je devrais faire. Je n'ai jamais fait que votre volonté, et je veux la suivre comme ma règle souveraine jusqu'au dernier soupir..."²⁰

On a vu dans les chapitres précédents comment mgr de Mazenod demandait l'avis de Guibert dans les décisions importantes qu'il devait prendre pour le bien de la congrégation. Il reconnaissait d'ailleurs tout ce qu'il lui devait dans l'heureuse conclusion de l'affaire d'Icosie et dans la décision d'envoyer des Oblats en mission hors de France. Guibert est un de ses confidents à l'occasion d'événements importants, comme la maladie et la mort du père Albin en 1838-1839²¹, le décès de mme de Mazenod en décembre 1851²², du père Casimir Aubert le 17 janvier 1860²³ et à l'occasion du cardinalat de mgr de Mazenod²⁴.

²⁰ Guibert à Mazenod, 14 juillet 1841.

²¹ Guibert à Mazenod 13, 20 et 28 novembre 1838, 20 mai 1839; Journal Mazenod, 17 et 25 novembre 1838 dans *Ecrits oblats* 19, 241-243, 246.

²² Mazenod à Guibert, 29 décembre 1851 dans *Ecrits oblats* 11, 66-68; Guibert à Mazenod, 23 décembre 1851 et 2 janvier 1852.

²³ Mazenod à Guibert, 18 janvier 1860 dans *Ecrits oblats* 12, 155-156; Guibert à Mazenod, 20 janvier 1860.

²⁴ Beaucoup de lettres échangées en 1859-1860, dans *Ecrits oblats* 12, 148-157, 163-168, etc., et lettres de Guibert dans Rey II, 739, 743-745, 771-772.

La confiance de Guibert envers le Fondateur est aussi admirable que son affection. Tout au long de sa vie, il le met au courant de ses activités; il affirme qu'il a besoin de ses conseils et essaie de suivre son exemple.

Déjà au noviciat, au début juin 1823, préoccupé par des doutes sur sa vocation, il écrit: "après votre arrivée à Aix, je vous exposerai de vive voix toutes les raisons pour et contre, et votre jugement sera en dernier ressort." Il parle de son travail et de ses initiatives comme missionnaire à Nîmes en 1825-1826, maître des novices en 1826-1828, supérieur à N.-D. du Laus en 1828-1834 et à Ajaccio en 1835-1841.

Au début de 1842, il voit approcher avec tremblement son ordination épiscopale mais, écrit-il le 5 février: "Je reprends courage en pensant que vous me soutiendrez de vos lumières, de vos prières et de vos conseils." Au début de 1843, il est surpris de sa bonne santé et du succès de ses visites pastorales, il affirme qu'il a puisé son zèle chez le Fondateur: "Rien ne m'excite plus puissamment que la pensée de tout ce que vous avez fait et que vous continuez à faire pour l'Eglise. Mais il faudrait que je pusse m'approcher de vous plus souvent. J'en reviens plus fort, plus saint, plus apte à tous mes devoirs."

Au début de 1845, le Fondateur lui reproche d'écrire trop peu et, semble-t-il, de ne pas l'avoir consulté au sujet des frères Allignol. Mgr Guibert en est peiné et répond: "J'aurais dû vous consulter plus souvent que je ne l'ai fait. Mais Dieu m'est témoin que je n'ai jamais eu l'intention de me priver volontairement du secours de vos lumières et de vos conseils. Une pareille présomption serait une folie de ma part. Je vous prie, mon bien-aimé père, d'oublier un tort qui n'est que dans les formes et de me continuer vos sentiments paternels qui sont tout le bonheur de ma vie. Sans égard à cet incident, vous aurez la bonté, je vous en conjure, de me donner en toute occasion vos conseils sur ma conduite personnelle et sur l'administration de mon diocèse, avec la liberté que vous donnent votre âge, votre expérience, vos lumières, tout le bien que vous m'avez fait et enfin le titre de fils que vous me permettez de prendre et qui est le seul auquel j'attache un véritable prix."²⁵

²⁵ Guibert à Mazenod, 4 mai 1845.

Jusqu'en 1861, on trouve des affirmations semblables dans les écrits de mgr Guibert. En 1871 encore, il écrit à Eugène de Boisgelin, neveu du Fondateur, qu'il s'est opposé à sa nomination à Paris mais, ajoute-t-il "dans toute cette affaire, dont les négociations ont duré plus de trois semaines, j'ai tâché de m'inspirer des pensées et des sentiments de ce père vénéré dont les conseils étaient ma règle, quand il était sur la terre. Il m'a semblé que du haut du ciel, il approuvait mon sacrifice et le grand acte d'abnégation qu'il me faudra faire en m'éloignant du tombeau de saint Martin."²⁶

L'Oblat de Marie Immaculée

J.H. Guibert a été un Oblat très attaché à sa congrégation qu'il a servie avec dévouement et succès, comme missionnaire à Nîmes en 1825-1826, maître des novices à Marseille en 1826-1828, supérieur à N.-D. du Laus en 1829-1834 et au grand séminaire d'Ajaccio en 1835-1841. Il a participé à tous les chapitres généraux de 1826 à 1879, sauf à celui de 1837 pour cause de maladie. Il a été quatrième assistant général de 1831 à 1837, troisième et secrétaire général de 1837 à 1843, premier assistant de 1843 à 1850²⁷.

Au chapitre général de 1861, célébré à Paris, c'est mgr Guibert qui a rappelé le souvenir du Fondateur. Il a terminé son discours en disant: "Oui, notre père est mort, mais notre mère nous reste; et celle-là, je la crois immortelle; elle vivra de l'esprit de son Fondateur!" Il a ensuite déconseillé de choisir un évêque pour supérieur général²⁸.

Au cours de son épiscopat, il a souvent rappelé son attachement à la famille. Au chapitre de 1843, il avoua qu'il avait accepté d'être évêque à condition que "rien ne serait changé dans ses rapports avec la congrégation dont il voulait continuer d'être un vrai membre comme auparavant."²⁹

²⁶ Lettre du 3 août 1871. Orig.: AGR, Fonds Boisgelin MJ I, 13.

²⁷ *Missions OMI* 54 (1920), p. 213-216 et 72 (1838), p. 3-8.

²⁸ *Missions OMI* 26 (1887), p. 9-12; J. Pielorz, *Les Chapitres généraux au temps du Fondateur*, II, Ottawa, 1968, p. 160-161. Les évêques présents étaient NN.SS. Guibert, Guigues, Taché et Semeria.

²⁹ J. Pielorz, *Ibid.*, I, p. 182 et Guibert à Mazonod 14 juillet 1841, à Cas. Aubert, 12 novembre 1841.

Le 6 janvier 1867, il annonce au père Fabre qu'il participera au chapitre général parce que, écrit-il, "la famille spirituelle a toujours eu après l'Eglise ma première affection et l'aura jusqu'à la fin. J'ai souvent demandé à Dieu la grâce de finir mes jours dans une de nos maisons."³⁰

Nommé contre sa volonté archevêque de Paris en 1871, il dit au père Fabre que "le seul petit rayon de consolation qui a lui sur mon âme dans cette affaire de tout point douloureuse, est la pensée que ma translation à Paris pourrait procurer quelque satisfaction et apporter un petit relief à la congrégation des Oblats."³¹

Promu cardinal en 1874, il remercie Eugène de Boisgelin de ses félicitations et ajoute: "J'ai voulu être, sans la moindre arrière-pensée, un pauvre petit missionnaire pour prêcher en patois nos braves paysans de Provence, et voilà où j'ai été poussé, pas à pas et sans que ma volonté y soit pour rien. Je crois que c'est cet excellent père, que nous avons dans le ciel, qui fait tout cela [...] Les bons Oblats sont très contents de ma promotion, et c'est le seul côté par où j'en éprouve moi-même parfois quelque satisfaction."³²

Mgr Guibert a manifesté dans ses actes son attachement à la congrégation. Dans chacun des diocèses où il a été évêque, il y a établi les Oblats: à N.-D. de Bon Secours au diocèse de Viviers en 1845-1846, à Saint-Martin de Tours en 1867 et au Sacré-Coeur de Montmartre en 1876³³. Il a également été le co-consécrateur de mgr Allard et de mgr Taché en 1851, de mgr Semeria en 1856. Après la mort du Fondateur, il a ordonné évêque mgr H. Faraud le 30 novembre 1863, mgr C. Bonjean le 24 août 1868, mgr C. Jolivet le 30 novembre 1874 et mgr M. Balaïn le 25 février 1878³⁴.

Après l'élection du père Fabre comme supérieur général au chapitre de décembre 1861, mgr Guibert correspond régu-

³⁰ Orig.: AGR Guibert, doss. 6 b.

³¹ Guibert à Fabre, 31 juillet 1871; cf. aussi Registre des conseils généraux, 31 juillet 1871, p. 405, AGR.

³² Guibert à E. de Boisgelin, 4 janvier 1874. Orig.: AGR: Fonds Boisgelin MJ I, 13.

³³ *Missions OMI* 14 (1876), p. 98-101, 17 (1879), p. 285-287.

³⁴ Cf. Jos. Bigaouette, *Oblats sacrés par mgr Guibert*, dans *Missions OMI* 54 (1920), p. 146-147.

lièrement avec lui pour l'encourager, lui donner des conseils et le féliciter de la façon dont il gouverne la congrégation. Le 13 octobre 1863, il lui écrit: "C'est maintenant seulement que commence le vrai travail d'organisation. La vie du bien-aimé fondateur soutenait tout par cette force de création qui accompagne l'origine des oeuvres. Maintenant il faut établir la vie régulière, normale, qui assure et perpétue les développements. Le bienheureux père a été le saint Ignace des Oblats, vous en serez Laynez." Il ajoute, le 6 janvier 1865: "La marche des choses n'a pas été troublée [par la mort du Fondateur] et tout a repris son cours de la manière la plus consolante, ce qui est un signe non équivoque de l'excellent esprit qui anime tous les membres. Il faut mettre parmi les grâces que Dieu a faite à la société, celle surtout d'avoir tenu en réserve un supérieur doux et ferme dont les qualités ont rendu la transition moins pénible. J'espère que vous serez le saint François de Borgia des Oblats." Le 7 janvier 1866, il écrit encore: Vous savez tout ce qui est dans mon âme pour vous, pour la congrégation et pour tous ses membres. Je puis dire que c'est mon premier amour, quant aux choses de ce monde, et que ce sera mon dernier."³⁵

Le cardinal a souvent rappelé dans sa vieillesse qu'il devait tout, non seulement à mgr de Mazenod mais aussi à la congrégation au sein de laquelle il aimerait mourir. C'est déjà ce qu'il avouait au Fondateur le 26 octobre 1853, en le remerciant de l'envoi du texte de la Règle. Le 4 octobre 1876, il remercie le père Fabre d'une lettre des supérieurs réunis en retraite à Autun et ajoute: "Comment pourrais-je oublier jamais que s'il y a eu dans ma vie quelque chose de bon et d'utile à l'Église, je le dois aux leçons du saint Fondateur de la congrégation et aux exemples des frères bien-aimés au milieu desquels il m'a été donné de vivre pendant quinze ans. Vous savez que lorsqu'on m'a fait évêque, la séparation s'est opérée sans ma volonté [...] Bien volontiers j'aurais gardé ma modeste place au milieu de vous. Mais cette séparation n'a été qu'externe, mon coeur et mes affections sont restés avec vous."³⁶

Même réflexion au chapitre de 1879: "Je regarde comme les meilleures années de ma vie celles que j'ai passées dans la

³⁵ Lettres de Guibert à Fabre, Orig. AGR Guibert, doss. 6 b.

³⁶ *Missions OMI* 14 (1876), p. 364.

congrégation. Je m'efforce d'en conserver les pieuses pratiques [...] Je veux bien mourir cardinal..., je veux bien mourir évêque puisque je possède ce caractère, mais je veux surtout mourir Oblat."³⁷

Conseils aux Oblats

Lors de ses rencontres avec les Oblats au cours des dernières années de sa vie, le cardinal leur a donné quelques conseils en relation avec l'avenir de la congrégation. Au père Fabre, le 4 octobre 1876, il a dit: J'ai toujours demandé à Dieu l'affermissement et la prospérité de la congrégation et j'apprends avec une grande joie tout le bien qu'elle fait dans l'Église. Pour que ce bien se continue et s'étende de plus en plus, il faut que l'on s'attache à conserver fidèlement l'esprit primitif de l'institution. Pour cela, vous n'avez qu'à étudier sans cesse la vie du vénérable et saint évêque que la Providence a choisi pour établir la nouvelle famille dans l'Église. Les fondateurs des ordres religieux reçoivent de Dieu des grâces spéciales et sont particulièrement assistés dans la création de ces grandes oeuvres [...] Puisque je me permets, mon très révérend père, des recommandations, je ne dois pas omettre celle que je regarde comme la plus capitale de toutes: vous connaissez le profond attachement que professait le vénérable Fondateur envers la sainte Église romaine et le Souverain Pontife. Je sais que jusqu'à présent la congrégation s'est distinguée par son obéissance et son dévouement au vicaire de Jésus-Christ, Il faut entretenir avec zèle ces sentiments et maintenir cette règle inviolable parmi vous. La chaire de saint Pierre est le centre de la vérité et de la solide piété envers Dieu. Ceux qui se tiennent unis à sa doctrine recueillent pour l'éternité, ceux qui s'en séparent dissipent les biens que Jésus-Christ nous a apportés. La congrégation des Oblats vivra et prospérera aussi longtemps que ses racines plongeront dans ce centre fécond de la vie surnaturelle."³⁸

Autres conseils semblables: "La simplicité, c'est bien le caractère propre de la congrégation et j'aime beaucoup cela.

³⁷ *Missions OMI* 17 (1879), p. 283, 285-290, 297-298, 320-311.

³⁸ Orig.: AGR, Guibert, dos. 6 b.

Faisons le bien sans bruit, sans fracas, il ne sera que mieux fait et plus fructueux"³⁹. "Nos premiers pères étaient remplis de zèle, de dévouement, mais ils n'avaient pas subi cette forme que donnent les années, l'expérience des choses. Conserver cet esprit primitif de la congrégation, c'est un devoir rigoureux, car c'est cet esprit qui donne la physionomie et comme le caractère distinctif d'une famille religieuse. Le vrai esprit des Oblats, c'est le zèle uni à une grande modestie, à une sincère humilité. C'est parce qu'ils ont cette modestie et cette humilité qu'ils sont appréciés, aimés par le clergé et les évêques, comme j'en ai eu souvent la preuve; ils ne soulèvent pas les craintes ou les jalousies. Mais tout en conservant cet esprit primitif et en le fortifiant, il faut cependant faire des progrès, s'approprier tout ce qui peut fortifier votre action sur les âmes, et c'est ce que vous avez fait par ce chapitre..."⁴⁰

Après avoir lu la biographie du Fondateur par le père Rambert, le cardinal a écrit: "Ceux qui viendront après nous seront encore formés par lui en lisant sa vie; ils le verront, il leur parlera, il les préparera au saint ministère, comme il nous a préparés nous-mêmes. Ce sera un moyen puissant de conserver, dans la société des missionnaires, l'esprit primitif et surtout cette affection fraternelle qui unit tous ses membres et qui est comme le cachet particulier de cette famille religieuse."⁴¹. Dans ses dernières recommandations orales, le cardinal a encore dit: "Que les Oblats vivent toujours dans l'humilité; qu'ils pratiquent entre eux la charité; qu'ils se dévouent toujours pour les pauvres; qu'ils fassent peu de bruit; qu'ils produisent beaucoup de fruits. Le Seigneur les bénira; il multipliera les membres de la congrégation et maintiendra parmi nous l'esprit de nos premiers pères."⁴²

³⁹ Discours à N.-D. de l'Osier, le 13 août 1877, dans *Missions OMI* 15 (1877) p. 554-557 et 72 (1938), p. 294.

⁴⁰ Discours au chapitre général, le 6 août 1879, dans *Missions OMI* 17 (1879), p. 285-290.

⁴¹ Guibert à Fabre, 24 octobre 1883, dans *Missions OMI* 21 (1883), p. 457-459.

⁴² Visite du père Fabre au cardinal gravement malade, juillet 1886. *Paguelle II*, 719.

Le prêtre, l'évêque

J.H. Guibert fut ordonné prêtre le 14 août 1825. On a vu qu'en écrivant au père Honorat le 18 août, le père de Mazenod a dit: « Que Dieu bénisse notre famille! Il me semble qu'en lui demandant de nous accorder des hommes comme celui qui vient d'être promu au sacerdoce, nous avons demandé tout ce qu'il nous faut. De saints prêtres, voilà notre richesse! » Le jeune prêtre n'a laissé aucun écrit dans lequel il parle de son sacerdoce. On conserve par ailleurs quelques-unes de ses réflexions à l'occasion de son ordination épiscopale le 11 mars 1842. "J'ai vu les choses de trop près, confie-t-il au père Mille, le 6 septembre 1841, pour ignorer ce que cette dignité couvre de douleurs; les insignes dont le pontife est revêtu ne sont aujourd'hui qu'une couronne d'épines, un sceptre de roseau et un manteau de pourpre semblable à celui dont Jésus-Christ fut revêtu dans sa Passion." Au père Casimir Aubert, il ajoute: "Je veux être un évêque simple, pauvre, missionnaire, afin que mon genre de vie rappelle ce que j'ai été, ce que je n'ai pas cessé d'être, ce que je veux être au moment de ma mort..."

C'est le souvenir qu'a laissé mgr Guibert: un prêtre, un évêque qui a vécu simplement, pauvrement et en zélé missionnaire, surtout à Viviers, mais également à Tours et à Paris. Le cardinal Bourret, secrétaire de mgr Guibert à Tours, a dit de lui: "Prêtre, il l'était dans la tenue extérieure [...] mais ce n'est rien que ces qualités extérieures du prêtre et de l'évêque telle que l'on aime à se les figurer dans leur idéal. Le fond était encore meilleur que la forme. La piété du cardinal Guibert était éminente [...] Le sentiment de la dignité épiscopale, telle fut toute sa vie du reste, et surtout au début de sa carrière épiscopale, l'une des qualités de mgr Guibert. Il la porta au plus haut degré que ce sentiment puisse atteindre. Celui-là est né prêtre, il est né évêque dès les entrailles de sa mère! s'écriait un jour...l'abbé Boullay, doyen du chapitre de Tours. C'était vrai. Peu de pontifes ont porté leur vocation avec un pareil sentiment des devoirs qu'elle impose, et peu se sont observés à ce point pour l'honorer et ne point la compromettre..."⁴³

⁴³ Card. Bourret, *Op. cit.*, p. 35-36, 100-101.

Les historiens du cardinal louent sans doute ses vertus et son zèle au service des fidèles, mais disent que celui-ci a laissé sa marque comme évêque surtout dans deux domaines: comme bâtisseur et comme écrivain.

Bâtisseur

Partout où il est passé mgr Guibert a laissé quelques souvenirs dans la pierre⁴⁴. Jeune prêtre à Nîmes, il veut construire une église à côté de la maison oblate: "Une oeuvre n'est vraiment établie que quand elle vit dans ses propres murailles" disait-il⁴⁵. A N.-D. du Laus, il fait commencer la construction du clocher⁴⁶. En Corse, il fait agrandir le grand séminaire d'Ajaccio, commencer la construction du petit séminaire et réparer le couvent de Vico⁴⁷. A Viviers, on lui doit la construction du petit séminaire d'Aubenas puis, à Tours et à Paris, le début de la construction de la basilique de saint Martin et celle du Sacré-Coeur de Montmartre. A la fin de sa vie, le cardinal disait: "J'ai débuté, dans la construction, par un clocher de 3000 francs et, sur la fin de mes jours, il me faut élever une basilique qui coûtera des millions."⁴⁸

Écrivain

Les lettres pastorales de mgr Guibert ont fait l'admiration des intellectuels à tel point qu'on a voulu le nommer membre de l'Académie française⁴⁹.

Il dictait habituellement le texte à ses secrétaires puis, avec eux, il faisait les corrections qui s'imposaient⁵⁰. Ress écrit: "Mgr Guibert trouve pour exprimer sa pensée une forme qui étonne et séduit. Ses écrits, d'une haute raison et d'une sagesse violemment voulue, traduisent des idées souvent har-

⁴⁴ *Missions OMI* 70 (1936), p. 264-265.

⁴⁵ *Paguella I*, 161 et Guibert à Mazenod, 30 avril 1828.

⁴⁶ Lettres de Guibert en 1834.

⁴⁷ Lettres de 1835-1841.

⁴⁸ Texte cité par le père de l'Hermitte dans une lettre au père Fabre, le 1er mai 1889. *Missions OMI* 27 (1889), p. 241.

⁴⁹ Jean Rupp, *Histoire de l'Église de Paris*, p. 289-290; Bourret, p. 111.

⁵⁰ *Paguella II*, 544-545, 548.

dies, en une langue châtiée, dans laquelle aucun terme jamais ne détonne, et que vient orner une phrase aussi harmonieuse qu'excellamment française."⁵¹.

Lors de la parution du quatrième volume des *Oeuvres pastorales*, J. Chanoine a dit: "Ses écrits sont le reflet de son caractère, et donnent pour ainsi dire la physionomie de son âme [...] A chaque page la force du lion s'associe à la mansuétude de l'agneau."⁵² Le chanoine Reulet, secrétaire du cardinal à Paris, a présenté le cinquième volume des *Oeuvres pastorales* par ces mots: "Vous suivez presque jour par jour la pensée et les évolutions de cette grande intelligence, plus lumineuse il semble et plus puissante à mesure qu'elle approchait de son coucher."⁵³

Dans *L'Histoire de l'Église de Paris*, Jean Rupp écrit également: "A la fin de la vie du cardinal, le vent est à la tempête [...] Se taire eût été aussi impolitique que lâche. Crier comme un écorché eût été peu digne. Il fallait trouver la note juste. Mgr Guibert excellait dans cet art. Une anthologie des lettres de protestations de l'archevêque de Paris constituerait tout à la fois un manuel de bonne éloquence épistolaire et un guide de sagesse pastorale en temps de semi-persécution. Mais surtout il faut voir palpiter, entre ces lignes où l'élan se maîtrise, l'âme de feu d'un évêque digne de ce nom!"⁵⁴

Le saint

Les contemporains de mgr Guibert parlent souvent de ses vertus et l'appellent quelquefois le saint cardinal.

Il a d'abord été un religieux fidèle observateur de la Règle des Oblats de M.I., puis un zélé missionnaire. Il a surtout édifié par son humilité et son esprit de pauvreté.

Religieux

Joseph Hippolyte Guibert a été religieux de 1823 à 1841, il y est resté comme évêque. Paguella de Follenay dit la vérité

⁵¹ Ress, *Op. cit.*, 12-13.

⁵² *La Semaine religieuse de Paris*; texte cité dans *Missions OMI* 21 (1883), p. 102, 104.

⁵³ Reulet à M. Sarrus, 18 juillet 1888. Orig. AGR: Guibert.

⁵⁴ J. Rupp, *Histoire de l'Église de Paris*, R. Laffont, 1948, p. 294.

lorsqu'il écrit: "le père Guibert ne fut jamais un demi-religieux. Une fois sa vocation connue, il prit la règle tout entière au sérieux et se montra grand ennemi des adoucissements"⁵⁵.

Malade en 1827, le Fondateur l'envoie en promenade chez les Guibert à la Reynarde près de Marseille. Le soir, le père de Mazenod l'avertit de ne pas revenir avec les novices, mais de rester chez lui pendant quelques jours. Celui-ci obéit, mais après avoir écrit: "J'aime trop la société pour pouvoir supporter la pensée d'y donner un exemple de relâchement dans les principes religieux."⁵⁶

Le Fondateur le nomme supérieur de N.-D. du Laus en 1829. Il reconnaît ensuite que la supérieur est "éminemment vertueux"⁵⁷ que la communauté du Laus est "en première ligne de régularité"⁵⁸, qu'elle a "l'habitude de la régularité, jointe à l'exercice du zèle le plus soutenu"⁵⁹. A N.-D. du Laus, quelques pères, peu faits pour la vie commune et la régularité, se plaignent du supérieur qu'ils disent trop exigeant. Celui-ci ne cède pas mais demande au père de Mazenod de le remplacer par un supérieur plus expérimenté, de meilleure santé et qui puisse donner l'exemple d'une parfaite régularité. Même en missions, malgré le surcroît de travail pour la prédication et les confessions, le supérieur fait observer la Règle. "Nous observons surtout, écrit-il, l'article qui veut que les missionnaires fassent la méditation en commun dans l'église, avant l'exercice du matin, et celui qui ordonne la conférence du samedi."⁶⁰

Mgr Guibert sera fidèle toute sa vie à l'exercice de l'oraison. Au chapitre de 1879, il parle de sa vie à Paris et ajoute: "Je m'efforce de conserver les pieuses pratiques de la congrégation. A Tours, j'ai pu encore conserver l'habitude de l'oraison du soir. A Paris [...] le temps me fait défaut et je puis à peine donner un quart d'heure à cette oraison si renommée

⁵⁵ Paguelle I, 143.

⁵⁶ Guibert à Mazenod, 4 septembre 1827.

⁵⁷ Mazenod à mgr Arbaud, 20 février 1834, dans *Ecrits oblats* 13, 118-119.

⁵⁸ Mazenod à Courtès, 12 juin 1832, dans *Ecrits oblats* 8, 57.

⁵⁹ Mazenod à mgr Arbaud, 20 février 1834, dans *Ecrits oblats* 13, 118-119; Rey I, 1834; *Missions OMI* 39 (1901), p. 391-392.

⁶⁰ Guibert à Mazenod, été 1830, texte cité par Paguelle I, 152.

par notre Fondateur."⁶¹ En 1889, le père Marc de L'Hermite, qui a souvent rencontré mgr Guibert à Tours et à Paris, a souligné que celui-ci fut également un rigide observateur d'un autre article de la Règle des Oblats: "*Nil illis cum mundo.*" On ne le vit jamais à ses réunions ni à ses fêtes, il n'alla jamais dans sa ville épiscopale s'asseoir à la table des personnages officiels et, malgré les réclamations et parfois la petite mauvaise humeur que son austérité provoquait, il continua à vivre comme un moine."⁶²

Dans la biographie du cardinal, Paguelle consacre beaucoup de pages à sa vie religieuse. A la parution de l'ouvrage en 1896, le père Louis Soullier, supérieur général, remercie le biographe et ajoute: "Ce dont nous vous sommes particulièrement reconnaissants, monsieur l'abbé, c'est d'avoir retracé d'une manière si exacte la physionomie du religieux, de n'avoir pas craint d'y consacrer une grande partie de votre ouvrage et de continuer ensuite à nous montrer le religieux vivant et agissant dans l'évêque, l'archevêque et le cardinal. Nous croyons qu'en cela vous avez été bien inspiré, la figure du moine ne dépare pas la majesté du pontife."⁶³

En 1926, François Veillot écrit à propos de la vie religieuse du cardinal: "Mgr Guibert [...] devait par sa haute intelligence, par son énergie patiente et mesurée mais inébranlable, par la lumineuse et sainte dignité de sa vie, briller entre les guides et les gloires de l'épiscopat français. Cette puissance et ce prestige, il les avait préparés et mûris, vingt années durant, sous la direction de mgr de Mazenod dans la Règle et l'esprit des Oblats."⁶⁴

Missionnaire

Comme la plupart de ses confrères Oblats, le père Guibert prêcha quelques missions, d'abord comme simple catéchiste à Nîmes, puis comme missionnaire à N.-D. du Laus de 1829 à

⁶¹ *Missions OMI* 17 (1879), p. 283, 285-290.

⁶² *Missions OMI* 27 (1889), p. 249-250.

⁶³ *Missions OMI* 34 (1896), p. 548-550. Paguelle parle surtout du religieux dans le premier volume, p. 143-164.

⁶⁴ François Veillot dans *La Vie catholique* 3 (13 février 1926), p. 1-2; *Missions OMI* 60 (1926), p. 104.

1834. Cependant, comme le père Tempier, sa voix faible et son tempérament ne secondaient pas son zèle. Le cardinal Bourret écrit à ce propos: "Le père Guibert était beaucoup plus fait pour le gouvernement et la direction que pour le ministère extérieur et le mouvement des oeuvres. Son esprit réfléchi, mais un peu lent, sa parole sage, toujours sûre d'elle-même, mais manquant de cet entrain et de cette ardeur véhémentement qui fait le succès des prédicateurs, semblait bien dire que tout autre devait être sa voie."⁶⁵

En quittant N.-D. du Laus en 1834, le père prêche une mission en langue provençale à Auriol en janvier 1835 et quelques-unes en Corse en 1840⁶⁶. Après le décès du père Albin en Corse en 1839, il réussit à former une seconde équipe de missionnaires en 1840 (pères Semeria et Gibelli) et, après le succès d'une mission prêchée à Vico par les pères du séminaire, il prend la résolution d'évangéliser tout un canton, chaque année pendant les vacances⁶⁷.

Dans ses visites pastorales à Viviers, l'évêque aide les curés pour les confessions et prêche deux fois par jour; il avoue qu'il n'a jamais été plus missionnaire⁶⁸. En novembre 1846, il passe quelques jours avec les Oblats qui prêchent à Alissas et écrit: "Me voilà en pleine mission. Je pleurais de joie hier en arrivant et en me retrouvant dans l'exercice d'un ministère qui a fait si longtemps le bonheur de ma vie."⁶⁹ Lorsque mgr Philibert de Bruillard lui propose de le remplacer sur le siège de Grenoble, mgr Guibert est tenté d'accepter parce que dans ce diocèse il pourrait être missionnaire⁷⁰.

Dans sa vieillesse, il rappelle souvent des souvenirs de sa vie missionnaire. Devenu cardinal en 1873, en réponse à une lettre de mgr Guigues, il lui dit: "Il faut courber la tête sous la dignité nouvelle comme je l'avais courbée sous le poids terrible d'un diocèse comme Paris. Nous n'avions pas débuté, cher monseigneur, vous et moi, pour arriver à ces hauteurs où

⁶⁵ Bourret, *Op. cit.*, p. 20; cf. aussi Paguelle I, 152.

⁶⁶ Guibert à Mazenod, 6 janvier 1835 et fin mars 1840. Il prêcha à Bastia et à Vico.

⁶⁷ Guibert à Mazenod, fin septembre 1840.

⁶⁸ Guibert à Mazenod, 19 juin 1843.

⁶⁹ Guibert à Mazenod, 29 novembre 1846.

⁷⁰ Guibert à Mazenod, 20 février 1852.

nous sommes montés. Nous aurions été heureux l'un et l'autre de consumer notre longue vie dans l'évangélisation des pauvres..."⁷¹

Dans une allocution à N.-D. de l'Osier le 13 août 1877, il dit encore: "J'ai passé 15 ans dans la congrégation et je puis dire que c'est le meilleur temps de ma vie. Ces années ont laissé dans mon coeur les plus doux souvenirs. J'aime surtout à penser à ces missions que nous donnions dans les villages, car nous sommes les missionnaires des pauvres. J'étais faible de santé et j'avais une petite voix, aussi j'allais d'ordinaire avec des pères qui avaient une bonne poitrine et une forte voix; ils faisaient les grands sermons et moi je faisais le catéchisme."⁷²

Humble

Le cardinal a pratiqué toutes les vertus chrétiennes, mais deux d'entre elles étaient plus apparentes chez lui: l'humilité et la pauvreté.

Alors qu'il était à Nîmes, il vint à Aix et Marseille pour être ordonné prêtre le 14 août 1825. Il porta alors un jugement peu favorable sur le père Honorat. Le Fondateur l'apprit et demanda des explications. Le père avoua son péché et demanda humblement pardon⁷³.

En 1826, il fait le récit de quelques missions bien réussies et ajoute que ce n'est pas le succès de "trois petits enfants, mais de la grâce de Dieu."⁷⁴ En 1828, il est question d'une fondation dans le diocèse de Grenoble et d'y nommer le père Guibert; celui-ci répond au père Tempier en disant: "Je devrais n'y être qu'en second, ou plutôt en dernier; notre bon père sait bien que je n'ai pas assez obéi encore pour savoir commander."⁷⁵ En 1828 encore, le père Jeancard le rend responsable de l'insuccès d'une mission. Sans s'irriter, le père Guibert écrit au Fondateur: "Je le crois mieux que lui, non par l'influence que j'ai prise sur la mission, parce que j'en suis incapable, comme vous le savez bien, mais à cause de mes péchés, Dieu

⁷¹ Orig.: Arch. Deschâtelets, Ottawa H B 961 G 94c 326.

⁷² *Missions OMI* 15 (1977), p. 554-557.

⁷³ Guibert à Mazenod, fin août 1825.

⁷⁴ Guibert à Tempier, 2 février et 15 novembre 1826.

⁷⁵ Guibert à Tempier, 19 août 1828; *Paguelle I*, 148.

refusant à employer des instruments indignes pour l'oeuvre du salut des âmes."⁷⁶

Le 11 novembre 1871, mgr Guibert écrit au chanoine Dupuy, ex-missionnaire à N.-D. du Laus, annonçant qu'il amènera mgr Jeancard avec lui à Paris comme évêque auxiliaire, et ajoute: "Nous avons commencé ensemble notre ministère dans les villages de la Provence, ensemble nous le finirons parmi le peuple de la capitale, mais nous tâcherons d'apporter à la seconde phase de notre apostolat la même humilité, la même abnégation que dans la première."⁷⁷ La *Gazette du Midi* raconte la visite du cardinal à N.-D. de la Garde en mars 1878 et fait la considération suivante: "Un jour, un évêque de Marseille, que la génération présente a connu, mgr de Mazenod, fonda un ordre de missionnaires; cet ordre eut bientôt des saints. Un d'eux, contre son gré, fut désigné pour la dignité épiscopale. Sa vertu n'en fut point atteinte; elle en reçut une lumière plus vive. C'est pourquoi, dans nos jours de larmes amères et de déchirantes défaites, tous, excepté lui-même, le jugèrent digne de monter sur le siège archiépiscopal de Paris..., mais sous la pourpre éclatante le religieux persiste et malgré les indiscretions de l'amour filial qui admire, Dieu seul peut connaître l'ascétique humilité de cette grande vie."⁷⁸

Pauvre

J.H. Guibert est né dans une humble famille et a toujours vécu pauvrement, en particulier à Nîmes au début de la fondation d'une maison et à N.-D. du Laus de 1830 à 1834, alors que la Révolution de Juillet a diminué le nombre de pèlerins et mis fin aux missions paroissiales, puis encore à Ajaccio où de 1835 à 1839 le séminaire a changé trois fois de local.

A Viviers, à Tours et à Paris, il vécut pauvrement dans de beaux évêchés. A Paris, il eut comme portier une vieille

⁷⁶ Paguelle I, 147. Il s'agit probablement de la mission de Bourg d'Oisans (Guibert à Mazenod, 8 décembre 1828), ou celle de Digne (Guibert à Mazenod, 15 novembre 1828).

⁷⁷ Lettre au chanoine A. Dupuy, 11 novembre 1871. Orig.: AGR Guibert, doss. 8.

⁷⁸ *Gazette du Midi*, 4-5 mars 1878, dans *Missions OMI* 18 (1880), p. 234-235.

concierge avec ses petits-enfants. Il ne garda qu'un cheval et une voiture pour ses déplacements dans la ville⁷⁹. Plusieurs fois invité aux dîners officiels, il s'abstenait d'y aller. Dans son *Histoire de l'Église de Paris*, Jean Rupp écrit: "Avec la fougue de l'Aixois et le radicalisme de l'ancien Oblat de Marie Immaculée, mgr Guibert décréta que l'archevêché devait réduire son train. Plus de réception ni de grands dîners, plus de belles voitures ni de gras chevaux [...] L'argent que l'on économiserait irait aux pauvres [...] On connaît son mot admirable à M. Thiers qui lui reprochait de ne pas venir à ses réceptions:- Le temps n'est plus où les archevêques de Paris pouvaient être grands dignitaires de l'État. Actuellement ils ne doivent plus être que des apôtres."⁸⁰

Dans son testament, le cardinal a écrit au sujet de la pauvreté: "Entré encore jeune dans la congrégation des Oblats, où j'avais fait voeu de pauvreté, je me suis cru obligé, quoique délié de mes engagements par ma promotion à l'épiscopat, à observer cette belle vertu autant que peut le permettre la condition d'un évêque, en évitant toute dépense de luxe, en vivant dans la simplicité, en employant mes revenus pour les pauvres ou en bonnes oeuvres. Aussi ne trouvera-t-on chez moi, au moment de la mort, que les petites sommes courantes que l'esprit d'ordre commande d'avoir pour la tenue de la maison archiépiscopale..."⁸¹

"Mgr Guibert, parfait religieux, possédait tout l'esprit de pauvreté religieuse, commente Paguelle de Follenay; ça été la première cause de son succès. Cette vertu a fait de lui le premier pauvre de son diocèse. Les autres pauvres, dont autant que possible il partageait la condition, il les aima comme ses frères et alla vers eux comme vers ses frères, par la pente de la sympathie naturelle, sans intermédiaire et sans craindre d'abaisser sa dignité épiscopale, qui d'ailleurs ne fit qu'y gagner."⁸²

⁷⁹ *Les mystères de l'archevêché*, article de *Paris-Journal* du 16 juin 1882, dans *Missions OMI* 20 (1882) p. 364-369.

⁸⁰ J. Rupp, *Op. cit.*, p. 287-288. C'est ce qu'avait déjà répondu mgr Guibert au ministre Jules Simon qui insistait pour qu'il accepte le siège de Paris. *Missions OMI* 9 (1870-1871), p. 542 et 15 (1877), p. 557.

⁸¹ Paguelle II, 722.

⁸² Paguelle II, 536.

Au lendemain du décès du cardinal, Ph. de Granlieu a écrit dans *Le Figaro* du 9 juillet 1886: "Ce qui frappe dans l'ensemble de sa vie, c'est le caractère d'austérité, on peut dire d'ascétisme qui l'a marquée dès le premier jour, et qui, sous la pourpre et dans le palais de la rue de Grenelle, était resté le même que dans la cellule obscure de l'Oblat. Les grandeurs n'y avaient rien changé, et au milieu des éblouissements de Paris, il continuait l'existence d'anachorète qu'il avait inaugurée jadis à Notre-Dame du Laus, dans les hauteurs abruptes des Alpes..."

Saint

Avant son ordination au diaconat, le frère Guibert avait reçu une lettre du père de Mazenod qui lui souhaitait "toutes les vertus héroïques des saints."⁸³ Sur la fin de la vie du cardinal et après sa mort, ce mot apparaît souvent dans les écrits des contemporains. Le rédacteur des *Missions OMI* fait une narration du séjour du cardinal à N.-D. de l'Osier en 1877 et commente: "Si l'on demandait à ceux qui l'ont vu ce qu'ils pensent du cardinal archevêque de Paris, une même réponse partirait de toutes les bouches: c'est un saint!"⁸⁴

En 1885, M. Raynaud, directeur d'un collège à Paris où étudie le fils de Clément Sarrus, neveu du cardinal, écrit à celui-ci: "Puissent vos ferventes prières et celles de tout le diocèse de Paris, que dis-je, celles de la France, nous conserver longtemps encore à la tête du clergé français le saint que nous aimons et admirons tous, cet ami intime du pape Léon XIII, cet évêque dont la vie pleine d'oeuvres merveilleuses fait la joie et l'orgueil des coeurs catholiques."⁸⁵

Au décès du cardinal, en juillet 1886, une vingtaine de journaux et de revues publient un article sur le défunt; souvent on lui donne le titre de saint. Voici quelques extraits: "Par dessus tout, le cardinal Guibert commandait le respect, et ce siège de Paris qui a compté tant de titulaires illustres, des grands seigneurs, des lettrés, des politiques, des martyrs, lui

⁸³ Mazenod à Guibert, 15 décembre 1824, dans *Ecrits oblats* 6, 165.

⁸⁴ *Missions OMI* 15 (1877), p. 559.

⁸⁵ Orig.: AGR Guibert, doss. 1.

devra une gloire de plus: celle de posséder, dans nos temps modernes, un saint!"⁸⁶ "Une des plus grandes figures de la France contemporaine vient de disparaître. L'éminent cardinal Guibert, le saint archevêque de Paris, a rendu le dernier soupir dans la matinée. A une époque où les caractères s'étiolent, où les consciences s'émoussent, où les esprits se spécialisent dans la recherche des intérêts matériels, où l'égoïsme devient le mobile de nos actes, où les dévouements s'effacent, où la foi s'éteint, c'est un bien noble et bien consolant spectacle que celui d'une intelligence supérieure, dans une âme qu'inspirait uniquement le sentiments du devoir, l'ardente charité et la droiture inébranlable des convictions..."⁸⁷

"Ainsi qu'on le prévoyait, M. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, est mort hier matin. On peut dire que ce vénérable prélat est mort en odeur de sainteté. Les hommes de tous les partis politiques et de toutes les opinions philosophiques s'accordaient à reconnaître en lui les vertus privées et les vertus sacerdotales. Quoi que l'on pense de la foi catholique, il serait absurde de méconnaître qu'elle est une des formes de l'idéal humain et que cette forme a été acceptée, défendue et servie par des hommes de haute valeur..."⁸⁸ "Dieu vient de rappeler à lui le grand et saint pontife dont les vertus et les oeuvres ont écrit dans l'histoire de l'Église de France l'une des pages les plus glorieuses. Il faut le redire pour la consolation du deuil qui atteint si douloureusement au coeur de tout Français catholique..."⁸⁹

Dans le journal *Le Monde* du 10 juillet 1886, Ch. Chesnelong a écrit un long article sur la vie et les oeuvres du cardinal. Il termine par ces mots: "Saint et vénéré cardinal, vous disiez la veille de votre mort: je voudrais avoir la force d'offrir à Dieu les travaux qu'il a pu bénir dans ma vie, les angoisses de mon agonie, la mort qui s'approche et que j'accepte, ma vie elle-même qui s'en va et dont je fais le sacrifice, dans une dernière prière pour mon diocèse, pour l'Église et pour la pauvre

⁸⁶ Ph. de Granlieu, dans *Le Figaro*, 9 juillet 1886.

⁸⁷ *Le Soleil du Midi*, 9 juillet 1886.

⁸⁸ Henry Fouquier, dans *Le XIX^e siècle*, 9 juillet 1886 et dna *La Vie de Paris*, p. 1 et 2.

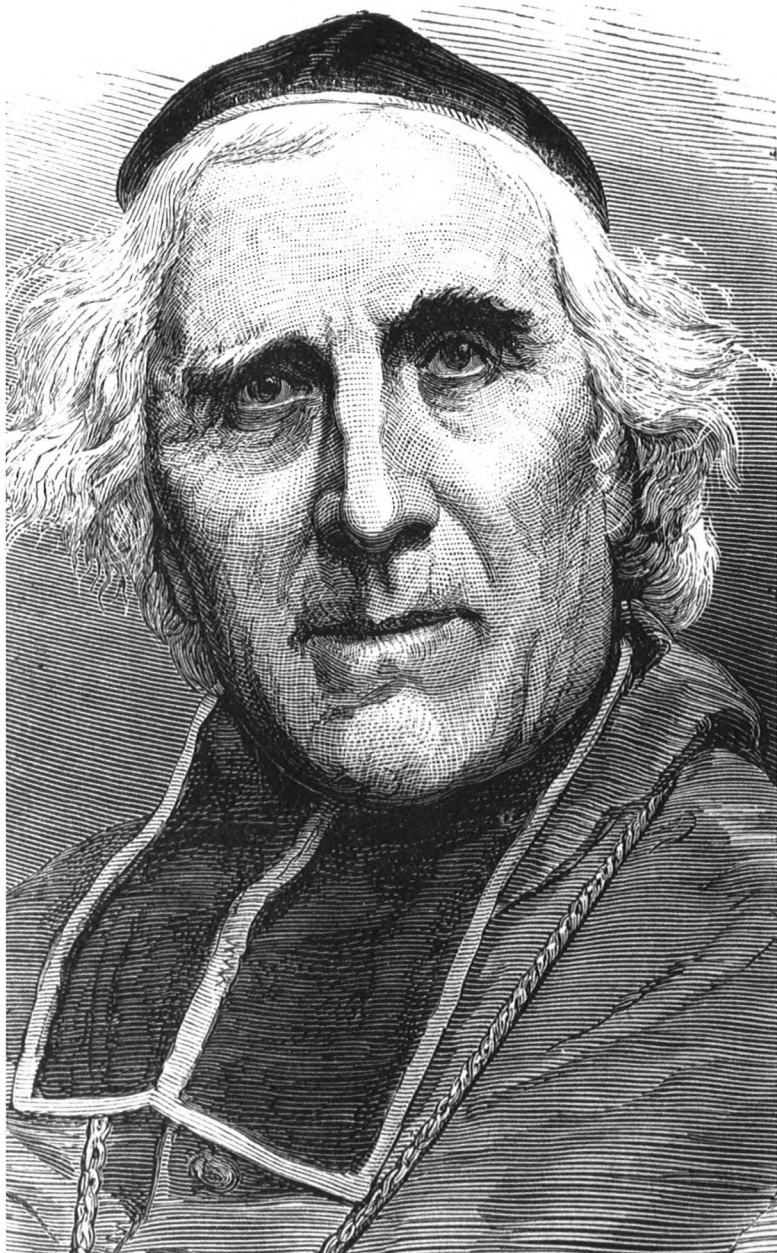
⁸⁹ Destrelle, dans *L'Autorité*, 10 juillet 1886.

France!... C'était votre dernier entretien avec les hommes et le commencement de votre éternel entretien avec Dieu, vers qui vous montiez..."⁹⁰

Lors d'une cérémonie au Sacré-Coeur de Montmartre, le 18 novembre 1886, il y eut bénédiction de deux absides et messe pour le repos de l'âme du cardinal. Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, a dit dans son homélie: "J'eus l'insigne honneur [...] d'être appelé à accompagner ses premières démarches dans ce grand Paris, et à entendre la peuple de Belleville, de Montmartre et des faubourgs, dire à l'envi, sur le passage de leur nouvel archevêque, ce cri que l'on a prononcé sur sa tombe, et qui, pareil à un écho, va se répétant jusqu'aux extrémités du monde: c'est un saint."⁹¹

⁹⁰ Texte reproduit dans *Missions OMI* 24 (1886), p. 296.

⁹¹ *Missions OMI* 25 (1887), p. 74.



*Le cardinal Guibert. Dessin publié dans la biographie du cardinal,
par Louis Ress*

Chapitre Dixième

MORT ET SURVIE

Mort

Le cardinal Joseph Hippolyte Guibert est décédé le 8 juillet 1886.

Maladies

Il n'a jamais eu de longues et sérieuses maladies au cours de sa vie, mais il reconnaissait lui-même qu'il ne jouissait pas d'une forte constitution. On a vu qu'il n'est demeuré maître des novices que pendant 18 mois parce que "sa santé qui n'a jamais été bonne s'altéra, il a fallu lui faire changer d'air."¹ A Nîmes et à N.-D. du Laus en 1828-1830, le Fondateur ne lui permettait que d'entendre les confessions. Le climat des Alpes le renforça et par la suite il ne cessa le travail que rarement et pour peu de jours, sauf au mois d'août 1837 où il demeura à Vico, souffrant d'une fièvre tierce.

On sait par sa correspondance qu'il garda la maison pendant quelques semaines au printemps de 1853 pour une "vilaine" grippe et qu'il prit quelques jours de repos en mai 1858 pour un "soulèvement de bile" à la suite des fatigues non interrompues d'une visite pastorale qui a duré plus d'un mois."²

Dans une lettre circulaire aux curés de Paris, le 6 avril 1885, mgr Richard, coadjuteur du cardinal, annonça que celui-ci a eu de sérieuses difficultés respiratoires, le jeudi saint, 2 avril. Il a aussitôt reçu l'extrême-onction. Le samedi

¹Mazenod à Honorat, 4 mai 1828, dans *Écrits oblats* 7, 157.

²Guibert à Mazenod, 14 mai et 3 juin 1853, 2 juin 1858.

saint, il a reçu solennellement le saint viatique. Les chanoines ont accompagné le saint-sacrement. Conformément au cérémonial des évêques, la profession de foi a été lue au nom du malade. Il l'a ratifiée. Avant de recevoir la communion, il a exprimé à Dieu sa reconnaissance pour les consolations reçues à Viviers, Tours et Paris. il a ensuite recommandé les pauvres et les oeuvres du diocèse³.

Il eut de nouvelles crises d'oppression le 7 et le 9 avril, mais le mal diminua peu à peu en 1885 et dans les premiers mois de 1886⁴. Le père Fabre et les Oblats de Paris l'ont visité à plusieurs reprises; ils l'ont trouvé "admirablement soigné par les Soeurs de l'Espérance de la rue de Clichy." Ils ont constaté que malgré sa grande faiblesse et les "alternatives diverses de mieux et de rechutes", il continuait à s'occuper des intérêts du diocèse⁵.

Décès, funérailles

Dans une lettre du 7 juillet 1886, mgr Richard parlait d'aggravation de la maladie du cardinal par des "crises de suffocation." Par mandement du 9 juillet, il annonça que le cardinal était décédé le jour précédent à 11 heures du matin, dans la 84^e année de son âge et la 45^e de son épiscopat, "après une longue et tranquille agonie pendant laquelle il a conservé la plénitude de son intelligence." Une feuille imprimée fut distribuée, invitant aux obsèques qui seront célébrées le vendredi 16 juillet à 16 heures dans l'église métropolitaine Notre-Dame. Pendant quelques jours, du 11 au 16, une foule a défilé dans la chapelle ardente de l'archevêché pour prier devant la dépouille mortelle⁶.

En un long et imposant cortège, le corps fut transporté à Notre-Dame où le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, officia pontificalement en présence des cardinaux Langénieux et Place, d'une quarantaine d'évêques, de représentants du

³Lettre circulaire imprimée, le 6 avril.

⁴Chanoine Petit à M. Sarrus, 16 janvier 1886 et M. Reulet à M. Sarrus, 12 juin 1886. Orig.: AGR, Guibert, doss. 4.

⁵*Missions OMI* 23 (1885), p. 268, 398-399 et 525.

⁶*Missions OMI* 24 (1886), p. 290. On évalua à 60 000 les visiteurs qui ont défilé le 11, dimanche, devant le cercueil, cf. *Le Soleil du Midi*, 13 juillet.

corps diplomatique, du sénat, de la chambre des députés, de prêtres, religieuses et religieux dont plusieurs Oblats et de nombreux fidèles.

Tous les journaux catholiques ont rendu hommage aux vertus, au dévouement à l'Église, au long et fécond apostolat du cardinal. La presse irréligieuse ou indifférente a dû elle-même saluer avec respect son départ de ce monde⁷. Tous s'expriment en termes convenables, sauf quelques-uns qui semblent surtout mécontents de la basilique du Sacré-Coeur qu'on élevait alors sur la butte Montmartre⁸.

Dans une lettre pastorale du 11 novembre 1886, mgr Richard annonçait pour le 17 novembre un service solennel dans l'église Notre-Dame. C'est à cette occasion que mgr Perraud, évêque d'Autun, prononça l'oraison funèbre du cardinal⁹. Un service funèbre fut également célébré dans la basilique du Sacré-Coeur, le vendredi 19 novembre, à l'occasion de la réunion des évêques qui patronnaient l'Institut catholique.

Le corps du cardinal a été déposé dans les caveaux de la basilique Notre-Dame, auprès de celui de mgr Affre. Le 3 juillet 1925, ses restes ont été transportés dans la crypte de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre, en même temps que ceux du cardinal Richard¹⁰.

Survie

Le souvenir du cardinal Guibert est demeuré bien vivant surtout dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

⁷Extraits d'articles de journaux dans les archives générales, doss. Guibert 22-24, dans *Missions OMI* 24 (1886), p. 290-291, dans *La Semaine religieuse de Paris*, 10, 16 et 24 juillet et dans *Le Monde* du 9 juillet. *Le Monde* présente ces articles par ces mots: "Toute la presse parisienne parle de la mort du cardinal Guibert, sauf *La Justice*, le journal de M. Clémenceau aura sans doute pensé que cet événement n'avait point d'importance."

⁸ Voir, à la fin du chapitre, deux extraits d'articles peu convenables et un extrait d'un texte du père Rey, paru dans *Missions OMI* à l'occasion du 1er anniversaire de la mort.

⁹ Texte publié par H. Oudin, 92 pages. *Missions OMI* 25 (1887), p. 81-87, publie des extraits de cette oraison funèbre.

¹⁰ *Le Monde*, 17 juillet 1886; *Missions OMI* 59 (1925), p. 120.

De 1887 à 1969, il est question de lui au moins deux cent fois dans des nouvelles ou articles de la revue *Missions OMI*.

A l'occasion de fêtes oblates ou d'anniversaires d'événements importants, le nom du cardinal apparaît. Lors des fêtes de son 25^e anniversaire comme supérieur général, le 4 décembre 1886, le père Fabre a parlé de mgr de Mazenod et de mgr Guibert¹¹. En septembre 1891, à une cérémonie d'ordination d'Oblats au scolasticat de Bleyerheide, mgr Fisher, évêque de Juliopolis et coadjuteur de l'archevêque de Cologne, a dit qu'il "ne doutait point de la ferveur d'une Société qui a donné à la sainte Église le regretté cardinal Guibert."¹²

Au chapitre général de 1893, les 17 et 19 mai, le père Fabre, en présence du cardinal Richard et de mgr Balaïn, a rappelé que mgr Guibert avait été présent à la plupart des chapitres généraux¹³. En 1895, le père E. Jonquet a écrit un article sur le cardinal Guibert, ami des pauvres à Paris¹⁴. On a signalé dans la revue la préparation et la parution de la biographie du cardinal par Paguella de Follenay¹⁵. Le nom du cardinal est encore évoqué par le père Cassien Augier à Vico en 1897, par mgr Decrolière à Namur en 1900, par le cardinal Richard à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Guibert en 1902, par le père Cas. Augier en 1903 lorsqu'il a donné la croix d'oblation du père Guibert à un scolastique allemand¹⁶, etc.

Son souvenir apparaît aussi dans des oeuvres d'art. En 1863, mgr Guibert a donné à la maison générale à Paris, une verrière de la chapelle N.-D. de Lourdes, représentant Marie, aurore du Soleil de Justice. Au bas de la verrière se trouvent les armes de mgr Guibert, alors archevêque de Tours. Sur une autre verrière de cette chapelle, on voit le père Tempier qui présente à mgr de Mazenod un groupe d'Oblats, parmi les-

¹¹ *Missions OMI* 25 (1887), p. 26.

¹² M. Bernad, o.m.i., *Scolasticat St-François de Bleyerheide, 8 septembre 1891*, dans *Missions OMI* 29 (1891), p. 511.

¹³ *Missions OMI* 31 (1893), p. 254-256.

¹⁴ *Missions OMI* 33 (1895), p. 519-522. Autre article sur ce thème dans *Missions OMI* 27 (1889), p. 238 et suivantes.

¹⁵ *Missions OMI* 33 (1895), p. 136 et 34 (1896), p. 268.

¹⁶ *Missions OMI* 35 (1897), p. 320; 38 (1900), p. 322; 40 (1902), p. 487; 42 (1904), p. 72; 44 (1906), p. 250.

quels on reconnaît mgr Guibert¹⁷. En 1863, il a également donné à la chapelle épiscopale de Jaffna, consacrée le 14 avril en l'honneur de Marie Immaculée, une statue de la Vierge, placée dans une niche au-dessus de l'autel¹⁸.

Dans la maison oblate d'Arcachon, il y avait dans la sacristie de la chapelle une verrière avec les armes de mgr Guibert¹⁹. En 1908, l'abbé Davin, beau-frère de M. Sarrus, neveu du cardinal, a donné au scolasticat de Rome une chasuble du cardinal et un amict avec ses armes²⁰. Ses armes sont gravées sur la cloche La Savoyarde de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre²¹. Depuis le 3 juillet 1925, ses restes se trouvent dans la crypte de la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre²². En 1930, on a peint le portrait du cardinal sur la frise près du plafond de la chapelle du juniorat de Lubliniec en Pologne, chapelle inaugurée et bénite le 29 septembre 1930²³.

Le 17 mai 1935, lors des fêtes du centenaire du grand séminaire d'Ajaccio, on a dévoilé un buste du cardinal dans la cours du séminaire²⁴. Dans le stand des Oblats à l'exposition de la charité chrétienne à Budapest en 1938, on avait placé un grand album dans lequel apparaissaient quelques pages sur les oeuvres de charité des cardinaux Guibert et Villeneuve²⁵.

Mérites et Titres du cardinal

La congrégation est reconnaissante au cardinal Guibert pour deux motifs principaux. Sans lui, la vie de mgr de Maze-

¹⁷ *Missions OMI* 2 (1863), p. 248; 38 (1900), p. 361.

¹⁸ Mgr Semeria, *Rapport du vicariat*, le 1er avril 1864, dans *Missions OMI* 4 (1865), p. 214.

¹⁹ F.C. de La Couture, o.m.i., *Maison d'Arcachon*, 25 janvier 1888, dans *Missions OMI* 26 (1888), p. 130. Les Oblats ont été à Notre-Dame d'Arcachon, au diocèse de Bordeaux, de 1869 à 1903.

²⁰ Fabre à Davin, 6 octobre 1908 et A. Durif à l'abbé Davin, 14 octobre 1908. Orig.: AGR Guibert, doss. 7.

²¹ *Missions OMI* 33 (1895), p. 497.

²² *Missions OMI* 59 (1925), p. 120.

²³ *Missions OMI* 65 (1931), p. 136 et 70 (1936), p. 636. Dans cette chapelle se trouve aussi un vitrail où apparaissent mgr de Mazenod et le cardinal Guibert.

²⁴ *Missions OMI* 69 (1935), p. 256 et 266-269: discours du père Jean Coumet, o.m.i.

²⁵ *Missions OMI* 72 (1838), p. 210.

nod aurait sans doute été tout autre. Déçu par l'opposition du clergé de Marseille à ses réformes comme vicaire général et des autorités civiles de Marseille et de Paris à son titre d'évêque d'Icosie, mgr de Mazenod voulait se retirer dans une des maisons oblates hors de Marseille et reprendre sans doute, en toute discrétion, la vie missionnaire. Le père Guibert a compris mieux que d'autres cette situation tragique qu'il appelle "affreuse", "affaire dont les conséquences sont si importantes [qu'il] y va de la vie ou de la mort" du Fondateur, de sa "liberté et de [sa] patrie."²⁶

C'est également le père Guibert qui a été un des grands artisans de l'orientation de la congrégation vers les missions étrangères. Déjà en 1831, il répétait au Fondateur qu'il était important de jeter au plus tôt les fondements d'une maison d'outre-mer. Lui-même était prêt à partir pour l'Amérique en 1832, pour la Corse ou l'Amérique en 1834²⁷.

Les mérites du cardinal ont été reconnus par les Oblats et aussi par les papes et par quelques évêques. On lui a donné plusieurs titres: "La gloire de [la] congrégation"²⁸, "la lumière de [votre] société"²⁹, "le plus illustre des enfants de cette cité [d'Aix]³⁰, "Une des gloires de l'Église et de notre chère famille religieuse"³¹, "Un des fils les plus illustres et les plus méritants de mgr de Mazenod"³², "Un grand évêque", "lumière ou flambeau de notre congrégation"³³.

²⁶ Guibert à Tempier, 4 septembre 1835, à Mazenod, 15 septembre 1835; Paguette I, 451-452.

²⁷ Guibert à Mazenod 8 et 24 novembre 1831, novembre-décembre 1832, 28 octobre 1834; à Tempier, 8 octobre 1832.

²⁸ Cardinal Franchi, préfet de la congrégation *de Propaganda Fide*, le 26 septembre 1876, dans *Missions OMI* 14 (1876), p. 452.

²⁹ Lettre de Fabre à Pie IX, le 25 mai 1877, dans *Missions OMI* 15 (1877), p. 448.

³⁰ Mgr Forcade, archevêque d'Aix, dans *Rapport de la maison d'Aix*, 5 juillet 1878, *Missions OMI* 16 (1878), p. 404.

³¹ Rapport du p. Célestin Augier, provincial du Midi, au chapitre général de 1879, dans *Missions OMI* 17 (1879), p. 338.

³² Visite de mgr Robert, évêque de Marseille, au Calvaire, le 28 novembre 1878, dans *Missions OMI* 18 (1880), p. 240.

³³ *Missions OMI* 25 (1887), p. 114, 124, 318-319; 27 (1889), p. 545: texte de Léon XIII.

*Document n. 6***Extrait du journal *La République*, le 10 juillet 1886,
lors du décès du cardinal Guibert.**

"A Paris, il réussit, à force d'obstination, à édifier la partie inférieure du Sacré-Coeur de Montmartre, une église bâtie pour attester la domination des Jésuites et pour confondre Paris révolutionnaire. M. Guibert a voulu être inhumé dans cette église, ce n'est pas une inspiration digne de sa prudence. L'église du Sacré-Coeur est un monument de guerre civile, et M. Guibert le savait bien. C'est par là que cet homme si réservé, si modéré en apparence, laissait voir le fond d'une âme cléricale, qui ne savait ni ne voulait capituler; c'est par là qu'il a révélé à tous que les précautions même des esprits les plus éminents et les plus expérimentés du monde de l'Église cachent toujours des prétentions dont le monde moderne ne peut s'accommoder."

*Document n. 7***Extrait du journal *Le Cri du Peuple*, Paris, le 10 juillet 1886,
à l'occasion du décès du cardinal Guibert.**

"Sans avoir été un militant bien actif, l'archevêque qui vient de mourir appartenait à la fraction ultramontaine du parti catholique, c'est-à-dire à la plus logique s'il peut y avoir une logique dans la déraison et dans l'absurdité [...] La construction du Sacré-Coeur de Montmartre, que nos amis de la Butte appellent irrespectueusement Notre-Dame de la Salette, n'est pas son oeuvre exclusive, mais un peu aussi celle de l'Assemblée du jour de malheur qui vota ce monument en expiation des crimes et des impiétés du peuple parisien. En somme, ce fut un homme insignifiant, qui ne doit qu'à la protection de l'abominable petit Thiers le poste d'archevêque de Paris [...] Il n'a eu à redouter ni le couteau de Verger, ni à mériter le mur de la rue Haxo. Puissent ses successeurs en dire autant et attendre, avec la patience que donne un poste bien rétribué, que le peuple vienne les relever irrévocablement de leur platonique faction autour d'une religion morte et enterrée."

Document n. 8.

**Extraits d'une Note du père A. Rey, rédacteur de
Missions OMI, à l'occasion du premier anniversaire
de la mort du cardinal Guibert, dans *Missions OMI* 25
(1887), p. 189-193.**

Le 8 juillet prochain, il y aura un an que le cardinal Guibert "passait de vie à trépas." Ainsi s'annonçait autrefois le deuil des grands hommes. Le cardinal Guibert appartenait à cette forte race; aussi l'admiration ne fera pas défaut à sa mémoire et les prières ne manqueront pas à son âme.

C'était un grand évêque, nous disait, il y a quelques semaines, le Chef de l'église, quand, agenouillés autour de lui, nous implorions sa bénédiction et mettions nos demandes sous le patronage et le souvenir de ceux des nôtres qui nous firent le plus d'honneur³⁴.

C'était un grand évêque; la postérité fera écho à cette parole et le jugement, net et concis de Léon XIII, sera celui de l'histoire.

C'était un grand évêque, disaient les populations du Vivarais quand, si promptement, elles voyaient partir le pontife qui avait visité tous les hameaux et tous les plis de leurs montagnes, après s'être assis à tous les foyers pour les bénir [...]

C'était un grand évêque, disaient les diocésains de Tours quand on leur enleva cette lumière pour la porter sur le chandelier d'or de Paris. Pendant un épiscopat d'une durée de quinze ans, comme à Viviers, de grandes oeuvres accomplies provoquaient cette louange spontanée.

C'était un grand évêque, s'écriait le peuple de Paris, le 16 juillet 1886, au passage du cortège funèbre de son pontife et père. Les pauvres, si généreusement assistés, se signaient et se lamentaient, l'armée des communautés religieuses et du clergé pleurait, la jeunesse des écoles à qui Son Éminence avait

³⁴ Le chapitre général de 1887 (25 avril-6 mai) s'est tenu à Rome dans le nouvelle maison du scolasticat près du Colisée. Les capitulants furent reçus en audience par Léon XIII, jeudi le 5 mai.

ouvert tant d'asiles pour recevoir ces intéressants exilés, était en ligne avec tous les signes du deuil; les amis du défunt, et ils étaient nombreux, venaient à la suite de l'archevêque nouveau et partageaient sa douleur; le peuple parisien, léger et toujours prêt à la satire, mais éminemment expert à discerner les vrais grands hommes dans le tourbillon de vaniteux qui passe, saluait avec respect le patriarche se rendant à sa dernière demeure. Il disait, lui aussi, par son attitude digne et par l'ordre qui régnait dans ses rangs que la force militaire n'avait pas été appelée à contenir: **c'était un grand évêque [...]**

C'était un grand évêque; il laisse des écrits immortels, il fit de grandes oeuvres et sa mémoire sera plus durable que l'airain.

En nous, Oblats de Marie Immaculée, ses frères, qui durant de longues années, le connûmes si assidu à la prière, si fidèle aux exercices de la piété, si dévoué à la congrégation au sein de laquelle il vécut comme le plus humble de ses fils; nous à qui, de sa couche de douleur, il disait si souvent quand nous le visitions: "faites-moi baiser ma croix d'oblation; elle est là sur ma table," nous dirons: Ce fut un grand religieux, ce fut un véritable Oblat, un fils et un émule de Mazonod! R.I.P."

BIOGRAPHIES ET ÉTUDES
SUR LE CARDINAL GUIBERT

BAUNARD, Mgr Guibert, dans *L'épiscopat français 1802-1905*. pages 465-467: à Paris; 634: à Tours; 688-689: à Viviers.

[BOURRET, J.C.Ernest], cardinal, *Souvenirs sur le cardinal Guibert*. Tours, 1886, 119 p.

DAVIN, Paul-Marie, abbé, *Notes pour la biographie du cardinal Guibert*. Ms., 56 pages. AGR Guibert, doss. 2.

DELARUE, Louis, o.m.i., *Montmartre. Le cardinal Guibert, o.m.i., et les Oblats de M.I. à l'oeuvre dans la construction de la basilique et la création du pèlerinage du Sacré-Coeur de Jésus*, 21 pages dactyl. AGR Guibert, doss. 25.

DEVES, Marius, o.m.i., *Le cardinal Guibert. Compte rendu de la biographie par Paguella de Follenay. Résumé de la vie avant l'épiscopat*. dans *Petites Annales*, 7 (1897), p. 100, 130-134, 232-236, 257-260, 299-306.

LALLEMAND, Paul, orat., *Le cardinal Guibert, écrivain. Étude sur ses Oeuvres pastorales*. dans *Missions OMI* 59 (1925), p. 355-368.

MAC GEE, J.B. o.m.i., *Rôle of Bishop Guibert in The Vatican Council*, dans *Etudes Oblates* 17 (1958), p. 320-351.

MARBOT, E., *Observations au point de vue aixois, sur la Vie du cardinal Guibert*, par Paguella de F. Aix, 1897, 11 p.

NORMAND, Louis-Philippe, o.m.i., *Biographie du cardinal Guibert*. Scolasticat St-Joseph, 1952, 17 p. Copie: AGR Guibert, doss. 21.

- O'CONNOR, R.F., *Le cardinal Guibert*, Dublin, 79 pages. Cf. *Missions OMI* 53 (1919), p. 393, note 1.
- PAGUELLE de FOLLENAY, L.P.Joseph, *Vie du cardinal Guibert*. Paris, 1896, 2 tomes.
- PERRAUD, A.L.Albert, Mgr., *Oraison funèbre du cardinal Guibert, 17 novembre 1886*. Paris, 1886, 126 p.
- RESS, Louis, *Le cardinal Guibert, archevêque de Paris. Notes et récits*. Paris, 1883, 217 p.
- REYNAERT, A., o.m.i., *Fils spirituel de mgr de Mazenod, le cardinal Guibert*, dans *Etudes Oblates*, cahier 4, Rome, 1938, 23 pages.
- RICARD, Mgr Ant., *Les grands évêques de l'Église de France au XIXe siècle*, 1re série, 1890. *Le cardinal Guibert*, p. 55-100.
- SARRUS, Clément, neveu du cardinal, *Notes et souvenirs sur le cardinal Guibert*. Ms. 43 pages. AGR: Guibert, doss. 2. *Supplément aux Notes et souvenirs*. Ms. 33 p., *Ibid.*
- [SAUSSOIS, A. du], *Le cardinal Guibert*, Paris, 1887, 132 p.

BIBLIOGRAPHIE

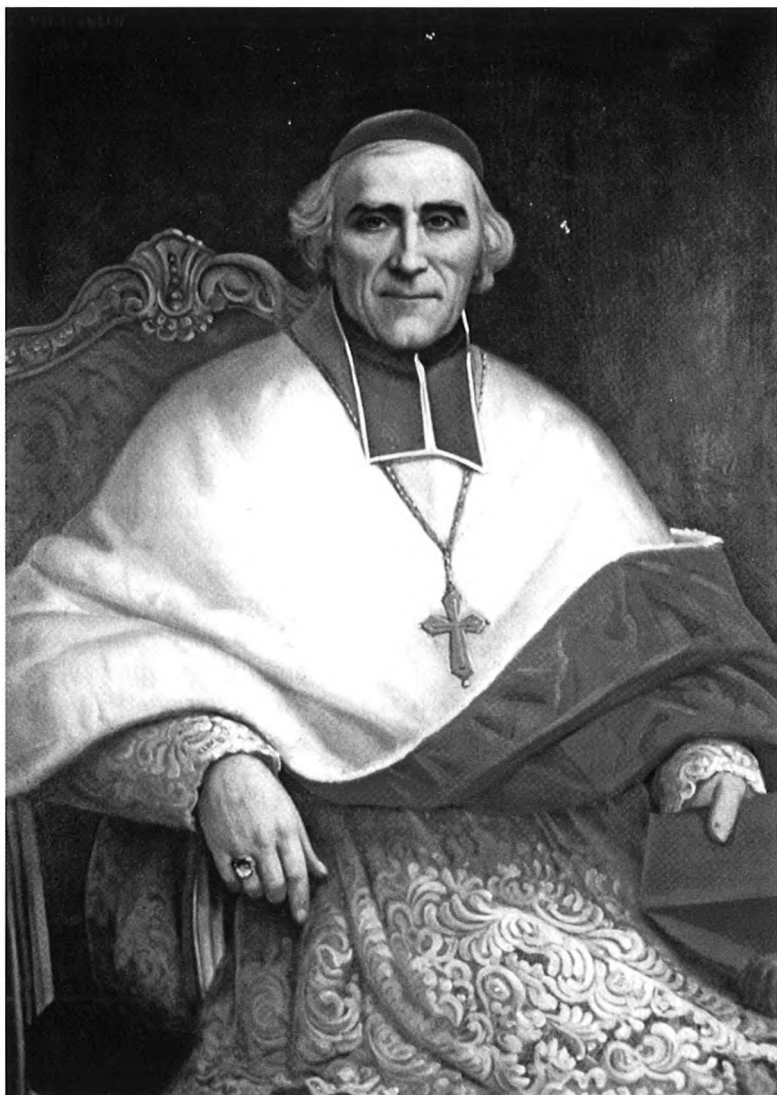
- ANONYME, *Le centenaire de la fondation du grand séminaire d'Ajaccio*. dans *Missions OMI* 69 (1935), p. 149-169.
- BAUNARD, *Histoire du cardinal Pie*. Poitiers, 2^e éd., 1886, t. II: (Guibert, *passim*).
- BELLUNE, *Mgr d'Outremont (1825-1884)*... Tours, 1900, 531 p. (Guibert, *passim*).
- BONDY, Louis J., csb, *A Basilian Debt to the Oblates* (Rôle de Guibert dans la fondation)., dans *The Basilian Teacher*, December 1967, p. 428-433.
- BOUDON, Jacques Olivier, *L'épiscopat français à l'époque concordataire 1802-1905*. Paris, 1996, 589 p. (Guibert: *passim*).
- CLÉMENT, *Vie du cardinal Richard, archevêque de Paris*. Paris, 1924, 546 p. (Guibert, *passim*).
- CORNE, Jean, o.m.i., *Le grand séminaire d'Ajaccio depuis sa fondation jusqu'à notre époque*. dans *Missions OMI* 13 (1875), p. 5-26.
- GANDON, [*Vie de M. Chiron*]. Avignon, 1930, 397 p., *passim*.
- ICARD, *Traditions de la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice pour les grands séminaires*. Paris, 1886. (Guibert, *passim*).
- MARTIN, *Vie de Mgr Jacquemet, évêque de Nantes*. Paris, 1889, 595 p. (Guibert, *passim*).

ORTOLAN, Th., o.m.i., *Vie de mgr Casanelli d'Istria*. Paris, 2 vol. (Guibert, *passim*).

ROUME, Charles, csb., *Origine et formation de la communauté des Prêtres de Saint-Basile*. Privas, 1965, 280 p. (Guibert, *passim*).

SIMONIN, G., o.m.i., *Chronique de la maison du Laus, 1818-1841*. *Missions OMI*, **35** (1897), p. 59-105, 173-230, 325-379; **39**, p. 262-323, 367-400; **40**, p. 54-119, 183-223, 321-368.

Le nom du cardinal apparaît dans beaucoup de biographies et de monographies de l'Église de France au XIXe siècle.



*Le cardinal Guibert.
Peinture conservée à la maison générale à Rome.*

LETTRES DU PÈRE GUIBERT

1 - Au père de Mazenod, en mission à Tallard¹.

Les oblats (postulants, novices et scolastiques) d'Aix prient pour le succès de la mission. Tentations d'Hippolyte, encore postulant; ses parents sont opposés à sa vocation.

Aix, le 15 janvier 1823.

La lecture de votre lettre m'a causé une joie bien sensible en m'apprenant que la mission vous guérirait probablement de votre indisposition. Si je ne craignais qu'il y eût de l'orgueil, je dirais que nos prières entrent peut-être pour quelque chose dans le remède.

Ce que vous nous dites sur le succès de la mission nous a fait aussi un grand plaisir. Je crois que vous battez fortement le diable dans vos contrées, car il s'agite beaucoup autour de moi; il voudrait peut-être se venger sur moi des injures que vous lui faites. Tantôt c'est la voix de mes parents qu'il me fait entendre, tantôt celle de mes amis; il me menace des gendarmes, il me montre les difficultés de la règle, il prend enfin tous les tours pour me décourager. Je ne crois pas qu'il m'ait fait reculer d'un pas jusqu'à présent; pour l'avenir je me repose sur la grâce de Dieu, sur les soins de M. Courtès et de vos prières.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le supérieur, votre très humble et très obéissant serviteur, J. Guibert, acolyte.

¹ Paguelle de Follenay I, 71; Rey I, 303.

2 - Au père de Mazenod, en mission à Tallard².

Une lettre du Fondateur le 20 janvier a réconforté Hippolyte, mais son père est toujours très opposé à sa vocation.

Aix, le 28 janvier 1823.

Je suis heureux en me conformant à la volonté que vous m'avez manifestée de recevoir une lettre de moi avant la fin de la mission, de pouvoir en même temps satisfaire mon propre désir. Je suis toujours sorti avec de nouvelles forces des entretiens que j'ai eu le bonheur d'avoir avec vous. A ce moment même, quoiqu'à une distance fort éloignée, je me sens puissamment encouragé. Je voudrais bien pouvoir vous annoncer quelque nouvelle satisfaisante à mon sujet mais les difficultés se compliquent davantage chaque jour. Une lettre que nous avons reçue samedi nous apprend que celle de M. Courtès n'a produit aucun effet sur la volonté de mon père. Notre dernière espérance repose maintenant sur la vôtre. A chaque instant de la récréation nous croyions le voir arriver. Nous avons monté notre coup avec autant d'adresse que nous avons pu pour rendre inutiles tous ses efforts. Je ne vous détaillerai pas nos innocentes ruses, vous n'auriez pas le temps de les lire. Probablement avant votre retour à Aix, tout sera arrangé. Les choses ne peuvent plus rester longtemps dans l'état violent où elles sont. Il faut qu'elles se dénouent; j'espère que ce sera en ma faveur, car le bon Dieu me fait la grâce d'augmenter mon courage en proportion de la difficulté des circonstances. Je crois que, s'il me fallait faire mon oblation aujourd'hui, je n'hésiterais pas un seul instant.

Agrérez les sentiments de respect et d'amour filial, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur le supérieur, votre très obéissant serviteur, J. Guibert, acolyte, novice missionnaire.

² Rey I, 304; Paguelle de Follenay I, 74-75. Le Fondateur vint à Aix pendant la mission et admit le frère Guibert au noviciat le 25 janvier.

3 - Au père de Mazenod, à Paris³.

Monsieur Guibert a donné son consentement à la vocation de son fils. L'autorité inflexible de son père a fait passer au second plan la crainte qu'Hippolyte avait des pleurs de sa mère et des tendres invitations de ses soeurs.

Aix, le 8 mars 1823.

J'apprécie infiniment le bonheur qui me présente l'occasion favorable de vous envoyer une lettre. Mon coeur éprouvait trop de joie; je sentais comme un besoin de la répandre au dehors. Me voilà enfin au comble de mes désirs. Je pourrai désormais suivre librement la voix de Dieu; je ne crains plus que l'on vienne m'arracher de mon aimable cellule et de la compagnie de mes chers frères. Vous serez mon père, et je serai votre fils. Ç'a été une vraie mortification pour moi de n'être pas le premier à vous annoncer que nous avons enfin obtenu le consentement de mon père⁴. Je ne vous ferai pas le détail des ressorts que nous avons mis en jeu pour cela. Je serais trop long, et vous n'auriez pas le loisir de le lire. Mais ce que je ne puis m'empêcher de vous exprimer, c'est l'admiration où je suis des voies de la Providence. Comme les obstacles deviennent des moyens entre ses mains! car je ne voudrais pas assurer que, sans la sévérité de mon père, j'eusse maintenant l'avantage de vous parler et de vous appeler mon supérieur. Je redoutais beaucoup plus les pleurs de ma mère et les tendres invitations de mes soeurs et de mes autres parents que l'autorité inflexible de mon père. Je crois que la voie par où je suis arrivé à mon but, quoiqu'un peu longue et pénible, était néanmoins la plus courte et la plus aisée pour

³ Paguella de Follenay I, 77; Rey I, 304-305. Après la mission de Tallard dans les Hautes-Alpes (5 janvier-2 février 1823), Eugène et son oncle Fortuné, nommé évêque de Marseille par ordonnance du Roi le 13 janvier, partirent pour Paris le 9 février.

⁴ D'après le père Rey, Hippolyte retourna pendant quelque temps dans sa famille au cours du mois de février puis, au début de mars, son père lui permit de continuer le noviciat. Le père Courtès communiqua aussitôt cette nouvelle au Fondateur qui répondit le 6 mars: "Témoigne à Guibert le plaisir que j'ai éprouvé en apprenant sa rentrée dans la maison. Sa conduite sera mémorable dans notre société." *Ec.O.* 6, 110.

moi. Cependant je ne suis pas encore tout à fait à l'abri de la tentation. Ce démon est d'une terrible constance. Je n'ai pu encore lui apprendre par les mauvais traitements que je lui fais à respecter ma petite cellule. Mais j'ai la confiance qu'avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières je serai vainqueur jusqu'à la fin. Monsieur le supérieur, toutes les fois que je pense à ce que vous avez fait pour moi, à toutes les peines que je vous ai données, et que d'un autre côté je considère mon indignité, je me trouve couvert de confusion. Je soupire après votre retour, pour témoigner ma reconnaissance. En attendant, mon esprit est toujours avec vous; il vous a suivi dans votre voyage, et je ne crois pas qu'il s'en retourne de Paris avant vous. Tantôt je vous accompagne chez le ministre, tantôt chez le grand aumônier. Mais, par malheur, cette agréable illusion ne dure pas longtemps.

Nous désirons tous ardemment votre arrivée. Nous ne rêvons qu'à cela, nous ne parlons que de cela pendant nos récréations.

Je vous prie d'agréer, monsieur le supérieur, les sentiments de respect et d'amour avec lesquels je suis votre fils en Jésus-Christ.

J. Guibert, acolyte, novice missionnaire.

4 - Au père de Mazenod à Paris⁵.

Hippolyte n'a pas pris la résolution de quitter la communauté, il a simplement voulu découvrir au supérieur ses peines intérieures et en dire les causes.

Aix, [début juin] 1823.

Il me semble que vous avez conclu ou au moins soupçonné que j'avais pris la résolution de quitter la communauté. Il

⁵ Paguella de Follenay I, 83-84. Cette lettre est probablement du début du mois de juin. C'est semble-t-il après l'avoir reçue que le Fondateur consulta le père Richardot, jésuite. Il écrivit au père Tempier le 15 juin: "Quelque assuré que je fusse que le démon lui [Guibert] tendait un piège, j'étais bien aise de connaître le sentiment d'un homme expérimenté dans les voies de Dieu."

faut que je me sois mal expliqué. Pardonnez, je vous prie, cette petite inadvertance. Je n'ai voulu que vous découvrir mes peines intérieures, et il fallait bien en même temps vous en dire les causes. Toute mon intention a été de recevoir de votre sagesse quelques conseils pour me bien conduire dans l'affaire importante de ma vocation. Mais, du reste, je n'ai pris aucun parti définitif, et je déclare que je n'en prendrai jamais sans votre avis. J'ai cherché à connaître la volonté de Dieu, prêt à faire tous les sacrifices qu'elle exigera de moi. Je puis peut-être vous alléguer ma conduite passée, comme preuve de ma fidélité à suivre sa voix quand je l'entends. Déjà mes doutes commencent à se dissiper. Après votre arrivée à Aix⁶, je vous exposerai de vive voix toutes les raisons pour et contre, et votre jugement sera en dernier ressort... Je vous assure que, si j'avais pu prévoir que ma dernière lettre vous fit la moindre peine, j'aurais éternellement gardé mes inquiétudes dans mon coeur sans vous les découvrir.

5 - Au père de Mazenod à Paris⁷.

Les lettres du Fondateur ont rassuré Hippolyte sur sa vocation. Sa décision est prise. Il regrette d'avoir "contristé l'esprit de Dieu et affligé" le père de Mazenod.

Aix, le 3 juillet 1823.

Votre première lettre⁸ et les avis du père Courtès m'avaient déjà rassuré sur ma vocation. Mais je ne saurais vous dire le calme et la consolation qu'a apportés à mon coeur celle que j'ai eu l'honneur de recevoir hier. Oui, je n'en doute plus: les peines dont j'ai été tourmenté n'étaient que des tentations du démon, jaloux de me voir dans le port du salut. Votre

⁶ Le père de Mazenod et son oncle Fortuné quittèrent Paris le 31 juillet et arrivèrent à Aix le 6 août.

⁷ Rey I, 306-307; Paguette de Follenay I, 84, sans date.

⁸ Le Fondateur a écrit au frère Guibert le 19 mars pour le féliciter de son retour au noviciat puis, le 26 juin, pour l'encourager à lutter contre les tentations du démon et à ne plus hésiter dans la poursuite de sa vocation.

autorité seule suffisait pour me le persuader et ce n'est que comme surabondance de droit que j'ai reçu la décision du supérieur des Jésuites à qui je rends mille actions de grâces pour l'intérêt qu'il a bien voulu prendre à mon affaire⁹. Je n'attends plus votre retour pour prendre mon parti; il est pris. Je ne voulais que connaître la volonté de Dieu, elle est expliquée assez clairement par votre voix. Votre lettre d'hier m'est certainement envoyée du ciel. Une seule chose me peine maintenant c'est la pensée que j'ai contristé l'esprit de Dieu et affligé votre bon coeur. J'ai la confiance que Dieu dont la bonté est infinie me pardonnera ou plutôt qu'il m'a déjà pardonné. Il sait bien qu'au milieu de mes perplexités, j'ai toujours été dans la disposition sincère de faire sa volonté quelque rigoureuse qu'elle fût, que j'ai souvent produit des actes formels de cette soumission et que si je n'ai pas combattu l'ennemi avec force c'est moins peut-être par lâcheté que parce que je le prenais pour un allié. Et vous, mon père, vous ne serez pas difficile à m'accorder [cette] grâce. Je crois l'avoir déjà obtenue. La bonté de votre coeur que je connais si bien me le dit assez. J'avoue cependant que je l'entendrais volontiers s'expliquer encore. Mais pardonnez cette indiscretion qui m'échappe..., il semble que je n'ose croire à mon bonheur...

Je demande à Dieu la grâce que ma conduite désormais prouve combien je me repens de lui avoir déplu, que tout mon bonheur est de me rendre digne d'être à jamais votre fils en Jésus-Christ.

⁹ Entre le 8 mars et le 26 juin, Hippolyte a écrit au Fondateur (lettre disparue) pour lui parler de la persistance de ses hésitations entre le devoir de la loi naturelle envers sa famille, pauvre, et les exigences d'une vocation divine. Dans sa lettre du 26 juin, le Fondateur annonçait au novice qu'il avait consulté le père Richardot, provincial des Jésuites. Celui-ci répondit: "Nul doute qu'il soit appelé, qu'il se garde de sortir, c'est un piège de l'ennemi" (Mazenod à Courtès, le 15 juin. *Ec.O.* 6, 124).

6 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁰.

Aix, le 28 septembre 1823.

Le jour que je deviendrai votre fils en Jésus Christ sera le plus beau de mes jours!

7 - Au père de Mazenod à Marseille¹¹.

Hippolyte a décidé de quitter le noviciat à cause de sa mauvaise santé et des besoins de sa famille.

Aix, [novembre]¹² 1823.

Mon très honoré père et supérieur,

Après beaucoup d'hésitation, de trouble et de larmes, je me détermine à vous écrire cette lettre. J'ai une si grande horreur de tout ce qui pourrait déplaire à votre coeur, que je n'ai jamais eu le courage de vous découvrir une arrière-pensée qui aurait pu l'affliger. Une seule fois je l'ai laissé entrevoir et je me suis hâté de la rétracter aussitôt, comme vous savez. En cela je ne crois pas avoir manqué à la sincérité, parce que j'espérais

¹⁰ Rey, I, 307. Paguelle de Follenay ne mentionne pas cette lettre à laquelle le Fondateur répond le 30 septembre.

¹¹ Paguelle de Follenay I, 85-87.

¹² Cette lettre est copiée sans date. Elle est sans doute du mois de novembre. Hippolyte ne parle ici que de ses problèmes personnels mais il a probablement été influencé par le départ, en octobre, des pères Deblieu et Maunier et du frère Jeancard, rappelés par leur évêque et mécontents de la nomination des pères de Mazenod et Tempier comme vicaires généraux de Marseille.

Il parle aussi de "voeu", ceci laisserait croire que la lettre pourrait avoir été écrite après ses voeux temporaires, le 4 novembre. Pourtant, Paguelle écrit que toutes les hésitations de Guibert "tombèrent et pour toujours" après la visite du Fondateur à Aix le 7 novembre, premier vendredi du mois, après la coupe et la flagellation sanglante qu'il s'infligea "au milieu des pleurs et des sanglots de tous ses enfants" restés fidèles (Paguelle I, 88). Si la lettre n'a pas été écrite au mois d'octobre, elle l'aura été entre les voeux temporaires le 4 novembre et les voeux perpétuels le 29 décembre 1823.

que la Providence de Dieu mettrait enfin mon devoir d'accord avec mon désir de ne rien faire qui ne vous fût agréable. Ah! si vous pouviez savoir combien j'ai souffert dans cette lutte pénible! quel ennui, quel abattement, quels efforts, quelle contrainte pour ne rien laisser paraître au dehors de l'agitation intérieure! Mon caractère en a été entièrement changé; mes études mêmes en ont souffert, un tel état ne permettant guère de s'y appliquer; cependant je voudrais pouvoir rester encore dans cette position. Que ne m'est-il permis de choisir une vie dont toutes les années soient semblables à celle qui vient de s'écouler, pourvu qu'à ce prix je puisse ne pas vous déplaire! Oui, mon cher père, j'accepterais de bon coeur cette condition, si ma conscience pouvait s'accommoder de ce parti.

Depuis que je suis dans la maison, les premiers jours exceptés et quelques courts intervalles dans la suite, j'ai toujours pensé que ma situation ne me permettait de prendre aucun engagement de longue durée. Je ne vous dirai pas que mon père, fatigué, comme il dit lui-même, par les lettres qu'il reçoit de toutes parts à mon sujet, lesquelles lui annoncent l'affaiblissement de ma santé, me menace d'employer de nouveau la force pour me faire sortir; je saurais bien s'il le fallait, lui résister une seconde fois, et il ne pourrait m'empêcher de mourir, si je le voulais. Ne croyez pas non plus que la tendresse pour mes parents agisse sur moi, j'ai maintenant d'autres parents et une autre famille. Mais les véritables motifs de ma répugnance à prendre de longs engagements sont l'affaiblissement réel de ma santé, l'impossibilité d'élever mon frère pour l'état ecclésiastique, si je reste, le mauvais état des affaires de ma famille, enfin un défaut de volonté et d'inclination qui me fait craindre le repentir.

Je suis donc bien résolu de ne pas aller plus avant, jusqu'à ce que les circonstances soient changées. C'est à vous de juger si je dois remplir mon engagement d'un an, ou si le danger d'affaiblir toujours plus ma santé, les soins que je dois à mon frère, la charge que je donne à la communauté avec l'assurance que je ne renouvellerai plus mon voeu après son expiration, sont des raisons suffisantes de m'en dispenser.

Je ne quitte pas, comme vous le voyez, sans espérance de retour, à moins que vous ne refusiez de me recevoir une seconde fois. Une fois sorti, je promets le plus grand secret sur les affaires de la maison. Le plus sûr garant que je puisse donner

de ma promesse, c'est la persuasion que je ne pourrais révéler la moindre chose, qui du reste ne pourrait être mauvaise, sans un grand péché mortel. Je vous prie de ne pas m'ôter la croix que vous m'avez donnée. Ce signe sacré serait très propre à retenir le bon dessein que j'ai de retourner. Je me tiendrais aussi fort heureux, si vous vouliez me permettre de vous visiter lorsque vous viendrez à Aix, et de conserver quelques rapports avec la famille. Quoi qu'il advienne, vous ne pourrez m'empêcher de vous aimer toujours et la famille. J. Guibert, acol. miss.

Il doit y avoir un désordre et des choses déplacées dans ma lettre. Je ne suis pas tranquille en vous écrivant.

8 - Au père de Mazenod¹³.

Pour se conformer à la volonté de l'archevêque d'Aix, Hippolyte ne fera que les vœux d'un an.

Aix, l'avant-veille de la Toussaint 1823.

Je croyais que le jour de la Toussaint serait celui de mon sacrifice; je le voyais arriver avec joie, et déjà je m'applaudissais de l'heureux partage qui devait m'échoir ce jour-là, puisque ce n'était rien moins que le Seigneur lui-même. Mais l'heure n'en était pas sonnée, et c'est un sacrifice d'un autre genre que la nécessité m'impose aujourd'hui.

L'amertume n'en est tempérée par aucune douceur; c'est bien à ce moment que ma volonté est froissée et anéantie, et je doute fort qu'il soit possible de pratiquer un acte d'obéissance plus difficile que celui qui m'est imposé. Oh! que mes frères sont heureux! que j'envie leur bonheur!¹⁴ qu'il est heureux le frère Bernard d'avoir un autre sort que le mien! Pourquoi suis-je donc né sur cette terre malheureuse? Mais que dis-je! ces plaintes déplaisent peut-être à Dieu. Je me sou mets à l'ordre bien dur de sa Providence, et je baise sa main bien

¹³ Paguelle de Follenay I, 89-91; Rey I, 318-319.

¹⁴ Firent leurs vœux perpétuels, le 4 novembre, les frères Eugène Bruno Guigues et Victoire Antoine Arnoux du diocèse de Gap, et Marie André Bernard du diocèse de Marseille.

rigoureuse. Il a ses desseins, et c'est sans doute afin que je me prépare avec plus de soin à cette grande action qu'il en a reculé le terme. Non, je n'étais pas encore assez digne de la famille et de lui être uni par des liens indissolubles.

Le père Courtès m'a donc fait part des raisons qui m'obligent à renvoyer plus tard mon oblation absolue¹⁵; elles ne sont que trop légitimes. Je comprends combien l'état des choses exige de prudence et de ménagement. Aussi je suis prêt à tout, et que je ne vous appartienne jamais, plutôt que d'être pour vous et pour la famille un sujet de persécution! La proposition que vous faites d'un engagement pour un an est pour moi une bien triste consolation que j'accepte de bien bon coeur; si mon sacrifice n'est pas entier, Dieu voit bien que ce n'est pas la volonté qui me manque, et lorsque je lui donne tout ce que j'ai, tout ce que je puis donner, il doit être content de moi. Et ceci, comme me l'a fait entendre le père Courtès, exigera un grand secret. Eh bien! oui, nous nous cacherons, nous nous déguiserons; et, puisque nous sommes en Egypte, je ne dirai pas que vous êtes mon père, vous ne direz pas que je suis votre fils, de crainte que ce peuple jaloux ne prenne de là occasion de vous maltraiter, pour vous arracher une pauvre petite créature comme moi; mais en effet, et dans l'intérieur de la famille, vous serez mon père et je serai votre fils dévoué.

Je suis bien reconnaissant à monseigneur de la faveur qu'il a faite à un de mes frères, et je regrette beaucoup de n'être pas le sujet de Sa Grandeur¹⁶.

J'avais eu la pensée de vous écrire à l'occasion de la désertion de nos faux frères. Je sentais que votre coeur devait avoir besoin de consolation. Ce qui m'empêcha de le faire fut l'espérance de vous voir bientôt, car nous nous étions flattés du bonheur de vous consoler de leur perte en ne mettant aucune borne à notre zèle et à notre dévouement. Avec la grâce de Dieu, nous prouverons au démon que la force et le courage peuvent suppléer au nombre.

Votre très dévoué fils en Jésus Christ

J. Guibert, acol. nov. miss.

¹⁵ Oblation perpétuelle. L'archevêque d'Aix se proposait de délier de leurs vœux les Oblats du diocèse.

¹⁶ Le frère Bernard du diocèse de Marseille.

9 - Au père de Mazonod à Marseille¹⁷.

Hippolyte a reçu le sous-diaconat dans la chapelle privée de mgr Ferdinand de Bausset-Roquefort, archevêque d'Aix.

Aix, le 20 décembre 1823¹⁸.

Mon très aimé père et supérieur,

Je m'empresse de vous exprimer les doux sentiments de joie qui m'animent à ce moment, et il est bien juste que je vous rende grâces de mon bonheur, puisque c'est par vos soins que j'en jouis. Je soupirais bien ardemment après le jour où il me serait permis de me consacrer à Dieu irrévocablement. Ce désir n'était pas sans inquiétude et sans crainte; car je ne me dissimulais pas la grandeur des obligations que j'allais contracter et mon indignité pour des fonctions si sublimes. J'ai surtout ressenti ces peines pendant la retraite par laquelle je me suis disposé à cette grande action. Jusqu'au moment de l'ordination je n'ai pu me défendre d'une émotion que je laissais apercevoir. Mais à peine ai-je fait le premier pas dans le sanctuaire qu'à cette agitation a succédé un calme délicieux que je ne saurais vous dire, et j'étais si beureux de ne pouvoir retourner en arrière que je ne crois pas avoir éprouvé pareil bonheur dans toute ma vie. Vous savez par expérience tout ce que le coeur ressent dans ces moments-là; ce fut surtout un sentiment bien vif et bien profond de la présence de Dieu. Lorsqu'il a fallu prendre part au sacrifice et exercer les augustes fonctions de mon ordre, je sentais que j'en avais le pouvoir, il me semblait que j'en eusse reçu comme une habitude dans mon ordination. Enfin, mon père, il n'a manqué qu'une chose à ce beau jour. Sans doute, il ne s'effacera jamais de mon souvenir; mais s'il m'eût été permis d'offrir à Dieu un sacrifice entier et plus parfait, alors j'avais assez vécu! Oh! que le démon est fécond en malice et en ressources! Je me proposais de faire mon oblation immédiatement après l'ordination,

¹⁷ Paguelle de Follenay I, 92-94.

¹⁸ Hippolyte a reçu le sous-diaconat le 20 décembre. La lettre, sans date dans Paguelle, semble écrite le même jour. Rey (I, 340) dit qu'elle est écrite le 21 décembre.

déjà les paroles de mon offrande à Dieu étaient écrites. Je n'avais pas cru devoir vous en prévenir ni le père Courtès, afin que, dans le cas où j'aurais été forcé de découvrir ce grand crime, vous eussiez pu repousser l'accusation de complicité; mais, lorsque la cérémonie de l'ordination se préparait et que nous attendions mgr l'archevêque, un certain personnage, dont vous devinez le nom, vint m'aborder et me tint un discours assez long, dont je vous instruirai, et après lequel je crus qu'il serait imprudent d'exécuter mon projet. Et en effet, le père Courtès, à qui j'ai fait part de tout ce qui s'est passé, a assez approuvé ma réserve et a proposé un autre moyen que j'emploierai, s'il obtient votre approbation. Nous avons pris la croix aujourd'hui, Bernard et moi. Désormais nous ne nous cacherons plus. Je chercherai, au contraire, l'occasion d'être interrogé; j'irai rendre visite à cette personne et à d'autres encore, afin qu'on me demande si j'ai fait des vœux, lorsque je puis encore répondre négativement. Et après avoir inspiré la persuasion que je me suis conformé à la volonté de monseigneur, je pourrai m'en écarter avec moins de danger pour la société. Tel est le saint stratagème qu'a trouvé la sagacité du père Courtès. Nous en parlerons quand vous serez ici. Du reste, mon cher père, j'ai la croix, et, pour me la faire quitter, il faudra qu'on me l'arrache; je suis missionnaire et, quoi qu'il arrive, je resterai missionnaire, et dût cette sorte de malheur qui me poursuit me séparer de vous et de la famille, me transporter au bout du monde, je vous retrouverai partout. Voilà ma parole bien expresse; vous pouvez compter sur ma constance.

Nous attendons la seconde fête de Noël¹⁹, ce n'est pas sans peine que nous nous soumettrons à passer la première sans vous. Je suis si confus en pensant combien vous avez pris à coeur, ainsi que le père Courtès, les affaires de ma famille, que je n'oserais vous en parler si je n'étais obligé de vous remercier²⁰. Je me demande quelquefois qui je suis, en voyant ce que je coûte. Il est vrai que si l'amour se payait ainsi, vous ne seriez pas encore quitte.

J. Guibert, sous-diacre, miss.

¹⁹ Le 26 décembre.

²⁰ Fortuné, frère d'Hippolyte, avait été admis au petit séminaire de Marseille. Mazonod à Guibert, 1823-1824, *Ec.O.* 6, 139.

10 - Au père de Mazenod à Marseille²¹.

Hippolyte rappelle l'anniversaire de son entrée au noviciat. Combats qu'il a soutenus pour y rester. Merci de l'envoi de deux ouvrages du cardinal Gerdil.

Aix, le 24 janvier 1824.

Mon très cher père,

La date de cette lettre me rappelle une belle époque. Vous souvient-il de ce jour où je me levai le matin, tout prêt à m'exiler dans les montagnes?²² Il y aura demain un an. Heureux exil que vous deviez partager! C'est bien le cas de dire que j'aurais emporté ma patrie avec moi. La Providence ne le voulut pas; elle aima mieux m'exposer à la persécution. Avant de repartir pour Tallard, vous me reçûtes novice au pied de l'autel²³; ce moment fut délicieux. Je ne sais si c'est orgueil, mais ce n'est qu'avec un sentiment pénible que je pense que tous les jours de cette année n'ont peut-être pas été assez dignes de cet heureux commencement. Cependant, lorsque je réfléchis au nombre et à la violence des combats qu'il m'a fallu soutenir, je remercie encore Dieu de n'avoir pas permis que je fusse entièrement vaincu. Je le prie, et vous aussi, mon père, d'oublier quelques moments de faiblesse, en faveur du premier courage que sa grâce m'inspira et de l'acceptation que je fis alors de tout ce que je voyais que j'aurais à souffrir pour obéir à sa voix.

On ne saurait avoir plus de bonté que vous n'en avez. Nous avons reçu deux volumes de Gerdil²⁴. Pourquoi avez-vous consenti à nous envoyer des livres aussi précieux? Si je vous ai manifesté mon grand désir d'avoir cet ouvrage, c'est que je pensais que tout consistait en un seul volume, vieux et isolé. Nous nous en servons cependant, puisque nous

²¹ Paguella de Follenay I, 99-100 et 103.

²² Le père de Mazenod avait eu la pensée d'emmenner avec lui Hippolyte en mission à Tallard, pour le soustraire aux fatigantes obsessions de son père.

²³ Le 25 janvier 1823.

²⁴ Le Fondateur avait envoyé ces ouvrages le 19 janvier 1824. *Ec. O.*, 6, p. 140.

l'avons; mais ce sera avec tant de précaution et de ménagement, que, lorsque vous les remettrez à leur place, ils paraîtront aussi neufs que les autres. Ils ont fait beaucoup de plaisir à mes frères. Nous les avons parcourus des yeux; ils nous promettent beaucoup de choses très utiles et très agréables. Je vous en remercie pour eux et pour moi. Les voilà théologiens depuis quelques jours. Ils sont ravis de cette nouvelle étude. Leur application en redouble, et ils vont meilleur train que dans la philosophie. Il ne leur manque qu'une chose, c'est un professeur; le bon Dieu y pourvoira.

11 - Au père de Mazenod à Marseille²⁵.

Hippolyte invite le Fondateur à venir se faire soigner à Aix.

Aix, le 5 avril 1824.

Nous vous en conjurons, mon cher père, prenez un peu plus de soin de vous-même²⁶. Je crois que vous ne pensez pas plus à votre corps que si vous n'en aviez point. Vous nous êtes tant nécessaire et vos bras surtout. Pourquoi renvoyer à un autre temps à prendre les eaux, et si ce retard vient à vous être nuisible? Le bon Dieu fasse que tout ceci n'ait aucune suite fâcheuse. Ayez soin de vous, ou bien venez ici et nous nous en chargerons²⁷.

²⁵ Rey I, 333.

²⁶ Le père de Mazenod souffrait de douleur au bras gauche et on l'invitait à suivre un traitement d'eaux thermales chaudes à Aix.

²⁷ Le père de Mazenod répondit: "Ne sois plus en peine de mon bras, mon bien cher ami, il est radicalement guéri..." *Ec. O.* 6, p. 144.

12 - Au père de Mazenod à Marseille²⁸.

Joie d'être diacre.

Aix, samedi 18 décembre 1824.

Mon très cher père et supérieur,

Il faut que je commence par vous dire que je suis diacre²⁹. Je ne puis pas le retenir plus longtemps. Je ne pense pas qu'en aucune circonstance de ma vie j'aie éprouvé un pareil contentement. La pensée seule de mon ordination m'a empêché de dormir la nuit qui a précédé. C'est une ivresse au pied de la lettre; je crois qu'elle est toute divine et toute sainte.

Déjà j'ai exercé presque toutes mes fonctions; par un hasard tout à fait heureux, j'ai fait diacre à la messe de l'ordination. Plusieurs fois on a appelé un diacre pour lire l'évangile; bien que je fusse allé avec la résolution de ne m'ingérer en rien, comme aucun de mes compagnons ne s'avancait, j'ai dû m'offrir, j'ai donc ouvert le saint ciboire; j'ai porté une patène couverte de particules, je m'arrête là. La cloche sonne, je vais faire diacre à la bénédiction. Je crois en vérité, mon cher père, que, si les anges pouvaient avoir de la jalousie, ils seraient bien jaloux de moi. Laissez-moi diacre toute ma vie, je m'en contente. Maintenant il ne me reste plus à désirer qu'une chose: c'est d'être au niveau de mes fonctions, autant du moins que cela est possible. Le bon Dieu m'a déjà fait une grande grâce, celle d'en connaître la dignité et l'excellence; je le prie instamment de me donner les vertus qu'elles exigent. Je ne laisserai passer aucune de ces occasions où j'approche de si près de lui sans renouveler la même demande; pourra-t-il me refuser quelque chose, lorsque je l'aurai dans mes mains et entre mes bras? j'implore aussi le secours de vos puissantes prières et de mes frères de Marseille.

²⁸ Paguelle de Follenay I, 119-120.

²⁹ Il fut ordonné diacre le 18 décembre par mgr de Bausset-Roquefort dans la chapelle de l'archevêché d'Aix. Par lettre du 15 décembre, le Fondateur l'avait déjà félicité. *Ec. O.* 6, 164-165.

13 - Au frère Marie André Bernard à Marseille³⁰.*Réflexions sur le diaconat.*

Aix, fin décembre 1824.

Mon très cher frère, ou mon frère deux fois³¹, comme vous dites d'une manière si aimable dans votre lettre. Je vous remercie de la part que vous avez prise au bonheur que j'ai eu de devenir diacre. Dans ces occasions, celui qui est heureux aime qu'on se réjouisse avec lui, et son bonheur s'accroît de toute la joie des autres. Il faut avouer que notre ministère est tout divin et tout céleste; maintenant je n'ai presque plus d'autre sujet de méditation que celui-là, et j'y trouve toujours un nouveau plaisir; quand on a la foi, comme nous l'avons par la grâce de Dieu, comment n'être pas ravi d'approcher de si près de Notre Seigneur? Pendant ces fêtes j'ai eu cette pensée: quel devait être le bonheur de la sainte Vierge, lorsqu'elle portait l'enfant Jésus dans ses bras, et que devait-il se passer dans son coeur? Ce bonheur me paraissait si grand que je ne croyais pas qu'il pût se rencontrer un seul homme ayant la foi, qui hésitât à donner toute sa fortune pour le tenir ainsi un moment dans ses mains, ce divin Enfant. Or c'est ce qui nous est permis tous les jours. Cette pensée me confond, me terrasse, me bouleverse tout entier. Il me semble que, si je me conduisais en ceci d'après des motifs raisonnés, je n'approcherais jamais de l'autel. Je suis vraiment étonné de ce que j'ose exercer mes fonctions; mais il y a quelque chose, qui tient sans doute à l'état, qui vous entraîne; on va seul. On souffrirait, si on était privé de ses fonctions. Aussi je ne laisse passer aucun jour sans les exercer à la messe. Le bon Dieu sait, mon cher frère, combien je désire de vous voir et d'être avec vous; mais je vous prie de n'être plus diacre quand vous viendrez à Aix³². Au reste, si le cas échoit, je promets de partager avec vous, comme avec mon frère; puisque vous approchez depuis plus longtemps que moi de la source des grâces et que vous

³⁰ Paguelle de Follenay I, 120-121. Lettre sans indication du destinataire; d'après le contexte, il s'agit du frère Bernard.

³¹ Les deux sont oblats et diacres.

³² Bernard avait été ordonné diacre au mois d'avril 1824 et sera ordonné prêtre le 19 mars 1825.

êtes déjà riche, je vous prie d'obtenir pour moi celle de devenir un digne diacre.

C'est avec une extrême satisfaction que j'apprends que vous vous livrez aux fonctions les plus difficiles du ministère. On m'avait dit que vous deviez prêcher le jour de Noël. Tant mieux, mon cher frère. Vous êtes heureux de pouvoir déjà travailler à former ce trésor d'âmes que chaque missionnaire doit porter avec lui dans le ciel.

14 - Au père de Mazenod à Paris³³.

Le père Tempier a reçu de Rome la dispense d'âge du frère Guibert pour l'ordination sacerdotale. Celui-ci demande d'être ordonné à Marseille et non par l'archevêque d'Aix.

Nîmes, le 2 juillet 1825³⁴.

Le père Tempier nous annonce qu'il a reçu pour moi une dispense de dix-sept mois. Je vous ai déjà dit que j'étais disposé à tout ce que vous voudriez. Je ne reviendrai pas sur mon indignité. Vous croiriez peut-être que je fais des actes d'humilité, tandis que je ne dirais que des vérités que je sens profondément. Je vous prie seulement de combiner les choses de manière que je sois ordonné à Marseille, s'il n'a pas un grave inconvénient, mais surtout que vous assistiez à mon ordination. Vous avez imposé les mains à tous ceux de nous qui sont prêtres; je serais le premier qui n'aurait pas ce bonheur. Je vous dis ceci parce que la lettre du père Tempier m'inspire quelque crainte. Car, maintenant que la dispense est arrivée, il me dit: "Vous voilà en attente, quand il plaira à monseigneur l'archevêque de vous appeler". Qu'est-ce que cela veut dire? Je vais écrire au père Tempier qu'il ne montre aucune

³³ Paguelle de Follenay I, 136-137; Rey I, 345-346. Mgr Fortuné de Mazenod et Eugène partirent pour Paris le 9 mai afin d'assister au sacre de Charles X, le 29. Ils ne rentrèrent à Marseille que le 31 juillet après le décès à Paris de leur nièce, Marie-Caroline de Boisgelin.

³⁴ Date de l'extrait de Rey I, 345. Les pères Mie et Honorat, et le frère Guibert, sont arrivés à Nîmes à la fin mai.

dispense jusqu'à votre retour de Paris. Je vous prie d'arranger tout cela le mieux qu'il vous sera possible³⁵.

15 - Au père de Mazenod à Paris³⁶.

Le frère Guibert a prêché quelques retraites aux enfants.

Nîmes, juillet-début août 1825³⁷.

Vous me demandez des détails sur mes petites retraites. J'ai peut-être offensé le bon Dieu par ma témérité. Les enfants étaient transportés d'avoir un missionnaire qui les prêchât. Leurs retraites ont été d'une semaine au lieu de trois jours qu'elles duraient. Messieurs les curés et vicaires ont paru contents. C'est tout au moins une peine que nous leur avons épargnée. Le zèle des vicaires leur a inspiré de réunir ces enfants en congrégation. Nous avons prêté la main à cette oeuvre, pensant que c'était là le seul moyen par où ces enfants pussent conserver le fruit de leur première communion.

16 - Au père de Mazenod à Marseille³⁸.

Le père Guibert s'excuse d'avoir parlé contre le père Honorat lors de son séjour à Aix pour son ordination.

Nîmes, fin août 1825.

Je viens de recevoir votre lettre, à laquelle vous me pressez de répondre³⁹. Je le fais à l'instant, pour ne pas ajouter une

³⁵ Le Fondateur répondit le 3 août que Guibert sera ordonné par mgr Fortuné de Mazenod le dimanche 14 août dans la chapelle de l'évêché de Marseille. Il fera cependant la retraite à Aix. *Ec. O.* 6, 189-190.

³⁶ Paguelle de Follenay I, 136.

³⁷ Lettre sans date, mais écrite de Nîmes alors que, d'après Paguelle, Guibert n'était encore que diacre.

³⁸ Paguelle de Follenay I, 146-147.

³⁹ Lettre du Fondateur le 22 août 1825. *Ec. O.* 6, 191-192.

seconde faute à la première. Je ne chercherai point à m'excuser; me trouvant avec le père Jeancard, il me questionnait sur la maison de Nîmes. Il me demanda en particulier ce que faisait le père Honorat. Je lui répondis: 1) que le père Honorat avait le défaut de trop parler; 2) que dans le séminaire on n'avait pas une grande idée de ses connaissances théologiques; 3) qu'on croyait qu'il défendait quelquefois des opinions un peu exagérées; 4) que le père Mie était obligé de corriger bien des propositions que le père Honorat mettait en avant; 5) qu'une fois en particulier, il avança sur les sacrements une proposition fautive et que le père Mie prit la parole pour le contredire; 6) qu'on avait eu, en même temps, la justice d'apprécier toute sa vertu. Voilà à peu près, mon père, ce que j'ai dit sur le père Honorat. Toute la faute est à moi, comme vous voyez. Le père Jeancard n'a fait que répéter mes propos avec des termes plus forts, autant que j'en puis juger par votre lettre. Je demande pardon à Dieu du péché que j'ai commis, à vous, mon très cher père, du chagrin que je vous ai causé, et je suis disposé à demander pardon au père Honorat, que j'ai offensé, et à recevoir toute autre pénitence que vous voudrez bien m'imposer.

17 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁰.

Travail épuisant pendant la mission. Plantation de la croix. Succès.

St-André-de-Majencoules, octobre 1825⁴¹.

Mon très cher père,

Il est minuit. Depuis quelques jours nous ne dormons guère et je suis accablé de sommeil. Je ne laisserai pas cependant partir le père Honorat⁴² sans vous écrire; son départ est

⁴⁰ Paguelle de Follenay I, 173-175.

⁴¹ Mission prêchée en septembre-octobre 1825 par les pères de Nîmes.

⁴² Le père Honorat venait d'être nommé supérieur à Notre-Dame du Laus, remplacé à Nîmes par le père J.J. Marcou. Le Fondateur avait d'abord pensé y nommer le père Guibert. Lettre au père Mie, 22 août, *Ec. O.* 6, 192-193.

cause que nous sommes encore sur pied, car le travail de la mission est fini. Nous avons planté la croix aujourd'hui. J'étais loin, mon très cher père, d'avoir une juste idée de la mission. On ne peut la bien juger que lorsqu'on y assiste. Pendant quatre semaines, que de miracles j'ai vus! après une mission, on croit à la grâce de Dieu. J'ai été, durant tout le temps, comme quelqu'un qui voit des prodiges. Dans certains moments l'étonnement m'absorbait tout entier et m'ôtait toute activité. Notre cher père Honorat vous donnera des détails sur la mission. Pour moi, j'en suis émerveillé au pied de la lettre; il est vrai que c'est une première. Nous avons trouvé un peuple assez bien préparé par un jeune prêtre qui est mort depuis quelques mois; la foi est ici très vive; il y a dans les esprits une simplicité admirable. Ils ne demandent pour motifs de croire à ce qu'on leur propose que l'autorité du prêtre. Les gens de ces pays ont du caractère; je crois que les fruits de la mission seront durables. Toute la population, à très peu de chose près, s'est rendue; sur dix-sept cents âmes, nous avons eu environ mille communions. Ce bon peuple a embrassé avec une docilité étonnante toutes les pratiques que nous lui avons suggérées. La dévotion du chapelet, qui n'était pas très répandue dans ce pays, comme dans bien d'autres de ce diocèse, est maintenant générale. Les hommes, sans respect humain, ont assisté aux processions le chapelet à la main ou bien pendu au cou. Tous ces pauvres gens n'ont fait que pleurer sur leur ignorance passée; sans cesse ils nous disaient: "Pourquoi ne nous avait-on pas instruits?" S'il vient ici un prêtre après la mission, il fera ce qu'il voudra. Aujourd'hui, malgré une pluie assez forte et continuelle, nous avons fait la procession avec beaucoup d'ordre. La croix a été élevée en un moment et comme par enchantement. Avec des barres et des échelles, quelques hommes ont fait en une heure ce que les gens de l'art n'eussent pas fait en quatre. Au reste, c'est une tradition dans ce pays qu'à la mission du père Bridaine⁴³ la croix fut plantée comme par miracle: on n'en pouvait venir à bout, dit-on; le missionnaire y mit son bras et ce fut fait. Cette fois, je crois que la chose s'est faite toute seule. Je vous dirai, à propos du père Bridaine, que nous avons prêché dans la chai-

⁴³ Jacques Bridaine (1701-1767).

re où ce père était monté. Il y a dans le pays quelques personnes qui se souviennent de ce grand missionnaire; cette circonstance était encourageante pour nous.

Pendant la cérémonie d'aujourd'hui, les cris de vive la croix! Vive la religion! se faisaient entendre à chaque instant et on comprenait bien qu'ils portaient du fond du coeur. Le père Mie a fait les adieux ce soir; à peine a-t-il annoncé que c'était pour la dernière fois qu'il montait dans la chaire, que les sanglots ont éclaté; il a prêché sur la persévérance. Quand il prononça l'adieu, à la fin, il a été interrompu et n'a pu continuer.

Je vous prie, mon cher père, de m'excuser de ce que je ne vous rends pas un compte exact de cette mission qui est ma première; je vous l'avoue avec franchise, c'est en dormant que je vous écris; mais je ne veux pas laisser échapper l'occasion du père Honorat. Les choses sont bien allées ici; il entend parfaitement la tactique des missions et j'aurais bien souhaité d'en faire encore quelques-unes avec lui.

Je finis, mon cher père; nous allons accompagner le père Mie et le père Honorat, qui sont prêts à partir. Ils nous laissent ici, le père Marcou et moi, pour quelques jours encore. Le père Honorat vous expliquera tout cela. Je vous embrasse de tout mon coeur et je ne me console pas de n'avoir pas été à Nîmes lors de votre visite⁴⁴.

18 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁵.

Succès de la mission de St-André. Cérémonie de la communion aux infirmes.

Nîmes, fin octobre 1825.

Nous sommes arrivés à Nîmes depuis quelques jours. La mission de Saint-André est entièrement terminée. Nous avons

⁴⁴ Le 19 septembre, le Fondateur était à Nîmes. Les trois missionnaires étaient absents. Rey I, 346. Il y laissa le père Marcou qui devait remplacer le père Honorat.

⁴⁵ Paguelle de Follenay I, 175-177.

laissé ce pauvre peuple dans la désolation; la paroisse de Saint-André est actuellement sans prêtre. Nous l'avons confiée en partant à un curé voisin et nous avons beaucoup pressé monseigneur d'envoyer au plus tôt un prêtre pour ne pas laisser tomber le fruit de la mission. Monseigneur a paru très satisfait de nos premiers travaux dans son diocèse; vous en trouverez la preuve dans l'approbation qu'il a apposée à nos règles.

Pour moi, je ne puis pas juger la mission de Saint-André par comparaison, mais nos chers pères disent qu'on en a peu fait où la grâce du bon Dieu ait opéré plus de merveilles. A part moi, j'en suis ravi. Je veux vous raconter la dernière cérémonie qui a eu lieu, celle de la communion des infirmes. Saint-André est une commune composée de cinq ou six hameaux assez éloignés de celui qui est au centre et où nous faisons nos exercices. Nous dûmes la messe à cinq heures du matin; immédiatement après nous partîmes, le père Marcou et moi, pour porter la communion. Arrivés à la séparation des chemins, on dit quelques mots au peuple pour congédier ceux qui ne pouvaient accompagner le saint Sacrement à une distance assez éloignée. Je me mis à genoux ensuite. Je reçus le saint Sacrement des mains du père Marcou, et nous prîmes deux chemins différents. Nous étions accompagnés d'un grand nombre de personnes et surtout de jeunes gens, qui chantèrent des cantiques tout le long du chemin. En arrivant dans les hameaux, nous trouvons toute la population réunie qui se joignit à nous. Ces pauvres gens n'avaient jamais rien vu de semblable dans leurs petits villages. En entrant dans les maisons des malades, on chantait aussi des cantiques; soit les malades, soit les autres, tous étaient dans une sorte de ravissement et d'enthousiasme qu'ils éprouvaient assurément pour la première fois. On se pressait autour du saint Sacrement. Il semble qu'on se disputait à qui approcherait de plus près Notre Seigneur, et je ne crois pas que l'empressement fût plus grand autour de Notre Seigneur lorsqu'il parcourait la Judée.

Lorsque nous sommes partis de Saint-André, les regrets se sont manifestés par des pleurs et des sanglots. Malgré nos précautions, nous avons été obligés de nous laisser accompagner à une lieue; ils pleuraient comme des enfants, et il fallait employer mille moyens pour les apaiser. A Dieu la gloire!

Si vous appelez le père Mie en Provence, il nous fera bien faute⁴⁶. Il semble que l'on ne peut se dispenser de faire encore une mission dans ce diocèse avant le jubilé; et, s'il faut que nous la fassions, le père Marcou et moi, je ne sais comment nous pourrions nous en tirer. Le voyage pourra aussi un peu fatiguer le père Mie, qui n'est pas très bien portant.

Le père Suzanne nous est bien tombé dessus; au pied de la lettre. Jamais gens plus étonnés que nous de voir ce cher père à Nîmes. On a cru ici qu'il venait pour prêter main-forte à la petite troupe. Nous aurions besoin de lui pour quelques missions un peu considérables. Mais on a besoin de lui partout. Si nous prenons part au jubilé de Nîmes, il semble qu'il serait indispensable qu'il fût ici, fallût-il même qu'un de nous descendît en Provence pour le remplacer quelque part.

Votre voyage à Rome nous procure beaucoup de plaisir⁴⁷; vous le comprenez bien; mais nous ne nous consolons pas de ne pouvoir vous embrasser avant votre départ. Je vous prie de porter une part d'hommages à notre saint Père le pape.

Votre fils en Jésus Christ.

Guibert, prêtre, oblat de Saint-Charles.

19 - Au père de Mazenod à Rome⁴⁸.

Le père Guibert prépare des sermons. Des hommes viennent se confesser. Des curés demandent des missions.

Nîmes, 1825-1826.

Je dispose des matériaux avec une détresse qu'on devine, je compose quelques instructions; c'est avec beaucoup de peine, je n'ai aucune facilité pour écrire. Je demande à Dieu la

⁴⁶ Le père Mie fut supérieur à Nîmes de 1825 à 1827.

⁴⁷ Le père de Mazenod partit pour Rome le 26 octobre 1825.

⁴⁸ Paguelle de Follenay I, 116, 133, 165-166. On publie ici quelques extraits de lettres, sans date.

grâce de ne travailler que pour lui, et à vous le secours de vos prières⁴⁹.

La retraite a fait un très grand bien. Grand nombre d'hommes se sont convertis. Il y a eu dimanche trois cents communions. Il en vient tous les jours de nouveaux pour se confesser; chaque homme qui se convertit devient un missionnaire qui nous amène ses parents et amis.

Monsieur le supérieur du séminaire est un peu contrarié de ce qu'il vient des hommes chez nous pour se confesser ou pour s'entretenir des choses de Dieu⁵⁰. Nous le ménageons autant que possible. Nous lui représentons tout doucement que nous ne sommes pas missionnaires pour rien et que, si c'est un inconvénient que tous ces hommes pénètrent dans le séminaire, il ne tiendrait qu'à lui d'y remédier en faisant ouvrir la porte qui donne sur le Cours. Il est assez raisonnable pour comprendre que dans notre conduite il n'y a pas la moindre indiscretion. Avec quelques précautions qu'il a prises, il permet que nos hommes continuent à venir.

Au moment où je vous écris, il y a dans la chambre un curé qui demande une nouvelle mission. Voilà plus de vingt-cinq demandes. Si le père Mie s'en va, je ne sais pas comment nous ferons.

⁴⁹ Le 19 octobre, le père de Mazenod écrit au père Mie, supérieur à Nîmes: "Ne vous engagez pour aucune mission d'ici au jubilé dans le diocèse de Nîmes. Le père Marcou et le père Guibert ont le plus grand besoin de travailler..." *Ec. O.* 6, 195.

⁵⁰ Au début de leur séjour à Nîmes, les pères habitaient dans une maison sur la propriété du séminaire.

20 - Au père Tempier, à Marseille⁵¹.

Mission prêchée par les pères Guibert et Marcou à Notre-Dame-de-la-Rouvière en novembre. Succès. Baptême de protestants. Prochaine mission de Nîmes avec les Missionnaires de France.

A Nîmes, le 16 décembre 1825.

Mon très cher père,

Je profite du premier moment où je me trouve libre pour obéir à l'ordre que vous me donnez de vous rendre un compte détaillé de nos travaux depuis l'absence du père Mie. Suivant votre intention, pour ne pas rester oisifs jusqu'à l'époque de la mission de Nîmes, nous sommes partis au commencement du mois de novembre pour aller donner une petite mission au village de Notre-Dame-de-la-Rouvière. La population de ce pays est d'environ neuf cents âmes. Vous voyez qu'il n'y en aurait pas eu trop pour deux missionnaires, si les villages des environs n'avaient pas voulu prendre part à la grâce de la mission. Nous fûmes obligés, en allant, de passer à Saint-André qui se trouvait sur notre route, et que nous avons seulement quitté depuis quinze jours. Le bon peuple de ce pays fit des folies en apprenant notre retour. Nous étions encore à une lieue du village lorsque nous entendîmes le son des cloches, et, à mesure que nous avançons, nous trouvâmes presque toute la population qui venait à notre rencontre en procession. Nous nous sommes tirés d'affaire comme nous avons pu, avec la grâce de Dieu. Nous prions le bon Dieu de nous donner beaucoup d'humilité ou de nous épargner de pareilles épreuves.

Nous avons été obligés d'user de quelques ruses pour faire agréer la mission au maire de la Rouvière et aux marguilliers de la paroisse; le bon Dieu a aplani les voies, et ceux qui semblaient n'être pas fort contents de la mission ont été les premiers à en profiter.

⁵¹ Paguelle de Follenay I, 178-182.

Nous avons suivi pour la forme de nos exercices le coutumier que le père Suzanne, à son dernier voyage, eut la bonté de nous laisser. Nous n'avons omis aucune de nos belles cérémonies; nous avons partagé le travail suivant que la plus grande gloire de Dieu nous a paru l'exiger et d'après les ordres que le père Mie nous avait laissés. Le père Marcou, comme étant mieux en état que moi, n'a pas eu la moindre partie des peines et des fatigues; aussi avait-il besoin que la fin de la mission arrivât.

On vous a parlé des fruits que les exercices de la mission avaient produits à Saint-André; nous en avons recueillis d'aussi abondants à Notre-Dame-de-la-Rouvière; c'est le même peuple, le même caractère, la même docilité. Dans ces pays, les hommes ne sont pas comme chez nous; là on ne dispute pas, on n'argumente pas; le missionnaire parle, et on le croit par la seule raison qu'il est missionnaire; les paroles du prêtre sont reçues avec le même respect que si elles sortaient de la bouche de Dieu. Pour la simplicité de la foi, les habitants des Cévennes peuvent être comparés aux premiers chrétiens. Vous jugez bien que la parole de Dieu et tout l'ensemble d'une mission ne peuvent manquer de faire d'heureuses impressions sur des esprits ainsi disposés. Aussi je ne crois pas que nous ayons laissé plus de cinq ou six pécheurs qui aient soutenu jusqu'à la fin le combat contre la grâce de Dieu et qui aient remporté la malheureuse victoire. On nous avait annoncé d'avance des pécheurs de longue date; ils sont tombés les premiers. Grand nombre de restitutions ont été faites; plusieurs affaires ont été heureusement terminées. Un procès très scandaleux entre un père et un fils a été suspendu; nous avons fait nous-mêmes la lettre pour arrêter les poursuites. Le père et l'enfant se sont embrassés en versant des larmes. Nous avons baptisé, à Saint-André ou à la Rouvière, huit protestants; un d'entre eux a voulu faire connaître sa foi à tous les fidèles; nous lui avons permis de faire une abjuration solennelle. Ce fut un jour de dimanche; il y avait un peuple immense dans l'église. Le sermon roula sur la vérité de la religion catholique. A la fin, le missionnaire interpella le néophyte et le pria d'exprimer hautement sa foi. Au même instant, le courageux jeune homme monte sur le banc où il était assis, lève la main aussi haut qu'il peut et crie à haute voix qu'il renonce à toutes les erreurs de Calvin et en particulier à son hérésie sur la présence réelle, qu'il reçoit la foi de l'Eglise catholique, aposto-

lique et romaine, dans tous ses points. Les larmes coulaient des yeux de tous les assistants; chacun crut avoir retrouvé un frère perdu depuis longtemps et dont le salut était presque désespéré.

Le missionnaire donna ensuite au nouveau converti l'absolution de l'excommunication, suivant la formule accoutumée. Nous rendîmes grâces à Dieu du triomphe éclatant que sa sainte grâce venait de remporter sur l'esprit d'erreur. Je serais trop long si je voulais vous raconter tous les traits d'héroïsme de ce jeune homme. Il a été obsédé par les anciens. On a tout employé pour le détourner de son dessein, promesses, menaces, artifices de tous les genres; rien n'a pu l'ébranler. Voilà bien, mon très cher père, assez de consolations pour payer nos peines et nos travaux, si nos peines et nos travaux pouvaient mériter quelque salaire.

Toutes nos grandes cérémonies ont produit tout l'effet qu'on pouvait en attendre. La plantation de la croix a été ravissante; bien qu'elle ait eu lieu un jour d'ouvrage, on s'y est rendu de trois ou quatre lieues à la ronde. Les protestants s'étaient postés sur une montagne voisine; un grand nombre qui eurent moins de respect humain s'avancèrent jusqu'auprès de la croix. Les cris de: Vive la croix! vive Jésus Christ! vive la religion! étaient répétés à chaque instant au point de ralentir le travail des ouvriers qui ne pouvaient plus s'entendre.

Au retour de Notre-Dame-de-la-Rouvière, nous nous sommes arrêtés à Saint-André huit ou dix jours pour soutenir un peu ce peuple, à qui on n'a point encore donné de prêtre. Nous avons annoncé en arrivant une communion pour le dimanche d'après; il y a eu six cents communions; vous pouvez juger par là de quelle manière nous avons employé notre temps à Saint-André. Quand il a fallu quitter ce peuple pour une seconde fois, il était dans la désolation. On voulait nous retenir de force; on voulait écrire à l'évêque, envoyer une députation, écrire à Rome, que sais-je tout ce qu'on aurait fait pour nous avoir! Enfin, nous sommes à Nîmes. Monseigneur a paru très satisfait de nos travaux; il nous a entretenus plus d'une heure; il nous a parlé avec beaucoup de confiance; il nous a communiqué une lettre de M. de Rauzan⁵², qui parais-

⁵² Jean Baptiste de Rauzan (1787-1847), supérieur des Missionnaires de France.

sait être une réponse à une de l'évêque, et dans laquelle M. de Rauzan témoignait un grand désir que nous fussions associés à ses travaux dans la ville de Nîmes. Il y fait un superbe panégyrique du père Mie, et monseigneur nous a paru souhaiter son arrivée avec inquiétude. Je crois qu'il nous demande dans la lettre qu'il vous a écrite un autre missionnaire pour le temps de la mission; il est bien difficile que nous nous passions du père Suzanne. Les messieurs de France seront quatre dans chaque paroisse; ils viennent au nombre de treize ou quatorze. L'ouverture de la mission est décidément fixée au jour de Noël. Si le père Suzanne vient, il pourra bien, après la mission, s'occuper un peu de notre maison et achever notre établissement. L'époque sera alors bien favorable.

Je vous embrasse, mon très cher père; nous n'avons point reçu de nouvelles de notre supérieur général depuis son départ; faites-nous la grâce de nous dire quelque chose de lui.

Guibert, prêtre, missionnaire oblat de Saint-Charles.

21- Au père de Mazonod à Rome¹.

Mission de Ribiers dans les Hautes-Alpes, commencée le 8 janvier et prêchée par les pères Honorat et Guibert, plus tard aidés par les pères Jeancard et Touche.

Ribiers, janvier 1826.

La population est, au fond, bonne et réfléchie; mais, au début, on ne se remuait pas beaucoup pour les confessions, quoiqu'on vînt nombreux aux exercices. Les coeurs restaient froids comme les neiges et les rochers au milieu desquels ils vivent; la grâce cependant finira par triompher, et il y aura peu de personnes qui ne profitent pas de la mission.

22 - Au père Tempier à Marseille².

Récit de la mission de Ribiers.

Ribiers, 2 février 1826.

Mon très cher père,

Je viens de demander au père Honorat la permission de ne pas confesser pour ce soir, afin d'avoir un moment pour vous écrire. Le père Honorat vous aura donné sans doute des nouvelles de notre mission. Le début n'était pas très consolant; à la première semaine, dans laquelle la grâce agit toujours avec plus d'éclat, nos gens ne se remuaient point encore, ils étaient froids et insensibles comme les neiges et les rochers au milieu desquels ils habitent. L'affluence était toujours très grande aux exercices; je ne savais comment allier et cet empressement à entendre la parole de Dieu avec leur indifférence par rapport à la pratique. Nous avons affaire à un peuple d'un caractère tout particulier, que nous n'avons pas compris dès le commence-

¹ *Missions O.M.I.* 35 (1897), p. 346.

² Paguette de Follenay I, 181-183.

ment et que je ne comprends pas très bien encore. Quoi qu'il en soit, mon très cher père, la grâce de Dieu a triomphé d'une manière merveilleuse. Je ne crois pas qu'il reste à Ribiers beaucoup de personnes qui ne se soient pas approchées des sacrements. Ceux qui avaient juré de ne pas faire leur mission et qui s'étaient parfaitement bien précautionnés contre la grâce, qui déclamaient contre les missions, sont venus se prosterner aux pieds des pauvres missionnaires; il n'y a pas une personne un peu marquante, pas une, rigoureusement parlant, qui ne se soit confessée. Jugez du reste par là. Cette fois, mon cher père, il n'y a pas moyen de se méprendre et de rien attribuer à l'homme de ce qui n'appartient qu'à la grâce de Dieu; quand je pense au changement qui s'est opéré dans la population que nous évangélisons et aux trois petits enfants dont Dieu s'est servi pour arriver à ses fins, je ne suis pas tenté d'avoir de l'orgueil; on peut bien appliquer ici *l'infirmité* de saint Paul: les concubines cessent, les restitutions se font, les mariages qui n'étaient pas en règle se réhabilitent, les mauvais livres sont brûlés, l'avarice crève, les propriétaires cèdent du terrain pour former un emplacement à la croix, ils font abattre leurs arbres pour fournir le bois et tiennent cela à grand honneur, les ouvriers se présentent et offrent leur main-d'oeuvre gratis, le bon Dieu est béni, le diable enrage!

23 - Au père de Mazenod à Marseille³.

Jubilé prêché à Digne, du 3 novembre au 11 décembre 1826, par les pères Mie, Jeancard et Guibert. Début difficile. Choeur de chants formé par des jeunes gens. Projet de faire une quête en faveur des pauvres.

Digne, 15 novembre 1826.

Mon très révérend père,

Je profite de ce moment qui est encore à notre disposition pour vous donner des nouvelles de notre mission. Le père

³ Paguelle de Follenay I, 186-189.

Jeancard, dans la lettre qu'il vous a écrite et qu'il nous a communiquée, ne vous disait rien de bien consolant, et jusqu'à présent, en effet, toutes les apparences ont été contre nous, et il n'y avait guère lieu d'espérer un grand résultat de nos travaux. La haute classe, à ce qu'on prétend, a beaucoup de religion; mais je crois que c'est la religion des grands et des riches, qui consiste surtout en cérémonies. Ces gens-là servent le bon Dieu comme on sert les rois de la terre. Je désire me tromper dans le jugement que je porte sur les grands de ce pays; mais, quoi qu'il en soit de leur piété, il faut qu'avant de s'approcher de nous ils deviennent comme des petits enfants, ce qui est bien difficile; mais la grâce de Dieu est toute puissante. La classe des pauvres est plongée dans une profonde apathie; c'est surtout la misère qui la retient dans cet état, et comme ces hommes matériels ne connaissent Dieu que par ses bienfaits temporels, ils l'oublient, comme pour se venger de l'oubli qu'ils croient que Dieu a fait de ses créatures; tel est l'état, le caractère des habitants de ce pays, que nous avons tâché d'étudier depuis notre arrivée. Nous avons rencontré, et il fallait bien s'y attendre, quelques entraves de la part du chapitre. Ces chanoines sont partout les mêmes, bons et saints prêtres; mais ils ont leurs idées. La fabrique a aussi un peu exercé notre zèle, et il a fallu parler quatre jours durant pour prouver à messieurs les fabriciens qu'une âme vaut plus d'un sou et les déterminer à n'être pas trop exigeants pour les rétributions des chaises, surtout à l'égard des pauvres.

Jugez, mon très révérend père, par le tableau que je viens de vous tracer de l'état des choses, si nous pouvions mettre notre espérance et compter sur un autre secours que celui de Dieu. Cependant nous n'avons pas perdu courage, pas même le père Jeancard, et le bon Dieu a récompensé déjà notre confiance, car les choses ont bien changé de face depuis dimanche. L'affluence est si extraordinaire que l'église suffit à peine à contenir la foule qui se porte aux exercices; le matin même, nous avons un monde prodigieux, et, ce qui est étonnant, c'est que cela va toujours en augmentant. Nous ne sommes qu'à mercredi; nous n'avons pas encore annoncé les confessions, et déjà on nous demande de toutes parts; les hommes mêmes se plaignent de ce que les missionnaires ne confessent pas; c'est ce soir que nous nous proposons de les inviter à nous apporter leurs paquets.

Pendant la mission des Jésuites que le peuple ne gagna pas, il fut impossible à ces messieurs d'établir un chœur de jeunes gens, et toutes leurs tentatives furent inutiles; nous avons fait appel à cette jeunesse, et le bon Dieu a agi sur leurs cœurs. Nous avons plus de vingt jeunes hommes des plus distingués qui forment un chœur très brillant, ce qui est pour le peuple un grand sujet d'édification et surtout d'étonnement. Dans ce pays, à part quelques messieurs, on ignorait, je crois, que les hommes avaient reçu de Dieu une voix pour chanter. Ainsi, par la grâce de Dieu, tout va à merveille actuellement. Nous pouvons bien dire: *A Domino factum est istud*, et je ne crois pas qu'il soit possible de rien attribuer aux pauvres petits missionnaires que vous avez envoyés vers ce peuple. J'attribue surtout ces miracles de la grâce aux prières de mes chers novices, dont le souvenir vient souvent m'interrompre dans l'exercice du saint ministère; dites-leur bien qu'ils redoublent de ferveur et qu'ils ne cessent de prier pour le succès de notre mission. Je languis un peu d'être loin d'eux, et, si ce n'étaient nos exercices qui font diversions, j'aurais beaucoup de peine à me souffrir ici. Je ne suis pas encore bien détaché, comme vous voyez. Il est très possible que je leur amène des compagnons de noviciat; il y a quelques jeunes ecclésiastiques qui nous ont demandé audience, et je pense qu'ils veulent nous entretenir de leur vocation⁴.

Je ne veux pas fermer ma lettre sans vous parler d'un projet qui nous est venu en tête ces jours-ci. En voyant les difficultés que nous aurons à gagner le peuple et à l'amener à se confesser, et pour enlever les prétextes qu'il pourrait mettre en avant pour se dispenser de faire son devoir, il nous vint en projet d'user d'un moyen extraordinaire pour gagner sa confiance. Ici, la moitié de la population est extrêmement misérable et vit au jour le jour, et, si le mauvais temps empêche d'aller au travail, ils meurent de faim. Nous pensions que, si nous annoncions une quête générale pour les pauvres, que nous aurions faite avec M. le curé et les fabriciens, très disposés à faire l'aumône, et dans laquelle on aurait ramassé non seulement de l'argent, mais des effets, des habits, etc., nous nous concilierions l'esprit de la basse classe, qui, comme

⁴ A la fin de la mission, le jeune Casimir Aubert suivra le père Guibert au noviciat.

je vous l'ai dit, est ici bien éloignée de la religion. Ce qui nous faisait encore goûter ce projet, c'est qu'on avait dit que l'évêque constitutionnel qui était ici, et qui est mort naguère, avait beaucoup contribué à entretenir ces mauvaises dispositions en répandant avec profusion de l'argent dans la classe indigente. Nous croyions que nous ramènerions ce peuple par les mêmes moyens dont ce malheureux s'était servi pour l'égarer. Il fut convenu entre nous que cette manière produirait un effet heureux, eu égard aux circonstances où nous nous trouvons; mais nous dûmes: est-ce bien suivant nos règles? est-ce bien l'intention du supérieur? C'est cette considération qui nous a retenus, et, depuis que les choses ont pris une nouvelle tournure, nous avons renoncé à ce dessein. Cependant, comme nous sommes encore loin de notre but et que peut-être nous nous flattons un peu sur le succès de la grâce, nous voudrions savoir de vous si une quête de ce genre, dans des circonstances extraordinaires et difficiles, serait contre l'esprit de nos règles, afin de savoir à quoi nos en tenir.

24 - Au père de Mazenod à Marseille⁵.

Succès du jubilé de Digne, malgré le pessimisme du père Mie. Beaucoup de confessions.

Digne, décembre 1826.

Mon très révérend père,

Nous touchons à la fin de notre mission, et nous pouvons annoncer le résultat certain de nos travaux. Les choses ne sont point allées et ne vont point aussi mal que la lettre du père Mie, dont j'ai lu quelques lignes, pouvait le faire entendre. Nous avons eu dimanche dernier une communion d'environ six cents femmes; il nous en reste encore pour dimanche prochain deux cents, et au même jour nous présenterons au moins sept cents hommes; je ne tiens pas compte

⁵ Paguelle de Follenay I, 189-192.

d'un bon nombre d'hommes et de femmes qui se sont adressés pour la confession à messieurs les chanoines, vicaires, professeurs de théologie, lesquels seront tenus longtemps à l'épreuve et à la fin peut-être renvoyés, par la raison que Dieu ne fera pas en leur faveur le miracle de les guérir de leurs maladies sans l'application des remèdes qu'il a établis à cette fin. Ici comme ailleurs, et plus qu'ailleurs, on applique le remède quand on se porte bien. Si nous avions été secondés par des confesseurs, tout Digne serait maintenant converti. L'opinion publique est que nous avons fait un grand bien dans le pays. On nous met en parallèle avec les missionnaires qui ont travaillé ici avant nous; tous ceux qui peuvent juger savent que c'étaient des hommes à grands moyens à côté desquels nous ne sommes que des petits enfants, mais tous conviennent qu'il n'y a aucune comparaison entre le bien qu'ils ont fait et celui que la grâce a opéré par notre ministère. Je sors de confesser un monsieur qui m'a dit: "Mon père, à l'époque de la mission, il y eut un bon nombre d'hommes qui en profita, et je n'en fus point; mais cette fois c'est bien différent, et je crois qu'il en reste bien peu." Ce n'est pas tout à fait la vérité, il en reste encore beaucoup; mais, ce qui est vrai, c'est que nous avons confessé tous ceux qui avaient gagné la mission, plus un grand nombre qui n'avaient pas fait le jubilé de Pie VII. Dans ce moment, il y a un grand mouvement dans la ville, et, si nous pouvions nous multiplier, sans doute toute la population, à peu de chose près, se réconcilierait avec Dieu. Nous avons réparé bien des misères, des mariages nuls, etc., etc.

Vous comprenez, mon très révérend père, que nous ne sommes pas trop d'accord avec les confesseurs d'ici sur la méthode de la confession, et il n'y a guère moyen de cacher nos principes; aussi cela ne me semble-t-il pas nécessaire, puisque ce sont les véritables; ils voient que nous recevons encore des personnes nouvelles qui feront la communion avant notre départ. Dans cette conjoncture, nous avons pris le parti de montrer que nous n'agissons pas sans principes et que c'est d'après un système bien réfléchi et fondé sur la conduite et les préceptes des saints que nous nous conduisons. J'avais apporté avec moi les écrits du bienheureux Léonard, et j'ai eu la faiblesse de les montrer à M. le curé et aux vicaires; mais c'est pour justifier notre façon de faire. J'ai découvert dans la bibliothèque de M. le curé les *Institutions* de saint Charles,

sur lesquelles je l'ai obligé à jeter un coup d'oeil. Nous mettons en avant le bienheureux Liguori. Le père Mie et le père Jean-card, pendant les repas, poussent toujours la botte⁶ sur les matières théologiques et mettent souvent au sac⁷ leurs adversaires. Enfin, nous sommes parvenus à faire une certaine impression surtout sur l'esprit de M. le curé, qui est né pour être missionnaire. La dernière ressource de ces messieurs en se défendant, c'est cette réponse: "Vous autres, missionnaires, vous vous trouvez dans un état de choses extraordinaire, et vous pouvez absoudre plus facilement que nous." Ainsi, nous les avons amenés du moins à ne pas se scandaliser de notre facilité, qui est bien plus difficile au fond que leur rigorisme.

Je vous annonce que monseigneur se propose de faire continuer les exercices du jubilé pendant une semaine encore par les prêtres de la paroisse. Cela pourra faire du bien en donnant à ceux qui ont commencé le temps de finir, sans nous faire aucun mal à nous. Je désire que ces messieurs réussissent et soutiennent le mouvement; j'en doute cependant, ils n'ont pas qualité pour cela; ils ne sont ni étrangers ni missionnaires. Au reste, quand même nous n'aurions pas été bien aises de cette décision, la délicatesse nous défendait de rien faire pour l'écarter; nous recommanderons même au peuple de se rendre avec empressement en lui faisant bien sentir l'impossibilité où nous sommes de rester plus longtemps parmi eux.

Mon très révérend père, j'aurais encore bien des choses à vous dire, le temps me presse, les hommes attendent, vous voyez que je griffonne, je désire de vous embrasser bientôt à Marseille.

Votre fils en Jésus-Christ.

Guibert, missionnaire.

Il est très possible que nous emmenions avec nous quelques sujets.

⁶ Pousser la botte à quelqu'un: lui poser une question embarrassante.

⁷ Mettre quelqu'un au sac: le mettre hors d'état de répondre aux objections.

25 - A Monsieur de Mazenod, vicaire général à l'évêché, à Marseille⁸.

Travail à la mission de Roquevaire (Bouches-du-Rhône) avec les pères Mie, Albini, Jeancard et le frère Hermitte.

Roquevaire, le jour de l'Annonciation, [25 mars 1827].

Mon très révérend père,

Vous voudrez bien me pardonner le petit retard que j'ai mis à vous écrire en faveur de notre bonne mère la sainte Vierge pour laquelle j'ai travaillé ces jours-ci. Le père Mie m'avait chargé du reposoir et vous comprenez que ce travail doit m'avoir pris beaucoup de temps à cause de mon peu d'adresse et de la grandeur du vaisseau où il fallait dresser cet autel.

Vous nous avez envoyé, en nous donnant monsieur Mestre⁹, un secours qui nous était absolument nécessaire. Aussi dès le jour de son arrivée a-t-il été assez bien achalandé et il confesse autant qu'aucun de nous. Quant à nous, nous avons à confesser au-delà de nos forces et de notre temps. J'espère cependant qu'avec la grâce nous pourrons entendre tout le monde. Ces braves gens sont d'une patience admirable. Ils passent les deux trois jours autour du confessionnal sans pouvoir approcher et sans se décourager le moins du monde. Les hommes finissent tous par se rendre. Les principaux du pays, ceux qui avaient la plus grande réputation d'endurcis, ont déjà donné l'exemple. Les chambriers qui sont assez à la mode dans ce pays, viennent en corps, vous pouvez juger par là où en est notre mission. Dans la mission de Roquevaire, comme dans toutes celles que nous avons déjà faites, le bon Dieu sera beaucoup glorifié. Dès la première semaine, il y eut un grand mouvement [et nous avons pu] prévoir d'une manière certaine le résultat de la grâce de Dieu. Depuis ce temps-là les choses vont de mieux en mieux. Hier a eu lieu la consécration à la sainte Vierge. Le concours était si extraordinaire que notre vaste église ne pouvait contenir tout le monde. Les vil-

⁸ Orig.: AGR: Guibert, boîte 25, doss. n^o 6.

⁹ Vicaire à Marseille.

lages environnants nous ont donné un grand nombre de spectateurs un peu incommodes, on peut dire. Quand il s'agit d'exiger des promesses et des protestations publiques, on aime assez n'avoir pour auditeurs que ceux à qui on s'adresse. Cependant notre cérémonie a été très belle et malgré le respect humain que pouvaient inspirer les étrangers, les habitants de Roquevaire se sont consacrés à notre bonne mère de tout leur coeur et l'explosion a été plus grande qu'on ne pouvait l'attendre, et il me semble que la sainte Vierge doit être contente de ce peuple. Le père Jeancard qui a fait la cérémonie s'en est très bien tiré. On l'entendait bien, il mettait beaucoup de feu et les gens étaient véritablement touchés.

Vous comprenez, mon très révérend père, combien nous sommes contents et avec quel zèle nous travaillons, quand même Dieu ne répandrait pas sur nos travaux toutes les bénédictions, nous ne laisserions pas de travailler avec la même ardeur pour sa gloire; mais la vue du triomphe de la grâce augmente encore notre courage.

L'homme sur lequel vous me demandez des renseignements n'a point fait sa première communion. Je ne l'ai confessé qu'une fois et, après l'avoir confessé, j'ai fait des démarches pour avoir la certitude de son baptême, ce qui me fait juger que je ne dois pas l'avoir absous. Vous trouverez sur ma cheminée deux billets portant la signature de deux témoins qui attestent le fait du baptême fait à la Guadeloupe.

Le père Mie suit bien l'avis que vous lui avez donné, il me ménage beaucoup. Il m'avait chargé de donner les avis. Je l'ai fait pendant la semaine dernière et c'est là tout. Je ne parle pas des confessions, vous m'avez donné pleine liberté là-dessus. Pour cette semaine, je n'ai autre chose à faire que donner les avis deux fois seulement. Je crois que je ne les ai guère bien donnés. Notre bon père Mie cependant ne m'en a rien dit, pour ménager mon petit amour-propre. Je fais mon bon père suivant mes petits moyens, mais Dieu sait que je voudrais convertir tout l'univers.

Je vous embrasse, mon bon père, avec toute l'affection et le respect à mon bien-aimé père en notre Seigneur.

Guibert, prêtre, missionnaire.

J'ai fait la commission dont monseigneur m'avait chargé. On expédiera ce soir l'objet commandé.

Mille choses à mes chers novices, qu'ils prient bien pour notre mission.

26 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁰.

Le 3 septembre, le père de Mazenod envoya le père Guibert et les novices en promenade à la Reynarde, près de Marseille, où monsieur Guibert était régisseur des domaines du comte de Félix. Au cours de la journée, le Fondateur fit savoir au père Guibert qu'il devra demeurer quelques jours en repos dans sa famille; celui-ci avait été malade au mois d'août.

La Reynarde, 4 septembre 1827.

Mon révérend père,

Quoique je sois très disposé à faire tout ce que vous me commandez, je ne puis m'empêcher de vous exprimer la répugnance que j'éprouve dans cette circonstance à remplir l'ordre un peu sévère que vous m'intimez. Je vois bien que c'est votre bon coeur qui vous le dicte et je ne saurais être trop reconnaissant pour les attentions excessives d'un tendre père pour un enfant indigne. J'avais déjà de la peine à me résoudre d'accompagner nos chers messieurs à la Reynarde pour y passer une journée et si j'y ai consenti, c'est afin de ne pas les priver de ce petit agrément, ne trouvant en cela aucun inconvénient. Mais m'établir pour quelque temps chez mes parents, je croyais que cela ne convenait nullement, étant placé comme je le suis à la tête du noviciat où je suis obligé de prêcher continuellement le détachement des parents. Aussi quand vous me parliez de me reposer quelque jours, d'aller respirer l'air de la campagne, j'ai toujours repoussé loin de moi l'idée de la Reynarde. Il est vrai que cet inconvénient est corrigé par la connaissance qu'ont mes frères des ordres précis que vous m'avez donnés de rester. Néanmoins, cette raison ne peut faire cesser mes peines. J'aime trop la société pour pouvoir supporter la pensée d'y donner un exemple de relâchement

¹⁰ Rey I, 430-431; Paguelle de Follenay I, 148-149.

dans les principes religieux. D'ailleurs, les Religieuses de Saint-Charles, dont vous m'avez chargé, vont faire leur retraite la semaine prochaine. Vous savez le travail que j'ai commencé et qu'un changement de confesseur pourrait entraver. Voyez s'il ne vaudrait pas mieux que je rentre, sauf à prendre un peu de repos ensuite ou à la Reynarde même ou encore mieux à tout autre endroit. Je ne crois pas contrarier vos intentions en gardant avec moi le frère Telmon. Je me fonde sur le désir que vous avez que je m'ennuie pas ici, ce qui arriverait infailliblement si j'étais seul. Je vous remercie mon très révérend père de toutes vos bontés. Je suis extrêmement fâché qu'on s'occupe un moment de ma santé inutile et je vous embrasse de tout mon coeur en vous priant de me tirer au plus tôt de mon exil.

27 - Au père de Mazenod à Marseille¹¹.

Le père de Mazenod écrit au père Guibert, le 5 septembre, qu'il peut rentrer à Aix pour la retraite des Religieuses, mais qu'il serait plus "conforme à la simplicité religieuse", de demeurer en repos plus longtemps.

La Reynarde, 7 septembre 1827.

Mon révérend et bien-aimé père,

Quoique je n'aie pas fait voeu de faire ce qui est plus parfait, je veux dans la pratique m'approcher le plus possible de cette perfection. Je croirais d'ailleurs manquer au respect que je dois à vos leçons, si je n'agissais pas comme vous me dites que vous feriez dans la circonstance où je me trouve. Ainsi, je me résous à rester. C'est, je l'avoue, un acte d'obéissance parfaite et en même temps de confiance entière en Dieu, sachant bien que les Dames de Sant-Charles ne consentiront pas volontiers à se passer de leur aumônier pendant la retraite. Je vous prie de régler les choses de manière à les contenter. Je

¹¹ Rey I, 431-432; Paguelle de Follenay I, 150.

vous renvoie le frère Telmon avec peine, car il a bien su trouver le secret de me dissiper sans que je m'en aperçoive, ce qui entre très fort dans vos intentions et ce qui est, par conséquent, suivant mes désirs. Je me trouve mieux; quelques jours encore suffiront pour me rétablir. Je vous prie de vous souvenir que je ne pourrais rester seul sans perdre ce que je puis avoir gagné pour ma santé.

28 - Au père de Mazenod à Marseille¹².

Le 13 septembre, le père de Mazenod écrit au père Guibert de ne pas se préoccuper de la retraite des Dames de Saint-Charles et de demeurer encore à la Reynarde. Celui-ci ne reprendra la direction du noviciat que le 3 octobre.

La Reynarde, 14 septembre 1827.

Mon très révérend père,

Permettez-moi de vous féliciter sur l'adresse avec laquelle vous traitez vos malades. Vous administrez petit à petit les remèdes, laissant croire à chaque fois que c'est le dernier, pour ne pas jeter dans le découragement. J'avoue que je n'avais pas assez de vertu pour supporter l'idée d'être éloigné pendant trois semaines de la communauté et la précaution de ne me découvrir la durée de mon exil qu'à diverses reprises n'a pas été déplacée. Je me résigne maintenant bien volontiers à rester encore quelques jours, puisque c'est votre bon plaisir, et je fais tout ce qui dépend de moi pour rendre mon séjour de la campagne utile à ma santé, puisque c'est votre volonté. Je suis bien maintenant, me voilà sorti de ma diète. Je ne puis pas suivre le régime de monsieur Martin dans toute son étendue, il faudrait six mois. J'en ai fait comme un compendium et cela me suffira. M. de Félix arrive au moment où je vous écris. Si j'ai l'occasion de lui dire quelques petites vérités et avec adresse, je n'y manquerai pas. Le frère Telmon désire beau-

¹² Rey I, 432; Paguelle de Follenay I, 149.

coup que vous fassiez encore une fois la promenade de la Reynarde et moi, vous le savez... Vous pourriez nous emmener avec vous.

29 - Au père de Mazenod à Marseille¹³.

Le père Guibert, souvent malade, a cessé d'être maître des novices en février 1828. Il a été envoyé à Nîmes. En mars, il prêta son concours à la mission de Saint-Maximin.

Saint-Maximin, 12 mars 1828.

J'ai failli aller goûter¹⁴ les eaux du Rhône, tant le vent était violent quand nous passâmes sur le pont; il fallait, quand le coup de bise arrivait, se coucher ventre terre et le laisser passer.

30 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁵.

Mission de Saint-Maximin.

Saint-Maximin, [fin mars] 1828.

Je ne vous raconterai pas notre mission de Saint-Maximin, le père Martin vous en a rendu compte. C'a été une mission de perfection; on aurait pu prêcher saint Jean de la Croix sans perdre son temps, et un ci-devant maître des novices n'aurait pas été là bien déplacé s'il avait eu la parole. J'ai manqué une belle occasion; je doute qu'elle revienne de longtemps. On a compté cependant quelques conversions d'ancienne date; elles ont été d'autant plus remarquées que cela faisait dissonance avec le reste. Les hommes, qui avaient la

¹³ Rey I, 440; Paguella de Follenay I, 194.

¹⁴ Paguella de Follenay écrit: "aller grossir"..., "nous passâmes sur les poutres."

¹⁵ Paguella de Follenay I, 194-195.

coutume de communier à tout le plus une fois l'an, ont donné parole qu'ils s'approcheront aux bonnes fêtes, et ils sont gens à tenir leurs promesses.

31 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁶.

Mission prêchée à la maison de détention de Nîmes où les pères avaient été nommés aumôniers. Cette prison renfermait 1100 hommes; 300 s'approchèrent des sacrements.

Nîmes, 4 et 16 avril 1828.

...Cette communauté n'est pas de celles, comme vous voyez, où la piété et les devoirs de la religion sont le plus en honneur; le grief le plus considérable qu'avaient ces pauvres gens contre leur ancien aumônier et qui le leur rendait insupportable, au point qu'ils n'en pouvaient plus de lui, c'est qu'il avait le zèle de leur faire tous les dimanches une prédication de trois quarts d'heure; il leur faut des sermons de vingt minutes; leur dévotion n'est pas plus longue. Le vendredi saint, le père Moreau leur a prêché une passion de quinze minutes; ils l'ont trouvé merveilleux; en vérité, s'il a tout dit, c'est un tour de force. Il faudra bien s'accommoder à leur goût, ou plutôt à leur dégoût, en attendant d'exciter dans ces âmes malades la faim de la parole de Dieu.

...Nous avons assisté ce jour-là aux offices de la paroisse de Saint-Charles; on s'est servi des ornements rouges. Cela choquait un peu nos yeux catholiques et romains. Nous avons cependant entendu le chant de Rome et ça été pour nous une grande consolation.

Nous exerçons notre prosélytisme autant qu'il est possible¹⁷. Ah! s'il ne fallait que des demi-volontés, comme on se contente des demi-pensions, les sujets ne nous manqueraient pas! L'abbé X est bourrelé¹⁸ toutes les fois qu'on lui parle des missions: quelquefois je le ramène là, par pure malice. Je connais bien la bro-

¹⁶ Paguette de Follenay I, 140-141; Rey I, 440-441.

¹⁷ Cet extrait a pu être écrit en 1825 alors que les pères habitaient au séminaire de Nîmes; le père Guibert espérait y trouver quelques vocations.

¹⁸ Bourrelé: tourmenté.

chure que vous me demandez; je m'en suis servi souvent à Marseille. C'est celle qui renferme le fait de l'archidiacre de Bologne et un extrait de la constitution où Benoît XIV excommunie toute personne de quelque qualité qu'elle soit qui s'oppose aux vocations religieuses. Oh! que j'aime cet anathème!

32 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁹.

Le père Guibert propose de construire une chapelle près de la maison des missionnaires à Nîmes.

Nîmes, 30 avril 1828.

... Les circonstances du temps, il est vrai, ne semblent pas trop favorables pour bâtir; mais, après tout, on n'a pas à craindre une révolution qui renverse les églises; on ne peut redouter que l'indifférence, la gêne, l'oppression que l'on fera peser sur l'Eglise catholique en France. Et c'est peut-être là un motif de bâtir des églises. A mesure que l'impiété s'efforce d'exiler la religion de la société et d'effacer ses dernières traces dans l'esprit des peuples, quel moyen plus propre à arrêter leur dessein satanique que d'élever des monuments qui représentent cette religion sainte et la retiennent dans les pays d'où elle semble prête à s'enfuir?

33 - Au père de Mazenod à Marseille²⁰.

Opposition des protestants à la présence des Missionnaires à Nîmes.

Nîmes, 15 juin 1828.

Vous devez avoir appris par les lettres du père Honorat de quel oeil nous regardent les protestants; c'est fort heureux

¹⁹ Paguelle de Follenay I, 161-162; Rey I, 441.

²⁰ Paguelle de Follenay I, 141-142.

qu'ils soient le petit nombre, autrement nous pourrions faire nos paquets, ou peut-être nous dispenseraient-ils de les faire; leur tolérance est connue depuis longtemps. Au reste, l'affaire dont je vous parle n'a rien été dans le fond; il est vrai que nos charitables frères, que les prêtres ont sauvés plus d'une fois en se plaçant entre eux et les catholiques, ont chanté sous nos fenêtres des chansons où il était question de nous pendre et autres gentilleses de ce genre. Mais, Dieu merci, nous ne sommes jusqu'à présent pendus qu'en chanson; cela ne fait pas grand mal et n'empêche pas même de dormir profondément, comme nous avons toujours fait.

Pendant plusieurs nuits nous avons reposé, sans le savoir, sous la garde d'un millier de catholiques qui veillaient autour de notre maison; c'est leur zèle et leur dévouement pour nous qui ont donné quelque éclat à la chose; il a suffi de quelques agents de police pour tout dissiper. Il paraît que le feu est à présent assez bien couvert de cendres; les principaux moteurs du désordre pourraient bien être condamnés en police correctionnelle. Nous avons eu soin de nous tenir à l'écart et de ne paraître en aucune circonstance, pour n'être pas impliqués dans cette fâcheuse affaire. Ces sortes de persécutions, qui font beaucoup de mal à l'Eglise, font du bien à ceux qui en sont l'objet particulier. On se met dans les dispositions où l'on voudrait être si le danger était prochain et réel. On fait en esprit à Dieu le sacrifice de sa vie, et l'âme se fortifie et se prépare pour des dangers plus véritables. Pour mon compte, je me réjouis de m'être trouvé ici dans cette heureuse rencontre.

Je finis ici, parce que le père Honorat veut mettre quelques lignes. Je vous embrasse de tout mon coeur, et tous mes frères aussi. Je vous prie de ne pas m'honorer encore comme martyr et de ne point me refuser le secours de vos prières.

Guibert, prêtre oblat missionnaire.

34 - Au père Tempier à Marseille²¹.

Projet d'une fondation à Grenoble. Le père Guibert est prêt à y aller, mais sans être supérieur de la communauté.

Aix, 19 août 1828.

Je serais ravi d'y prendre part, mais je devrais n'y être qu'en second ou plutôt en dernier. Notre bon père sait bien que je n'ai pas assez obéi encore pour savoir commander. Je l'attendrai à son passage à Aix pour lui faire mes observations respectueuses.

35 - Au père de Mazenod à Marseille²².

Projet d'aller voir le Fondateur à Marseille.

Aix, 28 août 1828.

Vous alliez si vite quand vous avez passé à Aix qu'en vérité je doute presque si je vous ai vu... Quand vous ne m'auriez pas donné la permission d'accompagner le père Courtès à Marseille, il me semble qu'elle serait de plein droit. Il doit m'être permis de vous entretenir de vive voix; je garde tout ce que j'ai à vous dire, j'ajouterai seulement ce que vous savez bien, que je suis pour toute ma vie votre dévoué fils en Notre Seigneur Jésus-Christ.

36 - Au père de Mazenod à Marseille²³.

Premières impressions sur Notre-Dame du Laus où le père Guibert a été envoyé en septembre 1828.

Notre-Dame du Laus, 11 septembre 1828.

²¹ Rey I, 451.

²² Rey I, 451.

²³ Paguella de Follenay I, 212; Rey I, 452; *Missions O.M.I.* 35 (1897), 356; 39 (1901), 266-267.

Mon très révérend père,

Je vous aurais plus tôt écrit, s'il n'avait fallu, en arrivant ici, s'asseoir au confessionnal. J'ai passé là mes deux premiers jours tout entiers. J'ai pris Notre-Dame du Laus dans un beau moment pour jouir de tout ce que ce sanctuaire inspire de pieux sentiments. On sent, indépendamment des traditions, qu'il y a du surnaturel dans cette dévotion. Le concours des fidèles a été très considérable, et on a été obligé de leur donner asile dans l'église pendant la nuit. Je ne pouvais me rassasier de voir ces bons pèlerins descendre partout les ravins de la montagne et arriver à point nommé pour faire leurs dévotions à Notre-Dame. La tenue de ces pauvres gens n'est pas fort agréable, ni même fort décente dans l'église; leur chant n'a certainement rien de bien mélodieux, mais il y a dans tout cela une simplicité qui touche bien plus le coeur que le bruit et la pompe qui accompagnent les fêtes de chez nous. Au reste, les gens du monde pourraient fort bien s'ennuyer ici, même dans un jour de concours; il faut avoir le sens religieux et même pieux pour comprendre Notre-Dame du Laus.

Je vais aller faire ma visite à monseigneur de Gap²⁴. Je ferai tout mon possible pour ne pas être reconnu pour cet ultramontain qui a eu la témérité de prêcher que le pape avait dans l'Eglise une autorité aussi étendue que l'ont les princes temporels dans leurs royaumes. Vous savez quels ont été dans les années précédentes les sujets des conférences ecclésiastiques. Cette année c'est le sens commun. J'ai grande peur qu'on ne prenne pas le parti du sens commun. Ce serait assez curieux qu'il n'y eut point d'une si bonne chose dans tout un diocèse.

J'ai expliqué à nos pères l'affaire du canonat du père Suzanne. Ils l'avaient approuvé, comme cela doit être, avant d'en connaître les motifs et quand je les leur ai exposés, ils ont trouvé cela tout naturel²⁵.

²⁴ Mgr François Antoine Arbaud, évêque de Gap de 1823 à 1836.

²⁵ Après la mort de l'abbé Jean Ripert, chanoine, prêtre du Sacré-Coeur, le 29 février 1828, mgr Fortuné de Mazenod le remplaça par le père Marius Suzanne pour récompenser celui-ci de la construction de l'église du Calvaire et de ses travaux comme missionnaire au cours desquels il a ruiné sa santé.

37 - Au père Tempier à Marseille²⁶.

Premières impressions sur Notre-Dame du Laus.

Notre-Dame du Laus, [mi-septembre] 1828.

Mon révérend père,

Vous exprimer tout ce que l'on éprouve lorsqu'on visite pour la première fois le sanctuaire de Notre-Dame du Laus n'est pas chose facile; on ne peut bien rendre de ces sentiments qui ne sont pas dans les habitudes de la vie. Avez-vous lu la naïve inscription placée sur une des faces du sanctuaire intérieur? Elle exprime la vérité; ce que chacun sent plus ou moins, c'est une suave odeur de sainteté qui pénètre par tous les sens et qui peut vous subjuguier jusqu'à vous obliger de faire présent d'une sainte Vierge de marbre; on est dans une atmosphère de dévotion; la piété s'y nourrit et s'y soutient comme d'elle-même sans secours étranger. Quelle retraite! quelle paix! quelle séparation du monde! On n'entend pas même, comme dans nos autres maisons, le bruit de la ville qui vient expirer au pied de nos murs. C'est un autre monde; il y a si peu d'obstacles à la présence de Dieu, qu'on la sent, et on la garde sans effort. S'il arrive que ce calme parfait soit troublé par le concours des pèlerins, ce n'est que pour un jour et pour faire mieux sentir, quand tout est disparu, la profondeur de la solitude.

Je ne saurais vous dire tout le plaisir que je trouvais à voir descendre par les montagnes qui nous dominent tous ces pieux pèlerins qui venaient avec simplicité et confiance solliciter de la bonne Mère, les uns le pardon de leurs péchés, les autres une augmentation d'amour de Dieu. La diversité et la singularité de leurs costumes est tout à fait charmante; il n'est pas jusqu'à leurs voix aigres qui n'aient aussi leur harmonie; les voix sonores et mélodieuses formeraient une disparate avec les lieux. Enfin, mon révérend père, je suis si ravi de ce séjour, que je voudrais de tout mon coeur pouvoir dire: *Haec requies mea, hic habitabo.*"

²⁶ Paguette de Follenay I, 212-213; *Missions O.M.I.* 39 (1901) 267.

J'ai fait ma visite à monseigneur; il m'a reçu avec beaucoup de politesse et a eu la bonté de nous inviter à dîner. J'ai eu la précaution de ne parler ni du pape ni du sens commun²⁷.

38 - Au père de Mazenod à Marseille²⁸.

Vocations religieuses dans le diocèse de Gap. Félicité de Lamennais se propose de fonder une congrégation sous le titre de Sacré-Coeur de Jésus.

Notre-Dame du Laus, octobre 1828.

Mon révérend père,

Il y a deux ou trois excellents sujets dans ce diocèse qui ne veulent point du service des paroisses et qui seraient venus avec nous, sans l'établissement de M. de Lamennais. Ils sont tout enthousiasmés pour la nouvelle institution. Il y en a un qui est sur le point de partir sans le consentement et contre la volonté de son évêque. Je ne sais si vous connaissez les vastes projets de l'abbé de Lamennais. Il veut former à Rennes une réunion de jeunes ecclésiastiques, afin de les former à divers ministères importants, tels que les stations de carême, dans un genre tout apostolique et opposé à celui qui est établi, les retraites pastorales, l'enseignement public, la composition d'ouvrages en faveur de la religion, la rédaction des journaux, etc. Ce sera une espèce d'école normale religieuse. Je ne sais trop comment cet abbé se mettra à l'abri de l'ordre légal. Il paraît que c'est sous le titre de grand séminaire qu'il fondera son établissement. Si cela est, nos professeurs de théologie seront bientôt requis de signer les quatre articles. Voilà ce qui est bien connu des plans de M. de Lamennais. On croit avec fondement qu'il y a là-dessous une arrière-pensée, qui serait d'amasser des matériaux pour former ensuite une congréga-

²⁷ Cet extrait est sans date dans Paguelle de Follenay. Il pourrait provenir d'une lettre au Fondateur, écrite après le 11 septembre.

²⁸ Paguelle de Follenay I, 106-107; Rey I, 452-453.

tion religieuse sous le titre de Sacré-Coeur de Jésus. Dans une audience, le Saint-Père a dit qu'il fallait qu'avant la fin des temps il existât une société religieuse qui porterait ce nom. L'abbé de Lamennais ne laissa pas tomber cette parole par terre. Je désire de tout mon coeur que ces beaux plans se réalisent pour la gloire de Dieu. Cependant M. Combalot, ami de cet abbé, s'en va par toute la France recrutant ça et là des sujets. Il en a pris au diocèse de Grenoble que peut-être il n'aurait pas eu si nous y étions. Nous nous préparons pour la mission du Bourg-d'Oisans.

Vous serez bien aise d'apprendre que les directeurs, professeurs de ce diocèse refusent de faire la déclaration exigée. Il paraît que mgr l'évêque aurait proposé au ministère une déclaration *in globo* que sa grandeur signerait pour tous. Je ne crois pas que la charge pastorale oblige à un tel dévouement.

39 - Au père de Mazenod à Marseille²⁹.

Après la mission du Bourg-d'Oisans, donnée par les pères Mie, Jeancard, Capmas et Guibert, les pères Jeancard et Guibert étaient invités à prêcher une retraite aux élèves du petit séminaire. Le Père Guibert se propose d'y trouver quelques vocations oblates.

Bourg-d'Oisans, 6 novembre 1828.

Je serai comme un loup au milieu de la bergerie. J'ai le désir d'y faire beaucoup de ravages et, pour y réussir, je me cacherai avec toute l'adresse possible sous la peau de la brebis.

²⁹ Rey I, 453.

40 - Au père de Mazenod à Marseille³⁰.

Succès de la mission de Bourg-d'Oisans.

Bourg-d'Oisans, 8 décembre 1828.

Mon très révérend père,

Soli Deo honor et gloria. Notre mission est terminée. Pour vous donner la mesure du triomphe de la grâce sur les coeurs les plus durs que nous ayons trouvés jusqu'à présent, il suffit de vous rapporter le propos que nous tint hier, en soupant, monsieur le curé: "Messieurs, votre mission a produit dans ma paroisse des fruits de conversion et de salut au-delà de tout ce que l'on pouvait attendre." La bouche qui a prononcé ces paroles n'est pas habituée aux discours flatteurs. Quand on pense que ce peuple était adonné à tous les vices, tels que l'ivrognerie, qui était passée en usage au point qu'on n'y attachait plus de honte, que le dérèglement des moeurs était si grand que les prêtres de ce pays nous disaient: "C'est une petite Sodome", on ne peut être que ravi des merveilles que la grâce a opérées. Nous avons eu hier la communion la plus brillante; on a vu à la sainte table plus de la moitié de cette petite bourgeoisie dont on disait que pas un ne viendrait. C'est de crainte d'exagérer que je mets qu'il est resté cinquante hommes dans toute la paroisse qui n'ont point fait leur mission, y compris ceux qui auront peut-être été renvoyés.

Nous avons établi une congrégation de filles qui nous promet beaucoup. Une congrégation est une chose nouvelle pour ces contrées; on n'est pas ici congréganiste; de sorte qu'il y a une très grande ardeur, et comme le curé et le vicaire aiment le bien, ils ne peuvent manquer de la soutenir.

Voilà, mon père, ma manière de voir sur la mission; mon enthousiasme n'est pas tout à fait partagé par notre bon père Jeancard. Nous commençons ce soir une retraite au séminaire et nous la terminerons jeudi soir. Nous donnerons une méditation le matin et deux instructions dans le jour. Je me suis chargé des méditations et de deux sermons. Je tiendrai parole

³⁰ Paguelle de Follenay I, 196-197.

sur les méditations; quant aux sermons, si je ne suis pas prêt, le père Jeancard les prendra pour lui.

41 - Au père de Mazenod à Marseille³¹.

Incident survenu au père Jeancard au retour de Bourg-d'Oisans.

Notre-Dame du Laus, 19 décembre 1828.

Mon révérend père,

Vous n'aurez pas été peu contrarié d'apprendre que nos messieurs, à leur retour, n'ayant pas trouvé des places à Vizille, avaient poussé jusqu'à Grenoble pour les retenir. Je croyais que dans trois têtes il pourrait venir en pensée d'envoyer un homme pour cette commission. Le même cas nous est arrivé; c'est le supérieur du séminaire qui nous a induits en erreur en nous assurant qu'on trouvait toujours des places plus qu'on en voulait. Nous avons pris à Vizille, sans séjourner, une voiture particulière qui nous a conduits à Gap. Dans la route, il nous est arrivé un accident très fâcheux; mais j'en ai été quitte pour la peur et de l'embarras. Le père Jeancard était dans un état où il n'était pas capable de sentiments. Nous avons pris les devants sur notre voiture; ce bon père est saisi tout à coup d'un tremblement général, causé sans doute pas l'impression du froid; ses forces le quittent, il tombe dans mes bras; j'étends ma houppes³² par terre, je le fais asseoir la tête appuyée sur mes genoux; j'étais là, dans cette attitude, pendant la nuit, ne sachant quel parti prendre, ou de laisser mon cher malade ou mort pour aller chercher du secours, ou de rester auprès de lui sans avoir une goutte de vinaigre à lui donner, me recommandant de tout mon coeur à la sainte Vierge. J'allais me décider à le prendre sur mes épaules pour aller au-devant de la voiture, lorsque les forces lui revinrent peu à peu et l'évanouissement se dissipa. Il s'est senti tout

³¹ Paguelle de Follenay I, 198; Rey I, 453.

³² Houppes, pour houppe, ample vêtement de dessus.

le jour de cette crise; mais cela n'a eu aucune suite, et le père est parfaitement bien.

42 - Au père de Mazenod à Marseille³³.

Compte rendu de la mission de Bourg-d'Oisans.

Notre-Dame du Laus, fin décembre 1828.

Mon très révérend père,

Nous sommes rentrés dans notre maison depuis dimanche. Je vous ai peu donné de détails sur notre mission; c'est le temps qui me manquait. Le père Jeancard suppléera mes omissions. Je veux seulement vous raconter un trait qui vous fera juger combien l'effet de notre mission a été général. Dans un village dépendant du Bourg-d'Oisans, il se trouvait une fermière qui n'avait pas fait sa mission; les autres femmes du pays l'ont poursuivie de huées jusqu'à ce qu'elle se soit présentée au confessionnal. Dans un autre, deux hommes ne s'étaient pas approchés des sacrements; les habitants, regardant cela comme une tache pour leur pays, firent tout pour les gagner; l'un d'eux céda, l'autre s'obstinait; ils jouèrent d'un singulier stratagème pour le séduire; ils firent consentir le converti à se laisser lier les mains et à paraître dans cet état devant l'autre pour lui faire croire qu'on l'avait enchaîné par violence et l'intimider par la crainte d'un semblable traitement. Ce moyen réussit; on les amène sous bonne garde à l'église. C'est moi qui suis appelé pour confesser les deux prisonniers; je me fais expliquer l'affaire; je refuse d'abord de les entendre, en blâmant la conduite de ceux qui leur avaient fait violence; je leur dis que la pénitence n'est pas un tribunal où l'on conduise les coupables avec des chaînes. Je fis retirer tout le monde; je demandai aux deux pécheurs s'ils voulaient de leur libre choix se confesser ou se retirer chez eux; ils me supplièrent de les entendre. Ils furent pleins d'une joie extraordinaire après leur

³³ Paguelle de Follenay I, 199-200.

confession; ils revinrent une seconde fois seuls. Ils ont gagné leur mission dans de grands sentiments de piété.

Ce fait, désagréable en lui-même, et auquel la méchanceté pourrait donner une couleur fâcheuse, ne prouve pas moins combien sont rares ceux qui ont laissé passer la grâce de la mission sans en profiter. Tout se réduit à une quinzaine, suivant le témoignage des gens qui connaissent le pays. Il y a eu d'autres conversions dont le récit serait fort intéressant pour tout autre que vous, qui avez été si souvent témoin des merveilles des missions.

43 - Au père de Mazenod à Marseille³⁴.

Mission de Sauze.

Sauze³⁵, début janvier 1829.

Il n'y a pas eu grand obstacle à vaincre, le peuple vient écouter la parole de Dieu et s'est présenté de bonne heure au saint tribunal. Je confesse beaucoup, les missions ne peuvent me faire que du bien; si elles ne me guérissent pas, c'est que je suis incurable.

44 - Au père de Mazenod à Marseille³⁶.

Fin de la mission de Sauze. Maladie du père Suzanne.

Notre-Dame du Laus, fin janvier 1829.

Mon très révérend père,

C'est au retour de notre mission du Sauze que nous apprenons, par une lettre du père Tempier, que notre bon

³⁴ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 269.

³⁵ Mission prêchée dans les Hautes-Alpes, du premier au 15 janvier 1829, par les pères Mie et Guibert.

³⁶ Paguelle de Follenay I, 217.

père Suzanne touche à ses derniers moments³⁷. C'est bien le coup le plus sensible dont Dieu pouvait affliger notre société et chacun de nous. Je ne saurais vous exprimer pour ma part tout le chagrin que j'en éprouve, et, quoique ma douleur soit entièrement soumise à l'adorable volonté de Dieu, je me trouve heureux de repartir demain pour une autre mission, qui m'empêchera de trop m'occuper de notre perte. Nous vous conjurons, mon très révérend père, de ne pas trop vous livrer vous-même à votre chagrin; je me rappelle qu'à la mort de notre bon père Marcou³⁸, on vit dans vous les premiers sentiments de la douleur faire place à une sainte joie que vous inspirait la certitude que ce père était dans le ciel. Mais celui que nous perdons cette fois, si telle est la volonté de Dieu, ne nous laisse-t-il pas la même assurance par le zèle dont il a brûlé pendant sa vie et par sa patience admirable dans sa longue et cruelle maladie? Dieu sait avec quelle ardeur j'ai demandé et je demande encore un miracle à notre angélique père Marcou. Je n'ai point la force de vous raconter bien des choses curieuses et édifiantes qui nous sont arrivées dans notre mission au Sauze. J'unis ma douleur à la vôtre dans le coeur de Notre Seigneur Jésus-Christ, seul centre où nous puissions nous consoler dans notre perte commune.

45 - Au père de Mazenod à Marseille³⁹.

Mission à Buissard dans les Hautes-Alpes.

Buissard, février 1829⁴⁰.

...On ne peut faire un pas dans le diocèse de Gap sans trouver des traces du bien qu'y a opéré la société des Oblats. Nous étions à dix minutes de Saint-Julien où le père Honorat et M. Cailhol ont travaillé. A une demi-heure de là, on rencontre Chabottes, évangélisé par le père Tempier et le père

³⁷ Le père Marius Suzanne est décédé le 31 janvier 1829.

³⁸ Jacques Joseph Marcou, décédé le 20 août 1826.

³⁹ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 270.

⁴⁰ Mission prêchée en février 1829 par les pères Guibert et Dupuy.

Touche; on ne parle que de ce dernier dans la Chamsaur qu'il a parcouru en tous sens.

46 - Au père de Mazenod à Marseille⁴¹.

Mgr Miollis, évêque de Digne, révoque presque tous les pouvoirs accordés aux Missionnaires à la mission de Saint-Pons, près de Barcelonnette.

Saint-Pons, février-mars 1829.

Dès que nous fûmes arrivés à Barcelonnette, le curé de Saint-Pons vint nous présenter les lettres de mgr de Digne. Il nous montra d'abord un décret en latin où monseigneur nous accordait tous les pouvoirs nécessaires. Il nous exhiba ensuite une lettre où l'évêque voulait que ce fût le curé de Saint-Pons qui fit le discours d'ouverture et nommait le curé de Barcelonnette pour faire la bénédiction de la croix. Tout cela n'était pas fort agréable, mais très supportable en comparaison avec ce qui allait suivre. Ce fut une troisième pièce fort curieuse, que vous trouverez dans la lettre que je me suis cru obligé d'écrire non à l'évêque, de crainte de lui manquer de respect, mais à son grand vicaire, lettre que je vais vous transcrire afin que vous sachiez où en sont les choses. J'ai cru devoir être très modéré, soit parce qu'on sait à Digne mon âge, soit parce que, s'il y a lieu à se plaindre, il convient mieux que vous le fassiez que moi [...]

Pour vous faire comprendre tout ce que nous avons eu à souffrir, il faut vous dire que la dernière lettre de l'évêque a été sollicitée par les curés des environs, autant que nous en pouvons juger. Les filles de la congrégation que vous aviez établie à Barcelonnette⁴² étaient demeurées fermes jusqu'à cette année, où il y a eu une débâche. Or voilà le raisonnement qu'ont fait les prêtres: "Ne confessons pas ces danseurs

⁴¹ Paguelle de Follenay I, 227-228, 230-231. Dans cette lettre, le père Guibert copie une lettre de mgr Miollis et sa propre lettre au grand vicaire de Digne. Paguelle I, 228-230.

⁴² Mission prêchée du 20 avril au 20 mai 1822.

et danseuses, empêchons les missionnaires de les confesser; c'est le moyen de les convertir..." Ils auraient peut-être mieux raisonné en disant: "La mission avait détruit la danse. Cet abus a recommencé: ayons recours au même moyen pour le détruire encore."

Mon très révérend père, nous sommes donc ici en pays ennemi, observés de tous côtés; j'espère que le bon Dieu nous fera la grâce de tout supporter pour l'amour de lui.

47 - Au père de Mazenod à Marseille⁴³.

Succès de la mission de Saint-Pons, mais problèmes causés par les restrictions de pouvoirs des missionnaires.

Saint-Pons, février-mars 1829.

Mon très révérend père,

Vous devez être un peu peiné sur notre compte, sachant la position désagréable où nous avons été dès le commencement de notre mission. J'ai voulu attendre, pour vous écrire, de pouvoir vous annoncer un dénouement. Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, qu'en voyant les difficultés que nous aurions à surmonter, nous avions eu la pensée de reprendre le chemin du Laus. Il est clair maintenant que c'était le parti le plus sage; mais cela n'était pas clair le premier jour. Qui pouvait prévoir tout ce qui est arrivé? Ce sont des choses qui sont si contraires à l'ordre naturel, qu'à moins d'être prophète on ne pouvait les deviner.

Le jour donc de notre arrivée, lorsque nous eûmes pris connaissance des lettres de l'évêque, nous dûmes devant le curé de Barcelonnette et ses vicaires et le curé de Saint-Pons que nous étions à peu près décidés à repartir le lendemain, ne pouvant faire une mission sans juridiction. Ces messieurs nous conjurèrent de commencer la mission, de regarder la lettre de monseigneur comme non avenue, en nous faisant observer que notre départ précipité ferait de l'éclat, que le

⁴³ Paguelle de Follenay I, 231-235.

peuple ne manquerait pas de les accuser de nous avoir fait mauvais accueil et de se soulever contre eux, qu'au reste, ils se chargeraient d'obtenir tous les pouvoirs nécessaires. Nous fûmes d'autant plus faciles à céder à ces observations, que nous étions persuadés faussement que ces prêtres eux-mêmes avaient sollicité cette restriction de pouvoirs que monseigneur nous avait notifiée. Nous fûmes très aises de cette rétractation de leur part. Les deux curés écrivirent donc à Digne pour prier l'évêque de permettre que leurs paroissiens pussent faire leur mission, en même temps que j'écrivis pour savoir si nous pouvions confesser les gens de Saint-Pons.

La mission commence. Un élan extraordinaire. Dès les premiers jours, les confessionnaux sont assiégés. Nous entendons les confessions de tous, sans distinction. Toute la bourgeoisie de Barcelonnette se rend aux exercices. On y vient de deux et trois lieues à la ronde. Tous les prêtres des environs envoient leurs paroissiens. Il y en a qui disent la messe de bon matin, le dimanche, à leur peuple et leur donnent congé tout le jour, afin qu'ils puissent profiter de nos exercices. D'autres veulent amener les enfants qui se disposent à la première communion, pour les faire communier ici, afin qu'ils gagnent la mission. Ces prêtres veulent que la communion de la mission serve à leurs paroissiens pour la communion pascale. Enfin tout allait à merveille, lorsque monseigneur nous écrit pour nous dire qu'il a jugé à propos dans sa sagesse de restreindre les pouvoirs des missionnaires au lieu de Saint-Pons et que les missionnaires doivent bénir le Père des miséricordes de ce qu'il leur a allégé le fardeau d'une si grande responsabilité. Vous reconnaissez bien ce style...

Je réponds à monseigneur pour le remercier de l'explication qu'il a bien voulu nous donner, et pour lui dire que, n'ayant pu comprendre le sens de sa lettre, pressés par son commissaire épiscopal et par tout les prêtres des environs, nous avons commencé la confession d'un certain nombre de personnes étrangères à cette paroisse; qu'il serait bien pénible pour nous de renvoyer les pécheurs qui pourraient être dignes d'absolution, mais que nous ne bénissions pas moins le Père des miséricordes de ce qu'il nous avait allégé le fardeau d'une si grande responsabilité. Nous n'avons plus fait aucune démarche; les prêtres voisins sont dans la désolation, et surtout le curé de Barcelonnette. Ils croient que le peuple va se

soulever contre eux, les soupçonnant d'avoir eux-mêmes provoqué cette restriction de pouvoirs. (Les prêtres de la vallée, convoqués par le curé de Barcelonnette, ont tenu un concile contre les danses il y a peu de temps, et le peuple a eu connaissance de ses canons). Ils nous prient de différer de quelques jours à renvoyer les étrangers. Ils envoient un exprès à Digne avec des lettres. Barre de fer. Le curé de Barcelonnette part. Il va faire à l'évêque toutes les observations possibles. Du plus loin que monseigneur peut l'apercevoir, comprenant le motif qui l'amène, il lui crie qu'il n'a rien à gagner. En effet, Gros-Jean est retourné comme il était allé. Voilà où nous en sommes.

Nous avons déclaré aux étrangers ce qu'il en était. Si on doit lapider quelqu'un, autant vaut que les pierres tombent sur l'évêque que sur nous. Cette fois, le diable a triomphé. Vous ne sauriez croire tout le bien qui est empêché. Que de pécheurs étaient en voie de conversion! Depuis la mission que vous avez donnée à Barcelonnette, les danses avaient été complètement abolies. Cette année seulement, grâce à l'extrême sévérité des prêtres, il y a eu une débâcle générale. Mais ces pauvres gens étaient bien repentants. Ils répandaient des larmes amères en se rappelant les promesses de la mission. Ils étaient tout disposés à ne plus retourner à ces divertissements criminels, et notre mission aurait sans doute réparé la brèche que le démon venait de faire. Mais la sagesse de l'évêque s'y est opposée. Le peuple n'a rien dit contre nous: il est persuadé de notre zèle et bonne volonté. Les prêtres se sont mis à l'abri par toutes les démarches qu'ils ont faites et par leur assiduité à nos exercices. Aujourd'hui il y en a sept ou huit qui entendent le sermon du père Sumien. Au reste, si nous ne faisons pas un bien aussi général que nous l'aurions fait sans ces obstacles, le peuple de la paroisse profite très bien et nous donne beaucoup de consolations. D'ailleurs, nous nous sommes fait beaucoup de bien à nous-mêmes; la modération et la prudence que nous avons tâché d'apporter dans toutes ces fâcheuses affaires nous a gagné l'affection de tous les prêtres. Les curés de Barcelonnette et de Saint-Pons, dans les lettres qu'ils ont écrites à Digne, parlaient de nous avec la plus grande estime. Plusieurs prêtres sont venus se confesser à nous et nous ont demandé des conférences particulières pour nous consulter sur des cas de conscience.

Enfin, je crois qu'en dernier résultat notre mission aura fait un grand bien au peuple que nous évangélisons et à nous. Nous nous proposons de rester ici quatre semaines, et ce n'eût pas été assez peut-être pour confesser tous ceux qui se seraient présentés. Mais, puisque nous sommes limités dans les bornes de la paroisse, nous terminerons dimanche prochain. La population n'est que de six cents âmes.

Je ne voudrais pas oublier de vous dire, pour la justice et pour votre gouverne, qu'il paraît que la conduite de l'évêque à notre égard n'est que la suite d'une mesure générale qu'il a prise pour tous les pays de son diocèse où il a appris qu'on s'était livré aux danses avec fureur. Il a réservé ce péché pour les prêtres de ces pays-là. Je me propose de lui écrire pour lui rendre compte de notre mission, et de faire quelques plaintes avec modération et respect.

Nous sommes à chaque instant désolés par des pécheurs dont nous avons entendu les confessions et qui viennent, les larmes aux yeux, nous demander une absolution que nous ne pouvons leur accorder, parce qu'ils ne sont pas de cette paroisse. Ce bon évêque, avec les meilleures intentions, fait beaucoup rire le diable. Je vous assure que l'année prochaine les bals seront brillants. Si au moins il avait fait exception pour ceux qui sont dans l'habitude du sacrilège et qui voulaient profiter des confesseurs extraordinaires que la Providence leur envoyait! Nous sommes dans l'embarras, même dans les limites de la paroisse. Il y a des personnes étrangères qui passent six mois ici comme domestiques; d'autres d'ici vont passer six mois dehors. Ces gens-là sont-ils domiciliés? et autres cas semblables. Car l'évêque nous dit que nos pouvoirs ne s'étendent qu'aux habitants domiciliés dans cette paroisse. C'est pitoyable. Il n'est pas permis d'ignorer ce principe de théologie: que la juridiction affecte le confesseur et non le pénitent. Ici les choses vont en sens inverse. Enfin nous terminerons de notre mieux, et nous rentrerons le plus tôt possible dans notre maison. Quand il s'agira de travailler dans ce diocèse, ce sera à vous de juger ce que nous devons faire.

J'ai reçu une charmante lettre du frère Telmon. Elle est pleine d'esprit. Il me demande de la métaphysique. Je ne puis en faire dans ce moment. Je fais mieux: je confesse des pécheurs, ils ne sont pas dans la catégorie des cas réservés.

48 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁴.

Le père Guibert est nommé supérieur de Notre-Dame du Laus. Il remplace le père Mie.

Saint-Pons, mi-mars 1829.

C'est à Barcelonnette que j'ai reçu votre lettre du 7 mars, dans laquelle vous me nommez supérieur, pour le spirituel, de Notre-Dame du Laus; j'aurais désiré que vous eussiez connu mon incapacité sous ce rapport, autant que vous la connaissez sous le rapport temporel. Je me flattais, après que j'eus quitté le noviciat, que je pourrais être longtemps à moi-même et m'occuper sérieusement de ma sanctification sans être chargé de celle des autres. Je n'oublie pas cependant que je ne suis pas à moi, et je me sou mets de bon gré à vos ordres, en faisant le sacrifice de mon goût pour la vie indépendante. Je vous remercie beaucoup de ce que vous ne m'avez imposé que la moitié du fardeau⁴⁵, c'est encore beaucoup trop pour ma faiblesse.

Le père Touche est extrêmement regretté, je doute que le père Sumien et moi puissions combler le vide qu'il a laissé et il serait à souhaiter que l'évêque de Gap le rappelât⁴⁶.

49 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁷.

Fin de la mission de Saint-Pons. Le père Guibert retournera à Bourg-d'Oisans où il est demandé.

Notre-Dame du Laus, mars-avril 1829.

⁴⁴ Paguelle de Follenay I, 214.

⁴⁵ Le père Dupuy était économe, chargé du temporel. Il y eut tiraillement entre les deux. Le père Dupuy sortit de la congrégation en 1830.

⁴⁶ Mgr Arbaud, évêque de Gap, était mécontent du père Touche et demanda au Fondateur de l'envoyer dans une autre maison. Le père Touche partit en 1829, remplacé par le père Sumien qui fut nommé second assesseur au Laus en juillet.

Ce texte sans date est copié dans *Missions O.M.I.* 35 (1897), 356.

⁴⁷ Paguelle de Follenay I, 236-237; 239-240. Dans cette lettre, le père Guibert copie sa lettre à mgr Miollis. *Ibid.*, p. 237-239.

Mon très révérend père,

Nous sommes heureusement arrivés dans notre maison, à travers tous les précipices qui bordent le chemin à Barcelonnette. Il me tardait de sortir de cette terre d'où le sens commun est exilé encore plus que de certains autres pays. Vous ne sauriez croire combien l'interdit de l'évêque de Digne me pesait. Je n'ai pu prendre aucun goût à la mission, quoiqu'elle ait produit beaucoup de bien. On n'a pu compter qu'un seul homme dans la paroisse qui ait laissé passer la grâce sans en profiter. Saint Paul disait: *Gratia Dei mecum*. Nous pouvons dire, cette fois: *Gratia Dei sine nobis*. Nous n'avons pu savoir, malgré nos recherches, d'où était parti le coup. J'ai cru un moment que notre interdit n'était qu'un article de l'interdit général que l'évêque voulait jeter sur tous les danseurs et danseuses de son diocèse. Ce saint évêque a une grande peur des danses, et il a raison. Cette année les danses n'ont pas beau jeu; dans ce diocèse, il s'est rencontré des curés tirant des coups de fusil sur les masques et brisant les violons; dans celui de Digne, on lance des foudres non moins formidables; si l'année prochaine on danse encore, ce ne sera pas la faute des prêtres ni des évêques.

Je crois que j'ai interprété d'abord trop bénévolement la démarche de l'évêque de Digne; s'il n'y avait eu rien de personnel pour nous dans son interdit, pourquoi ajouter aux danseurs les usuriers, les consuetudinaires, les buveurs? Ce n'est pas sans doute de cette année qu'il y a dans son diocèse des usuriers, buveurs et consuetudinaires, etc., etc. Le véritable motif de l'interdit est évidemment, et ce motif est avoué dans une lettre, de contenter quelques prêtres à qui les missions ne plaisent pas; aussi, ne sachant pas si vous écriviez vous-même à l'évêque, ou si vous pouviez écrire assez tôt pour que votre lettre produisit son effet, je me suis déterminé à adresser à Monseigneur une lettre que je vous fais transcrire; c'est peut-être une sottise. Il me semble qu'après avoir montré un respect excessif et une patience, je puis dire plus qu'angélique pendant toute la mission, il fallait, en finissant, montrer qu'on avait senti les choses et qu'on n'est pas des enfants. [Suit le texte de la lettre à mgr Miollis]. Voilà ma lettre; je suis curieux de savoir ce que vous en penserez.

Quand le bon Dieu nous abaisse d'une manière, il nous relève de l'autre. Je reçois une lettre du curé du Bourg-d'Oi-

sans, dans laquelle il m'apprend que les fruits de la mission se soutiennent, et il me prie par les termes les plus engageants d'aller quinze jours dans sa paroisse; parce qu'il lui sera impossible autrement d'entendre tous les hommes; mon apparition dans cette paroisse pourrait faire du bien; je confesserai un très grand nombre d'hommes; je soutiendrai une congrégation de deux cents filles que nous avons établie; nous n'avons aucune oeuvre qui puisse me retenir ici pendant le temps pascal. Je vous prie de me faire connaître votre volonté par le plus prochain courrier. J'écris aujourd'hui au curé du Bourg-d'Oisans pour lui dire que je ne puis quitter le diocèse sans votre permission, que j'espère l'obtenir. Je ne me trouve pas fatigué; d'ailleurs, la confession est un repos pour moi. Soyez sûr que je ne me laisserai pas aller à la tentation de prêcher.

50 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁸.

Mgr Miollis, fort mécontent, a répondu à la lettre du père Guibert au sujet de la restriction des pouvoirs à la mission de Saint-Pons.

Notre-Dame du Laus, avril 1829.

Mon très révérend père,

Je profite de la permission que vous me donnez d'aller au Bourg-d'Oisans. De toute manière nous ne pouvions pas être réunis pendant la semaine et faire la Pâque ensemble. Mgr de Gap m'avait demandé deux pères pour les envoyer dans deux paroisses différentes passer la semaine sainte et les fêtes de Pâques⁴⁹; je n'ai pas voulu que mon premier acte vis-à-vis de monseigneur fût un refus.

⁴⁸ Paguelle de Follenay I, 242-245. Dans cette lettre, le père Guibert copie celle qu'il a écrite à mgr Miollis pour s'excuser.

⁴⁹ Le 19 avril.

Avant de partir, il est nécessaire que je vous communique une réponse de monseigneur de Digne à ma dernière lettre. Vous avez dû voir que cette lettre renfermait sous une forme respectueuse quelques vérités désagréables; les faits que je rapportais, et qui avaient été la suite des mesures de l'évêque, étaient seuls une censure amère de ces mesures. Je ne crois pas cependant que je sois sorti des bornes du respect. Cependant ma lettre m'a valu une réponse que vous trouverez renfermée dans la présente et qui est vraiment *ab irato*. Nous n'avions pas été assez maltraités pendant la mission; monseigneur a eu quelques regrets, il est revenu à la charge. Ce qu'il y a de bon cependant dans cette lettre, c'est que sa grandeur reconnaît que ses mesures ont eu des suites funestes. Il se reproche de n'avoir pas demandé des explications; or nous avions envoyé, les curés ou nous, plus de dix lettres et un exprès; M. le curé de Barcelonnette a fait le voyage de Digne, et l'embarras allait toujours croissant. Cette réponse, qui n'est pas du style épiscopal, quelque désagréable qu'elle soit, ne me fait pas repentir d'avoir lancé mon brûlot, comme l'appelle l'évêque. Si je n'eusse pas écrit, vous l'auriez fait avec plus de force que moi et aussi avec plus d'inconvénient; et je crois que votre qualité de grand vicaire ne vous aurait pas mis à l'abri des jolies qualifications qui me sont données. Vous verrez que monseigneur m'appelle du nom du père Reynier. Je ne sais pourquoi: ma lettre était signée de mon propre nom.

Ce qu'il y a eu de malheureux dans toute cette affaire, c'est que l'évêque de Digne a écrit à monseigneur de Gap, et que, pour m'épargner les frais de port, il a adressé mon pli sous bande au secrétariat. Tout a été lu par hasard. Vous comprenez que l'adresse ne portant aucun nom connu dans ce diocèse, ces messieurs, pour savoir la destination de cet envoi, devaient prendre connaissance du contenu. L'évêque de Gap a trouvé ma lettre un peu forte de vérité. Il a blâmé en retour l'évêque de Digne de nous avoir appelés dans son diocèse pour nous maltraiter; il a trouvé ses mesures ridicules; enfin, obligé de répondre à sa lettre, il voudrait n'avoir eu aucune connaissance de tout ce qui s'est passé, pour être dispensé, m'a-t-il dit, de faire une leçon. Il a ajouté: "Il est possible que je me contente de gasconner en disant que je n'ai point de père Reynier dans mon diocèse." Il a trouvé que ma lettre n'avait été ni inconvenante, ni insolente, ni impertinente. En entendant lire

celle de l'évêque de Digne, il ne cessait de dire: Oh! c'est trop fort!" Ainsi, loin de produire aucun mauvais effet sur l'esprit de l'évêque de Gap, cette affaire, par la disposition de la Providence, aura fait voir à sa grandeur que nous sentons et comprenons les choses. Il aura sans doute pris pour lui quelque chose du dernier paragraphe de ma lettre.

Je n'ai pas cru devoir laisser sans réponse la lettre de l'évêque de Digne. J'espère que cette fois il n'aura pas à se plaindre [texte de la lettre, Paguelle I, 244-245]. Il me semble, mon très révérend père, qu'il serait bon que vous laissassiez tomber cette affaire.

51 - Au père Tempier à Marseille⁵⁰.

Maladie du père Courtès à Aix. Apostolat à Bourg-d'Oisans.

Notre-Dame du Laus, avril-mai 1829.

Si le bon Dieu nous aime à proportion des rudes épreuves par lesquelles il nous fait passer, nous ne pouvons pas nous plaindre. Je ne puis vous peindre cette sorte de consternation qu'a répandue dans la communauté la nouvelle de la maladie du père Courtès⁵¹. C'est lui qui m'a donné les premières notions de la vie religieuse. Quoiqu'il fût habituellement malade, on était si accoutumé à le voir vivre dans cet état d'infirmité et faire même un travail considérable, qu'on s'était rassuré sur sa santé.

A Bourg-d'Oisans beaucoup de personnes, même des hommes, s'approchent des sacrements; les offices sont bien suivis, la congrégation des filles a augmenté; il n'y a eu, au carnaval, ni danses, ni mascarades, et le nombre des ivrognes est considérablement diminué. Une fois établis dans le bon chemin, ces gens, si durs à émouvoir, sont plus persévérants que nos Provençaux et nos Languedociens.

⁵⁰ Paguelle de Follenay I, 218; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 272.

⁵¹ Le père Courtès tomba malade en avril et reçut le sacrement des malades en mai.

52 - Au père Tempier à Marseille⁵².

Maladie du Fondateur. Le père Guibert aimerait être à Aix.

Notre-Dame du Laus, 27 mai 1829.

Relativement à l'état de notre père supérieur⁵³, qu'on nous dise ce qu'il en est, je l'exige; le bon Dieu nous donnera la force de supporter les malheurs par lesquels il nous éprouve depuis quelque temps. Je vous prie instamment de nous tirer de l'affreuse inquiétude dans laquelle nous sommes plongés. On devrait écrire tous les jours, dans de semblables circonstances. Dans l'attente des nouvelles, on cesse d'être maître de soi. Oh! que l'obéissance est puissante! Sans elle, je serais à Aix.

53 - Au père Tempier à Marseille⁵⁴.

Désolation des pères du Laus. Prières pour la guérison du Fondateur.

Notre-Dame du Laus, 5 juin 1829.

A présent, rien ne nous rassure que notre confiance en la sainte Vierge, que nous ne cessons de prier et de faire prier; chacun se sent blessé dans ce qu'il a de plus cher en ce monde. Les pères qui sont ici avec moi sont dans la désolation autant que moi. Nous avons tous offert notre vie, mais Dieu sait de quel coeur! pour la conservation de celle de notre supérieur. Jugez comment nous allons passer ces fêtes de la Pentecôte! de quoi serons-nous capables? qui aura le coeur d'annoncer la parole de Dieu et de confesser? Nous ferons ce que nous pourrons. Dites bien à notre bien-aimé père que

⁵² Paguella de Follenay I, 217-218; Rey I, 472.

⁵³ le père Courtès se remit peu à peu de sa maladie, après le 15 mai 1829, mais le Fondateur dut alors s'aliter à Aix.

⁵⁴ Paguella de Follenay I, 219; Rey I, 472.

nous souhaitons ardemment, non pas de partager ses souffrances, mais de les prendre toutes pour nous, et que nous sommes livrés à un genre de peines incomparablement plus dures que celles par lesquelles Dieu l'afflige dans son corps.

54 - Au père Tempier à Marseille⁵⁵.

Réactions à Notre-Dame du Laus à l'annonce de la maladie du Fondateur.

Notre-Dame du Laus, 12 juin 1829.

Toutes les personnes à qui nous avons annoncé la maladie de notre bien-aimé supérieur en ont été profondément affligées. M. le Préfet et sa femme, monseigneur l'Evêque, nous en ont exprimé les plus vifs regrets. Chacun sait bien que la conservation de notre bon père importe à toute l'Eglise.

55 - Au père Tempier à Marseille⁵⁶.

Le Fondateur va mieux.

Aix⁵⁷, 3 juillet 1829.

Quel attendrissement de tous lorsque on a vu le bien-aimé père au milieu de la communauté pour assister au chapelet et à l'office des vêpres. Il fallait se contraindre pour retenir ses larmes. C'était le jour de la Visitation⁵⁸. Il est enfin descendu à la cour où il s'est promené sous mon bras pendant cinq minutes. Que j'étais heureux.

⁵⁵ Rey I, 472.

⁵⁶ Rey I, 472; Paguette de Follenay I, 218-219.

⁵⁷ A l'annonce de l'administration du sacrement des malades au Fondateur, le 14 juin, le père Guibert partit pour Aix où il demeura jusqu'au 7 juillet.

⁵⁸ Le 2 juillet.

56 - Au père de Mazenod à Aix⁵⁹.

Etat d'esprit des pères à Notre-Dame du Laus en connaissant les détails de la maladie du Fondateur et de son état de santé.

Notre-Dame du Laus, 10 juillet 1829.

Il est inutile de vous dire que nos pères ont été pénétrés des plus vifs sentiments quand je leur ai raconté votre maladie, le danger que nous avons couru, comment nous vous avons conservé miraculeusement et tout ce qui s'est passé d'édifiant pendant votre maladie. Nous sommes tous disposés à mettre en pratique la recommandation que vous fîtes lorsque vous croyiez être sur le point de paraître devant Dieu, d'observer nos règles avec la plus sévère exactitude.

57 - Au père de Mazenod à Grans⁶⁰.

Le père Tempier fera la visite canonique à N.-D. du Laus.

Notre-Dame du Laus, 2 août 1829.

Je suis extrêmement content de cette apparition d'un visiteur. Chacun se met en règle et il est plus facile ensuite de continuer sur ce pied. Je vous remercie en mon nom et au nom des autres pères pour la visite que vous avez ordonnée au père Tempier de faire dans notre communauté; nous profiterons tous de cette grâce dont nous aurons un jour à rendre compte.

⁵⁹ Rey I, 472.

⁶⁰ Rey I, 474. En juillet-août, le Fondateur alla se reposer chez Roze-Joannis à Grans.

58 - Au père Tempier à Marseille⁶¹.

Joie de prendre connaissance de la lettre du pape Pie VIII au Fondateur.

Notre-Dame du Laus, 12 septembre 1829.

Mon révérend père, vous ne pouvez vous faire une idée de notre joie, en lisant la lettre de notre Saint-Père le Pape à notre bien-aimé supérieur⁶². Nous avons joui doublement de notre propre bonheur et de celui de notre père. Cette lettre est pleine d'affection. Vous avez remarqué comme nous les mots: *amanter, ex corde, recuperato filio, quem credidevamus, amissum* et de cette prophétie: *ad majora apud Deum et homines Providentiae judicio reservatum*. Nous avons baisé affectueusement l'auguste épître que nous conservons comme un précieux dépôt. Cette nouvelle preuve des desseins de Dieu sur notre société resserre toujours plus les doux liens qui nous unissent à elle, et nous enflamme d'une ardeur toute nouvelle pour le ministère des missions.

59 - Au père de Mazenod à Marseille⁶³.

Mission de La Mure.

La Mure⁶⁴, novembre 1829.

J'ai reçu la dernière lettre du père Tempier. Je puis maintenant vous rendre un compte exact de notre retraite. Je sais

⁶¹ Rey I, 476-477; Paguella de Follenay I, 305.

⁶² Pie VIII, Francesco Saverio Castiglioni que le Fondateur avait connu à Rome en 1826, fut élu pape le 31 mars 1829. Le Fondateur le félicita et lui envoya un exemplaire de la biographie du bx Alphonse de Liguori. Le pape répondit le 1er et le 26 août, après avoir appris la maladie et la guérison du père de Mazenod.

⁶³ Paguella de Follenay I, 295-296; *Missions O.M.I.* 39 (1901) 273.

⁶⁴ Mission à La Mure, au diocèse de Grenoble, prêchée en novembre par les pères Guibert, Sumien, Martin, Guigues et Capmas. Le curé mit obstacle à l'éclat des cérémonies en usage et le peuple se froissa d'abord de l'accent provençal des missionnaires.

où nous en sommes. Tout le mal a été, non dans la mauvaise volonté du curé, mais bien dans sa lâcheté et ses vues trop humaines. Il s'attendait à trouver en nous de brillants orateurs. Il se croit curé d'une paroisse de la capitale. La Mure cependant est plus qu'un bourg, mais n'est pas une ville. Il a été un peu désappointé lorsqu'il nous a entendus. Il a cru d'abord que tout était manqué et dès lors, dans sa politique, tout en décrétant sans cesse: "Faites ce que vous voudrez!" il a montré de l'opposition pour tout ce qui pouvait donner quelque éclat à notre oeuvre, mettant toujours en avant le motif de la prudence. Peut-être aurions-nous bien fait de ne pas écouter cette prudence, qui n'était que pusillanimité et ignorance du pouvoir de nos missions sur les coeurs. Nous avons aussi cru qu'il était de la prudence de ne pas le trop contrarier. J'eus cependant soin de lui déclarer en commençant que, si nous suivions nos règles et nos usages, dont l'expérience a montré la sagesse, j'espérais un bon succès, mais que, si nous nous bornions à une simple prédication de carême, je ne répondais de rien. Ne pouvant l'amener à nos idées, nous nous sommes renfermés dans les bornes d'une simple retraite. Nous n'avons pas même pu prononcer le mot de jubilé; car monseigneur, qui l'avait d'abord fixé au dimanche de la dédicace, l'a tout à coup transféré au premier dimanche de décembre. Malgré tous ces contretemps, voulez-vous savoir quel est le résultat de notre retraite? Nous avons donné hier la communion à mille six cents femmes, et nous aurons dimanche sans exagérer sept cents hommes; c'est assez joli pour une retraite. Aussi le curé paraît croire à présent que nous étions capables de faire davantage, et il est évident, au jugement de tous nos pères, que nous eussions emporté la place si on nous eût permis de faire usage de nos armes. Nous avons été obligés ici d'annoncer la fin au moment où, dans nos autres missions, les hommes commencent à peine à donner; car, bien que le curé ne nous presse pas de retourner, c'eût été faire languir la retraite que de la prolonger au-delà de trois semaines. Nous quittons donc le pays sans déshonneur. Il y a un certain nombre de personnes, femmes dévotes surtout, qui ont trouvé que nous n'étions pas de grand orateurs, et qui, pour prouver leur goût, se sont assez moquées des sermons du père ..., parmi lesquels il a donné de véritables chefs-d'oeuvre, qui ont été appréciés par les gens qui ont quelque jugement.

Mais la masse nous aime et nous estime. Le curé est un peu revenu aussi du premier jugement qu'il avait porté sur nous. Je ne veux pas oublier de vous dire que, parmi les conversions, il y en a un grand nombre que les jubilés et missions passées n'avaient pu opérer. Vous comprenez qu'au commencement nos jeunes pères ont été un peu déconcertés; mais ils ont repris courage ensuite.

60 - Au père de Mazenod, à Marseille⁶⁵.

Jubilé prêché par les pères Guibert, Capmas et Sumien.

La Roche-des-Arnauds, décembre 1829.

Le jubilé de la Roche est terminé; nos consolations à la fin ont été proportionnées à nos peines du commencement, tout le monde est venu, sauf une dizaine de personnes qui n'étaient pas en position de s'approcher des sacrements. Le bien opéré paraît d'autant plus grand que les jubilés des environs ont peu réussi. A Veynes, en particulier, on ne compte que trois hommes qui ont fait leur devoir.

⁶⁵ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 274.

61 - Au père de Mazenod à Marseille¹.

Merci d'avoir écrit.

Remollon², 22 janvier 1830.

Je vous remercie de tout mon coeur de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire; elle m'a été d'autant plus agréable que c'est la première que je reçois de votre main depuis votre maladie³. Mais je crains que vous ne vous mettiez trop tôt à faire la correspondance sans attendre que votre santé soit entièrement affermie.

Le peuple de Remollon est très ardent; malgré la neige qui l'entoure, il a suivi tous les exercices avec empressement et piété.

62 - Au père de Mazenod à Marseille⁴.

Début de la mission de Savines au diocèse de Gap.

Savines⁵, 10 février 1830.

La mission s'annonce bien, les exercices sont suivis assidûment même par les hommes qui, hélas! depuis longtemps ne fréquentaient plus l'église. Les pères vont deux fois par semaine, avec un guide, à un hameau éloigné dont les habitants ont grand besoin d'être évangélisés. Pour moi, puisque vous me défendez de me fatiguer, je ne confesserai que des hommes, point de femmes, et je donnerai les avis.

¹ Rey I, 481; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 278.

² En janvier 1830, le père Guibert prêcha avec le père Capmas la mission de Remollon, au diocèse de Gap.

³ Après le décès du père Marius Suzanne, le 31 janvier 1829, suivi de la maladie du père Courtès, le père de Mazenod tomba malade en mai, passa ensuite quelques mois en repos chez son oncle Roze-Joannis à Grans. Son état de faiblesse continua en 1830. En juillet, il partit pour une période de repos en Suisse.

⁴ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 279.

⁵ Mission prêchée par les pères Guibert, Martial Capmas, Alexandre Dupuy, André Marc Sumien et Joseph Laurent Richaud.

63 - Au père de Mazenod à Marseille⁶.*Nouvelles sur la mission de Savines.*

Savines, [22] février 1830.

Tous les jours, surtout le dimanche, nous avons eu une affluence considérable des fidèles de la paroisse et des environs. Les gens du château, envoyés par leurs maîtres, viennent aussi fidèlement. La dame vient presque tous les jours et a fait son jubilé. M. de Savines est venu aussi, mais moins souvent; il paraît nous estimer et nous affectionner beaucoup. Je crois qu'il hésite à faire sa mission, parce qu'il est retenu par la crainte d'être taxé de vouloir faire plaisir à la cour [de Charles X]. Nos missionnaires ne m'ont donné que de la satisfaction. Le père Capmas fait de rapides progrès dans le genre des missions. Les pères Sumien et Dupuy ont travaillé en braves, et le père Richaud nous a rendu de grands services. C'est lui qui a formé et dirigé les chœurs de chant et, tous les matins, il a fait la prière pendant la messe.

64 - Au père de Mazenod à Marseille⁷.*Mission de Chichilianne.*

Notre-Dame du Laus, 7 avril 1830.

Il semble que Dieu ait voulu nous consoler en couronnant notre travail d'un succès complet. Les dimanches et les fêtes, il y avait une affluence de 4 lieues à la ronde. Plusieurs prêtres qui s'étaient rendus à Chichilianne⁸ ont été si émerveillés du bien qui s'y est opéré, qu'ils ont réclamé une mission pour leurs paroisses. Je suis très content du père Capmas; il prêche bien pour le peuple et pour les bourgeois; rien ne le rebute, il faut le modérer. Le père Sumien en était à sa cinquième mission; lui aussi m'a bien satisfait.

⁶ *Missions O.M.I.* 39 (1901) 279.

⁷ *Missions O.M.I.* 39 (1901) 280; Rey I, 481.

⁸ Mission de Chichilianne au diocèse de Grenoble, prêchée à partir de la mi-mars par les pères Guibert, Capmas et Sumien.

65 - Au père de Mazenod à Marseille⁹.

Accident du père Capmas. Premier procès à Embrun.

Notre-Dame du Laus, 22 avril 1830.

Nous rencontrâmes sur le chemin un homme qui était pris de vin; nos chevaux furent effrayés par le bruit de la diligence qui approchait et prirent le galop. Le père Capmas, malgré toutes les peines qu'il se donna pour diriger son cheval, heurta cet homme et le renversa par terre. Nous le relevâmes et, après un étourdissement d'un moment, il reprit ses sens et ses forces. Nous l'accompagnâmes pendant quelque temps; il était fort bien et il ne paraissait pas que sa chute dût avoir aucune suite. Cet homme est mort le lendemain matin, soit par la suite de la chute, soit par son ivrognerie, car il a été, d'après ce que l'on dit, se gorger encore de vin après cet accident. Cet homme disait force injures contre nous au moment où nous l'avons rencontré; il a entendu le bruit du cheval et les cris du père Capmas; il a dit alors à deux femmes qui étaient là et qui le pressaient de se mettre à l'écart: "Oh! ce ne sera pas le diable!" et ne voulut pas se retirer. Quoi qu'il en soit de ces différentes circonstances, la mort a suivi de trop près la chute pour qu'on ne l'attribue à cette cause.

Toutes les craintes qu'on pouvait avoir sur le résultat de notre affaire se sont réalisées. Le tribunal a condamné notre confrère à trois mois de prison, cinquante francs d'amende et mille deux cents francs pour dommages et intérêts envers la partie civile. J'ai assisté, ainsi que le père Sumien, à l'audience, et nous avons déposé comme témoins. Je vous assure que nous n'avons jamais eu plus d'espérance d'acquiescement que lorsque nous avons entendu les débats et les différentes plaidoiries. Il me semblait qu'à moins de se mettre le bandeau sur les yeux on ne pouvait s'empêcher de penser qu'il n'avait pas tenu au père de faire plus pour éviter le malheureux accident.

On m'a rapporté à Embrun que quelques membres du Parquet, quand ils apprirent l'accident, auraient tenu ce propos: "Laissez-les tomber entre nos mains et nous leur ferons

⁹ Paguelle de Follenay, 301-302; Rey I, 481.

passer l'envie de faire des missions". C'est la qualité de prêtre et de missionnaire surtout qu'on a voulu punir et c'est ce qui doit nous consoler.

66 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁰.

Second procès du père Capmas à Gap.

Notre-Dame du Laus, mai 1830.

Je suis venu à Gap pour notre affaire. Nos juges ne sont pas mal disposés, mais ils radotent presque tous; il faudra les voir la veille du jour où l'affaire sera appelée pour leur rafraîchir la mémoire.

Au reste je ne serais point étonné que les gens de la justice, sous l'influence de quelques avocats impies et libéraux, voulussent donner à cette affaire une importance qu'elle ne peut avoir, de peur de paraître favoriser des prêtres, des missionnaires, des jésuites. Les enfants du mort élevaient aussi des prétentions à des dommages et intérêts. J'avais dit au père Dupuy que si avec une petite somme qui ne devrait pas dépasser trois cents francs il pouvait éteindre entièrement l'affaire et empêcher toute publicité, je ne pensais pas que ce sacrifice fût contraire à vos intentions. Il paraît qu'il s'est tenu là, et comme les enfants, qui ont perdu un père qui était la ruine et le déshonneur de leur famille, font de cette mort un sujet de spéculations et ne demandent rien moins que plusieurs mille francs, rien n'a été conclu¹¹.

¹⁰ Paguelle de Follenay I, 302.

¹¹ L'affaire fut plaidée à Gap le samedi 22 mai. Le père Capmas fut complètement acquitté, et la partie adverse dut payer 300 francs de frais. (*Missions O.M.I.* 39 (1901), 283.

Les pères versèrent aux enfants du défunt une somme inférieure à leurs premières prétentions et ceux-ci se désistèrent de leur plainte (Paguelle de Follenay I, 302).

67 - Au frère Casimir Aubert, à Marseille¹².

Conseils. Importance des études.

Notre-Dame du Laus, printemps-été 1830¹³.

Vous voilà donc encore à Marseille auprès de notre père général. La faveur est peu commune, et j'espère que vous saurez l'apprécier. Le père Tempier m'a fait part de vos projets scientifiques. Oui, vous avez bien raison; il faut, aujourd'hui surtout, de la science au prêtre; le monde au milieu duquel nous sommes obligés de vivre ne possède qu'une science superficielle, il est vrai, mais pourtant variée, et il faut que le prêtre domine partout. D'ailleurs, l'étude des sciences humaines, faite avec esprit de foi, nous rapproche de Dieu. N'est-ce pas toujours la vérité, éternel besoin de notre âme, qui est l'objet de toutes nos recherches; et l'ardeur naturelle de connaître, qu'est-ce, sinon le mouvement que Dieu lui-même imprime à notre âme vers lui? Je sais qu'il serait plus doux de goûter son Dieu dans la prière et l'oraison; mais, outre que le travail de l'intelligence est l'expiation d'un crime, il est nécessaire afin que nous puissions mettre la vérité à la portée des esprits malades de notre temps.

68 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁴.

Explications au sujet des livres que le père Guibert a emportés avec lui à Notre-Dame du Laus.

Notre-Dame du Laus, printemps-été 1830¹⁵.

¹² Paguelle de Follenay I, 159-160.

¹³ Le frère Casimir Aubert fut novice et scolastique à Marseille en 1827-1830. Le Fondateur partit pour la Suisse au début de juillet 1830. Il acheta la maison de Billens et fit venir les scolastiques. Le frère Aubert partit le 12 septembre.

Cette lettre a sans doute été envoyée avant le mois de juillet.

¹⁴ Paguelle de Follenay I, 115-116.

¹⁵ Lettre écrite après le procès du père Capmas en mai. Le père Guibert avait probablement pris ces livres à Marseille lors de sa nomination comme supérieur de Notre-Dame du Laus en mai 1829. Il ne semble pas avoir été à Marseille en 1830.

Permettez-moi, mon très révérend père, de rétablir les faits par rapport à l'enlèvement des livres; habituellement occupé d'affaires d'une tout autre importance, il n'est pas étonnant qu'au moment où quelqu'un vous aura dit que j'avais dégarni les tablettes de votre bibliothèque, vous ayez pu ne pas vous rappeler comment la chose se passa. Je vous demandai d'emporter quelques livres que vous aviez en double et en triple exemplaire, et qui pourraient nous être utiles dans notre solitude; vous exigeâtes une note; je ne pensai à la faire que lorsque le temps me pressait de partir; je vous renouvelai ma demande au moment de vous quitter; j'assure qu'il n'y avait pas plus de finesse là que dans le procès du père Capmas. Vous me dîtes de vous montrer la note; comme je vous représentai que le temps m'avait manqué pour la faire, vous voulûtes bien vous en rapporter à ma discrétion, et vous accompagnâtes cette marque de confiance de paroles très obligeantes que je n'ai pas oubliées; il vous sera facile, en jetant les yeux sur la liste que je vais vous tracer, de reconnaître que les ouvrages que j'ai pris n'étaient que le superflu de la bibliothèque de Marseille:

4 volumes du comte de Valmont, qui m'ont servi à compléter le même ouvrage, dont j'avais ici 2 volumes;

1 volume, *Poème de la Religion*, par Racine;

1 volume, *Odes sacrées* de J.B. Rousseau;

2 volumes in-8 *Abrégé de l'histoire du clergé pendant la révolution*, déchiré. Vous avez le même ouvrage de Barruël, en 4 volumes in-8;

1 volume, *Géorgiques* de Virgile;

4 volumes, *Génie du christianisme*, vieille édition, jetée au rebut dans les armoires;

1 volume, *Poème de l'Imagination*;

6 volumes de la Société catholique des bons livres;

2 volumes in-32, *Entretiens de la dévotion*, par M. le prince de Beaurant, pris à l'évêché.

Total: 22 volumes, la plupart brochés, en mauvais état, incomplets.

Voilà, ni plus ni moins, les livres que j'ai emportés. Vous pouvez juger maintenant s'il y a eu abus de confiance. Si vous aviez pu faire vous-même le triage des livres inutiles de votre bibliothèque, j'ai la certitude que vous m'auriez fait meilleure part encore, parce que vous ne voulez pas établir dans la maison de Marseille le monopole de la science.

69 - Au père de Mazenod à Marseille¹⁶.

Dons faits à l'église de N.-D. du Laus.

N.-D. du Laus, printemps-été 1830¹⁷.

Ces présents ont été faits à l'église du Laus par Mme de Chantemerle. Cette dame, par l'intermédiaire du père Dupuy, fit parvenir au Laus ces précieux objets qui ont bien une valeur de 1200 à 1300 francs. Ils ne nous furent pas donnés à nous personnellement, du moins à mon avis. L'envoi était accompagné de ces quelques mots: "La donatrice se recommande, ainsi que sa famille, aux saintes prières de messieurs les missionnaires et des prêtres du Laus".

70 - Au père de Mazenod, en Suisse.¹⁸

Difficultés à l'intérieur de la communauté de N.-D. du Laus.

N.-D. du Laus, été 1830¹⁹.

La communauté n'est pas aussi fervente qu'on pourrait le désirer. Ce mal, qui n'est pas particulier à cette maison, tient à

¹⁶ *Missions O.M.I.* 39 (1901) 285.

¹⁷ Pendant les premiers mois de 1830, avant la révolution de Juillet, le sanctuaire fut fréquenté comme de coutume. Aux fêtes de la Pentecôte on reçut un beau calice en vermeil et un autre en argent.

¹⁸ Paguette de Follenay I, 153-156; *Missions O.M.I.* 39 (1901) 281.

¹⁹ Il s'agit ici de quelques extraits sans date, écrits au cours de l'été 1830. Le premier extrait a pu être écrit en juillet après le passage du père de Mazenod, en route pour la Suisse. Le second est probablement écrit en août ou septembre, après la révolution de Juillet, alors que les pères ne pouvaient plus aller en mission. Quelques collaborateurs du père Guibert au Laus n'étaient pas alors de bons religieux et quittèrent la congrégation: Alexandre Dupuy, économiste, sorti en 1830; les autres furent expulsés: Laurent André Clément, au cours de l'été 1830, Marie André Sumien, le 24 février 1831, J.J. Touche, le 17 février 1832. Le père de Mazenod fit une brève visite canonique au Laus en y passant en juillet 1830. Il écrivit plus tard à ce sujet: "Ceux de nos pères qui savent comment la maison du Laus était composée à cette époque (1830), comprendront facilement pourquoi nous ne donnâmes pas d'acte de visite. Il est des choses dont le souvenir doit s'effacer... L'expulsion de la congrégation d'un sujet que nous avons trop longtemps souffert dans son sein, a été le remède efficace que nous avons employé..."

plusieurs causes que vous connaissez assez. Nous aurions tous besoin d'un second noviciat. Je m'afflige souvent en songeant que l'état de ma santé peut être une cause de relâchement pour la communauté dont je suis chargé; il est toujours fâcheux qu'un supérieur ne puisse être le premier en tout, dans l'exactitude à la règle, dans le zèle, dans la mortification, etc.; ceux qui sont avec lui ne font pas toujours la part de l'infirmité, et quelquefois ne demandent pas mieux que de trouver un prétexte à la mauvaise volonté. Je sais pourtant que, si je voulais me mettre sur ce grand train, je ne durerais pas quinze jours; lorsque vous aurez des supérieurs robustes, il faudra admettre les infirmes à faire valoir leurs droits à la retraite.

Parmi les reproches que vous avez eu la bonté de nous adresser, le plus véritable est celui qui me regarde personnellement; il semble que je demande la permission aux pères qui sont avec moi avant de leur commander quelque chose. Ce n'est pas le sentiment de tous ceux qui sont ou qui étaient sous ma direction. Mon plus grand défaut à leurs yeux était une dureté de caractère, une volonté inflexible qui ne cède jamais; c'est encore le reproche que me fait le père D[upuy] dans sa dernière lettre. Mais je crois que vous avez raison, et que j'ai péché plutôt par l'usage trop modéré de l'autorité que vous m'avez confiée. Mais je vous prie de prendre la peine de réfléchir un instant sur ma position. Lorsqu'un supérieur a été, une année durant, l'objet des critiques les plus amères de plusieurs membres de la maison, dont l'occupation unique et de tous les jours était d'épier toutes ses démarches bonnes et mauvaises pour les censurer; lorsqu'on a tâché de jeter sur lui tout le ridicule possible, qu'il a été outragé de paroles en présence de toute la maison, qu'il n'a pas été épargné même vis-à-vis des étrangers; lorsqu'on s'est permis d'écrire contre lui des mémoires où l'on travestissait sa conduite et où, sans pudeur, on inventait des faits quand on n'en trouvait pas; quand, enfin, il a été vilipendé de toutes les manières, est-il étonnant que l'autorité se soit affaiblie dans ses mains, même aux yeux de ceux qui ont pu rester dans leur devoir?

Vous serez, j'espère, convaincu que ces contrariétés que j'ai souffertes depuis que j'étais ici ne sont pas seulement une lutte d'autorité, mais un système soutenu par plusieurs

pères de la société. Ils nous regardent, car ils me font l'honneur de m'associer dans leur mépris aux pères les plus respectables, ils nous regardent, dis-je, comme des hommes qui auraient dû naître dans le douzième siècle, comme des moines à idées étroites et gothiques, qui ne sommes bons que pour déshonorer notre congrégation et faire retomber sur tous ses membres notre idiotisme et notre bêtise. Et ne croyez pas, mon très révérend père, être vous-même à l'abri de leurs censures. Je croirais vous faire de la peine en vous citant des propos que j'ai été obligé de reprendre dans la maison. Je vous le répète, mon révérend père, avec une douleur profonde, la communauté du Laus n'existe plus, à moins qu'elle ne consiste à se trouver tous ensemble à table ou à l'église. Je serais en droit de cesser toute fonction de supérieur; je ne le ferai pas, parce que je me suis imposé la loi de ne jamais rien faire qui puisse vous être désagréable, mais je vous supplie de ne pas retarder d'un instant à réorganiser la maison pour ôter ce scandale et ne pas laisser plus longtemps ces religieux hors du cercle de leur devoir, car leur conscience est si faussée, qu'ils n'auront pas même la pensée, après ces peccadilles, de se réconcilier avant de monter à l'autel. N'oubliez pas que je dois être absolument exclu de ce nouvel arrangement. Il leur faut un supérieur savant, qui ait des talents pour briller, de belles manières pour se présenter dans le monde, de l'esprit surtout et un esprit moderne, qui soit décidé à les abonner à la *Quotidienne*, à accorder des permissions générales, etc. etc. Sans cela il est à craindre qu'il n'éprouve bientôt le même sort que moi. Je termine là, mon très révérend père. Je n'essayerai pas de vous exprimer tout ce que je souffre de voir un si mauvais esprit se répandre dans une congrégation que Dieu a suscitée dans ces derniers temps pour consoler l'Eglise de ses malheurs. Je me console, comme vous, en pensant aux rejetons d'une autre espèce qui croissent pour l'espérance de notre société.

71 - Au père de Mazenod, en Suisse²⁰.

Conséquences à N.-D. du Laus de la révolution de Juillet.

N.-D. du Laus, 5 septembre 1830²¹.

La tempête s'approche de nous; on parle beaucoup contre les missionnaires et le clergé séculier n'est pas ménagé. Il est question de nous à Gap et l'on trame de nous chasser du Laus où il ne vient presque plus personne... Les catholiques sont abattus. Il n'est pas d'avaries qu'on ne fasse au curé de Saint-Etienne d'Avançon, et les gens de Théus ne veulent rien moins que crucifier leur curé. Ailleurs, quoiqu'on parle beaucoup contre les prêtres, il n'y a eu que des vitres cassées, des portes enfoncées chez quelques curés qui avaient quelques torts à se reprocher envers leurs paroissiens. Quatre ou cinq prêtres qui s'étaient réunis pour un dîner ont couru risque d'être assommés par la garde nationale qui les accusait de conspirer contre l'Etat. J'attribue à une protection particulière de la sainte Vierge la tranquillité dont nous avons joui jusqu'à présent dans notre maison, tandis que nous aurions dû être les premières victimes. On n'a arraché encore aucune croix de mission.

Nous venons d'avoir une affaire très désagréable. Un père avait laissé tomber, sans y faire attention, une ou même deux lettres qu'il avait reçues du père Dupuy, datées de Nice; quoiqu'elles fussent fort insignifiantes, quelques personnes malveillantes entre les mains de qui elles tombèrent répandirent le bruit qu'elles renfermaient des complots contre le gouvernement. Vous comprenez avec quelle faveur ces nouvelles durent être accueillies de certains. Ça été pendant une semaine le sujet de toutes les conversations dans Gap et dans les environs. Le secrétaire général de la préfecture, en l'absence du préfet, crut devoir faire rechercher les lettres dont on parlait tant, pour voir par lui-même si elles contenaient réellement ce qu'on en disait; il parvint à en avoir une copie; il la lut et fut convaincu qu'elles ne contenaient rien que de très

²⁰ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 283-284; Paguella de Follenay I, 247-249.

²¹ Il s'agit de divers extraits dont quelques-uns sans date mais écrits après la révolution de Juillet (27-29 juillet 1830). Le texte diffère quelque peu dans *Missions* et dans Paguella où il semble légèrement modifié.

inoffensif. Ce qui put donner quelque prétexte à la malveillance, c'est que ces lettres contenaient des détails sur notre établissement de Fribourg, et que le père Dupuy disait d'empêcher, s'il était possible, la nomination d'un sujet à la mairie de Saint-Etienne. Enfin, comme ces bruits pouvaient avoir des suites fâcheuses pour notre établissement, je crus qu'il fallait faire tout ce qui dépendait de nous pour les effacer; une lettre fut combinée entre nous, imprimée, signée par le père Guibert et répandue dans Gap à deux cents exemplaires.

Quoique nous n'ayons jamais rien à nous communiquer qui ne puisse être dit en public, j'ai fait avertir tous nos amis qu'ils ne nous écrivent jamais rien qui ne puisse être lu à la poste, où je soupçonne que nos lettres sont ouvertes. De plus, il est bon, je crois, d'éviter dans les lettres les abréviations et enfin tout ce qui peut sentir le mystère.

72 - A sa famille²².

Le père Guibert espère rester à N.-D. du Laus malgré la révolution de Juillet.

N.-D. du Laus, 24 octobre 1830.

Mes chers parents,

J'ai reçu tous les objets que vous avez eu la bonté de m'envoyer, sans accident et sans que rien fût gâté²³. Je trouve que vous avez mis un peu de luxe.

Comme je vous l'avais marqué, ceci n'est qu'une précaution; je suis bien décidé à rester à mon poste autant que la prudence ne commandera pas de le quitter. Si ce cas venait à arriver, je ne puis vous dire en ce moment le parti que je prendrais, mais j'espère que ce sera toujours celui que commandera l'intérêt de la religion, l'honneur, la prudence...

Votre fils, Guibert, prêtre, missionnaire.

²² Orig.: AGR: Guibert, doss. n^o 10.

²³ Ses parents lui ont envoyé des habits laïcs.

73 - Au père de Mazenod, à Marseille²⁴.*Libelle contre Félicité de Lamennais.*

N.-D. du Laus, 12 avril 1831.

Je n'avais pas l'intention de communiquer hors de la maison votre façon de penser sur l'abbé de Lamennais. Je ne m'entretiens guère de ces sortes de questions qu'avec nos pères. Mais le bruit de votre conversion²⁵ m'avait devancé à Gap. Il paraît que les antilamennaisiens de ce pays ont des correspondants à Marseille. La première parole de mgr L'Evêque fut de s'informer si ce bruit était véritable. Il me fit lire la même lettre que vous avez reçue d'Aix, qui attribue à l'illustre écrivain des paroles si étranges. Il paraît que c'est une circulaire. Je répondis que vous aviez reçu une lettre semblable et que vous pensiez qu'une pareille inculpation, pour être crue, devait être bien prouvée. Je lui fis part également de la peine que vous aviez éprouvée en voyant l'abbé de Lamennais applaudir à toutes les révolutions qui s'étaient opérées. Je le fis cependant de telle manière que je diminuai un peu la joie du triomphe. Sa grandeur finit par me dire: "La conversion n'est pas encore parfaite. Cela viendra: c'est le pécheur qui revient et qui éprouve quelques retours vers d'anciennes habitudes." Il y eut du reste de grands éloges pour vous. Votre sentiment devait entraîner celui d'un grand nombre de personnes... J'avoue que jamais reproches ne m'ont autant crevé le coeur que toutes ces belles louanges... Si l'ecclésiastique

²⁴ Rey I, 510.

²⁵ Un libelle venant d'Aix formulait des accusations contre Félicité de Lamennais et le présentait comme un ennemi de l'épiscopat et comme un révolutionnaire dans l'Eglise catholique. Le 30 mars, Lamennais écrit au père de Mazenod pour lui demander de chercher à connaître l'auteur du libelle. Le père de Mazenod commençait à n'être pas d'accord avec la doctrine du journal *l'Avenir*. C'est cela, sans doute, que Guibert appelle la conversion du Fondateur. Dans sa lettre du 30 mars, Lamennais disait: "Je profite de cette occasion, monsieur, pour vous dire quelques mots de *l'Avenir* qui, si ce que m'ont assuré quelques personnes, est exact, n'a pas eu, à mon grand regret, votre approbation. Je recevrai à cet égard vos observations avec beaucoup de reconnaissance, car, ainsi que les autres rédacteurs, je ne cherche que ce qui est utile et vrai..." (Rey I, 510-511).

qui prétend avoir reçu la lettre incriminée de l'abbé de Lamennais se décidait à répondre au défi qui lui a été porté, je vous prie de nous en instruire.

74 - Au père de Mazenod, à Marseille²⁶.

Merci de l'envoi du journal la *Gazette du Midi*.

N.-D. du Laus, 22 juillet 1831.

Nous sommes très reconnaissants pour la bonté que vous avez de nous faire lire la *Gazette du Midi*. Je connaissais déjà le mérite de ce journal: en le lisant habituellement, j'apprendrai à l'apprécier encore davantage. J'ai déjà payé une partie du prix de l'abonnement, car je le fais lire à tous nos amis. Il ne me sera pas aussi facile d'augmenter sa clientèle; on aime beaucoup ici les journaux qui ne coûtent rien. J'espère pourtant lui trouver quelques abonnés à Gap et à Remollon. Je vous prie d'être entièrement rassuré sur nos doctrines politiques. J'espère pour mon compte ne jamais méconnaître dans notre société l'autorité régulatrice de nos jugements et de nos opinions et je puis vous donner la même confiance à l'égard des autres membres de la maison autant que l'on peut répondre des pensées des autres.

Votre visite²⁷ a produit le plus heureux effet dans la communauté; l'esprit que vous avez trouvé assez bon, s'est encore amélioré.

²⁶ Rey I, 504, note 1, et 513.

²⁷ Le père de Mazenod partit d'Aix le 3 juillet, en route pour la Suisse. Il fit la visite canonique de N.-D. du Laus et y laissa un Acte de visite, daté du 8 juillet. Des affaires urgentes le rappelèrent immédiatement à Marseille.

75 - Au frère [Casimir Aubert], à Billens en Suisse²⁸.

Conseils. Importance de l'étude.

N.-D. du Laus, août 1831.

Je ne laisserai pas partir notre père supérieur sans vous écrire pour vous remercier de l'aimable lettre que vous m'avez écrite sur notre maison de Billens²⁹. Il est inutile de vous dire avec quel intérêt je l'ai lue, car ce que vous me racontez me touche de trop près pour en perdre une seule syllabe. Vous habitez un vrai paradis terrestre, où je voudrais bien avoir un petit coin. Que vous êtes heureux, mon cher ami, de pouvoir ne vous occuper que de votre perfection et de vos études! Appréciez tout l'avantage de votre position, et tâchez d'en profiter. Un jour viendra où vous ne serez plus à vous, mais tout entier à l'Eglise et au prochain.

En même temps, vous devez vous appliquer sérieusement à toutes les connaissances qu'exige notre état; dans les temps où nous vivons, il faut à l'Eglise des hommes pleins de vertus et de science. Au reste, vous n'avez, pour acquérir ce qui peut vous manquer, qu'à vous abandonner à la conduite de ceux que Dieu a chargés de votre direction. Profitez du séjour que notre père général fera au milieu de vous pour vous nourrir de l'esprit véritable de notre société, qui est celui de l'Eglise. Quoique l'eau des ruisseaux soit très bonne, il est heureux de pouvoir quelquefois s'abreuver à la source.

Vous me rappelez, dans votre lettre, les entretiens qui déterminèrent votre entrée dans la maison. Vous vous trompez, mon cher ami, en croyant que je suis pour quelque chose dans votre résolution; je vis en vous, d'une manière bien sensible, l'opération de la grâce de Dieu, et je n'eus, dès le commencement, aucun doute sur votre persévérance; du reste, si vous croyez me devoir quelque chose et que vous veuillez conserver votre erreur, j'y consens, pourvu qu'il m'en revienne quelques prières.

²⁸ Paguelle de Follenay I, 160-161.

²⁹ Le Fondateur est allé à Billens de la mi-août à la mi-septembre 1831.

76 - Au père de Mazenod, à Marseille³⁰.

Retraite de la communauté et de vingt-cinq prêtres. Accepter d'envoyer des Oblats à New York.

N.-D. du Laus, fin octobre, début novembre 1831.

Je suis enfin sorti de ma mortelle retraite, ou, du moins, il ne m'en reste que la queue. Ce qu'elle a eu de plus mortifiant, c'est l'impossibilité où elle me mit de vous écrire, et, outre la peine que j'éprouvais de vous avoir quitté³¹, il m'a fallu supporter encore celle de ne pouvoir vous exprimer le regret de cette si prompte séparation. J'aurais voulu, dès mon arrivée dans la communauté, mettre la main aux différentes réformes que la régularité exigeait, et ne pas différer d'un instant les communications que le chapitre général a enjoint aux supérieurs locaux de faire dans leurs communautés respectives; à peine ai-je pu lire les actes que j'ai accompagnés de quelques réflexions, tant j'ai été absorbé tout entier, sans qu'il m'ait été possible cette fois de faire passer la famille avant les étrangers. Ce n'est pas une petite affaire que de loger vingt-cinq prêtres dans notre maison, et c'en est une plus grande encore de les confesser; quoique je me fusse adjoint plusieurs vénérables confesseurs, il a fallu me résigner à porter tout le fardeau. Je n'ai point fait d'instructions, parce que je ne croyais pas pouvoir remplir convenablement cette tâche. J'ai donné aux prêtres les avis nécessaires pour l'ordre de la retraite et ils s'y sont exactement tenus. Ces exercices se sont terminés à la satisfaction de tous³²; nous avons été édifiés de la piété des prêtres et je pense qu'ils n'ont pas eu lieu d'être scandalisés à la communauté. Me voilà donc rendu tout entier à moi-même et à mes devoirs, que je suis décidé à remplir avec fermeté. Les pères ont reçu avec respect les prescriptions du chapitre général; je m'efforce de leur faire sentir la nécessité de nous renouveler dans l'esprit de notre vocation, et il me semble qu'ils entrent assez dans mes vues. La manière

³⁰ Paguella de Follenay I, 273-274, 303-304.

³¹ Le père Guibert participa au chapitre général, célébré du 28 au 30 septembre 1831.

³² Retraite faite du 10 au 15 octobre 1831. Cf. *Missions O.M.I.* 39 (1901) 295.

dont la maison est maintenant constituée me fait entrevoir un avenir consolant; tous conviennent des imperfections qui se trouvent dans les détails de notre conduite, et tous ont la volonté de se corriger; notre retraite annuelle arrive très à propos pour favoriser encore ces bonnes dispositions³³. Le père T[elmon] est déjà enfoui dans des études sérieuses; je suis étonné de son amour pour la cellule.

La retraite a été édifiante. Nous avons sincèrement reconnu que nous n'étions pas à la hauteur de nos obligations. J'ai ouvert la règle, et chacun a été forcé de subir la condamnation de ce juge sans passions. La nécessité d'observer la règle a été regardée comme le point important et régulateur de tous les autres et c'est vers ce but qu'ont été dirigés nos exercices.

Vous attendez sans doute que je vous parle de mon affaire chérie, car je suis sur ce point plein de discours. Je vous avertis que j'en parle à tout le monde comme d'une chose arrêtée, et il est nécessaire d'en parler ainsi afin de réussir. Un prêtre, excellent sujet, s'est encore présenté pendant la retraite, les autres persistent dans leur dessein. Il s'agit maintenant d'avoir le consentement de l'évêque, *hic labor*; heureusement les séminaires diocésains regorgent d'élèves. Un de ces jours, monseigneur, se trouvant ici³⁴, s'en applaudissait avec une singulière complaisance; je ne manquai pas de prendre note de l'aveu. Peut-être ne pourrons-nous pas obtenir tout ce que nous désirons; mais j'ai la confiance d'obtenir quelque chose; j'ai appris qu'une vingtaine d'élèves n'avaient pu rentrer dans le séminaire de Digne par défaut de ressources pécuniaires; j'espère recueillir quelques précieux débris de ce naufrage; j'ai communiqué notre projet à monsieur Col, homme discret, en le priant de recruter quelques prêtres dans son diocèse et de nous envoyer les deux jeunes gens dont vous parlait N. dans ses lettres. J'ai lu que l'évêque de New York, après avoir cherché vainement dans tout le monde quelques missionnaires, s'en retournait dans son diocèse pour y établir un séminaire où il essayera de former les indigènes au saint ministère. Quelle honte pour un clergé de trente-six mille prêtres de n'avoir pu

³³ On faisait alors la retraite annuelle à la fin du mois d'octobre, pour la terminer le 1er novembre.

³⁴ Mgr Arbaud a probablement fait une visite à N.-D. du Laus pendant la retraite des prêtres.

donner un seul missionnaire aux catholiques des Etats-Unis! Il est digne de notre société d'effacer cette honte en répondant aux destinées que Dieu lui a réservées dans ces derniers temps. Ne pourrait-on pas s'offrir à l'évêque de New York pour fonder et diriger le séminaire dont il a conçu le projet? Ce serait là notre premier pied-à-terre, et l'on prendrait ensuite de l'extension à mesure que les circonstances et le nombre des sujets le permettraient. Cette position serait extrêmement favorable; elle nous permettrait de ne plus compter sur la France pour alimenter les différents établissements que nous pourrions avoir par la suite.

Me voilà à la fin de ma lettre. j'ai commencé avec la volonté bien arrêtée de vous parler du petit noviciat, des jeunes Italiens³⁵, d'un revirement de ménage, du plan de nos études; mais, quand je mets le pied sur la terre d'Amérique, je ne puis plus quitter ce pays enchanté.

Vous voyez que je n'ai pas moins que vous horreur du vide dans les lettres puisqu'il ne me reste jamais assez de place pour vous exprimer toute l'étendue de l'amour et du dévouement que Dieu m'inspire pour vous.

77 - Au père de Mazenod à Marseille³⁶.

Le père Guibert défend ses principes de morale devant mgr Arbaud. Conditions que met l'évêque de Gap à l'envoi de prêtres de son diocèse à New York.

N.-D. du Laus, 8 et 24 novembre 1831³⁷.

Je me proposai de prouver qu'entre les confesseurs relâchés qui profanent les sacrements et les confesseurs trop

³⁵ Il s'agit sans doute du postulant E. Rolleri et peut-être de J. Deveronico qui ont commencé le noviciat à N.-D. du Laus en 1832.

³⁶ Rey I, 534-535; Paguelle de Follenay I, 281-282.

³⁷ Au chapitre général, le 29 septembre 1831, les capitulants avaient formulé le vœu que le supérieur général, dès qu'il le pourrait et le jugerait à propos, envoyât quelques Oblats aux missions étrangères. Mgr de Mazenod chargea le père Guibert de sonder les évêques de Gap et de Digne au sujet des missions étrangères et de voir s'ils seraient disposés à céder quelques-uns de leurs prêtres qui seraient envoyés en Amérique une fois formés à la vie religieuse oblate. Le père Guibert alla voir mgr Arbaud qui lui fit d'abord des reproches au sujet de la "réputation de relâchement" des Oblats dans leur doctrine morale.

sévères qui les rendent inutiles, nous suivons une voie qu'on peut appeler juste milieu et qui est en morale le parti que dicte la sagesse et j'ajoutai que notre direction était basée sur les théologiens que vous aviez reconnu être les plus accrédités auprès du Saint-Siège et suivis par les confesseurs les plus savants et les plus pieux de Rome. Je parlai pendant une grosse heure et je puis dire que monseigneur fut forcé d'admettre mes conclusions. Le résultat de cet assaut fut la concession de quatre sujets...mais ma joie fut de courte durée. J'étais à Embrun pour ramasser les jeunes apôtres de l'Amérique, lorsqu'une lettre de mgr Arbaud est venue poser comme condition au départ des jeunes gens qu'une première colonie soit envoyée à New York et prenne possession de l'établissement projeté pour les Etats-Unis. Ma première pensée a été pour toute réponse de demander à monseigneur la permission de faire imprimer sa lettre dans les *Annales de la Propagation de la foi*. Mais réflexion faite, à quoi bon se fâcher en pure perte! Je préfère écrire une lettre patiente pour réfuter par écrit ce que j'ai déjà réfuté de vive voix. Je savais d'avance qu'on ne va pas à New York, la voile toujours enflée. Je prends occasion de cette lettre pour vous rappeler combien il est important de jeter au plus tôt les fondements de notre maison d'outre-mer; soyez sûr que l'établissement, une fois fait, les sujets afflueront en abondance.

...J'espère que ces premiers germes de vocation se développeront plus tard et que désormais on n'ira dans l'Amérique ou dans les Indes qu'en passant par N.-D. du Laus... Vous trouverez tous les pères de la Société disposés à vous seconder: vous n'avez qu'à donner le signal et tous se présenteront pour faire partie de cette sainte expédition.

78 - A mgr Arbaud à Gap³⁸.

Mgr Arbaud ne veut pas envoyer en Amérique des ecclésiastiques du diocèse.

N.-D. du Laus, fin novembre 1831.

Vous m'avez dit, monseigneur, ces belles paroles: "l'amour que je porte à l'Eglise particulière dont Jésus-Christ m'a chargé n'est pas exclusif de l'amour que je porte à l'Eglise universelle." Eh bien! le sacrifice de quelques sujets ne saurait appauvrir votre abondance, il sera comme l'aumône, une source féconde de nouvelles richesses... Sans doute l'entreprise est exposée à plusieurs difficultés, mais si les obstacles doivent arrêter le zèle, les apôtres n'eussent jamais entrepris la conquête du monde. Vous nous dites, monseigneur, prenez vos profès et envoyez-les en Amérique. Vous n'ignorez pas, monseigneur, que tous les sujets indistinctement ne peuvent être employés à cette oeuvre pénible entre toutes.

Aujourd'hui, il est facile de juger qu'on s'était effrayé de peu de chose, un signe d'improbation venu de Rome a suffi pour détacher le supérieur des Oblats et ses religieux de l'illustre écrivain³⁹. Rassurez-vous, monseigneur, nous ne méconnaîtrons jamais, dans notre société, l'autorité régulatrice de nos jugements et de nos opinions. Je termine ici cette lettre déjà trop longue, avec la ferme confiance que vous ne rejetterez pas la gloire d'étendre au-delà des limites de votre diocèse, les bienfaits de votre épiscopat et de partager ainsi la prérogative du pasteur suprême à qui Jésus-Christ a donné la sollicitude de toutes les Eglises.

³⁸ *Missions O.M.I.* 39 (1901) 297.

³⁹ Pour refuser d'envoyer des prêtres en Amérique avec les Oblats, mgr Arbaud citait l'échec que les Oblats avaient essuyé dans un projet d'établissement à N.-D. de l'Osier. Le père Guibert fit entendre à l'évêque de Gap que l'évêque de Grenoble avait cessé les négociations par suite de la confiance que lui avait faite mgr Arbaud disant que le père de Mazenod était un lamennaisien enthousiaste.

79 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁰.

*Plan d'étude des pères et frères de la communauté du Laus.
Livres.*

N.-D. du Laus, 6 décembre 1831⁴¹.

Comme plusieurs d'entre nous ne peuvent, à cause de leur faible santé, se livrer sérieusement à l'étude et que ceux mêmes qui se portent bien ne sauraient s'appliquer à toutes les connaissances qui leur manquent, j'ai pensé qu'il serait très utile que chacun embrassât une branche spéciale des sciences et qu'il rendit compte ensuite dans une séance commune du résultat de ses études. Il s'établit ainsi une communication très précieuse: ceux qui sont infirmes ou ne peuvent donner que peu de temps à l'étude, profitent des travaux des autres, et ceux qui sont robustes trouvent dans la nécessité de rendre compte un stimulant très puissant. Nous avons donc le lundi une conférence sur l'écriture sainte; on y fixe la chronologie, on établit l'authenticité des livres saints, on discute les objections des incrédules, on explique le texte sacré; c'est la tâche du père Telmon. Le mardi, résumé d'histoire, par le père Martin; mercredi, conférence sur la littérature, c'est le père Guigues qui en est chargé. Jeudi, autre résumé sur une partie de l'histoire, différente de celle du mardi; c'est encore l'affaire du père Telmon. Le vendredi, conférence sur la théologie. J'ai entrepris le traité de la religion sur les dimensions les plus vastes que j'ai pu concevoir; je viendrai ensuite à l'Eglise et je descendrai à des points spéciaux de controverse. Le samedi vaque à cause des confessions. Le dimanche, nous voyageons autour du globe au moyen des cartes géographiques et je ne sais quel vent nous pousse toujours vers les rivages de l'Amérique. Ces conférences doivent durer une heure, mais nous

⁴⁰ Rey I, 535-536; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 289-290; Paguette de Folleynay I, 278-279.

⁴¹ A la fin de l'année 1831, la maison du Laus comptait quelques pères: Guibert, Guigues, Martin, Telmon et Richaud), le frère Ferrand, quelques postulants, dont deux Italiens. La prédication des missions était devenue impossible depuis la révolution de Juillet 1830 et les pèlerins venaient peu nombreux.

sommes souvent entraînés au-delà de la limite. Les pères conviennent que si nous avions pratiqué cet usage depuis plusieurs années nous serions des savants consommés. Nous avons de plus une leçon d'anglais tous les jours. Nous faisons des progrès rapides dans cette langue. Nous saurons aussi bientôt parler italien.

On n'achète ici des livres qu'autant qu'on peut en placer sur la cheminée du presbytère. A quoi bon s'embarasser de tant de volumes? ne sait-on pas tout, quand on sait Bailly? Mieux vaudrait mettre des livres dans notre bibliothèque qu'entasser des pierres les unes sur les autres! L'amour de l'étude n'est pas ici la passion dominante. Je crois cependant que, si vous nous envoyez quelques exemplaires d'ouvrages peu considérables, nous pourrions en expédier aux prêtres qui passent ici. Evitez autant que possible de nous envoyer des livres ultramontains. C'est pour avoir vendu des livres de ce genre qu'un professeur du séminaire a été disgracié. On croirait que nous nous faisons les propagateurs des doctrines de Rome et que nous vendons pour le compte de l'abbé de Lamennais. Vous comprenez qu'on a quelquefois besoin de lire autre chose que la scolastique. Nous vous prions tous en grâce de nous envoyer des livres intéressants, car je n'entends pas parler des bouquins, nous en avons assez.

80 - Au père de Mazenod à Marseille⁴².

Visite du père Guibert à Digne, en quête de vocations missionnaires.

N.-D. du Laus, décembre 1831⁴³.

Je suis arrivé samedi de mon excursion dans le diocèse de Digne; je ne suis resté dans cette ville qu'un jour et demi; mais j'en ai mis quatre en chemin. J'ai passé par les montagnes, et,

⁴² *Missions O.M.I.* 39 (1901), 298; Paguella de Follenay I, 298.

⁴³ Le père Guibert alla voir l'évêque de Digne qui promit quelques sujets et des fonds pour un établissement en Amérique.

pour éviter des frais, je suis allé avec notre méchante monture de clocher en clocher, autant que j'ai pu; j'ai rêvé tout le long du voyage aux pauvres sauvages d'Amérique, et je me trouvais heureux de ce que Dieu m'inspirait la pensée de faire quelque chose pour ces âmes abandonnées. Notre projet a été accueilli à Digne avec beaucoup d'enthousiasme. Les directeurs du séminaire m'ont donné carte blanche dans leur communauté; le supérieur m'a dit que, ne pouvant y aller de sa personne, il serait très heureux d'envoyer quelques bons sujets à l'Eglise d'Amérique. J'ai eu la faculté de communiquer avec les ecclésiastiques à toutes les heures du jour et de les faire sortir même de leurs exercices. Même accueil de la part des prêtres de la ville. Le curé, qui s'occupait de l'oeuvre de la Propagation de la foi, m'a promis que ses fonds seraient affectés à notre établissement, s'il se réalise. Je puis dire que j'ai été amplement dédommagé à Digne des mauvais procédés que j'ai essayés à Gap. Un jeune prêtre s'est présenté pour entrer chez nous, on l'ajourne en disant: C'est un contre-sens de vouloir entrer dans une congrégation dont le ministère est paralysé. On se présente pour aller aux missions étrangères, on répond: Attendez des nouvelles de la première colonie. Voilà une tactique qui ressemble fort à la prudence du siècle.

81 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁴.

Règlement du noviciat.

N.-D. du Laus, 1831-1832⁴⁵.

Je dois vous faire connaître maintenant la distribution de l'ouvrage, non pas tel qu'il existe en ce moment, parce que je

⁴⁴ Paguelle de Follenay I, 279-280.

⁴⁵ Lettre sans date, écrite probablement en 1832, alors que plusieurs jeunes ont commencé leur noviciat à N.-D. du Laus: J. Pélissier le 1^{er} décembre 1831, H.M. Grogard le 6 janvier 1832, J. Gignoux le 17 février, E. Rollerli le 25 mars, J.J. Deveronico le 1^{er} novembre et quelques postulants qui n'ont pas persévéré, cf. Registre des entrées au noviciat 1816-1849, AGR. En avril 1833, le noviciat fut transféré à Marseille.

n'ai rien établi à cet égard que de provisoire, mais telle que je la propose à votre approbation. Le père Telmon m'aide dans le noviciat. Il serait chargé de faire réciter trois fois la semaine l'Écriture sainte et d'en donner une explication très succincte. Cet exercice, qui a lieu le matin, ne dépasse jamais la demi-heure, y compris la récitation deux fois par semaine. Il donnerait une instruction sur les principes de la vie religieuse qu'il possède bien en théorie et, je puis dire, maintenant assez bien en pratique. Le dimanche, il tiendrait une conférence sur les cérémonies qui remplacerait la récréation après les vêpres. Voilà la tâche que j'assignerais au père Telmon. Voici la mienne: je présiderais l'exercice de la récitation de la règle, qui a lieu trois fois par semaine et je donnerais une courte explication soit de la lettre, soit de l'esprit; je recevrais régulièrement quatre fois par semaine les novices en direction, et plus souvent quand le besoin de l'individu l'exigerait; j'aurais soin, dans la confession, la direction et les conférences spirituelles, d'appliquer à chacun et de leur mâcher, pour ainsi dire, les principes généraux que le père Telmon aura établis. Il me semble que, tout en partageant le travail, il convient que chacun embrasse seul le même genre d'instructions, afin de suivre un plan et de mettre de l'ordre dans les matières. Vous pouvez compter sur une parfaite unité de vues et de direction; le père Telmon s'entend assez avec moi pour qu'il n'y ait jamais la moindre divergence.

Les jeunes gens étudient et récitent tous les jours l'évangile et la règle alternativement; j'ai cru devoir choisir l'évangile de saint Jean comme fournissant plus abondamment les maximes de la vie spirituelle. J'ai établi deux promenades par semaine, mais courtes; je me suis aperçu qu'on prenait le goût de ces courses, qui déboîtent les os et laissent de la fatigue pour trois jours. On reste toujours pour l'office du matin, et ainsi je ne suis pas obligé d'accorder le lendemain un repos prolongé qui dérange toute la journée. Toutes les fois que je règle quelque chose, je cherche à deviner vos vues et vos intentions; mais je vous prie de ne pas manquer de me faire des observations dans vos lettres et même des reproches, quand je les aurai mérités.

82 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁶.

Visite à mgr Arbaud. Le père Guibert défend auprès de l'évêque la doctrine du bx Alphonse de Liguori.

N.-D. du Laus, 1832.

J'allais tout exprès pour présenter à monseigneur le frère P.⁴⁷ Monseigneur me montra quelques répugnances; il voulait faire passer notre novice par l'épreuve de son conseil, l'examen sur Bailly; je brisai court, et je dis à sa grandeur qu'il ne serait pas ordonné cette fois. Je crois qu'il y avait dans monseigneur quelque souvenir d'anciennes préventions contre cet excellent sujet. Il reconnaît sa piété, ses tendances à la vie intérieure et aux études ascétiques; mais il lui reproche d'avoir eu autrefois de la répugnance pour Bailly. Notre frère savait fort bien son examen et j'aurais consenti, quoique à regret, à ce qu'il le subît; mais je ne pouvais consentir à d'autres épreuves. Il achèvera son noviciat, et puis vous le ferez ordonner à Marseille ou à Fribourg. Je me hâtai de me retirer de la présence d'un prélat pour lequel nous sommes une prétendue croix, mais je n'en fus pas quitte à si bon marché.

Je fus encore amené sur le terrain de la théologie. Je montrai de l'indignation de ce qu'on nous tracassait pour avoir adopté, quoique avec bien des modifications, une théologie qui est celle de la moitié du monde chrétien et approuvée par l'Eglise. Entre autres raisonnements, je me permis celui-ci: "Le bienheureux Liguori est dans le ciel, c'est un article de foi; il a passé la moitié de sa vie au confessionnal, où il s'est sanctifié. Or il nous apprend lui-même que sa théologie n'est que le résultat de quarante ans d'expérience. Comment donc cette morale, qui a sanctifié le bienheureux Alphonse, pourrait-elle être suspecte? Et Bailly est-il au ciel? Qu'en sait-on? Ne peut-il pas se faire qu'il soit damné, et qu'il soit damné pour sa théologie? Vous ne le croyez pas, et moi non plus; mais quelle preuve pourriez-vous bien donner?"

⁴⁶ Paguelle de Follenay I, 268-270.

⁴⁷ Probablement le frère J.A. Pélessier, natif d'Embrun, qui a pris l'habit le 1er décembre 1831 et a fait son oblation le 13 novembre 1832.

Vient ensuite la question du noviciat. Monseigneur s'étonnait de ce que nous cherchions des sujets dans un temps où notre ministère est paralysé; il avait su le mouvement du séminaire; il avait même écrit une mercuriale au supérieur. Je dis à monseigneur que nous ne désespérons pas facilement de la religion, que nous regardions le repos forcé auquel nous sommes condamnés comme nous étant ménagé par la Providence pour nous fortifier, qu'en conséquence nous étions disposés à nous étendre et à nous recruter avec plus de zèle que jamais. Il m'échappa de dire que nous regardions l'approbation spéciale et solennelle accordée par l'Eglise à la société comme un signe des desseins que la Providence avait sur notre petite association. Qu'ai-je dit! Monseigneur entra en colère, ce qui ne lui était jamais arrivé devant moi: "Qu'entendez-vous par cette approbation? Voulez-vous dire que vous pouvez faire ordonner mes sujets sans permission? Vous êtes sous la juridiction de l'ordinaire, je ne l'ai jamais entendu autrement. -Monseigneur, chacun peut entendre les choses comme il lui plaît; mais l'Eglise a entendu nous donner le droit de faire ordonner nos sujets par quelque évêque que ce soit et sans autre permission que celle du supérieur général ou des supérieurs locaux. L'Eglise a entendu nous donner le droit de recevoir dans notre société tout sujet, sans que personne puisse s'y opposer par aucune voie quelconque. Ces droits sont si certains, que nous les exerçons dans la Suisse, où mgr l'archevêque de Fribourg ne veut point entendre parler de démissoires des ordinaires quand il ordonne nos sujets; voilà la réalité de nos droits. Libre à vous, monseigneur, de ne les point reconnaître jusqu'à ce qu'ils soient enregistrés au Conseil d'Etat; au surplus, ne soyez point étonné de ce privilège; nous n'en avons jamais usé dans votre diocèse, et je vous donne ma parole que nous n'en userions jamais. Nous désirerions seulement qu'on nous fît quelque compte de cette abnégation de droits incontestables." Monseigneur fut étourdi; il paraît qu'il s'était imaginé que nous n'avions qu'une approbation de louange et d'encouragement. Quoique ces explications aient dissipé bien des préventions, que monseigneur n'ose plus condamner la théologie de Liguori et qu'il se réduise à dire qu'on en abuse faussement, je me propose de traiter mes affaires avec l'évêché par lettres. Je craindrais que ce frottement, s'il se répétait souvent, ne finit par produire de l'irrita-

tion. Je n'ai jamais pris l'initiative, et j'ai été toujours entraîné malgré moi sur ce terrain. Si monseigneur aime la vérité dite avec respect, il doit être content de moi.

83 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁸.

Prêtres en retraite à N.-D. du Laus.

N.-D. du Laus, 1831-1832.

L'an dernier, plus de cent cinquante prêtres sont venus chez nous se retremper dans l'esprit de leur état, et, cette année encore, ils continuent à se présenter. Ce fait, à lui seul, témoigne de l'estime que le clergé de Gap professe pour les missionnaires du Laus. Ces bons prêtres sont nos amis, et si l'on nous renvoyait violemment, on peut dire que l'indignation serait générale.

84 - Au père de Mazenod à Marseille⁴⁹.

Retraite à Saint-Etienne d'Avançon, prêchée par les pères Martin et Telmon.

N.-D. du Laus, janvier 1832.

Nos pères avaient desservi cette paroisse pendant quelque temps. Le nouveau curé les a appelés pour évangéliser ses ouailles. Le diable n'a pas eu à se louer de ce travail; pour le résultat, ç'a été une vraie mission, à peine si deux ou trois n'ont pas fait leur devoir. Le père Martin a donné les grands sermons du soir, le père Telmon faisait les conférences; monsieur le curé posait les questions au missionnaire, celui-ci répondait, exposant nettement la vérité et renversant au pas-

⁴⁸ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 306.

⁴⁹ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 306-307.

sage les objections qui pouvaient se présenter à l'esprit des auditeurs. Ce genre de prédication fut très goûté et le succès prouva qu'un bon conférencier fait plus de bien, en ce siècle de raisonnements, qu'un grand orateur.

85 - Au père de Mazenod à Marseille⁵⁰.

Difficultés avec mgr Arbaud qui s'oppose aux vocations oblates et critique la conduite du père Guibert et de ses confrères.

N.-D. du Laus, 17 février 1832.

Mon très révérend père,

Je commence par vous transcrire une phrase obligeante dont monseigneur l'évêque de Gap nous a gratifiés dans sa circulaire. Après avoir fait allusion au projet de quelques ecclésiastiques du diocèse de former une école libre, il en vient à nous et voici ses paroles: "Il est inutile d'observer que, dans un moment où l'on ne peut donner de missions, il faudrait des raisons difficiles à supposer pour s'agréger à des congrégations de missionnaires."

Je sais que quelques prêtres fatiguent sa grandeur par des demandes souvent réitérées d'entrer dans notre maison, mais cela ne donne pas le droit de mettre dans un écrit public une phrase dont la conséquence naturelle est que nous sommes aujourd'hui des hommes inutiles dans le diocèse. Je vous assure que j'ai été sur le point de succomber à la tentation d'écrire à monsieur le grand vicaire, qui a eu la bonne grâce de nous envoyer directement la circulaire sans la faire passer par la voie ordinaire du curé de canton, comme si nous n'étions pas toujours à temps à lire de si belles choses; j'étais, dis-je, tenté de lui écrire pour me plaindre de cette phrase en lui rappelant ce que nous avons fait pour le diocèse avant la révolution, ce que nous avons fait depuis et ce que nous avons la volonté de faire dans la suite. Il serait bon du moins que l'on ne s'imagi-

⁵⁰ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 310; Paguella de Follenay I, 255-256.

nât pas que nous sommes des imbéciles et que nous ne comprenons pas la portée d'une phrase; ce qui m'a arrêté, c'est que je n'ai pas cru devoir entrer de ma propre autorité dans des explications délicates et peut-être périlleuses. Vous verrez ce que vous avez à faire ou ce que j'ai à faire moi-même; ou peut-être jugerez-vous qu'il vaut mieux laisser passer des paroles qui se trouvent dans un écrit dont les moindres fautes sont celles qui blessent la grammaire et les convenances.

Je veux bien patienter, quoiqu'il faille beaucoup souffrir. Je sais de bonne source qu'on a conçu l'espoir de nous forcer à quitter le poste en nous fatiguant par la petite guerre; ainsi, toutes les tracasseries passées et futures sont le résultat d'un système bien arrêté. On vous prie de nous interdire le confessionnal pendant tout le temps pascal⁵¹. Or, de nous-mêmes, nous nous sommes interdits de confesser pendant la quinzaine de Pâques, n'acceptant au sacré tribunal que les gens qui ont de bonnes raisons pour ne pas s'adresser à leur propre curé.

86 - Au père de Mazenod à Marseille⁵².

Le père Guibert ira voir mgr Arbaud qui défend aux Oblats d'absoudre les fidèles qui ne font pas leurs Pâques dans leur paroisse.

N.-D. du Laus, 7 avril 1832.

Je me hâte de vous dire que je me rendrai demain à Gap pour répondre à monseigneur de vive voix; il me faudrait faire un trop long mémoire, si je voulais répondre par écrit⁵³. Vous

⁵¹ Le 8 février 1832, mgr de Mazenod reçut une lettre de mgr Arbaud qui défendait aux fidèles de faire leurs Pâques hors de leur paroisse. Le Fondateur invita le père Guibert à la patience et lui laissa le soin de s'entendre avec l'évêque de Gap.

⁵² Paguella de Follenay I, 259.

⁵³ Le père copie dans cette lettre celle qu'il vient de recevoir de mgr Arbaud dans laquelle, entre autres, on lit ceci: "il est réglé pour l'avenir, et *usque ad revocationem*, qu'en aucune époque de l'année il ne sera donné des absolutions au Laus à quiconque n'aura pas fait ses Pâques [dans sa propre paroisse]..."

pouvez être tranquille sur l'issue de notre conférence. J'y porterai tout le calme possible, je ne toucherai par les questions de vie ou de mort qui ne doivent se traiter que dans les hautes régions. Mais ma douceur et ma patience seraient prises pour de l'imbécillité, si je paraissais insensible à un procédé qu'il est impossible de qualifier.

87 - Au père de Mazenod à Marseille⁵⁴.

Visite à mgr Arbaud. Pourquoi les Oblats suivent la théologie du bx Alphonse de Liguori.

N.-D. du Laus, 13 avril 1832.

Je reviens de chez monseigneur. J'ai eu avec sa grandeur une conférence de deux heures. Je m'étais fait accompagner par le père Martin, à qui j'avais bien recommandé de ne pas ouvrir la bouche. J'étais bien aise d'avoir un tiers comme témoin. J'ai commencé par me plaindre amèrement de l'interdit jeté sur une communauté entière, dévouée au bien du diocèse, pour satisfaire les plaintes injustes de quelques extravagants. J'ai ajouté que ce traitement nous avait d'autant plus affligés que c'est la première fois que nous le subissons. J'ai rappelé en général ce que nous avons fait dans le diocèse et le bien qui se fait encore dans le sanctuaire. J'aurais certainement été compris si j'avais parlé à un coeur, seulement à une âme. J'ai cité plusieurs faits qui prouvent leur ignorance et leur folie, et j'ai surtout fait ressortir la manière barbare dont ils traitent les pécheurs, qu'ils regardent comme des chiens; j'ai ajouté que, si certains prêtres continuaient à suivre leur désastreuse méthode, dans dix ans il n'y aura plus dans leur paroisse un seul homme qui se confessât; c'est ainsi que j'ai expliqué comment il se fait que nous consentions quelquefois à admettre des gens renvoyés par leurs curés, et j'ai fait envisager à monseigneur notre ministère au Laus comme un

⁵⁴ Paguelle de Follenay I, 259-262.

remède à l'ignorante sévérité de certains prêtres; j'ai cru n'avoir pas suffisamment expliqué, du moins aux yeux de monseigneur, comment nous pouvions absoudre des pécheurs repoussés; d'ailleurs j'ai senti qu'il fallait avouer franchement une petite divergence de principes, afin qu'il sût que nous n'agissions jamais que par la conscience. J'ai donc franchement convenu que nous suivions, pour la plupart des décisions, la théologie de Liguori. Sa grandeur a paru accueillir cet aveu avec une sorte de triomphe, mais ce triomphe n'a pas duré longtemps. J'ai aussitôt apporté en faveur de cette théologie l'autorité des Sulpiciens, qui lui est si chère, celle des Jésuites, et enfin l'approbation récente de la Pénitencerie, dont j'ai remis à l'instant une copie à sa grandeur en la priant d'en prendre lecture. Monseigneur m'a dit, entre autres choses, qu'elle obtiendrait une semblable approbation pour la théologie d'Antoine et de Bailly. J'ai dit que je serais curieux de la lire. Mais enfin force a été d'avouer que c'est une erreur que de condamner et d'inquiéter ceux qui suivent Liguori, et j'ai demandé à monseigneur comment il fallait qualifier la conduite des prêtres qui nous donnaient aujourd'hui une si cruelle inquiétude, précisément parce que nous agissons d'après cette théologie. J'ai pourtant cru devoir ajouter que dans nos études théologiques nous avons plusieurs auteurs, tels que Bouvier et autres, et que nous cherchions à combiner ensemble leurs décisions. Tout en professant une grande estime pour la théologie de Liguori, je me suis abstenu de blâmer ceux qui ne la suivent pas; mais j'ai conclu que, lorsqu'on sait que des prêtres sont bons, pieux, instruits (ce sont les qualificatifs que monseigneur nous a donnés dans le cours de son entretien), on les laisse faire sans les tracasser.

Après cette discussion générale, je suis venu aux détails des inconvénients qu'entraînait l'interdit lancé par monseigneur; j'ai parlé du coup qu'il portait à la dévotion de tous et des inextricables difficultés où il nous jetait au tribunal de la pénitence. Sa grandeur a avoué ingénument qu'il y avait plusieurs choses impraticables. J'ai averti au moins dix fois que je ne voulais pas que la mesure fût révoquée, parce que ce n'est pas dans nos habitudes de mendier des pouvoirs, mais seulement qu'elle fût modifiée. J'ai montré comment il était ridicule de supposer qu'on vient des extrémités du diocèse pour décli-

ner la confession pascalle au curé. Monseigneur est tombé d'accord; j'ai donc proposé de restreindre cet odieux interdit à quelques paroisses environnantes, d'où je sais que les plaintes sont particulièrement venues, et dont nous ne pouvons plus consentir, quoi qu'il arrive, à confesser les habitants. Monseigneur n'adoptera pas ce parti, parce qu'il ne voudra pas nous désigner nos ennemis. Sa grandeur a fini par nous dire: "Je veux réfléchir; je sais que les choses ne peuvent aller comme je les ai réglées; je vous écrirai de nouveau..." Moi, je n'ai pas voulu de ses lettres; j'ai répondu que je reviendrai un autre jour; il m'a demandé que je lui communiquasse, quand je reviendrai, la réponse que vous m'aviez faite. Il s'est beaucoup plaint de votre silence; je n'ai pas manqué de dire que vous nous avez fait écrire par le père Tempier, pour nous engager à être plus réservés vis-à-vis des gens qui viendraient au temps pascal. Je suis à peu près certain que, si vous m'écrivez une lettre que je puisse montrer à monseigneur et dans laquelle, tout en vous plaignant de l'injustice de son procédé, vous me diriez d'aller chez sa grandeur pour l'assurer que son interdit est tout à fait inutile, et qu'il vous suffit de connaître les intentions auxquelles vous nous ordonnez de nous conformer, l'interdit sera simplement révoqué. Je pense que vous jugeriez à propos d'écrire aussi directement à monseigneur dans le même sens; ensuite je dresserai moi-même la liste des curés dont il faudra renvoyer les paroissiens, et nous les renverrons, je ne dis pas sans pitié, mais obstinément. Je suis persuadé que l'année prochaine plus d'un de ces curés adresseront à monseigneur une supplique afin que sa grandeur nous ordonne de confesser leurs paroissiens; ce serait un grand miracle si nous passions l'année sans que quelqu'un de ces hypocrites, malgré les précautions que nous prendrons pour que rien ne transpire, ne soit lapidé. Je ne sais si vous approuverez tout ce que j'ai dit et le parti que je propose; mais, quoi qu'il en soit, j'attends impatiemment une réponse; le temps presse, comme vous voyez. Ne soyez point en peine de moi. Le bon Dieu me donne la force de supporter toutes ces peines; je crois avoir dans notre conférence parlé avec toute la liberté et la force que me donnait le bon droit, mais aussi avec le respect dû au caractère. Monseigneur ne m'a point paru fâché; il m'a dit même plusieurs paroles obligeantes; je crois qu'il y a moyen de tout accommoder à l'amiable.

88 - Au père de Mazenod à Marseille⁵⁵.

Les Oblats offrent leurs services en cas d'épidémie de choléra.

N.-D. du Laus, printemps-été 1832⁵⁶.

Mon très révérend père,

Je dois vous dire que j'ai écrit à monseigneur l'évêque et au préfet du département pour leur offrir nos services en cas d'invasion du fléau. Messieurs les ecclésiastiques du diocèse ne sont pas des plus courageux, et on ne devra savoir gré qu'à plusieurs de ne pas abandonner le poste au moment du danger. Il faut pourtant que l'on sache ici qu'il y a eu des prêtres qui ont quelques gouttes de sang dans les veines et qui se souviennent des exemples de leurs pères. Je pense que vous ne désapprouverez pas cette démarche, qui ne peut être que suivant vos intentions. Je ne l'eusse point faite sans votre autorisation, si je n'avais pas su que je m'engageais à peu de chose, soit parce que le choléra probablement durera peu dans ce pays-ci, soit parce que vous pourrez toujours, sans la moindre difficulté, modifier mon engagement comme vous l'entendrez.

Vous serez peut-être étonné de ce que je ne me suis pas contenté de nous offrir à l'autorité ecclésiastique; j'ai agi ainsi parce que l'autorité ecclésiastique connaît assez notre dévouement, quoique d'ailleurs elle sache si peu l'apprécier; j'ai voulu montrer ce qu'était le prêtre à ces gens qui ne le connaissent qu'à travers la calomnie. Je suis sûr que ma lettre a fait un bon effet à la préfecture, et, comme ma démarche ne peut manquer d'être connue dans le public, elle augmentera encore l'estime et l'amour qu'on a déjà pour nous. Cela peut aussi arrêter des tentatives futures que l'on pourrait faire contre notre petite communauté.

Je vous envoie une copie de ma lettre au préfet et de la réponse qu'il a faite. Ma lettre à l'évêque était dans le même sens, mais plus courte et avec moins de vanterie.

⁵⁵ Paguelle de Follenay I, 251-252; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 308.

⁵⁶ D'après une lettre du père de Mazenod au père Mille à Billens, le 21 avril 1832, il y avait alors danger de choléra dans les Hautes-Alpes et en Suisse.

89 - Au père de Mazenod à Rome⁵⁷.*Bon esprit dans la communauté du Laus.*

N.-D. du Laus, septembre 1832.

Sur la maison en général et sur l'esprit qui y règne, je veux vous donner un jugement moins suspect que le mien. M. Touche m'a dit qu'après avoir voyagé beaucoup, beaucoup cherché, beaucoup observé, il ne pensait pas avoir trouvé une communauté où dominât un meilleur esprit que dans notre communauté du Laus. Sans adopter tout à fait cet éloge, je conviens que la communauté est édifiante et assez bien réglée. Il y a de la charité, de l'union et plus de ces misères qui ont pu nous affliger autrefois. Le noviciat ne s'est point accru et n'a pas diminué en nombre depuis votre bonne et courte visite⁵⁸.

90 - Au père Tempier à Marseille⁵⁹.*Désir d'aller en mission en Amérique.*

N.-D. du Laus, 8 octobre 1832.

Soyez sûr que notre départ imprimera un mouvement qu'on ne sera pas maître d'arrêter. Vous connaissez mes dispositions pour une oeuvre aussi grande. Je me tiens dans une indifférence absolue, mais je veux pourtant renouveler l'offre que j'ai déjà faite de tout ce que je suis et de tout ce que j'ai, qui est peu de chose, mais que Dieu peut agréer en vue de ma bonne volonté. J'ai la conviction que ma santé qui s'est assez bien soutenue cette année s'améliorera de plus en plus et que je deviendrai capable des plus grandes fatigues. Je quitte là ce sujet sur lequel je suis toujours plein de discours et j'abandonne tout entre les mains de la Providence et de mes supérieurs.

⁵⁷ *Missions O.M.I.* 39 (1901), 303.

⁵⁸ En route pour Rome, le Fondateur passa à N.-D. du Laus le 31 juillet. D'après le père G. Simonin, il y eut à N.-D. du Laus en 1832 jusqu'à une quinzaine de postulants et novices (*Missions o.M.I.* 39 (1901), 301.

⁵⁹ Rey I, 536-537.

91 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁰.

Joie dans la communauté du Laus en apprenant que le père de Mazenod a été ordonné évêque le 14 octobre.

N.-D. du Laus, 10 novembre 1832.

Monseigneur et bien-aimé père,

Quoique je doive avoir dans peu de jours le bonheur que j'apprécie infiniment de vous exprimer de vive voix mon respect et mon affection filiale, je veux que cette petite lettre me précède au risque qu'elle ne vous trouve point encore à Marseille. J'ai reçu celle que vous avez eu la bonté de m'écrire de Rome. Je savais tout, avant de l'avoir lue, et lorsque nous avons prié pour vous le 14 octobre, nos prières avaient dans ma pensée un objet bien déterminé. Aussi je crois y avoir mis tout mon coeur. J'ai communiqué aux pères ce qui pouvait les regarder. Nous avons tous béni Dieu de ce qui est arrivé. Notre Seigneur a parlé par la bouche de son représentant sur la terre. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas découvrir les desseins de la Providence et qui peut ne pas voir que la société trouvera une nouvelle protection qui lui est nécessaire dans la haute dignité dont il a plu à Dieu de vous revêtir. Si les liens qui vous unissent à nous se sont resserrés davantage depuis ce temps, nous nous presserons aussi avec plus d'amour, s'il est possible, auprès de celui qui veut bien être notre père et notre ami, pour seconder les desseins que Dieu lui inspire pour le bien de son Eglise. J'ai vu avec une indicible satisfaction la part que tous les membres de la famille ont prise au bonheur commun. Au moment où je leur ai annoncé ce qui était arrivé, il y a eu une véritable explosion de joie et de reconnaissance. Les plus jeunes ne sont pas restés au-dessous de leurs anciens. Cela annonce le bon esprit qui les anime. Ils seront un jour, je l'espère, la consolation de la famille et lui feront oublier la perte de ceux qui ont prévarié.

⁶⁰ Rey I, 550.

92 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶¹.

Urgence d'envoyer des Oblats en Afrique ou en Amérique. Vocations.

N.-D. du Laus, novembre-décembre 1832.

Il est impossible à sa grandeur [mgr Arbaud] de se reprendre jamais sur ce qu'elle a expressément cédé; mais elle s'est ouvertement déclarée contre l'admission de ceux qui devaient nous arriver du petit séminaire. Un d'eux qui avait déjà quitté l'établissement a été forcé de rentrer; je n'y puis plus rien, mon très révérend père; je sens que je ne pourrais presser davantage sans briser. N'ayez pas le moindre doute sur la disposition où l'on est de nous forcer à quitter le poste à force de tracasseries; je sais cela au clair; on ne demanderait pas mieux qu'un prétexte bon ou mauvais pour en finir avec nous, et ce prétexte, je veux tâcher de ne pas le donner. Nous avons fait ce que nous avons pu pour favoriser les vocations, Dieu fera le reste; la semence est jetée, il faudra bien que tôt ou tard elle produise son fruit. Je n'ai jamais eu plus de courage et d'espérance qu'aujourd'hui. Le caractère de cette opposition, que je ne veux pas qualifier, annonce assez la source d'où elle part. Mais il sera vaincu, l'ennemi des âmes; il n'en peut être autrement. Si notre mission d'Afrique⁶² ne réussit pas, nous vous conjurons, mon très révérend père, de penser à celles d'Asie ou d'Amérique; c'est une véritable nécessité des temps; il faut un élément au zèle d'une congrégation naissante; le repos nous serait mortel; la plupart des jeunes gens qui sont ici ont été amenés par le bruit qu'ils ont eu de notre établissement en pays étranger; ils changent ensuite de sentiments et je n'ai rien tant à coeur que de leur inspirer une absolue indifférence; mais toujours est-il que c'est la pensée des missions étrangères qui donne dans ces contrées cette impulsion extraordinaire qui cesserait au moment où cette perspective disparaîtrait. En vous disant tout ceci, je fais abs-

⁶¹ Paguelle de Follenay I, 271-272; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 313.

⁶² A Rome en 1832, le Fondateur proposa au cardinal Pedicini, préfet de la congrégation de la Propagande, d'envoyer des Oblats en Algérie.

traction totale de mes propres désirs; je n'ai en vue que le bien de la religion et de notre société. Je sais que l'éloignement est effrayant; mais l'Amérique, à raison de ses relations journalières avec la France, est aussi près de nous que l'Afrique. J'ai lu avec plaisir qu'aux Etats-Unis les religions sont libres et que la religion catholique fait tous les jours des progrès rapides. Ah! si on voyait seulement un commencement d'exécution de notre projet, vous verriez quel élan! il n'y aurait plus aucune force au monde qui pût l'arrêter; les jeunes prêtres sont las de la stérilité du ministère en France, et, s'ils ne partent pas pour des pays lointains, c'est qu'ils manquent du point d'appui que leur offrirait notre établissement. Vous voyez, mon très révérend père, comme je suis en train de prêcher aujourd'hui.

93 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶³.

Le père Guibert est nommé visiteur canonique à Billens.

Gap, 13 décembre 1832.

Votre lettre m'a surpris et m'a couvert en même temps de confusion. Si mon attachement à la société et mon amour pour votre personne étaient des titres suffisants à votre confiance, j'avoue qu'elle ne pourrait être mieux placée. Mais je sens combien est délicate la double mission qui est le but de mon voyage⁶⁴. Je veux me conduire en cette circonstance comme je fais lorsqu'on me charge de quelque affaire qui est au-dessus de mes forces, je m'humilie devant Dieu et je me livre à sa bonté qui ne nous manque jamais. Je vous écris de Gap où j'attends le départ de la diligence pour me diriger vers Grenoble et de là vers le lieu que vous m'avez désigné.

⁶³ Rey I, 551.

⁶⁴ Double mission: projet de faire revenir les scolastiques en France et d'une fondation missionnaire dans le diocèse de d'Annecy.

94 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁵.*Visite à mgr Rey, évêque d'Annecy.*

Billens, 20 décembre 1832

Le prélat m'a assuré du désir sincère qu'il a que le projet puisse se réaliser. Il m'a fait un grand éloge de nos règles qu'il achevait de lire; il est pénétré d'une estime singulière pour votre personne, mais il ne m'a pas dissimulé de grandes difficultés provenant surtout des préjugés nationaux et de l'existence d'un corps de missionnaires déjà formé. A mon retour, je pousserai la chose avec vigueur et je découvrirai bien toute les arrière-pensées de l'évêque, s'il en a.

95 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁶.*Visite à Louis de Boisgelin au collège des Jésuites à Fribourg.*

Billens, 29 décembre 1832.

J'ai vu votre jeune neveu, Louis de Boisgelin, il se porte à souhait. On nous a assuré au séminaire que le bruit court dans le pensionnat qu'il veut entrer dans la Compagnie. Si la chose était vraie, je la trouverais fort singulière; il me semble que quand on a un ordre sérieux dans sa famille, on n'en va pas chercher un autre ailleurs.

⁶⁵ Rey I, 551.

⁶⁶ Rey I, 551-552.

96 - Au père Tempier à Marseille⁶⁷.

Demande d'argent pour le noviciat de N.-D. du Laus.

N.-D. du Laus, 1832-1833.

Mon révérend père,

Je suis persuadé que votre esprit doit travailler à résoudre un problème d'économie politique, qui est de savoir comment on peut nourrir et entretenir quinze personnes avec des moyens qui ordinairement ne peuvent suffire qu'à cinq ou six. Aussi dois-je être singulièrement monté dans votre estime, et vous me regardez, je n'en doute pas, comme une espèce de prodige. Je vous avoue naïvement que je ne suis pas insensible à la gloire d'avoir fait avancer d'un pas une science si nécessaire dans les temps où nous vivons. Mais je ne veux pas tout d'un coup pousser trop loin la perfection, parce qu'elle trouverait des incrédules; vous finiriez par croire qu'il y a du surnaturel et que je multiplie les pains. Aussi viens-je vous demander un petit supplément de fonds. Ne vous effrayez pas, mon bon père, je ne serai pas aussi indiscret que les économistes qui en sont encore à l'alphabet de leur science. Je ne vous demanderai pas deux mille francs, pas même la moitié; que dis-je? pas même le tiers; oh! quel prodige! je ne vous demande que la bagatelle de six cents francs. Si le sacrifice de cette petite somme pèse un peu à votre coeur, du moins il soulagera votre esprit, parce qu'il vous fournira une solution partielle du problème qui vous embarrassait. N'allez pas croire pourtant que j'ai un déficit de six cents francs; non, mes comptes sont à peu près en équilibre, mais je suis au fond du grenier et l'autre bout est encore loin. Sans parler de la bouche, imaginez toutes les dépenses extraordinaires que m'a occasionnées la nouvelle organisation de notre maison; depuis dix ans elle n'était habitée que par quatre pères et tout était proportionné aux besoins de quatre individus, et voilà que tout à coup nous sautons au nombre de quinze; il faut donc acheter un pot

⁶⁷ Paguelle de Follenay I, 289-291; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 304.

plus grand, faire des lits, avoir des couvertures; et puis plusieurs individus qu'il m'a fallu habiller depuis les pieds jusqu'à la tête! Je viens de dépenser cent cinquante francs pour le père Mouchel, qui aurait été obligé de rester couché pendant huit jours si nous n'avions eu des chemises, une soutane, des bas, des culottes à lui donner; l'économe de Billens lui a dit en partant: "Vous allez au Pérou; vous trouverez tout dans ce beau pays." Or je ne veux pas me mettre sur le pied d'accumuler des dettes, parce qu'on en est toujours la dupe. Je paye toujours comptant, bien assuré de gagner l'es-compte. Si vous n'avez pas d'occasion favorable pour me faire passer cette somme, je la ferai prendre par Aubert. Si je puis vous rembourser à la récolte, je ne demande pas mieux. Voici les moyens sur lesquels j'ai compté pour augmenter mes finances: j'ouvrirai d'abord une souscription pour l'entretien de l'église, dont les fonds ont été les uns considérablement diminués et les autres entièrement supprimés; une pancarte exprimera ces motifs. Le taux de la souscription ne sera que d'un franc par an, parce qu'elle doit durer aussi longtemps que les besoins. J'aurai soin d'en ouvrir une particulière pour les prêtres qui viennent ici et que j'engagerai à m'acquitter quelques messes. Ils ne feront pas les difficiles, parce qu'ils manquent de rétributions; je tâcherai de m'en procurer au diocèse de Grenoble, parce que, si je faisais acquitter celles du sanctuaire, je perdrais d'un côté ce que je gagnerais de l'autre. Je vous annonce que j'ai réglé qu'au lieu de trente sous par jour les étrangers qui viennent en payeront quarante. Toutes les fois que ces messieurs venaient régler leurs comptes, je n'osais presque pas leur parler de trente sous. Il me semblait que je leur faisais injure et que je les prenais pour des crétiens; aussi je m'aperçois qu'ils donnent leurs deux francs de fort bonne grâce⁶⁸.

⁶⁸ Paguelle ajoute: le père Tempier approuva tout et envoya les six cents francs demandés. Le père Guibert le remercia: "Je suis forcé de convenir, mon révérend père, que vous êtes un homme de bon accommodement, je dirai plus, un homme généreux; je promets de ne jamais plus rien écrire qui puisse porter atteinte à cette réputation qui vous est justement acquise."

97 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁹.*Esprit de pauvreté.*

N.-D. du Laus, 1832-1833.

Dans ma dernière lettre au père Tempier, je glissais donc quelques paroles de misère, et ces mots, m'écrivit-il, ont retenti à ses oreilles comme des glas funèbres. Je comprends; le son argentin des écus que je lui comptai dans sa visite tintait plus agréablement. Rassurez cependant cet excellent père, calmez ses esprits troublés; je tâcherai de me suffire jusqu'à la bonne saison, qui ne commence ici qu'à la Pentecôte. Seulement une autre année j'aurai assez de prévoyance pour remplir les greniers durant l'été, afin que pendant l'hiver le père Tempier ne puisse pas me dire: "Dansez!" Plaisanterie à part, je dois être bien aise de sentir un peu les embarras de la pauvreté. Nous avons souvent ce nom sacré dans la bouche; il est bon quelquefois de toucher la chose; ainsi je ferai mon apprentissage dans la science de l'économie. Vous seriez ravi de voir comme je me prends à tout; je poursuis les dernières fractions d'un centime avec toutes les formules algébriques. Quand vous voudrez former des économistes, ne leur donnez point d'argent!

98 - A Mgr de Mazenod à Marseille⁷⁰.*L'évêque de Grenoble, comme celui de Gap, ne laisse pas entrer ses séminaristes au noviciat des Oblats.*

N.-D. du Laus, 1832-1833.

J'ai eu l'honneur de vous parler dans ma dernière lettre de deux jeunes gens du Bourg-d'Oisans⁷¹, à qui le bon Dieu inspi-

⁶⁹ Paguelle de Follenay I, 291-292; *Missions O.M.I.* 39 (1901), 304.

⁷⁰ Paguelle de Follenay I, 282-283.

⁷¹ Le père Guibert a prêché et aidé le curé au Bourg-d'Oisans en 1828 et 1829. Les Oblats de N.-D. de l'Osier y prêchèrent une mission en 1835.

rait le désir d'embrasser l'état religieux. Ils font leurs études comme externes au petit séminaire. Dès mon arrivée, ils sont venus pour me voir et me communiquer leur dessein. Je les ai beaucoup encouragés. Un de ces jours, je fis part au supérieur du séminaire de leur projet, je crus que les convenances exigeaient qu'ils ne partissent point sans prendre congé de leur supérieur. Je ne présumais pas que le dessein de ces jeunes gens, qui n'ont que dix-sept ans, pût éprouver le moindre obstacle, si ce n'est de la part de leurs parents, vu que ce diocèse est très bien pourvu de prêtres, et que d'ailleurs jamais les supérieurs ecclésiastiques n'ont mis aucune opposition à ce que nous prissions des laïques pour les former, avec beaucoup de sacrifices, à l'état religieux, et les mettre en état de rendre quelques services à l'Eglise.

Cependant monsieur le supérieur, qui n'avait laissé passer aucune occasion de me témoigner sa bonne volonté pour notre maison et de dire qu'il serait très heureux s'il pouvait un jour se consacrer au ministère des missions, s'est opposé formellement à la vocation de ces jeunes gens, quoiqu'elle réunisse tous les caractères que donnent les maîtres de la vie spirituelle pour reconnaître qu'elle est divine. La raison qu'il m'a donnée de son opposition, c'est la crainte de se compromettre vis-à-vis de mgr l'évêque. Pour moi, qui connais aussi l'estime que mgr de Grenoble fait des congrégations religieuses, puisque sa grandeur n'a pas craint de la manifester devant toute la France, je prenais sur moi toute la responsabilité, et je me chargeais de faire agréer à monseigneur le départ de ces jeunes gens laïques: il n'a pas voulu entendre raison. Il s'est même expliqué de manière à ne laisser aucun doute sur cette bonne volonté qu'il me faisait tant valoir. Il a essayé de décourager ces enfants par tous les moyens possibles, et même en leur disant que notre communauté n'était pas solide, que dans peu nous n'existerions plus, et autres choses semblables. Voyant le supérieur ainsi prononcé, j'ai cru devoir me retirer de cette affaire. On n'a jamais fait un tel tapage pour deux bambins; c'est un vrai enfantillage.

99 - A mgr de Mazenod à Marseille⁷².

La santé du père Guibert est débile mais suffisamment bonne pour lui permettre de continuer d'être supérieur et maître des novices.

N.-D. du Laus, 1832-1833.

Je sais que le père Martin vous a écrit une lettre sur ma santé. Je ne sais ce qu'il vous en dit; mais il aurait dû me le communiquer ou m'en parler. D'après quelques mots qu'il m'a dits, j'ai compris qu'il attribuait quelques indispositions que j'ai éprouvées aux soins que j'étais obligé de donner aux étudiants; je ne sais s'il se trompe en cela. Ma santé, comme vous savez, est assez débile depuis longtemps; il m'arrivait souvent même avant le noviciat d'éprouver de ces alternatives de bien et de mal. Cet état est devenu chez moi comme une seconde nature. Je ne vous parlais pas dans mes lettres de ma santé, d'abord parce que j'avais des choses plus importantes à vous dire et ensuite parce que je ne veux user d'aucun remède; j'ai essayé du repos et du mouvement, de tout, excepté pourtant des drogues qui m'auraient déjà tué, et j'ai vu que j'étais toujours le même. Que dois-je donc désirer sinon de rendre utile à la société le peu de forces que j'ai, aussi longtemps qu'il plaira à Dieu de me les conserver? La seule chose que je puisse regretter, c'est de ne pouvoir faire pour les novices tout ce que m'inspire l'amour de notre société, car je puis dire que je ne suis ici secondé que pour le matériel, qui est une chose fort secondaire dans un noviciat; mais soit aide de Dieu et protection de la sainte Vierge, soit disposition naturelle à la vertu dans la plupart des jeunes gens, le noviciat ne va point mal. J'ai hâte de vous écrire tout ceci, parce que je sais que la lettre du père Martin vous aura affecté péniblement; vous avez dû voir par la longueur de mes dernières lettres que je ne suis pas encore agonisant. Si vous avez quelqu'un pour mettre à la tête du noviciat qui ait plus que moi, je ne dis pas de dévouement, cela est impossible, mais de piété et de talents, mettez-le; autrement laissez les choses comme elles sont sans égard à

⁷² Paguelle de Follenay I, 287-289.

ma santé, aussi bien ne puis-je plus rentrer dans le repos. Ce serait un cruel remords au moment de la mort, que de passer dans l'inutilité mes plus belles années sans avoir pu réussir à prolonger une misérable vie, dont je devrais envisager le terme avec joie, à cause du mauvais usage que j'en ai fait jusqu'ici.

100 - A mgr de Mazenod à Marseille¹.

Projet d'une fondation dans le diocèse d'Annecy.

Grenoble, 12 janvier 1833².

Après plusieurs visites et des discussions assez longues, mgr l'évêque a fini par me dire qu'il était bien aise, très aise que nous fissions un établissement dans son diocèse et pour m'assurer davantage de ses dispositions, je m'avançai jusqu'à lui demander de pouvoir louer une maison dans la ville où les missionnaires auraient un pied-à-terre en attendant qu'on put s'occuper à trouver un établissement fixe et convenable à Annecy ou ailleurs. Monseigneur y consentit et me permit généralement de prendre toutes les mesures que je jugerai nécessaires pour cet établissement. Je n'ai cependant rien loué ni acheté parce que je vois bien que toute la bonne volonté de l'évêque se résoudra en tolérance plutôt qu'elle ne sera une véritable adoption de notre congrégation.

101 - A mgr de Mazenod à Marseille³.

Les Oblats ne doivent pas quitter N.-D. du Laus, mais le père Guibert est prêt à partir pour faire plaisir à mgr Arbaud.

N.-D. du Laus, 30 janvier 1833.

Vous voyez comment mgr l'évêque de Gap poursuit le plan arrêté depuis longtemps dans son esprit. Lorsque nous serons sortis de cette difficulté, il en suscitera de nouvelles, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de mettre fin à cette persécution par le moyen qu'il tient en réserve dans sa sagesse. Rien n'est frappant comme la ressemblance entre ce qui nous arrive

¹ Rey I, 554.

² Le père Guibert rentra au Laus le 14 janvier, de retour de Billens et de Suisse.

³ Rey I, 555-556. Simonin (*Missions O.M.I.* 39 (1901), p. 378) cite un extrait de cette lettre qu'il dit être du 18 janvier.

aujourd'hui et ce qui se passait à une certaine époque lorsqu'un archevêque d'Embrun poussé par des prêtres jaloux et jansénistes, croyait rendre gloire à Dieu en essayant de détruire la dévotion du Laus⁴. J'espère que le résultat final sera le même et que la sainte Vierge n'abandonnera pas son sanctuaire. En attendant, je suis d'avis que nous devons être aussi persévérants dans la patience qu'on l'est dans la haine qu'on nous porte. Et si jamais nous devions quitter ce diocèse, je voudrais que ce ne fût point de notre mouvement, mais que tout l'honneur de cette expulsion s'attachât à une administration qui apparemment n'est pas assez riche encore en ce genre de mérite. La lettre que vous m'avez communiquée ne m'a pas étonné, mais je ne puis m'empêcher d'être indigné des men songes mal déguisés qu'elle contient. On aurait dû préciser les conditions trop onéreuses que j'imposais⁵. J'affirme qu'il n'y a pas de séminaire, sans excepter celui de Gap, où les élèves soient reçus à des conditions plus modérées. Rien n'empêchait de traiter avec les autres sur un pied différent, si on l'avait jugé à propos, mais quand on est décidé à battre les gens, toutes les raisons sont bonnes pour cela.

Tout ce qui m'est personnel dans la lettre est trop ridicule pour que je doive prendre la peine de me justifier. Je n'ai jamais parlé de monsieur de Lamennais, depuis l'*Avenir*, que pour le condamner. Et si auparavant j'avais témoigné de l'admiration pour l'*Essai sur l'Indifférence*, ce sentiment chez moi a toujours été calme et exprimé avec prudence. Je suis persuadé qu'au fond, ce que le prélat me pardonne le moins c'est mon esprit de prosélytisme et le tort que je me suis donné de lui prouver en bonne forme et devant témoins qu'il ne lui

⁴ Vers 1690, à la mort des premiers chapelains du Laus, Jean Peytieu et Barthélemy Hermitte, sous l'influence des Jésuites d'Embrun et des milieux jansénistes, les nouveaux chapelains et Gabriel Viala, vicaire général, de même que mgr Charles Brulart de Genlis, évêque d'Embrun, firent surveiller Benoîte Rencurel, la voyante, réduisirent la dévotion populaire et tentèrent de faire disparaître le sanctuaire. Cf. François de Muizon, *La vie merveilleuse de Benoîte Rencurel*, Nouvelle Cité, 2004, pp. 197-203.

⁵ Mgr Arbaud se proposait de transformer la maison de N.-D. du Laus en une maison de retraite pour prêtres âgés ou infirmes. Le père Guibert y consentit mais l'évêque trouva les conditions trop onéreuses. Il s'en plaignit à mgr de Mazenod, formula plusieurs griefs contre le supérieur et demanda son changement.

appartenait pas de proscrire la théologie du bx Liguori lorsque l'Eglise l'approuve et la conseille. J'avais dissimulé nos principes de morale pendant plus de trois ans parce que nous vivons ici au milieu d'un jansénisme pratique, cent fois plus funeste que le jansénisme dogmatique; mais quand on a attaqué l'honneur de la congrégation en supposant que nous agissions sans règle au tribunal de la pénitence, je n'ai pu éviter d'avouer alors une divergence de principes qu'il était ensuite de mon devoir de justifier.

Quant à la question du supérieur, si le prélat était capable de changer une fausse idée, je pourrais essayer des explications où il me suffirait de faire connaître mes véritables sentiments sur les *opinions nouvelles*; mais il est évident qu'il veut se débarrasser de ce qu'il appelle mes qualités en mettant en avant mon extrême ardeur pour les nouveautés, ce qui ne s'accorde pas trop, pour le dire en passant, avec la prudence qu'il veut bien me donner. Dès lors toute explication est inutile: il n'y a rien de mieux à faire, à mon avis, que de lui donner satisfaction sur ce point. Je regretterai le sanctuaire et la position de la maison favorable à ma santé; tout le reste est peu digne de mon souvenir et de mes regrets.

102 - A mgr Arbaud, évêque de Gap⁶.

Le père Guibert répond à quelques accusations de mgr Arbaud au sujet de l'accueil de prêtres au Laus, du relâchement dans la théologie morale, de son attachement aux doctrines de Félicité de Lamennais, etc.

N.-D. du Laus, fin février 1833.

Monseigneur,

J'ai lu la correspondance que vous avez bien voulu me communiquer⁷. Je sens que dans une affaire aussi grave où il

⁶ Rey I, 556-558.

⁷ Mgr de Mazenod répondit à une lettre de plaintes de mgr Arbaud et refusa de changer le supérieur du Laus. L'évêque de Gap communiqua cette correspondance au père Guibert qui répondit par la lettre qui suit.

est question de la vie ou de la mort et où je suis moi-même mis en cause, il me conviendrait de garder le silence. Mais puisque votre grandeur semble désirer que je lui parle, je répandrai devant elle la profonde douleur de mon âme en voyant divisés de saints prélats que Dieu a envoyés à son Eglise dans les temps mauvais pour la consoler de ses malheurs. Et combien cette douleur devient plus amère lorsque, recherchant les véritables causes de ces froissements, tout se fond et disparaît devant l'examen. Si votre grandeur veut bien avoir la bonté de m'écouter un instant j'espère qu'elle en conviendra.

Vous aviez conçu le projet, monseigneur, de réunir à N.-D. du Laus les prêtres qui se retirent du ministère des paroisses. Je ne veux point examiner si nous avons le droit de les recevoir ou de les refuser. Votre grandeur m'en a adressé un. Je lui ai fait l'accueil le plus honnête. Il a visité des appartements, on est convenu du prix de la pension, il s'est retiré satisfait et décidé à se fixer avec nous. Que peut-on exiger de plus? quand d'autres se présenteront, il serait temps alors, si on les repoussait, de traiter les questions qui ont été soulevées aujourd'hui. Pour moi je suis certain que cette nécessité ne se présentera jamais. Je me rappelle les vaines tentatives que de pieux prélats ont faites à différentes époques pour établir des communautés de ce genre, et je me souviens en particulier du magnifique palais bâti par Louis XIV, pour servir d'asile aux prêtres invalides où ce grand roi parvint à en réunir jusqu'à *un*. Ainsi l'existence de notre petit noviciat, réduit aujourd'hui à trois jeunes gens qui habitent les galetas de la maison, ne pouvait être un obstacle à l'accomplissement des plans de votre grandeur. Ce n'est donc point là qu'on peut trouver une véritable cause de division.

Vient ensuite l'accusation du relâchement dans la théologie morale. Vous vous plaignez, monseigneur, de ce qu'à tort on vous a représenté comme ennemi de la théologie du bx Liguori. Je crois que nous pourrions nous plaindre avec autant de raison de ce qu'on nous a traduits comme des partisans exclusifs de cette théologie d'ailleurs infiniment estimable puisqu'elle a été approuvée par une congrégation romaine. La vérité est que dans notre communauté on étudie Bailly pendant les classes et qu'ensuite nous modifions cet auteur dans la pratique par la théologie du bx Liguori et de M. Bouvier; et rien ne me paraît plus raisonnable dans la diversi-

té d'opinions surtout en morale que ce sage éclectisme théologique qui évite les partis absolus. Voilà, monseigneur, quoi qu'on ait pu dire, ce qui se pratique chez nous. Puis il me semble que votre grandeur avait pris des précautions suffisantes pour paralyser les résultats de notre prétendu relâchement. Donc encore la théologie ne saurait être un sujet de dissentiment.

Votre grandeur me reproche enfin mon attachement aux doctrines Lamennaisiennes; car ceci est un tort qui m'est personnel puisque la congrégation ne s'est jamais occupée de cet auteur que pour le condamner. Vous me rendrez la justice de croire que j'ai adhéré sincèrement et de coeur à l'encyclique de Grégoire XVI; ce qui n'était pas très nécessaire de ma part puisque je repoussais déjà la politique de M. de Lamennais. Restent les doctrines philosophiques que votre grandeur regarde comme les plus dangereuses. Je serais curieux de savoir, monseigneur, qui s'est chargé d'être auprès de vous l'interprète de mes opinions? Celui-là doit avoir le coup d'oeil bien pénétrant pour lire dans le fond de mon âme et surtout pour lire ce qui n'y est pas. Depuis que j'ai cessé d'étudier ou d'enseigner la philosophie, je me suis si peu occupé de ces matières qu'on pourrait facilement croire que je les ai mises entièrement en oubli. Mais supposons un moment que j'ai été, comme on s'est plu à le dire, un partisan ardent des doctrines philosophiques: c'est un crime qui me serait commun avec une foule de personnes auxquelles votre grandeur ne saurait refuser son estime.

Plus tard mon évêque diocésain et plusieurs évêques de France ont déféré à Rome des propositions extraites des ouvrages même philosophiques. Y a-t-il eu jugement doctrinal de la part de nos seigneurs les évêques? Dans ce cas les règles ordinaires exigeraient qu'on s'en tint à cette décision en première instance jusqu'à ce que la cour suprême l'eût confirmée ou annulée. S'il n'y a pas eu jugement ou, ce qui revient au même, si ce jugement n'est point encore connu, que doit faire le Lamennaisien sincère? Condamner aussitôt sans savoir même de quoi il s'agit? A mon avis celui-là serait sage qui connaissant la démarche de nos seigneurs les évêques, en présence de si imposantes autorités, se ferait une règle de n'énoncer aucune opinion et de suspendre même son jugement intérieur jusqu'à ce que l'Eglise vienne fixer la croyance. Voilà,

monseigneur, ce que j'ai fait depuis longtemps. Je me suis abstenu de tout discours sur ces matières et j'ai fait pour ainsi dire de mon esprit une table rase afin que l'Eglise puisse y écrire ce qu'elle voudra.

Que deviennent donc, monseigneur, permettez-moi de le répéter, que deviennent, quand on les examine de près, les causes de nos déplorables divisions? aussi ai-je pleine confiance que ces collisions funestes ne se prolongeront pas plus longtemps. L'Esprit de Dieu qui unit et rapproche est éminemment celui qui anime votre grandeur et le coeur de mgr d'Icosie. En commençant cette lettre, j'étais loin de vouloir lui donner toute cette extension. Je ne suis pas fâché néanmoins que la plume m'ait entraîné. Ces explications pourront tenir lieu de celles que votre grandeur demande à mgr d'Icosie et qui auraient, ce me semble, trop l'air d'une profession de foi pour que sa dignité lui permit de les donner.

Je ne terminerai pas, monseigneur, sans ajouter quelques mots sur ce qui m'est personnel dans cette affaire. Je gémiss profondément de ce que je suis en partie la cause de ces malheureux débats; je n'ai aucune des bonnes qualités que vous voulez bien me prêter et si je n'ai pas tous les torts que votre grandeur me suppose, j'ai de plus grands défauts encore qui doivent être pour moi le sujet d'un inconsolable gémissement. Que celui entre les mains de qui j'ai remis ma volonté prononce un seul mot et je délivrerai votre diocèse d'un poids inutile et importun. Au point où en sont venues les choses, vous pouvez comprendre que j'ai besoin de me rappeler tout le devoir de l'obéissance pour subir l'humiliation de rester à mon poste. Lorsque je fus envoyé ici on eut en vue principalement le rétablissement d'une santé délabrée dont les médecins avaient désespéré: bientôt de nouveaux liens et surtout le bonheur de vivre dans le sanctuaire de Marie et sous un prélat plein de piété et de science m'attachèrent à votre diocèse; mais je saurais faire tous ces sacrifices pour le bien de la paix et dussé-je après être sorti de ce climat bienfaisant trouver bientôt la fin de mes jours, Dieu m'est témoin que je quitterais la vie plus pénétré que jamais de respect, de vénération et d'amour pour celui qui m'aurait retiré le bienfait de l'hospitalité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

103 - A mgr de Mazenod à Marseille⁸.

Mgr Arbaud ne tient pas à garder le père Guibert comme supérieur du Laus. Les Oblats ne doivent pas partir.

N.-D. du Laus, février-mars 1833.

Vous voyez ce qu'il en est de nos relations avec l'autorité diocésaine: nous sommes tout à fait dans le bon genre; les compliments se font de vive voix; les vérités, nous nous les envoyons par la poste.

Pour moi, je me soumettrai encore, si l'obéissance le veut, à l'humiliation de rester ici. Je ne saurais vous donner une juste idée de l'enfantillage de cette administration; monseigneur, dans le cours de notre longue conversation, ne cessa de me dire que les griefs qu'il me reprochait étaient très honorables pour moi; que, s'il y avait des missions à faire, il souhaiterait que je restasse ici, mais que, dans le moment présent, il souhaiterait quelqu'un qui eût *moins d'esprit*, qui fût moins insinuant et moins influent, et autres belles choses de ce genre. C'est quelque chose de curieux, et je vous assure qu'il est très heureux pour l'Eglise que des hommes de cette espèce soient relégués dans un coin du monde où l'on n'est point si difficile. Je vous assure que de mon côté je ne suis pas tenté de lui souhaiter moins d'esprit.

Cette administration, avec des intentions droites, je crois, a une marche si burlesque, si à rebours, que je défie qui que ce soit d'inventer une chose contre le sens commun qui ne se fasse ici. Il n'est pas un prêtre de mérite qu'elle n'éloigne d'elle, et de plus, par rapport à nous, il y a un système. On s'attendait à nous voir partir à la révolution; on est désappointé de notre persévérance, et on cherche à nous fatiguer. Je crois que vous feriez bien de ne laisser ici habituellement que trois prêtres; nous serons toujours assez pour confesser les dévotes. Si la dévotion en souffre, ce malheur, très grand pour le diocèse, ne nous sera pas imputable. Mon avis est toujours que nous devons tenir bon. Tout ce qu'il y a de bons prêtres sont nos amis. Nous sommes aimés et estimés par tout ce qu'il y a

⁸ Paguelle de Follenay I, 267-268.

d'honnête à Gap; on n'osera jamais faire un coup d'éclat et nous renvoyer violemment, on sait bien qu'on soulèverait l'indignation générale.

104 - A mgr de Mazenod, 21 mars 1833⁹

Paix faite avec mgr Arbaud.

C'est hier que j'ai signé mon traité de paix avec mgr l'évêque de Gap... J'ai laissé le prélat, après avoir dîné avec lui; il a manifesté des sentiments très bienveillants, me disant qu'il espérait que nous serions meilleurs amis que jamais. Comme je l'avertis que j'écrirais à mgr d'Icosie que tout était fini, il me répondit qu'il n'avait jamais été brouillé sérieusement avec mgr d'Icosie et qu'il ne le serait jamais.

105- Au père Tempier à Marseille¹⁰.

Le père Guibert a reçu les messes et offices propres à la congrégation.

N.-D. du Laus, septembre 1833.

J'ai reçu les Propres de la congrégation; enfin nous aurons l'uniformité du bréviaire; ce sera le 3 octobre que nous nous unirons aux autres maisons pour réciter le même office. Il faut avouer que lorsque vous mettez la main à une chose vous la poussez à la perfection; l'édition est fort belle, il y a même du luxe.

⁹ *Missions O.M.I.* 39 (1901) 387.

¹⁰ Rey I, 575.

106 - A mgr de Mazenod à Marseille¹¹.

Voeux de bonne année.

N.-D. du Laus, 11 janvier 1834.

Je viens vous offrir mes voeux de bonne année; pour être un peu tardifs, ils n'en sont pas moins ardents. Ce que je demande à Dieu c'est qu'il daigne tempérer un peu les amertumes de votre âme¹² et je me promets bien, Dieu aidant, de vous donner, pour ma part, toutes les consolations que vous avez droit d'attendre de chacun de vos enfants. J'ai la confiance que Dieu qui nous a toujours protégés d'une manière si visible, conduira tout à bien.

107- Au père Jacques Jeancard à Marseille¹³.

Merci de l'ouvrage de l'abbé Thomas M.J. Gousset en faveur de la théologie du bx Alphonse de Liguori.

N.-D. du Laus, 20 janvier 1834.

Je vous remercie encore de l'excellent ouvrage de M. Gousset. Voilà de la théologie et en même temps de la logique, c'est du bon. J'aurais même désiré qu'il eut un peu moins raison contre ses adversaires. Bien qu'il soit toujours dans la doctrine de l'Eglise et des saints docteurs, il me paraît heurter quelquefois violemment la théologie française. Ce n'est que progressivement que nous reviendrons à la vraie et saine morale de Rome.

¹¹ Rey I, 585.

¹² Allusion aux difficultés du Fondateur avec le gouvernement français au sujet de l'affaire d'Icosie.

¹³ Rey I, 585.

108 - A mgr de Mazenod à Marseille¹⁴.

Bonnes relations avec mgr Arbaud, évêque de Gap.

N.-D. du Laus, 26 février 1834.

Nos rapports avec l'évêque de Gap sont parfaits maintenant. On est plein d'attention pour nous à l'évêché. Je sais que sa grandeur dit du bien de nous¹⁵ à tous ceux qui veulent l'entendre. Vous pouvez vous attendre à de nouvelles invitations pour l'été prochain. Je suis capable d'accepter sans avoir votre procuration.

109- Au père Tempier à Marseille¹⁶.

Le Fondateur, malade, est invité à venir se reposer à N.-D. du Laus. Mission.

Montayer¹⁷, 11 mars 1834.

J'ai reçu votre lettre dimanche, au moment où j'allais monter en chaire et j'en ai été un peu troublé. Je ne puis être rassuré que par des nouvelles positives de notre bon père. Je sais trop combien ces maladies sont violentes. Comment voulez-vous que notre bien-aimé père n'éprouve pas de maladies avec cette multiplicité d'affaires et toutes les épreuves auxquelles on le met tous les jours? De grâce, aussitôt qu'il pourra supporter le voyage, obligez-le à venir passer deux mois à N.-D. du Laus. J'en prévien-drai l'évêque de Gap dimanche prochain et je sais qu'il en sera charmé.

Nous sommes ici, au milieu d'un peuple vraiment sauvage, mais sauvage comme les sauvages d'Amérique. Ils ont

¹⁴ Rey I, 585.

¹⁵ Les Oblats avaient recommencé à prêcher des missions et le père Guibert faisait construire le clocher de l'église du Laus.

¹⁶ Rey I, 585-586.

¹⁷ Ce nom de lieu ne figure pas dans le *Dictionnaire national des communes de France*.

même oublié jusqu'aux formules du langage religieux. Un d'entre eux nous demandait sérieusement quel jour aurait lieu la confédération (communion)? Aussi sa confession datait-elle de 1789. Plusieurs personnes n'avaient pas paru à l'église depuis 10 et même 20 ans. Nous aurons l'abjuration d'un protestant.

110 - Au père Tempier à Marseille¹⁸.

Acceptation de la direction du grand séminaire d'Ajaccio. Le père Guibert est prêt à y aller.

N.-D. du Laus, 26 septembre 1834.

Admirons la bonté de Dieu à l'égard de notre société et du nouveau pays où elle va poser le pied. Deux établissements en trois mois et quels établissements¹⁹! Il n'y avait pas à hésiter. Plutôt que de renoncer à la possession de cette île, il fallait tout tenter. Nos différentes maisons vont être démembrées, mais le plus important est d'occuper du terrain, c'est le moyen d'être connu et d'avoir des sujets. On pourrait, au besoin, réduire Billens à un hospice gardé par deux malades. Il est à présumer que la Corse aura bientôt rendu ce qu'on lui donne et même au-delà. D'ailleurs c'est une oeuvre sublime, toute évangélique. Nous allons nous associer à un saint évêque qui entreprend la régénération d'un clergé, d'un pays où il ne doit rester que la foi. Je me sens plein d'un saint courage et c'est Dieu sans doute qui me le donne et il faudra bien qu'il change mon être de fond en comble pour m'élever à la hauteur d'une telle mission. Il le fera parce qu'il voit notre pauvreté, ma bonne volonté et le peu de confiance que j'ai en mes propres forces. J'écris par le même courrier à notre père supérieur pour me mettre à sa disposition. Il me trouvera toujours disposé à tout pour l'intérêt de la société.

¹⁸ Rey I, 611; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 160.

¹⁹ N.-D. de l'Osier dans le diocèse de Grenoble et le séminaire d'Ajaccio.

111- A mgr de Mazenod à Marseille²⁰.

Le père Guibert accepte d'aller en Corse. Il est cependant heureux au Laus et y reviendra volontiers.

N.-D. du Laus, 26 septembre 1834.

C'est avec zèle et ardeur que je veux embrasser la mission que vous m'imposez autant par dévouement à la société à laquelle j'appartiens sans réserve que par l'amour filial que j'ai voué à votre personne et ce sentiment n'exclut pas celui de mon indignité, mais je me confie entièrement dans Celui qui se sert pour arriver à ses fins de ce qui est faible et même de ce qui n'est pas. Je sens très bien tout ce qui me manque. J'étais bon tout au plus à donner une petite mission dans un village, aussi je n'aspirais pas à autre chose. J'étais heureux au-delà de toute expression dans ma position actuelle. J'aurais voulu cacher toute ma vie dans ce sanctuaire où la présence de la sainte Vierge est si sensible. Aussi j'accepte volontiers l'espérance que vous me donnez d'un retour vers ce saint asile. Mais avant tout, le bien des âmes et celui de la société.

112- A mgr de Mazenod à Marseille²¹.

Le père Guibert est prêt à partir pour la Corse et même pour l'Amérique. Procès de l'évêque d'Icosie.

N.-D. du Laus, 28 octobre 1834²².

Monseigneur et bien-aimé père,

Je prends un petit quart d'heure sur ma retraite pour vous écrire quelques lignes, ne fût-ce que pour vous accuser récep-

²⁰ Rey I, 611, note 1; Paguella de Follenay I, 316; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 160-161.

²¹ Rey I, 611, 612; Paguella de Follenay I, 317-318; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 159-160.

²² Réponse à la lettre du Fondateur, le 18 octobre.

tion de la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire et qui se résume à ceci: *dispone domui tuae*. Je vous répondrai comme je l'ai déjà fait: *ecce ego mitte me*. Dieu me fait la grâce d'être dans cette bienheureuse indifférence qui me ferait recevoir sans émotion, je puis dire même avec joie, l'ordre de partir pour l'autre hémisphère. Il me semble qu'il n'y a pas sous le soleil un seul coin de terre que je ne fusse capable d'habiter, si l'obéissance m'y envoyait. J'ai cette fois des raisons qui doivent me faire embrasser avec empressement la mission que vous me proposez. Outre le bien à faire dans l'Eglise, je sortirai un peu de ce tourbillon d'affaires matérielles qui à la longue dissipent nécessairement l'âme. Et énumérant pendant ma retraite les grâces que j'ai reçues de Dieu durant le cours de ma vie, j'ai remarqué une attention de la Providence à me retirer forcément des positions où le salut de la perfection auraient pu être compromis. J'ai lieu de gémir de ce que je ne suis pas devenu meilleur, mais j'espère mieux profiter de ma situation nouvelle. Je ne regarde pas votre lettre comme un ordre de départ, j'espère que vous aurez la bonté de m'écrire de nouveau pour me fixer l'époque avec précision, me donner vos derniers avis sur la maison que je quitte. Je n'instruirai monseigneur de cette affaire que peu de jours avant mon départ.

Je prie le bon Dieu pour le succès de votre procès²³. L'évêque de Gap m'a fait part de la lettre que mgr de Marseille lui a écrite. Il regarde cette affaire comme ayant une portée immense. Il m'a parlé de vous et de votre position avec une bienveillance marquée. Mais vous savez que le courage n'est pas dans ses habitudes. Je n'ai pas manqué de lui montrer cette belle occasion de protester contre les envahissements toujours croissants de l'autorité temporelle. Mais avant tout, il faut manger, voilà le dernier argument, comme si l'Eglise vivait de pain. Je crois qu'il consultera autour de lui et peut-être à Rome pour savoir ce qu'il doit faire. Je voudrais me persuader que l'épiscopat français soutiendra votre cause qui est la sienne, mais je crains bien qu'on ne vous abandonne et

²³ Au début du mois de septembre 1834, mgr de Mazenod a su que le gouvernement l'avait radié, comme étranger, de la liste des électeurs. Il interjette appel contre cette décision et met les évêques de France au courant de la persécution qu'on lui fait. Le procès n'a pas lieu parce que mgr Capaccini a demandé au nom du pape le désistement de cet appel.

qu'on vous laisse seul défendre les droits de tous. Si dans cette lutte où vous n'aurez pour vous que la justice, vous venez à triompher, vous aurez la gloire d'avoir rompu un anneau de la longue chaîne qui pèse sur l'Eglise de France; si, au contraire, vous succombez devant les tribunaux, trop fidèles héritiers des doctrines parlementaires, il vous restera la consolation d'avoir rempli un devoir sacré; vous aurez prouvé au monde qu'il existe encore un évêque pour représenter la liberté de l'Eglise.

113 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁴.

Mgr Casanelli d'Istria n'arrive pas. Le père Guibert a annoncé son départ à l'évêque de Gap.

N.-D. du Laus, 25 novembre 1834.

Je n'augure point mal de ce retard. Je pense qu'il tient à quelque affaire imprévue ou à l'audience de congé qu'il n'aura pu obtenir aussitôt qu'il se l'était promis, mais quand il s'agit de si hauts intérêts et du bien des âmes, on ne peut se défendre de la crainte que l'ennemi du salut ne vienne susciter quelque obstacle. J'ai été forcé de communiquer plus tôt que je n'aurais voulu notre projet à mgr l'évêque de Gap, le bruit qui en était arrivé de Marseille et de Barcelonnette circulait déjà dans les rues. Je crois que nos pères de Marseille n'ont pas été assez discrets; par le temps qui court et à cause de certains préjugés, il est toujours dangereux d'ébruiter des affaires de cette portée avant qu'elles ne soient consommées. J'en ai parlé à monseigneur comme d'un projet seulement dans lequel je serais compris au cas qu'il vint à être réalisé. Pour tempérer le regret ou la joie que doit lui causer mon départ, je n'ai pas manqué de lui dire que je n'aurais dans le nouvel établissement qu'une mission provisoire et que j'espérais, après quelque mois, rentrer dans son diocèse auquel je suis attaché par des liens qui me sont si chers.

²⁴ Rey I, 612.

114- Au père Tempier à Marseille²⁵.*Pauvreté du père Tempier. Clocher du Laus.*

N.-D. du Laus, 1834-1835.

Vous êtes pauvre, misérable; vous n'avez pas le sou; ce n'est pas une plaisanterie, c'est une vérité. Je n'en veux pas douter, puisque vous le dites. Aussi j'espère qu'on ne vous demandera rien cette année, je crois qu'on pourra joindre les deux bouts. Réservez vos trois mille francs pour le printemps, et si on peut s'en passer à cette époque, on le fera volontiers.

Je regrette toutefois, pour vous, que vous restiez étranger à notre oeuvre. Ce sera un beau travail. Quand vous le verrez, vous en serez jaloux, et vous croirez que c'est un titre qui manque à votre gloire. Je crois que je serai privé de celle d'y mettre la dernière main. Je m'en consolerais facilement, pourvu que l'ouvrage ne reste pas inachevé.

115- A mgr de Mazenod à Marseille²⁶.*Mission d'Auriol.*Auriol²⁷, 6 et 28 janvier 1835²⁸

Le chœur des femmes est tout à fait organisé, le chœur des hommes le sera bientôt; ce soir nous aurons la société des troubadours et celle des manchots, qui se fondront l'une dans

²⁵ Paguelle de Follenay I, 311.

²⁶ Paguelle de Follenay I, 298-299; Rey I, 616.

²⁷ Mission commencée le 4 janvier et prêchée par les pères Guibert et Martin.

²⁸ Le premier paragraphe a été écrit le 6 janvier, le second au cours de la seconde semaine de la mission et le troisième, le 28 janvier. Le père Rey présente le texte du 28 par les détails suivants: "1000 femmes, 900 hommes se sont assis à la sainte table; il a fallu sept confesseurs pour préparer cette magnifique manifestation de la foi catholique."

l'autre et formeront un choeur qui ne peut manquer d'exciter beaucoup de mouvement. Nous parlons le provençal à perfection. Il y a un véritable charme à parler en chaire cette langue et je crois qu'il doit y en avoir à nous entendre. Je fus étonné de moi-même à la première instruction, je retrouvai après trois phrases ma langue maternelle que je croyais avoir un peu oubliée. Je prévois qu'un secours nous sera indispensable. Lorsque nous sommes arrivés ici il n'était bruit que du choléra. Il n'a plus été question de lui. Si la peur est la disposition la plus dangereuse pour cette maladie, je conseillerai beaucoup à monsieur le préfet de faire donner une mission générale dans tout le diocèse, c'est le moyen d'opérer une puissante diversion.

Ayez pitié de moi; je suis accablé d'hommes! On ne peut pas aller vite; il y en a qui ne se sont pas confessés depuis le jubilé général, "le déluge universel", comme ils disent. Nous ne faisons que céder à l'impulsion qu'on nous donne. C'est le peuple qui fait la mission, c'est lui qui veut des cérémonies. Jamais nous n'avons trouvé un peuple plus affamé de la parole de Dieu. Toutes les places de l'église sont arrêtées dès le matin. Le curé sent déjà tout le prix de la mission et nous témoigne souvent sa satisfaction. Lorsqu'on a l'esprit de Dieu, comme cet excellent prêtre, on doit être nécessairement touché de voir que, dans une paroisse où à peine quelques-uns fréquentaient les sacrements, les pécheurs reviennent en masse et déplorent leurs longs égarements. Nous ne recevons de tout côté que des témoignages de bienveillance.

Je sais que vous êtes venu toucher barre²⁹; si je l'avais su d'avance, je ne réponds pas que je ne vous eusse pas fait prisonnier sans respect pour votre dignité. Nous nous dédommagerons lundi d'une mutuelle privation.

²⁹ Toucher barre, c'est-à-dire: faire une visite et repartir aussitôt.

116 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁰.

Quarantaine de dix jours en arrivant en Corse. Le père Guibert sera chanoine.

Saint-Florent, Corse, 18 mars 1835³¹.

Avant de sortir de quarantaine, je vais vous tracer quelques lignes sur un morceau de papier, tel que je le trouve, et que je mettrai demain à la poste aussitôt arrivé à Bastia. Nous sommes à quatre lieues de cette ville, dans un mauvais village sur la côte, où la violence du vent nous força de relâcher; il faut convenir que je n'ai pas été heureux dans mon premier voyage sur mer. Vous jugez que j'ai été peut-être fortement secoué par un temps qui approchait beaucoup d'une tempête. Nous n'avons cependant couru aucun danger, grâce à la solidité et à la grandeur de notre embarcation, qui était un bâtiment de l'Etat. Trois jours après notre débarquement, la terre me manquait encore sous les pieds, et mon lit pendant la nuit était balancé, comme le hamac dans lequel j'étais couché dans le vaisseau. Je suis bien remis maintenant et suis prêt à recommencer quand il faudra.

Vous pouvez vous figurer combien j'ai été contrarié par cette quarantaine de dix jours; c'est demain que nous serons rendus à la liberté, je m'échapperai le plus tôt possible à Ajaccio, où sont mes affaires. Mgr l'évêque a trouvé ici une lettre du ministre, dans laquelle on lui donne avis que le préfet de la Corse est autorisé à louer une maison, et à dépenser jusqu'à concurrence de quatre mille six cents francs pour l'établissement d'un séminaire provisoire. Ce secours, sur lequel on ne comptait presque plus, nous met fort à notre aise et assure le succès de notre affaire. Le préfet n'attend que l'adhésion de l'évêque pour mettre la main à

³⁰ Paguelle de Follenay I, 331-334; Rey I, 629-630; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 161-162.

³¹ Le père Guibert partit de Toulon le 9 mars avec mgr Casanelli d'Istria et les abbés Sarrebayrouse et Bonnaud. Avant son départ, il écrivit au Fondateur: "Je vous embrasse de tout mon coeur et comme on le fait quand on va mettre la mer entre soi et la personne qu'on chérit le plus au monde."

l'oeuvre; je vais la lui porter moi-même, revêtu des pouvoirs de l'évêque, pour traiter cette affaire sans appel. J'ai l'espérance que nous pourrions réunir les élèves dans la semaine après Pâques. Monseigneur ne voudrait recevoir cette année que les ordres sacrés; moi, je tiens à en recevoir autant que nous pourrions, afin de dégrossir la matière brute et la préparer pour l'an prochain. Nos pères Albini et Telmon doivent être toujours prêts; je puis être dans le cas de les appeler au premier jour.

Monseigneur voudrait que je ne parusse pas à Ajaccio dans les offices sans être en camail; mais d'abord je n'ai pas les moyens de faire aujourd'hui cette dépense, et puis elle serait perdue, puisque, arrivé à Ajaccio, il veut en changer la forme et adopter purement celui de Marseille. Si vous en avez quelqu'un qui soit au rebut, vous pourriez me l'envoyer par les autres pères ou même plus tard; j'en ferai mes jours de fête, et il pourrait servir de modèle pour les autres. Monseigneur ne permettra de porter le camail qu'aux membres de son chapitre et aux chanoines honoraires nommés par lui. Mon Dieu!, quelle misère, que de pauvreté dans ce pays! Dans le village où nous sommes, qui est un ancien évêché, on serait peut-être en peine de trouver deux pièces de cinq francs; le numéraire y est presque inconnu. Je crois que nous serons obligés de recevoir, pour prix de la pension, des grains et toutes sortes d'objets consommables; je n'en parle pas dans le prospectus, mais nous serons forcés d'en venir là. Ma première lettre sera datée d'Ajaccio, où j'espère trouver du papier un peu plus propre, à moins que je ne sois forcé de m'arrêter quelques jours à Bastia, ce que j'éviterai de tout mon pouvoir.

Je vous embrasse de tout mon coeur comme autrefois. Qu'est ce que la distance pour la pensée et pour le sentiment?

117- A mgr de Mazenod, à Marseille³².*Voyage à cheval de Bastia à Ajaccio.*

Ajaccio, 28 mars 1835.

Je suis enfin arrivé à Ajaccio; ce n'est pas sans peine que je me suis échappé et comme arraché à la lenteur et à l'indécision de mes illustres compagnons de voyage. Mon départ de Bastia fut fixé à lundi; il fallut le remettre à mardi par une volonté supérieure, puis il fallut attendre à mercredi mes compagnons de voyage. Je perdis patience, je dis que mon cheval était arrêté depuis trois jours et que j'avais fait à Saint-Florent une assez longue quarantaine, et je partis avec l'intention d'aller désormais mon droit chemin. J'ai pris la précaution de me munir de pleins pouvoirs en me séparant du prélat; il m'a fallu faire le trajet à cheval, parce qu'il n'y a pas de service de diligence établi sur la route. Je n'ai pas fait moins de quarante-cinq lieues en trois jours sans dormir, parce qu'on ne trouve pas un lit, et sans manger autre chose que quelques oeufs. J'ai retrouvé mes Hautes-Alpes et même la neige en traversant les montagnes. Malgré une police assez sévère, les chemins ne sont pas sûrs, et il arrive souvent qu'on est arrêté par les brigands qui vivent dans les maquis. J'ai tremblé plus d'une fois pour les cinquante francs³³ et je vous avoue que j'aurais eu la lâcheté de les donner plutôt que de me battre; c'est pourtant toute ma fortune. Un brave homme que je rencontrai sur le chemin eut l'obligeance de m'offrir à boire à la gourde qu'il portait suspendue à son cou. Je refusai, non par fierté aucune, mais parce que je n'aime pas le vin, et ce refus, exprimé avec toute la politesse française, faillit m'attirer un coup de fusil, car ici chacun marche le fusil sur l'épaule et les cartouches dans la poche.

Mes relations avec mgr l'évêque, pendant tout le temps que j'ai passé avec lui, ont été toutes de confiance. Il m'a communiqué plusieurs affaires importantes de son diocèse, et il

³² Paguelle de Follenay I, 334-335; Rey I, 630; Rambert I, 662-663; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 162.

³³ Le père Tempier avait donné 50 francs au père Guibert pour ses frais de voyage. En se séparant de mgr Casanelli d'Istria à Bastia, celui-ci lui remit une même somme pour frais de premier établissement.

aimait quelquefois à me raconter ses peines. L'imagination les lui grossit un peu. Nul doute qu'il n'ait une grande tâche à remplir, qu'il ne soit appelé à régénérer ce pays. La fermeté ne lui manque pas. Je vois avec plaisir qu'il ne biaise pas sur les principes quand il s'agit du placement des sujets, il sait résister à l'intrigue et à toutes les influences mondaines. Avec de la suite dans les idées et plus d'activité dans l'administration, il fera du bien dans ce malheureux pays.

118 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁴.

Isolement. Séminaire. Prédication. A fait le secrétaire de mgr Casanelli d'Istria.

Ajaccio, 30 mars 1835.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je voudrais vous écrire tous les jours, c'est la seule consolation qui reste quand on est séparé de ceux que l'on aime. Vous comprenez que l'isolement et l'exil me doivent être un peu durs, mais Dieu m'a fait la grâce de me donner une âme capable de supporter beaucoup, même la privation de vous voir; et puis je me fais une vie d'imagination et de sentiment qui approche tellement de la réalité que les distances disparaissent pour moi. Depuis que je suis arrivé à Ajaccio, combien de fois me suis-je assis auprès de vous dans votre cabinet et ai-je causé de nos intérêts communs! Quelquefois aussi je me suis surpris dans le sanctuaire si doux de Notre-Dame du Laus, ou bien au milieu des ouvriers, ordonnant et animant les travaux de la construction. Mais n'allez pas croire, mon bien-aimé père, que ces agréables et innocentes illusions me détournent un seul instant des affaires importantes qui m'ont amené ici.

J'ai fait hier un petit sermon dans la seconde église d'Ajaccio; on a paru content, on aura surtout fort bien compris. Toute

³⁴ Paguelle de Follenay I, 336 et 338-340; Rey I, 630; Rambert I, 663-664.

la ville est en mouvement à cause du séminaire³⁵; on ne parle que de cela, c'est la nouvelle du jour. Quand je vais dans les rues, tous les yeux se tournent sur moi comme représentant dans ma personne tout ce futur séminaire. Je regrette bien que l'évêque ne m'ait pas envoyé il y a trois mois, nous serions maintenant en plein exercice. J'ai fait ma visite au grand vicaire, à tous les membres du vénérable chapitre, à messieurs les curés qui tous me l'ont rendue avec les cérémonies d'usage. Enfin je serai ici un personnage fort important. Le chapitre a prétendu que je devais occuper un rang distingué parmi les chanoines titulaires. Je ne sais dans quel livre ils ont trouvé cela. De grâce, priez le père Tempier de m'envoyer un camail et un rochet; s'il voulait y joindre une aube il me ferait grand plaisir, car il me faut dire la messe enveloppé dans un grand sac qui est autant ouvert par en haut que par le bas, et où je suis tout embarrassé.

Je vous prie instamment dans vos rapports avec monseigneur de ne jamais parler de moi, ni du grand vicariat; qu'importent les dignités pourvu que le bien se fasse! et je crois que je le ferai sans être revêtu de ce titre. Quant aux pouvoirs nécessaires dans l'intérieur du séminaire, ils feront l'objet d'un article des conventions, naturellement il se tournera vers nous pour bien des affaires. Pendant tout le temps que j'ai été avec lui, j'ai fait sa correspondance aux ministres, et il y avait un très grand arriéré. Il m'a chargé de lui préparer une pièce très importante.

119- A mgr de Mazonod à Marseille³⁶.

Le père Guibert attend quelques confrères. Prédication.

Ajaccio, 9 avril 1835.

Mgr et bien-aimé père,

J'ai reçu hier votre lettre du premier avril. Je n'avais jamais éprouvé tout ce qu'il y a de bonheur à recevoir une

³⁵ En arrivant à Ajaccio, le père Guibert loua la maison Ottavi et les ouvriers la mirent rapidement en état de recevoir les séminaristes.

³⁶ Paguelle de Follenay I, 340-342; Rey I, 630-631.

lettre d'un père et d'un ami quand on est seul, séparé par les mers, sur une terre étrangère. J'ai coutume de lire plusieurs fois les vôtres, pour me pénétrer de vos pensées et pour le charme que j'y trouve. Cette fois mes yeux ne pouvaient se rassasier, et je ne saurais dire combien de fois j'ai baisé ces caractères sacrés avec amour et respect. Je sens bien maintenant que je ne suis pas fait pour vivre seul. Mon Dieu! quel vide et quelle solitude! et combien je soupire après l'arrivée de mes frères! Vous avez raison de trouver incomplet ce que je vous ai écrit jusqu'ici, vous pourrez juger que la faute n'est pas tout entière à moi, car je veux reprendre aujourd'hui les choses de plus loin. Il y a quinze jours, tout juste, que je suis arrivé. J'ai prêché trois fois; monseigneur l'a voulu, parce qu'on n'avait point pris de prédicateur à la cathédrale sous le prétexte qu'on n'avait pas de fonds, mais plutôt par une petite vengeance de ce qu'on leur a enlevé monsieur V. J'avais donc à me présenter devant un auditoire dont l'oreille était encore remplie des sons harmonieux, mais vides et profanes, de cet orateur. Sans rien changer à ma manière simple et apostolique, je me suis pourtant un peu plus soigné que de coutume. Je n'ai pas voulu vous parler de mes prédications dans ma précédente lettre, parce que je ne connaissais l'impression que par les compliments de quelques hommes qui sont accoutumés à flatter. J'ai pensé que l'auditoire serait un baromètre plus sûr; dès le premier jour il fut plus nombreux que l'auditoire ordinaire de monsieur V. La curiosité sans doute y contribua beaucoup. Toutes les dames françaises y étaient, le reste se composait d'hommes, car les femmes du pays ne vont guère au sermon, en quelque langue qu'on le fasse. Je sais qu'on a écrit à monseigneur d'une manière avantageuse sur mes prédications; il m'en a lui-même témoigné de la satisfaction dans ses lettres. Je vous dis ceci parce que vous l'exigez et pour la joie que vous pouvez en ressentir, je vais ensuite me faire justice. Je n'ai prêché que les jours ouvrables, quoique monsieur le curé m'ait fait toutes sortes d'instances pour le remplacer le dimanche; je n'ai pu y consentir. Nous changerons l'ordre la semaine prochaine; il donnera la Passion, et je prêcherai le dimanche de Pâques. Je suis le premier des continentaux qui entourent monseigneur qui soit monté en chaire.

Mon Dieu! l'état de ce pauvre peuple fait pitié et est bien propre à exciter le zèle des hommes apostoliques. Les pre-

mières vérités de la religion sont entièrement ignorées, et, quand on annonce la parole de Dieu, on court grand risque de n'être pas compris, faute dans l'auditeur de ces premières notions qu'on lui suppose toujours dans un discours public. Nos saintes cérémonies sont regardées avec indifférence et souvent avec mépris. A peine un certain nombre de personnes vont-elles à la messe le dimanche; les vêpres ne sont fréquentées que par le clergé et quelques femmes à robe noire, pleines de superstitions, qu'on appelle béguines. Comment en serait-il autrement du peuple, quand les prêtres eux-mêmes sont sans foi et n'estiment les choses saintes que par ce qu'elles leur produisent d'argent? Ils n'aiment pas monseigneur, et notre présence doit les gêner. Ils se contrefont et subissent notre censure jusqu'à présent muette; il faudra user de beaucoup de précautions, car ils sont d'une incroyable susceptibilité; il est nécessaire que vous recommandiez la prudence à ceux qui doivent venir; il faut que nous paraissions ici comme des ecclésiastiques ordinaires. Si on venait à savoir ce que nous sommes, nul doute que nous ne fussions dénoncés aussitôt; on nous ferait passer pour jésuites et l'on pourrait nous susciter des tracasseries. Je vais toujours en rabat et ceinture. J'écarte tout ce qui pourrait donner de moi une autre idée que celle d'un prêtre du continent. En revanche, les prêtres qui sont auprès de monseigneur sont fort édifiants; le prélat a réellement l'esprit de Dieu et ne peut manquer de faire le bien de son diocèse.

120 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁷.

Ouverture du séminaire le 6 mai.

Ajaccio, 25 avril 1835.

Nous serons logés à l'évêché jusqu'à ce qu'on ait placé au séminaire quelques meubles que les ouvriers doivent termi-

³⁷ Rambert I, 664; Paguella de Follenay I, 503-504.

ner ces jours-ci. L'ouverture aura lieu définitivement le 6 mai. Les quatre premiers jours seront employés à examiner les sujets, et le 10, monseigneur, qui sera probablement arrivé, fera l'ouverture solennelle par la messe du Saint-Esprit, avec sermon à la cathédrale, et puis le séminaire se rendra processionnellement dans la maison qu'il doit habiter. Nous avons cru devoir donner quatre jours d'expectative, parce que ces jeunes gens ne pourront pas arriver tous à point à cause de la distance et parce que la circulaire a été distribuée un peu tard. Maintenant on commence à croire ici que la chose est sérieuse. Ceux qui redoutent le séminaire se flat- taient jusqu'ici que les difficultés nous arrêteraient, ou du moins nous forceraient à renvoyer à plus tard cet établisse- ment. Ce sont les prêtres qui le craignent plus encore que les jeunes ecclésiastiques. Ils savent que nos élèves sont destinés à les devancer bientôt, à les remplacer peut-être dans des fonctions dont ils ne sont pas toujours dignes. Et puis il fau- dra bien être régulier et porter le costume, lorsque les jeunes ecclésiastiques leur en donneront l'exemple. Tout cela ne les amuse pas. Néanmoins ils dévoreront en secret leur chagrin, sans oser faire une opposition ouverte, parce que nous avons pour nous l'autorité, le droit et l'opinion publique. J'espère faire éviter à monseigneur l'ordination qu'il se proposait de faire. J'ai vu plusieurs de ceux qui sont dans les ordres sacrés, et ils entendent facilement raison. Je leur ai repré- senté que, si on les faisait prêtres maintenant, ils ne seraient bons qu'à être sacristains toute leur vie, tandis qu'après avoir fait leur séminaire, ils auront l'espoir d'être placés avanta- geusement. Cette raison les a touchés. Plusieurs prêtres de la ville, les vicaires surtout et même un curé m'ont demandé de pouvoir suivre les cours du séminaire. Rien de plus juste, ils en ont grand besoin.

121 - A Pauline Guibert, à Aix, 2 mai 1835³⁸.

Travail. Climat. Santé. Maison où est né Napoléon.

Ajaccio, 2 mai 1835.

Ma chère soeur,

Il vous tarde sans doute de recevoir de mes nouvelles. Il y a environ un mois et demi que je suis arrivé en Corse où je n'ai pas eu encore un moment à moi. Je me suis occupé tout de suite de l'affaire qui m'avait appelé ici, c'est-à-dire l'établissement d'un séminaire. Comme il n'y en avait pas jusqu'ici, il a fallu prendre les choses dès le commencement et tu comprends qu'il y a de quoi occuper un homme. J'avais quitté des montagnes et j'en ai retrouvés ici. Nous sommes dans une petite ville fort jolie sur le bord de la mer. Les habitants ne sont pas si méchants que l'on se l'imagine. Ma santé est toujours la même. Sans être très robuste, je me soutiens assez bien. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu des chaleurs; pendant l'été elles sont assez fortes. C'est ce que je crains le plus, mais si j'en étais incommodé j'aurais toujours la ressource de me sauver dans les montagnes où il fait toujours frais. J'ai vu ici la maison où est né l'empereur. C'est une jolie maison bourgeoise, tous les étrangers vont la visiter³⁹...

122 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁰.

Regret de ne pas voir arriver le père Albini. L'ouverture officielle du séminaire fixée au 10 mai.

Ajaccio, 9 mai 1835.

Monseigneur et bien-aimé père,

Le bateau qui aurait dû arriver vendredi n'est arrivé que mardi. Nous avons eu des craintes très sérieuses sur le père

³⁸ Orig.: AGR: Guibert, doss. n^o 10.

³⁹ Dans la suite de la lettre, le père Guibert salue chacun des membres de sa famille.

⁴⁰ Paguelle de Follenay I, 348-349; Rambert I, 664-665; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 163-164.

Albini, à cause de la tempête qui a duré plusieurs jours, et pendant laquelle les vaisseaux étaient à peine à l'abri dans notre golfe. Nous attendions des nouvelles avec une impatience mêlée d'inquiétude. Le mardi matin, en paraissant à ma fenêtre, je vois entrer le bateau dans le port. Je fus soulagé! le coeur me battait de joie. J'envoie le frère Ferrand⁴¹ pour recevoir notre voyageur, et quelques instants après je reçois votre lettre qui m'annonce le naufrage⁴². Vous pouvez vous représenter toute ma douleur, mes cris, mon désespoir. Ce fut un moment. Maintenant que j'ai repris tous mes sens, je viens vous dire que je me soumets comme je le dois à ce que vous avez décidé, sans dissimuler les inconvénients que ce parti entraîne. Nous pourrions, j'espère, faire face au matériel, quoiqu'il soit bien fort pour deux hommes; mais l'effet moral ne sera pas le même. J'aurais désiré que, dès le début, nous eussions pu nous établir sur un pied imposant. Le nombre des élèves ne sera pas très grand et ne s'élèvera pas au-dessus de quinze à dix-huit. Mais il ne faut pas moins de professeurs pour cela, et les prêtres de la ville viendront grossir notre auditoire. Comme il faut manoeuvrer suivant le vent, j'ai dû régler qu'il n'y aurait, pour le moment, que deux classes principales: l'une sur la philosophie et l'autre sur les prolégomènes de la théologie. Je crois que cela répond aux besoins de nos étudiants. Je serai chargé de la première, et le père Telmon prendra pour lui la seconde, dont l'objet rentre dans le cours qui lui sera spécialement assigné par la suite. Il sera, en outre, chargé de la classe d'écriture sainte, qui se réduira aussi à des prolégomènes, ainsi, nous ne faisons que préparer des éléments pour le mois d'octobre. Ceux qui sont dans les ordres sacrés ne sont pas le plus empressés à se présenter. Toute la ville applaudit de tout son pouvoir à l'établissement du séminaire. Le mot qui est dans toutes les bouches est celui-ci: "Enfin, nous aurons de bons prêtres". Les élèves viendront coucher ce soir dans la maison. Plusieurs arriveront la semaine prochaine; ils tâchent de gagner quelques jours; ils sont si pauvres! la pension les a beaucoup effrayés.

⁴¹ Le père Telmon et le frère Ferrand étaient arrivés le 25 avril, cf. *Missions O.M.I.* 69 (1935), 163.

⁴² C'est-à-dire le refus d'envoyer le père Albini à Ajaccio parce que mgr de Mazenod et le père Tempier pensent qu'il est indispensable auprès des Italiens de Marseille cf. lettre au père Guigues, 3 mai 1835, *Ecrits oblats* 8, 141.

...Notre prise de possession de la maison est on ne peut plus édifiante. Le premier jour, le frère alla nous acheter un pain à la boutique. Quand la nuit arriva, nous nous aperçûmes que nous n'avions point de lampe; le frère courut encore à la boutique. Enfin, au moment de faire nos lits et de prendre notre repos, nous reconnaissons que les draps sont encore tout humides de la lessive; nous allumons un grand feu, et chacun fait sécher ses draps de son mieux. Depuis huit jours que nous habitons la maison, nous nous sommes pourvus de tous les objets nécessaires. Nous restons dans les limites de la pauvreté religieuse, mais nous ne manquons de rien.

123 - Au père Tempier à Marseille⁴³.

Le père Albini serait plus utile à Ajaccio qu'à Marseille.

Ajaccio, 9 mai 1835.

Vous serez, mon bien-aimé père, le premier puni du refus que vous nous faites du père Albini. Vous ne recevrez plus de ces longues lettres qui vous font tant de plaisir. Quand je vous écrirai, ce sera toujours en courant. Vous n'aurez plus de ces détails qui vous rendront présent sur les lieux, et je prévois que vous serez forcé quelque jour de m'imposer la pénitence d'aller vous rendre compte de vive voix de toute ma gestion.

Le père Albini laissera douze cents Italiens à Marseille, il en trouvera ici douze mille, car ce père opérerait ici un bien prodigieux, indépendamment du séminaire. Il y a si longtemps que ce pays n'a pas vu un apôtre! Il contribuerait aussi par ses vertus, sa simplicité, à nous concilier l'esprit du clergé et à nous donner plus d'action sur lui; vous consommerez le sacrifice, puisqu'il était commencé.

⁴³ Paguelle de Follenay I, 349-350.

124 - A mgr de Mazonod à Marseille⁴⁴.

Le séminaire est en pleine activité.

Ajaccio, 22 mai 1835.

Le séminaire est maintenant en pleine activité. Les cours ont lieu depuis le 10, et nous sommes arrivés au nombre de quatorze élèves. C'est peu, mais c'est un prodige, vu la saison avancée et le manque total de récolte l'an passé. Ce qui oblige plusieurs à attendre plus tard à se présenter. Les demandes pour le mois d'octobre se multiplient tous les jours. Je prévois qu'à cette époque nous aurons plus de cinquante élèves. Vous concevez que notre communauté a été informe pendant quelques jours, et nous ne sommes pas encore sur un pied parfaitement régulier. Les jeunes gens sont si nouveaux, si étrangers, je ne dis pas à la piété, mais aux simples pratiques du christianisme! Il faut leur apprendre à faire le signe de la croix; sous le rapport des études, ils ne valent pas mieux. Il faut cependant avouer qu'il y a de l'étoffe, comme l'on dit. Ils sont dociles en général, mais il faut qu'on leur donne la raison de tout. Nous avons eu une très bonne idée d'ouvrir notre séminaire dès à présent. Nous formerons le petit nombre que nous avons, et ce sera un noyau précieux, et dont nous nous servirons pour former les autres; si nous avions eu tout à coup une communauté nombreuse, composée des mêmes éléments que nous avons aujourd'hui, je doute que nous eussions pu la dominer et l'influencer à notre gré. Nous avons éprouvé une vive opposition des ecclésiastiques de notre ville. Ce sont de mauvais sujets, qui ne portent la soutane que pour gagner vingt sols à un enterrement, et qui n'ont de l'état ecclésiastique que l'habit, qu'ils déshonorent. Ils ont essayé de tous les moyens pour détourner ceux qui nous arrivaient de l'intérieur, en s'efforçant de leur persuader que nous les ferions mourir de faim et mille autres choses ridicules. Ils sont bien déconcertés aujourd'hui.

Mgr l'évêque est enfin arrivé. Il a trouvé son séminaire tout fait et en plein exercice. Il a visité la maison et a montré

⁴⁴ Paguelle de Follenay I. 351-353; Rey I, 631; Rambert I, 665-666.

la plus grande satisfaction. Il témoigne à qui veut l'entendre combien il nous estime et nous aime.

Nos santés se soutiennent assez. Nous sommes néanmoins surchargés d'ouvrage. J'espère que nous irons jusqu'au bout sains et saufs. Le frère Ferrand nous a rendu les plus grands services pour organiser notre séminaire. Nous n'en serions pas venus à bout avec des domestiques corses. Il se trouve fort bien; le climat lui est très favorable.

125 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁵.

Disposition des élèves. Sarrebayrouse doit être vicaire général.

Ajaccio, 3 juin 1835.

Nous ne saurions trop bénir la Providence de nous avoir amenés dans ce pays; indépendamment du bien que produira le séminaire, nous trouverons une mine d'excellents sujets. Il faut convenir qu'il y a dans la Corse des dispositions étonnantes. Je crois que, si ce pays était civilisé et cultivé comme nous le sommes en France, il fournirait des grands hommes pour toute l'Europe.

On a représenté à monseigneur qu'il déversait le mépris sur son clergé et sur son pays, en paraissant croire qu'on ne pourrait trouver dans tout le diocèse un prêtre capable d'être grand vicaire et trois pour diriger un séminaire. Au plus fort de la tempête, mgr l'évêque me fait appeler pour me demander mon avis. J'ai dit nettement qu'on devait nommer grand vicaire monsieur Sarrebayrouse, tant à cause d'une sorte d'engagement déjà pris à son égard, que dans l'intérêt du projet de réforme que l'on doit poser comme point de départ de l'administration. Tant qu'elle ne sera composée que de Corses, il sera impossible d'opérer les changements profonds que l'on médite. Mon avis ne fut pas goûté. On préféra la finesse à la force. Monseigneur me dit qu'il voulait leur donner une administration française sous un manteau corse; que les grands vicaires

⁴⁵ Rey I, 632; Paguella de Follenay, 352-353.

titulaires ne seraient rien, et qu'il n'avait besoin que de l'abbé Sarrebayrouse et de moi. Je répondis que les apparences avaient aussi une grande valeur en administration, et que bien des gens ne voient que le manteau; que, pour ce qui me concerne, sa grandeur pouvait compter sur moi, mais que tous ne faisaient pas par état profession d'un dévouement aussi pur. Il a bien voulu me nommer chanoine honoraire, avec rang parmi les chanoines titulaires. Je lui ai fait comprendre qu'il valait mieux attacher cette dignité à la charge du supérieur du séminaire, et c'est ce qu'il a fait par une ordonnance. Du reste, je suis décidé plus que jamais à me renfermer dans le cercle de mon séminaire, et de ne prendre à l'administration diocésaine que la part que m'impose le devoir de ma charge. Mes idées ne se rencontreraient pas toujours avec celles de l'évêque. Je ne voudrais pas gouverner par la ruse un pays où tout s'est fait jusqu'ici par finesse, par l'intrigue, la cabale et l'influence des partis. Il aurait fallu se séparer brusquement du passé et adopter une marche ferme, franche, décidée, et environner tous ses actes d'une justice si éclatante, qu'elle frappât tous les yeux comme la lumière du soleil. On froisserait ce qu'il y a de méchant parmi les prêtres; mais on aurait pour soi l'opinion publique, qui est lasse de leur conduite.

Je veux pendant ces vacances aller visiter un ancien couvent qu'on vient de mettre en vente pour voir si on ne pourrait pas en faire une maison de mission.

126 - A mgr de Mazenod à N.-D. de l'Osier⁴⁶.

Fin des classes.

Ajaccio, fin juin 1835⁴⁷.

Nous touchons à la fin de nos classes, L'examen général aura lieu jeudi et vendredi. Nous avons montré à nos élèves la

⁴⁶ Paguelle de Follenay, I, 354-356.

⁴⁷ Lettre sans date. D'après le père Rey (I, 631), l'année scolaire prit fin le 29 juin.

logique, les prolégomènes de la théologie et un traité abrégé des attributs de Dieu. Ils sont étonnés de leurs progrès. Habités à la paresse et à étudier sans méthode, ils ne pouvaient croire qu'on pût apprendre tant de choses en si peu de temps. Ils ont acquis la facilité de parler latin, l'habitude de l'argumentation, et ils ont pris une idée de la vie régulière. Les deux derniers jours seront consacrés à des exercices spirituels, à leur donner un règlement pour les vacances, etc. Les demandes pour le mois d'octobre se multiplient tellement, qu'il nous sera impossible de recevoir tous ceux qui se présentent. Il y en a déjà soixante, et tous les jours il en vient de nouvelles. Nous serons forcés de nous arrêter faute de local. Il serait possible cependant qu'au mois de janvier nous fussions mis en possession de la préfecture⁴⁸, qui est un beau et heureux local. Le préfet, qui vient d'arriver et que j'ai vu, m'a dit qu'il allait donner des ordres pressants pour faire approprier et meubler le nouvel hôtel de la préfecture, et qu'il espérait pouvoir nous céder la place au commencement de 1836. Ce fonctionnaire m'a très bien reçu et est venu me rendre ma visite dès le lendemain. Il est mal avec l'évêque, et c'est une des causes qui entravent le bien du diocèse.

127- A mgr de Mazenod à N.-D. du Laus⁴⁹.

Hospitalité au séminaire des missions étrangères.

Paris⁵⁰, le 29 juillet 1835.

Tous ces messieurs sont très aimables et vraiment des hommes de communauté. Je suis tout à fait à moi et j'assiste à plusieurs de leurs exercices.

⁴⁸ L'ancien grand séminaire.

⁴⁹ Rey I, 640.

⁵⁰ Le père Guibert passa l'été à Paris afin d'obtenir des subsides pour les séminaristes et le séminaire. Le 7 juillet, il s'arrêta à N.-D. du Laus, il demeura avec le Fondateur à N.-D. de l'Osier du 14 au 18 juillet, s'arrêta à Lyon et arriva à Paris le 24 juillet.

...Je me suis peu occupé de Paris jusqu'à présent. Si mes affaires réussissent je donnerai une demi-journée à la capitale. Si je n'obtenais rien, je ne daignerais pas honorer d'un regard cette nouvelle Babylone.

128- Au père Tempier à Marseille⁵¹.

Audience du marquis de la Tour-Maubourg, ambassadeur de France à Rome, et de mgr Garibaldi, internonce.

Paris, 11 août 1835.

[Monsieur de la Tour-Maubourg] m'a invité une fois à dîner et j'ai déjeuné avec [mgr Garibaldi], mais leur puissance se borne à recommander, à aplanir un peu les voies, à ouvrir les portes.

Dimanche [10 août], j'écrivis à l'aide de camp de service auprès du roi afin d'avoir occasion, en partant, d'exprimer à sa majesté ma peine et l'embarras dans lequel nous allions tomber. Qu'est-il arrivé? c'est que j'ai reçu réponse courrier par courrier; et c'est aujourd'hui même, mardi, que le roi m'a reçu. Je montais en cabriolet ce matin pour me rendre aux Tuileries au moment où votre lettre m'a été remise⁵². Le roi m'a reçu avec bonté, m'a écouté avec attention et intérêt; il m'a dit que probablement il verrait aujourd'hui le ministre et que, s'il y avait des fonds que l'on pût imputer à cet objet, on le ferait, et que dans tous les cas je pouvais compter sur sa cassette pour une partie de ce que je demandais. La faveur avec laquelle le roi m'a reçu m'a porté à lui demander de l'entretenir un instant d'une autre affaire. "Très volontiers! m'a-t-il répondu". J'ai donc dit qu'en passant à Marseille, j'avais vu le vénérable évêque de qui j'ai reçu l'imposition des mains, et que, sachant que je venais dans la capitale, ce vénérable vieillard m'exprimait la douleur qu'il éprouvait, sur le point de descendre au tombeau, à cause de la position de son neveu et

⁵¹ Rey I, 640 et 642; Paguette de Follenay I, 458-460.

⁵² Le père Tempier avait demandé au père Guibert de ne pas quitter Paris sans s'occuper de l'affaire d'Icosie.

des calomnies dont il était l'objet. J'ai parlé alors de l'évêque d'Icosie. J'ai dit que le gouvernement avait eu des rapports infidèles; que mgr d'Icosie n'était occupé que dans les bonnes oeuvres, et qu'il était étranger à l'esprit de parti; que jamais la police ne parviendrait à rien trouver qui pût le compromettre. Le roi m'a dit qu'il était très aise de ce que je lui disais et qu'il désirait avoir été trompé, et que dans tous les cas il était toujours prêt à tout oublier. J'ai alors rappelé au roi la fatale ordonnance qui priva de la qualité de Français un homme tel que l'évêque d'Icosie, qui est Français jusqu'au fond de l'âme. Alors le roi m'a dit: "Savez-vous bien, monsieur l'abbé, qu'il a accepté un évêché *in partibus* sans ma permission?" Oui, je le sais, sire; mais j'assure votre majesté qu'on a agi en cela de bonne foi et dans l'ignorance du décret, et non par un autre motif. "Et bien, je crois ce que vous dites là! a repris le roi. Du reste, je ne demande pas mieux que de rapporter cette ordonnance, mais il faut que cette affaire soit traitée dans les formes ordinaires." Le roi, au moment où je me retirais, m'a dit qu'il verra de très bon oeil les démarches qui tendront à ramener la bonne harmonie. "C'est l'intérêt de la religion", a-t-il ajouté. J'ai remercié et me suis retiré. Maintenant il est de toute convenance que l'évêque de Marseille écrive au roi pour le féliciter sur la protection dont Dieu a couvert la vie du roi et des princes ses fils⁵³, et le remercier de ce qu'il a écouté avec bonté ce qu'il m'avait chargé de dire à sa majesté sur son neveu. L'évêque d'Icosie, à mon avis, devrait écrire au roi également sur les événements du 28 et ne glisser qu'un mot sur sa position. En attendant, maintenant que la glace est brisée, je parlerai de l'affaire à l'ambassadeur, au ministre et à mgr Garibaldi, et à mon retour, qui ne peut être éloigné, je saurai mieux encore tout ce qu'on peut espérer, et alors on entamerait le fond de l'affaire. Je ne mets pas en doute que l'on obtiendra le rapport de l'ordonnance, l'adhésion du roi à l'évêché *in partibus*, et que l'on consentira à laisser l'évêque d'Icosie auprès de son oncle, non pas comme coadjuteur, mais comme évêque suffragant.

⁵³ Attentat de Fieschi contre le roi, le 28 juillet.

129 - Au père Tempier à Marseille⁵⁴.*Audience du ministre des cultes.*

Paris, 13 août 1835.

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, que le roi m'avait promis de parler de mon séminaire au ministre des cultes. Il l'a fait le même jour. Le lendemain j'ai vu le ministre, qui a commencé par me dire qu'il savait pourquoi je venais, que le roi lui avait parlé de mon affaire. J'ai été très bien reçu de son excellence. J'ai pu lui exposer toutes les raisons qui motivent ma demande. Il m'a assuré que, quoique l'allocation fût extralégale, il verra vendredi le chef de division et que, s'il y a moyen d'arranger la chose, on le fera. Il m'a parlé de la religion en bons termes, comme le roi l'avait déjà fait la veille, et il m'a ajouté que, s'ils ne font pas davantage pour elle, cela ne tient pas à eux. Je vous dis cela dans l'amour de la justice; quand on voit les choses et ces hommes de près, on est forcé de quitter bien des préventions.

Le matin du même jour, j'avais vu l'ambassadeur à qui je rendis compte de mon audience chez le roi. J'abordai par conséquent avec lui la question de notre ami. Je trouvai chez l'ambassadeur sympathie et amour de la paix. Il me conseilla d'en parler au ministre comme j'avais fait au roi. Je ne pus persuader à monsieur Persil⁵⁵, qui me témoigna la plus grande vénération pour l'évêque de Marseille, que son neveu fut étranger à tout esprit de parti. J'expliquai plusieurs faits qu'on lui attribuait à crime. Ils savent tous les détails de sa vie et tous les pas qu'il fait, mieux que vous. Il convint pourtant que l'on avait pu grandement exagérer les choses. Je fis observer qu'il ne fallait pas confondre les temps qui ont suivi immédiatement la révolution de Juillet avec les années qui viennent de passer, que dans les commencements quelques actes et des événements que peut-être le gouvernement n'avait pu empêcher avaient alarmé la religion. Il en convint encore et me dit: "Mais le temps est venu d'ouvrir les yeux à la lumière." Il finit

⁵⁴ Rey I, 643-644; Paguella de Follenay I, 460.

⁵⁵ Alors ministre de la justice et des cultes.

par confesser que ses sentiments étaient les mêmes que ceux qu'avait manifestés le roi et qu'il verrait avec joie une réconciliation.

L'ambassadeur m'a écrit ce matin de ne pas manquer d'aller chez monsieur Schmit⁵⁶ qu'il a entretenu de mon séminaire et de mgr d'Icosie. C'est ici que les difficultés se trouveront. Le roi et même le ministre vont assez rondement. Mais ce sont les chefs de division qui dans les détails vous arrêtent; ils voudront poser des conditions. Je n'accepterai que celles qui ne blesseront pas l'honneur de notre ami.

J'ai vu aussi mgr Garibaldi. Il ne m'a pas dissimulé que dans certains moments le gouvernement a été sur le point de forcer mgr d'Icosie à quitter le sol français et que c'est la seule crainte du scandale qui l'a retenu. Mais soyez tranquille du côté de Rome. Tous ces clabaudes de mauvais prêtres n'avanceront rien. J'en ai parlé au ministre et je l'ai averti que quelques mauvais sujets avaient juré de perdre l'évêque d'Icosie. Il m'a dit qu'on pouvait être tranquille de ce côté, qu'il n'aimait pas les prêtres rebelles à leurs évêques.

J'espère ne pas partir sans que cette affaire soit bien avancée et peut-être terminée. Il serait bon que l'évêque de Marseille m'écrivit deux mots que je pusse montrer au besoin pour m'accréditer. Je ne m'explique que par l'intervention de la Providence comment tous ces hauts personnages traitent avec moi ces grandes affaires sans me demander seulement mes lettres de crédit. C'est l'audience du roi qui m'a fait cette position. Vous voyez que l'affaire de notre ami que je n'avais pas même l'espérance de pouvoir entamer est devenue maintenant la principale.

L'abbé X., ex-principal du collège, est venu se loger aux Missions. Il me parle très bien de l'administration de Marseille et en particulier de l'évêque d'Icosie. Je suis en réserve avec ce monsieur. Il me demande comment j'ai pu me faire ici une position à être reçu partout, en si peu de temps. Je lui ai répondu: Par ma simplicité. Il m'a prié d'user de cette position en faveur de l'évêque d'Icosie; je lui ai dit que cette pensée m'était venue, mais que j'aurais pu par là nuire à la première affaire, qui était le seul objet de ma mission. Je lui ai promis

⁵⁶ Directeur ou chef de division au ministère des cultes.

cependant que, si l'occasion se présentait de jeter quelques mots pour dissiper les calomnies accumulées sur la tête de cet évêque, je le ferai de grand coeur.

130 - Au père Tempier à Marseille⁵⁷.

Audience de la reine.

Paris, le 17 août 1835.

Me voilà enfin au terme de ma mission. Quant au séminaire, je n'ai pas obtenu tout ce que j'aurais pu désirer, mais plus que je n'espérais. Le roi donnera, sur sa cassette, je ne sais plus quelle somme. La reine s'occupe d'ornements pour notre chapelle. Le ministre n'alloue rien directement pour le mobilier pour ne pas se créer des difficultés avec le ministre des finances et la cour des comptes. Il accordera cinq cents francs à titre de secours à chaque prêtre du continent. Nous sommes sept, y compris l'aumônier des religieuses; cela fait trois mille cinq cents. Voilà pour la fin de l'exercice 1835. Au commencement de 1836, autant; total, sept mille. L'an d'après, on reviendra à la charge, s'il le faut; ces sommes seront employées au séminaire. Seulement ce moyen détourné ne devra pas être avoué dans la correspondance... Secours considérable pour cette année, trente mille francs l'année prochaine pour les réparations de la préfecture que nous devons habiter... Ils accorderont quelque milliers de francs pour le clocher de N.-D. du Laus.

Il paraît que le roi avait parlé à la reine de mes deux affaires. Après m'avoir promis de s'occuper de notre chapelle, la reine m'a mis tout de suite sur les deux évêques. Comme je suis resté assez longtemps chez elle, j'ai pu entrer dans bien des détails. J'ai montré combien notre ami avait été calomnié. J'ai cité quelques faits, entre autres le voyage en Suisse au moment des événements de juillet. J'ai dit à la reine que notre ami était en Suisse avant les événements, pour le rétablisse-

⁵⁷ Paguelle de Follenay I, 461-464; Rey I, 644-646.

ment de sa santé, et qu'on n'avait pas manqué de dire que l'abbé de Mazenod avait émigré et qu'il allait soulever les puissances étrangères. Elle m'a répondu: "Mais je me rappelle bien qu'à cette époque il a été très malade et jusqu'aux portes du tombeau". J'ai fait comprendre à la reine comment un parti avait pu s'appuyer faussement de son nom, et qu'on n'en pouvait pas conclure que ce prélat fût un homme de parti. Je lui ai fait entrevoir le bien qu'opérerait un rapprochement, à raison de la considération dont jouit l'évêque d'Icosie, qui est un homme d'une haute capacité. Elle m'a répondu: "Oui certes, c'est un homme de tête et de beaucoup d'esprit." La reine a été conciliante et bonne au-delà de toute expression. En la quittant, je lui ai dit que je renouvelais à sa majesté la prière de se souvenir de notre séminaire, et surtout d'interposer sa médiation en faveur des évêques calomniés; elle m'a promis, avec beaucoup de grâce, qu'elle le ferait. Je vous rapporterai de vive voix des choses qui vous étonneront et vous édifieront en même temps dans cette conversation.

Au sortir des Tuileries, je suis allé chez monsieur Schmit. La conférence a été longue et animée, elle a duré une heure et demie. Je l'ai trouvé lisant la lettre de mgr de Marseille pour la cérémonie funèbre. Il en était ravi et je vous assure qu'elle est bien venue à mon secours. Si je ne suis pas venu à bout de dissiper tous les préjugés, je crois que j'en aurai effacé une bonne partie. Je vous donne le résultat: il me demandait des garanties qui assurassent le gouvernement que l'évêque d'Icosie ne lui était pas hostile; c'était le point auquel il revenait sans cesse. Alors je lui ai dit que le gouvernement avait entre ses mains un moyen sûr de mettre à l'épreuve monsieur de Mazenod: nommez-le évêque suffragant ou coadjuteur, il sera obligé de vous prêter serment; vous vous assurerez ainsi de ses dispositions. Etonné de ma proposition: "Ce sera donc une récompense?" me dit-il. Non, ce sera un châtiment, car l'évêque d'Icosie envisage l'épiscopat avec un diocèse comme le plus pesant fardeau qu'on puisse imposer à un homme. "Mais quel effet une telle nomination ne produira-t-elle pas sur l'opinion publique?" Elle réveillera l'idée du serment et on croira plutôt que l'évêque d'Icosie revient au gouvernement, que de croire que c'est le gouvernement qui va à lui; dans tous les cas, ai-je ajouté, il n'est honteux pour personne, pas même pour le gouvernement, de rendre justice à un homme qui a été

calomnié. Conclusion: il faut que l'évêque de Marseille et que mgr d'Icosie écrivent au roi des lettres telles que tout soupçon d'hostilité finisse par disparaître. Je puis répondre du succès, si vous le voulez. J'ai dit au ministre qu'il ne fallait pas qu'on mit l'évêque d'Icosie à des épreuves qu'un homme d'honneur ne peut accepter: "Quand on veut gagner quelqu'un, a-t-il répondu, il ne faut pas commencer par le dégrader". Cette réconciliation est désirable pour notre ami. M. Schmit m'a avoué qu'à certains moments les ministres étaient si montés contre l'évêque d'Icosie qu'on avait délibéré plusieurs fois si on ne le ferait pas conduire à la frontière par les gendarmes. Je crois que le roi et la reine s'y sont toujours opposés. Le bien de la religion exige que l'on se rallie à ce qui existe. Bien simple serait celui qui placerait son espérance dans le retour d'un passé impossible. Il suffit d'avoir traversé la France même en diligence pour le voir. Bien insensé serait celui qui voudrait la république. La raison commande donc de vouloir ce que nous avons. Je dis ceci en général et non pour vous, moins encore pour notre ami. Je connais trop vos sentiments et je sais que vous n'appréciez la politique que dans ses rapports avec la religion.

Toutes les accusations portées contre notre ami viennent de la préfecture. Ces messieurs m'ont engagé à voir le préfet à mon passage et à l'entretenir. Ils me croient capable de réconcilier le ciel avec l'enfer.

131 - Au père Tempier à Marseille⁵⁸.

Amitié de monsieur de Latour-Maubourg. L'évêque d'Icosie doit écrire au roi et au ministre.

Paris, 21 août 1835.

Monsieur de Latour-Maubourg me témoigne toujours le plus grand intérêt; il m'a invité à aller déjeuner chez lui tous les jours jusqu'à mon départ.

⁵⁸ Rey I, 652 et 657, note 3.

J'ai vu avec plaisir que mgr de Marseille a écrit au roi et au ministre; ces lettres produisent le meilleur effet. Après cela, l'évêque d'Icosie doit aussi écrire lui-même au roi et au ministre.

132 - Au père Tempier à Marseille⁵⁹.

Audience de l'Internonce.

Paris, le 25 août 1835.

J'ai vu ce matin mgr Garibaldi qui était allé hier présenter au roi le compliment du pape sur l'attentat du 28. Le roi lui dit que l'évêque de Marseille lui avait écrit une lettre sur le même sujet dont il était charmé et qu'à la fin de sa lettre l'évêque lui demandait de réhabiliter son neveu dans ses droits de Français. Mgr Garibaldi insista; le roi lui dit: "Je ne demande pas mieux, mais il faut que l'évêque d'Icosie écrive afin que je connaisse aussi ses sentiments." Et cette exigence me paraît juste et raisonnable. Il me semble que dès le commencement de ma correspondance je parlai de cela et j'avais tracé cette marche. Je m'étonne vraiment de n'avoir rien reçu encore de notre ami, je ne sais même où il se trouve... Tous ces messieurs sont fort étonnés de ce que je leur dis et reviennent de bien loin. J'ai vu hier l'ambassadeur et je lui ai lu les lettres de mgr de Marseille; il en a été charmé autant qu'étonné; dans la persuasion où ils étaient tous que les deux évêques étaient ennemis du gouvernement, ils ne pouvaient pas s'attendre à des lettres si amies quoiqu'elles n'aient rien que de digne et de noble. Mais pouvant croire que l'évêque de Marseille agit sous l'influence d'un sentiment paternel et moi sous l'empire de l'amitié, il est indispensable que mgr d'Icosie parle. Il n'a que deux choses à dire, qu'il ne s'est jamais mêlé aux partis poli-

⁵⁹ Rey I, 654-655.

tiques, qu'il a accepté l'épiscopat sur le désir de son oncle et sans songer au décret de Bonaparte et qu'il vient aujourd'hui prier le roi d'adhérer à cette acceptation. Voilà tout. Cela ne me paraît pas compromettre l'évêque d'Icosie en rien. Il n'y a rien là contre l'honneur. Ce sont des faits qu'il rappelle. Il est à désirer qu'il donne à cette lettre une forme douce sans humiliation. Je le répète donc, il faut une lettre au roi, une au ministre et une troisième à l'ambassadeur qui se chargera de remettre les deux autres.

133 - Au Garde des sceaux⁶⁰.

Le père Guibert envoie au ministre une lettre de mgr Fortuné de Mazenod.

Paris, 26 août 1835.

Monsieur le ministre,

J'étais sur le point de partir pour Ajaccio, lorsque j'ai reçu des lettres de monsieur l'évêque de Marseille qui me prie de prolonger un peu mon séjour à Paris dans l'espérance que je pourrais être utile dans l'affaire de son neveu. Le désir de ce vénérable prélat, que j'aime comme un père, parce qu'il m'a imposé les mains, est un ordre pour moi; je resterai aussi à cause de l'intérêt que je porte à monsieur d'Icosie qui est mon compatriote et mon ami. Mgr de Marseille me mande qu'il a écrit au roi et me charge de présenter à votre excellence la lettre ci-incluse. Je vous l'aurais portée moi-même, monsieur le ministre, si je ne savais combien sont grands et multiples en ce moment les occupations de votre excellence. J'attends incessamment des lettres de l'évêque d'Icosie qui doit parler lui-même en cette circonstance; j'aurai l'honneur alors de vous demander une audience.

Je m'applaudis, monsieur le ministre, d'avoir eu la pensée d'entamer cette réconciliation, lors même que je n'en avais pas

⁶⁰ Ms.: Archives nationales F 19 2478.

la mission expresse. Je serai heureux si j'ai pu contribuer à rapprocher du gouvernement deux prélats qui en étaient moins éloignés par leurs sentiments que par ceux qu'on leur a prêtés. Si je n'étais assuré de leurs dispositions, je n'aurais jamais consenti, monsieur le ministre, à être l'instrument d'une réconciliation qui ne serait pas sincère; dans ma pensée, les sentiments privés de l'amitié ne peuvent jamais prévaloir sur l'amour du bien public.

J'ai l'honneur d'être...

Guibert, supérieur du séminaire d'Ajaccio.

134 - Au père Tempier à Marseille⁶¹.

Le père Guibert est invité à dîner chez mgr Garibaldi.

Paris, 30 août 1835.

Je vais dîner ce soir chez mgr Garibaldi, qui m'a invité par une lettre fort aimable. Hâtez-vous je vous prie de mettre fin à mon séjour à Paris, je finirais par y prendre racine. M. de Latour-Maubourg parlait déjà de me faire évêque. Je fus obligé de lui dire mon âge, pour éviter de lui donner d'autres raisons.

135 - Au père Tempier à Marseille⁶².

Mgr d'Icosie a écrit au roi, il doit surtout écrire au ministre.

Paris, 3 septembre 1835.

Je reçois votre lettre du 30 août. J'ai vu avec plaisir celle que vous avez reçue du cabinet du roi, et qui vous montre

⁶¹ Rey I, 657, note 3.

⁶² Paguella de Follenay I, 469-471; Rey I, 657, note 2.

dans son style laconique comme dans toutes les lettres de cette nature les dispositions de sa majesté. Vous êtes à même de juger que je n'ai rien exagéré et que l'affaire serait déjà terminée si j'avais été secondé. Vous savez depuis quel temps je demande trois lettres de mgr d'Icosie: l'une pour le roi, la seconde pour le ministre, la troisième pour l'ambassadeur, et vous voyez si je n'avais pas bien deviné la pensée du roi. Cette lettre que vous avez reçue vous dit évidemment: "Le roi demande et attend une lettre de mgr d'Icosie pour lui accorder ce qu'on demande pour lui." Hier, enfin, j'ai reçu un énorme pli de Gap, dans lequel se trouve la lettre au roi⁶³, qui aurait pu, à mon avis, sans dire davantage, être un peu plus explicite. On m'annonce que monsieur l'ambassadeur sera remercié aujourd'hui même de son obligeante médiation⁶⁴. J'ai tout lieu de croire qu'il n'y aura non plus rien de trop dans cette seconde lettre. Pour le ministre, rien, et c'était le plus essentiel. Dans notre forme de gouvernement, le ministre peut annuler la volonté royale. Vous l'avez vu dans ma demande de dix mille francs pour le séminaire, qui a été, je le sais positivement, appuyée par le roi. Je respecte infiniment les sentiments qui dictent la conduite de notre ami, mais il me semble qu'il y avait moyen de rédiger pour le ministre une lettre qui n'eût pas été contraire à l'honneur. Je m'en vais manoeuvrer avec les armes que l'on me fournit; si je ne réussis pas suivant votre désir et le mien, je crois que la faute n'en sera pas à moi. Songez surtout que nous ne demandons pas seulement réparation de l'injustice, mais que nous allons jusqu'à la faveur. Je vous déclare que je désespère obtenir autre chose que la restitution de la qualité et des droits de Français. J'ai voulu attendre, pour voir l'ambassadeur, qu'il eût reçu la lettre de l'évêque d'Icosie, qui lui parviendra aujourd'hui. C'est demain que je le verrai et que nous concerterons ensemble ce qu'il y a à faire et la marche à suivre. Peut-être prendrai-je le parti de présenter moi-même au roi la lettre de notre ami; c'est ma pensée, si l'ambassadeur l'approuve. Quant au ministre, je lui dirai que mgr d'Icosie a écrit au roi, et qu'il se réfère, pour tout, aux explications données par son oncle et par moi. Si l'on veut s'en

⁶³ Datée du 24 août.

⁶⁴ Lettre du 26 août au marquis de Latour-Maubourg.

contenter, tant mieux! N'allez pas croire que je me bornerai à demander pour notre ami qu'on lui rende sa patrie. Je demanderai tout le reste; mais je ne puis répondre du succès, et j'avoue que je suis sans espérance, puisqu'on ne veut pas se prêter aux moyens qui pouvaient amener ce résultat.

136 - Au père Tempier à Marseille⁶⁵.

La lettre de mgr d'Icosie à l'ambassadeur est écrite en "bons termes". Il doit maintenant écrire au ministre. Le père Guibert proposera au ministre de nommer mgr de Mazonod coadjuteur de son oncle.

Paris, le 4 septembre 1835.

Ma lettre d'hier vous aura fait de la peine. En vous écrivant, j'étais sous l'impression d'un sentiment involontaire. Vous vous serez assez expliqué ma mauvaise humeur. Quand une affaire est gagnée, et qu'on voit le succès mis en doute par le défaut d'une ou deux phrases, et surtout dans une pièce qui n'est pas officielle, telle qu'une lettre au roi, on n'est pas maître de soi. Toutefois je me suis un peu trop hâté. La lettre à l'ambassadeur est écrite en si bons termes, que je la crois propre à réparer le mal. Aussi je n'hésite pas sur le parti qu'il y a à prendre. Il faut que l'ambassadeur, qui sera très satisfait de la lettre qui lui est adressée, présente celle qui est pour sa majesté. Il ne manquera pas de faire part au roi, de vive voix, de ce que la sienne contient. Si l'on paraît étonné de ce que notre ami n'ait pas écrit au ministre, je dirai qu'apparemment il a cru devoir écrire à l'ambassadeur, qui avait été en quelque sorte saisi de cette affaire à Rome. Je respecte plus que personne toutes les pensées et tous les actes de l'évêque d'Icosie, mais je persiste à croire qu'il devrait écrire au ministre. Ce n'est pas lui qui est embarrassé de tourner une lettre digne et sans bassesse. Si nous traitions une affaire dont les conséquences ne fussent pas si impor-

⁶⁵ Paguelle de Follenay I, 471-473.

tantes, on aurait pu laisser au hasard une partie du succès. Mais c'est une de ces affaires où il faut ôter tout à la fortune. Il y va de la vie ou de la mort. Il s'agit de vivre tranquille sur le sol de la France ou de quitter sa patrie. Car, si la question n'était pas résolue favorablement, sa condition deviendrait pire qu'auparavant. Et j'ose dire que le succès de l'affaire doit entraîner avec lui bien d'autres conséquences heureuses, pour lui personnellement, pour la société et pour l'Eglise. Je m'abtiens de vous développer mes pensées en ce moment. Je le ferai de vive voix. J'ai repris courage depuis que j'ai lu la lettre à l'ambassadeur. Il est à la campagne et ne reviendra que demain au soir. Ce ne sera donc que lundi que je mettrai la main à l'oeuvre.

Je dois viser à la coadjutorerie. C'est là ce qu'il faut, ni plus ni moins. Je vous en dirai les raisons plus tard. Cela importe à la congrégation plus que vous ne pourriez le croire. Je laisserai d'abord décider le premier point de la question, qui est la reconnaissance de son titre d'évêque français, et qui doit servir de base à tout le reste. Puis je les mettrai dans l'alternative de nommer mgr d'Icosie coadjuteur ou d'en nommer un autre. Ils ne pourront pas, j'espère, laisser seul un évêque de quatre-vingt-sept ans dans un pays où, en raison de la piété pratique des habitants, les fonctions de l'épiscopat sont si multipliées et si fatigantes. D'ailleurs on aime trop et on vénère trop l'évêque de Marseille pour vouloir sa mort. Je suis donc d'avis que mgr d'Icosie n'entre dans Marseille qu'avec le titre de coadjuteur. Il ne peut pas de nouveau aller se jeter dans une position fausse, équivoque, qui le compromet nécessairement. Dès qu'il est à Marseille, il gouverne ou il est censé gouverner le diocèse, et il ne peut soutenir le poids de cette position qu'avec une autorité réelle. Il serait bon que l'évêque de Marseille m'envoyât une lettre pour le roi, dans laquelle il demanderait formellement son neveu pour coadjuteur, avec la survivance, et dont je ferai usage en temps et lieu.

137 - A mgr de Mazenod à N.-D. du Laus⁶⁶.

Le lettre au roi ne contient que le "strict nécessaire", celle à l'ambassadeur va un peu mieux.

Paris, 4 septembre 1835.

J'ai reçu vos plis, ainsi que les lettres qu'ils contenaient. Pour être sincère, je dois vous dire que j'ai passé hier un mauvais jour. Je n'avais vu que votre lettre au roi, qui me paraissait n'enfermer que le strict nécessaire. Je craignais que celle-ci ne fût pas plus explicite, et j'étais inquiet de ce que vous n'aviez pas cru nécessaire d'écrire au ministre. La lecture de la lettre pour l'ambassadeur m'a un peu rassuré; elle est de nature à suppléer jusqu'à un certain point aux autres. Je crois néanmoins qu'une ou deux phrases de plus dans celle au roi auraient été d'un excellent effet, et qu'il était à propos d'écrire au ministre.

Tout dépend du style et de la manière, et je crois que vous auriez pu écrire d'une manière très digne à monsieur Persil. Si l'affaire que nous traitons était moins importante et ne devait pas avoir, quel qu'en soit le résultat, des conséquences si graves, on pourrait laisser jusqu'à un certain point le succès au hasard de la fortune; mais ici je crois qu'il faut agir avec certitude; le ministre est tout aujourd'hui et peut paralyser la volonté du roi. Je me servirai de mon mieux des armes que vous me donnez; elles seront, j'espère, suffisantes pour nous donner les avantages que nous voulons obtenir.

Vous avez été en peine d'une phrase dans mes lettres précédentes, où je parlais d'un mémoire pour le ministre; je vous avertis une fois pour toujours que vous ne devez pas juger uniquement de mes pensées par ma correspondance; j'écris presque toujours à la hâte tous les projets qui me passent par la tête, mais ensuite tout cela doit passer par les étamines de la réflexion. Ainsi ce projet de mémoire n'a pas tenu devant cette épreuve; j'ai vu de suite que cette voie était périlleuse par le défaut de données et de renseignements. D'ailleurs je dois à la justice de dire que tous les personnages avec qui j'ai eu

⁶⁶ Paguelle de Follenay I, 473-476; Rey I, 657, note 1.

affaire jusqu'à présent ont posé pour maxime qu'on ne devait point revenir sur le passé, et ne point récriminer ni d'un côté ni de l'autre, mais qu'il fallait seulement penser à l'avenir. En général, dans cette affaire comme dans les autres, j'ai pour principe de ne jamais suivre ma première pensée. A l'heure qu'il est vous devez avoir reçu copie de la lettre émanée du cabinet du roi pour l'évêque de Marseille; vous aurez pu reconnaître les dispositions de sa majesté.

Monsieur l'ambassadeur étant à la campagne jusqu'à demain au soir, ce ne sera que lundi que je pourrai commencer mes opérations. Je prierai son excellence de présenter votre lettre au roi. Etant impressionné favorablement par celle que vous lui écrivez, il communiquera au roi ce qu'elle contient et surtout le désir d'un rapprochement. Il ne sera question d'abord que de la reconnaissance de votre titre d'évêque français: c'est là le point fondamental; mais je dois vous avertir que la décision de ce point entraînera des conséquences inévitables auxquelles vous chercheriez vainement à vous soustraire, et ici je ne vous consulte point et ne vous demande point votre avis. Un évêque *in partibus* français est un évêque qui doit être placé sur un des premiers sièges vacants, c'est un principe du gouvernement. Je crois, autant que je puis prévoir, que le gouvernement différera quelque peu de temps à vous imposer ce fardeau, pour ne pas heurter trop violemment l'opinion; mais, quoique un peu différé peut-être, ce résultat est nécessaire. Vous regarderez cela comme un malheur, je le sais; aussi, pour entrer dans votre pensée et choisir entre deux maux celui qui est le moindre, je demanderai pour vous la coadjutorerie de Marseille. Je viens de prier monsieur votre oncle de m'envoyer une lettre pour le roi qui en exprime la demande formelle. Je prévois bien qu'on m'opposera des difficultés; mais moi je mettrai le gouvernement dans l'alternative de vous accorder à mgr de Marseille ou de laisser ce vénérable vieillard, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, gouverner seul un diocèse où les fonctions épiscopales sont extrêmement pénibles, à raison de la foi et de la religion des habitants. Quant à vous, je crois que vous ne pouvez mettre les pieds dans Marseille qu'autant que vous serez revêtu d'une autorité réelle.

Vous avez éprouvé trop douloureusement les inconvénients qu'entraîne une position équivoque, fausse, pour

recommencer de nouveau des essais de ce genre. Je crois qu'en marchant dans cette voie on arrivera forcément au résultat final que j'indique. J'aurais bien d'autres considérations à faire, si je ne craignais de les confier au papier. Si vous n'êtes pas évêque de Marseille, un de vos amis⁶⁷ le sera probablement, et avec lui tous les missionnaires de France. Soyez sûr qu'il vise à cela, et soyez sûr qu'il l'obtiendra. Il n'a cédé aux exigences du gouvernement par rapport à nous qu'afin de faire adopter à son tour ses propres exigences. Il voulait aller à Aix pendant le choléra, et il projette maintenant un voyage à Alger; il tourne autour du pot. Il serait puissamment favorisé par les désirs peu éclairés de la population marseillaise. Il y aurait alors réaction: que deviendrait votre séminaire, etc.? et puis, si vous étiez définitivement fixé à Marseille, il serait possible d'obtenir d'étendre, au moyen d'un titre quelconque, votre juridiction sur Alger, colonie que vous avez toujours convoitée; je dis plus, il serait possible, si cela pouvait entrer dans vos vues, de faire reconnaître par ordonnance royale notre maison de noviciat à la condition et sous le prétexte de fournir un ou deux missionnaires aux stations du Levant. M. l'ambassadeur, dans ses conversations, m'a fait part de tous les efforts qu'il a faits pour obtenir cette faveur pour une maison de Capucins à Aix et à Marseille, et de l'opposition qu'il trouva dans les ministres, uniquement parce qu'ils croient que ce corps est repoussé par l'opinion, et qu'ils craignent de se ridiculiser par un tel acte. Vous sentez que je n'ai rien pu insinuer, je devais garder l'incognito, et on ne se doute même pas de l'existence de notre petite famille. Il n'y a que la reine qui m'a dit, pour vanter votre zèle: "Autrefois l'abbé de Mazenod faisait des missions". Oui, je lui répondis, et il a toujours fait le bien qu'il a pu. Je n'ai rien insinué à l'ambassadeur, de peur de compromettre mes autres affaires; je ne suis ici que votre ami et votre compatriote, mais on pourrait en temps et lieu se servir de ces données.

⁶⁷ Mgr Charles de Forbin-Janson.

138 - Au père Tempier à Marseille⁶⁸.

Mgr d'Icosie a finalement écrit au ministre.

Paris, le 5 septembre 1835.

Je ne puis vous écrire qu'un petit mot aujourd'hui: l'heure du départ des courriers approche. Enfin on s'est décidé à rentrer dans le plan que j'avais d'abord indiqué. La lettre au ministre était bien nécessaire⁶⁹. J'approuve la tournure que notre ami a donnée à l'affaire, en se mettant à l'écart. Seulement j'aurais désiré deux ou trois phrases un peu plus explicites, comme celles, par exemple, que vous m'avez citées d'une de ses lettres, et surtout dans sa lettre au roi: cela aurait ouvert le coeur de sa majesté. Mais enfin, avec les éléments que j'ai, l'affaire peut être traitée, et le premier point que l'on désire sera obtenu. Je reviens du ministère de la justice, où je n'ai pu être reçu; le ministre préparait son travail pour le conseil qui a lieu à onze heures du matin. J'ai pris une lettre d'audience pour mardi. Ce retard ne me fait point de peine; monsieur l'ambassadeur sera alors de retour de la campagne, et nous combinerons notre action. Vous pensez bien qu'aussitôt que j'ai appris que notre ami avait écrit directement par la poste à monsieur le ministre, je me suis hâté d'envoyer au roi sa lettre, que j'avais encore entre les mains, et que je voulais faire présenter par l'ambassadeur. Il eût été fâcheux que sa majesté n'eût pas reçu cette lettre, tandis que monsieur Persil aurait reçu la sienne; il pourra bien être question de cette affaire aujourd'hui aux Tuileries. Je crois vous avoir dit aussi que j'avais en son temps fait passer au ministre la lettre de l'évêque de Marseille. Evidemment je connaîtrai mardi les résultats. Je ne serais pas fâché que le premier article fût ainsi accordé sans intervention de ma part et sans celle de l'ambassadeur; nous conserverions alors toutes nos forces pour engager un combat plus difficile. Ils nous feront bien des difficultés, il faut s'y attendre; mais j'ai aussi de bien bonnes raisons à leur donner. Ils voudront différer un peu, pour ne pas trop

⁶⁸ Paguelle de Follenay, I, 478-479.

⁶⁹ Mgr de Mazenod écrivit au ministre, le 30 août.

exciter les murmures de l'opinion républicaine et faire dire qu'ils reviennent à la Restauration. J'ai aussi de bonnes raisons pour combattre ces retards. Priez Dieu pour que la vérité et la justice l'emportent. Envoyez-moi au plus tôt la lettre de mgr de Marseille pour demander au roi la coadjutorerie, qui est ce qui importe le plus. Vous pourriez m'en envoyer aussi une pour la reine, dont je ne ferai usage que si le besoin l'exige.

139- Au père Tempier à Marseille⁷⁰.

L'ambassadeur est content de la lettre qu'il a reçue de monseigneur d'Icosie, mais pense que le gouvernement ne pourra pas le nommer coadjuteur de l'évêque de Marseille.

Paris, 7 septembre 1835.

Je viens de chez l'ambassadeur, qui est de retour de la campagne. J'ai eu un long entretien avec lui sur nos affaires. Il est fort content de la lettre que mgr d'Icosie lui a écrite. Je lui ai fait part de celle que le cabinet du roi a écrite à Marseille. D'après cela il croit que le premier objet de nos désirs est obtenu, et que désormais mgr d'Icosie pourra jouir tranquillement de ses droits de Français. Je suis revenu avec lui sur la coadjutorerie, dont il avait été question dès nos premières entrevues. Il m'a avoué que, toute réflexion faite, ce point lui paraissait bien difficile à obtenir; que le gouvernement avait pour principe de ne placer des évêques que dans les pays où il avait lieu d'espérer qu'ils sympathiseraient avec le peuple et le clergé. Il veut la paix à tout prix. Quoique l'on convienne qu'au fond l'administration de l'évêque d'Icosie a été bonne, il faut qu'il ait mis un peu trop de raideur et de sévérité dans les formes, puisqu'une partie du clergé et du peuple est indisposée contre lui. Telles sont les réflexions que me faisait l'ambassadeur, et il ajoute: "Je vous avoue que si c'était à moi à nommer, j'engagerais l'évêque de Marseille à faire ce sacrifice, en

⁷⁰ Paguelle de Follenay I, 479-481.

lui donnant l'espérance que dans peu l'évêque d'Icosie serait nommé à un autre siège." Je n'ai pas manqué d'arguments pour répondre à ces objections; cependant il ne m'a pas paru absolument convaincu. Il m'a promis de ne pas communiquer sa façon de penser. Je lui ai dit qu'au commencement il ne m'avait pas paru attacher ces inconvénients à la nomination de l'évêque d'Icosie. Il m'a répondu que la solution de cette question lui paraissait alors fort éloignée, et qu'il n'avait pas réfléchi sur ce sujet. Tout cela ne me décourage pas.

J'irai demain chez monsieur Persil; nous tâcherons d'abord de mettre le sceau de la réconciliation. D'après les dispositions que j'apercevrai dans le ministre, je parlerai ou je ne parlerai pas de la coadjutorerie. Si je le vois bien disposé, je lui demanderai ce que va maintenant devenir mgr d'Icosie, évêque français. Je lui dirai que je suis chargé par l'évêque de Marseille de le demander au roi et au ministre pour coadjuteur, et j'exposerai mes raisons, tout en lui disant qu'il recevra sous peu de jours la demande formelle de la part de l'évêque de Marseille. Si je ne le voyais pas assez bien disposé, je ne dirais rien et j'attendrais d'avoir reçu les lettres de mgr de Marseille. Alors je commencerais encore par le roi, comme j'ai fait la première fois. Cependant, dans cette seconde affaire, le ministre aura nécessairement une prépondérance que lui donne sa responsabilité. J'espère que monsieur Persil n'est pas tout à fait au courant de la petite opposition que mgr d'Icosie a éprouvée à Marseille. Enfin j'ai bon espoir jusqu'à la fin. Dans tous les cas, il faudra toujours un siège, afin que l'évêque de Marseille ne meure pas de douleur de voir son neveu dans une position toujours précaire. C'est assez pour aujourd'hui; on sonne le dîner, il faut être exact, nous sommes ici en communauté.

Mes dernières lettres ont bien dû vous affliger. Je crois vraiment que je vous ai exagéré le mal: j'étais sous une impression dont je n'étais pas maître. Figurez-vous la position d'un homme qui se voit au moment de rendre la vie à celui qu'il regarde comme un ami et un père, et qui voit tout à coup ses espérances évanouies pour un vain point de forme.

Cette acceptation, pour des gens qui ont une jurisprudence anticatholique dans ces matières, est une faute; ils m'ont même dit qu'il leur faudrait suer sang et eau pour en obtenir l'enregistrement du conseil d'Etat. Ils m'ont demandé com-

ment ils s'y prendraient, puisqu'ils n'ont pas même une demande formelle de mgr l'évêque d'Icosie. Je vous assure, que, s'il s'agissait de tout autre que celui auquel j'ai consacré ma vie, je regretterais de m'être lancé dans cette affaire.

140 - Au père Tempier à Marseille¹.

Ce que l'évêque d'Icosie a fait est suffisant.

Paris, 11 septembre 1835.

Soyons justes et sans prévention, ce que l'évêque d'Icosie a fait est suffisant et même au-delà pour nous qui connaissons le fond de son âme; mais si on a égard à l'opinion, aux préventions qui ne s'effacent que par degrés, il n'a pas fait assez. Quand on est innocent, on éprouve quelque répugnance à faire une apologie, mais quand on a été accusé injustement on peut bien repousser la calomnie par une simple dénégation. S'il est pénible de faire ces avances, il faut songer aussi que le gouvernement revient de bien loin et qu'en rendant justice à l'évêque d'Icosie, il chante une palinodie un peu plus étonnante que le premier pas que notre ami a été obligé de faire. L'évêque d'Icosie, évêque français, est la plus grande mystification possible, aux yeux de l'opinion, quoique dans le fait on n'ait pas eu l'intention de mystifier.

141 - A mgr de Mazenod à N.-D. du Laus².

Mgr d'Icosie a montré trop de réserve dans sa lettre au ministre, qui permet cependant à l'évêque de rentrer à Marseille pour aider son oncle. Le père Guibert quittera Paris le 15, sans avoir terminé l'affaire d'Icosie.

Paris, 12 septembre 1835.

Vous aurez appris par Marseille quelques petits retards que notre affaire éprouve. Je crois que vous avez manqué un peu de confiance dans les dispositions du roi et du gouvernement et que vous n'avez pas cru qu'elles fussent aussi sincères que je vous les représentais; c'est sans doute ce qui vous aura

¹ Rey I, 659.

² Rey I, 658; Paguella de Follenay I, 481.

engagé à écrire avec réserve et c'est cette réserve qui sautait aux yeux qui a fait de la peine au ministre. Il vous écrivait en réponse une lettre qui au fond n'avait rien de mal, mais qui à son tour ne témoignait pas assez de confiance. J'ai engagé le Garde des Sceaux qui m'a communiqué cette lettre à la supprimer. Je l'ai assuré de vos bonnes dispositions dans lesquelles il n'y a jamais rien eu d'hostile au gouvernement. Je lui ai promis qu'en passant, je vous ferai connaître aussi les dispositions favorables du gouvernement et j'ai exprimé l'assurance qu'alors la correspondance reprendrait sur un pied différent. Mon départ est fixé définitivement à mardi 15. J'arriverai à Gap lundi 21.

Je serais très fâché que l'on vous eût communiqué plusieurs lettres que j'ai écrites ces jours derniers à Marseille et qui étaient pleines de mauvaise humeur. J'avais un si grand désir de terminer moi-même cette affaire et j'en avais l'espérance si bien fondée que je n'ai pas été maître des impressions que ce retard m'a fait éprouver. J'aurais voulu signer le traité de paix et vous en porter moi-même la nouvelle. Il a été fâcheux qu'avant d'écrire vos lettres, vous n'ayez pu recevoir celle que le baron Fain a écrite au nom du roi; cela vous aurait autorisé à être vous-même plus explicite. Cette lettre vous aura fait comprendre que vos dispositions ou du moins la manière de les exprimer n'étaient pas assez en harmonie avec ce qui existait ici. Il faut se consoler de ce mécompte que la Providence a sans doute permis.

Il a été fort question de vous à la Cour ces jours-ci. Je l'ai su par un témoin autorisé. La reine ne craignait pas de dire: "Que ne vient-il passer un quart d'heure à Paris! Tout serait fini." Le ministre m'a dit que vous pouviez, en attendant, faire ce que vous voudriez, retourner à Marseille et exercer vos fonctions auprès de votre oncle, si cela vous convient. "Autrefois, ajouta-t-il, j'ai vivement désiré et j'ai même agi pour qu'il quittât cette ville, mais je comprends qu'au point où en sont les choses, je dois me relâcher sur ce point." Je vous prie seulement, mon bien-aimé père, de m'attendre et je vous accompagnerai si vous retournez à Marseille. Le ministre verrait avec plaisir votre retour à cause de l'âge de monseigneur et de la manière dont sa grandeur s'est conduite dans ces dernières circonstances. On en a été satisfait au dernier point.

142 - A mgr de Mazenod à N.-D. du Laus³.

Visite du père Guibert à monsieur Schmit. Que l'évêque d'Icosie envoie à Paris son bref d'institution et écrive une nouvelle lettre au ministre.

Paris, 15 septembre 1835.

Je suis allé prendre congé de monsieur Schmit hier et nous avons encore parlé de vous. Il a lu votre lettre au roi, il en a été fort satisfait; aussi l'ai-je trouvé de bien meilleure humeur que le jour de notre conférence avec le ministre le 9 de ce mois. Il en est venu jusqu'à me dire: "Engagez mgr d'Icosie à écrire à monsieur le Garde des Sceaux et à joindre à la lettre son bref d'institution afin que l'affaire marche plus vite." Ils regardent donc la réconciliation comme terminée. Il paraît que le ministre ne veut avoir une demande formelle de votre part qu'afin de pouvoir motiver devant le Conseil d'Etat l'enregistrement du bref.

J'ai toujours compris, mon bien-aimé père, tout ce qu'il y avait de difficile et de délicat dans votre position. Aussi je crois que si votre situation était moins affreuse, il vous aurait convenu de rester dans une complète inaction et d'attendre du temps et de la Providence votre justification; mais quand par un abus de la force et par l'application d'une loi injuste on vous a privé de la qualité de Français et que vous êtes exposé à chaque instant à subir les conséquences de cette première injustice, tout homme raisonnable doit vous permettre de dire un mot, de faire un pas pour votre justification. Tel peut-être vous blâmera dont le prétendu honneur ne tiendrait pas contre une place de 10 000 francs qu'on lui offrirait. Ce n'est pas la faveur que vous voulez, ni l'argent, c'est votre liberté et votre patrie. Du reste, vous verrez quand je pourrai vous entretenir que ce que le ministre demande est fort simple et n'est que l'équivalent de ce que vous avez dit et écrit implicitement, moins que ce que l'évêque de Marseille a écrit pour vous. C'est une affaire de forme. M. Persil est un homme un peu pointilleux; monsieur l'ambassadeur qui connaît vos lettres en a été

³ Rey I, 658-659; Paguette de Follenay I, 481-482.

content; c'est qu'il a un sentiment plus élevé des convenances. D'un autre côté, il faut aussi convenir que la position du ministre lui-même est aussi désagréable que la vôtre. Il ne veut pas qu'on l'accuse d'être allé tout à fait au-devant de quelqu'un qui passe pour être ennemi du gouvernement; il craint sans doute les interpellations à la tribune et les criaileries des journaux, qu'on ne l'accuse d'être en pleine restauration, etc. Quand je songe aux préventions que l'on avait ici contre vous, je suis encore étonné de la modération du gouvernement.

143 - Au ministre Garde des Sceaux⁴.

Mgr d'Icosie a écrit une seconde lettre au ministre. Le père Guibert est certain que le rapprochement entre mgr d'Icosie et le gouvernement sera utile à l'Eglise et à l'Etat.

Saint-Etienne près de Gap, le 22 septembre 1835.

Monsieur le ministre, je me suis détourné à Gap, ainsi que je l'avais promis à votre excellence, pour voir mgr l'évêque d'Icosie et lui communiquer vos pensées. J'ai été dispensé d'engager le prélat à vous écrire de nouveau; il l'avait fait⁵ spontanément aussitôt qu'il apprit que vous n'aviez pas été assez satisfait de sa première lettre. Il croit que votre excellence aurait interprété plus favorablement sa démarche si elle avait pu connaître d'avance son caractère. "Si j'ai parlé avec réserve, a-t-il ajouté, c'est que j'ai cru que ce langage m'était imposé par ma position. Les ambitieux et les traîtres ne ménagent pas tant leurs paroles."

Quand j'ai consenti à prendre la défense de mgr d'Icosie devant votre excellence, ma conviction sur les dispositions de ce prélat était fondée sur la connaissance que j'avais de ses sentiments tant par mes rapports directs avec lui que par mes relations avec l'évêque de Marseille. Vous pouvez juger maintenant, monsieur le ministre, que mes paroles quoique dictées par l'amitié, n'avaient rien d'exagéré et s'il m'était donné, après mes

⁴ Orig.: Arch. nat. Paris, F 19 2478.

⁵ Seconde lettre au ministre, le 15 septembre.

conversations avec mgr d'Icosie, d'entretenir de nouveau votre excellence, je ne pourrais que confirmer et répéter avec plus de force encore, tout ce que j'ai dit en faveur de cet évêque.

Il ne me reste plus aucun doute, monsieur le ministre, sur l'heureuse conclusion de cette affaire. M. le chevalier Schmit m'avait dit d'inviter mgr d'Icosie à envoyer son bref d'institution à votre excellence, je suis chargé par lui de prier l'évêque de Marseille de vous transmettre cette pièce qu'il n'a pas ici à sa disposition.

Je ne saurais m'empêcher, monsieur le ministre, de bénir la Providence qui m'a ménagé l'occasion de coopérer à un rapprochement qui doit être éminemment utile à la religion et à l'Etat. La religion s'en réjouira puisqu'elle verra cesser une division qui l'affligeait; l'Etat aura lieu de s'en réjouir aussi; il ne peut regarder comme indifférent l'appui d'un homme tel que l'évêque d'Icosie.

J'ai l'honneur.

144 - A monsieur le chevalier Schmit, chef de la première division au ministère des Cultes⁶.

Mgr Fortuné de Mazenod envoie au ministre le bref d'institution de mgr d'Icosie. Celui-ci prêtera le serment exigé des évêques français.

Marseille, le 27 septembre 1835.

Monsieur le Chevalier,

Mgr l'évêque de Marseille envoie à monsieur le ministre le bref d'institution que mgr d'Icosie avait laissé ici dans ses papiers. Je ne laisserai pas partir ce pli sans user de la permission que vous m'avez donnée de vous faire connaître tout ce que je croirais propre à éclairer le gouvernement.

Quand j'ai vu l'évêque d'Icosie à Gap, il avait déjà écrit à monsieur le Garde des Sceaux une seconde lettre qui m'a paru

⁶ Orig.: Arch. nat. Paris, F 19 2478.

exprimer assez ce que son excellence désirait et qui a de plus le mérite d'avoir été dictée par un sentiment spontané et sans aucune insinuation de ma part. Il n'avait pas cru, dans ses premières paroles, montrer trop d'empressement, de peur d'être accusé d'ambition ou de peu de sincérité. Mais je puis vous assurer après mes conversations avec ce prélat que l'Etat ne l'a jamais eu pour ennemi et qu'au besoin il trouverait en lui un appui contre l'esprit de faction et d'anarchie.

Mgr d'Icosie, après avoir lu la lettre que le roi avait fait écrire à l'évêque de Marseille par monsieur le baron Fain, croyant que tout était terminé, avait déjà préparé pour sa majesté une lettre de remerciement dans des termes qui ne pouvaient manquer de satisfaire à la fois le roi et le gouvernement. Il était sur le point de l'envoyer lorsqu'il reçut mes lettres qui lui annonçaient les petites difficultés qui s'étaient élevées au ministère. Je vous dis ceci, monsieur le chevalier, pour vous faire mieux connaître un homme qui ne vous a été signalé jusqu'ici que par des rapports infidèles et peu amis.

Je lui exprimai le désir qu'on avait à Paris de voir régner autant que possible l'harmonie entre l'évêché et la préfecture. Il m'a dit que les difficultés ne viendraient jamais de son côté, que c'était lui qui avait toujours été en rapports directs avec monsieur Thomas; il a même ajouté que ce magistrat lui avait souvent témoigné de l'estime et de la bienveillance.

Je ne sais comment allier cela avec ce que j'ai lu dans votre cabinet et que je me suis bien gardé de communiquer de peur de gêner l'affaire. Je n'ai pu aller chez ce magistrat, je tâcherai de le voir avant de partir pour Ajaccio, et si j'avais à vous apprendre quelque chose d'intéressant, j'aurais l'honneur de vous écrire de nouveau.

Malgré les assurances que l'évêque de Marseille m'avait données, j'ai voulu sonder les dispositions de mgr d'Icosie par rapport au serment. Il m'a répondu qu'il le prêterait sans difficulté, s'il le fallait. Je me suis avancé jusqu'à dire que je croyais que la seule qualité d'évêque français, après l'enregistrement des bulles, l'obligerait à cet acte; il m'a répété qu'il n'avait aucune répugnance à vaincre à cet égard. Je crois cependant que l'on doit bien examiner si la règle commune prescrit, en pareil cas, le serment, de crainte que l'évêque d'Icosie ne vint à s'apercevoir qu'on aurait adopté pour lui une mesure exceptionnelle. Je ne sais si on rencontrerait des

exemples analogues avec celui de mgr l'évêque de Maroc.

L'évêque de Marseille désire vivement qu'on lui donne son neveu pour coadjuteur. Il m'avait déjà manifesté ce voeu lorsque j'étais à Paris. Ce vénérable vieillard a bien acquis quelque droit d'être exaucé par son admirable conduite dans ces dernières circonstances. L'amour de la population tout entière pour son premier pasteur s'est manifesté avec une explosion et un enthousiasme difficiles à décrire. Pour moi, s'il m'est permis de dire ma pensée, je crois qu'il serait utile que le gouvernement fit rentrer l'évêque d'Icosie à Marseille avec un titre quelconque qui enlèverait d'abord tout doute sur la qualité du serment et qui aurait de plus l'avantage de dessiner plus nettement la position de ce prélat. Il a trop d'influence réelle dans l'administration du diocèse, pour l'exercer sans inconvénient, si elle n'a un autre but que la confiance de son oncle. Plus d'une fois on a abusé contre lui de ce qu'il y a de faux dans une telle situation, mais je m'aperçois que j'abuse moi-même de la permission que vous m'avez donnée de vous écrire. C'est le désir du bien et de la paix qui dirige ma plume. Lorsque j'étais à Paris, j'ai pris avec zèle la défense de l'évêque d'Icosie; quand j'ai été auprès de ce prélat, je n'ai rien négligé pour lui inspirer la confiance et l'estime pour le gouvernement qui nous régit.

J'ai l'honneur d'être

L'abbé Guibert, supérieur du séminaire d'Ajaccio.

145 - A M. le chevalier Schmit, chef à la première division des Cultes⁷.

L'évêque d'Icosie a toujours été le seul à l'évêché à maintenir les relations avec monsieur Thomas, préfet des Bouches-du-Rhône. Celui-ci n'a pratiquement rien à reprocher à l'évêque dont il loue les mérites.

Marseille, le 12 octobre 1835.

Au moment de partir pour la Corse, je veux vous rendre compte de la visite que j'ai faite à monsieur le préfet de Mar-

⁷ Orig.: Arch. nat. Paris, F 19 2478.

seille dans l'intérêt de la réconciliation dont je m'étais occupé à Paris. Je ne puis que rendre justice à l'esprit de paix et de modération qui anime monsieur le préfet. Il m'a paru vivement désirer ce rapprochement et y attacher le plus grand prix.

Mais vous serez étonné, monsieur le chevalier, si j'ajoute que je n'ai pas trouvé à la préfecture de Marseille les mêmes préventions, du moins au même degré, que j'avais rencontrées au ministère, contre l'évêque d'Icosie. M. Thomas n'a pas pris au sérieux certains griefs que j'ai énoncés, tels que les prédications politiques, ajoutant même qu'il ne croyait pas que mgr d'Icosie fut monté en chaire depuis qu'il fait partie de l'administration diocésaine. Il m'a représenté ce prélat comme un homme de sens, d'esprit, pieux, de moeurs pures, capable, fait non pour un épiscopat bâtard, mais pour occuper par les voies régulières un des premiers sièges de France. Selon lui, le malheur de cet évêque a été d'être dans la fausse persuasion que le gouvernement était ennemi de la religion et c'est à cette cause qu'il rapporte ses répugnances passées contre l'ordre actuel des choses.

En analysant cette conversation qui a duré plus d'une heure, je n'ai pu recueillir autre chose contre l'évêque d'Icosie que le reproche de la présence d'un prêtre de l'évêché à des réunions carlistes qui se tenaient dans la ville. Et comme je demandais à monsieur le Préfet de vouloir bien me mettre en état d'éclairer ce fait, pour savoir s'il était imputable au prélat sur lequel on le faisait passer, il m'a nommé ce prêtre. C'est un jeune chanoine, connu du clergé comme un excellent ecclésiastique, mais sans aucun souci de la politique. J'ai reconnu ensuite que ce prêtre, revenant le soir assez tard de voir sa mère qui était à la campagne, avait été rencontré plusieurs fois sur le même chemin. De là sans doute les rapports de la police fondés sur des conjectures hasardées. M. le préfet a d'ailleurs reconnu dans cet entretien que l'administration ecclésiastique avait forcé, par l'interdit, un prêtre connu par ses opinions et menées hostiles au gouvernement, à sortir du diocèse.

Ce fait est public et le nom du prêtre ne doit pas vous être inconnu. Et si vous voulez bien, monsieur le chevalier, ajouter quelque foi à mon témoignage, je vous dirai que pendant mon séjour à l'évêché où je suis logé, l'autorité a cité devant elle

l'aumônier de N.-D. de la Garde et lui a fait subir l'interrogatoire le plus sévère à l'occasion d'une messe qu'il avait célébrée dans cette chapelle le jour de saint Michel, en présence d'une réunion plus nombreuse que de coutume. Et ce n'est qu'après que ce prêtre a pleinement justifié qu'il n'avait pas été averti de cette réunion, ni des motifs qui avaient pu la former, qu'on lui a fait grâce des châtimens qui le menaçaient.

M. le préfet regarde l'évêque d'Icosie comme exerçant une influence absolue sur l'administration du diocèse dont il l'appelle "l'éditeur responsable". Je lui ai dit que cette manière de juger ne me paraissait pas assez exacte et qu'au moins, pour être juste, il faudrait aussi attribuer à ce prélat ce qui se fait de bien, et qu'ainsi on devrait lui faire honneur de la conduite de l'administration diocésaine dans ces dernières circonstances, conduite dont il a fait lui-même un si grand éloge auprès du ministre. A ces mots, il m'a répondu: "à vrai dire, je crois qu'on n'aurait rien fait de tout cela si l'évêque d'Icosie ne l'avait écrit, et il a ajouté que, depuis quelque temps, il avait remarqué dans sa conduite une tendance à se rapprocher du gouvernement."

Voilà, monsieur le chevalier, où en est monsieur le préfet sur le compte de l'évêque d'Icosie. Il a fait l'éloge non seulement du vénérable évêque de Marseille, mais encore de plusieurs personnes de ses alentours. Au moment où je suis entré, il se disposait à aller rendre visite à l'évêque, avec qui il était en retard, m'a-t-il dit.

Ainsi l'harmonie est parfaitement rétablie entre les deux administrations. C'est par l'impulsion de l'évêque d'Icosie que les choses en sont venues là. Il est fait pour s'entendre mieux que qui que ce soit avec monsieur Thomas, puisqu'il doit exister entre eux la sympathie d'un mérite et d'un talent égal, et c'est dans le fait l'évêque d'Icosie qui jusqu'ici a entretenu les seuls rapports qui aient existé entre l'évêché et la préfecture.

Vous voyez, monsieur le chevalier, que le véritable tort et le tort unique de l'évêque d'Icosie, s'il faut appeler ainsi ce qui a été fait dans la bonne foi, a été l'acceptation de l'évêché *in partibus* sans autorisation préalable. Il appartient maintenant à monsieur le ministre de rectifier cette irrégularité et de cimenter ainsi une union qui aura les effets les plus utiles pour la religion et pour l'Etat.

Je pars volontiers pour mon exil avec la conviction que cette affaire, dont il ne me sera plus permis de m'occuper

désormais, ne peut manquer d'arriver à une conclusion heureuse.

Agréez....

Guibert, supérieur du séminaire d'Ajaccio.

P.S. Mgr d'Icosie rentrera à Marseille à la fin de cette semaine⁸.

146 - A mgr de Mazenod à Marseille⁹.

Retour à Ajaccio. Nombreux séminaristes.

Ajaccio, 24 octobre 1835.

Je ne sais si le diable nous¹⁰ en veut, mais je ne suis pas heureux dans mes voyages sur mer. Notre traversée a été des plus orageuse. Nous sommes restés 34 heures en mer tandis qu'on fait le trajet en 18. Il a fallu lutter tout le temps contre une mer soulevée par la tempête. Au milieu de notre route, la machine se déranga au point que nous ne manoeuvrions plus. Pendant les 6 heures entières que les ouvriers mirent à raccommoder les appareils nous étions emportés par un vent contraire vers l'Espagne. Je crois que nous pourrions suspendre au sanctuaire du Laus un *ex-voto* représentant une barque chargée de la maison du séminaire et la tempête soulevée par l'enfer autour de nous. Après avoir échappé à ce danger, avoué par le capitaine, nous avons aussi échappé à la quarantaine. Après deux heures de délibérations, l'intendance sanitaire a décidé que nous n'avions pas le choléra et il nous a été permis d'entrer chez nous samedi dans la matinée¹¹.

⁸ Mgr de Mazenod partit du Laus le 18, arriva à Aix le 20 et à Marseille le 22 octobre.

⁹ Rey I 665-666; Paguelle de Follenay I, 482-483; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 165-166.

¹⁰ Le père Guibert partit avec les pères Albini et Sicard.

¹¹ D'après *Missions O.M.I.* 69 (1935), p. 165, le père Guibert est parti le 5 octobre, il serait donc arrivé à Ajaccio samedi le 10. Mais le père Guibert a écrit de Marseille une lettre au ministre des Cultes, datée du 12 où il dit que l'évêque d'Icosie arrivera à Marseille à la fin de la semaine. Le père Guibert serait donc parti après cette date pour arriver samedi le 17 octobre, alors que le Fondateur a quitté le Laus le 18.

Depuis ce moment, nous nous occupons activement des préparatifs qu'exige une communauté de 70 élèves sans compter les professeurs et les domestiques. Il a fallu ajourner 45 séminaristes jusqu'au moment où le préfet nous cédera la place. J'ai vu le préfet, je suis avec lui dans les meilleurs termes; il m'a protesté mille fois de son zèle pour notre séminaire. Il a appuyé d'une lettre de sa main la demande que je viens d'adresser à monsieur Guizot, ministre de l'Instruction publique, d'une bibliothèque. J'ai trouvé en arrivant les secours promis: un calice et des ornements d'autels, envoyés par la reine. Le Conseil général vient de nous voter un traitement. Ainsi la pièce de cent sous avec laquelle j'ai commencé a été véritablement le grain de sénevê de l'Évangile. Nous marchons désormais avec un peu plus d'aisance. L'ardeur pour venir au séminaire est si grande, que nous sommes chaque jour assaillis par ceux qui sont différés, et qui nous demandent un coin dans la maison pour y placer une paillasse.

147 - A mgr de Mazenod à Marseille¹².

Le séminaire est ouvert depuis mercredi 4 novembre avec plus de 60 élèves.

Ajaccio, 7 novembre 1835.

Nous avons soixante et quelques élèves dans la maison. Cette communauté est vraiment imposante, et de fait elle impose le silence et même l'admiration à plusieurs qui peut-être ne faisaient pas des vœux pour le succès de cette oeuvre. Il y a une telle ardeur chez nos élèves que je suis forcé de les modérer. Il s'en trouve un qui a craché le sang tout l'été, et que je ne veux pas recevoir. Il me disait qu'il aimait mieux mourir que de ne pas venir au séminaire.

L'ouverture s'est faite mercredi 4 novembre, solennellement. Le séminaire en surplis, la croix en tête, est parti de

¹² Rey I, 672; Paguella de Follenay I, 372-374; Rambert I, 666-667; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 166-167.

l'évêché processionnellement; nous nous sommes rendus à la paroisse où monseigneur a dit la messe du Saint-Esprit, précédée du chant du *Veni Creator*. Après la messe, le séminaire a reçu la bénédiction du Saint Sacrement et nous sommes allés, en chantant le *Salve Regina*, prendre possession de notre maison. Vous apprendrez avec plaisir qu'après avoir choisi pour patron du séminaire l'Immaculée Conception, nous avons découvert par une inscription qui existe à la préfecture, que l'ancien séminaire était aussi le séminaire de la Conception Immaculée. Ce hasard a tout l'air d'avoir été concerté. Notre communauté commence à marcher sur un pied très régulier. Les cours ont commencé hier 6.

L'expulsion d'un élève de l'an passé, appartenant à une des meilleures familles, a fait une sensation que je ne saurais décrire. De mémoire d'homme on n'a jamais dit ici à quelqu'un: "Vous n'êtes pas appelé au sacerdoce." Toute la ville était après moi pour m'engager à rapporter ce jugement. Je suis demeuré doucement inflexible.

Maintenant que mon séminaire est en marche, je vais m'occuper de l'établissement des missionnaires.

148 - A M. Schmit, chef de la première division du ministère des Cultes¹³.

Le père Guibert accompagnera l'évêque d'Icosie à Paris où celui-ci va prêter serment au roi.

Ajaccio, le 16 novembre 1835.

M. le chevalier,

Je ne pensais pas que je pusse avoir, outre-mer, l'occasion de m'occuper de nouveau de l'affaire de l'évêque d'Icosie. Mais voici que le prélat m'écrit pour m'apprendre qu'il sera incessamment appelé à Paris pour prêter serment au roi et me prie, s'il est possible, de l'accompagner dans ce voyage. Il voudrait,

¹³ Orig.: Arch. nat. Paris, F 19 2478.

me dit-il, que j'assistasse à la conclusion d'une affaire qu'on n'aurait pas eu peut-être, sans moi, la pensée d'entamer. Je dois dire en effet que je n'avais reçu aucune instruction de mgr d'Icosie et que j'ai pris à Paris l'initiative, fondé seulement sur la connaissance que j'avais des dispositions de cet évêque. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour me prêter à son désir, mais si mes occupations ne me permettaient pas de m'absenter, je voudrais pouvoir m'excuser auprès de lui en lui disant que je viens de vous écrire à son sujet. Il est bon d'ailleurs que vous sachiez avec quelle franchise et quelle loyauté mgr d'Icosie vient de s'exécuter. Je ne puis vous faire mieux connaître l'état des choses et des esprits à Marseille qu'en vous transcrivant quelques lignes que m'écrit sur ce sujet l'abbé Jeancard, chanoine à Marseille, mon ami et mon condisciple: "A son arrivée à Marseille, l'évêque d'Icosie visita le préfet et le maire qui lui rendirent la visite. Il alla aussi chez le général qui étant absent n'a pu encore se mettre en rapport avec lui. Cependant le bruit commença à se répandre tout doucement qu'il était bien avec les autorités; de là des conjectures qui circulaient, qui allaient toujours croissant dans le public; on supposait qu'il était allé à Paris et qu'il avait fait la paix avec le gouvernement. Telles étaient les dispositions des esprits, lorsque l'ordre fut donné aux paroisses d'ajouter le nom du roi au *Domine salvum fac*, d'après l'invitation que M. le ministre en avait faite. Cette innovation a dû causer d'autant plus d'étonnement que depuis 1823, c'est-à-dire depuis la prise de possession de l'évêque de Marseille, on ne prononçait plus le nom du roi dans le verset, mais seulement dans l'oraison, conformément à la rubrique suivie dans le diocèse. Cet ordre fut exécuté dans la ville dimanche dernier. Or par une coïncidence singulière, il s'est fait que ce jour-là, les autorités étaient invitées à assister à un *Te Deum* solennel qui a été chanté à la cathédrale pour la cessation du choléra en présence d'une foule immense. Le *Domine salvum fac regem Ludovicum Philippum* a retenti sous l'antique voûte aux oreilles de tout ce monde qui en a été vivement impressionné; et comme l'évêque de Marseille était retenu dans sa chambre par un rhume, c'est l'évêque d'Icosie qui a officié à la tête du clergé de Marseille. M. Thomas qui était là a pu recevoir ce témoignage public de bonne harmonie entre l'Eglise et l'Etat, témoignage dont le mérite doit être attribué à l'homme qu'on n'a cessé de représenter comme ennemi de l'ordre actuel des choses."

Je ne dissimulerai pas, monsieur le chevalier, que j'ai un peu contribué à engager mgr d'Icosie dans cette voie nouvelle pour lui et extraordinaire. Je sais que ceux qui se disaient autrefois ses amis sont dans un étonnement difficile à décrire et que l'on cause beaucoup à Marseille sur son compte. Aussi ai-je pleine confiance que le gouvernement le traitera d'une manière convenable et qu'il ne se laissera pas vaincre en générosité. Je veux m'abstenir de rien proposer, quoique je sache que l'évêque de Marseille, son oncle, désire vivement l'avoir pour coadjuteur. Si on était dans le dessein de l'investir d'un titre quelconque, je crois qu'on ferait bien de le lui conférer quand on lui donnera l'ordre de partir pour Paris. Mgr d'Icosie ne pourrait manquer d'être sensible et reconnaissant pour ce qu'il y aurait de délicat dans ce procédé. La confiance dont on l'investira tournera toute au profit de l'Etat. L'exemple de cet évêque entraînera tout le clergé provençal vers le gouvernement. Qui pourra encore hésiter après mgr d'Icosie? J'ai toujours regardé cette réconciliation comme devant avoir la plus haute portée et quand j'y ai travaillé avec quelque zèle, outre le devoir de l'amitié que je remplissais envers ce prélat, j'ai cru aussi remplir un devoir de bon citoyen envers l'Etat. Je ne pousse pas plus loin ces réflexions, peut-être jugerez-vous à propos de les communiquer à monsieur le ministre. Je vous les envoie afin que vous en fassiez l'usage que vous croirez le plus convenable.

J'ai l'honneur d'être avec respect....

L'abbé Guibert, chanoine, supérieur.

149 - A mgr de Mazenod à Marseille¹⁴.

Le père Guibert ira à Paris avec l'évêque d'Icosie.

Ajaccio, 15 décembre 1835.

Ne parlons pas, je vous prie, de l'ennui du voyage: il ne peut y en avoir pour moi. La fatigue est trop peu de chose. Ainsi me voilà prêt: donnez le signal et je mets à la voile. Je suis même impatient de ces délais et si on tarde trop à écrire,

¹⁴ Rey I, 672.

je ne sais si nous ne ferions pas mieux d'aller lire leur lettre à Paris.

150 - A mgr de Mazenod à Marseille¹⁵.

Réflexions du père Guibert sur ses collaborateurs, les pères Albini, Sicard et Telmon.

Ajaccio, 17 décembre 1835.

Le père Albini veut absolument que notre séminaire devienne un séminaire modèle. Quant au personnel, je vous dirai seulement aujourd'hui que le père Albini est toujours un saint, et qu'il est fort content. Je suis à mon tour très content de lui et du père Sicard, que j'ai établi économe en second, pour échapper à ce qu'il y a d'odieux et d'ignoble dans certains détails. Mais je tiens la clef du trésor; quoiqu'il fût allé très avant dans l'algèbre, j'ai été dans le cas de lui apprendre ou du moins de lui rappeler les quatre règles d'arithmétique. Il s'acquitte bien de son affaire; il est édifiant et se tire de sa classe beaucoup mieux que je n'aurais pensé d'abord. Je ne vous montrerai pour le moment que le bon côté du père Telmon. Il fait sa classe avec talent, mais sans méthode et sans égard à la faiblesse de nos écoliers. Je suis obligé de lui faire moi-même une classe pour le former à l'enseignement. Il y a bien d'autres devoirs de directeur auxquels il est bien étranger. Heureusement il écoute les observations, jusqu'ici du moins. Je lui permets de temps en temps, ainsi qu'au père Albini, de prêcher en italien à la paroisse où nous faisons les offices, que nous partageons avec le curé. Il a une si grande facilité, que c'est à étonner les prêtres de ces pays-ci. Il a, dimanche, donné un discours de trois quarts d'heure sans avoir fait, de l'aveu de tous, une seule faute contre le langage. Quant au fond, je vous assure que ce dernier fut bon et bien nourri. Personne ne prêche ici, si ce n'est les directeurs du séminaire. Point de prônes, point de catéchisme, c'est déplorable!.

¹⁵ Paguelle de Follenay I, 379; *Missions O.M.I.* 69 (1935), 167.

151 - A mgr Fortuné de Mazenod à Marseille¹⁶.

Ni la loi, ni l'usage ne prescrivent un serment au roi pour un évêque in partibus.

Paris, 17 janvier 1836¹⁷.

Mgr d'Icosie veut bien me laisser un peu d'espace pour vous présenter mes devoirs et j'en profite, monseigneur, pour vous rassurer sur le résultat final de notre affaire. Il ne peut être qu'heureux et la difficulté que mgr d'Icosie vous expose doit amener successivement la réalisation de vos voeux les plus justes. On l'a appelé pour prêter un serment prescrit par la loi ou par l'usage. Il se rend dans la bonne foi et sur la parole du ministre; or, ni la loi, ni l'usage ne prescrivent ce serment. Il ne reste donc qu'à motiver cette exigence sur un autre titre. C'est la Providence qui conduit évidemment cette affaire. Le gouvernement pouvait craindre en se montrant généreux de froisser une certaine nuance d'opinion. Les journaux qui annoncent prématurément sa nomination à la coadjutorerie se sont chargés d'ôter ce prétexte.

152 - A mgr Fortuné de Mazenod à Marseille¹⁸.

Le gouvernement ne veut pas nommer l'évêque d'Icosie coadjuteur de son oncle.

Paris, 23 janvier 1836.

La difficulté qui s'est élevée sur le serment à notre arrivée m'avait fait concevoir des espérances sur le succès de l'affaire

¹⁶ Rey I, 676. *Post scriptum* à la lettre du Fondateur à son oncle.

¹⁷ Le Fondateur et le père Guibert partirent de Marseille le 11 janvier et arrivèrent à Paris le 16. L'archevêque de Paris et mgr de Forbin-Janson dirent que le Fondateur ne devait pas prêter serment à titre d'évêque *in partibus*. Le Fondateur se préoccupa beaucoup de cela; le père Guibert au contraire y vit un coup de la Providence: le gouvernement devra le nommer coadjuteur de Marseille et exiger le serment à ce titre.

¹⁸ Rey I, 677. *Post scriptum* à la lettre du Fondateur.

accessoire à la première, il a fallu quitter ce terrain qui résistait et se rejeter dans la générosité¹⁹. J'espère que les entrevues auront mieux disposé les esprits. La confiance s'établira et alors tout sera fait.

153 - A l'abbé Jeancard à Marseille²⁰.

Audiences du ministre des cultes, de mme Adélaïde, soeur du roi, et prochaine audience du roi. Visites reçues à Paris.

Paris, 28 janvier 1836.

Ces relations officielles eurent lieu dans les meilleurs termes. Monseigneur pria le ministre de vouloir bien désormais ne pas s'en rapporter à ce que quelques malveillants pourraient dire de lui. Le ministre lui répondit qu'il n'avait pas à craindre cela, qu'il savait aujourd'hui à quoi s'en tenir et que si jamais la moindre difficulté s'élevait, de quelque genre qu'elle fût, il le prierait de lui écrire directement et sans intermédiaire. Il ajouta dans la même conversation que le roi était bien disposé pour lui. Il ne faut pas que j'oublie une longue audience chez madame Adélaïde, soeur du roi, où la conversation est devenue très intéressante en raison des souvenirs qui ont été rappelés²¹.

Monseigneur reçoit à chaque instant des visites: ambassadeurs, prélats, curés, chanoines, etc., c'est une procession continuelle. Je vous dis ceci pour la consolation de mgr de Marseille, qui verra avec joie qu'on rend à mgr d'Icosie les honneurs dus à son mérite. Tout le monde demande aussi des nouvelles du vénérable doyen de l'épiscopat. Il y a eu dans les audiences royales des paroles très agréables pour l'évêque de Marseille.

¹⁹ Le Fondateur a prêté serment comme évêque *in partibus*, en obtenant l'assurance que cela ne tirerait pas à conséquence pour d'autres cas semblables.

²⁰ Rey I, 678.

²¹ Eugène de Mazenod l'avait connue en Sicile.

J'ai écrit hier pour demander une audience particulière au roi. J'espère l'obtenir et pouvoir lui présenter moi-même la lettre de l'évêque de Marseille que j'accompagnerai comme vous pensez bien d'un éloquent commentaire; quel sera le résultat? Je l'ignore. Le ministre est effrayé de dix demandes de coadjutorerie qui lui ont été adressées aussitôt après la nomination du coadjuteur de Nantes. Il y a en notre faveur des raisons toutes particulières que je ne manquerai pas de faire valoir. Je suis convaincu que la pensée du roi et celle du ministre est de le nommer à un siège lorsqu'il y en aura un de vacant, je m'efforcerai de montrer la convenance et la nécessité même de la coadjutorerie.

154 - Au père Tempier à Marseille²².

Espoir de faire nommer l'évêque d'Icosie coadjuteur de mgr Fortuné à Marseille. Départ de Paris fixé au 22 mars. Critiques des légitimistes de Marseille.

Paris, le 18 mars 1835.

J'ai vu monsieur Sauzet qui avait eu une conversation avec le roi depuis le dîner des Tuileries. Le ministre me dit les choses les plus flatteuses sur l'évêque d'Icosie, sur son mérite, sur sa famille. Il me fit deux objections qu'il prit soin de réfuter lui-même, me laissant assez voir son inclination. Il me dit qu'il serait question de cette affaire dans le premier conseil et qu'il me donnerait avis de ce qui aurait été décidé. Je prévois que le résultat de tout ceci sera un ajournement de quelques mois, soit pour s'éloigner un peu plus de la réponse négative faite aux autres évêques, soit pour laisser passer le vote du budget afin de ne pas réveiller dans ce moment critique l'attention de la Chambre sur l'évêché de Marseille que quelques députés voudraient faire supprimer. Si on voulait un autre évêché, ce serait fait de suite, mais mgr d'Icosie y a une répugnance invincible. Il convient à monseigneur de partir et le

²² Rey I, 689-690; Rambert I, 726.

jour est fixé au mardi de la semaine de la Passion, 22 du courant.

Monseigneur n'est pas beaucoup effrayé de certaines dispositions que vous lui avez annoncées: du reste, Dieu lui donnera la force de supporter jusqu'à la fin l'injustice des hommes. Il a fait ce que les intérêts de la religion lui commandaient de faire, ce que tous les prélats de France ont fait, ce qu'en outre dictaient le bon sens et la raison. Il aura toujours pour lui le témoignage de sa conscience et l'approbation des gens qui ne se laissent pas emporter par les passions. J'ai la confiance que les rapports qui se sont établis dans cette circonstance, entre lui et le gouvernement, pourront être utiles à l'Eglise et à celle de France en particulier; ils seront utiles au diocèse de Marseille surtout et à la ville pour laquelle il sera en mesure d'obtenir beaucoup.

155 - A mgr de Mazenod à Marseille²³.

Mgr E. de Mazenod appelé à de grande choses. Vico. Missions.

Ajaccio, 21 mai 1836.

Je ne sais, monseigneur et bien-aimé père, ce que le bon Dieu vous réserve, mais il me semble que si la conscience ou quelque autre nécessité impérieuse ne vous force pas à changer votre marche, vous devez un peu plus tôt, un peu plus tard, vous trouver dans une position à faire de grandes choses pour l'Eglise et pour la Congrégation²⁴.

Rappelez-vous, mon bon et vénéré père, que ce pays-ci ne ressemble pas aux autres²⁵, que les qualités qui suffisent

²³ Rey I, 701; Paguelle de Follenay I, 414-415, 442.

²⁴ Un article publié dans le *Moniteur* et dont on attribua l'inspiration à monsieur de La Coste, nouveau préfet de Marseille, rendait hommage à l'esprit conciliant de l'évêque d'Icosie.

²⁵ Les textes qui suivent sont sans date dans Paguelle de Follenay. Le père Guibert a dû visiter Vico au printemps 1836. Le Fondateur a écrit au père Guigues, le 13 mai 1836: "Vous apprendrez avec plaisir que mgr d'Ajaccio m'a fait donation du couvent situé à Vico."

ailleurs sont nécessaires ici, mais demandent à être complétées par d'autres aptitudes d'un ordre tout spécial. Ici il ne faut craindre ni le climat, ni la fièvre, ni les hommes, ni les longues chevauchées dans la montagne.

Ceux d'entre nos pères qui ont le désir d'évangéliser les sauvages pourront être envoyés ici. Qu'ils fassent bonne provision d'abnégation, de patience, d'amour des souffrances. Il leur arrivera plus d'une fois de n'avoir pour abri, dans leurs courses évangéliques, qu'un pauvre presbytère qui ressemblera fort à une cahute, où l'on voit au milieu un foyer autour duquel on se courbe pour prendre un peu de repos.

...Quand je suis arrivé à Vico, toute la ville a été en émoi. Le maire, le curé, le receveur et les principaux habitants ne m'ont pas quitté un seul instant. Ils auraient voulu me persuader que le couvent de Vico était une des sept merveilles du monde. Ils ont cru un moment voir leurs anciens moines sortir de leur poussière et renaître les anciens temps. Ils m'ont offert de céder l'usufruit des biens en faveur de l'établissement futur quel qu'il dût être, petit séminaire ou maison de missionnaires, et même de vendre les biens pour faire les réparations.

Vico pendant l'été est le séjour le plus délicieux que l'on puisse imaginer: site admirable, solitude, fraîcheur, verdure, souvenirs religieux, etc., rien n'y manque. J'espère que vous viendrez quelques jours goûter le bonheur de cette retraite, et vous promener sous les châtaigniers séculaires.

156 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁶.

Merveilles au séminaire. Petit séminaire. Maison de missionnaires à Vico.

Ajaccio, été 1836²⁷.

Je ne vous donnerai aucun détail sur le séminaire. Je crois que les autres directeurs vous en auront parlé dans

²⁶ Paguelle de Follenay I, 374; Ortolan, *Diplomate et soldat*, op. cit., 338, 355-356.

²⁷ Le père Rey (I, 701) cite, sans contexte, un extrait d'une lettre du 18 août: "Je ne saurais éprouver de la joie ou de l'affliction que par contre-coup et ces sentiments ne peuvent atteindre mon âme qu'à travers votre cœur."

leurs lettres. C'est une véritable merveille. Le doigt de Dieu est là. Encore un petit séminaire et une maison de missions, et la Corse est changée. Le père Telmon a fait des prodiges dans les cérémonies de la Fête-Dieu. Les vieillards bénissent Dieu d'avoir vu des choses si admirables avant de mourir.

Si vous étiez tenté de me savoir mauvais gré de m'être chargé encore de cette fondation [du petit séminaire], je vous dirais que j'ai eu en vue, d'abord, le bien du grand séminaire, où, désormais, nous ne serons plus dans le cas de recevoir des jeunes gens qui nous viennent du milieu du monde avec sa corruption, ou avec une préparation par trop insuffisante. Hier donc, une maison a été louée à Ajaccio pour ce nouvel établissement qui ouvrira ses cours au mois d'octobre prochain. Les gens sont ici stupéfiés. Le plus grand enthousiasme s'est manifesté de toutes parts, et la ville a été électrisée à l'annonce inattendue de cette nouvelle création. Les parents se disposent à nous envoyer leurs enfants. J'ai déjà inscrit vingt-cinq demandes; notre local, qui peut contenir une centaine d'élèves, ne suffira certainement pas. Les professeurs du collège et le recteur de l'université ont pris l'alarme. Ils se sont imaginé, je ne sais pourquoi, que notre petit séminaire fera tomber leur établissement.

Comme c'est moi qui suis chargé par l'évêque de cette affaire, et que c'est moi qui ai poussé à cette subite et prompte conclusion, les gens ne doutent pas que j'aie reçu le mot du gouvernement, et sont prêts à croire que je fais ici tout ce que je veux. Les Corses nous appellent des gens qui tiennent parole. Etonnés de nous voir entreprendre tant de choses, sans moyens apparents, ils se sont mis à dire que le roi m'a donné, de la main à la main, cinquante mille francs pour faire le petit séminaire. Vous savez ce qu'il en est...

Vous me demanderez peut-être où je trouverai le personnel. *Hic labor!* J'ai ici quatre ou cinq ecclésiastiques, élevés à Aix, sachant parfaitement le français, et ayant fait toutes leurs classes en règle. Ils seront d'excellents professeurs pour les basses classes; mais, il faut nécessairement un supérieur et deux ou trois professeurs français, pour répondre à l'attente du public.

157 - A Mgr de Mazenod à Marseille²⁸.

Arrivée du père Joseph Laurent Richaud qui sera économiste au séminaire.

Ajaccio, septembre-octobre 1836.

...Je désirais de toute mon âme l'arrivée de ce bon père Richaud²⁹, et lorsque dans une de mes lettres je vous disais que l'économat demandait un homme tout entier, c'est lui qui était en ce moment présent à ma pensée. Mais comment oser le demander, et quel espoir pouvais-je avoir de l'obtenir? Dieu me tiendra compte du sacrifice. J'étais décidé à faire force de voiles toute l'année sans ce secours. Je regarde même ce qui arrive comme une récompense de ma résignation. J'ai souvent lieu de remercier le Seigneur des grâces qu'il m'accorde, mais je ne sais s'il m'est jamais arrivé d'éprouver aussi vivement qu'aujourd'hui le sentiment de la reconnaissance envers Dieu et envers vous. L'évêque est aussi au comble de la joie. Nous serons vis-à-vis de notre séminaire dans une attitude convenable; nous pourrions faire l'oeuvre en conscience, sans précipitation; le travail sera partagé, et tout le monde y gagnera. Il n'était pas nécessaire de me faire l'éloge du père Richaud. Je le connais depuis longtemps. Il y a chez lui vertu solide, bon sens, raison, discrétion. Je le mettrai à la place qui lui convient. Il sera très utile au séminaire, et j'espère que le séminaire lui sera utile.

158 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁰.

Régularité au grand séminaire, ouverture du petit séminaire. Promenade des séminaristes.

Ajaccio, 11 novembre 1836.

Notre grand séminaire est une chose admirable. Je le dis quoique j'aie pris quelque part à son organisation,

²⁸ Paguelle de Follenay I, 490.

²⁹ Il remplaça le père Sicard qui sortit de la congrégation en octobre 1836. Le père Richaud mourut le 7 janvier 1837 par suite d'un accident de cheval.

³⁰ Rey I, 700-701; Ortolan, *Diplomate et soldat*, op. cit. I, 369-370. Paguelle de Follenay I, 486-487.

puisque cette gloire appartient toute à la congrégation. C'est de sa sève que j'ai reçu la vie que j'ai pu communiquer à cet établissement. Qu'aurais-je fait et que serais-je sans elle? Qu'un sarment inutile. Représentez-vous une communauté de 125 personnes marchant avec une telle régularité, une si parfaite précision que je suis convaincu que des jours se passent sans qu'il y ait une seule infraction au règlement. Bonne volonté, aptitude à la piété, ardeur pour les études, bonne tenue, talents, voilà le portrait de la presque totalité de nos élèves.

A côté du grand séminaire est sorti tout à coup et comme par enchantement un petit séminaire de 130 élèves³¹. Il y a eu bien des difficultés à vaincre de la part du préfet et de l'inspecteur de l'Université. Elles sont aplanies aujourd'hui. Qui a vu Ajaccio, il y a trois ans et le voit aujourd'hui ne peut le reconnaître. Cette petite ville reçoit une vie abondante de ces deux établissements, même sous le rapport matériel. Mais tout cela n'est rien en comparaison de l'éducation chrétienne que la jeunesse pourra recevoir dans cette maison qui est la première de ce genre dont ce pays jouisse. Jeudi passé nous avons dirigé la promenade de manière à ménager une rencontre des deux séminaires sur le cours; il y avait 250 jeunes gens de la tenue la plus parfaite. C'était un spectacle à faire pleurer. Le peuple se précipitait pour les voir. Il y avait là toutes les espérances de ce pauvre pays. Nous commencerons notre retraite le 14 novembre pour la terminer le 21. Le père Albini nous donnera chaque jour un sermon italien. C'est lui qui dirige Vico et les missions.

³¹ Petit séminaire ouvert le 5 octobre 1836.

159 - Au père Tempier à Marseille³²*Maladie du Fondateur.*

Ajaccio, 3 décembre 1836.

Nous prions tous afin que notre bien-aimé père soit bientôt rétabli³³ et nous vous prions aussi vous-même de mettre des bornes au travail sans relâche qui ruine une santé dont nous avons besoin longtemps encore.

160 - Au père Tempier à Marseille³⁴.*Achat de la propriété de Notre-Dame de Lumières.*

Ajaccio, 19 décembre 1836.

Je me réjouis beaucoup de l'acquisition de N.-D. de Lumières; cela était à notre convenance.

161 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁵.*Retraite prêchée à Ajaccio.*

Ajaccio, février 1837.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je dois vous donner des nouvelles de notre retraite à Ajaccio. Les prêtres de la ville et les fabriciens, quoiqu'ils la vissent avec plaisir, en avaient très mal auguré, les uns parce qu'ils s'imaginaient qu'on ne comprendrait pas le français, en quoi ils se trompaient, puisqu'il n'y a que les vieilles femmes de soixante

³² Rey I, 701.

³³ Le Fondateur fut sérieusement malade depuis le début du mois de novembre jusqu'à la fin du mois de décembre: fièvre, crachement de sang, etc.

³⁴ Rey I, 700.

³⁵ Paguelle de Follenay I, 394-396.

ans, je ne dis pas qui ne le comprennent pas, mais qui ne peuvent le parler; mais les prêtres qui ne savent prêcher qu'en italien sont intéressés à établir cette opinion; les autres, parce qu'étant accoutumés à voir douze ou quinze femmes autour de la chaire de monsieur le grand vicaire Pini, qui est ici le premier prédicateur italien, ils jugeaient qu'il en serait de même de nous. Et voilà que le second jour la cathédrale et l'église du faubourg ne sont plus assez vastes pour contenir la foule, et notre auditoire est composé, pour les trois quarts, d'hommes. Nous allions ainsi à pleines voiles, contents, bénissant Dieu du succès. Toute la ville était dans l'admiration, et le clergé lui-même était entraîné dans ce mouvement général. Je leur ai donné une petite conférence à l'évêché, sur la manière de confesser, dans laquelle j'ai rappelé les principes que nous suivons; ils ont applaudi et m'ont beaucoup remercié, et je puis dire avec sincérité; je crois y avoir mis assez de précautions et de modestie pour qu'ils n'aient pas à en être chagrinés le moins du monde. Et voilà que tout à coup un accident des plus bizarres et des plus singuliers est venu hier nous déranger. J'espère pourtant que nous pourrions remonter les esprits démoralisés.

Le père Moreau était en chaire, et après avoir récité son texte: *Statutum est omnibus hominibus semel mori, post hoc autem judicium*. Il prononçait le dernier mot de la traduction, lorsqu'un bruit se fait entendre sur la coupole de l'église. C'était une échelle que le ferblantier y avait attachée pour souder quelques lames de plomb disjointes et que le vent avait agitée. Ceux qui étaient immédiatement sous la coupole se sont effrayés. Deux ou trois, croyant qu'elle allait tomber, se sauvent; dans leur fuite, ils renversent un banc; le bruit de ce banc retentit dans l'église; ceux qui étaient aux extrémités s'imaginent que l'édifice s'écroule; on se précipite vers les portes; on s'étouffe; des cris confus s'élèvent: on perd les souliers, les coiffes. Pas un banc, pas une chaise ne reste debout; tout est renversé, entraîné dans cette débâcle. Cette scène se prolonge pendant plus d'un quart d'heure. Les portes sont étroites, et il y avait deux mille âmes dans l'église. Le prédicateur a beau rester ferme en chaire, en silence; inutilement je monte après lui. J'invite au silence; rien ne peut calmer les esprits. Ils ne se croient en sûreté que lorsqu'ils voient la voûte étoilée du ciel. Après une demi-heure cependant, je parviens à me faire entendre à un grand nombre d'hommes qui étaient rassurés et étaient rentrés dans l'église. Je

leur annonce que l'exercice était renvoyé au lendemain, et je leur explique que les craintes étaient chimériques. En un instant le bruit de cette scène vole dans la ville. Ceux qui étaient restés dans les maisons courent, dans la persuasion de trouver leurs parents et amis ensevelis dans les décombres. Il est impossible de vous décrire cette scène, je ne crois pas que celle qui précédera le jugement dernier doive présenter plus d'épouvante et plus de confusion. Et, en résumé, c'est un bruit qu'on a entendu sur le toit. Personne cependant n'a pris mal dans la cohue. Ce matin, il y avait du monde à l'exercice, mais moins qu'à l'ordinaire. Ce soir, nous tâcherons de les rassurer; mais ils sont poltrons. Je ne doute pas que ce soit le diable qui ait remué l'échelle. J'espère que cet épisode ne fera que retarder un peu le bien, sans l'empêcher. Je ne ferme pas ma lettre, pour vous dire comment les choses se seront passées à l'exercice.

Huit heures du soir. Tout s'est parfaitement passé. L'auditoire était aussi nombreux qu'hier, pour le moins. Nos gens surtout se sont piqués d'honneur: nous avons expliqué les causes de leurs craintes chimériques. Nous aurons perdu, je crois, deux jours, et voilà tout. Je ne vous ai pas donné des détails sur l'exercice du faubourg. Les choses vont encore mieux qu'à la cathédrale. Il y a autant de monde hors de l'église que dedans. C'est vraiment déplorable que cette église ne soit pas plus vaste. C'est un autre peuple. Il y a cent lieues de la cité au faubourg.

162 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁶.

Mgr Eugène de Mazenod nommé évêque de Marseille.

Ajaccio, avril³⁷ 1837.

Monseigneur et bien-aimé père,

Vous pensez bien que c'est à grand regret que j'ai laissé partir le dernier paquebot sans vous écrire. La matière et le

³⁶ Paguelle de Follenay I, 485.

³⁷ C'est le 9 avril que mgr Fortuné a reçu l'ordonnance royale nommant Eugène de Mazenod évêque de Marseille.

désir ne manquaient pas. Je ne puis que m'écrier, dans ma joie et ma surprise, que: *A Domino factum est istud!* Vous verrez cet événement comme vous voudrez; pour moi, sous quelque face que je l'envisage, je ne puis y trouver que les plus grands avantages pour l'Eglise et pour la Société. Je me figure la joie de monseigneur votre oncle; elle est bien légitime, et cette récompense lui était due. On ne peut finir d'une manière plus grande, plus noble et plus digne de son amour pour l'Eglise. Je vous assure que cet acte me pénètre d'estime et de reconnaissance pour le roi. On voit bien par là qu'il ne tient pas à lui de faire toujours tout le bien qu'il voudrait. Quoique je prévoie que j'aurai bien à faire pendant les vacances prochaines, j'espère pouvoir prendre quelques jours pour aller complimenter l'ancien évêque de Marseille et embrasser le nouveau.

163 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁸.

Révolte au petit séminaire. Le père Guibert est mécontent de mgr Casanelli d'Istria.

Ajaccio, printemps 1837.

Il y a eu dans le petit séminaire une révolte scandaleuse contre un professeur français³⁹; C'était une véritable émeute. J'ai été obligé d'intervenir, malgré ma résolution de me cantonner dans ma communauté; et je suis forcé de m'occuper encore de cette maison, si je veux m'épargner la douleur de la voir tomber entièrement. Tout est rentré dans l'ordre. Mais ces choses nous font bien du mal.

Il est temps que je vous rende compte de mes rapports avec l'évêque d'Ajaccio. Je vous en ai parlé quelquefois dans la conversation. Mais il y a longtemps que je ne suis pas revenu

³⁸ Ortolan, *Diplomate et soldat*, op. cit. I, 374; Paguelle de Follenay I, 355-356, 394-396.

³⁹ Extraits de lettres sans date. Ceci se produisit pendant l'absence de mgr Casanelli, à Paris de novembre 1836 à mai 1837. M. Chabert, professeur de troisième, ayant puni quelques élèves turbulents, provoqua cette révolte des séminaristes. En absence de l'évêque, le père Guibert dut intervenir.

sur ce sujet, où il y a des choses nouvelles à dire. Vous connaissez le système que je m'étais tracé dès les premiers mois de mon séjour en Corse. C'était de me tenir, autant que possible, étranger à l'administration diocésaine. Je vous en ai donné les raisons, et je reconnais chaque jour que c'est là ce qu'il y avait de mieux à faire. J'ai été fidèle à ce système, auquel je n'ai fait qu'une seule exception. C'est la fondation d'un petit séminaire. Il me semblait que ce second établissement n'était que l'extension du grand séminaire, qu'il devait un jour alimenter; et puis, outre le bien de la religion, je crus qu'il y aurait quelque gloire pour notre congrégation d'avoir fondé les deux principaux établissements du diocèse. Vous avez vu quelles peines je me suis données pour arriver à cette fin. Il fallut soutenir encore quelques assauts contre le recteur de l'université. Toutes les formalités avaient été remplies, mais on attendait des réponses du ministre. Tout fut vaincu dans une conférence avec le recteur, en présence du préfet. Le 5 octobre, le petit séminaire s'ouvre sous les plus heureux auspices. Cent trente jeunes gens s'étaient rendus à l'appel. Le local était prêt, le mobilier acheté par moi au prix de quinze mille francs, fruits des économies faites dans le grand séminaire. Comme ces jeunes gens étaient charmants! quelle candeur! quelle naïveté! comme les parents étaient contents! Je n'ai jamais vu un petit séminaire offrir un spectacle plus beau et plus consolant. Le premier jour de sortie, tous ces jeunes gens vinrent passer au grand séminaire; ils étaient en habit noir à la française et d'une tenue parfaite. On se mit en marche pour la promenade, et notre communauté défila après eux. Jamais la Corse n'avait rien vu de semblable.

Mais il ne faut pas le dissimuler, les plus grandes difficultés n'étaient pas vaincues. Il fallait organiser l'intérieur de cette nouvelle maison, lui donner un esprit, imprimer le mouvement aux études, faire dominer la piété et établir une bonne discipline. Il était aussi nécessaire de s'occuper des moyens d'avoir un local plus vaste et plus convenable; ces choses étaient, je ne dis pas faciles, mais possibles, et l'on pouvait surtout compter sur l'action de la Providence. Le grand séminaire était un antécédent fait pour inspirer la confiance. Cependant je comprenais que l'évêque seul ne pouvait mettre en jeu les moyens prévus pour arriver à la construction d'un petit séminaire. Il est si nouveau dans ce genre d'affaires! On

n'apprend pas cela dans les antichambres des cardinaux. Je lui proposai de l'accompagner à Paris. Je comprenais tout ce qu'il devait y avoir de pénible pour moi dans ce troisième voyage, et les raisons qui pouvaient m'en détourner. Mais j'étais engagé, j'avais commencé l'oeuvre, je voulais l'achever. Je crus qu'on ne ferait rien sans moi. J'avais cru aussi que, m'étant occupé seul du petit séminaire jusqu'à son installation, je ne serais pas étranger à son administration. J'avais même trouvé naturel qu'on établît un grand vicaire premier supérieur. Les difficultés d'un établissement naissant, le peu de connaissance que nous avions des personnes qui composaient cette maison, semblaient exiger l'adoption d'un tel système. L'évêque partit, sans me dire seulement qu'il me recommandait son petit séminaire. J'avais cru reconnaître plusieurs fois qu'il n'aimait pas qu'on se mît devant lui: c'était juste. Mais Dieu m'est témoin qu'en prenant quelquefois cette position, je n'avais jamais eu d'autre intention que de lui faire un bouclier de mon corps. Il partit, dis-je. Je l'accompagnai de mes vœux, mais non de mes espérances.

164 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁰.

Mgr Casanelli veut réunir les deux séminaires en un seul.

Vico, 4 juin 1837.

Je ne vous avais plus rien dit sur mes relations avec l'évêque. Je lui répétai à son arrivée ce que je lui avais dit dans ma correspondance, que je ne voulais plus m'occuper de son petit séminaire. Après avoir pris connaissance de l'état de cet établissement, et s'être convaincu qu'on avait entassé fautes sur fautes, il m'a fait appeler, pour me dire qu'il désirait réunir le petit séminaire au grand sous un seul supérieur et un seul

⁴⁰ Ortolan, *op. cit.*, I, 376-377; Paguella de Follenay I, 401-402. Mgr de Mazenod dut recevoir cette lettre à N.-D. de Lumières ou à N.-D. du Laus où, avec le père Tempier, il demeura en juillet, à l'aller et au retour de Billens. Il avait quitté Marseille à la fin mai, fit un arrêt à Lumières en juin puis alla au Laus et en Suisse.

économiste. Cette idée me paraît juste, surtout dans un pays où il est impossible qu'un établissement de ce genre se développe dans de grandes proportions. Ce n'est qu'un retour au système dont on n'aurait jamais dû s'éloigner. Telle était mon idée quand je consentis à poser la première pierre de l'édifice, et telle était, si je ne me trompe, votre pensée. Dans cette hypothèse, il y aurait au petit séminaire un directeur et un sous-économiste, qui recevraient l'impulsion du grand séminaire et subiraient son contrôle. Je suis parti d'Ajaccio sans que rien ait été décidé. Tout sera arrêté et fixé à mon retour. Mais ce ne sera qu'à cette condition que je pourrai consentir à mettre de nouveau la main dans ce petit séminaire. Au fond, pour reconquérir à cet établissement la confiance publique, l'évêque n'a pas d'autre moyen que de l'attacher au grand séminaire. Ne soyez pas trop effrayé, mon bien-aimé père, si vous me voyez m'embarquer de nouveau. Vous serez mon étoile. Il va sans dire que les arrangements que je pourrai consentir sont de droit soumis à la ratification du supérieur général. L'affaire du petit séminaire était la chose la plus simple du monde, après les premiers frais que nous avons faits; il a fallu une maladresse exquise pour tout perdre.

165 - A mgr l'évêque d'Icosie, à l'évêché, Marseille⁴¹.

Zèle des séminaristes en vacances; Mission de Guagno prêchée par le père Albini.

Au couvent de Vico, le 17 juillet 1837.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je ne vous écris qu'un billet aujourd'hui puisque j'aurai dans quelques jours le bonheur de vous voir et de vous entretenir de nos intérêts⁴². J'ai reçu votre lettre datée de Billens, je

⁴¹ Orig.: AGR, dossier Guibert. Extraits dans Paguella de Follenay I, 423, 487-488; Rey I, 745-746; *Missions O.M.I.* 71 (1937), 336.

⁴² Le père Guibert devait aller au chapitre général, convoqué pour le 4 août au séminaire de Marseille.

suppose que vous serez rendu à Marseille dans la première semaine d'août, c'est dans le même temps que j'y arriverai avec le père Moreau. Je ne vois pas d'inconvénient à cette combinaison. Si je ne pouvais retourner immédiatement après le chapitre, le père Moreau du moins rentrerait aussitôt.

N'ayez pas la moindre inquiétude sur mes absences passées ou futures du séminaire. Il y a un certain instinct qui ne me trompe guère et qui me dit jusqu'où je puis aller. Quand je pars, je réunis la communauté, je leur dis que je m'en vais pour 15 jours et qu'en mon absence la bonne conduite ou les fautes seront comptées en double et cela suffit. Aussi malgré ces absences fréquentes et qui ne l'ont pas été assez pour les besoins de la maison de Vico, notre séminaire est allé à merveille. Il n'y a qu'une voix sur ce point et c'est l'opinion favorable qu'on a du grand séminaire qui sauve ici notre barque. Les élèves sont au comble du bonheur et ils le disent partout. Ils sont partis du séminaire comme autant de missionnaires qui veulent travailler à la réforme de leur pays, dans la mesure bien entendu, avec la modestie que leur position leur prescrit. Dans les villages où ils sont plusieurs, ils se réunissent à l'église pour faire leur méditation. Ils engagent les curés à faire leur préparation et action de grâces après la messe, ils font le catéchisme aux enfants et toute la paroisse s'y rend, plusieurs ont fait réparer les ornements et linges d'église qui sont partout dans l'état le plus dégoûtant, enfin de tous les côtés il me revient des choses consolantes sur ces bons et excellents élèves; et comme nous n'en avons pas moins de cent dix, c'est une vraie révolution dans ce pays. Un très grand nombre de prêtres me demandent de pouvoir entrer au séminaire et faire leurs cours comme les autres; plusieurs paroisses demandent des nouveaux prêtres pour curés. Il y a ici, mon bien-aimé père, bien de la peine, des désagréments et quelquefois des dangers mais des consolations au-delà de tout ce que l'on peut dire.

Le père Albini donne seul la mission à Guagno avec un incroyable succès; on ne parle partout que des miracles qu'il opère, j'entends dire de véritables miracles. Je ne sais ce qui en est, mais telle est l'opinion. Qu'y aura-t-il d'étonnant que dans notre situation difficile Dieu se serve de ce moyen pour aplanir les obstacles, mais il ne faut pas vous tant dire aujourd'hui, je dois réserver quelque chose pour notre entretien.

Je vous embrasse de tout mon coeur et suis votre dévoué
fils en Jésus Christ.

Guibert, o.m.i.

166 - A mgr l'évêque d'Icosie, évêque nommé de Marseille, à l'évêché, Marseille⁴³.

Maladie du père Guibert, en repos à Vico. Regret de n'avoir pas été présent au chapitre. Le père Albini forme à lui seul la maison des missions. Il faut d'autres professeurs au séminaire d'Ajaccio.

Au couvent de Vico, le 14 août 1837.

Monseigneur et bien-aimé père,

Lorsque le père Moreau est parti, le médecin n'avait pas une opinion fixée sur le genre de maladie dont j'étais atteint. Le nouvel accès qui arriva le lendemain ne laissa aucun doute sur l'existence d'une fièvre tierce. C'est une maladie fort commune dans ce pays; elle ne présente, généralement parlant, aucun danger si ce n'est pour les vieillards: "Il vecchio ammazza, il giovane risana la febbre terzana.", tel est le proverbe corse. Le médecin m'a administré force sulfate de quinine; il est parvenu à la couper. Voilà plus de huit jours que je n'ai ressenti aucune atteinte. Néanmoins, je ne puis me croire entièrement guéri. C'est une bizarre maladie qui reparaît souvent au moment où l'on s'en croit délivré. Cet état dure quelquefois six mois, et même un an. Le meilleur serait que je pusse bientôt poser le pied à Toulon; tout le monde reconnaît qu'un changement de lieu pour quelques semaines est le remède le plus efficace et j'espère sans rechute pouvoir me mettre en mer d'aujourd'hui en huit. Au surplus, je m'en remets en tout et pour tout à la volonté de Dieu. Ce qu'il y a de plus contrariant, c'est de ne pouvoir m'occuper d'affaires indispensables, mais en cela encore il est le maître et peut bien faire sans moi.

⁴³ Orig.: AGR, doss. Guibert. Cette lettre a été publiée en partie dans *Missions O.M.I.* 71 (1937), 352-353.

Je pense qu'à l'heure qu'il est le chapitre de la congrégation a terminé ses opérations; je regrette de n'avoir pu y assister pour mon édification et pour renouveler avec mes frères l'affection et l'amitié que j'ai pour chacun d'eux, et surtout pour vous donner à vous-même les marques de respect, de reconnaissance, d'amour que tous les membres de la congrégation vous doivent. Je ne doute pas qu'on ait pris des mesures efficaces pour rétablir et fortifier la discipline intérieure de nos maisons et pour y entretenir une régularité constante et qui ne soit pas l'effet d'une ferveur momentanée. J'espère que dans le remaniement qui a lieu dans ces occasions solennelles nos maisons de Corse n'auront pas été oubliées. Vous vous serez souvenu que le père Albin forme à lui seul la maison des missions. Quant au séminaire, je déclare franchement que je ne puis le faire marcher avec trois directeurs dont un est plutôt un obstacle qu'un secours⁴⁴. Il n'est pas seulement question ici de succomber sous le faix, qu'importe cela, mais quand on a la responsabilité d'une oeuvre aussi délicate et aussi importante, il y a un devoir de conscience de n'en pas négliger les services essentiels. Or, quelques éloges qu'on ait donné à notre communauté et quelque éclat que notre séminaire ait jeté aux yeux des personnes qui n'ont jamais rien vu, et à cause du contraste avec l'état précédent des choses, je déclare en conscience que l'état actuel de notre séminaire laisse beaucoup à désirer sous le double rapport de la piété et de l'instruction. Néanmoins, quelque désir et quelque besoin que j'aie d'avoir des nouveaux aides, si vous n'aviez pas à votre disposition des hommes sages, prudents, patients, qui ne se cherchent pas eux-mêmes, des saints en un mot, je préférerais avoir recours momentanément à quelques prêtres étrangers. Je veux conserver vierge notre congrégation dans ce pays-ci. Si les fautes se multipliaient trop dans ceux qui nous appartiennent, nous perdriions ici notre puissance morale et tout tomberait; ne perdons jamais de vue que nous aurons en présence pendant dix

⁴⁴ Le personnel du séminaire était composé des pères Guibert, Moreau et Reinaud ("un obstacle"). Le père Sicard avait été expulsé de la congrégation en octobre 1836 et le père Richaud était mort en janvier 1837. En mai, le père Telmon, irrité contre le père Guibert, était parti pour Marseille. Le Fondateur jugea bon de ne pas le renvoyer à Ajaccio.

ans encore un clergé jaloux et ennemi jusqu'à ce que nos élèves arrivent sur la scène, et de plus que nous sommes sur une terre où l'opinion, cette bizarre et irrésistible puissance, est cent fois plus bizarre et plus importante qu'ailleurs. Tout ce que je vous dis ici, le père Moreau a dû vous le dire de vive voix. Je vous parlerais plus longuement de nos affaires si je n'avais espoir de vous voir dans quelques jours. Les travaux du couvent sont entièrement achevés; toutes les parties de la maison sont habitables, les ouvriers sont partis, restent quelques petits détails intérieurs que l'on peut achever et perfectionner peu à peu. Le père Albini qui a la bonté de tenir ma plume se joint à moi pour vous présenter nos communs sentiments d'amour, de vénération et de respect avec lesquels je suis, votre dévoué fils en Jésus Christ.

Guibert, o.m.i.

Je désirerais que le père Moreau se tint prêt à partir aussitôt après mon arrivée à Marseille. Sa présence serait fort utile ici, les hommes comme celui-là sont bien précieux, un seul de cette trempe console de bien des choses.

167 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁵.

Le clocher du sanctuaire de N.-D. du Laus.

N.-D. du Laus, 3 septembre 1837⁴⁶.

Je conçois que vous ayez été satisfait du clocher. Depuis mon arrivée, mes promenades ne sont qu'un mouvement de rotation autour de ce beau monument. J'ai voulu le voir de tous les points et dans tous les sens. De quelque côté que je le regarde, je le trouve toujours plus beau. Maintenant, le pèlerin qui arrive n'attend pas d'être sur le seuil de l'église pour savoir

⁴⁵ Paguelle de Follenay I, 310, 311; *Missions O.M.I.* 40 (1902), 83.

⁴⁶ Le père Guibert se reposa pendant quelques jours au Laus, fin août, début septembre. Le Fondateur y avait fait deux brefs séjours au mois de juillet.

où est Notre-Dame. On voit maintenant mieux que jamais que le clocher était une chose nécessaire. Quoique j'y sois pour peu de chose en comparaison de ce qu'a fait le père Mille, j'éprouve une vraie satisfaction d'avoir posé la première pierre de cette église, qui est une nouvelle preuve de la puissance de la sainte Vierge dans ce lieu de bénédiction et de miracles.

Peut-être trouvera-t-on la flèche peu élancée. C'est mon avis. Nous avons fait prendre les proportions de plusieurs clochers du même genre, nous n'avons rien trouvé de fixe dans ce genre d'architecture; si on la trouvait basse, rien n'empêcherait de donner quelques pieds de plus.

168 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁷.

Détails sur la mission de Guagno, prêchée par le père Albini.

Ajaccio, 24 septembre 1837.

Il me vient un remords de conscience. Le père Albini, négligent, ne vous a fait aucune relation de la mission de Guagno qu'il a faite pendant la dernière quinzaine de juillet et dont j'ai pu voir de mes yeux les fruits abondants. C'était un peuple renommé par son esprit de vengeance. On comptait dans ce pays dont la population s'élève à huit cents âmes plus de quinze concubinages publics. Vous imaginez bien les suites qu'entraînent après eux de si grands désordres. L'abandon des sacrements, une ignorance telle que vous ne pouvez vous la représenter en France, presque plus de traces de religion. Le père Albini n'a eu qu'à paraître, annoncer la parole de Dieu avec sa simplicité ordinaire et tout le pays s'est soumis à la puissance de la grâce. J'ai vu moi-même dans une visite la foule des hommes se presser et rester plusieurs heures auprès du confessionnal pour attendre leur tour. Les deux communions ont été tout à fait générales. Vous convenez que si le père Albini seul a pu suffire aux fatigues de la prédication, il

⁴⁷ Orig.: AGR, doss. Guibert. Feuille détachée à la suite d'une lettre du père Albini.

était aidé pour les confessions par quelques bons prêtres de son choix. Quelques-uns de nos séminaristes le soulageaient dans les fonctions du catéchisme qui est ici une partie essentielle des missions et pour le chant. Le jour où l'on prêcha le pardon des injures, le missionnaire fut interrompu dans son discours par des pleurs, des sanglots, et des cris de pardon. Des scènes plus touchantes encore se renouvelèrent le jour qu'il prêcha sur la Passion de Notre Seigneur. A la fin ce peuple autrefois si dur, si barbare, si ignorant des choses de la religion était devenu si souple, si bon qu'un seul mot du père suffisait pour obtenir de lui tout ce qu'il voulait. La mission se termina par la plantation solennelle d'une belle croix sur une éminence qui domine le pays et laisse apercevoir ce beau monument de plusieurs lieues à la ronde. Vous auriez vu ce bon peuple vaincu par la puissance de la croix rester à genoux et prosterné pendant tout le temps que dura la cérémonie de la plantation qui fut laborieuse et un peu difficile, et dura une heure et demie; il n'y avait en mouvement que ceux qui étaient nécessaires pour élever la croix. La grâce avait attendu là au pied de la croix une femme qui avait résisté jusque là et n'avait pas voulu rentrer dans la maison de son mari légitime, elle fut sincèrement convertie et est venue achever sa mission au couvent le jour de la Portioncule. La croix est visitée incessamment le jour et la nuit, et ces pauvres gens ne peuvent se consoler du départ du père qu'en venant embrasser de temps en temps le monument qu'il a laissé au milieu d'eux. Leur parole ordinaire est celle-ci: sans la mission nous étions tous perdus.

Je regrette que le père Albin n'ait pu trouver le temps quand il était sur les lieux et sous l'impression vive de tant de prodiges, de vous en faire lui-même la narration, mais je ne pouvais laisser passer inaperçue une des plus belles missions qu'ait faite la congrégation et je devais à son histoire au moins cette froide et faible narration.

Guibert, o.m.i.

169 - A mgr de Mazenod à Marseille ⁴⁸.

L'abbé Silve, installé au petit séminaire.

Ajaccio, octobre 1837.

Nous avons au grand séminaire cent trente-deux élèves, parmi lesquels douze ou quinze prêtres. M. Silve, qui est venu chez nous en débarquant, a été frappé de stupeur à la vue de cette communauté, et de la tenue des ecclésiastiques. Je suis très heureux de l'arrivée de cet excellent homme, plein de zèle et de distinction. Il suffit quelquefois de l'arrêter, et cela vaut mieux que d'être obligé de pousser et de traîner. Il prend bien tout ce qu'on lui dit. Je suis très heureux de son arrivée. Je l'ai installé et me voilà, je ne dis pas déchargé du petit séminaire, mais dégagé de tout détail. Je vais tous les mercredis à dix heures du matin présider la réunion des directeurs de cette maison et me voilà quitte. Ils viennent ici pour les cas imprévus et qui peuvent exiger mon intervention.

170 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁹.

Réflexions sur le père Mouchel qui sera économe au séminaire.

Ajaccio, 27 octobre 1837.

J'aurais voulu que le père Mouchel fit une petite classe d'écriture sainte, une fois par semaine; mais il m'a répondu qu'il lui fallait un an pour se préparer. Le nouveau père s'occupera donc de l'économat; il est bien neuf dans cette partie, mais j'espère que peu à peu il s'en rendra capable. Ce qui est moins douteux, c'est l'édification qu'il donnera à toute la communauté, et les bénédictions qu'il attirera sur elle par ses prières et ses vertus. Il donnera aussi deux fois par semaine des leçons de cérémonies.

⁴⁸ Paguelle de Follenay I, 404; Ortolan, *op. cit.*, I, 380-381.

⁴⁹ *Notices nécrologiques O.M.I.*, vol. IV, Paris, 1883, p. 474.

171 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁰.

Il faudrait d'autres pères au séminaire. Travail de l'économiste.

Ajaccio, 17 novembre 1837.

...Notre barque, mon bien-aimé père, ne peut plus aller. J'ai bien vu dès le commencement que nous n'étions pas suffisants pour une communauté si nombreuse; j'avais espéré que la bonne volonté qui nous anime tous suppléerait au nombre, mais l'expérience d'un mois nous a prouvé le contraire. Ce n'est pas la volonté qui succombe, Dieu la soutient; mais c'est le temps et les forces physiques qui ont leurs limites. J'ai réuni nos pères. Je leur ai demandé s'ils croyaient que nous pussions aller sur ce pied jusqu'à la fin de l'année. Ils ne le pensent pas. Vous vous convaincrez facilement de cela, mon bien-aimé père, si vous voulez bien considérer qu'il n'y a pas en France un séminaire qui, avec un nombre égal d'élèves, ait moins de neuf, huit, sept directeurs; sans dire que l'état de notre communauté en exige plus qu'ailleurs, à raison de ses besoins particuliers. Vous vous imaginez bien ce que sont les jeunes gens qui nous viennent de l'intérieur de la Corse. Nous sommes obligés de leur tout apprendre. Il faut leur faire le catéchisme. Si un jeune diacre nous arrive, il faut aussitôt savoir s'il sait dire son bréviaire, et toujours lui apprendre à le dire. C'est une vraie matière brute qu'il faut façonner.

Quant au matériel de la maison, il est infini. Il n'y a ici ni marché ni magasin. Pour faire une provision de haricots ou de pommes de terre, il faut que le pauvre économiste aille arrêter dans les rues les paysans qui passent avec un mulet chargé, et il faut trois mois de ce genre de travail pour compléter ses provisions pour l'année; ou plutôt il faut vivre au jour le jour. Tout cela demande du temps. Et les jours ici ne sont pas plus longs qu'ailleurs. Le bon père Mouchel, dont je suis très content et qui commence à entendre son affaire, arrive ordinairement au soir, à neuf heures, sans avoir dit son office du jour, et vous connaissez pourtant sa régularité et son exactitu-

⁵⁰ Paguelle de Follenay I, 488-489; *Notices nécrologiques O.M.I.*, vol. IV, 475.

de. Ici les directeurs sont même obligés de faire les différentes classes de chant, parce que nous n'avons pas des élèves assez forts pour établir l'enseignement mutuel. Ainsi, en deux mots, nous avons à remplir ce cadre: dogme, morale, Ecriture sainte, cérémonies, chant, diaconales, économat, catéchisme; et cela auprès de cent trente élèves, toujours grossiers et ignorants quand ils arrivent.

172 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵¹.

Le père Guibert, seul avec le père Moreau au séminaire, voudrait que le père Albin revienne au séminaire; celui-ci préfère demeurer missionnaire. Le père Telmon devrait cesser de correspondre avec le curé de la cathédrale.

Ajaccio, 19 novembre 1837.

Le père Albin vient de me lire sa lettre. Je crains qu'il n'ait pas chez lui l'indifférence parfaite. Du reste je ne demande pas mieux que ce qu'il propose, mais je crains que vous ne soyez pas de mon avis. Je profite de l'espace qui me reste pour réparer une omission que j'ai faite dans ma lettre. Je prie instamment le père Telmon de cesser de correspondre avec monsieur le curé de la cathédrale ou du moins, s'il faut qu'il écrive, qu'il le fasse dans d'autres termes. Il paraît qu'il exprime ses regrets pour la Corse et qu'il dit hautement qu'il n'a pas tenu à lui d'y retourner et sans doute autres choses imprudentes suivant sa coutume. De là, monsieur le curé s'en va partout disant que c'est moi qui l'empêche de retourner. Je suis forcé de vous dire que ce prêtre a une tête mal organisée, qu'il a eu des affaires désagréables avec le chapitre, avec ses deux vicaires qui finissent par le quitter, avec l'évêque qui vient de lui retirer ses lettres de grand vicaire. C'est un esprit brouillon, si jamais il en fût. Vous concevez qu'en tout autre lieu je me mettrais fort peu en peine de ce qu'écrivit le père Tel-

⁵¹ Orig. Arch. de la postulation: Albin L 3. Mot écrit à la suite d'une lettre du père Albin, le 18 novembre.

mon ou de ce que dit monsieur le curé. Mais dans ce dangereux pays, on ne doit rien négliger.

Guibert.

173 - A mgr l'évêque, à Marseille⁵².

Mgr E. de Mazenod à Paris. Le père Albini rappelé au séminaire. Visite de mgr La Croix d'Azolette à Ajaccio.

L.J.C. et M.I.
Ajaccio, le 23 décembre 1837.

Monseigneur et bien-aimé père,

J'ai été privé assez longtemps du plaisir de vous écrire parce que je ne savais où adresser mes lettres. Je n'ai connu votre voyage que par les journaux et lorsqu'ils nous ont annoncé votre arrivée à Paris, vous deviez être prêt à retourner⁵³. Je ne vous dirai rien sur l'objet du voyage même. Vous pouvez vous imaginer combien je suis heureux de vous voir dans une position nettement dessinée et qui vous met à même d'opérer le plus grand bien dans l'Eglise. Il n'y avait qu'un diocèse au monde qui put être confié à votre sollicitude; la Providence, contre toutes les probabilités et les vues humaines, vous a appelé à le gouverner; on ne peut que s'écrier: *a Domino factum est istud*. Vos diocésains et le clergé en particulier apprécieront le don de Dieu et s'efforceront de vous alléger le fardeau par leur docilité et leur amour.

Vous avez dû trouver sur votre bureau une lettre déjà ancienne que j'écrivais d'ici au moment de votre départ pour la capitale et dans laquelle je vous faisais part de la nécessité où je me suis trouvé d'appeler le père Albini au séminaire.

⁵² Orig.: AGR, doss. Guibert.

⁵³ Mgr de Mazenod est allé à Paris avec le père Tempier afin de prêter serment au roi au titre d'évêque de Marseille. Partis le 14 novembre, ils sont revenus le 23 décembre.

J'avais cru devoir permettre qu'il alla d'abord achever la mission d'Ota qu'il avait suspendue à cause de son indisposition. Il l'a achevée avec le même succès qu'il avait obtenu dès le commencement. Quelque chose de miraculeux accompagne la parole de cet homme ou plutôt de cet apôtre. Il n'a qu'à ouvrir la bouche et tout un pays est terrassé. Quand le père Albini est venu au séminaire, nous avons dû mettre en question si le père Rolleri le suivrait ou s'il resterait à Vico. Le père Rolleri a préféré rester au couvent dont il est maintenant enchanté pour soigner les frères et s'occuper du matériel de la maison. Le père Albini m'a dit qu'il le croyait assez fort et assez régulier pour que l'on put, sans imprudence, le laisser seul pendant un certain temps. Il est convenu qu'on ne laissera jamais passer quinze jours sans le voir ne fut-ce que pour le confesser. Il viendra de temps en temps faire une apparition au séminaire et le père Albini à son tour ira visiter quelquefois sa maison. Je sens tout ce que laisse à désirer une telle combinaison, mais il n'est pas en mon pouvoir d'en trouver une plus satisfaisante avec les éléments donnés. Nous sommes beaucoup soulagés depuis l'arrivée du père Albini. Il a commencé la classe de diaconale, il a pris sous sa direction un certain nombre d'élèves et en particulier les prêtres. Si, arrivé à Pâques, je comprends que nous pourrions porter sans lui le fardeau jusqu'aux vacances, si surtout la santé du père Moreau est plus satisfaisante, je lui donnerai congé et il pourra reprendre ses missions. Le père Moreau n'est pas entièrement guéri de la toux, si le repos de ces fêtes n'achève pas de faire disparaître cette irritation, je le ferai suppléer par le père Albini dans la classe de morale et je prendrai la diaconale.

Vous pourrez avoir des nouvelles fraîches de la Corse par mgr l'évêque de Gap que nous avons ici depuis huit jours et qui s'arrêtera à Marseille pour vous voir. Il s'est cru obligé de faire une visite à tous les évêques ses co-provinciaux et n'a pas même été arrêté par la mer. Il n'était pas annoncé et nous a surpris fort agréablement, quoique à vrai dire je trouve ce voyage, dans cette saison et après un séjour de deux mois dans son diocèse, fort extraordinaire et même bizarre. Il a couru un très grand danger. Le paquebot a été assailli, dans la traversée, d'un coup de vent qui l'a jeté sur la Sardaigne et ce n'est qu'après 48 heures de la plus périlleuse navigation qu'il a pu atteindre le golfe d'Ajaccio. Le capitaine a avoué que

depuis 20 ans qu'il fait ce service, il n'avait jamais été exposé à un péril si imminent. Un évêque des Alpes peut bien ignorer qu'on ne se met pas en mer durant le solstice pour faire une visite de politesse, quoiqu'il en soit nous avons [pensé] que l'exemple de l'évêque de Gap sera imité et surtout par l'évêque de Marseille qui est bien plus voisin, mais ce n'est qu'après le mois de mars qu'on peut entreprendre un tel voyage. Il n'y a pas alors le moindre danger, c'est une promenade sur mer. Je vous envoie par mgr de Gap une grande dépêche qui contient les plans que l'architecte avait dressés autrefois, quand il s'agissait d'établir le grand séminaire au couvent de Vico. Ce plan vous donnera une idée de la maison.

Je vous embrasse bien respectueusement, mais de tout mon coeur.

Votre fils en J.C.

Guibert o.m.i.

174 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁴.

Le petit séminaire va bien grâce à monsieur Silve. Mgr Casanelli veut réunir des prêtres à Vico sous la direction du père Albini.

Ajaccio, 1837-1838.

Le petit séminaire, grâce à M. Silve, est entièrement réhabilité... L'ordre le plus parfait règne maintenant dans cette maison, tant parmi les élèves que parmi les professeurs. Ceux-ci sont soumis à un règlement qui détermine leurs devoirs et limite cette indépendance absolue que les jeunes professeurs tendent naturellement à s'arroger. Nous commençons à avoir des hommes de rechange, et qui ne sera pas content pourra

⁵⁴ Ortolan, *op. cit.*, I, 380, II, 112; Paguelle de Follenay I, 425-426.

aller jouir ailleurs de toute sa liberté. Du reste, loin de se plaindre, ils semblent aimer la règle, laquelle, après tout, n'est que l'ordre qui doit plaire à tous... En somme, je m'applaudis de n'avoir pas désespéré de cet établissement.

Mgr l'évêque désirerait que le père Albini suspendît pour quelque temps les missions ordinaires, pour s'occuper à reprendre en sous-oeuvre l'éducation d'un grand nombre de prêtres qui désireraient venir au séminaire, et ne peuvent être reçus faute de place ou par l'impossibilité de faire dire la messe à un trop grand nombre. Il les réunirait sous sa direction dans la maison de Vico, au nombre de vingt ou trente, qu'il garderait pendant plusieurs mois pour recommencer ensuite une nouvelle fournée. Ce serait le séminaire des prêtres, car les retraites pastorales sont tout à fait insuffisantes dans l'état actuel du clergé. On leur ferait repasser la théologie, on les formerait à la méditation et aux autres habitudes de la vie sacerdotale. Au fond, ce serait évangéliser ainsi toute la Corse que de donner la mission aux pasteurs. Ce genre de ministère ne pourrait être que provisoire; il ne peut pas y avoir en Corse plus de cent cinquante prêtres qui puissent ou veulent passer par cette épreuve.

175 - A monseigneur l'évêque, à Marseille¹.

Réflexions sur les pères Moreau, Albini, Rolleri et Reinaud. Prochain voyage à Rome.

L.J.C. et M.I.

Ajaccio, 2 février 1838.

Monseigneur et bien-aimé père,

J'ai reçu votre lettre du 23. Je vous en remercie bien sincèrement, elle répond à plusieurs difficultés que je vous avais soumises. Je vous remercie même de ce que vous vous absteniez de décider nettement sur quelques autres telles que le projet de voyage et le parti qu'il faut prendre par rapport au père Rolleri. Il est bon quelquefois d'avoir un peu de latitude dans les choses douteuses qui présentent des difficultés dans tous les sens, afin d'agir suivant les circonstances, ce qu'on n'ose faire quand on a des ordres formels, car je n'aime pas user de la faculté d'interpréter les commandements des supérieurs qui va quelquefois jusqu'à les torturer et à faire le contraire de ce qu'ils veulent. Cependant le prix que j'attache à tout ce qui vient de ceux qui ont grâce d'état m'engage à vous donner sur l'état des personnes et des choses tous les documents qui peuvent vous mettre à même de vous prononcer; après avoir satisfait à ce devoir de ma conscience, ce que vous croirez devoir laisser dans le doute, je le prendrai sur moi.

Je vous parlerai peu des pères Moreau et Albini. Que puis-je vous dire de bien sur ces deux religieux que vous ne sachiez? Le père Albini est un homme que Dieu avait destiné pour ce pays et qui a acquis auprès des populations, par son zèle, ses vertus, une puissance extraordinaire. Il faut ajouter qu'il y a peu de prêtres plus instruits dans la théologie et dans tout ce qui concerne l'exercice du saint ministère. Nul n'est plus propre que lui pour fonder dans l'île l'oeuvre des missions. Le respect qu'on lui porte est si grand que dans les différends qui s'élèvent quelquefois dans les familles, ou dans les villages, le dernier argument que l'on apporte est celui-ci: je le

¹ Orig.: AGR, doss. Guibert. Extraits dans Paguelle de Follenay I, 497-498, 506; *Notices nécrologiques O.M.I.* IV, 475.

dirai, je vais l'écrire au père Albini. Quoiqu'il n'ait pas des connaissances fort étendues en économie domestique, il réussit très bien à régler le matériel d'une maison, inspiré qu'il est par un véritable amour de la pauvreté.

Le père Moreau est ici le soutien du séminaire. On ne peut désirer plus de régularité et d'exactitude, ni un jugement plus juste. Il lui faut du travail pour préparer sa classe parce qu'il n'est pas présomptueux; il s'en acquitte avec honneur et d'une manière très utile pour les élèves. La bonté naturelle de son caractère, sa piété le font respecter et aimer de toute la communauté. Il est depuis quelques jours entièrement rétabli de son rhume [p. 2] et n'a jamais interrompu sa classe quoique j'aie été plusieurs fois sur le point de l'y obliger. Ce sont des hommes qu'il faut conserver à tout prix; en revanche, le père Reinaud², dont la mâchoire avait été guérie par un dentiste qui passait, a été indisposé d'une autre manière. Il a fallu qu'on lui donnât une médecine et qu'il gardât le repos. Vous voyez, mon bien aimé père, qu'un professeur suppléant est presque nécessaire dans ce pays-ci où je m'aperçois que les plus robustes sont souvent indisposés à cause du travail et je crois aussi de la nature du climat, puisque monsieur Silve lui-même, avec son embonpoint, est indisposé, quoique légèrement, depuis plus d'un mois. Je suis charmé de ce que le père Reinaud vous ait écrit des lettres convenables. Je désire vivement qu'il devienne meilleur sans oser l'espérer. Son caractère est mauvais, susceptible, ombrageux, ne sachant rien oublier. Il a de l'orgueil ridiculement, de la suffisance avec une facilité légère mais peu de science; il est jaloux, peu sincère, il ment quelquefois sciemment; il n'aime pas à recevoir des avis et s'inquiète fort peu d'écouter ce que l'autorité règle pour le bien. Je n'ai pu obtenir qu'il fit réciter, comme il convient, les élèves en classe, qu'il ne perdit pas de temps en dissertations et quelquefois en digressions inutiles qui ne sont pas comprises. Il est résulté que sa classe est très arriérée pour l'examen général et il a fallu que le père Albini vint le remplacer

² André Jean Valentin Reinaud enseigna le dogme à Ajaccio de 1836 à 1838. En mai 1838, le père Moreau demanda au Fondateur de rappeler ce père à Marseille. Là, il enseigna au grand séminaire de Marseille jusqu'en 1842 et demanda ensuite dispense des vœux. Comme prêtre diocésain, il partit pour Ceylan où il sera plus tard en relations avec les Oblats.

pendant ses deux indispositions pour avancer un peu les matières. Cet avertissement, je ne lui ai pas donné une fois, mais vingt, ou plutôt ce système de classe a été discuté, réglé plusieurs fois dans le conseil et consenti, du moins en apparence, par lui; mais il préfère ce qui brille à ce qui est solide. Il n'en réussit pas mieux à se concilier l'estime et l'amour des élèves. Quelquefois il en humilie mal à propos plusieurs, il les traite avec dédain et hauteur; il est au contraire trop familier avec quelques autres qu'il admet dans toute sa confiance et pour lesquels il montre une choquante prédilection. Je l'ai averti souvent d'éviter ce défaut qui est très dangereux partout, mais plus ici qu'ailleurs, les Corses n'étant frappés que d'un sentiment, celui d'une égale justice. Son enseignement théologique est cette année d'une faiblesse qui m'effraie. Il a quelquefois donné des décisions qui supposent une ignorance qui fait rougir. Il a enseigné par exemple que la messe des présanctifiés du vendredi saint était un véritable sacrifice, la continuation de la messe du jeudi saint et dont on pouvait recevoir l'honoraire, qu'un homme qui avait fait la communion pascale était dispensé de communier en viatique s'il tombait malade avant l'expiration de la quinzaine de Pâques. Nous avons été obligés de corriger adroitement ces décisions dans les examens, et de prendre des tournures pour expliquer ce que le professeur avait dit, mais les élèves, dont plusieurs sont très forts, ne sont pas dupes et ces décisions ont même été connues au dehors avant que j'en eus moi-même connaissance. Ce sont des coups mortels dans un pays tel que celui-ci. Les prêtres de la ville, parmi lesquels il y a plusieurs docteurs, qui ont étudié à Rome et qui ne sont pas pour cela très savants, rient sous cape. Tant que ce professeur n'avait à montrer que des traités où la raison naturelle fait les principaux frais, il s'en est tiré avec du verbiage, mais dès qu'il a fallu entrer sur le terrain des choses positives...³

Laissez-moi vous dire toutes les consolations que nous donne le bon père Mouchel; c'est un caractère d'une douceur angélique, toujours le même, sincère, droit, aimable, régulier et édifiant. Je suis ravi de lui, comme économe; il entend très

³ Il y avait ici une feuille (au moins deux pages) qui est disparue. C'est sur cette feuille qu'il y avait un paragraphe sur le père Mouchel et qui a été copié dans la notice nécrologique de ce père.

bien les détails et n'en laisse échapper aucun; c'est un point bien important dans un vaste établissement comme le nôtre. Ce bon père est tombé à sa place; il est lui-même si content de se rendre utile et de pouvoir faire quelque chose! Je vous avoue que je n'aurais jamais soupçonné ce genre de talent et cette aptitude dans le père Mouchel. Il est bien fâcheux qu'il ne puisse réussir dans l'enseignement, bien qu'il ne manque ni de connaissances, ni de jugement. Il est d'une si grande timidité, ou plutôt, il est pris d'un tel saisissement quand il se voit devant une assemblée, que non seulement la parole, mais même l'idée lui manque.

[p.5] Je suis parvenu à faire organiser un conseil à l'évêché, chose inconnue jusqu'ici. Ce n'a pas été sans peine. Il m'a fallu invoquer l'honneur même de l'administration qui était la seule dont on put dire qu'elle était sans conseil. Je médite maintenant un projet de règlement pour la maison de l'évêque; je ne manquerai pas de fixer l'heure du lever et du coucher, de placer la messe tous les jours, d'assigner des heures réglées pour la réception, pour le travail, etc. Un beau jour, je présenterai un plan au prélat en lui disant que de là dépend le succès de la grande mission qu'il a reçue pour son diocèse et peut-être le salut de son âme, car il a la conscience très timorée, il verrait trop notre dévouement et la pureté de nos vues pour pouvoir prendre cela en mauvaise part et je sais qu'il n'y a pas de témérité de ma part, il me donne la plus grande liberté auprès de lui pour le bien.

Je ne dois pas terminer cette longue lettre sans tirer quelques conséquences pratiques. Reste à décider deux questions, la première: dois-je faire le voyage de Gênes et de Rome? et la seconde: que faut-il faire du père Rolleri? Sur la première, je penche pour l'affirmative et ne croyez pas, mon bien-aimé père, que l'humeur voyageuse y soit pour rien, je n'éprouve qu'un besoin, celui de garder ma chambre d'où l'on a beaucoup de peine à me tirer pour aller respirer l'air un moment. J'ai 36 ans et je sais qu'à 40 on n'étudie plus ou presque plus. Je veux employer ces trois ou quatre ans à l'étude afin de sortir d'une ignorance vraiment honteuse à mon âge et dans ma position. C'est l'unique sentiment qui me préoccupe, mais si je ne fais ce voyage personne ne le fera, la liquidation de la dette de Gênes demeurera en suspens dix ans encore et cette affaire sera de plus en plus embrouillée, c'est une chose qui concerne directe-

ment le grand séminaire. De Gênes j'irai toucher à Rome pour demander au cardinal Fesch un magnifique bâtiment qu'il possède ici sans destination aucune, pour y placer le petit séminaire. Il l'a déjà refusé à l'évêque, il y a des gens qui croient que ce n'est pas une raison pour qu'il me le refuse. Je ne vois pas beaucoup de chances de succès⁴; je n'y irai pas exprès pour cela, mais quand on est en chemin, le plus faible espoir vaut la peine d'une nouvelle tentative. L'évêque veut ensuite me charger de quelques affaires à lui personnelles auprès du pape et de quelques cardinaux. Si je fais ce voyage, je dois profiter du moment où le père Albini est ici. On ne peut conclure de mon absence que la présence du père Albini n'est pas nécessaire dans la maison; quand je rentrerai je ne puis me charger des détails que fait le père Albini, personne en Corse ne sera étonné de ce voyage et, dans la congrégation, on doit juger nos actions et nos démarches dans ce pays, comme si nous étions en Amérique. Quant au père Rolleri, je tombe d'accord qu'il ne peut rester seul à Vico. Je ne lui crois pas assez de vertu pour supporter cette épreuve, ni assez de jugement et de bon sens pour ne faire aucune sottise. Viendra-t-il au séminaire? Le père Albini qui l'a sondé sur ses dispositions me dit que deux fois il a répondu qu'il ne voulait pas venir, et je conçois sa répugnance à être dans une communauté où l'on ne paraît qu'au réfectoire. Il est impossible qu'il lui donne un emploi, à moins d'en créer un exprès pour lui. Il ne peut monter dans une [p. 6] chaire, ce serait nous compromettre de la manière la plus grave. On n'improvise pas ainsi un professeur pour une réunion d'élèves telle que nous l'avons ici, et puis quand il consentirait à rester ici dans l'inaction, quel effet produira son séjour sans motif connu dans la maison, tandis que j'enverrai à Vico deux de nos jeunes prêtres pour le remplacer et soigner les frères. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il alla faire une apparition à Marseille sous prétexte de faire expédier quelques matériaux dont nous avons besoin pour le couvent, sauf à le renvoyer dès que le père Albini serait libre. Si vous le jugiez à propos, je me chargerais dans ce cas des frais de voyage, ainsi ce bon père Rolleri, loin de nous être utile est devenu, pour le moment du moins, un véritable embarras et croyez-le avec la meilleure volonté de notre part d'en tirer parti. Je vous deman-

⁴ En effet, le cardinal Fesch refusa de donner cette propriété au séminaire.

de, mon bien-aimé père, deux lignes, mais s'il est possible par le prochain courrier, une sur le projet du voyage et l'autre sur la destination du père Rolleri.

Je vous embrasse de tout mon coeur et suis votre dévoué fils en J.C.

Guibert, o.m.i.

P.S. Je vous prie, mon bien-aimé père, de ne pas oublier de brûler ma lettre à cause de ce que j'ai dit de l'évêque, il y a là des confidences et des expressions que je ne puis me permettre qu'avec vous.

176 - A mgr de Mazonod à Marseille⁵.

Audience du Saint-Père. Scapulaire propre à la congrégation. Le cardinal Fesch ne cède pas sa maison d'Ajaccio au petit séminaire. Visite de Gênes, Pise et Rome.

Rome, 21 avril 1838.

Monseigneur et bien-aimé père,

Il est temps pour moi de songer à quitter Rome⁶: mes affaires sont à peu près terminées, du moins celles qu'il est en mon pouvoir d'achever. C'est lundi au soir que j'eus le bonheur d'être reçu par le Saint-Père avec la bonté que tout le monde lui connaît; il ne voulut pas absolument me laisser à genoux un seul instant. Sa sainteté me demanda beaucoup de détails sur Ajaccio; elle fut charmée de tout ce qui s'y est fait et surtout de ce que ces choses soient faites en partie par notre congrégation. Je lui parlai de notre scapulaire, et je lui fis comprendre que vous

⁵ Paguelle de Follenay I, 494-496.

⁶ Le père Guibert ne quitta Rome qu'au mois de mai. Le 29, mgr de Mazonod reçut d'Ajaccio une lettre annonçant le retour du père. Celui-ci avait écrit le 14 mai. Le père Rey (II, 22) copie une ligne de cette lettre dans laquelle Guibert racontait sans doute sa seconde audience de Grégoire XVI qui, en parlant du Fondateur, a dit: "Dites-lui qu'il peut toujours compter sur ma bienveillance envers sa congrégation."

teniez beaucoup à la faveur de cette indulgence. Le Saint-Père me fit plusieurs objections en me disant qu'il ne fallait pas multiplier les dévotions du même genre, de peur qu'elles ne vissent à se nuire les unes aux autres. Je lui fis observer que ce scapulaire était pour nous et limité à la congrégation, sans que les fidèles pussent y participer. Le pape me dit que la chose serait examinée avec le désir de l'accorder, si l'on n'y voyait point d'inconvénient. Mgr Lucidi, qui était présent à mon audience, m'a promis de suivre cette affaire auprès de la congrégation comme si c'était la sienne. Je la lui laisserai entre les mains. En partant, le pape me congédia en me disant qu'il voulait me revoir et que je vinsse une seconde fois avant de partir, et c'est ce soir que je serai encore reçu. Je tâcherai de revenir sur le scapulaire; je n'ai pu, malgré tous les efforts et les moyens que j'ai employés, obtenir du cardinal Fesch sa maison d'Ajaccio pour le petit séminaire. Son éminence prétend qu'elle a déjà, dans sa pensée, donné une destination à ce local. Je n'ai donc pu obtenir que six mille francs pour la future construction. Ce n'est pas à dédaigner, mais la maison nous tirait de tout embarras.

Je ne vous parle pas de mes impressions de voyage, je ne suis pas venu en amateur, je ne m'intéresse qu'aux choses que la religion a touchées. Que m'importent à moi les tronçons des colonnes ou les restes d'amphithéâtre de la Rome païenne, à moins qu'ils ne soient teints du sang des martyrs, et ces fameux obélisques, s'ils ne sont surmontés de la statue de saint Pierre ou de saint Paul? J'ai vu en passant la belle et riche église de l'Annunziata, à Gênes; j'ai eu trop peu de temps pour visiter les trois magnifiques monuments de Pise, placés en triangle sur une immense place. Recevoir le sacrement de la régénération dans ce baptistère, unique dans le monde, être nourri du pain de la parole et de la communion dans ce superbe temple, reposer dans ce *Campo santo*, dans la terre apportée de Jérusalem par les croisés, c'est le sublime idéal de la religion, et quels devaient être ces hommes qui l'ont conçu et réalisé! Je croyais avoir épuisé en chemin mon admiration, et quand j'ai vu Saint-Pierre, tout le reste m'a paru bien petit, comme le ruisseau comparé à l'océan. Après avoir prié au tombeau des saints apôtres, je n'aurais pas éprouvé la moindre peine à reprendre mon chemin sans voir autre chose. J'aurai le bonheur de célébrer la sainte messe un jour de la semaine prochaine dans la chapelle souterraine, sous le grand autel de Saint-Pierre.

177- A mgr de Mazenod à Marseille⁷.*Réflexions sur l'affaire Vèze.*

Ajaccio, 26 mai 1838.

Mon bien-aimé père,

J'avais laissé passer dans votre dernière lettre la phrase sur cet infernal Vèze⁸. Je l'avais toujours cru fou, mais méchant à ce point, non. Mon bien-aimé père, j'ai toujours remercié le Seigneur de nous avoir donné un chef et un père dont les vertus nous servent de modèle; mais à présent je me mets à genoux à vos pieds, car il n'y a que les grands saints à qui Dieu donne des épreuves de cette nature. Le ridicule même des choses n'empêche qu'il n'y ait en tout cela une grande tribulation et amertume.

178- A mgr de Mazenod à Marseille⁹.*Vèze est condamné par le tribunal.*

Ajaccio, 12 juin 1838.

J'ai été soulagé d'un grand poids en apprenant le jugement de la Cour d'Aix contre l'infâme Vèze¹⁰. Quoiqu'on ne put attendre un autre résultat, on ne peut s'empêcher de craindre, même sans raison, l'injustice des hommes. Je ne

⁷ Paguelle de Follenay I, 514; Rey II, 15.

⁸ C'est le père Guibert qui avait proposé François Vèze comme domestique à l'évêché de Marseille. Celui-ci fut remercié de ses services à cause de sa mauvaise conduite. Pour se venger, il fit des accusations publiques et calomnieuses contre l'évêque, au cours d'une célébration liturgique, le 1er avril.

⁹ Rey II, 15-16.

¹⁰ Un premier jugement fut rendu le 7 mai. Vèze fut condamné à 5 ans de prison. Il fit appel. La Cour d'Aix rendit son arrêt le 23 mai et confirma le jugement rendu en première instance. Sur cette affaire, qui toucha de près le père Guibert, cf.: Jean Leflon, *Mgr de Mazenod* III, 42-49.

puis me familiariser avec l'idée de pareilles calomnies et je suis effrayé toutes les fois que je lis que le saint évêque de Genève est demeuré trois ans sous le poids d'une telle épreuve. Dieu n'envoie pas ces croix aux âmes communes.

179 - Au père Tempier à Marseille¹¹.

Le père Tempier a fait la visite canonique des Oblats de Corse.

Ajaccio, juillet 1838¹².

Eh bien! mon révérend père, êtes-vous content de votre voyage? Comment trouvez-vous nos sentiers de Corse? Et que dites-vous de la fraîcheur dont on jouit dans notre pays? Si vous ne retournez pas noir comme un Ethiopien, vous arriverez du moins à Marseille rouge comme un Mexicain. J'aime bien que vous tâtiez de la Corse pendant quelques jours afin que vous ayez quelquefois compassion de ceux qui doivent y passer leur vie.

180 - A mgr de Mazenod à Marseille¹³.

Maladie du père Albini.

Vico, 13 novembre 1838.

Monseigneur et bien-aimé père,

L'indisposition de notre bon père Albini, que je vous avais annoncée comme assez légère, est devenue une maladie grave et très grave. Depuis dix jours, une fièvre violente le fatigue sans intermittence. Les médecins n'en ont pas encore détermi-

¹¹ Paguelle de Follenay I, 501; *Missions O.M.I.* 72 (1938), 307.

¹² Le père Tempier a été nommé visiteur par lettre du Fondateur le 26 juin. Il était déjà de retour à Marseille le 19 juillet.

¹³ Paguelle de Follenay I, 428-429.

né la nature avec précision, mais on ne pense pas se méprendre sur son caractère inflammatoire.

Il y a malaise général, affaissement, prostration de force; il est soigné aussi bien qu'on peut l'être ici. Nous avons appelé les deux meilleurs médecins du pays; ces deux docteurs ne paraissent pas effrayés de son état, mais je ne puis partager leur sécurité vraie ou affectée. Je l'ai fait communier cette nuit, et demain, s'il n'y a pas de changement, je lui administrerai le saint viatique et l'extrême-onction. Ce qui me met le plus en peine, c'est l'âge et le peu de ressources qu'offre un corps affaibli par le travail et les fatigues. Toute ma confiance est en Dieu, et le plus grand motif d'espérance est qu'il sait combien cet apôtre est nécessaire à la Corse. Dieu, qui proportionne toujours les grâces aux besoins, me donne assez de force pour supporter cette affliction et pour donner au malade des soins pour lesquels je ne puis m'en rapporter qu'à moi-même.

181 - A monseigneur l'évêque à Marseille¹⁴.

Le père Albin est dans un état voisin de l'agonie. Maladie du frère Ferrand à Ajaccio.

L.J.C. et M.I. Au couvent de Vico, le 20 novembre 1838.

Monseigneur et bien-aimé père,

Le père Albin vit encore, mais il est depuis plusieurs jours dans un état voisin de l'agonie, si ce n'est l'agonie même, qui ne nous laisse aucun espoir humain de le conserver, quoique bien résigné à l'adorable volonté de Dieu qui veut être glorifié dans le ciel par cet élu. Je n'ai pas assez de liberté d'esprit en ce moment pour vous raconter tout ce qu'il y a de saint et d'édifiant dans ce cher malade. Je le ferai plus tard. Son état présente des alternatives étonnantes; quelquefois, après certains moments que nous croyons être la fin, tout à coup il nous semblait être rendu à la vie, mais ces lueurs d'espérance

¹⁴ Orig.: AGR, doss. Guibert.

étaient bientôt dissipées, le malade retombait presque aussitôt dans le péril. Maintenant la faiblesse est extrême et quoique la fièvre soit passée, les organes ne peuvent plus reprendre leurs fonctions.

Je pense que le père Mouchel vous aura tenu au courant de la maladie du frère Ferrand que j'avais envoyé à Ajaccio momentanément pour faire la cuisine à ce père et mettre un peu d'ordre dans notre linge. Cette maladie me fut annoncée d'abord comme mortelle, la dernière lettre que j'ai reçue d'Ajaccio m'apprend que ce bon frère est hors de danger. Vous voyez, mon bien-aimé père, que les épreuves ne nous manquent pas dans ce pays. J'espère qu'elles sont la mesure de l'amour que Dieu a pour nous. Je lui dis cent fois le jour et c'est tout ce que je puis dire, *non sicut ego volo, sed sicut tu*.

Je vous embrasse de tout mon coeur et suis votre dévoué fils en Jésus Christ.

Guibert o.m.i.

182 - A monseigneur l'évêque de Marseille¹⁵.

Le père Albini a repris un peu de connaissance.

Au couvent de Vico, le 28 novembre 1838.

Monseigneur et bien-aimé père,

Le départ de notre piéton a été dérangé par le mauvais temps. Je suis obligé d'envoyer un exprès à Ajaccio pour porter ce billet cette nuit, sans cela vous seriez quinze jours sans nouvelles et je ne puis vous laisser si longtemps sous l'impression de mes dernières lettres.

Le père Albini vit, il a repris un peu de connaissance, il doit donc y avoir du mieux dans son état. Nous aimons du moins à le croire. Les médecins qui avaient perdu toute espérance ont repris un peu de courage. Si ce bon père revenait, il

¹⁵ Orig.: AGR, doss. Guibert.

reviendrait non des portes, mais d'au-delà [la] mort. Toute la Corse est agitée de la nouvelle de sa maladie; on fait des prières dans toutes [les] paroisses spontanément. Je ne doute pas qu'il n'en soit de même à Marseille. Peut-être ferons-nous à Dieu une sainte violence. Son retour à la vie, s'il avait lieu, serait un tel miracle que le médecin me disait aujourd'hui qu'il en voulait faire lui-même la relation pour la faire imprimer.

Je finis parce que je ne puis vous entretenir d'autre chose et que je ne veux pas faire attendre mon exprès.

Je vous embrasse de tout coeur, votre dévoué fils,

Guibert, o.m.i.

183 - A mgr de Mazenod à Marseille¹⁶.

Etat de faiblesse du père Albin.

Ajaccio, décembre 1838.

J'ai laissé le père Albin à peu près dans l'état que je vous décrivais dans ma dernière lettre, et les nouvelles que j'ai reçues hier m'annoncent que rien n'est changé. La maladie, qui était, je crois vous l'avoir dit, un violent typhus, est passée, mais elle a laissé notre malade dans un état de faiblesse qui présente quelque danger. Il est à craindre qu'après une telle secousse ce corps déjà assez faible naturellement ne puisse reprendre ses forces, et que ces accès périodiques de fièvre qui reviennent de temps en temps, quoique légers, ne finissent par l'épuiser entièrement. Vous pensez bien que c'est à grand regret que je me suis résolu à faire une courte absence avec un tel malade dans un danger grave, quoiqu'il ne soit pas imminent.

¹⁶ Paguelle de Follenay I, 434-435.

184 - A mgr l'évêque, à Marseille¹⁷.

Lente convalescence du père Albini. Conformité à la volonté de Dieu. Travail et état des pères Moreau, Bellon, Gibelli et Mouchel. Construction du séminaire. Les séminaristes vont bien.

L.J.C. et M.I. Au couvent de Vico, le 10 janvier 1839.

Monseigneur et bien-aimé père,

Nous n'avons plus maintenant de régularité dans l'arrivée des courriers à cause des mauvais temps. J'écris cette lettre qui pourra bien rester huit jours et plus dans les bureaux de la poste. J'ai trouvé le père Albini en arrivant ici dans un état satisfaisant: point de fièvre, grand appétit, parfaite lucidité d'esprit, mais ces jours passés il y a eu deux légers et courts accès de fièvre tierce qui est, dans ce pays, la queue de ces grandes maladies. Elle a cédé à l'emploi de la quinine à faibles doses telles que l'état du malade pouvait les permettre. En ce moment il est bien et la convalescence a repris sa marche qui sera, il faut s'y attendre, retardée peut-être plus d'une fois par de semblables retours. Le malade n'a pas quitté le lit encore et il faut au moins quinze [jours] pour qu'il prenne assez de force pour se soutenir. Après, il lui faudra bien du temps et des soins pour arriver à l'état de santé parfaite, mais quand on revient de si loin on supporte volontiers les longueurs et les ennuis d'une convalescence. D'ailleurs tout lui est égal, santé ou maladie, il tire parti de tout pour la perfection. Il a montré depuis qu'il est cloué sur son lit une si parfaite conformité à la volonté de Dieu que je n'hésite pas à dire que cet exemple a été ménagé à la communauté par la Providence; les Corses qui ne savent pas trop comment il faut vivre, savent moins encore comment on doit supporter une maladie, ni comment il faut mourir. Mais nous devons nous forcer pour cette fois à leur apprendre à vivre et à être malades en chrétien, réservant pour un autre temps la leçon de la mort.

Je vous ai peu entretenu jusqu'ici du séminaire et de nous. Que pouvais-je [dire] et à quoi pouvais-je penser avec un malade à l'extrémité? J'ai trouvé en arrivant le père Moreau un peu fatigué de la poitrine avec quelques quintes de toux.

¹⁷ Orig.: AGR, doss. Guibert.

J'ai attribué cela au surcroît de travail et aux deux classes qu'il a été obligé de faire en mon absence¹⁸. Il est mieux, le lait l'a beaucoup soulagé et nous [en] avons ici du bon et en abondance. Le père Bellon¹⁹, quoique un peu maigre, se soutient très bien; je ne parle pas du père Gibelli²⁰ qui, malgré les peines qu'il s'est données et qu'il se donne encore pour soigner notre malade, est gras comme un moine. J'ai aussi laissé le père Mouchel en bonne santé à Ajaccio; il viendra de temps en temps passer huit jours ici, quand la saison sera un peu moins mauvaise, afin qu'il ne reste pas trop longtemps isolé de nous. Sa position en ce moment est un vrai dévouement. Il est loin de s'en plaindre, il en comprend la nécessité. Tout le monde comprend maintenant que, sans le parti que nous avons adopté, notre séminaire eut été achevé après trois ou quatre ans. Il n'est pas clair à mes yeux, malgré l'activité que nous apportons aux travaux et une avance de 25 mille francs que nous [avons] mis dans l'entreprise, que tout soit prêt au mois d'octobre prochain. Que serait-il donc arrivé si notre maison eut été livrée à des entrepreneurs qui ne sont ici que des ouvriers, lesquels n'ont pas un sou à leur disposition et qui n'avancent l'ouvrage qu'à mesure des mandats partiels qu'ils reçoivent du gouvernement. Ce bon père acquiert beaucoup de mérites devant Dieu et des droits à la reconnaissance du diocèse.

Nos élèves font bien et très bien sous tous les rapports²¹. Je reçois presque journellement des relations si consolantes sur les succès qu'obtiennent les prêtres sortis d'ici et placés dans les paroisses qu'il m'arrive souvent de les faire lire pour lecture spirituelle afin d'encourager leurs condisciples.

Je vous embrasse avec respect mais de tout mon coeur.

Votre fils en Jésus Christ.

Guibert, o.m.i.

¹⁸ Le père Guibert devait aller quelques fois à Ajaccio pour suivre les travaux de construction de trois étages sur l'ancien séminaire que l'Etat venait de remettre au diocèse.

¹⁹ Le père Charles Bellon a été professeur de dogme à Ajaccio en 1838-1843.

²⁰ Le père Antoine Marie Gibelli est arrivé à Vico après son ordination en juin 1838. Le Fondateur l'y avait envoyé pour être initié à la prédication par le père Albini.

²¹ Ils ont passé au couvent de Vico l'année scolaire 1838-1839.

185 - A monsieur Tempier, vicaire général, supérieur du grand séminaire, à Marseille²².

Le surplus des revenus des pères du séminaire sera envoyé à la caisse générale. Le père Albini commence à se lever.

L.J.C. et M.I. Au couvent de Vico, le 15 janvier 1839.

Mon révérend père,

Nous avons acquitté à votre intention pendant le mois de décembre dernier 156 [intentions de messes] que vous pouvez retirer de votre caisse. La rétribution, comme vous savez, doit entrer en ligne de compte dans les affaires que nous avons à régler. Nous voilà donc arrivés au terme que notre illustre père supérieur avait fixé et après lequel notre petit revenu devait entrer dans la caisse de la congrégation. Je n'ose pas demander une prorogation de la faveur qu'il avait accordée, je sens que la société a déjà fait beaucoup pour ce pays. Voyez toutefois s'il ne conviendrait pas de permettre qu'une partie du moins fut employée à l'achèvement complet des travaux du couvent. Il y a encore à élever un mur de soutènement autour du jardin, à crépir la façade extérieure de la maison, l'église est loin d'être au complet pour l'ameublement. Le diocèse fait ce qu'il peut et au-delà. J'ai pris à cette source au moins dix mille francs qui ont été dépensés ici, je continuerai d'y puiser, mais elle tarira bientôt surtout tant que ne sera pas fermé ce gouffre du grand séminaire que l'on construit. Mais je veux être discret, je ne demande rien, que notre bien-aimé père décide. En toute hypothèse, nous ferons plus tard ce que nous ne pourrons faire maintenant. Au moment où j'ai vu le père Albini perdu, j'étais bien résolu à ne plus dépenser un sou dans une maison à laquelle je ne voyais plus de destination, maintenant qu'il est bien et qu'il ne court plus d'autre danger de mort que celui qui nous est commun à tous, je reprends courage et je voudrais en finir une bonne fois avec cette vie de maître de chantier pour entrer un peu plus dans celle de prêtre. Je dois vous dire que

²² Orig. AGR, doss. Guibert. Extraits dans Ortolan, *op. cit.*, II, 115 et Paguella de Follenay I, 435.

l'évêque, qui en toute occasion s'est montré généreux, me dit un jour que quand le diocèse aurait des fonds, il serait juste que la congrégation fut remboursée de ses avances. Sans refuser l'offre, je répondis que nous comprenions assez les besoins du diocèse pour ne pas l'accepter maintenant; un remboursement est en effet impossible en ce moment, mais dans la suite et sans autre avis, nous pourrions bien user du droit que nous avons et que l'évêque m'a formellement donné.

Le père Albini commencera à se lever, j'espère, dans quelques jours, et alors les progrès de la convalescence seront plus rapides. Depuis huit jours, il n'a pas eu le plus léger mouvement de fièvre. Ses forces reviennent peu à peu, il a grand appétit et demeure une partie du jour assis sur son lit. Chaque fois que je le vois, j'éprouve ce que devaient éprouver les soeurs de Lazare quand elles voyaient leur frère après sa résurrection. Ce prêtre a passé pour mort dans toute la Corse, quand il reparaitra au milieu de ces populations en faveur desquelles Dieu l'a conservé, son ministère sera accompagné d'une nouvelle puissance et aura toute la force d'un miracle. Il aura besoin d'être aidé et soutenu, pensez à son âge avec un corps affaibli par les travaux et les maladies. Je prendrai toutes les précautions qui seront en mon pouvoir pour empêcher les excès de zèle.

Je vous embrasse cordialement, votre frère en Jésus Christ.

Guibert, o.m.i.

186- A mgr de Mazenod à Marseille²³.

Décès du père Albini.

Vico, 20 mai 1839.

Monseigneur et bien-aimé père,

Notre bon et digne père Albini est mort ce matin, seconde fête de la Pentecôte, à sept heures. Il semble que Dieu

²³ Paguelle de Follenay I, 436-437; Ortolan, *op. cit.* II, 116-117.

l'eût retiré de sa première maladie, dans laquelle il avait complètement perdu ses facultés pour lui donner le mérite de faire le sacrifice volontaire de sa vie. Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Il avait reçu le saint viatique le jour de l'Ascension; nous n'avons pu le communier depuis ce moment, à cause des vomissements fréquents qu'il éprouvait. Il n'a pas été nécessaire de l'avertir que sa fin approchait; il a vu venir la mort avec le calme, la résignation et la joie d'un bon religieux qui aspire à la récompense. Nous ne sommes pas frappés de cette mort comme on a coutume de l'être dans ces tristes occasions; cela vient de l'assurance, qui est une vraie certitude pour ceux qui ont vécu avec lui, que sa bienheureuse âme, en sortant de son corps, a été reçue dans le sein de Dieu. Toute la province de Vico, qui assiège notre église, où le corps est déposé, est, non pas en deuil, mais sous l'impression de sa sainteté. Ces jours passés, on lui apporta de huit à dix lieues un enfant malade pour qu'il le guérit. J'ai la conviction qu'il s'opérera des miracles à son tombeau. Nous avons demandé à Dieu sa conservation avec de vives instances, moins pour nous qui savions nous résigner au sacrifice de la séparation que pour cette pauvre Corse, qui avait si grand besoin de cet apôtre. Peut-être, dans les desseins de Dieu, il vaut mieux pour nous d'avoir un intercesseur puissant dans le ciel, qu'un missionnaire de plus ici-bas.

187 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁴.

Visite de mgr Casanelli d'Istria aux séminaristes à Vico.

Vico, [mai-juin 1839]²⁵.

Mgr l'évêque, qui a passé plus de huit jours à Vico avec le séminaire, est très satisfait de la communauté; il m'a dit que, s'il remarquait quelques différence entre les séminaires

²⁴ Paguelle I, 505.

²⁵ Extrait sans date. Cette visite semble avoir été faite vers la fin de l'année scolaire 1838-1839 à Vico où les séminaristes ont passé l'année.

qu'il a vus sur le continent et le nôtre, elle était toute en notre faveur et qu'il lui semblait voir dans les élèves plus de régularité, de discipline, de modestie qu'il n'en a jamais trouvé ailleurs. Il a assisté à deux examens, dont il a été aussi très content.

188 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁶.

Repos et retraite du père Guibert au sanctuaire de Notre-Dame du Laus.

N.-D. du Laus, 14 août [1839]²⁷.

...Je me retrouve enfin dans cette délicieuse solitude, et je n'y suis pas comme autrefois chargé de mille affaires, mais libre, pouvant savourer à loisir la paix, le silence, et tout ce qu'il y a de céleste dans ce sanctuaire. Comme on passerait volontiers toute sa vie dans ce saint lieu!

...Notre solitude n'est troublée par personne. Je profite de cette tranquillité pour prendre un petit acompte de retraite, pour suppléer à ce qui manque aux exercices que l'on partage entre les autres et soi-même.

...C'est aujourd'hui le jour anniversaire de mon ordination, et demain sera celui de ma première messe. Ces jours sont déjà loin de moi. La position où je me trouve en ce moment est bien propre à me faire retrouver quelque chose des grâces que Dieu daigna m'accorder dans ces moments uniques de la vie.

²⁶ Paguelle de Follenay I, 312.

²⁷ Extrait sans date. Le père Guibert a été au Laus au mois d'août 1839, cf. Rey II, 74.

189 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁸.

Le père Guibert est en tournée pastorale avec mgr Casanelli d'Is-tria.

Calvi, décembre 1839.

Monseigneur et bien-aimé père,

J'avais prié le père Tempier de vous exposer la nécessité où je me suis trouvé de venir joindre mgr l'évêque dans sa visite pastorale, qu'il ne pouvait continuer à cause de la maladie de son grand vicaire, qui est encore convalescent en ce moment. Vous connaissez la position de ce pauvre diocèse. Il faut ici que nous fassions un peu de tout. J'ai pensé que vous ne désapprouveriez pas que j'eusse répondu à l'appel et au désir de mgr l'évêque. Certes, il y a du bien à faire dans la visite d'un diocèse dont les paroisses n'ont pas vu le premier pasteur depuis vingt-cinq ou trente ans. Nous allons, faisant le catéchisme, examinant des prêtres, les encourageant, leur donnant quelques conseils. Plusieurs sont bien dignes de compassion, et ont péché jusqu'ici par ignorance. Je retrouve de nos élèves dans un grand nombre de paroisses, et là, la religion commence à refleurir et les choses ont pris un nouvel aspect. Toute la ville de Calvi est en mouvement, pour obtenir qu'on ne lui enlève pas un vicaire que nous lui avons donné il y a à peine un an, et que monseigneur voulait envoyer dans une succursale. Cette visite est une marche triomphale. Nous sommes sans cesse escortés par des populations entières. Ces témoignages de respect pour le premier pasteur sont un signe de la religion du peuple dans ce pays. Je gagne beaucoup dans ces courses, qui sont tout apostoliques, car j'acquiers du diocèse une connaissance qui m'est utile et même nécessaire dans la direction du séminaire. Je pourrai signaler à nos élèves, d'une manière plus certaine, les écueils qu'ils doivent éviter et toutes les réformes qu'ils ont à faire en arrivant dans les paroisses.

²⁸ Paguelle de Follenay I, 507-508; Ortolan, *op. cit.* I, 424-425.

190 - A mgr de Mazenod à Marseille²⁹.

Visite pastorale à Calvi avec mgr Casanelli d'Istria.

Ajaccio, janvier 1840.

Je ne vous ai pas rendu compte de la visite épiscopale pendant laquelle j'ai assisté monseigneur, durant la maladie de monsieur Sarrebayrouse. Cette visite est une oeuvre véritablement apostolique dans ce pays, et accompagnée des plus grands fruits. Il est à regretter que les missionnaires ne puissent pas précéder l'évêque dans les pays qu'il doit visiter, pour les préparer à cette grâce. Ces populations étaient dans un enthousiasme qu'il était impossible de peindre, et qui part d'un fonds de foi et de religion qu'on ne trouve pas ailleurs. Que de pauvres gens nous demandaient à se confesser! Nous nous prêtions quelquefois à leurs pieux désirs, mais le temps manquait. Ils sont aussi affamés de la parole de Dieu et ne se lassent pas de l'entendre. Il n'y a partout qu'un cri pour demander des missionnaires. Les prêtres eux-mêmes tirent grand profit de la visite et se montrent très dociles aux avis qu'on leur donne. Notre bon évêque a beaucoup de peine et un dur apostolat, mais il est bien payé par les consolations qu'il reçoit, et dont nos diocèses de France ne peuvent pas donner l'idée.

191- A mgr de Mazenod à Marseille³⁰.

Prochaine retraite du père Guibert à Bastia avec monsieur Sarrebayrouse.

Ajaccio, fin mars 1840³¹.

Mme Desmichels, femme du général de division qui avait pris part autrefois, avec beaucoup d'édification, à la mission

²⁹ Paguella de Follenay I, 508; Ortolan, *op. cit.* I, 425-426.

³⁰ Paguella de Follenay I, 509-510.

³¹ D'après Ortolan (*Diplomate et soldat... II*, 126), le père Guibert est arrivé à Bastia le 28 mars. La retraite dura deux semaines.

de Savines³², où elle habitait alors, a écrit à monseigneur l'évêque et à moi, au nom des continentaux qui se trouvent à Bastia, pour demander que j'aie donné quelques instructions à cette classe de personnes qui ne peuvent pas profiter des prédications en langue italienne. Je ne pouvais refuser une oeuvre qui rentre si bien dans nos fins, ni résister au désir de monseigneur, qui croit donner une marque de sa bienveillance pour la ville de Bastia, en adhérant à cette demande. J'ai dû prier monseigneur de m'adjoindre M. Sarrebayrouse, vicaire général, à cause de la faiblesse de ma santé, qui pourrait difficilement supporter les fatigues d'une prédication de quinze jours non interrompue, et à cause aussi de ma faiblesse comme prédicateur. Ce sera donc une retraite en règle que nous ferons, et dès lors on est dispensé d'être éloquent. M. Sarrebayrouse, qui a d'ailleurs beaucoup de talents, n'est pas plus prédicateur que moi; mais, ce qui vaut mieux, il est plein de l'esprit apostolique, et j'ai confiance que ses vertus et ses prières feront plus que mes paroles. Nous irons donc avec simplicité et confiance, comptant uniquement sur la grâce que Dieu a promise à ceux qui évangélisent en son nom.

C'est demain que nous devons partir, si toutefois le chemin n'est pas obstrué par les neiges dans la chaîne de montagnes qui nous sépare de Bastia. Ce sera une petite mission qui comblera la lacune que nous avons laissée depuis la mort du père Albin; j'ai besoin plus que jamais du secours de vos prières; je les réclame spécialement.

192 - A mgr de Mazenod à Marseille³³.

Succès de la retraite prêchée à Bastia.

Ajaccio, 21 avril 1840.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je suis arrivé de Bastia mercredi dernier, au soir; il me fut impossible de vous écrire par le courrier, qui partit le len-

³² Savines dans les Hautes-Alpes.

³³ Paguelle de Follenay I, 510-511; Ortolan, *op. cit.*, II, 127.

demain de grand matin. Je n'ai que des choses très consolantes à vous dire de notre retraite à Bastia. Il me reste un regret, c'est de n'avoir pas mieux pris notre temps, et de n'avoir pas organisé une oeuvre qui pût produire un bien général et solide dans cette intéressante ville. Qui se pouvait attendre à un empressement si grand de la part de ces bons habitants? Nous faisons nos prédications dans l'église Saint-Jean, qui est vaste comme la métropole Saint-Sauveur, à Aix, et nous n'avions jamais moins de quatre mille personnes dans l'auditoire, où l'on voyait tout ce qu'il y a de distingué dans la ville. Le général, des officiers, les présidents et conseillers de la Cour, des avocats, le parquet, tous les employés se rendaient au sermon, malgré le mauvais temps qui a constamment régné, avec une assiduité persévérante, et l'écoutaient avec une attention et un respect qui édifiaient. La raison de ce mouvement extraordinaire était la nouveauté de la chose. C'est pour la première fois que la langue française était entendue dans la chaire. Un bon nombre de personnes se sont confessées, entre autres le maire, des avocats, des francs-maçons, des conseillers à la Cour, la famille du général, excepté lui qui a remis à un temps plus favorable, etc., et au moment où nous avons cessé nos exercices, les pécheurs arrivaient en foule. Mais la semaine sainte était là; nous étions fatigués, et puis je me voyais seul, car le grand vicaire n'a pas l'habitude du confessionnal, en présence d'une ville de quinze mille âmes. J'ai cru qu'il valait mieux rester dans les limites que nous avons fixées en commençant; nous avons adressé les personnes bien décidées aux prêtres des paroisses, et nous avons promis que nous saisirions la première occasion pour compléter cette retraite, pendant laquelle les habitants ont si bien répondu à la grâce De Dieu.

...Nous avons établi deux associations de dames de charité pour aider et soulager les pauvres de la ville. J'espère qu'elles feront un grand bien, autant par les aumônes qu'elles répandront que par les exemples de piété qu'elles donneront. Il n'y a pas une dame, appartenant à une famille un peu distinguée, qui n'en fasse partie. La femme du général est à la tête dans la paroisse de Saint-Jean, et la femme du colonel dans celle de Sainte-Marie. Vous apprendrez ces choses avec consolation, quoique le bien opéré à Bastia soit bien petit à côté des merveilles que nos pères font dans les diocèses qu'ils

évangélisent. Je me suis trouvé heureux de pouvoir suspendre pendant quinze jours mes occupations accoutumées, pour reprendre un ministère qui n'est plus qu'un souvenir pour moi. J'ai éprouvé une vraie jouissance dans le retour à notre apostolat, et si ma santé trop faible ne m'empêchait de m'y livrer avec toute l'ardeur qui est dans ma volonté, je vous demanderais mille fois de me renvoyer vers les pauvres que Jésus Christ nous a donnés pour les évangéliser.

193 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁴.

Nouvelles sur le séminaire.

Ajaccio, [mai 1840]³⁵.

Nous avons parmi nos élèves quelques prêtres ordonnés par mgr Sebastiani sans avoir été formés à la piété ni aux connaissances ecclésiastiques. Outre les soins que nous donnons à tous nos élèves, nos prêtres ont besoin de quelques conférences particulières pour apprendre les rubriques de la messe et du bréviaire, et se former à l'esprit sacerdotal dont ils sont dépourvus.

194 - A mgr de Mazenod à Marseille³⁶.

Affaires presque terminées à Paris. Succès de ses demandes d'argent pour les séminaires d'Ajaccio.

Paris, 5 juin 1840.

Mes affaires sont presque entièrement terminées. Celle qui nous inquiétait le plus a eu un heureux succès. C'était l'ap-

³⁴ Paguelle de Follenay I, 517.

³⁵ Lettre sans date. D'après Paguelle, elle a été envoyée avant le départ du père Guibert pour Paris en mai 1840, avant la fin de l'année scolaire.

³⁶ Ortolan, *Diplomate et soldat, op. cit.*, II, 168; Paguelle de Follenay I, 519.

probation du vote de quarante mille francs par le Conseil municipal d'Ajaccio pour le petit séminaire. Mercredi, la chose a été discutée au ministère de l'intérieur, et l'on a reconnu que cette approbation rentrait dans les attributions du préfet. On lui a écrit dans ce sens, et je suis fort tranquille.

La question des bourses a été soumise à la délibération du Conseil des ministres par M. d'Issauret. La plupart de mes autres demandes seront accueillies favorablement, d'après les assurances que m'a données le directeur, dans un long entretien d'une heure, mardi. Je dois le voir aujourd'hui pour continuer mon entretien, en sorte que, dans l'audience du ministre que j'ai obtenue pour demain, il ne me restera qu'à appeler, d'une manière générale, la bienveillance de son excellence sur le diocèse d'Ajaccio. J'espère être aussi heureux dans les deux objets qui intéressent votre diocèse. Je n'ai pas dû en parler dans ma première visite.

195- A mgr de Mazenod à Marseille³⁷.

Audience du ministre des Cultes. Affaire de N.-D. du Laus.

Paris, le 6 ou 7 juin 1840.

Je sors de chez le ministre, et j'ai dû faire languir ceux qui attendaient après moi dans l'antichambre, car il m'a tenu fort longtemps. C'est lui qui a ouvert la conversation en me disant qu'il était charmé de faire ma connaissance, -n'est-ce pas drôle?-, que j'avais rendu de grands services à la Corse, qu'il avait trouvé dans des dossiers les renseignements les plus flatteurs sur mon compte, etc. Je me suis beaucoup humilié devant ces louanges, et j'ai entamé mes affaires d'Ajaccio. Je n'avais pas terminé, que le ministre m'a interrompu: -Monsieur l'abbé, vous êtes de Gap, n'est-ce pas? -Non, je suis d'Aix. -Mais vous avez été à Gap? -Oui. Et alors j'ai expliqué les choses à peu près comme elles sont, en évitant de parler de congrégation et de tout ce qui n'est pas du style d'aujourd'hui.

³⁷ Paguella de Follenay I, 520-522.

Je n'arrivais pas sur le terrain où il voulait m'amener. Alors lui-même m'a dit qu'il se passait dans ce diocèse des choses fâcheuses. J'ai témoigné de la répugnance à parler de ceux qui sont placés au-dessus de nous par leur dignité; mais j'ai ajouté que, puisque son excellence m'interpellait, tout en rendant hommage aux vertus de mgr l'évêque de Gap, je dirais, pour éclairer le gouvernement et pour le bien de la religion, ce que j'ai recueilli en Provence, en passant près de ceux même qui sont les amis de l'évêque. J'ai ensuite déroulé mon tableau. En peu de mots et avec beaucoup de précautions, j'ai parlé de la querelle du chapitre, du renvoi des religieuses, et l'affaire des missionnaires est venue la dernière. J'ai dit que l'évêque avait voulu fonder une congrégation de missionnaires pour mettre à la place de ces bons prêtres pacifiques, instruits, aimés³⁸, etc. Je les ai bien connus, puisque j'ai habité au milieu d'eux et que j'ai partagé leur ministère, etc. Finalement j'ai dit au ministre que, puisqu'il m'avait interrogé, je lui demandais la permission de lui dire mon avis sur le moyen de sévir contre ce scandale de l'Eglise. -Oui! oui! -C'est de chercher parmi le clergé français un prêtre sage, pacifique, modéré, habile, etc., inconnu et étranger à Gap, et de le nommer immédiatement à ce siège, sans plus tarder. Il a entièrement adopté ma pensée, et il a surtout insisté sur la qualité d'étranger et d'inconnu à Gap. La conversation s'est alors élargie; il m'a parlé de ce qu'il y avait de difficile et de délicat dans le choix des évêques. Je lui ai rappelé, comme ce qu'il y a de plus sage à suivre, la conduite de l'Eglise, qui a toujours choisi ceux qui redoutaient ce fardeau et repoussé ceux qui aspiraient à cette dignité. Il m'a demandé si le clergé était content des choix du gouvernement. Je lui ai dit que depuis 1830, à part la nomination de l'ancien évêque de Dijon³⁹ (mais elle a été rapportée, a-t-il repris), les nominations avaient été parfaites et qu'elles avaient satisfait généralement le clergé. J'ai loué, parmi les dernières, celle de M. l'abbé Chatrousse⁴⁰. Je suis revenu à

³⁸ Mgr N.A. de La Croix d'Azolette, évêque de Gap de 1837 à 1840, avait fondé une société missionnaire en 1838, et demandé aux Oblats de quitter le Laus.

³⁹ Mgr Claude Rey, natif d'Aix, évêque de Dijon de 1832 à 1838.

⁴⁰ Evêque de Valence de 1840 à 1857. Il confia son séminaire aux Oblats en 1853.

Ajaccio. En me levant, le ministre m'a dit: -Je veux vous revoir, monsieur l'abbé; nous continuerons une autre fois sur ce chapitre.

196 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴¹.

Dîner chez le ministre des cultes et prochaine audience. Affaire de N.-D. du Laus.

Paris, mi-juin 1840.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je crois vous avoir dit, dans ma précédente lettre, que j'avais manqué l'audience du roi par indisposition. Je ne sais si on me l'accordera une seconde fois; dans tous les cas, je regretterai ce contretemps, plus à cause de mgr d'Ajaccio, qu'à cause de notre affaire. Ce que j'aurais pu dire en présence de l'auguste personnage n'aurait pas eu grand résultat. Hier, j'ai dîné chez le ministre des cultes; il y avait là des archevêques, des évêques nommés, des grands vicaires, des curés, des prédicateurs, des gens qui veulent des évêchés, des ministres passés, des ministres présents; c'était un abrégé de toute une société. Le hasard a voulu que je fusse placé à côté du directeur des cultes. L'assemblée était si nombreuse, qu'il n'y avait que des conversations particulières; c'est donc avec lui que j'ai causé tout le temps du repas. Il m'a dit que le ministre lui avait parlé de ma conversation dans son cabinet et qu'il en avait été très satisfait. J'ai conclu que ce que je lui ai dit en cette rencontre a dû lui faire impression, et je crois qu'il a la volonté bien arrêtée, ainsi qu'il me l'a dit, de nommer un homme étranger et inconnu à Gap⁴². Cette règle est trop évidemment commandée dans la circonstance par la sagesse pour que le ministre s'en écarte.

⁴¹ Paguelle de Follenay I, 522-523.

⁴² C'est l'abbé Louis Rossat, prêtre de Lyon, qui fut nommé le 25 juin 1840.

Ce sera peut-être samedi ou lundi que je ferai une seconde visite au ministre, et je pense que Gap reviendra sur le tapis. Du reste, cette nomination ne peut tarder à être connue; on attend les informations de ce futur prélat pour envoyer à Rome celle des autres évêques nommés. Les intrigants s'agitent autour du ministre. L'archevêque d'Auch a beaucoup de concurrents à écarter, si toutefois il pense encore à pousser son candidat. J'ai vu plusieurs fois mgr Garibaldi; il m'a aussi parlé de Gap. J'ai dit ce qu'il fallait.

Mgr l'archevêque d'Auch va mieux⁴³. Je suis allé chaque jour prendre des nouvelles de sa santé; il m'a invité ce matin à assister comme témoin à la cérémonie du pallium et ensuite à déjeuner. Nos rapports sont pleins de politesse... Je vois aussi ses compagnons dans les mêmes termes⁴⁴; j'apporte même un certain abandon; je raconte mes affaires de la Corse, mes succès bons ou mauvais auprès du ministère, afin qu'ils ne croient pas que je suis ici à cause d'eux. Si j'avais agi autrement, ils m'auraient désigné comme tel, et dès lors tout ce que j'aurais pu dire ou faire n'avait aucune portée. D'ailleurs les esprits sont si exaspérés, si exaltés, d'après les lettres que je reçois du père Mille, qu'on doit chercher à les calmer. Si une portion trop nombreuse du clergé nous devenait hostile, le nouvel évêque, quel qu'il fût, difficilement pourrait se soustraire à cette influence. Je ne doute pas que le père Mille comprenne la nécessité de manoeuvrer de manière à éviter ce mal. Je sais que vous me reprochez d'être un peu trop indulgent envers certains personnages. M. Jeancard me le dit dans sa lettre. Mon indulgence est plus sévère qu'on ne le croit. J'ai vu mgr Gousset; c'est lui qui a donné le pallium à l'archevêque d'Auch.

⁴³ C'est l'évêque de Gap, mgr de La Croix d'Azolette, qui avait été nommé archevêque d'Auch le 4 décembre 1839 et préconisé le 27 avril 1840.

⁴⁴ Des prêtres de Gap, en particulier M. Martel, vicaire général.

197 - Au père Mille à N.-D. du Laus⁴⁵.*Affaire du Laus.*Paris, 8 juillet 1840⁴⁶.

J'ai écarté M. Depéry qui avait pris des engagements avec mgr l'archevêque d'Auch. On dit que mgr Rossat est ami de mgr de La Croix qui cherchera à le circonvenir. Il faut attendre les faits. Le ministre et l'internonce ne donneront au nouveau prélat que des conseils de paix. Notre position est forte, ne la compromettez pas. Vos accusateurs n'ont pas traité le fond; ils ont mis en avant des paroles, des procédés dont ils exagèrent les couleurs, les formes sont tout aujourd'hui.

198 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁷.*Projet d'organiser des retraites pour le clergé.*

Ajaccio, août-septembre 1840.

...C'est un des besoins les plus urgents de ce pays⁴⁸. J'espère qu'à cette occasion beaucoup de prêtres qui ont abusé de la grâce, sans doute, mais qui n'ont pas abusé de la lumière, se convertiront. Nous nous mettrons, alors, en contact avec eux, et je crois qu'ils nous aimeront davantage, quand ils apprécieront nos intentions et nos vues.

⁴⁵ *Missions O.M.I.* 40 (1902), p. 203.

⁴⁶ Le père Guibert avait rencontré l'abbé Martel, vicaire général de Gap, et lui avait dit: "Il est possible que je n'eusse pas agi comme les pères du Laus, mais à coup sûr, je n'aurais pas fait comme vous; ils ont eu tort pour la forme, vous pour le fond". Lettre au père Mille, le 23 juin 1840, *Missions O.M.I.* 40 (1902), p. 203.

⁴⁷ Ortolan, *Diplomate et soldat*, *op. cit.* II, 153.

⁴⁸ Pendant les vacances de l'été 1840, le père Guibert avait regroupé au séminaire les Frères des Ecoles chrétiennes de l'île et un père leur avait préché une retraite.

199 - A mgr de Mazenod à Marseille⁴⁹.

Mission prêchée à Vico par les pères Guibert, Semeria, Moreau et Gibelli.

Vico, fin septembre 1840.

Nous sommes tous réunis au couvent depuis bientôt quinze jours, à l'exception de notre économe, qui est resté pour garder le séminaire et faire ses provisions pour la nouvelle année. Après avoir passé quelques jours dans le recueillement, nous avons ouvert la mission à Vico mercredi dernier, 16. Les entretiens se font ordinairement en italien et sont donnés par les pères Semeria et Gibelli, et quelques-uns par le père Moreau, qui s'est mis en état de parler cette langue passablement devant les Corses. Je donne de temps en temps quelques instructions et des avis en français. La généralité de la population comprend assez notre langue. Le père Semeria fait très bien. J'assiste à ses prédications, et je vous assure qu'on ne peut rien désirer de mieux. Il met dans tout ce qu'il dit de la clarté, de la suite, de la correction. Il parle avec beaucoup d'aplomb et captive constamment l'attention. Il n'a rien de cette éloquence puérile des rhéteurs; mais il est substantiel, va droit au but, comme font les missionnaires. Avec un peu d'exercice et quand le travail de la mémoire n'arrêtera plus l'élan de l'âme, il sera plus fort et plus véhément, et il sera alors un missionnaire accompli. Sa voix est suffisante pour toutes les églises de la Corse, à l'exception de trois ou quatre grands vaisseaux où probablement il n'aura pas à parler de longtemps. Je ne pense pas qu'il soit possible de trouver un homme plus capable de remplacer ici le père Albin, et la seule différence que je mets entre l'un et l'autre est que le premier avait été précédé d'une immense réputation, et que le père Semeria devait l'acquérir. Mais sans y penser il sera à ce résultat dans deux ou trois ans. Indépendamment de ses vertus, il porte dans sa conduite habituelle et ses rapports avec le dehors une prudence et une sagesse peu communes, qualités indispensables dans la position qu'il occupe et dans

⁴⁹ Paguelle de Follenay I, 443-444; Ortolan, *op. cit.*, II, 123-124.

un pays aussi difficile que celui-ci. Je vous dis toutes ces choses, mon bien-aimé père, pour votre consolation, et soyez assuré que je n'exagère rien. Depuis que j'ai vu à l'oeuvre cet excellent père, je me suis soulagé d'un grand poids, et j'ai repris l'espoir de voir renaître les missions dans cette pauvre Corse.

Les ouvriers qui travaillent à la mission étant en nombre, nous avons eu la pensée d'y inviter les populations des villages voisins. Chaque jour leurs curés respectifs amènent une partie du troupeau. L'église, quoique assez vaste, est toujours pleine. Pas un des principaux du pays ne manque à l'exercice; les confessions sont commencées, et tout annonce que Dieu bénira nos travaux. Nous sommes tous très heureux d'avoir retrouvé pour quelques jours un ministère qui nous a procuré autrefois de si grandes consolations, et nous avons pris la résolution d'évangéliser chaque année, pendant nos vacances, tout un canton simultanément, en réunissant toutes nos forces.

200 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁰.

Succès de la mission de Vico.

Vico, octobre 1840.

Le succès de la mission a été complet. Il n'est resté que trois ou quatre ivrognes qui ne se sont pas présentés. Parmi la bourgeoisie, il n'y a pas eu une seule exception. Outre le bien qui se trouve dans la conversion des âmes, cette mission a resserré d'une manière indissoluble les liens qui existaient déjà entre le couvent et les habitants de la petite ville de Vico.

⁵⁰ Paguella de Follenay I, 444; Ortolan, *op. cit.*, II, 124.

201 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵¹.

Travail des pères à Vico.

Vico, fin 1840⁵².

Les habitants de Vico s'obstinent à n'avoir confiance qu'en moi pour être leur trésorier. C'est une condescendance que j'ai cru leur devoir en récompense de leur piété et de leurs bonnes dispositions en faveur du couvent.

... Les pères de Vico, en attendant d'aller en mission, font un bien infini dans les pays qui environnent ce couvent, et dont les habitants viennent profiter de leur ministère. Ils renouvellent cette province entièrement. La mission de Vico a donné le branle, et ce mouvement se continue dans tous les villages voisins, et certains jours l'église du couvent, qui est assez vaste, ne suffit pas pour contenir la foule. Autrefois on accourait aussi dans ce lieu de dévotion; mais ce n'était qu'une promenade, et des réunions sans but, quelquefois même dangereuses. Aujourd'hui on se confesse et l'on communie quand on en est trouvé digne. Dès que les travaux pressants de la campagne auront cessé, ces bons pères commenceront leurs courses apostoliques. Je ne puis que confirmer tout le bien que je vous ai dit d'eux, et je ne saurais trop remercier Dieu, qui vous a inspiré d'organiser cette maison avec les éléments qui la composent aujourd'hui.

⁵¹ Paguelle de Follenay I, 448-449.

⁵² Il s'agit probablement d'extraits de deux différentes lettres, copiés sans dates par Paguelle.

202 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵³.

Malgré les droits des Oblats, il convient de quitter le Laus sans résister à l'évêque.

1841⁵⁴.

...Je ne sais où en est l'affaire de Notre-Dame du Laus, et je prie tous les jours Dieu d'éclairer un prélat égaré par de fausses idées ou par des conseils peu sages sur ses véritables intérêts et sur ceux de l'Eglise. Il est bien à désirer que nos pères du Laus, tout en opposant une fermeté convenable, ne s'écartent pas d'une modération respectueuse et chrétienne. J'espère que ce précieux sanctuaire, que nous avons rétabli et pour ainsi dire ressuscité de ses ruines, ne nous sera pas enlevé, et mon espoir est tout dans la sainte Vierge; mais il vaudrait mieux, encore une fois, à mon avis, perdre un établissement que la considération de la Société. Il m'a semblé, pendant mon séjour au Laus, que le père Mille comprenait parfaitement cela.

Dans de telles occurrences, je crois que l'esprit de Dieu et la simple prudence humaine veulent qu'on cède à la nécessité et qu'on s'abandonne à la Providence. La résistance, très légitime, puisqu'elle s'appuierait sur la justice, produirait un certain scandale et jetterait sur notre congrégation un vernis de révolte contre l'autorité, dont elle ne se laverait peut-être jamais. Ceux qui connaissent bien tous nos antécédents et qui sont capables d'apprécier les procédés dont on use à notre égard seront sans doute pour nous; mais le grand nombre, qui forme l'opinion publique, donnera toujours droit à l'évêque. J'ai exprimé mon avis dans ce sens.

⁵³ Paguelle de Follenay I, 312-313.

⁵⁴ Mgr Rossat arriva à Gap le 10 mars 1841, décidé à confier le Laus aux missionnaires diocésains. Il annonça l'arrivée d'un nouveau desservant du sanctuaire pour le 1er octobre. Le 30 septembre, il retira les pouvoirs des Oblats dans le diocèse, y compris la faculté de célébrer la messe. Les pères Bermond, Bise, Rouvière et Hermitte quittèrent; le père Mille, supérieur, resta jusqu'en avril 1842 et continua, avec l'aide de l'abbé Jeancard, à écrire et à rencontrer les autorités du diocèse pour faire valoir les droits des Oblats.

203 - Au père Mille à N.-D. du Laus⁵⁵.

Quitter le Laus sans se permettre contre l'évêque des représailles inutiles.

1841.

Vous comprenez tout ce qu'il y a de faible dans la position de prêtres qui luttent contre un évêque, et comment l'opinion publique, qui ne connaît que vaguement les circonstances, penche naturellement en faveur de l'autorité. Voilà le danger qui me faisait trembler; et puis, dans un combat à outrance, il fallait ou succomber avec les torts d'une opiniâtre résistance, ou triompher par l'humiliation et la déconsidération de l'autorité diocésaine, ce qui était aussi un mal, que de bons prêtres doivent éviter autant qu'il est en eux. Aussi, puisque vous voulez que je vous dise mes pensées, je crois que l'on doit se justifier, autant que le demande le bien de la congrégation et la considération dont elle doit jouir, sans se permettre contre l'évêque de ces représailles inutiles, qui lui feraient du mal sans nous faire aucun bien. La légitime défense est notre droit, ou plutôt ce sont les intérêts de Dieu que nous défendrons; il faut les défendre autant que Dieu le veut et avec l'esprit de l'Évangile.

204 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁶.

Lettre du Fondateur publiée dans l'Univers. Première pierre du petit séminaire.

Ajaccio, 16 avril 1841.

Nous avons lu avec beaucoup de joie dans *l'Univers* votre lettre sur le projet de loi de l'instruction secondaire. Si M. Villemain ne meurt pas des coups ainsi appliqués, il faut qu'il

⁵⁵ Paguella de Follenay I, 313.

⁵⁶ Rey II, 99, note 2.

soit ladre. Des réclamations justes doivent faire ajourner indéfiniment la loi ou du moins la faire modifier en ce qui concerne les petits séminaires. Pour faire la niche⁵⁷ à M. le ministre, nous avons posé avec beaucoup de solennité la première pierre de notre petit séminaire, la seconde fête de Pâques. Nous avons en caisse 140 000 francs pour cette construction. La Providence nous aidera pour trouver le reste.

205- A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁸.

Le ministre des cultes a écrit au préfet, demandant des renseignements sur le père Guibert. Celui-ci obéira au Fondateur.

Vico, 14 juillet 1841.

J'aurais dû vous écrire à la clôture du séminaire pour vous rendre compte de l'état de notre maison. Les embarras du départ des élèves m'en ont empêché. Aujourd'hui, j'ai bien autre chose à vous communiquer. C'est la répétition de l'affaire de Gap. Le ministre des cultes a écrit une lettre au préfet de la Corse pour lui demander des renseignements sur mon compte, vous pensez bien à quelle fin. Une lettre semblable a été écrite en même temps à mgr l'évêque. Je me flatte que ces renseignements seront gardés dans les cartons, et qu'on a l'intention de n'en faire usage que dans un avenir éloigné. J'ai pensé, et je crois n'avoir pas porté un jugement téméraire, que ce coup peut bien partir de votre main. Quoi qu'il en soit, et puisque mes craintes ne sont pas sans quelque fondement, je désirerais que vous me disiez ce que, le cas échéant, je devrais faire. Je n'ai jamais fait que votre volonté, et je veux la suivre comme ma règle souveraine jusqu'au dernier soupir; mais je souhaite que dans une décision si grave à prendre vous vous déterminiez uniquement par le plus grand bien de notre

⁵⁷ faire la niche: faire une petite malice, une espièglerie.

⁵⁸ Journal Mazenod, 12 août 1841, cf. *Ecrits oblats* 20, 253-254; Rey II, 110-111; Rambert II, 84; Paguella de Follenay I, 532.

congrégation. C'est pour elle que j'ai vécu jusqu'ici, je veux vivre et me sacrifier à elle jusqu'à la fin. Je n'ai pas le courage de vous entretenir plus longtemps aujourd'hui.

206 - A mgr de Mazenod à Marseille⁵⁹.

Le père Guibert remercie le Fondateur de ses encouragements.

Vico, 4 août 1841.

Je suis confondu et je ne saurais assez vous remercier de tout ce que vous me dites de tendre et de paternel. Je crois le mériter jusqu'à un certain point par l'amour et le dévouement que je sens pour vous et qui vont bien au-delà de tout ce que la nature peut mettre dans le coeur d'un fils.

207 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁰.

Le père Guibert a été nommé évêque de Viviers par ordonnance royale du 30 juillet.

Vico, 11 août 1841.

Monseigneur et bien-aimé père,

Je suis si étourdi du coup que je ne me sens pas la force d'entrer dans aucun détail. Je me contente de vous dire que j'ai reçu hier l'ampliation de l'ordonnance royale en date du 30 juillet, par laquelle je suis nommé à l'évêché de Viviers. J'irai dans huit jours me jeter à vos pieds pour prendre vos ordres qui ne me sont pas assez clairement connus. L'évêque d'Ajaccio, qui avait reçu de l'Internonce la lettre dont je joins ici la copie, n'a pu s'astreindre au secret: la Corse, à l'heure qu'il est,

⁵⁹ Rey II, 111; *Ecrits oblats* 20, 254.

⁶⁰ Rey II, 111-112; Rambert II, 86; Paguelle de Follenay I, 535.

est en mouvement pour célébrer un événement sur lequel je devrai pleurer tous les jours de ma vie, s'il vient à être consommé. Ce pays s'était habitué à me regarder comme un de ses enfants. Je vous prie de conserver la copie de la lettre de mgr l'Internonce. Cette pièce et votre volonté seront mes titres justificatifs au tribunal de Dieu.

208 - A mgr Garibaldi, internonce à Paris⁶¹.

Le père Guibert accepte sa nomination au siège de Viviers.

Vico, le 13 août 1841.

Monseigneur,

Après la clôture des cours du séminaire, je m'étais retiré dans la solitude pour y prendre un peu de repos. C'est là que j'ai reçu l'ampliation de l'ordonnance royale du 30 juillet par laquelle sa majesté me nomme à l'évêché de Viviers.

Je ne sais, monseigneur, si je pourrais me résoudre à accepter une dignité qui impose des devoirs si étendus, sans la communication qui m'a été faite par mgr l'évêque d'Ajaccio, de la lettre que vous lui avez écrite à mon sujet. Je crains que la bienveillance dont vous m'honorez, monseigneur, ne vous trompe sur mes qualités. Il en faut tant et de si parfaites à un évêque dans ces temps si difficiles! je cède, monseigneur, à votre voix, comme à celle du Souverain Pontife et de Jésus Christ même. Votre lettre écrite à mgr l'évêque d'Ajaccio sera mon titre justificatif au tribunal de Dieu.

Si le Souverain Pontife daigne confirmer le choix du roi, il ne me sera pas donné, monseigneur, de faire briller sur le siège de Viviers ces éminentes qualités qui devraient toujours accompagner une dignité si haute, mais j'y porterai du moins un amour sans borne pour l'Eglise, un dévouement à toute épreuve pour son chef et le désir ardent de me sacrifier tout entier au troupeau qui me sera confié.

⁶¹ Orig.: ASV, Segr. Stato, Rubr. 248, an. 1841 (27678).

Aussitôt que j'aurai réglé quelques affaires indispensables, je me rendrai auprès de vous, monseigneur, pour me soumettre aux informations canoniques qui doivent précéder l'obtention des Bulles.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monseigneur, votre très humble serviteur.

l'abbé Guibert.

209 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶².

Le père Guibert part pour Paris et sent le besoin d'être encouragé.

Marseille, 6 septembre 1841⁶³.

Bénissez-moi, mon bien-aimé père, encore une fois avant mon départ. J'ai besoin d'être soutenu et encouragé. Autrefois, quand je partais pour Paris, je me sentais si léger, si plein de courage! C'est que j'y allais pour les affaires des autres; il n'en est pas ainsi cette fois: je suis une victime que vous envoyez au sacrifice!"

210 - Au père Mille à N.-D. du Laus⁶⁴.

Merci de sa lettre. Guibert a été malade, il part pour Paris.

Marseille, le 6 septembre 1841.

Vous avez bien raison de m'adresser, au lieu de félicitations, des compliments de condoléances. Jamais un plus

⁶² Paguelle de Follenay I, 542.

⁶³ Arrivé à Marseille le 20 août, le père partit pour Paris le 7 septembre. Le 28 août il écrit au père Moreau en Corse pour dire qu'il est malade, qu'il s'agit d'une "explosion inévitable". Rey II, 112.

⁶⁴ Paguelle de Follenay I, 544-546; Ortolan, *Les Oblats de M.I. vol. I*, 376-377.

grand malheur ne pouvait me frapper. J'en ai été malade, et je suis encore tout étourdi de ce coup de foudre. C'est maintenant que j'apprécie le bonheur de travailler dans l'Eglise de Jésus Christ sous le couvert et la responsabilité des autres, et avec toute la sécurité dont on jouit sous cette douce dépendance. Je vois bien que le repos de l'esprit, la paix de l'âme, vont fuir pour toujours et qu'il faudra se dévouer à une vie d'angoisses, de sacrifices et de croix de toutes sortes. Oui, comme vous le dites, j'ai vu les choses de trop près pour ignorer ce que cette dignité couvre de douleurs; les insignes dont le pontife est revêtu ne sont aujourd'hui qu'une couronne d'épines, un sceptre de roseau et un manteau de pourpre semblable à celui dont Jésus Christ fut revêtu dans sa Passion, et cependant il faut céder devant des volontés plus fortes que la mienne. Toute voie à la retraite m'a été coupée. Notre illustrissime père, qui a été complètement étranger à ma nomination, a paru d'abord me laisser libre; du moins il ne se prononçait pas d'une manière très marquée pour l'acceptation, mais un ordre parti de plus haut et devant lequel devait plier toutes les volontés, même celle de l'évêque d'Ajaccio, qui était le plus intéressé à éloigner le danger, est arrivé trois jours avant l'ordonnance. La seule considération qui puisse me consoler un peu et adoucir mes peines, c'est que peut-être dans cette position je pourrai faire quelque chose d'utile à notre petite société, dont le succès, comme vous le savez, a toujours été la passion de mon âme. Le gouvernement me témoigne beaucoup de confiance; ma nomination en est une preuve, et j'en ai bien d'autres. La Providence ne cache-t-elle pas quelque secret dessein dans cet événement, auquel personne ne songeait en ce moment? Voilà ce qui me donne quelque courage, car il faut défendre et soutenir notre entreprise jusqu'au bout. Nous avons consacré la moitié de notre vie au bien de l'oeuvre, il faut la soutenir jusqu'à la fin, et que notre dernier soupir soit pour elle. Nul, mon cher père, n'aura plus combattu pour elle que vous, qui êtes depuis si longtemps sur la brèche. Continuez à combattre les combats du Seigneur avec l'armure du courage, de la fermeté et de la prudence. J'entends, mon cher père et ami, et je vous le demande instamment, que rien ne soit changé dans nos rapports; vous êtes toujours le père Mille, et moi le père Guibert, deux frères et deux amis que rien ne pourra jamais séparer. Je saisirai avidement la pre-

mière circonstance qui se présentera pour vous voir et vous revoir, si Dieu le permet, au sanctuaire qui m'est si cher. Je pars demain pour Paris, où je serai pendant deux mois, je pense.

211 - Au père Aubert à Marseille⁶⁵.

Merci de ses félicitations.

[Paris, début septembre 1841].

Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir. Je vous demande de m'en écrire souvent de ce style. Vous avez bien raison de penser que rien n'est changé en moi. Je ne suis et ne veux jamais être pour vous que le père Guibert, celui dont Dieu se servit comme d'un instrument pour vous attirer à lui. C'est la meilleure action de ma vie. Je la présenterai à Dieu en compensation de mes fautes. Nos rapports ne doivent pas changer, et vous ne devez pas mettre avec moi plus de façon qu'autrefois. Vous savez mieux que personne que, si je consens à courber la tête sous le fardeau qu'on veut m'imposer, c'est que cette élévation peut être utile à la famille qu'elle semble relever au moment où on l'abreuve d'humiliations, et qu'elle pourra me permettre de travailler plus efficacement à son affermissement et à sa propagation. Car, après tout, si je ne consultais que mes intérêts, mon repos et ma tranquillité, je resterais ce que je suis. Je n'arrête pas mes yeux sur la vanité, et je me place souvent par la pensée au moment de la mort. Quel bonheur de rendre son âme à Dieu dans la petite cellule, sur un humble grabat, entouré de ses amis et de ses frères! Cela vaut mieux que les plus hautes dignités. Aussi j'espère que Dieu qui m'a donné tant de marques de sa miséricordieuse bonté, après s'être servi de moi pour opérer quelque bien dans le nouvel apostolat que j'entreprends, me ramènera à la simplicité de ma première condition. J'espère même ne pas m'en écarter trop pendant l'exercice de mon nouveau ministère; je veux être un

⁶⁵ Paguelle de Follenay I, 542-544.

évêque simple, pauvre, missionnaire, afin que mon genre de vie rappelle ce que j'ai été, ce que je n'ai pas cessé d'être, ce que je veux être au moment de ma mort. J'ai vu avec plaisir que nos pères avaient compris cet événement ainsi que je le juge moi-même, et j'ai pu m'en apercevoir par les lettres que j'ai reçues d'eux, dans lesquelles ce n'est pas moi qui suis félicité, mais la congrégation, de ce qui est arrivé. Ils m'ont bien jugé. Rien, pour moi, ne pouvait être au-dessus du bonheur de vivre avec vous et pour vous. Je ne me résigne à la volonté de Dieu que parce que ma position nouvelle me rapprochera et m'identifiera avec vous d'une manière plus intime.

Quant à vous, que je n'ose appeler mon fils, parce que vous m'avez devancé dans la voie où je vous ai introduit, je ne sais quel nom donner à la tendre affection que je ressens pour vous. Il y a dans mon coeur un mélange de tous les sentiments que Dieu peut mettre dans un coeur pour un autre. C'est assez vous dire que rien ne peut m'être plus agréable que les fréquentes relations que vous avez avec moi. Elles me feront du bien, et me rappelleront des temps et des choses dont le souvenir rafraîchit et relève l'âme. Nous pourrons nous voir quelquefois, et il ne faudra pas en négliger les occasions. Vous m'écrirez souvent. A tout cela vous ajouterez de ferventes prières, afin d'obtenir de Dieu toutes les grâces dont j'ai besoin pour accomplir la grande oeuvre que sa volonté m'impose.

212- A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁶.

Le père Guibert a relu plusieurs fois la dernière lettre du Fondateur, il est reçu par le roi.

Paris, 8 octobre 1841.

Votre dernière lettre que j'ai lue et relue m'a attendri jusqu'aux larmes⁶⁷. Je l'ai pressée plusieurs fois sur mon coeur pour vous en témoigner ma reconnaissance. Je remercie Dieu

⁶⁶ Rey II, 113-114; Paguella de Follenay I, 551-552, 554-555.

⁶⁷ Cette lettre du Fondateur n'a pas été retrouvée.

tous les jours et je le bénis de m'avoir donné un père tel que vous. Oui, c'est vous qui m'avez reçu dans le sein de la famille dès ma jeunesse, qui m'avez formé, qui m'avez fait ce que je suis; tout ce que Dieu m'a accordé de grâces, c'est par votre canal que je l'ai reçu et ce Dieu, dans son infinie bonté, veut que vous acheviez de m'engendrer en me communiquant la plénitude du sacerdoce. Je sais qu'en recevant le caractère sacré de l'épiscopat par l'imposition de vos mains, il sera accompagné de l'abondance de grâces accidentelles qui dépendent de la foi, de la ferveur et de la charité de celui qui sert d'instrument à l'opération invisible du Saint-Esprit. Mon bien-aimé père, il n'y aura plus en moi une seule pensée, un mouvement du coeur, un atome dans tout mon être qui ne vous appartienne et que vous n'avez droit de revendiquer comme votre bien. Toutes les oeuvres qu'il plaira à Dieu d'opérer par mon ministère seront vos oeuvres à toutes sortes de titres. Je suis heureux de le penser ainsi et de le dire et cette pensée adoucit à mes yeux le poids formidable d'une charge bien au-dessus de mes forces. Puissé-je reproduire en moi votre image, être animé de votre zèle pour l'Eglise et consumer comme vous le faites mes forces et toute mon existence au salut des âmes. Je résume toutes les demandes que j'adresse à Dieu dans la grâce que j'espère obtenir de vous ressembler, autant du moins que la mesure de mes forces pourra le permettre. Vous m'obtiendrez vous-même cette faveur dans ce jour que vous appelez de vos désirs, lorsque votre âme passera en quelque sorte dans mon âme avec les dons du Saint-Esprit.

J'ai été reçu par le roi et par la reine avec toutes sortes de témoignages d'estime; le ministre ne m'a pas moins bien accueilli. Ma nomination ne vient ni du roi, ni de la reine, ni du ministre, mais des difficultés que l'on a prévues pour le nouvel évêque; le ministre ne me l'a pas dissimulé, ç'a été son premier mot: le clergé de Viviers est très divisé, la discipline ecclésiastique tombée, le diocèse dans une sorte de désorganisation. Fatigué des intrigues qui s'agitaient au sujet de ce siège, les lettres qui pleuvaient chaque jour, le ministre finit par écarter tous les noms qu'on mettait en avant et par consulter ses dossiers. Il paraît qu'il trouva des renseignements favorables sur mon compte; il pensa que je m'étais aguerri en Corse contre les difficultés et me proposa au roi. Il y eut, d'après ce que m'a dit hier M. Villemain, un rapport et une

discussion très honorable pour moi dans le conseil; ma nomination fut résolue. Voilà le mot de l'énigme. On est si convaincu au ministère du mauvais état du diocèse, que M. le directeur des cultes me disait: "Vous prendrez toutes les mesures que vous jugerez nécessaires pour rétablir l'ordre; fussent-elles du despotisme, nous nous ferons un devoir de vous appuyer." Néanmoins je crois qu'ils s'exagèrent un peu le mal et qu'il est moins profond qu'ils ne le pensent. Ils s'alarment à cause de certains symptômes extérieurs; mais au fond le clergé est bon; il y a de la foi dans les populations, et avec ces éléments il ne sera pas bien difficile de régler le diocèse; je compte sur la grâce de Dieu et sur vos conseils.

213 - Au père Tempier à Marseille⁶⁸.

Visite à mgr Garibaldi qui conseille de quitter N.-D. du Laus.

Paris, 14 octobre 1841.

...L'Internonce pensa cependant qu'il valait mieux céder à cet orage du moment que d'opposer une résistance inutile et peut-être nuisible à la congrégation. Il ajouta: "Pour un établissement que vous perdez, Dieu vous en donnera dix autres. *Domini est terra et plenitudo ejus*. Je sais que le Pape vous aime beaucoup. J'ai fait, comme je le devais, l'éloge bien mérité de votre congrégation dans le rapport des informations canoniques!"

214 - A mgr de Mazenod à Marseille⁶⁹.

Visite à mgr Gousset à Reims.

Paris, 29 décembre 1841.

Je suis arrivé hier de Reims où j'ai passé trois jours bien agréablement avec l'excellent archevêque. C'est vraiment un

⁶⁸ Rey II, 113.

⁶⁹ Rey II, 113.

homme de Dieu et l'un des prélats les plus distingués par son instruction, sa fermeté et sa prudence. Vous étiez le sujet le plus ordinaire de nos conversations. Il me parlait de vous avec toute l'effusion et la reconnaissance que l'on doit à un de ses pères spirituels⁷⁰. J'ai admiré comment, sans avoir eu des rapports fréquents avec vous, ses idées ressemblent aux vôtres sur tous les sujets qui ont été l'objet de nos discours. Il m'a chargé de vous offrir l'hommage de tous ses sentiments et de vous dire en particulier que bien que ce soit au fils à aller visiter son père, il espérait que vous iriez le voir quand vous viendrez à Paris.

215- A mgr de Mazenod à Marseille⁷¹.

Le père Guibert a "40 ans accomplis".

Paris, 31 décembre 1841.

Mais je n'y tiens plus. J'ai tant de choses à vous communiquer, tant d'avis à vous demander ou à vous parler en particulier d'un projet d'établissement de nos pères dans le diocèse. Nous voilà, mon bien-aimé père, avec une année de plus, c'est-à-dire, moi, avec mes 40 ans accomplis⁷²; je me réjouis beaucoup de ce que vous êtes plus jeune que moi malgré vos 60 ans, car Dieu vous a donné une santé à braver le temps. Je lui ai toujours demandé en grâce de mourir avant vous. Que ferai-je dans ce monde quand vous n'y serez plus? J'ai souvent formé ce voeu et je le renouvelle plus souvent encore depuis que je suis dans une position qui me rend plus nécessaire vos conseils et toutes vos bontés paternelles.

⁷⁰ Mgr de Mazenod fut, avec mgr de Forbin-Janson, le coconsécrateur de mgr Goussset à Paris, le 6 mars 1836. Le père Guibert était un admirateur de mgr Goussset qui avait écrit un ouvrage de morale, suivant la doctrine du bx Alphonse de Liguori.

⁷¹ Journal Mazenod, 4 janvier 1842, dans *Ecrits oblats* 21, p. 23; Paguel-de Follenay II, 198.

⁷² Guibert est né le 13 décembre 1802.

Discours, allocutions, etc.

1 - Discours de mgr Guibert au chapitre général tenu à Paris du 5 au 8 décembre 1861, dans *Missions O.M.I.* t. 15 (1877), p. 562-565, 571.

Mgr Guibert, archevêque de Tours, était député du vicariat de Ceylan et de Natal. Il a parlé après le père Tempier, vicaire général, qui a conjuré les membres du chapitre de ne pas songer à lui pour la charge de supérieur général.

Le 5 décembre 1861

Mgr Guibert, archevêque de Tours, s'est ensuite levé; Sa Grandeur a rappelé d'abord en des termes touchants le souvenir de celui qui a fait, en nous quittant, un si grand vide dans la famille; Elle nous a redit les exemples admirables que nous a légués, pendant sa vie entière et surtout pendant sa dernière maladie, notre bien-aimé Fondateur.

"Je bénis Dieu, a dit le vénérable archevêque, d'avoir pu, pendant près de deux mois, être le témoin de cette foi si vive et de cette piété si ardente, qui n'ont cessé de remplir le coeur de notre bien-aimé Père sur son lit de douleur. Quand nous eûmes appris de la bouche des médecins que l'état de notre auguste malade était arrivé au point où l'on pouvait théologiquement lui administrer les derniers sacrements, et comme d'ailleurs parmi le peuple, toujours disposé à s'exagérer un grand malheur qu'il redoute, quelques personnes avaient pu s'étonner que Monseigneur n'eût pas encore reçu le saint Viatique, nous crûmes devoir proposer ces suprêmes secours de la religion. Monseigneur accueillit avec empressement et avec reconnaissance

notre proposition. Il demande si le péril est imminent; sur notre réponse négative, le vénéré malade réclame deux jours pour faire sa confession générale, et déclare qu'il veut, pour l'édification de tous, recevoir le saint Viatique avec la plus grande solennité. Je ne puis dire tout ce que cet acte eut de beau et de touchant; que n'avez-vous été témoins, comme je le fis moi-même avec plusieurs Pères ici présents, que n'avez-vous été témoins de cette cérémonie où éclatèrent d'une manière si admirable la foi profonde et la tendre charité de ce grand homme et de ce saint! Non, jamais je ne perdrai le souvenir de ce que j'ai eu le bonheur de voir alors et d'entendre. Que n'avez-vous pu apprécier, comme moi, le calme parfait, la lucidité d'esprit de notre illustre Père, et cette rare énergie qui ne s'est pas démentie un seul instant, malgré de cruelles souffrances endurées pendant plus de quatre mois, souffrances que nous n'avons pu bien apprécier nous-mêmes, que lorsque nous avons su combien était profonde la plaie qui le dévorait! En travaillant avec lui, et nous travaillions souvent, je ne me lassai point d'admirer cette grande intelligence et ce noble coeur. Ces impressions ne furent pas partagées seulement par nous, qui entourions constamment son lit de douleur: les gens du monde qui l'approchaient, et notamment ses médecins, les éprouvèrent comme nous. L'un d'eux, que les sentiments religieux n'inspiraient certainement pas, m'exprimait son admiration par ces paroles dignes d'être gardées dans les souvenirs de la congrégation: "Jamais je n'ai vu malade souffrir avec tant de dignité, chaque visite que je fais à Monseigneur est un sermon pour moi."

Il ne m'a pas été donné d'assister aux derniers moments du saint malade; mais on m'a fait le récit de ses dernières heures, et je ne connais rien dans la mort des saints qui dépasse le trésor d'édification que nous offrent la maladie et la mort de notre saint Fondateur."

Le souvenir de cette mort réveille dans l'âme de mgr l'archevêque toute la vivacité de sa douleur, il la domine pourtant en reportant sa pensée sur la congrégation, cette oeuvre qui plus que toute autre doit immortaliser notre Père. C'est ici qu'avec une sorte d'inspiration et un accent de persuasion dont toute l'assemblée a été profondément émue, Monseigneur s'est écrié: "Oui, notre Père est mort, mais notre Mère vit encore et celle-là je la crois immortelle: elle vivra, elle vivra de l'esprit de son

Fondateur, j'en ai pour garant l'acte d'humilité et de dévouement que vient d'accomplir le premier compagnon et le plus fidèle ami de celui que nous pleurons."

Monseigneur se tourne alors vers le R.P. Tempier et lui adresse quelques paroles vivement senties sur le bel exemple qu'il vient de donner à la congrégation en déclinant une dignité qu'appelaient naturellement ses vertus, sa longue expérience et ses services éminents. Monseigneur pense que cet exemple doit être suivi, et parlant, tant en son nom qu'au nom des autres évêques présents au chapitre, avec lesquels il a conféré la veille, il fait observer que pour de graves raisons il ne croit pas opportun, dans les circonstances actuelles, que la congrégation ait à sa tête un évêque. Il craint que la nomination d'un évêque ne soit pas agréable à Rome, et que la congrégation n'ait à souffrir de la lenteur qu'entraînerait la démission du prélat élu. Il pense, en outre, que NN.SS. les évêques éprouveraient peut-être une certaine gêne dans leurs rapports avec un supérieur général revêtu de leur caractère, et que leurs relations avec les Oblats seront plus faciles et plus bienveillantes quand il seront gouvernés par un simple religieux. Enfin, puisque l'état normal de l'institut est d'avoir à sa tête un simple prêtre, pourquoi ne pas y entrer dès à présent? Surtout avec la facilité que nous avons de choisir un digne chef en dehors de l'épiscopat.

Cependant, a ajouté Monseigneur, qu'on ne se méprenne pas sur les sentiments qui m'inspirent en ce moment, ainsi que les autres évêques ici présents. Ce n'est pas par défaut de dévouement que nous déclinons vos suffrages; c'est, au contraire, par attachement pour notre congrégation, car nous la regardons comme notre mère, c'est par elle que nous avons été formés, c'est de son sein que nous avons été tirés, elle occupera toujours la première place dans notre coeur, et s'il le fallait, nous n'hésiterions pas, pour la servir, à quitter nos sièges; cela est si vrai, que nous tenons à constater ici notre droit à l'éligibilité, bien loin d'y renoncer, et à reconnaître que les membres du chapitre conservent, même à notre égard, leur pleine liberté d'élection. Du reste a ajouté Monseigneur en terminant, une fois le supérieur général nommé, quels que soient ses qualités ou son âge, il peut compter sur notre respect et notre dévouement le plus complet."

Après ce discours, dont nous n'avons pu donner à notre grand regret qu'une trop faible analyse, et qui devra pourtant rester dans la congrégation comme un monument de la piété filiale, que l'illustre et vénérable archevêque de Tours a toujours professée pour notre révérendissime Père et de son dévouement absolu pour notre chère congrégation qu'il se plaît encore à nommer sa mère, le R.P. Courtès a demandé la parole...

Après l'élection du père Joseph Fabre, par 19 voix sur 20, Mgr l'archevêque a bien voulu se faire l'interprète des sentiments de tous les membres du chapitre. "Il a dit au T.R.P. Supérieur général qu'il pouvait se rassurer, fort comme il l'était de l'unanimité des suffrages, et qu'une société, qui donnait dans ses représentants un si beau spectacle d'union et de dévouement, ne pouvait qu'attirer sur elle les bénédictions de Dieu, et s'assurer un avenir glorieux. Je crois, a ajouté Monseigneur, à l'immortalité d'une congrégation qui peut offrir de tels exemples..."

2 - Lettre de mgr Guibert au pape, Tours 26 mars 1866. Missions O.M.I., t. 5 (1866), p. 313-314.

Le père Fabre part pour Rome. Mgr Guibert le recommande à la bienveillance de sa Sainteté. Il dit également que la congrégation des Oblats, dont le père Fabre est le supérieur général, est dévouée à l'Église, elle a contribué à introduire en France la théologie morale de saint Alphonse et elle envoie de saints et zélés missionnaires dans plusieurs parties du monde.

Très Saint-Père,

Le R.P.Fabre, supérieur général de la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, se rend à Rome pour vénérer les tombeaux des saints Apôtres, implorer humblement les bénédictions de votre Sainteté et traiter quelques affaires relatives aux intérêts de son Ordre.

Je prends la liberté, très Saint-Père, de recommander ce religieux à la bienveillance de votre Sainteté. Je l'ai connu quand il était fort jeune, sortant du séminaire pour entrer

dans la société des Oblats, car j'ai fait moi-même partie de cette pieuse congrégation, jusqu'au moment où je fus élevé à l'épiscopat, il y a vingt-cinq ans.

J'ose prier votre Sainteté de vouloir bien, si ma demande n'est pas indiscrète, recevoir le père Fabre avec sa bonté ordinaire. Elle pourra se convaincre elle-même dans un entretien des sentiments qui animent ce religieux. Je connais parfaitement, très Saint-Père, la société des Oblats, au milieu desquels j'ai passé les années de ma jeunesse sacerdotale. C'est là surtout que j'ai puisé l'amour dont je me sens pénétré pour la sainte Église romaine. J'ai été forcément séparé d'eux par ma promotion à l'épiscopat, mais je suis resté avec eux par le cœur et par l'affection, et si les infirmités de l'âge m'obligeaient à quitter mon siège, mon désir le plus ardent serait de finir mes jours dans le sein de cette pieuse société, si dévouée à la sainte Église. Elle a beaucoup contribué par son influence à introduire en France les doctrines théologiques de saint Liguori, et à détruire les opinions gallicanes et un certain rigorisme si préjudiciable au bien des âmes.

En accordant sa haute protection à la société des Oblats, votre Sainteté, très Saint-Père, fera une chose utile à l'Église de France, car il est à souhaiter que les sentiments et les bonnes doctrines que professe cet institut se répandent de plus en plus parmi nous. Votre Sainteté n'ignore pas que, outre le bien que produit en France cette congrégation, elle envoie et entretient beaucoup de saints et zélés missionnaires dans plusieurs parties du monde pour la conversion des infidèles et des hérétiques.

Je serai très reconnaissant envers votre Sainteté de toutes les marques de bienveillance et de protection qu'Elle voudra bien accorder au père Fabre et à sa congrégation.

Je saisis avec bonheur, très Saint-Père, cette occasion pour prier votre Sainteté de me bénir de nouveau, et pour lui offrir l'hommage du profond respect et du filial dévouement avec lequel je suis, de votre Sainteté, le très humble serviteur et fils

J. Hipp., archevêque de Tours.

3 - Résumé de l'allocution de mgr Guibert, archevêque de Paris, au chapitre général d'Autun (31 juillet-8 août 1873). Missions O.M.I. t, 11 (1873), p. 249-251.

Mgr Guibert est arrivé le 1er août et est reparti dimanche le 3. Il était le délégué de mgr Bonjean, évêque de Médéa et vicaire des missions de Ceylan.

Le père A. Rey résume cette allocution qu'il présente par ces mots: "La présence de ce vénérable prélat ajoutait à la majesté de nos séances et leur donnait un charme incomparable. Il apparaissait là, comme le seul survivant des générations d'Oblats écoulées depuis l'origine de notre congrégation. Il s'est trouvé auprès de son berceau, il a toujours assisté à nos réunions capitulaires, il rappelle les missionnaires des premiers temps et il porte sur son front l'auréole des oeuvres qu'il a réalisées et à Viviers et à Tours, et qu'il accomplit encore, avec un courage surhumain, dans l'immense ville de Paris. Aussi son entrée dans la salle des délibérations a-t-elle été saluée de la manière la plus respectueuse. Tous les membres se sont levés et se sont inclinés sur le passage de cet illustre prince de l'Église qui conserve pour la congrégation tous les sentiments d'une piété filiale [...]"

Mgr l'archevêque de Paris, qui arrivait de Paray-le-Monial, où il était allé faire son pèlerinage et porter les préoccupations que lui inspire le projet qu'il va réaliser, la construction d'une église sous le vocable du Sacré-Coeur sur les buttes de Montmartre, a entendu la lecture de la proposition soumise aux délibérations du chapitre et lui a donné son plein assentiment.

Sa grandeur n'a pu assister qu'à deux séances; elle a daigné, le dimanche soir, exprimer son regret d'avoir à reprendre le chemin de Paris avant la fin des travaux du chapitre. Monseigneur avait savouré avec bonheur la douceur des souvenirs de la famille, il avait entendu les noms de notre vénéré Fondateur, du père Tempier, de Mgr Semeria, noms si chers à son coeur, et auxquels il paye souvent le tribut de ses prières. Il a été profondément édifié de ce qu'il a vu et entendu, de l'esprit qui anime les membres du chapitre, des bénédictions que Dieu répand sur la congrégation. Il a assisté à ses premiers développements; il voit avec une véritable satisfaction qu'elle s'organise de plus en plus et qu'elle continue de faire un grand bien. Il demande à Dieu de bénir cette oeuvre qui lui est si chère, et il conjure les membres

du chapitre de prier pour l'archevêque de Paris, qui ne peut plus réaliser le rêve que son coeur avait caressé, de se retirer un jour dans une maison de la congrégation pour s'y préparer à mourir. Et dans un langage d'une haute élégance, le vénérable prélat exalte les avantages et les bienfaits de la vie religieuse qui, par la pratique du voeu d'obéissance investit chaque religieux d'une infailibilité absolue".

4 - Réponse du cardinal Guibert à une adresse du père Célestin Augier, provincial du Midi. N.-D. de l'Osier, 13 août 1877. Missions O.M.I., t. 15 (1877), p. 554-557.

Le cardinal fit une visite à N.-D. de l'Osier, du 13 au 15 août. Dans cette réponse, il parle de son attachement à la congrégation, sa mère, qui doit rester modeste et simple. Il rappelle qu'il a été missionnaire avant d'aller en Corse. Il dit que, étant évêque de Viviers, il a refusé d'être nommé archevêque de Grenoble puis d'Aix.

Je suis venu ici, mon bon père, pour me recueillir, pour prier la sainte Vierge, pour me reposer du bruit et des agitations du monde, pour y vivre d'une vie d'abnégation et de silence et non pas pour recevoir des compliments. Vous venez de faire de moi un éloge pompeux, mais c'est de la poésie, et nous savons que la poésie se permet des licences. Vous me faites un mérite de ne pas oublier la congrégation et de l'aimer toujours beaucoup. Mais c'est tout naturel, il n'y a là rien qui puisse me valoir des éloges et des remerciements. Ce serait une lâcheté, une trahison coupable que d'agir autrement. Que diriez-vous d'un fils qui, parvenu dans le monde à une situation élevée, méconnaîtrait sa mère, parce qu'elle serait d'une condition humble et modeste? La modestie, la simplicité, c'est bien le caractère propre de la congrégation et j'aime beaucoup cela. Faisons le bien sans bruit, sans fracas, il n'en sera que mieux fait et plus fructueux. J'ai passé quinze ans dans la congrégation et je puis dire que c'est le meilleur temps de ma vie. Ces années ont laissé dans mon coeur les plus doux souvenirs. J'aime surtout à penser à ces missions que nous donnions dans les villages, car nous sommes les missionnaires des

pauvres. J'étais faible de santé et j'avais une petite voix, aussi j'allais d'ordinaire avec des pères qui avaient une bonne poitrine, et une forte voix; ils faisaient les grands sermons et moi je faisais le catéchisme. Cette vie me plaisait infiniment. J'étais bien plus heureux que je ne le suis à Paris, dans ce monde qui n'est que mensonge, qui vous fait toujours des compliments, qui n'a rien de vrai, un monde que j'appellerai artificiel.

Oui, j'ai gardé le plus doux souvenir des années que j'ai passées dans la congrégation. Comment puis-je l'oublier cette congrégation? Je lui dois tout. C'est elle qui m'a fait ce que je suis. Je n'étais que minoré, quand je suis entré dans son sein, elle m'a formé, elle est ma mère. Et je ne suis d'ailleurs pas fâché de profiter de cette occasion pour vous dire comment les choses se sont passées, comment je suis devenu ce que je suis. Croyez-le bien c'est sans moi et malgré moi, que tout s'est fait. J'étais en Corse, supérieur du grand séminaire d'Ajaccio; je prenais mes vacances à Vico, lorsqu'une ordonnance royale (car alors son avions un roi) me nomme évêque de Viviers. Je tombai des nues, lorsque je vis mon nom sur le *Moniteur*: j'en parlai d'abord à l'évêque d'Ajaccio, qui me pressa vivement de ne pas refuser; et je crois qu'il avait été un peu complice en cette affaire. Je vins ensuite à Marseille voir notre Fondateur, mgr de Mazonod, qui se trouvait à la campagne, à Saint-Louis. Je lui demandai ce que je devais faire. Il me répondit: "Je ne te cache pas que je suis très embarrassé (nous avons entrepris en Corse des oeuvres importantes et on trouvait difficilement quelqu'un pour me remplacer). Je suis très embarrassé. Cependant nous allons prier toute la journée et ce soir nous verrons." A la fin de la journée, nous allâmes ensemble sous les pins de la campagne qui dominant la mer, et il me dit: "Plus je réfléchis à cette affaire et moins j'y vois clair. Cependant il est possible que la Providence ait des desseins particuliers que nous ne pouvons pas prévoir, il vaut mieux laisser couler l'eau: tu dois partir pour Paris." Et voilà comment je suis devenu évêque de Viviers. Pendant le temps que je suis resté à Viviers, on a voulu cinq fois m'en tirer; j'ai même failli devenir évêque de Grenoble. Le saint et vénérable mgr de Bruillard, que je connaissais parce que, lorsque j'étais en Corse, je venais chaque année à Notre-Dame de l'Osier recruter dans le diocèse de Grenoble des professeurs pour le petit séminaire; mgr de Bruillard, dis-je, m'a écrit des lettres à ce

sujet, des lettres qui m'ont fait pleurer. Mais malgré les instances de ce saint évêque je ne voulus pas me séparer de mes diocésains de Viviers, ils auraient pu dire qu'à mes yeux ils étaient moins que ceux du Dauphiné. On a voulu aussi me faire archevêque d'Aix, mais je répondis au ministre par la parole de l'Évangile: *Nemo propheta in patria sua*, car vous savez que je suis d'Aix. Ma nomination à l'archevêché de Tours a paru, elle aussi, dans le *Moniteur* avant que j'en susse rien, et en même temps le ministre m'écrivait une lettre dans laquelle il me disait: "si vous refusez encore cette fois, nous serons obligés de croire que vous êtes hostile au gouvernement et que c'est par esprit d'opposition que vous rejetez toutes nos offres." A Tours, j'étais très bien. Je m'étais occupé de relever le culte de saint Martin, qui était oublié dans ce pays, lorsque, après la guerre, on vint m'offrir l'archevêché de Paris. C'est M. Thiers qui m'écrivit lui-même pour me prier d'accepter le siège de saint Denis. Je lui répondis qu'à mon âge, à l'âge de soixante-huit ans, on ne devait pas y songer; que, pour faire du bien à cette Église qui avait été tant tourmentée, il fallait un évêque plus jeune, ayant devant lui un certain nombre d'années, tandis que moi, j'étais déjà aux portes du tombeau. M. Thiers m'envoya alors M. Jules Simon, dont vous avez entendu parler. M. Jules Simon est très habile, très insinuant, très éloquent; il m'apporta les meilleurs raisons pour me faire accepter la proposition de M. Thiers. Je demeurai inflexible. Je lui répondis: "Mais, monsieur le ministre, ni vous ni moi ne pouvons agir contre le bon sens et ce serait agir contre le bon sens que de mettre à Paris un homme de mon âge. J'ai soixante-huit ans. Ce n'est pas un vieillard qui pourra entreprendre de relever de diocèse et de réparer les ruines faites dans cette Église. Si vous voulez la preuve de ce que je vous dis, j'irai vous chercher mon extrait de naissance. J'ai soixante-huit ans."

Le ministre alors se lève et me dit avec vivacité: "Mais si vous refusez, monseigneur, on dira qu'on ne veut pas de l'archevêché de Paris, parce qu'on y fusille les archevêques. - Monsieur le ministre, comment pouvez-vous avoir une telle idée d'un évêque de France? -Ce n'est pas moi qui le crois, mais on le dira dans le public." Cette réflexion du ministre m'émut et je lui dis alors: "J'ai un supérieur, c'est le pape; il me connaît, il sait mon âge. S'il m'ordonne d'aller à Paris,

j'irai à Paris." Trois jours après, je recevais une dépêche du cardinal Antonelli, qui me faisait une obligation, au nom du pape, d'accepter l'archevêché de Paris. Et voilà comment je suis allé à Paris.

J'ai raconté ces détails intimes, afin qu'on ne croie pas qu'en entrant dans une congrégation, on y vient pour devenir évêque, et afin que nos chers novices n'aient pas l'ambition d'être un jour cardinaux.

5 - Discours du cardinal Guibert au chapitre général tenu à Autun du 30 juillet au 6 août 1879, *Missions O.M.I.* t. 17 (1879), p. 283, 285-290.

Le cardinal, alors archevêque de Paris, fit une visite aux capitulants. Il arriva le lundi soir 4 août et repartit le jeudi matin 7 août. Le chroniqueur de Missions écrit à ce propos: "Son Éminence, prévenue depuis longtemps par le T.R.P. Supérieur général, avait daigné se souvenir de sa famille religieuse, et, faisant trêve pour un moment à ses labeurs de Paris, venait, malgré la fatigue et la chaleur, s'associer pour la treizième fois aux travaux de ces chapitres généraux, qui, jusqu'à ce jour, l'ont toujours compté parmi les membres présents. C'était pour le chapitre et pour la congrégation un honneur et un encouragement; ajoutons que cette visite gracieuse fut l'occasion d'une fête splendide."

A la deuxième séance du 5 août, le cardinal répondit aux quelques mots de bienvenue du père Fabre. Il rappela les circonstances de sa nomination à Viviers puis à Tours et à Paris. Dans chaque diocèse, il a confié une oeuvre importante aux Oblats. Il participa aux séances du 6 et parla encore ce jour-là.

Le 5 août

Son Éminence répond qu'il est heureux, au milieu des graves circonstances où se trouve l'Église et qui exigent que tous les combattants soient à leur poste, d'avoir pu prendre quelques jours pour venir à ce chapitre général, le dernier peut-être auquel il assistera, car les années s'accroissent, et il a constaté plusieurs fois qu'il marchait à la distance de vingt

années à la suite de notre vénéré Fondateur. "J'ai tenu à venir m'édifier au milieu de vous, à revoir ces chers évêques qui travaillent si bien pour la gloire de Dieu et de la congrégation. Qui sait s'il n'aurait pas mieux valu que je fusse resté dans notre chère société? Cependant, ce n'est point moi qui ai demandé à m'éloigner de ces demeures! Ma nomination à l'évêché de Viviers a été accompagnée de circonstances qui la rendent un peu extraordinaire. J'ai été le premier évêque choisi dans la congrégation, et ce fut une grande surprise quand je reçus l'ordonnance royale. Je crus d'abord qu'on se trompait d'adresse, puis je soupçonnai notre Fondateur de l'avoir provoquée. Je me trompais, car il avait été aussi surpris que moi et, au premier moment, il en fut même contrarié, car il était embarrassé pour me donner un remplaçant. Mes relations avec Paris, où j'avais eu à traiter de graves questions, soit pour Ajaccio, soit pour notre Fondateur, expliquent peut-être comment on avait pensé à moi. l'internonce du pape, Mgr Garibaldi, appuyait la nomination royale et me disait dans sa lettre que si je n'acceptais pas, j'encourrais l'anathème du pape. Je n'avais pas peur de l'anathème, ayant un supérieur qui pouvait prendre toute la responsabilité. Mgr de Mazenod me conduisit à sa campagne, nous y passâmes la journée à prier et à réfléchir et le soir, en nous promenant sous le pins, il me dit ces étonnantes paroles: Plus je prie et réfléchis, moins j'y vois clair; il faut accepter, parce que je craindrais de m'opposer aux desseins de la Providence. Je n'avais plus qu'à obéir, c'est ce que j'ai fait, et la congrégation a bénéficié de mon épiscopat plus que je ne l'ai fait moi-même personnellement. J'ai eu la consolation de l'établir à Notre-Dame de Bon-Secours, sanctuaire où il se fait un si grand bien. Quand j'ai été nommé à Tours, c'est encore avec l'assentiment de notre Fondatur que je m'y suis rendu. On m'avait offert Aix, que j'ai refusé sans le consulter, trouvant ma justification dans l'Évangile, qui dit: "Personne n'est prophète dans son pays"; mais il m'engagea à accepter Tours, où j'ai pu placer les Oblats auprès du tombeau de saint Martin, et travailler avec eux à ressusciter le culte de ce grand saint, vrai modèle des missionnaires. Vous savez comment la Providence m'a tiré de Tours pour me faire asseoir sur le siège de saint Denis, et quand je vois les Oblats au sanctuaire de Montmartre, je comprends que c'était là un des desseins de Dieu en m'appelant à Paris. L'oeuvre du Voeu national était commencée sous le

zèle de quelques pieux laïques qui n'avaient pensé d'abord qu'à la délivrance de Paris; c'est par mes conseils que le voeu a été étendu à la délivrance de la France et du Saint-Père, et j'ai été amené à me mettre à la tête de cette oeuvre colossale. Elle a rencontré quelques difficultés; nos fondations nous ont dévoré trois millions, mais l'oeuvre est prospère et je crois qu'elle réussira. Ces trois établissements des Oblats sont comme le commentaire des paroles de notre vénéré Fondateur. La Providence nous mène pour accomplir ses desseins. Je regarde comme les meilleures années de ma vie celles que j'ai passées dans la congrégation. Je m'efforce d'en conserver les pieuses pratiques. A Viviers, j'ai beaucoup travaillé et prié. A Tours, j'ai pu encore conserver l'habitude de l'oraison du soir. A Paris, où tout le diocèse est concentré dans une ville, le temps me fait défaut et je puis à peine donner un quart d'heure à cette oraison si recommandée par notre Fondateur. Cet excès d'occupations m'a engagé à demander un coadjuteur. J'avais deux raisons: diminuer mon travail et empêcher une trop longue vacance du siège de Paris dans les circonstances que nous traversons. Mon choix a été justifié par les qualités de mon coadjuteur et par les événements. Le pouvoir actuel veut des hommes modérés, mais nous savons comment il comprend la modération; nous la comprenons, nous, dans le sens antique du mot, dans le sens du latin qui veut dire *gouverner, diriger, défendre*; eux l'expliquent par le *laisser faire*.

Mais c'est trop vous parler de moi, laissez-moi vous redire que je suis heureux de me trouver avec vous, avec ces évêques qui sont les successeurs des apôtres comme nous, mais qui ajoutent à la conservation des fidèles, à laquelle nous veillons, l'évangélisation des infidèles, et en cela ils sont plus complètement apôtres. Que tous veuillent bien prier pour moi. Je n'oublie point notre vénéré Fondateur, que je crois au ciel, mais je prie cependant encore pour lui. Puis, de temps en temps, je célèbre la sainte messe pour les évêques, les prêtres et les défunts de la congrégation. C'est ainsi que je cherche à acquitter ma dette de reconnaissance envers notre société.

Suite de la 2e séance du 6 août 1879.

Son éminence se lève et demande au chapitre la permission de se retirer. Elle ne peut s'empêcher d'exprimer ses senti-

ments d'édification en voyant l'esprit de zèle, de charité et de dévouement qui anime les membres du chapitre. Elle constate avec bonheur les progrès qu'a faits la congrégation, progrès réels, sérieux, et qui montrent qu'elle est sortie des embarras et des difficultés de l'enfance. Nos premiers pères étaient remplis de zèle, de dévouement, mais ils n'avaient pas subi cette forme que donnent les années, l'expérience des choses. Conserver cet esprit primitif de la congrégation, c'est un devoir rigoureux, car c'est cet esprit qui donne la physionomie et comme le caractère distinctif d'une famille religieuse. Le vrai esprit des Oblats, c'est le zèle uni à une grande modestie, à une sincère humilité. C'est parce qu'ils ont cette modestie et cette humilité qu'ils sont appréciés, aimés par le clergé et les évêques, comme j'en ai eu souvent la preuve; ils ne soulèvent pas les craintes ou les jalousies. Mais tout en conservant cet esprit primitif et en le fortifiant, il faut cependant faire des progrès, s'approprier tout ce qui peut fortifier votre action sur les âmes, et c'est ce que vous avez fait par ce chapitre. J'ai suivi avec un vif intérêt vos délibérations, elles ont été sérieuses, calmes, approfondies. Je ne puis que vous féliciter et vous remercier des exemples d'édification que vous m'avez donnés. Et maintenant, je me recommande à vos prières; je suis au milieu de bien graves circonstances, aidez-moi de vos prières, car je veux bien mourir cardinal, puisque j'ai été élevé à cette dignité, je veux bien mourir évêque, puisque je possède ce caractère, mais je veux surtout mourir Oblat et compter sur l'assistance et le secours de mes frères.

6 - Réponse du cardinal Guibert à l'adresse du père Augier, à l'occasion du couronnement de la statue de N.-D. de Bon Secours, le 22 août 1880. *Missions O.M.I.*, t. 18 (1880), p. 379-380.

N.-D. de Bon Secours, le 21 août 1880

C'est à son arrivée, samedi le 21, que le cardinal a répondu à l'adresse de bienvenue du père Augier.

En venant dans le diocèse de Viviers [en 1842], j'ai trouvé de grands sanctuaires déjà établis: la Louvesc et Notre-Dame

de Bon Secours, placés aux deux extrémités de ce vaste diocèse comme un foyer de foi, comme une protection et une sauvegarde. Je me suis attaché à en fixer la direction et à en assurer le service en les confiant aux excellents religieux qui les dirigent aujourd'hui. Dieu a béni cette oeuvre et j'en constate le grand succès. Après bien des années, je reviens avec bonheur dans ce sanctuaire de Bon Secours, j'y reviens faire provision de grâces pour faire face aux difficultés de l'heure présente, et me préparer aussi au compte que je dois rendre à Dieu de mes lourdes charges et de mes grandes responsabilités. Je suis heureux de m'y retrouver au milieu de ces populations de l'Ardèche que je n'oublie pas, au milieu de ces prélats qui sont mes enfants et mes amis. Je suis heureux surtout de revoir à mes côtés le jeune et vaillant évêque de ce diocèse, et en constatant encore une fois le respect et la vive sympathie qui l'entourent, je vois clairement que si l'on eût pu consulter le choix que l'on a fait, l'élu de Dieu eût été aussi l'élu de tous..."

Index onomastique

(Index des principaux noms de personnes et de lieux)

- A -

Abadie, architecte, 148.
 Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe, 385-386.
 Aix, cathédrale, 40.
 Aix, congrégation de la jeunesse, 24, 40.
 Aix, grand séminaire, 19, 20, 28.
 Aix, maison oblate, 20-32, 35.
 Aix, par. Saint-Jean de Malte, 13-14, 23-24.
 Ajaccio, grand séminaire, 71, 75-104, 176, 328-349, 378-447.
 Ajaccio, maison Ottavi, 80, 97, 338, 347.
 Ajaccio, petit séminaire, 96, 176, 389, 395-398, 405, 410, 444-445.
 Albini, C. Dominique, o.m.i., 29, 42, 76, 80, 84-86, 88-92, 99-100, 120, 240-241, 325, 342-344, 383, 391, 398-416, 420-428.
 Algérie, 364.
 Allard, Jean-François, évêque o.m.i., 171.

Allignol, frères, prêtres, 111-112.
 Alphonse de Liguori, bx., 19, 29, 32, 67-68, 239, 298-300, 303-305, 320-326.
 Amérique, 58-59.
 Ancel, Joseph, o.m.i., 93, 95.
 Annecy, 318.
 Antonelli, cardinal, 143.
 Arbaud, Fr. Antoine, évêque de Gap, 49, 59, 61, 65-72, 250, 252, 264, 266, 291-293, 298-305, 309, 314-315, 318-327, 330-331.
 Arnoux, V. Antoine, o.m.i., 213.
 Aubenas, séminaire, 114, 176.
 Aubert, Casimir, o.m.i., 10, 41, 42, 61, 107, 119, 236, 239, 279, 288-292, 450-451.
 Augier, Célestin, o.m.i., 9, 157, 461-462, 467-468.
 Auriol, mission, 332-333.

- B -

Bailly, 68, 295, 298, 304, 321.
 Balain, Mathieu, évêque o.m.i., 146, 155, 157, 171.

Barcellona, mission, 259, 262, 264.
 Bastia, 78, 80, 95, 100, 334-337, 431-432.
 Bausset-Roquefort, évêque, 20, 26, 27, 30, 213-216.
 Beaumont, Albert de, prêtre, 131.
 Bellon, Charles, o.m.i., 91-93, 121, 424-425.
 Benoît XIV, 247.
 Benoît Joseph Labre, saint, 155.
 Bernard, Marius André, o.m.i., 30, 213-216, 220-221.
 Bicheron, Placide, prêtre, 111, 115-116.
 Billens, 57, 61, 69, 288, 310-311, 328, 398.
 Boisgelin, Eugène de, 170.
 Boisgelin, Louis de, 110, 311.
 Bonaparte, Louis Napoléon, 118.
 Bonjean, Christophe, évêque o.m.i., 460.
 Bonnaud, prêtre, 78, 111, 117, 125.
 Bonnel, A.P.F., évêque de Viviers, 106, 110, 111.
 Bridaine, 224.
 Bruillard, Philibert de, évêque de Grenoble, 49, 53, 121, 315, 462.
 Bruissard, mission, 50, 258-259.

- C -

Cailhol, prêtre, 258.
 Calvi, 94, 430-431.
 Capmas, Martial, o.m.i., 50, 53, 54, 253-254, 274-278.

Casanelli, d'Istria, évêque d'Ajaccio, 75-102, 105-109, 328, 331, 334-349, 395-398, 410, 426-431, 445-448.
 Cavour, 132-133.
 Ceccarelli, médecin, 138.
 Chabert, monsieur, 15
 Chabottes, mission, 258.
 Chaffoy, mgr, évêque de Nîmes, 38.
 Chantemerle, Mme de, 281.
 Charles, saint, 238.
 Charles X, 57, 276.
 Chatrousse, Pierre, évêque de Valence, 109, 436-437.
 Chichilianne, mission, 54, 276-277.
 Chigi, nonce, 143.
 Christine, prêtre, 14, 23-24.
 Clément, André Laurent, o.m.i., 281.
 Combalot, prêtre, 253.
 Conil, prêtre, 149.
 Corse, clergé, 339-341, 345-347.
 Courtès, H., o.m.i., 20, 23, 28, 29, 34, 40, 62, 111, 119, 136, 209, 214, 216, 249, 268.
 Crémieux, ministre des Cultes, 139-140.
 Cristinacce, juge, 102.
 Crozet, prêtre, 79.

- D -

Dabert, N.J., Sulpicien, 117.
 Dalga, sulpicien, 19, 21.
 Darboy, Georges, arch. de Paris, 139.
 Dassy, L. Toussaint, o.m.i., 57.
 Davin, prêtre, 146.

Deblieu, Sébastien, prêtre, 20, 26, 33.
 Delmas, chanoine, 110.
 Denis, prêtre, 15.
 Depéry, J.I., évêque de Gap, 439.
 Deveronico, Jean Joseph, o.m.i., 61, 95, 100.
 Devie, A.R., évêque de Belley, 112.
 Digne, mission, 41, 234-239.
 Donneau, prêtre, 15-16.
 Donnet, F.F.A., arch. de Bordeaux, 116, 122.
 Dufaure, président du Conseil, 150.
 Dupont, J.M.A.C., cardinal, 134-135.
 Dupont, Léo, 131.
 Dupuy, Alexandre, prêtre, 9, 50, 51, 54-57, 61, 90, 182, 275-278, 281, 284.

– E-F –

Embrun, 277-278.
 Fabre, Joseph, o.m.i., 9, 136-137, 156-157, 171, 192, 458-459.
 Faraud, Henri, évêque o.m.i., 137.
 Fava, A.J., évêque de La Martinique, 139.
 Félix, monsieur de, 244.
 Ferrand, Jean Bernard, frère o.m.i., 80, 99, 343-344, 346, 421-422.
 Ferry, Jules, ministre, 149, 151.
 Fesh, Joseph, cardinal, 91, 416-418.
 Fieschi, attentat, 350.

Forbin-Janson, Charles de, év. de Nancy, 364.

– G –

Gaffory, A. de, prêtre, 85, 89, 93.
 Gap, petit séminaire, 253-254.
 Garibaldi, internonce, 82, 107-108, 349-350, 352, 356-358, 452-453, 465.
 Gavin, chanoine, 110-112.
 Gênes, 90, 416-418.
 Gerdil, cardinal, 217-218.
 Gibelli, Ant.-Marie, o.m.i., 91, 92, 95, 100, 424-425, 440-441.
 Gignoux, J.A. Jérôme, o.m.i., 61, 64.
 Gousset, T.M.J., arch. de Reims, 326, 453.
 Grandin, Vital, évêque o.m.i., 146.
 Grégoire XVI, 70, 112, 120, 322, 417-418, 447.
 Grenoble, 249.
 Grenoble, petit séminaire, 50.
 Grévy, président de la république, 149-150.
 Guagno, mission, 398-400, 403-404.
 Guédy, chanoine, 97.
 Guibert, famille, 13, 14, 20, 29, 216, 342.
 Guibert, Pierre, père de J.H., 13-14, 17-24, 42, 206, 242.
 Guigues, Bruno, évêque o.m.i., 57-58, 120, 213, 294.

– H-I-J –

Hermitte, J.F.François, o.m.i., 42, 61, 64, 240-241.

Hilaire, prêtre, 112.
 Honorat, Jean-Baptiste, o.m.i., 32-33, 37, 43-44, 222-225, 233-234, 247-248, 258.
 Hulst, Mgr d', 149.
 Icosie, évêque d', 10, 81-86, 164, 330-331, 349-380.
 Isoard, J.J.Xavier, cardinal, 75-76.
 Italie, unité d', 132-133.
 Jean de la Croix, saint, 245.
 Jeancard, Jacques, évêque, 21, 26, 41-42, 50, 135-137, 144, 182, 223, 233-241, 253-256, 326, 385.
 Jolivet, Charles, évêque o.m.i., 171.
 Jourdan, préfet de Corse, 80, 105, 335, 348, 445.

- L -

La Bâtie-Vieille, retraite, 58.
 La Croix d'Azolette, évêque de Gap, 106, 408-409, 438.
 Lagier, J.J., o.m.i., 136-137.
 La Louvesc, 115, 155.
 Lamennais, Félicité, 60, 67, 70, 252-253, 286-287, 293, 295, 319, 322.
 La Mure, 53, 272-273.
 Langénieux, B.M., cardinal, 144.
 La Penne, curé, 20.
 La Roche-des-Arnauds, mission, 54, 274.
 La Tour Maubourg, marquis, 82, 349-351, 360-378.
 Le Gentil, M., 147.
 Léon XIII, 7, 153, 184.
 Léonard de Port Maurice, bx, 238.

Louis-Philippe, roi, 57, 82, 105, 108, 349-387, 395, 446-447, 451-452.
 Lourdes, 155.

- M -

Mac-Mahon, maréchal, 144, 150.
 Magnan, J.J., o.m.i., 120.
 Marcou, Jacques, o.m.i., 21, 23, 37-38, 225-230, 258.
 Marie, 31, 62, 220, 240-241, 269, 284, 316, 319, 329.
 Marseille, Calvaire, 20, 40-41, 46-47.
 Marseille, Italiens, 344.
 Martin, prêtre, 117.
 Martin, Jos. Alphonse, o.m.i., 44, 50-51, 57-58, 61, 68, 78, 116, 245, 294, 300-303, 316.
 Maunier, Emmanuel, prêtre, 26.
 Mazonod, Eugène de, *passim*.
 Mazonod, Fortuné, évêque de Marseille, 26, 31, 83, 222, 354-385, 395.
 Mestre, prêtre, 240.
 Métifiot, Pierre, o.m.i., 95.
 Mie, Pierre N., o.m.i., 31-32, 37, 41-42, 50-51, 223-241, 253-254, 264.
 Mille, J.B.Vincent, o.m.i., 61, 64, 108, 438, 443-444, 448-450.
 Ministre des cultes, 83, 101-110, 122, 127-128, 139-140, 352-387, 435-438, 445-453.
 Miollis, Bienvenu, évêque de Digne, 51-52, 259-260, 266-267.

Mitre, cousin de G.H. Guibert, 15-16.
 Molloy, Michel, o.m.i., 120.
 Montayer, mission, 327-328.
 Mont Genève, 66.
 Montmartre, 8, 147-148, 160, 171, 176, 195-196.
 Moreau, Noël, o.m.i., 26, 86-96, 120, 246, 393, 399, 401-402, 406-408, 412-416, 424-425, 440.
 Morlot, F.N.M., cardinal, 126.
 Mouchel, Frédéric, o.m.i., 89-91, 313, 405-407, 414-415, 424-425.
 Multedo, curé, 102.

- N -

Napoléon III, 126, 132-133, 138-139.
 New York, 59, 289-293, 307-310.
 Nîmes, 31-33, 37-40, 43-45, 176, 222-232, 245-249.
 Nîmes, paroisse Saint-Charles, 246.
 Nîmes, prison, 246.
 Nîmes, séminaire, 228.
 Notre-Dame de Bon Secours, 8, 115-116, 119, 155, 171, 467-468.
 Notre-Dame de Ceignac, 155.
 Notre-Dame de la Rouvière, mission, 38, 229-232.
 Notre-Dame de la Salette, 155.
 Notre-Dame de l'Osier, 82, 121, 328, 461-462.
 Notre-Dame de Lumières, 392.

Notre-Dame des Neiges, prieuré, 115.
 Notre-Dame du Laus, 21, 28, 45-73, 81, 84, 89, 93, 97, 176, 249-337, 353, 378, 402, 429, 435-436, 439, 443-444, 453.

- O-P -

Ota, mission, 409.
 Outremont, H.A. Chaulet d', évêque d'Agen, 139.
 Paris, 81-86, 105-108, 126, 143-160, 171, 207-208, 222, 348-387, 408, 434-438, 448.
 Paris, archevêque de (Guibert), 143-160, 460-466.
 Paris, hôpital Saint-Joseph, 149.
 Paris, institut catholique, 149.
 Paris, séminaire des Missions étrangères, 108-109, 348-349.
 Paris, séminaire Saint-Sulpice, 145.
 Pécout, Rose Françoise, mère de J.H., 13, 17.
 Pélissier, J.A.André, o.m.i., 6.
 Perraud, A.L.Albert, évêque d'Autun, 9, 153-154, 191.
 Petit, prêtre, 144.
 Pie VIII, 272.
 Pie IX, 129, 135, 137-138, 145, 458-459.
 Pise, 417-418.

- R -

Rambert, Toussaint, o.m.i., 157-158.
 Rauzan M. de, 231-232.
 Regnault, L.E., évêque de Chartres, 137-138.

- Reinaud, Valentin, o.m.i., 86, 89-91, 401, 412-416.
 Remollon, mission, 54, 275.
 Rencurel, Benoîte, 72.
 Rennes, archevêché de, 127-128.
 Rennes, Oblats, 137.
 Rey, Pierre J., évêque d'Anncy, 311.
 Reynarde, 19, 42, 242-245.
 Ribiers, mission, 39, 233-234.
 Ricard, Pascal, o.m.i., 41.
 Richard, Benjamin, cardinal, 144, 190-191.
 Richardot, jésuite, 208, 210.
 Richaud, Joseph Laurent, o.m.i., 54, 57, 81, 87, 275-276, 390, 401.
 Richery, C. A. de, évêque de Fréjus, 26.
 Riviers, Anne Marie, 115.
 Robert, J.J.Louis, évêque de Marseille, 117.
 Roc-Amadour, 155.
 Rohault de Fleury, M., 147.
 Rolleri, Ant. Étienne, o.m.i., 61, 409, 412-417.
 Rome, 90, 227, 233, 307-308, 412-418.
 Roquevaire, mission, 42, 240.
 Rossat, Louis, évêque de Gap, 433, 439, 443.
 Rouchier, prêtre, 117.

- R -

- Sacré-Cœur, 147-148, 253.
 Saint-André-de-Majencoules, mission, 37-38, 223-226, 230-231.
 Saint-Esprit, 110.

- Saint-Étienne d'Avançon, mission, 58, 284-285, 300-301.
 Saint-Julien, mission, 258.
 Saint-Maximin, mission, 44, 245-246.
 Saint-Pons, mission, 51, 259-267.
 Saint-Siège, 132.
 Sarrebayrouse, prêtre, 78, 94-95, 119, 346-347, 430-432.
 Sarrus, Clément, neveu, 9, 22, 155-156.
 Sauze, mission, 50, 257-258.
 Savines, mission, 54, 275-276.
 Schmit, directeur des cultes, 82, 84, 352-354, 371-382.
 Semeria, Étienne, évêque o.m.i., 95, 119, 171, 440-441.
 Sibour, prêtre, 121.
 Sibour, M.D., archevêque de Paris, 122.
 Sicard, Jos. André, o.m.i., 84, 383.
 Silve, prêtre, 97, 101, 405, 410, 413.
 Sumien, André Marc, o.m.i., 50, 53-54, 56-57, 62, 262, 264, 274-276, 281.
 Suzanne, Marius, o.m.i., 29, 31, 39-41, 50, 52, 227, 230, 232, 250, 257-258.

- R -

- Taché, Alexandre, o.m.i., 171.
 Tallard, mission, 21-22, 205-208.
 Tatin, Charles, o.m.i., 9.
 Telmon, Adrien, o.m.i., 57-58, 60-61, 76, 80-81, 85-88, 99,

243-244, 263, 290, 294-295,
297, 300-301, 335, 343, 383,
389, 401, 407.
Tempier, Fr. de Paule H.,
o.m.i., 9-10, 31, 52-55, 65, 76,
81, 119, 221, 257-258, 269-
272, 305, 312-313, 325-328,
333, 338, 344, 349-369, 386-
387, 392, 420, 426-427, 430.
Testou, prêtre, 49.
Thiers, Adolphe, 139, 150,
195.
Thomas, préfet des Bouches-
du-Rhône, 85, 374-377.
Tours, archevêque de (Gui-
bert), 125-142, 455-457, 463,
465.
Tours, Saint-Martin, 8, 130-
132, 141-142, 171.

Tours, séminaire, 125-141.
Touche, Jean Joseph, o.m.i.,
50, 233-234, 259, 264, 281.

- R -

Veillot, Louis, 118.
Vèze, François, 419-420.
Vico, 79, 86-88, 91-95, 98-
104, 108, 176, 347, 388-389,
400-402, 409-410, 428, 440-
442, 447.
Victor Emmanuel II, 132-
133.
Vincens, Ambroise, o.m.i.,
137.
Viviers, évêque de (Guibert),
96, 105-123, 445-454, 462,
465.

Index des sujets

- A-B-C -

Administrateur, 126-127, 144-145.
 Amitié Guibert-Mazenod, 164-170.
 Anglais, 245.
 Armoiries, 109.
 Avenir de la congrégation, 173-174.
 Bâtitseur, 64-66, 79, 114, 176, 247.
 Caractère du cardinal, 162-164.
 Cardinalat Mazenod, 134-135.
 Cardinalat Guibert, 134-135.
 Chants en missions, 236.
 Chapitres généraux, 170-171, 289-290, 400-401, 455-457, 450-461, 464-467.
 Charité fraternelle, 21, 174, 281-283, 307.
 Choléra, 300
 Clergé, 114-115, 145-146.
 Concile du Vatican, 137-138.
 Conférences de Saint-Vincent de Paul, 115.
 Confiance mutuelle Guibert-Mazenod, 168-170.
Correspondance de Rome, 118.

- D-E -

Démon, 208.
 Détachement des parents, 242-243.
 Diaconat, 30, 219-221.
 Discours, allocutions, 455-468.
 Écoles primaires, 151.
 Écrivain, 176-177.
 Église, 146, 150, 162, 288.
 Esprit oblat, 173-174.
 Études, 58, 145, 279, 294-295.
 Évêchés refusés, 121-122.
 Évêque, 171-173, 175, 444-445.
 Évêques oblates, 171-173.

- F-J -

Famille, 155-156, 207-210.
 Frères des Écoles chrétiennes, 125.
 Frères des Écoles des campagnes, 115.
 Frères de Saint-Laurent, 125.
 Funérailles, 190-191.
Gazette du Midi, 287.
 Guerre de 1870, 138-140, 145.
 Humilité, 37, 174, 181-182, 234.

Italien, 295.
 Jansénisme, 66, 238, 291-292,
 303-305.
 Jésuites, 68, 113, 131, 195,
 304.

– L-M-N –

Lazaristes, 175.
 Lettres pastorales, 129-130,
 144-147, 176-177.
 Liberté d'enseignement, 118.
 Liturgie, 129, 145.
L'Univers, 118.
 Maître des novices, 40-41, 60-
 61, 236, 242-245, 291, 296-
 297, 307, 316-317.
 Maladies, 189-190.
 Missionnaire, 179-181.
 Missionnaires de France, 38,
 231.
 Missionnaires de Provence,
 19-21, 26.
 Missions étrangères, 10, 21,
 58-59, 79, 289-296, 307-310,
 330, 389.
 Missions paroissiales, 30-45,
 49-72, 94, 98-181, 205, 223-
 228, 253-279, 332-333, 403-
 404, 410-411, 430-431, 440-
 442, 461.
 Mort du cardinal, 189, 190.
 Noviciat, 21-27, 217.

– O-P –

Obéissance, 243, 249, 269,
 287, 293, 323-324, 328-330,
 412.
 Oblat de M.I. (Guibert), 119-
 121, 136-137, 155-158, 170-
 174, 272, 456-458, 461-467.
 Oblation, 34.

Oblats de Saint-Charles, 38,
 227.
 Œuvres à Paris, 147-154.
 Oraison, 178-179.
 Ordination sacerdotale, 31-
 33.
 Pauvres, 182-183.
 Pauvreté, 15, 182-183, 314,
 332.
 Pèlerinages à N.-D. du Laus,
 53, 58, 62-63.
 Pèlerins, pèlerinages, 249-
 251.
 Piété, 175.
 Portrait physique et moral du
 cardinal, 161.
 Prédication, 337-340, 383,
 392-394.
 Prêtre, 221-222.
 Prêtres vieux, 320-321.
 Prêtres de Saint-Basile, 114.
 Prise d'habit, 33.
 Propres de la congrégation,
 325.
 Protestants de Nîmes, 44-45,
 230-231, 247-248.
 Prudence, 273, 285.

– Q-R –

Qualités du cardinal, 163.
 Quêtes, 237.
 Règle, observance, 55.
 Régularité, 177-178, 271-283,
 289-290, 307.
 Religieux (Guibert), 177-179.
 Religieux, religieuses, 114-
 115.
 Religieux de Saint-Vincent de
 Paul, 147.
 Religieuses de Saint-Charles,
 43, 243-245.

Restes du cardinal, 191.
 Retraite annuelle, 289-290.
 Retraites sacerdotales, 289-290, 300.
 Révolution de Juillet 1830, 57-61, 284-286.
 Révolution de 1848, 117-118.

- S-Z -

Saint, 177, 184-186.
 Saint Sacrement, 226.
 Scapulaire, 417-418.
 Scolasticat, 28-29.
 Séminaire, 75-104, 113-114.
 Sénateur (Mazenod), 135.
 Service militaire, 152.

Sœurs de la Présentation, 115.
 Sous-diaconat, 215-216.
 Souverain Pontife, 173.
 Sulpiciens, 19, 68, 304.
 Survie de la congrégation, 192-193.
 Ultramontains, 295.
 Vacances du clergé, 146.
 Visites pastorales, 113, 128-129, 430-431.
 Vocation, vocations, 69, 205-208, 246-247, 252-253, 299, 301-302, 309, 314-315.
 Vœux, 211-216.
 Voyages, 154-155.
 Zèle, 241.

Table des matières

	pp.
INTRODUCTION	7
BIOGRAPHIE	13
<i>Chapitre I</i> - Naissance et adolescence (1802-1819)	13
<i>Chapitre II</i> - Vocation, formation... (1820-1825) . .	19
<i>Chapitre III</i> - Premières années de ministère (1825-1828)	37
<i>Chapitre IV</i> - A Notre-Dame du Laus (1828-1834). .	49
<i>Chapitre V</i> - Au grand séminaire d'Ajaccio (1835-1841)	75
<i>Chapitre VI</i> - Evêque de Viviers (1841-1857) . . .	105
<i>Chapitre VII</i> - Archevêque de Tours (1857-1871) . .	125
<i>Chapitre VIII</i> - Archevêque de Paris (1871-1886) . .	143
<i>Chapitre IX</i> - L'homme, l'Oblat, l'évêque, le saint .	161
<i>Chapitre X</i> - Mort et survie	189
LETTRES DU PÈRE GUIBERT, de 1823 à 1841	205

DOCUMENTS

Doc. n° 1: Acte de naissance (né le 13 décembre 1802)	17
Doc. n° 2: Acte de baptême (baptisé le 19 décembre 1802)	17
Doc. n° 3: Prise d'habit (25 janvier 1823)	33
Doc. n° 4: Formule d'oblation temporaire (4 novembre 1823)	34
Doc. n° 5: Formule d'oblation perpétuelle (29 décembre 1823)	34
Doc. n° 6: Extrait du journal <i>La République</i> (10 juillet 1886)	195
Doc. n° 7: Extrait du journal <i>Le Cri du Peuple</i> (10 juillet 1886)	195
Doc. n° 8: Extrait de <i>Missions OMI 25 (1887)</i> , <i>p. 189-193</i>	196

ILLUSTRATIONS pages 18, 35, 46, 47, 73, 103, 123,
141, 142, 159, 160, 187, 203

INDEX DES NOMS PROPRES 469

INDEX DES SUJETS 477

Finito di stampare
nel mese di Giugno 2006
Tipolitografia SPEDIM
Via Serranti, 137 - 00040 Montecompatri (RM)

